

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE



3 1761 04329 6870







HOLY REDEEMER LIBRARY, WINDSOR



XVI 10



VIE
INTÉRIEURE
DE LA
TRÈS-SAINTE VIERGE

~~~~~  
TOME SECOND.



Digitized by the Internet Archive  
in 2009 with funding from  
University of Ottawa

B  
25  
.00

# VIE

## INTÉRIEURE

# TRÈS-SAINTE VIERGE

OUVRAGE RECUEILLI DES ÉCRITS DE M. OLIER,

FONDATEUR DE LA CONGRÉGATION DES PRÊTRES

DE SAINT SULPICE.

Dieu veut révéler dans ces derniers temps et découvrir Marie, le chef-d'œuvre de ses mains...; et il veut qu'elle soit plus connue, plus aimée, plus honorée que jamais elle ne l'a été *Le Vén. Louis Marie Grignon de Montfort, Dévotion à la Sainte Vierge, I. part. n. 1. 1843. p. 34, 41.*

TOME II.



ROME  
DE L'IMPRIMERIE DE SALVIUCCI  
PLACE DES SAINTS APÔTRES.  
1866



HOLY REDEEMER LIBRARY, WINDSOR

Jr-0588

# TABLE DES SOMMAIRES

## DU TOME SECOND.

### CHAP. XI. — NOCES DE CANA.

|                                                                                                                                                                             | Pages. |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| I. Les paroles et les miracles de Jésus-Christ, figuraient des choses plus sublimes et devaient y préparer les esprits.                                                     | 1      |
| II. Les noces de Cana figuraient celles de Jésus-Christ avec l'Église; et le changement de l'eau en vin, figurait l'Eucharistie, par laquelle Jésus-Christ épouse les âmes. | 4      |
| III. À Cana Marie fait paraître sa puissance et sa charité, en demandant le changement mystérieux de l'eau en vin.                                                          | 8      |
| IV. Jésus déclare qu'il ne peut faire ce miracle, parceque le moment marqué par son Père n'est pas encore venu.                                                             | 11     |
| V. À la considération de Marie, Dieu le Père avance ce moment; et Jésus fait le miracle du changement de l'eau en vin.                                                      | 16     |
| VI. En demandant le miracle de Cana, Marie avait en vue d'affermir, les Apôtres, dans la foi en Jésus-Christ.                                                               | 18     |
| VII. À Cana Marie parle au nom de l'Église, et c'est à l'Église que Jésus-Christ parle en s'adressant à Marie.                                                              | 20     |
| VIII. Par les paroles: <i>vinum non habent</i> , Marie demande à Jésus-Christ l'institution de l'Eucharistie en notre faveur.                                               | 21     |
| IX. Jésus-Christ a laissé l'Eucharistie à l'Église à cause de Marie.                                                                                                        | 23     |

#### *Observation sur la réponse de Jésus-Christ:*

|                               |    |
|-------------------------------|----|
| Quid mihi et tibi est mulier? |    |
| Nondum venit hora mea         | 29 |

#### *Réflexions Pratiques.*

|                                                                                                       |    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| I. Marie source du corps de Jésus a consenti a nous le donner en nourriture dans la Sainte Communion. | 32 |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|

|                                                                                                        | Pages. |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| II. Marie nous donne Jésus, et dans lui se donne à nous, toutes les fois que nous communions . . . . . | 32     |
| III. Marie, la véritable Mère des vivants, nous donne le fruit de vie . . . . .                        | 33     |
| IV. Combien nous devons être reconnaissants à Marie pour le bienfait de la Sainte Communion . . . . .  | 32     |
| V. Ce que Marie demande et attend de nous pour un si ineffable bienfait . . . . .                      | 34     |
| VI. Conclusion pratique pour se disposer à communier saintement . . . . .                              | 35     |

CHAP. XII. — INSTITUTION DE L'ADORABLE SACREMENT  
DE L'EUCARISTIE.

|                                                                                                                                                                                                        |    |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| I. Jésus institue l'Eucharistie la veille de sa mort. . . . .                                                                                                                                          | 37 |
| II. En mettant son corps glorieux dans l'Eucharistie, Jésus-Christ prévient sa Résurrection et l'ordre naturel de son sacrifice . . . . .                                                              | 38 |
| III. Pourquoi Marie ne fut point présente de corps à l'institution de l'Eucharistie? . . . . .                                                                                                         | 38 |
| IV. Quoique absente de corps, Marie est présente en esprit à la Cène, et y offre Jésus-Christ . . . . .                                                                                                | 40 |
| V. Jésus-Christ, voulait transformer Saint Jean en soi-même, à la Cène, et se laisser à Marie dans ce disciple après l'Ascension . . . . .                                                             | 42 |
| VI. Tandis que par l'Eucharistie, Jésus-Christ entre en nous: il veut que Saint Jean entre dans sa personne adorable: ce qu'exprime le sommeil de Saint Jean sur la poitrine de Jésus-Christ . . . . . | 43 |
| VII. Jésus-Christ a bien pu changer Saint Jean en soi-même, à la considération de Marie: lui qui, pour nous a changé le pain et le vin en son corps et en son sang . . . . .                           | 44 |
| VIII. À la Cène, Jésus-Christ remplit Saint Jean de son amour filial envers Marie, et lui apprend ce qu'il doit être pour elle. . . . .                                                                | 46 |
| IX. Jésus-Christ, devant être époux de Marie, après sa résurrection, pour produire avec elle l'Église, veut cacher son état glorieux sous l'extérieur de Saint Jean . . . . .                          | 47 |
| X. Par l'Eucharistie, Saint Jean passe déjà à l'état de la résurrection corporelle, n'ayant plus en lui de principe de mort. . . . .                                                                   | 47 |

|                                                                                                                                                   | Pages. |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| XI. Le sommeil de Saint Jean à la Cène, exprima la mort à sa vie propre, et le passage à la vie ressuscitée, qui s'opérait alors en lui . . . . . | 48     |
| XII. Saint Jean, à cause de son état déjà ressuscité, ne peut être mis à mort . . . . .                                                           | 49     |

*Observation sur l'immortalité de Saint Jean l'Évangéliste.*

|                                                                                                                                                            |    |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| I. Les écrivains Ecclesiastiques sont partagés sur cette question: S. Jean est-il mort? . . . . .                                                          | 52 |
| II. Quand il serait prouvé que Saint Jean fut mort: il est certain qu'il a été appelé à exprimer sur la terre, la vie de Jésus-Christ ressuscité . . . . . | 52 |
| III. D'après une ancienne tradition, Saint Jean se serait mis dans un fosse; et peu après, on ne l'y aurait plus trouvé. . . . .                           | 53 |
| IV. D'après une ancienne opinion, Saint Jean ne devrait mourir qu'à la fin du monde . . . . .                                                              | 54 |
| V. Paroles de l'Écriture sur lesquelles on fonde l'opinion: que Saint Jean ne mourra qu'à la fin du monde . . . . .                                        | 54 |
| VI. Docteurs latins qu'on allégué en faveur de cette opinion . . . . .                                                                                     | 55 |
| VII. Docteurs grecs qui favorisent cette opinion. Liturgie grecque . . . . .                                                                               | 58 |
| VIII. Liturgie latine favorable à cette opinion . . . . .                                                                                                  | 60 |

*Réflexions Pratiques.*

|                                                                                                                    |    |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| I. La Sainte Communion devrait, dans un sens, nous rendre semblables à Saint Jean . . . . .                        | 61 |
| II. Dans l'Eucharistie Jésus-Christ nous rend participants de sa vie glorieuse, communiquée à Saint Jean . . . . . | 62 |
| III. Pour plaire à Marie un chrétien doit retracer la vie de Jésus-Christ ressuscité . . . . .                     | 63 |

CHAP. XIII. — MARIE AU CALVAIRE.

|                                                                                          |    |
|------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| I. Pourquoi Marie devait assister au sacrifice de Jésus-Christ sur le Calvaire . . . . . | 65 |
| II. Par ces paroles: <i>Voilà votre Mère: Voilà votre Fils,</i>                          |    |

|                                                                                                                                                                             | Pages. |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| Jésus donne Marie pour mère à S. Jean, et Saint Jean pour Fils à Marie . . . . .                                                                                            | 66     |
| III. Efficacité de ces paroles : <i>Voilà votre Fils</i> . . . . .                                                                                                          | 67     |
| IV. Jésus-Christ, nouvel Adam, devait d'abord être le père de l'Église, et la prendre ensuite pour son épouse, sur le Calvaire . . . . .                                    | 70     |
| V. L'Église n'existant point encore, Jésus-Christ l'épouse par avance, dans la personne de Marie. Saint Jean figure de tous les chrétiens . . . . .                         | 72     |
| VI. Dieu le Père donne au nouvel Adam et à la nouvelle Ève, le Calvaire, pour le lieu de leurs noces. . . . .                                                               | 74     |
| VII. Douleurs qu'endure Jésus-Christ sur la croix, par la vue de nos péchés, et de la colère de son Père allumée contre lui . . . . .                                       | 76     |
| VIII. Douleurs qu'endure Jésus-Christ par la vue de celles de sa Mère . . . . .                                                                                             | 78     |
| IX. Douleurs de Marie sur le Calvaire, pour contribuer à la naissance des chrétiens. . . . .                                                                                | 79     |
| X. Jésus sur la Croix en enfantant l'Église, est un époux de Sang pour Marie, et pour l'Église elle-même . . . . .                                                          | 84     |
| XI. Marie nous considérant tous comme étant substitués à Jésus-Christ dans la personne de Saint Jean, nous offre comme tels à Dieu le Père. . . . .                         | 86     |
| XII. Dieu le Père considère dans Jésus-Christ en Croix, non la personne de son Fils, mais celle de tous les pécheurs                                                        | 87     |
| XIII. Jésus-Christ lui-même nous substituant à sa place, se considère comme couvert de nos crimes . . . . .                                                                 | 89     |
| XIV. Marie accomplit en notre faveur, la figure qu'exprima Rebecca, en substituant Jacob à Esaü son aimé . . . . .                                                          | 90     |
| XV. Signification des circonstances mystérieuses de la substitution de Jacob à Esaü . . . . .                                                                               | 91     |
| XVI. Dieu le Père, comme un autre Isaac aveugle, nous bénit à la place de Jésus-Christ, sur qui il décharge tout le poids de sa colère, allumée contre nous . . . . .       | 94     |
| XVII. La mission que Marie accomplit explique sa constance, et la grandeur de courage, qu'elle fait paraître, en se tenant debout au pied de la Croix de son Fils . . . . . | 97     |
| XVIII. Jésus-Christ engendre l'Église sur le Calvaire, et obtient pour elle l'unité . . . . .                                                                               | 106    |

*Réflexions Pratiques.*

|                                                                                                           |     |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| I. Marie a contribué par ses douleurs à notre naissance spirituelle . . . . .                             | 109 |
| II. Les douleurs de Marie ont été causées surtout par la considération de nos péchés . . . . .            | 109 |
| III. Grandeur incomparable des douleurs de Marie . . . . .                                                | 110 |
| IV. Marie a souffert ces douleurs, afin de nous communiquer ses propres sentiments de pénitence . . . . . | 111 |
| V. Pratiques pour participer à l'esprit pénitent de Marie . . . . .                                       | 112 |

CHAP. XIV. — MYSTÈRE DE LA RÉSURRECTION  
DE NOTRE-SEIGNEUR.

|                                                                                                                                                                                             |     |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| I. Dieu le Père veut réparer, par la Résurrection, la perte que Marie avait soufferte, dans sa condition de Mère de Dieu, en engendrant Jésus-Christ mortel, et non en gloire . . . . .     | 115 |
| II. Marie avait dû acquérir, par les douleurs du Calvaire, la Maternité du Dieu de gloire . . . . .                                                                                         | 116 |
| III. Le corps de Jésus-Christ dans le tombeau, était comme une hostie immolée sur l'autel, attendant le feu du ciel; c'est-à-dire, la clarification que son Père devait lui donner. . . . . | 118 |
| IV. Comment Dieu le Père opéra-t-il la clarification ou la Résurrection de la sainte humanité de son Fils? . . . . .                                                                        | 119 |
| V. La génération temporelle de Jésus-Christ à la gloire, est un mystère incompréhensible qu'il faut adorer . . . . .                                                                        | 120 |
| VI. Dans sa Résurrection, Jésus-Christ est établi <i>Père du siècle futur</i> , pour communiquer la vie divine aux hommes . . . . .                                                         | 121 |
| VII. Dieu le Père, qui avait mis en Marie sa fécondité pour la génération temporelle de son Fils, l'engendre à la gloire par Marie . . . . .                                                | 122 |
| VIII. Jésus-Christ <i>Père du siècle futur</i> , prend Marie pour épouse, afin de communiquer par elle la vie divine, et d'en faire la <i>Mère de tous les vivants</i> . . . . .            | 124 |
| IX. Jésus-Christ, au moment de sa Résurrection, opère bien plus excellemment en Marie, tout ce qu'il doit opérer dans l'Église, jusqu'à la fin des temps . . . . .                          | 126 |
| X. Jésus-Christ <i>Père du siècle futur</i> , donnera par Marie aux hommes, la vie de la gloire . . . . .                                                                                   | 127 |

|                                                                                                                                                     | Pages. |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| XI. Jésus-Christ établi Roi et Juge de tous les hommes, reçoit de son Père la pleine lumière de son nouvel état, et la communique à Marie . . . . . | 129    |
| XII. L'Apocalypse n'est qu'une participation légère des lumières communiquées à Jésus-Christ et à Marie, dans le jour de la résurrection. . . . .   | 131    |
| XIII. Marie, par les communications que Jésus-Christ lui fait, est incomparablement au-dessus de tout le reste de l'Église. . . . .                 | 133    |

*Éclaircissement sur ces paroles de M. Olier.*

|                                                                                                                                                                                                                                 |     |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Le Père éternel, en ressuscitant Jésus-Christ, lui révèle la lumière de son état (de Juge), qu'il avait voulu lui tenir caché en quelque chose avant sa mort: il lui fait voir le jugement des hommes et celui des démons . . . | 134 |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|

*Réflexions Pratiques.*

|                                                                                                       |     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| I. Sainte joie, en considérant les augustes prérogatives de Marie . . . . .                           | 140 |
| II. Nous adresser à Marie, pour qu'elle demande la conversion des âmes qui nous sont chères . . . . . | 140 |
| III. Demander pour nous à Marie la grâce de la ferveur . . .                                          | 141 |

CHAP. XV. — ASCENSION ET PENTECÔTE.

*Comme véritable mère des vivants, Marie reçoit le Saint-Esprit en plénitude; Jésus-Christ se donne singulièrement à elle, par la sainte Communion*

|                                                                                                                                               |     |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| I. L'Ascension de Jésus-Christ devait être visible aux hommes. . . . .                                                                        | 143 |
| II. Marie serait montée au ciel avec Jésus-Christ, si elle n'eût été chargée de procurer par ses soins, l'établissement de l'Église . . . . . | 144 |
| III. Jésus-Christ a pour témoins de son Ascension, l'ancien et le nouveau Testament et même les Anges . . . . .                               | 146 |
| IV. Jésus-Christ doit à Marie la gloire dont il jouit comme Rédempteur . . . . .                                                              | 146 |

Pages.

|                                                                                                                                                                                             |     |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| V. Pourquoi Marie fut-elle présente dans l'assemblée des Apôtres au Cénacle? . . . . .                                                                                                      | 148 |
| VI. Au Cénacle, Marie reçoit l'Esprit Saint en plénitude, tandis qu'il n'est donné aux autres que par portions . . . . .                                                                    | 149 |
| VII. Différence des effets produits en Marie par l'Esprit Saint, au jour de la Pentecôte, et de ceux qu'il avait produits en elle, au moment de l'Incarnation. . . . .                      | 151 |
| VIII. Dans le Cénacle, Marie reçoit du Saint-Esprit des dons proportionnés à la vocation qu'elle avait à remplir, pour procurer l'établissement de l'Église . . . . .                       | 153 |
| IX. Avant que les Apôtres célèbrent le Saint Sacrifice, il fallait que Jésus-Christ fut monté au ciel; et qu'il eût envoyé son Esprit. Marie communie alors pour la première fois . . . . . | 154 |
| X. L'Eucharistie était nécessaire à l'Église, même après la descente du Saint-Esprit. Effets qu'elle devait produire dans les chrétiens . . . . .                                           | 156 |
| XI. Jésus-Christ se donne à Marie dans l'Eucharistie pour d'autres motifs. I. par un effet de son amour immense pour Marie . . . . .                                                        | 157 |
| XII. II Jésus-Christ se donne à Marie dans l'Eucharistie, pour lui communiquer ses lumières avec plus d'abondance . . . . .                                                                 | 157 |
| XIII. III. Jésus-Christ se donne à Marie dans l'Eucharistie, pour opérer avec elle la conversion du monde . . . . .                                                                         | 158 |
| XIV. IV. Jésus-Christ se donne à Marie dans l'Eucharistie, afin de la rendre pleinement Mère du Dieu de gloire . . . . .                                                                    | 159 |

*Réflexions Pratiques*

|                                                                                                   |     |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| I. Marie veut nous mettre en part de tous ses biens . . . . .                                     | 161 |
| II. Marie veut nous communiquer ses mérites, à cause de sa charité parfaite envers Dieu . . . . . | 161 |
| III. À cause de sa charité maternelle envers nous . . . . .                                       | 162 |
| IV. C'est pour suppléer à l'indigence de ses enfants que Marie a acquis tant de mérites . . . . . | 162 |
| V. Les mérites de Marie lui sont comme superflus pour elle-même . . . . .                         | 163 |

CHAP. — MARIE CONTRIBUE À DONNER DES ENFANTS À DIEU,  
PAR LES SACREMENTS; ET COOPÈRE AVEC SAINT PIERRE  
À LA FORMATION DE L'ÉGLISE.

|                                                                                                                                                                                 |     |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| I. Marie, comme Épouse de Jésus-Christ glorifié, a la fécondité pour le produire dans les âmes . . . . .                                                                        | 165 |
| II. Comme <i>Père du siècle futur</i> , Jésus-Christ a la fécondité pour donner la vie nouvelle aux âmes . . . . .                                                              | 165 |
| III. Jésus-Christ met Marie en participation de sa fécondité pour donner la vie nouvelle aux âmes. Union ineffable de Jésus-Christ avec Marie . . . . .                         | 166 |
| IV. Comme Mère du Dieu de gloire, Marie a la fécondité pour le produire dans les âmes, par les Sacrements, surtout par l'Eucharistie . . . . .                                  | 167 |
| V. Jésus-Christ ne pouvant être Époux visible de l'Église, met Saint Pierre à sa place, et exerce par lui les fonctions d'Époux . . . . .                                       | 171 |
| VI. Quoique dirigés par l'Esprit de Jésus-Christ vivant en eux, les Apôtres étaient soumis à Saint Pierre, et travaillaient dans l'apostolat de Saint Pierre . . . . .          | 173 |
| VII. Saint Pierre avait puissance, à l'extérieur, même sur la Très-Sainte Vierge, quoiqu'à l'intérieur, il reçut tout par elle . . . . .                                        | 179 |
| VIII. Saint Pierre, époux visible de l'Église à la place de Jésus-Christ, engendre, avec Marie, mère des vivants, les âmes à la vie divine . . . . .                            | 180 |
| IX. Marie porte ainsi tout l'Église dans son sein, en récompense du zèle qu'elle a fait paraître pour elle . . . . .                                                            | 182 |
| <i>Réflexions Pratiques sur la récitation du Chapelet.</i>                                                                                                                      |     |
| I. Vénérer la plénitude de grâce communiquée à Marie . . . . .                                                                                                                  | 186 |
| II. Occupations en récitant le <i>Credo</i> , les <i>Pater</i> et les trois premiers dizains . . . . .                                                                          | 186 |
| III. Occupations en récitant les trois derniers dizains . . . . .                                                                                                               | 187 |
| CHAP. XVII. — MARIE FORME JÉSUS-CHRIST DANS LES AMES<br>PAR LA PRÉDICATION DES APÔTRES.                                                                                         |     |
| I. Au jour de la Pentecôte, Jésus-Christ était descendu, par son Esprit dans les Apôtres, pour publier par leurs bouches, les ordres de son Père, dans tout l'Univers . . . . . | 191 |

|                                                                                                                                                                                                                                         | Pages. |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| II. Marie n'exerçait extérieurement aucune fonction; et pourtant ayant en soi la plénitude du don Apostolique, elle envoyait secrètement des ouvriers partout, et dirigeait les Apôtres, quoique toujours soumis à S. Pierre leur chef. | 192    |
| III. Sentiments admirables de Marie dirigeant les Apôtres.                                                                                                                                                                              | 196    |
| IV. Si Marie dirigeait intérieurement les Apôtres, c'est qu'ils ne recevaient aucun don de Jésus-Christ, qu'elle ne l'eût reçu d'abord elle-même de Dieu le Père, qui par elle communiquait tout à son Fils . . . . .                   | 198    |
| V. Si Marie dirigeait les Apôtres, c'est qu'ils ne recevaient aucune communication de Jésus-Christ que par les mains de Marie, le sacrement universel de ses grâces . . . . .                                                           | 199    |
| VI. Marie étant comme le cou de l'Église, les Apôtres recevaient par elle tous les dons nécessaires à la formation du corps mystique de Jésus-Christ . . . . .                                                                          | 202    |
| VII. Les Apôtres comme simples instruments, étaient conduits au gré du Saint-Esprit, sur les dons duquel Marie avait une pleine puissance. . . . .                                                                                      | 204    |
| VIII. L'Esprit Saint ne se communiquant aux Apôtres que par Marie, c'est elle qui les éclaire, qui les anime: étant rendue elle-même toute ardeur pour faire gloirifier Dieu.                                                           | 207    |
| IX. Marie contient en éminence toute la force des hommes apostoliques, toute la perfection de l'Église et celle des Anges.                                                                                                              | 210    |
| X. Cette femme de l'Apocalypse qui est revêtue du soleil, exprime la plénitude de la communication de soi-même, que Jésus-Christ fait à Marie. . . . .                                                                                  | 213    |
| XI. Cette femme, qui a douze étoiles autour de sa tête et la lune sous ses pieds, exprime que Marie est principe de hiérarchie pour le ciel et pour l'Église militante. . . . .                                                         | 216    |
| XII. Jésus-Christ est la source de toute la splendeur de l'Église du ciel et de celle de la terre; Marie n'est qu'un instrument dont il se sert pour la répandre . . . . .                                                              | 218    |
| XIII. Prière à Marie, Mère de l'Église. . . . .                                                                                                                                                                                         | 219    |

*Réflexions Pratiques*

*sur la prière: O Jésus vivant en Marie etc.*

|                                                                  |     |
|------------------------------------------------------------------|-----|
| I. Jésus-Christ veut nous communiquer sa vie par Marie . . . . . | 220 |
| II. La prière, ô Jésus exprime les effets de cette vie . . . . . | 220 |

|                                                                           | Pages. |
|---------------------------------------------------------------------------|--------|
| III. Explication de ces paroles : <i>dans l'Esprit de votre Sainteté.</i> | 221    |
| IV. Explication de ces paroles : <i>dans la plénitude de votre force.</i> | 221    |
| V. <i>Dans la perfection de vos voies . . . . .</i>                       | 221    |
| VI. <i>Dans la vérité de vos vertus . . . . .</i>                         | 222    |
| VII. <i>Dans la communion de vos mystères . . . . .</i>                   | 222    |

CHAP. XVII. — MARIE UNIE À SAINT JEAN  
TRAVAILLE EFFICACEMENT À L'ÉTABLISSEMENT ET À LA  
SANCTIFICATION DE L'ÉGLISE.

|                                                                                                                                                                              |     |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| I. Marie ne pouvait procurer l'établissement de l'Église que par l'efficace du Sacrifice de l'autel. . . . .                                                                 | 225 |
| II. Marie ne pouvant offrir extérieurement le Sacrifice de l'autel, Saint Jean lui avait été donné pour son supplément . . . . .                                             | 225 |
| III. Saint Jean, comme prêtre, devait faire rentrer Marie dans ses droits sur Jésus-Christ, dont elle s'était dépossédée au Calvaire . . . . .                               | 226 |
| IV. Saint Jean, devant transporter à Marie le fruit du saint sacrifice, reposa seul sur la poitrine de Jésus à la Gène, et fut seul témoin du Sacrifice de la Croix. . . . . | 228 |
| V. Saint Jean est l'expression de Jésus-Christ, Père du siècle futur, communiquant avec Marie, sa vie aux hommes . . . . .                                                   | 230 |
| VI. Saint Jean était pour Marie comme un ciboire, qui lui offrait l'intérieur de Jésus-Christ ressuscité. . . . .                                                            | 231 |
| VII. Occupations intérieures de la Très-Sainte Vierge, pendant sa vie voyageuse . . . . .                                                                                    | 234 |
| VIII. Jésus-Christ ressuscité communiquait les effets des mystères à Marie, plus parfaitement, qu'il ne l'avait fait durant sa vie . . . . .                                 | 236 |
| IX. Effets que la grâce des mystères de Jésus-Christ produisait en Saint Jean . . . . .                                                                                      | 237 |
| X. Les communications de Jésus à Marie étaient continuelles . . . . .                                                                                                        | 237 |
| XI. Depuis sa Résurrection, Jésus-Christ a pour Marie des sentiments tout autres, que ceux qu'il avait eus auparavant. . . . .                                               | 238 |
| XII. Union inexprimable que Jésus vivant en S. Jean avait avec la Très-Sainte Vierge; leur mutuel amour. . . . .                                                             | 239 |
| XIII. Saint Jean profita pour lui-même des communications de Jésus à Marie. . . . .                                                                                          | 241 |
| XIV. Respect et amour de S. Jean pour Marie. . . . .                                                                                                                         | 242 |

|                                                                                                    | Pages. |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| XV. Vue que Marie avait de l'intérieur de Saint Jean, sa sollicitude maternelle pour lui . . . . . | 243    |

*Réflexions Pratiques.*

|                                                                                                   |     |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| I. Pieux usage d'offrir le Saint Sacrifice dans les intentions de la Très-Sainte Vierge . . . . . | 214 |
| II. Légitimité de cette pratique et de la Sainte Communion dans les intentions de Marie. . . . .  | 245 |
| III. Combien cette pratique doit être agréable à Marie. . . . .                                   | 245 |
| IV. Pratique chère au Père de Bérulle, au Père de Condren, à M. Olier . . . . .                   | 246 |
| V. Pratique efficace dans ses effets . . . . .                                                    | 246 |
| VI Cette pratique, est un moyen de témoigner à Marie notre reconnaissance. . . . .                | 247 |
| VII. Pratique avantageuse pour nous mêmes . . . . .                                               | 247 |

*Digression sur la vocation de Saint Jean et celle de Saint Pierre, pour servir d'éclaircissement au chapitre précédent.*

|                                                                                                                                                                                      |     |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| I. Saint Jean, choisi parmi les Apôtres, pour être l'expression de l'amour de Jésus-Christ envers la Très-Sainte Vierge. . . . .                                                     | 249 |
| II. Saint Pierre est choisi, pour représenter Jésus-Christ dans son état d'infirmité, et Saint Jean dans l'état de sa résurrection . . . . .                                         | 251 |
| III. Saint Pierre est donné pour modèle de pénitence à l'Église; Saint Jean, image de Jésus ressuscité est donné à Marie, qui n'a plus à souffrir les douleurs du Calvaire . . . . . | 252 |
| IV. Saint Jean, donné à Marie, représentait le corps mystique de Jésus-Christ, et Saint Pierre le chef . . . . .                                                                     | 253 |
| V. Saint Jean est le cœur de l'Église: pour cela sa vie est cachée; celle de S. Pierre est visible et éclatante, comme étant le chef de l'Église . . . . .                           | 255 |
| VI. Saint Pierre, comme chef, prononçait les oracles; mais tirait tout de Saint Jean, par qui Jésus-Christ éclairait tous les autres Apôtres . . . . .                               | 256 |
| VII. Saint Jean représente Jésus-Christ pasteur invisible, régnant après sa Résurrection . . . . .                                                                                   | 258 |

|                                                                                                                                                   | Pages. |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| VIII. Saint Jean pasteur invisible était soumis à S. Pierre, comme au signe sensible de l'unité de Dieu, où toute l'Église doit aboutir . . . . . | 260    |
| IX. L'apostolat persévère toujours dans les seuls successeurs de Saint Pierre; ils sont l'hypostase de l'Église . . . . .                         | 260    |

*Explication que M. Olier donne de ces paroles  
de Saint Jean.*

|                                                                                                                          |     |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Le monde ne contiendrait pas les livres, où seraient racontées en détail, les autres choses que Jésus a faites . . . . . | 264 |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|

CHAP. XIX. — ASSOMPTION DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE.  
SAINTS DÉSIRS DE MARIE; SA DOUCE ET SAINTE MORT;  
ELLE S'ÉLÈVE AU CIEL.

|                                                                                                                                                                     |     |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| I. L'extérieur de Marie attirait les cœurs à Dieu . . . . .                                                                                                         | 269 |
| II. Marie souffrait des peines excessives, dans l'attente où elle était d'aller se réunir à Jésus-Christ dans le ciel . . . . .                                     | 271 |
| III. Marie soupirait toujours après l'accroissement des perfections de Jésus-Christ en elle. . . . .                                                                | 272 |
| IV. Marie ayant à choisir entre trois partis, choisit la mort pour aller jouir aussitôt de Jésus-Christ dans le ciel . . . . .                                      | 274 |
| V. Marie, encore exilée sur la terre, adresse ses amoureuses plaintes à Jésus-Christ . . . . .                                                                      | 276 |
| VI. Jésus-Christ invite Marie à quitter la terre, et à aller se réunir à lui dans le ciel . . . . .                                                                 | 277 |
| VII. Marie, par sa mort bienheureuse, laisse l'Église toute embaumée des parfums de ses vertus . . . . .                                                            | 279 |
| VIII. Affliction de l'Église, qui, par l'Assomption de Marie au ciel, se voit privée de sa consolation la plus douce. . . . .                                       | 283 |
| IX. Marthe, dans le repas de Béthanie, fut la figure de l'Église militante, et Madeleine figura la Très-Sainte Vierge montée au ciel. . . . .                       | 284 |
| X. Les plaintes de Marthe, de ce qu'elle n'était pas aidée dans son travail par sa sœur, figurèrent celles de l'Église à la mort de la Très-Sainte Vierge . . . . . | 287 |
| XI. La correction de Jésus-Christ à Marthe s'adressait mystérieusement à l'Église . . . . .                                                                         | 288 |

|                                                                                                                                    | Pages. |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| XII. Pourquoi le jour de l'Assomption, l'Église récite-t-elle l'Évangile du repas de Béthanie et l'Introït <i>Gaudeamus</i> , etc. | 289    |
| XIII. Motifs personnels pour l'Église de se réjouir de l'Assomption de Marie . . . . .                                             | 290    |

CHAP. XX. — GLOIRE DE MARIE DANS LE CIEL.

|                                                                                                                                |     |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| I. Dons singuliers faits à Marie par Jésus-Christ dans le ciel, qui ne seront jamais communiqués à personne . . . . .          | 293 |
| II. Ces dons singuliers sont la récompense des humiliations que Marie a endurées avec Jésus-Christ . . . . .                   | 296 |
| III. Amour mutuel et union de Jésus et de Marie dans le ciel.                                                                  | 296 |
| VI. Dans le ciel, Marie est Reine des Anges, dont elle est aussi le supplément, pour louer Jésus-Christ . . . . .              | 298 |
| V. Marie est Reine de tous les Saints . . . . .                                                                                | 302 |
| VI. Marie communique aux Anges et aux Saints du ciel, toute la splendeur dont ils brillent . . . . .                           | 304 |
| VII. Dans Marie, Dieu le Père reçoit extérieurement les hommages qui lui sont dûs, comme Père de Jésus-Christ . . . . .        | 307 |
| VIII. Jésus-Christ donne à Marie toute sa puissance sur la terre. Dieu le Père accorde tout aux prières de Marie . . . . .     | 308 |
| IX. Si Marie est toute-puissante, c'est, non pas à titre de justice, mais de la charité du Père et du Fils pour elle . . . . . | 311 |

*Réflexions Pratiques sur les petit Office  
de la Très-Sainte Vierge.*

|                                                                                                                                   |     |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| I. Le petit Office de la Très-Sainte Vierge a pour objet les grandeurs de Marie dans son Assomption . . . . .                     | 315 |
| II. 1 <sup>re</sup> leçon: l'amour de Marie pour Dieu, pendant sa vie; sa puissance après sa mort . . . . .                       | 315 |
| III. 2 <sup>e</sup> leçon: puissance de Marie sur l'Église militante, et sur l'Église triomphante . . . . .                       | 316 |
| IV. 3 <sup>e</sup> leçon: Marie comparée au cèdre du Liban. Pourquoi?                                                             |     |
| V. Pourquoi Marie est comparée à un cyprès planté sur la montagne de Sion . . . . .                                               | 318 |
| VI. Marie comparée au palmier, aux rosiers de Jéricho, à un olivier dans la campagne, à un platane dans un grand chemin . . . . . | 319 |

|                                                                                                                                                                   | Pages. |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| VII. Marie comparée au cinnamome, au baume, et à la myrrhe.                                                                                                       | 321    |
| VIII. Motifs de la distribution du petit Office en diverses Heures.<br>De l' <i>Ave Maria</i> , qui précède chaque Heure. Matines et<br>Laudes . . . . .          | 322    |
| IX. Les quatre petites Heures, signifient que toute notre vie<br>devrait être employée aux louanges de Marie, et à invo-<br>quer sa protection sur nous . . . . . | 323    |
| X. Vêpres du petit Office . . . . .                                                                                                                               | 324    |
| XI. Complies du petit Office . . . . .                                                                                                                            | 324    |
| XII. Du chant de l'Office divin en général; et du chant des Offices<br>en l'honneur de la Très-Sainte Vierge . . . . .                                            | 325    |

CHAP. XXI. — MARIE EST NOTRE MÉDIATRICE AUPRÈS  
DE JÉSUS-CHRIST.

|                                                                                                                                                         |     |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| I. Les Anges destinés à honorer les perfection de Dieu, ne<br>peuvent les honorer dignement que par Jésus-Christ,<br>leur médiateur . . . . .           | 327 |
| II. Les hommes destinés à honorer les perfections de Jésus-<br>Christ ne peuvent les louer dignement, sans s'unir à<br>Marie, leur médiatrice . . . . . | 328 |
| III. Pourquoi l'Eglise a-t-elle recours à la médiation de Marie,<br>pour louer Jésus-Christ? . . . . .                                                  | 328 |
| IV. Le recours de l'Eglise à la médiation de Marie, n'est point<br>injurieux à la miséricorde de Jésus-Christ, ni au Père<br>éternel . . . . .          | 329 |
| V. Combien le recours à la médiation de Marie est agréable<br>à Jésus. . . . .                                                                          | 330 |
| VI. Combien le recours à Marie est avantageux à l'Eglise. . . . .                                                                                       | 331 |
| VII. Combien il nous est avantageux que Marie soit la dispen-<br>satrice des mérites de Jésus-Christ . . . . .                                          | 333 |
| VIII. Si nous n'employions la médiation de Marie, Jésus-Christ<br>pourrait nous refuser nos demandes . . . . .                                          | 334 |
| IX. La médiation de Marie particulièrement utile aux âmes qui<br>commencent à servir Dieu . . . . .                                                     | 338 |
| X. Puissance de la prière de Marie sur le cœur du Père éternel,<br>son époux. . . . .                                                                   | 339 |

*Réflexions Pratiques. Occupations sur les grandeurs  
de la Très-Sainte Vierge, en récitant le Chapelet.*

|                                       |     |
|---------------------------------------|-----|
| Sur la Croix . . . . .                | 340 |
| Sur le premier gros grain . . . . .   | 340 |
| Sur les trois petits grains . . . . . | 340 |
| Sur le premier dizain . . . . .       | 341 |
| Sur le second dizain . . . . .        | 341 |
| Sur le troisième dizain . . . . .     | 342 |
| Sur le quatrième dizain . . . . .     | 342 |
| Sur le cinquième dizain . . . . .     | 343 |
| Sur le sixième dizain . . . . .       | 343 |

CHAP. XXII. — MARIE EST L'AVOCATE DES PÉCHEURS.

|                                                                                                                                                  |     |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| I. Jésus-Christ depuis sa résurrection devrait condamner les pécheurs . . . . .                                                                  | 345 |
| II. Jésus-Christ, comme hostie consommée au Très-Saint Sacrement, devrait condamner les pécheurs . . . . .                                       | 345 |
| III. Marie qui est constituée avocate, et non pas juge, supplie efficacement pour nous à qui elle est obligée de son élévation . . . . .         | 346 |
| IV. La femme de Thécua, qui obtint le pardon d'Absalon, fut une figure de la puissance de Marie en notre faveur auprès de Jésus-Christ . . . . . | 351 |
| V. Marie, par sa médiation, adoucit aux pécheurs l'amertume de la pénitence . . . . .                                                            | 353 |
| VI. Marie lie la puissance de Jésus-Christ, pour l'empêcher de châtier les coupables . . . . .                                                   | 355 |
| VII. Samson était une figure de Jésus-Christ entré en possession de la puissance divine . . . . .                                                | 357 |
| VIII. Samson découvre son secret à Dalila, laquelle le rend impuissant de nuire aux Philistins . . . . .                                         | 358 |
| IX. Dalila fut une figure de Marie, qui empêche Jésus-Christ de punir les pécheurs, et le livre à la mort, pour assurer leur salut . . . . .     | 359 |
| X. Puissance de Marie sur le cœur du Père éternel, lorsqu'elle lui offre sa pénitence pour les pécheurs . . . . .                                | 363 |

|                                                                                                                                                                                               | Pages. |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| XI. Avantage que les pécheurs trouvent dans leur affection pour Marie. Malheur de ceux qui la méprisent . . . . .                                                                             | 365    |
| XII. M. Olier rédevable de sa conversion à Marie; la mère Agnès reçoit ordre de prier pour lui . . . . .                                                                                      | 370    |
| XIII. Pénitences affreuses de la mère Agnès pour M. Olier . . . . .                                                                                                                           | 372    |
| XIV. Sentiments d'action de grâces de M. Olier envers Dieu, et envers la Très-Sainte Vierge . . . . .                                                                                         | 372    |
| <i>Observation sur ces paroles de M. Olier: La difficulté est de faire changer à Jésus-Christ sa qualité de juge, en celle d'avocat; et c'est ce que fait la Très-Sainte Vierge . . . . .</i> |        |
|                                                                                                                                                                                               | 374    |

CHAP. XXIII. — DÉVOTION À LA VIE INTÉRIEURE  
DE JÉSUS EN MARIE.

|                                                                                                                                                                                                          |     |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| I. La communication que Jésus-Christ fait de sa vie à la Très-Sainte Vierge, surpasse incomparablement celle qu'il en fait à l'Église . . . . .                                                          | 381 |
| II. Les Apôtres, en parlant de la communication de Jésus-Christ à l'Église, ont exalté, par là même, celle qu'il a faite à Marie, bien supérieure à l'autre; et que nous ne pouvons comprendre . . . . . | 283 |
| III. Par cette communication parfaite, Marie est toute transformée en Jésus, qui ne veut et n'opère rien qu'avec elle. . . . .                                                                           | 385 |
| IV. Les fondateurs d'Ordres ont honoré Marie comme tutrice de leurs sociétés. Il faut faire un pas de plus, et rendre nos devoirs à Jésus vivant en Marie . . . . .                                      | 386 |
| V. Partout où est Jésus, il n'est pas séparé de Marie, portant toujours en lui la source de la vie qu'il lui communique sans cesse. . . . .                                                              | 391 |
| VI. Dieu réservait pour notre temps la dévotion à la vie de Jésus vivant en Marie . . . . .                                                                                                              | 392 |
| VII. En nous appelant à honorer sa vie dans Marie, Jésus-Christ veut nous en rendre nous-mêmes participants . . . . .                                                                                    | 392 |
| VIII. Invitation que Marie nous fait de participer à la vie de Jésus en elle, et d'être les Apôtres de cette dévotion . . . . .                                                                          | 394 |
| IX. Avantages inappréciables de la dévotion à la vie de Jésus vivant en Marie . . . . .                                                                                                                  | 395 |

|                                                                                                                               | Pages. |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| X. Nécessité pour les prêtres d'être unis à Marie, afin de remplir dignement leurs fonctions . . . . .                        | 396    |
| XI. Nécessité pour les cleres et les prêtres du Séminaire de Saint-Sulpice d'honorer la vie de Jésus en Marie . . . . .       | 398    |
| XII. Bonheur des âmes qui se consacrent à honorer la vie de Jésus en Marie . . . . .                                          | 399    |
| XIII. A quelles marques peut-on reconnaître qu'on est appelé à honorer particulièrement la vie intérieure de Marie? . . . . . | 400    |
| XIV. Fondement de la solide piété envers l'intérieur de Marie: L'amour de notre propre abjection . . . . .                    |        |
| XV. Nous convaincre d'abord de notre néant et de notre inclination à tout mal . . . . .                                       | 403    |
| XVI. Nous convaincre de notre orgueil; en gémir et nous en condamner devant Dieu. . . . .                                     | 403    |
| XVII. Divers devoirs à rendre à l'intérieur de Marie. Devoir d'appartenance. . . . .                                          | 405    |
| XVIII. Devoir de dépendance . . . . .                                                                                         | 405    |
| XIX. Devoir d'adhérence . . . . .                                                                                             | 407    |
| XX. Devoir de ressemblance. Marie modèle pour les Vierges et pour les personne mariées . . . . .                              | 410    |
| XXI. Marie modèle pour le clergé en général . . . . .                                                                         | 411    |
| XXII. Marie modèle pour chaque ordre particulier du clergé . . . . .                                                          | 412    |

*Exercice pour former en soi l'intérieur de la Très-Sainte Vierge, avant de commencer les principales actions de la journée. . . . .* 415

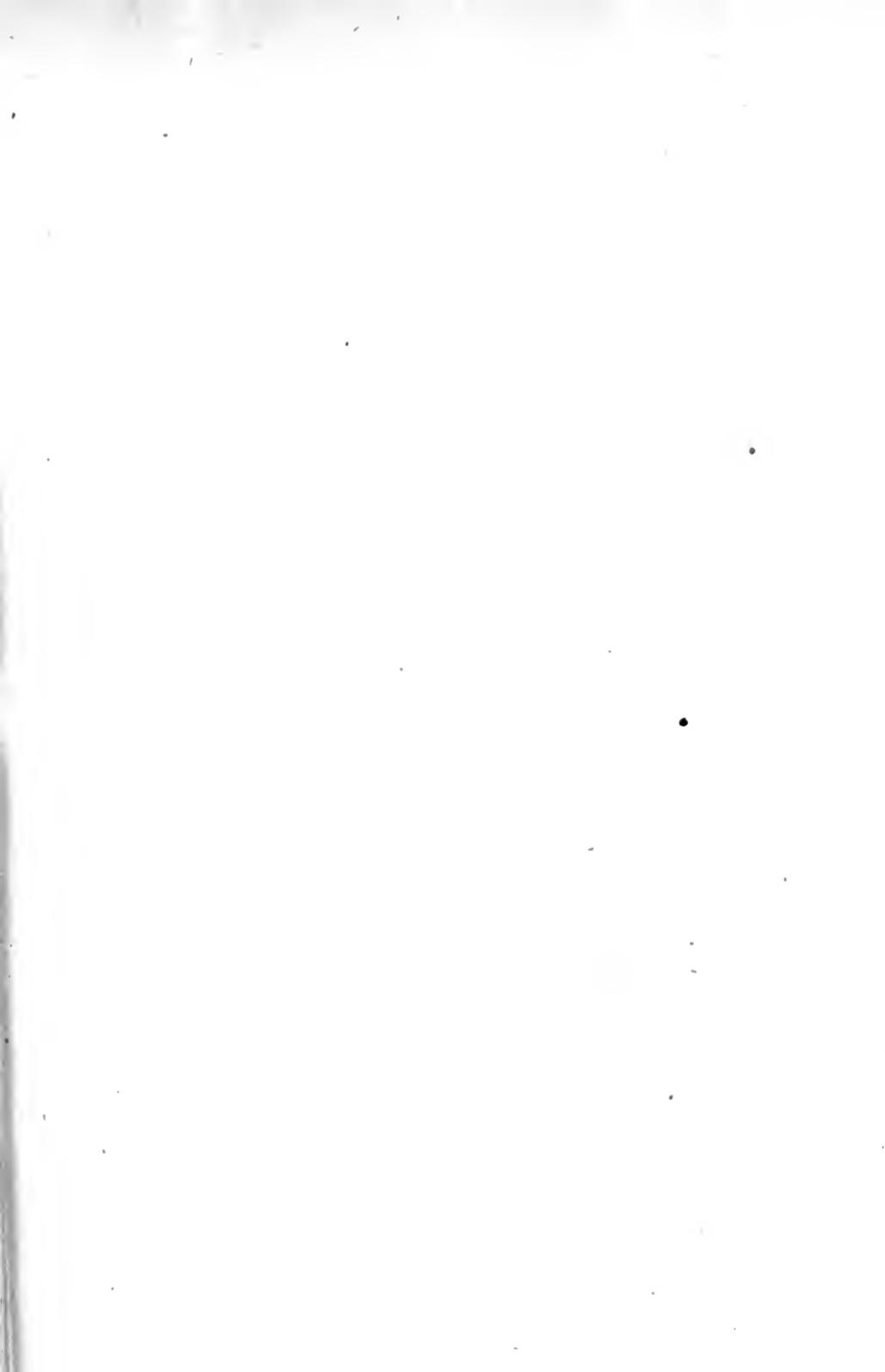
*Autre Exercice plus court, qu'on peut faire avant les principales actions de la journée . . . . .* 417

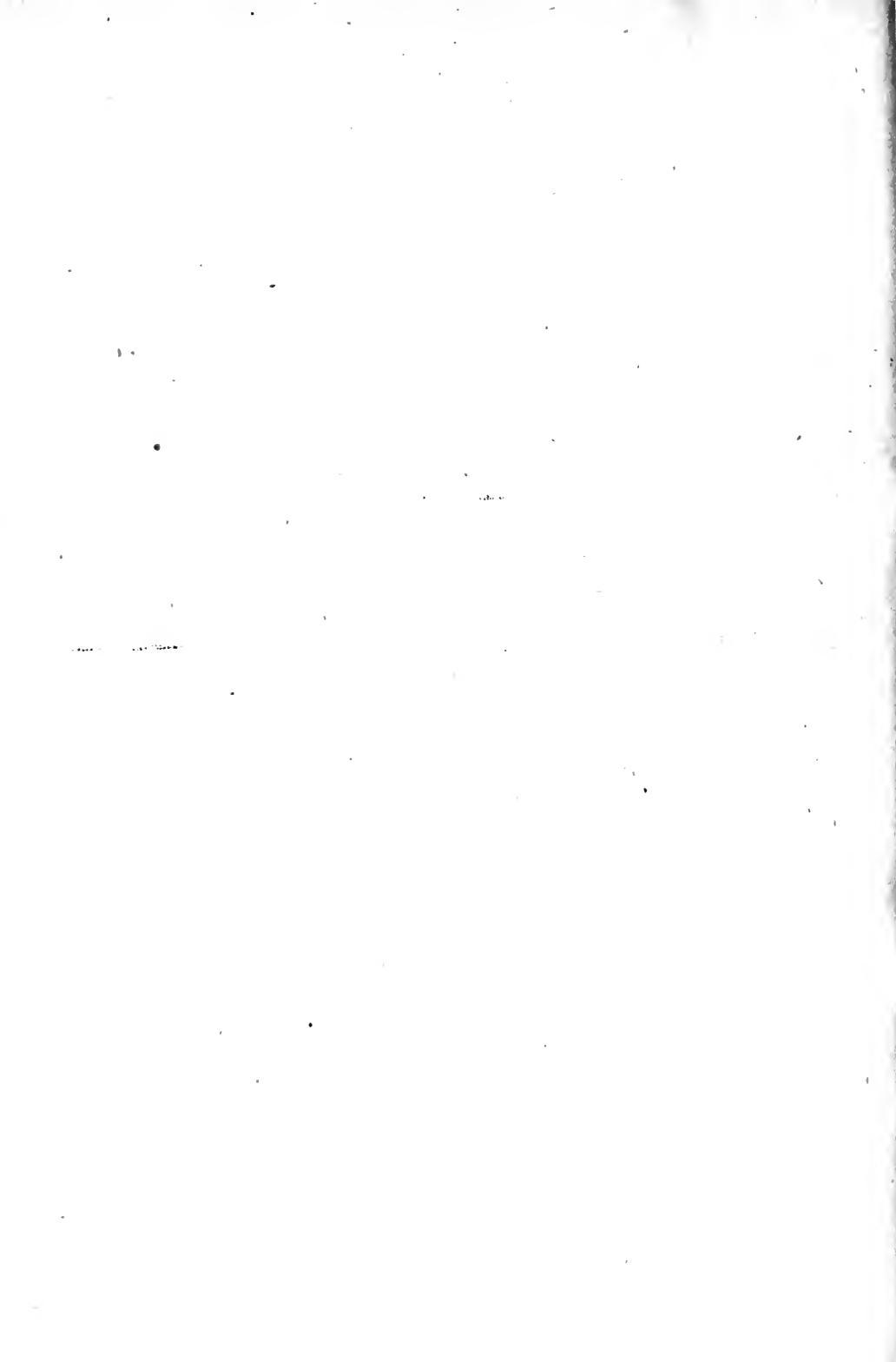
*Acte à Jésus pour qu'il forme en nous l'intérieur de Marie* 417

*Réflexions pratiques sur la vie de Jésus en Marie, ou de la vie intérieure de la Très-Sainte Vierge. Sujet de peintures et de gravures relatifs à cette dévotion.*

I. La dévotion à la vie intérieure de Marie, moyen dont M. Olier se sert, pour assurer le succès des œuvre qu'il avait à entreprendre . . . . . 419

|                                                                                                                                                                      | Pages |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| II. M. Olier fait graver deux estampes, pour rendre sensible cette dévotion, et en faciliter la pratique . . . . .                                                   | 411   |
| III. Les premiers disciples de M. Olier furent les imitateurs de sa piété envers l'Intérieur de Marie . . . . .                                                      | 421   |
| IV. Cette dévotion doit être la grâce propre de Saint-Sulpice.                                                                                                       | 421   |
| V. Pour conserver et répandre cette dévotion, les premiers disciples de M. Olier composent l'Office de la Vie intérieure de Marie . . . . .                          | 422   |
| VI. Approbation de cet Office par l'autorité du Saint-Siège Apostolique . . . . .                                                                                    | 422   |
| <br><i>Office en l'honneur de la vie intérieure de la Très-Sainte Vierge . . . . .</i>                                                                               |       |
|                                                                                                                                                                      | 423   |
| Jours dans l'Octave . . . . .                                                                                                                                        | 447   |
| Messe pour la fête de la vie intérieure de la Très-Sainte Vierge . . . . .                                                                                           | 478   |
| <br><i>La Très-Sainte Vierge honorée par M. Olier comme la Reine du Séminaire de Saint-Sulpice, et comme le canal de toutes les grâces de Dieu sur cette maison.</i> |       |
| I. Construction du Séminaire de Saint-Sulpice; M. Olier veut que Marie en soit considérée comme la fondatrice et la Reine . . . . .                                  | 487   |
| II. M. Olier refuse le titre de fondateur du Séminaire, et veut que tout y annonce que Marie en est la Dame et la Souveraine . . . . .                               | 488   |
| III. Triomphe de Marie, que M. Olier fait représenter, dans la chapelle du séminaire . . . . .                                                                       | 489   |
| IV. M. Olier veut que les autres tableaux de la chapelle représentent Marie comme canal de toutes les grâces. . . . .                                                | 491   |
| V. Saint Jean l'Évangéliste et Saint Joseph, donnés pour seconds patrons au séminaire . . . . .                                                                      | 491   |
| VI. La Présentation de Marie au Temple, fête patronale du séminaire; rénovation des promesses cléricales. . . . .                                                    | 492   |
| VII. La rénovation des promesses cléricales, source de grâce pour le séminaire de Saint-Sulpice. . . . .                                                             | 493   |
| VIII. Rit observé dans cette cérémonie . . . . .                                                                                                                     | 494   |





## CHAPITRE XI.

## NOCES DE CANA.

Toutes les paroles de l'Écriture, quoique en apparence très-légères et très-simples, sont pleines de mystères; et contiennent des sens admirables et profonds, parce qu'ayant été écrites par des auteurs sacrés, dans la lumière du Saint Esprit, qui les éclairait en les écrivant, elles comprennent des sens conformes à l'étendue et à la grandeur de cette lumière. \* Ainsi, les moindres paroles de Notre-Seigneur renferment quelque chose de mystérieux, à cause de l'esprit infini qui les produisait : \* par exemple, celles-ci: *Appelez Marie*, dites à l'occasion de la *résurrection de Lazare*. Car si Notre-Seigneur opéra ce miracle, le plus célèbre de ses prodiges, ce fut, selon *Saint Pierre Chrysologue*, par l'invocation de *Marie*, ou bien plutôt à la présence de son nom (1). *Appelez Marie*, \* dit Jésus-Christ au sujet de la sœur de *Marthe*; mais voulant exprimer par là, comme il plait à sa bonté de me le montrer, la puissance de ce nom sur son esprit, et celle de la personne auguste qu'il signifie, la Très-Sainte Vierge sa Mère. \*

I.  
Les paroles et les miracles de Jésus-Christ, figuraient des choses plus sublimes et devaient y préparer les esprits.

\* *Mémoires*,  
Tom. III, p. 95.

\* *Ibid.* p. 90.

\* *Joan. Cap.*  
XI, v. 28.

\* *Mémoires*.  
Tom. III, p. 77.

(1) *S. Petri Chrysologi, Serm. 64 de Resurrect. Lazari, Serm. II Biblioth. Patr. Tom. VII. p. 895.* Martha mittitur ad Mariam, quia sine Maria, nec fugari mors poterat, nec vita poterat reparari. Veniat Maria, veniat materni nominis bajula, ut videat homo, quatenus prodeant ab inferis mortui, mortui exeant de sepulchris.

*S. Bernard Serm. II. super Missus.* Si insurgant venti tentationum, si incurras scopulos tribulationum, respice stellam, *Voca Mariam.* Si jactaris superbiae undis . . . *voca Mariam etc.*

De même en était-il des actions du Fils de Dieu sur la terre. Il n'en faisait aucune, il ne se passait rien dans sa personne divine, où il n'y eût quelque chose de mystérieux \* (1). Il ne s'est pas contenté des figures de l'ancien Testament, qui promettaient ce que lui-même devait accomplir : il a fait aussi pendant sa vie des œuvres, qui étant très-saintes en elles-mêmes, figuraient encore des choses plus sublimes, auxquelles il préparait les peuples, incapables alors de les comprendre et de les \* goûter. Ainsi, les miracles qu'il faisait pour donner des témoignages de sa divinité, \* figuraient les merveilles, qu'il venait opérer dans le monde, et qui étaient le véritable objet de sa mission. Ces aveugles, ces sourds, ces muets, et les autres qu'il guérissait, représentaient à son esprit, le genre humain dans l'état où l'avait réduit le premier péché de l'homme. \* Les résurrections qu'il opérail, entre autres celle de Lazare, qui eut lieu quatre jours après sa mort, figuraient la résurrection spirituelle du genre humain (2), enseveli depuis qua-

\* *Ibid.* Tom. II, p. 90.

\* *Cérémonies de la grand'messe*, p. 511.

\* *Attributs divins*, Tom. I, p. 474.

\* *Panegyriques. Saint Jean Baptiste*, p. 29, 30, 31. *Écrits spirituels*, Tom. III, p. 32. *Mémoires*, Tom. III, p. 264.

(1) *S. Augustin. de Verbis Domini. Serm. XLIV. circa initium.* Dominus noster Jesus Christus, ea quae faciebat corporaliter, etiam spiritualiter volebat intelligi. Neque enim tantum miracula, propter miracula faciebat : sed ut illa quae faciebat, mira essent videntibus, vera essent intelligentibus. Quemadmodum qui videt litteras in codice optime scripto et non novit legere, laudat quidem antiquarii manum, admirans apicum pulchritudinem : sed quid sibi veliat, quid indicent illi apices, nescit ; et est oculis, laudator, mente non cognitor. Alius autem et laudat artificium et capit intellectum, ille utique qui non solum videre, quod commune est omnibus, potest, sed etiam legere ; quod, qui non didicit non potest. . Tales in schola Christi esse debemus.

(2) *S. Irenaei, cont. Haeres. Lib.V. Cap. XIII. n. 1.* Lazarum vocavit voce magna dicens : *Lazare veni foras, et exivit inquit, mortuus colligatus pedes et manus institis* Hoc symbolum ejus hominis, qui illigatus fuerat in peccatis. Propter hoc, ait Dominus : *Solvite illum et dimittite abire.* Sic et in fine, in *novissima tuba*, clamante Domino *resurrecturi sunt mortui*, quemadmodum ipse ait : *Audient vocem Filii hominis.* \*

\* *Joan. Cap. XI, v. 43, 44.*

\* *I. Cor. Cap. XV, v. 52.*

*S. Theophili (ut dicitur) Antioch. in Joan Lib. XVIII. Biblioth. Patr.*

tre mille ans dans l'ombre de la mort du péché; et si Notre-Seigneur pleure sur Lazare avec frémissement, c'est en témoignage de l'émotion, que causait à son esprit, l'excès des péchés du monde.\*

Les noces de Cana, dont nous allons parler, étaient aussi la figure expresse d'un événement bien plus important: elle signifiaient mystérieusement, (1) les noces que Jé-

\* *Mémoires, Tom. III, p. 77. Introduction à la vie et aux vertus, Chap. VII, sect. 5.*

II.

Les noces de Cana figuraient celles de Jésus-Christ avec l'E-

*Tom. II. p. 175. Erat quidam languens Lazarus a Bethania: Per Lazarum humanum genus ostenditur, quod ante adventum Christi in saeculi noctibus dormiebat. Institis autem constrictus, \* significat peccatis propriis obvolutum. Martha vero et Maria \* Ecclesiae fides et opera intelliguntur, rogantes Christum ut Lazarum, id est genus humanum, vivificet.*

\* *Joan. Cap. XI, v. 1.*

\* *Ibid. v. 44.*

\* *Ibid. v. 5*

(1) *S. Augustin. in Joan. Cap. II. Tractat. VIII. Puto quia non sine causa venit ad nuptias. Excepto miraculo, aliquid, in ipso facto, mysterii et sacramenti latet.*

*Arnobii, annot. in Joan. Biblioth. Patr. Tom. VIII p. 329. Facta sunt ista omnia: sed habent spiritualem intellectum. Nuptiae scilicet, conjunctio Christi est et Ecclesiae.*

*S. Cyrilli Alexand. in Joan. Tom. IV. p. 137. Sponsae vocabulo designatur humanitas, sponsus vero dicitur Salvator. Nuptiae tertia die celebrantur, hoc est extremis hujus saeculi temporibus. Ternarius enim numerus, initium nobis, medium et finem inducit, sic enim quodlibet tempus dimetimus. Igitur cum tertiam diem dicit qua peragebantur nuptiae, ultimum tempus significat. . .*

\* *Joan. Cap. II, v. 1.*

*S. Theophili Antioch. in Joan. Lib. XVIII. Biblioth. Patr. Tom. II. p. 174. Nam per nuptias conjunctionem Christi et Ecclesiae, hoc est veteris et novi Testamenti, traditionem debemus accipere.*

*S. Gaudentii Epi. Brixien. in-folio. Brixiae 1738, de Lectione Evangelii, Tract. I. p. 273, 278. Veram rei gestae historiam, ut oportuit, cognoscentes, jam quis iste sit dies tertius in quo factae nuptiae\* memorantur, spiritualiter exponamus. Dies itaque fuit in mandato primus, ab Adam usque ad Moysem; secundus dies fuit, sub lege Moysi; tertius dies, sub lege Salvatoris. In quo die Sponsus, ipse coelestis, amator animarum credentium, Dominus Jesus, Sponsam sibi ex Gentibus conjunxit Ecclesiam. Ibi ergo erat Mater Jesu: vocatus est autem et Jesus, et discipuli ejus ad nuptias.\* Magnum mysterium*

\* *Joan ibid.*

\* *Ibid. v. 1, 2.*

glise; et le changement de l'eau en vin, figurait l'Eucharistie, par laquelle Jésus-Christ épouse les âmes.

\* Ps. CXLIII.

v. 5.

\* Ps. LXXIX,

v. 5.

\* Joan. Cap.

II, v. 1.

\* Ps. XVIII,

v. 6.

sus-Christ venait célébrer avec le genre humain, ou l'Église. Par l'Incarnation il avait épousé déjà la nature humaine, en

pietatis! Ipse qui Sponsus est, invitatur: invitatur autem vocibus Prophetarum ita precantium: *Domine, inclina coelos tuos et descende.*\*

Et iterum: *Excita potentiam tuam et veni, ut salvos facias nos*\* Invitantur etiam sancti una cum Christo discipuli, velut amici fideles ejusdem Sponsi cœlestis.

S. Sedati Epi. Homil. in Epiph. Biblioth. Patr. Tom. XI. p. 1093. *Et die tertia nuptiae fiebant.* Quae sunt istae nuptiae, nisi gaudia salutis humanae? Itaque *tanquam sponsus procedens de thalamo suo* descendit ad terras, Ecclesiae ex Gentibus congregandae, Incarnatione jungendus.

V. Bedae presbyt. Homil. Hiemat. Dom. 2. post Epiphan. Operum Tom. VII. Col. 204, 205. *Coloniae 1612. Nuptiae factae sunt in Cana Galileae.* Miracula namque facturus in terra Dei Filius venit ad nuptias, ut ipsum se esse diceret, de quo sub typo solis, Psalmista praecinuit: *In sole posuit tabernaculum suum, et ipse tanquam sponsus procedens de thalamo suo.*\* Sponsus ergo Christus, Sponsa\* ejus est Ecclesia, filii Sponsi;\* vel nuptiarum singuli quique fidelium ejus sunt; tempus nuptiarum, est tempus illud, quando per Incarnationis mysterium, sanctam sibi Ecclesiam sociavit.

*Nous voyons même dans les noces de Cana, une figure de l'Église, en tant qu'elle devait être formée des peuples de la Gentilité, au défaut de la Synagogue infidèle. Car ces Noces, auxquelles Jésus et Marie se trouvent présents, avec les disciples, sont célébrées dans la Galilée; c'est-à-dire, dans cette partie de la Palestine, qui représentait le mieux la Gentilité, comme étant habitée, par un grand nombre de payens, et pour cela appelée même, dans les Écritures: la Galilée des Gentils.*

S. Cyrilli Alexand. in Joannem Tom. IV. p. 137. *Factae sunt nuptiae in Cana Galileae.* Illud jam perspicuum est, Judaeorum Synagogam sponsum illum caelestem repulisse, sed ab Ecclesia Gentium lubenti animo susceptum. Non venit autem ad nuptias sponsus non concupitus, multis enim Sanctorum vocibus est invocatus.

S. Maximi Tauriensis Hom. 1 in Epiph. Biblioth. Patr. Tom. VIII. p. 9. Vadit ergo Dei filius ad nuptias veteris instituti, novam sibi perpetuae virginitatis sponsam, Gentium de conversione facturus.

Eusebii, Episcopi Gallic. hom. II. de Epiph. Biblioth. Patr. Tom. VI. p. 623. Descendit ad terras, Ecclesiae ex Gentibus congre-

\* Ibid.

\* Joan. Cap.

III, v. 29.

\* Luc. Cap. V,

v. 34.

général, dans la personne de la Très-Sainte Vierge (1); mais c'était par la communion à son corps et à son sang (qui est pour chacun de nous l'extension et la continuation de l'Incarnation), qu'il devait épouser chaque âme en particulier: ce qui le fait appeler par Saint Paul du nom de *mari* ou *d'époux*, \* (2). Par la communion, il met l'âme

\* Mémoires.  
Tom. VI, p. 72.  
\* II. Cor. Cap. XI  
IX, v. 2.

gandae, suscepta Incarnatione, jungendus, mutantur subito aquae, homines postmodum mutaturae.

S. Gaudent. Brixien. de Lec. Evangelii Tractat. I. p. 273, 274. Edit. 1738. Et ut agnosceres *tertia* hac die,\* spirituales istas a Christo nuptias in plebe Gentium celebrari, non in Judaeae, sunt, sed in *Cana Galilaeae*; quod praeter testimonium Sancti Isaiiae, qui *Galilaeam Gentium*\* memoravit, ex interpretatione ipsorum nominum clarius ostendetur. *Cana* enim possessio dicitur; et *Galilaea* vel volubilis, vel rota nuncupatur, ex hebraeo interpretata sermone. Constat autem, populum Gentium ex errore idololatriae, in quem fuerat olim devolutus, nunc ad christianae veritatis cultum celeritate rotae ejusdam properare.

\* Joan. Cap. II, v. 1.  
\* Isaiæ Cap. IX, v. 1.

(1) V. Bedae presbyt. *ibid.* Non igitur casu, sed certi gratia mysterii, venit ad nuptias in terra carnali more celebratas, qui ad copulandam sibi spiritali amore Ecclesiam, de caelo descendit ad terram: cuius quidem thalamus incorruptae Genitricis uterus fuit, in quo Deus humanae naturae conjunctus, et ex quo ad sociandam sibi Ecclesiam, *tanquam sponsus, processit*.

Zachariae, Episcopi Chrysopolit. in Unum ex quatuor lib. II Biblioth. Patr. Tom. XIX. p. 790. Desiderio Patrum praecedentium ante Legem; sub Lege vocatus est sponsus ad Ecclesiam sponsam venire: et in gratia Evangelii venit. Hanc sponsam conjunxit sibi sponsus in utero Virginis. Verbum enim sponsus, et sponsa caro humana est.

(2) S. Augustini, in Epist. Joan. Cap. II. Tract. II. p. 836 Tom. III. Ecclesiae nuptiae celebrantur. Non quomodo in nuptiis carnalibus, alii frequentant nuptias, et alia nubit: in Ecclesia qui frequentant, si bene frequentant, sponsa sunt. Omnis enim Ecclesia sponsa Christi est, ejus principium et primitiae caro Christi est: ibi juncta est sponsa sponso in carne. Merito carnem ipsam cum commendaret, *panem, fregit*: et merito in fractione panis aperti sunt oculi discipulorum et agnovērunt eum. \*

\* Matt. Cap. XXVI, v. 26.  
\* Luc. Cap. XXIV, v. 35.

S. Ephrem Syriac. advers. Haereses sermo XLVII. Tom. II. p. 542. Heterodoxi . . . derisere Canae convivium, etsi Dominus illud judica-

dans une unité parfaite avec lui, se mêlant à elle et la rendant une même chose avec lui-même; c'est-à-dire imprimant en elle des sentiments conformes aux siens, des mouvements pareils, des inclinations et des dispositions toutes semblables. Il commence cette unité par le Baptême, il la continue par la Confirmation, et il l'achève par la sainte Communion : *Qui mange ma chair et boit mon sang*, dit-il, *demeure en moi et moi en lui.* \* C'est là le point parfait du mariage de Notre Seigneur avec l'âme, où il se fait parfaitement un avec elle, où il la fait être avec lui une même chose, de même qu'il est un avec son Père, et que son Père est un avec lui \* (1).

\* *Mémoires*,  
Tom. II. pag.  
256. 145. 356.  
112, 157. 156.  
311. verso 111.

\* *Joan. Cap.*  
VI. v. 52.

\* *Catéchisme*  
*chrétien, pour*  
*la vie intérieure*,  
*part. II.*

verit sua praesentia dignum. Interim dum Ecclesiam veram appellant *sponsam*, et verum *sponsum* Dominum nostrum, vini tamen figuram in suis coenis propinant, et imaginem epuli in suis conventibus exponunt.

V. *Bedae presbyt. ibid.* Primus nuptiarum locus Judaea extitit, in qua Filius Dei homo fieri, et Ecclesiam sui corporis participatione consecrare, sui Spiritus pignore in fide confirmare dignatus est. Sed vocatis ad fidem Gentibus, usque ad fines orbis terrae earundem nuptiarum votiva gaudia pervenerunt.

*Honorii Augustodunensis Presb. in Ecclesiast. Salom. Biblioth. Patr. Tom. XX. p. 1154.* Christus namque per simile dicitur *sponsus*, quia sicut sponsus sponsae carnaliter conjungitur, et unum cum ea efficitur; ita Christus per assumptam carnem Ecclesiae associatur, et ipsa per commisionem corporis ejus ei incorporatur.

(1) *Hugonis Rothomag. Arch. Contra haereticos Lib. 1 Cap. IV. Biblioth. Patr. Tom. XXII p. 1341.* Una est Ecclesia, *uni viro desponsata.*

\* *II. Cor. Cap.*  
XI. v. 2.

Celebratur desponsatio ista in praesenti, per Sacramenta; in futuro, visione manifesta. Fide suscipitur, spe firmatur, charitate perficitur; ut quam Christi Baptisma a peccatis omnibus emundat, supervenientis unctio chrismatis eam virtutibus induat. Virtutes illa sponsalia sunt praecellentissima, ex septemformi Sancti Spiritus gratia, quae Sponsae suae coelestis Sponsus mirifice donat. Exinde praeparatur ei vitalis participatio alimenti, corpus et sanguis ejusdem Sponsi sui Jesu Christi Filii Dei, quo suscepto, et homo Deo, et Deus homini, unitate fœderantur inenarrabili. *Qui manducat*, inquit, *meam carnem in me manet et ego in eo.* Vide ergo in Baptismate, fidem; in Confirmatione,

\* *Joan. Cap.*  
VI. v. 52.

Comme donc, en venant sur la terre, il voulait se laisser ainsi aux hommes dans l'Eucharistie, pour consommer par là son union avec les âmes ses épouses; il a pris plaisir à figurer ce Sacrement de diverses manières; et dans le festin de Cana; en changeant l'eau en vin, son dessein fut de préparer l'esprit des peuples au changement du pain en sa chair, et du vin en son sang.\* Voilà pourquoi, il commence par ce premier de tous ses miracles, l'exercice de sa puissance divine; (1) et s'il l'opère a la seule demande

\* *Mémoires.*  
Tom. III, p. 95.

sacro facta chrismate, spem; in Mensa Dominica, charitatem; fide namque renovatur, spe sublimatur, charitate glorificatur.

*Rutilii Bézonzii, in Magnificat. Dissertat. p. 466.* Transfert enim Christus corpus suum in animam sibi desponsatam et fiunt duo in carne una, hoc est, unum principium ad prolem spiritualem procreandam. *Lege Hieron. in Cap. XXVI. Matth. et Chrysost. ibidem etc.*

\* *Genes. Cap.*  
II, v. 24.

(1) *L'Église Chrétienne est, en effet, le véritable festin des noces, figuré à Cana, où Jésus-Christ sera assis jusqu'à la consommation des siècles, pour se donner à nous en nourriture. Tout ce que font ses ministres en faveur des âmes, comme les prédications, l'administration du Baptême, de la Pénitence, et le reste: tout cela ayant pour fin, plus ou moins immédiate, de disposer les fidèles, à s'approcher dignement de l'Eucharistie, l'unique et l'universel sacrifice que Jésus-Christ ait laissé aux chrétiens.*

*Eusebii Ep. Gallic. in Dom. II. post Epiph. Biblioth. Patr. Tom. VI. p. 703.* Tales nuptiae quotidie in Ecclesia sunt; tales nuptias, talia convivia Episcopi et sacerdotes fidelibus praeparant. Hae nuptiae non sunt corporum sed animarum. Hi cibi non sunt carnales, sed spirituales.

*V. Bedae presbyt. Homil. hiemal. Dom. II. post Epiph. Tom. VII. Col. 205. 208.* Has ergo Christi et Ecclesiae nuptias, fratres charissimi, quae et tunc una in civitate figurabantur, et nunc universo celebrantur in orbe terrarum, tota mente diligamus, harum gaudiis coelestibus indefessa honorum operum intentione jungamur.

*Theophylact. in Joann. II. Operum Tom. I. Venetiis. 1754. p. 533.* Oremus et haec in nobis quoque impleantur etiam nunc: nempe ut fiant nuptiae, hoc est, conjunctio Dei cum anima nostra, quamdiu sumus in *Cana Galileae*,\* loco, inquam, inferioris hujus mundi, ejus qui rotatur, et rotat alia. Nuptiae illae non fiunt sine praesentia Christi, et

\* *Joan. Cap. II,*  
v. 1.

de sa Mère, touchée de compassion pour les convives de Cana, c'est qu'il veut nous montrer, qu'il n'accorde rien à son Église, que conséquemment aux désirs de Marie.

## III.

A Cana, Marie fait paraître sa puissance et sa charité, en demandant le changement mystérieux de l'eau en vin.

« Jésus étant venu de la Judée à Cana en Galilée, dit » l'Évangéliste, on célébra de noces dans cette ville, aux- » quelles la Mère de Jésus se trouvait, avec Jésus lui même, » ainsi que ses disciples, qu'on y avait aussi conviés. Pen- » dant le repas, le vin venant à manquer, la Mère de Jé- » sus dit à son Fils : *ils n'ont point de vin.* » Ces paroles

suae Matris, et discipulorum ejus. Nisi enim quis crediderit in Christum, qui natus est ex Maria Virgine, et locutus est per Apostolos, quomodo conjungetur Deo?

S. Bern. Senens. Tom. IV. p. 93. De carne enim Virginis benedictae, et in parte Corporis ejus excisa, consistit, perficitur, et terminatur totum decus et pondus Sacramentorum Ecclesiae Dei. Certum est enim, quod omnis institutio Sacramentorum, et omnia alia Sacramenta, tanquam in ultimum finem, et ad illud Sacramentum omnium Sacramentorum excellentissimum quod est Eucharistia, ordinantur: quae quidem conficitur et consecratur, dum panis in corpus Christi convertitur.

Cornel. a Lapide in Matthaeum Cap. XXII. v. 7. Disce Christum in Ecclesia jugiter nobis apponere opiparum spirituale convivium, sanae doctrinae et gratiae; multipliciter conditum satis, lectionibus, concionibus, exhortationibus, ac innumeris Apostolorum, Martyrum, Confessorum, Virginum, in omni virtutum genere, exemplis, crebra oratione, meditatione, et Sacramentorum praesertim Eucharistiae sumptione, frequenti S. Missae sacrificii, cum tanto sacrorum ministrorum, altarum, templorum ornatu ac musicorum et organorum coelesti quasi harmonia, celebratione, et aliis plurimis, quae mentem fidelium spiritualibus deliciis pascunt, oblectant, inebriant, ut Christianismus piis non aliud sit quam jube festum et epulum.

La vocation des gentils au banquet Eucharistique, à la place des Juifs, à été exprimée dans l'Évangile, par la parabole du festin qu'un roi prépara pour les noces de son fils. Ceux qui y avaient été invités les premiers, ayant refusé d'y venir, dit Jésus Christ, et même ayant maltraité et tué ceux qui étaient venus pour les convier; le roi irrité envoya contre eux ses armées, qui ruinèrent et brûlèrent leur ville; et au défaut des premiers conviés, il ordonna d'amener à son festin, les

sont une preuve bien touchante de la grande bonté de Marie ; qui , par charité pour le prochain , fait d'elle-même cette demande à Jésus ; montrant ainsi comme elle veille toujours sur nos besoins , et comme elle a connaissance de la bonne volonté de son Fils , qui ne lui refuse rien , de

pauvres , les infirmes , les boiteux , que ses serviteurs pourraient trouver , et d'aller même les chercher , le long des haies et sur les chemins. C'était une image , d'abord , du mépris que les Juifs devaient faire du banquet de Jésus-Christ , mépris qui serait puni par la ruine de leur pays et leur dispersion par les Romains ; et ensuite de la vocation des Gentils que les Apôtres devaient amener à la connaissance de l'Évangile , et faire entrer dans l'Église , la véritable salle du festin nuptial (1).

C'est pourquoi , maintenant que ce divin banquet est continuellement ouvert à ces mêmes peuples , qui composaient autrefois la Gentilité : l'Église , répandue dans tout le monde , chante publiquement , le Dimanche de l'Octave du Très-saint Sacrement , l'Évangile où est mentionnée la parabole de ce même festin qu'un roi prépara pour les noces de son Fils , et dont elle montre la réalité dans la célébration des saints mystères. Bien plus , tous ces peuples devenus chrétiens , témoignent , dès les premiers mots de l'office de cette Octave , leur étonnement et leur reconnaissance , par ces paroles : *Adorons Jésus-Christ , le Roi dominant sur les Gentils , qui donne à ceux qui le mangent , l'embonpoint de la vie de son Esprit.*\* Comme s'ils disaient , ajoute ici M. Olier : « C'est la merveille de ce mystère , et le triomphe de Jésus-Christ : les peuples les plus farouches , les nations les plus barbares , qui n'avaient point cédé à la force , ni reconnu l'empire des Romains , sont maintenant assujetés par ce Roi qu'ils adorent. Il leur donne en nourriture sa propre chair qui les transforme intérieurement en lui , leur imprime ses sentiments , et le fait ainsi triompher d'eux-mêmes par sa douceur , par la pureté de sa vertu , par le secret et les charmes de sa puissance sur les cœurs , afin de les rendre avec lui , par cette transformation , de parfaits adorateurs de son Père ».

\* *Brev. Rom.*  
*Invitat Festi Sa-*  
*cratissimi Cor-*  
*poris Christi.*

(1) *S. Irenaei Lib. IV. Cap. XXXVI. Num. 5.* Et quoniam ab initio nuptias praeparavit Filio suo et propter immensam benignitatem per servos suos vocabat priores ad convivium nuptiarum ; et ubi illi noluerunt obedire , rursus alios servos misit convocans eos , neque sic obedierunt ei ; et ex omnibus autem viis , id est universis gentibus ad convivium nuptiarum Filii sui convocavit.

ce qu'il sait lui être agréable (1). *Ils n'ont point de vin* c'était comme si elle eût dit à Jésus; « ayez compassion » de ces pauvres époux : pour moi, si j'avais comme vous, » le pouvoir de créer ce qui leur manque, je le leur procurerais de grand cœur. » \* Elle lui demande donc un vrai miracle, \*\* (2) quoiqu'elle sache très-bien que Jésus n'en ait encore opéré aucun, et que même le moment marqué dans les décrets de Dieu le Père, pour faire éclater

\* *Fragments*, p. 304. *Mémoires*, Tom. II. pag. 89, 90.

\*\* *Mémoires*, Tom. III. pag. 371. Tom. V. p. 580.

(1) *S. Vincentii Ferrerii Serm. XXX. Tom. I. p. 96. Vinum non habent.* Patet hic misericordia maternalis Virginis Mariae, quia non legitur, quod aliquis ipsam rogasset, ut rogaret Filium, providere de vino, sed ipsa habuit cor piium et dulce; et bene expedit nobis. Quanto ergo magis subveniet nobis, si ipsam invocaverimus devote? et veniet ad nos, et domos nostras, si ipsam devote salutaverimus, dicentes ei,

\* *Luc. Cap. I. Ave Maria*, \* humiliter genibus flexis. v. 28.

*Richard. a S. Laurentio de Laudib. B. M. Lib. IV. Cap. XXIII. p. 138.* Maria etiam prima in Evangelio pro homine legitur Filium exorasse, ubi dixit: *Vinum non habent.*\*

\* *Joan. Cap. II. v. 3.*

*S. Bernardin. Senens. Tom. IV. p. 111. Vinum non habent*, ait Maria, non Filium Dei faciens ipsorum memorem, quia omnia novit: sed interpellans Virgo Mater locuta est, ac si ad eam cura omnium pertineret, et omnium hominum advocatam se sentiens, quae pro omnibus creaturis cunctorum facta fuerat Virgo Mater, officium advocacionis, et pie auxiliatricis assumpsit. Ac si opus non sit eam precibus excitare, quae omnem oculum pietatis suae in nos direxit, ac praespiciens indigentiam nostram, et se cunctorum hominum Matrem pietatis agnoscens, sollicita pro filiis, irrequisita etiam, ad Dei Filium intercessit dicens: *vinum non habent.*

*Ibid.*

(2) *S. Cyrilli Alex. in Joann. Tom. IV. p. 133. Vinum non habent.* quasi in ejus potestate sit cuncta facere quae velit, ad miraculum eum hortatur.

*Goffridi Abbatis, Vindocinensi Sermo VIII. Biblioth. Patr. Tom. XXI. p. 80.* Vino deficiente nuptiarum in *Cana Galileae* dixit Mater Jesu ad Jesum, Virgo videlicet Maria ad Filium: *Vinum non habent*,\* ac si ei ipsa praeceperet ut ipse faceret, quod qui non habeant vinum, habent. Hoc bona Mater pietate quidem praecepit, quod bonus filius pia obedientia complevit.

\* *Joan. Cap. v. 3.*

la puissance de son Fils, ne soit pas arrivé. \* C'est ce que Jésus-Christ déclare dans la réponse qu'il lui fait.

*Qu'avez-vous avec moi? le moment d'user de la puissance de mon Père n'est pas venu encore; ou selon la traduction latine: qu'y-a-t'il à vous et à moi, \* c'est à dire, de puissance, pour faire ce que vous désirez: car mon heure d'opérer des miracles n'est pas encore arrivée? \* Les paroles de Notre Seigneur supposent, en effet, d'après le génie des langues anciennes, la prétérition du mot puissance ou pouvoir, qu'il faut y sous-entendre, \* pour en avoir le sens complet. Plusieurs interprètes, il est vrai, les complètent ainsi: qu'y-a-t'il de commun entre vous et moi? (1) Mais*

\* *Fragments,*  
p. 304.

IV.

Jésus déclare qu'il ne peut faire ce miracle, parce que le moment marqué par son Père n'est pas encore venu.

\* *Joan Cap.*  
II. v. 4.

\* *Mémoires,*  
Tom. III, p. 371.

\* *Mémoires,*  
Tom. II, p. 89.  
90.

(1) La plupart des traducteurs français qui rendent les paroles de Notre-Seigneur par ce commentaire, se fondent principalement sur saint Augustin, qui les a en effet entendues de la sorte, en combattant une monstrueuse hérésie que des sectaires de son temps s'efforçaient d'établir sur ces paroles commentées ainsi. Les Manichéens, s'imaginant follement que la matière fût l'ouvrage du démon et supposant de là que Notre-Seigneur avait pris un corps aérien et céleste, et non un corps matériel, prétendaient établir cette hérésie par les paroles du Sauveur: *Qu'y-a-t'il à vous et à moi?* qu'ils traduisaient de la sorte *qu'y-a-t'il de commun entre vous et moi?* Comme s'il eût voulu dire: que son corps n'était pas de même nature que le nôtre; et qu'ainsi, il n'avait point eu de Mère, selon son humanité.

Saint Augustin, pour prémunir les fidèles contre cette hérésie, fait voir la fausseté des conséquences que les Manichéens tiraient de ces paroles; et sans examiner si le sens qu'ils leur donnaient était légitime ou non, il montre, que, d'après ce sens, Notre-Seigneur n'a pas supposé qu'il eût un corps aérien, ni qu'il n'eût point eu de Mère, comme homme. Cette hérésie allait à renverser tout le Christianisme: car si le corps de Notre-Seigneur n'eût pas été matériel, il serait faux de dire que Jésus-Christ eût souffert, qu'il fût mort et ressuscité. Voilà pourquoi en répondant à ces hérétiques, et en parlant du sens qu'ils donnaient eux-mêmes à ces paroles: *Quid mihi et tibi est, mulier? \** Saint Augustin s'étend si fort pour montrer que Jésus Christ, étant vraiment Dieu et vraiment homme, Marie n'a engendré que la seule

\* *Joan. Cap.*  
II. v. 3.

\* Joan. Cap.  
II. v. 4.

si telle avait été la pensée de Jésus-Christ : à quel propos eût-il ajouté ces paroles : *Mon heure n'est pas encore venue?* \* Et quand cette heure serait venue, aurait-il avec sa Mère, quelque chose de commun qu'il n'eût pas eu auparavant? Il veut donc dire, comme il lui a plu de me le découvrir :

humanité ; et que par conséquent , en parlant comme Dieu , il devait dire, que comme tel, il n'avait point de Mère, ni rien de commun avec Marie. Mais en raisonnant de la sorte, saint Augustin ne prétend pas exclure les autres sens qu'on peut donner aux paroles du Sauveur : son dessein étant seulement de répondre aux hérétiques, qui abusaient de celui dont nous parlons : *quantum arbitror, concludit-il, responsum est haereticis.*

Ceux qui sont versés dans la lecture des saints Pères, savent, en effet, que, pour prévenir les fidèles contre les hérésies auxquelles ils étaient exposés, les saints Docteurs donnent fréquemment à l'Écriture des sens accomodatice, afin de fortifier leurs auditeurs dans la croyance des vérités attaquées par les hérétiques de leur temps, sans prétendre pourtant nous découvrir, par là, le sens propre et véritable de l'Écriture. Aussi Bossuet, quoique grand admirateur de saint Augustin, ne fait pas difficulté, dans son II. sermon de la Compassion, d'abandonner ce Père et de traduire ainsi les paroles du Sauveur : *que nous importe à vous et à moi?* \* C'est pareillement ce que font plusieurs autres interprètes, entre autres Denis le Chartreux, qui ajoute même que l'interprétation de saint Augustin paraît être assez obscure, en ce qu'elle ne se lie pas avec les autres paroles du Sauveur : *Mon heure n'est point encore venue*, comme le fait remarquer aussi M. Olier. Nous indiquerons cependant à la fin de ce Chapitre la manière de dissiper l'obscurité de l'interprétation de saint Augustin, et de concilier le sens qu'il attribue aux paroles de Jésus-Christ, avec celui que M. Olier leur donne.

*Dionysii Carthusian. in Evang. Cap. II. art. VII. in folio 1548.*

\* Joan. Cap.  
II. v. 3.

*fol. 264. verso. Quid mihi et tibi est mulier? Exponitur autem locus iste dupliciter. Secundum Augustinum hoc modo: Nihil commune est mihi et tibi, cujus virtute conveniat mihi facere miracula, nondum venit hora mea, id est, tempus persecutionis, et passionis in quo agam et patiar quae mihi conveniunt ratione naturae ex te sumptae; et tunc ero sollicitus de te, committendo te Discipulo praedilecto. Sed ista expositio videtur satis obscura.*

\* Ibid. v. 4.

*Vous et moi qu'y pouvons nous? qu'avons-nous de pouvoir en ceci? Ou bien qu'y-a-t'il à moi de pouvoir, qui ne soit aussi à vous? Qu'ai-je en moi, que je puisse faire pour vous, que je ne le fasse? Mais mon heure n'est pas encore venue.\* C'était comme s'il eut répondu à la Très-Sainte Vierge: « Ni vous, ni moi comme homme, ne pouvons donc ni opérer, par nous-mêmes, le bien que vous voulez » que je fasse. Tout vient de Dieu le Père, qui veut faire » toutes choses par nous, comme par des organes et des » racines, qui doivent puiser en lui, leur sève et leur vie. » Vous ne pourriez rien, que par moi; et moi j'ai les mains » liées, jusqu'à ce que le moment de mon Père soit venu » (1).*

\* *Mémoires*  
Tom. V. p. 380.  
Tom. III. pag.  
371. Tom. II.  
pag. 89. 90.

(1) Si le sens donné ou adopté par saint Augustin, a été reçu sans difficulté dans l'Église, comment se fait-il que M. Olier assure avoir appris de Notre-Seigneur celui qu'il donne ici lui-même : *Que pouvons nous, vous et moi?* C'est que le premier, dont les Manichéens se servaient autrefois pour appuyer leurs erreurs, était fort goûté du temps de M. Olier, par les Calvinistes, en grand nombre sur la paroisse de Saint Sulpice; et qu'ils prenaient occasion de ce sens pour blasphémer contre l'auguste Mère de Dieu, prétendant, d'après Calvin, que par les paroles qu'il lui adresse, Notre-Seigneur la convainc et la condamne d'ostentation, de hauteur et de curiosité (1). Il faut que Calvin ait été étrangement aveuglé par l'esprit d'erreur, pour n'avoir pas remarqué dans l'histoire des noces de Cana, et dans la conduite même de Marie et de Jésus la réfutation de ses blasphèmes. Si Marie eût été condamnée par la réponse de son Fils, comment aurait-elle pu, immédiatement après cette réponse, dire aux serviteurs des noces: *Faites tout ce qu'il vous dira?*\* Et de son côté, comment Jésus-Christ, après avoir rejeté la demande de sa Mère, comme on le prétend, eût-il pu

\* *Joan. Cap.*  
II. v. 5.

(1) *Theologia Mariana a Virgilio Sedlmayr Num. 1291. p. 558.* Observo, tam iniquos censors esse sectarios, ut intentionem etiam piissimam in malam partem interpretentur, sic Brentius, et Calvinus apud Adamum Contzen. In commentario horum verborum non verentur dicere, Mariam virginem haec verba protulisse: ambitiose honorem Messiae ambiendo; imperiose, gloriam Christi obscurando; curiose, miraculum petendo; et ejusmodi; atque sic excesserit, et peccaverit.

Notre Seigneur, en effet, comme Dieu et comme homme, ne peut rien qu'en union avec son Père. Comme Dieu, il

l'exaucer à l'instant même, sans tomber en contradiction avec lui même et cela en présence de tous les convives ? (1) D'ailleurs, Dieu défend dans l'Écriture de le tenter, en demandant des miracles sans un motif digne de lui : comment donc Jésus Christ eût-il pu opérer le premier de ses prodiges, seulement pour une satisfaction si légère et si frivole que de procurer aux époux et aux convives, le vin qui allait leur manquer à la fin du repas ? Et comment aurait-il pu se montrer si empressé de contenter Marie, dans une demande inspirée par l'ostentation, la hauteur et la curiosité ? S'il a donc opéré le miracle demandé, c'est que ce miracle était fondé sur un motif digne de sa sagesse ; et ceci montre, de plus en plus, que les noces de Cana étaient la figure d'autres noces plus sublimes, que Marie et Jésus avaient en vue, savoir celles du Fils de Dieu avec l'Église, comme toute la tradition nous l'apprend. Calvin n'y voyant que des noces ordinaires et communes, y a trouvé pour lui-même et pour ses adeptes une pierre de scandale : tant il est vrai que *la lettre tue* et que *c'est l'Esprit qui vivifie*.

Que ces paroles du Sauveur, *Quid mihi et tibi est Mulier ?* puissent avoir plusieurs sens, comme beaucoup d'autres endroits de l'Écriture ; c'est un fait qu'on ne saurait contester, après les diverses interprétations qu'en ont données les saints Docteurs. Outre celle de saint Augustin dont on vient de parler ; d'autres interprètes ont supposé avec saint Jean Chrysostôme, que Notre-Seigneur avait voulu dire : « *Que nous importe, à vous et à moi, si les convives vont* » manquer de vin ? Attendez qu'ils n'en aient plus du tout, alors je » ferai ce que vous désirez : le miracle en sera plus éclatant, et leur » sera à eux plus agréable ». (2) D'autres ont pensé que Notre-Seigneur

(1) S. Antonini, Florent. Biblioth. Virginal. Tom. II. p. 655. *Quid mihi et tibi, mulier ?* Nonne ipsa est in cujus utero novem mensibus es moratus ? Cujus virgineis uberibus lactatus es ? Cum qua cum 12 esset annorum de Hierusalem cum ea descendisti, et eras subditus illi ? \* Sed manifeste jam video : quia non velut indignans, aut confundere volens Virginis et Matris teneram verecundiam, dixeris, *quid mihi et tibi,* \* cum venientibus ad te, juxta praeceptum ejus, ministris, quando ait *quodcumque dixerit vobis facite* \* : nihil cunctatus facias quod suggestit.

(2) Gagneus, in Evangelia in IV. 1552. p. 167. *Quid mihi et tibi est ?* \* Quem locum malo interpretari cum Chrysostomo : *Quid ad nos te, scilicet et me, spectat, si vinum non habent ?* graece enim, *quid tibi mecum est.* Sine illos prius suam penuriam sentire, ut beneficium sibi factum melius agnoscant.

\* Luc. Cap. II, v. 51.

\* Joan. Cap.

II. v. 4.

\* Ibid. v. 5.

\* Ibid. v. 4.

n'est avec lui qu'une seule puissance; il n'agit que selon les décrets éternels qu'il reçoit de son Père, et ensuite dans le temps et les heures marqués par lui. Comme homme, il reçoit à tout moment de la divinité, la lumière, le mouvement et la puissance d'agir; et par conséquent, il les re-

lui disait : « Ce n'est ni à vous, ni à moi, qui sommes pauvres, et » qui n'avons pas la sollicitude des choses temporelles, de leur procurer ce qui leur manque. (1) D'autres enfin ont imaginé d'autres » interprétations ».

Ce partage de la tradition, montre donc que les paroles de Notre Seigneur, sont susceptibles de plusieurs sens, reçus et autorisés dans l'Église. Or celui que leur donne ici M. Olier, et qu'il assure avoir appris de Notre-Seigneur est certainement très-digne des sentiments du Sauveur pour Marie; il est très honorable à Marie elle même; et se lie parfaitement avec ces autres paroles : *Mon heure n'est pas encore venue.*

S. Vincentii Ferrerii, *Sermo XXX. Tom. I. p. 96.* Quasi dicat Christus : Quid ad nos, quia hoc pertinet ad sponsum; tamen expectetis, quia nondum venit hora mea. Virgo Maria desiderabat, ut faceret miraculum, antequam defectus vini cognosceretur, ne sponsus confunderetur; et per oppositum Christus volebat, ut prius defectus ab omnibus cognosceretur, et in hoc miraculo honor Dei manifestaretur.

Dionysii Carthusiani, in *Evang. Joan. Cap. II. art. VII.* Exponitur sic secundum Chrysostomum. *Quid mihi et tibi est?* \* id est, in isto, quod petis à me fieri, non convenis mecum quantum ad determinatam horam faciendi miraculum. Haec expositio videtur aliquid ambiguitatis continere: Maria enim dixit absolute ad Jesum *vinum non habent.* \* Unde dubium est si aliquid vini superfluit.

(1) *Dionysii Carthusian. ibid.* Propter quod videtur sic exponi posse. *Quid mihi et tibi,* id est, quid ad nos duos, qui pauperes sumus, et temporalium rerum sollicitudinem non habemus, in tantum pertinet, providere istis de vino? *Nondum venit hora mea,* \* id est, necdum impletum est tempus ut manifeste ac passim agam miracula.

Toletii Cardinalis in *Joannem in IV. 1644. p. 494.* Tertia expositio est gravium doctorum, et quam nos saepe publice in concionibus secuti sumus et adhuc valde probabilem existimamus, quae est Justini explicatio; *Quaest. Gent. respons. 156.* Ephiphanius *Haeres. 51, et 79.* et Euthymius, ut talis sit sensus: nec meae, nec tuae curae est providere de vino, non nostrum id est, sed invitantium, *nondum venit hora mea,* quibus verbis matrem plurimum honorat. *Quid mihi et tibi* ac si diceret; si mihi aut tibi cura jure incumberet, jam jam providerem; sed quia nec mihi nec tibi incumbit, expectanda est opportunitas alia, et haec erit quidem, sed modo non est.

\* *Joan. Cap. II, v. 4.*

\* *Ibid. v. 3.*

\* *Ibid. v. 4.*

\* *Ibid. v. 4*

çoit du Père, avec dépendance de lui, pour agir dans les moments qu'il lui marque. Hors de ces moments, il ne fait rien, et demeure dans l'attente de ses volontés divines. C'était donc comme si Notre-Seigneur eût répondu à sa Sainte Mère : « J'opère avec mon Père, et sans lui je ne » puis rien. Que pouvons-nous donc en ceci vous et moi, » puisque l'heure où mon Père veut opérer n'est point en- » core venue? J'attends cette heure, où il a résolu d'user » de sa puissance. Alors, seulement, je produirai par lui » ce que vous souhaitez; vous le voyez: je ne puis pré- » venir ses moments. » \* (1). *BVM*

\* *Mémoires*,  
Tom. II, pag.  
89. 90. Tom. V.  
p. 580. Tom. III.  
p. 571 et suiv.  
*Recueil sur la*  
*Sainte Vierge*,  
p. 141.

V.

A la considé-  
ration de Marie,  
Dieu le Père  
avance ce mo-  
ment; et Jésus  
fait le miracle du  
changement de  
l'eau en vin.

\* *Fragments*,  
p. 304. *Mémoi-*  
*res*, Tom. V. p.  
580. Tom. III.  
*ibid. Recueil sur*  
*la Sainte Vier-*  
*ge*.

Mais à l'heure même, la Très-Sainte Vierge, qui, par la vue continuelle qu'elle avait de Dieu, voyait en lui, mille choses secrètes, connut, en sa contemplation, que le miracle qu'elle désirait, allait être opéré, à la considération de la demande qu'elle venait de faire: et voyant clairement les dispositions de Jésus-Christ à son égard, non moins que ce qui devait arriver, elle dit incontinent aux serviteurs des noces, pour les préparer à l'ordre qu'ils allaient recevoir de Jésus-Christ: faites en confiance tout ce qu'il vous dira de faire \* (2). Il y avait là six grandes urnes de pierre,

(1) *S. Irenæi, Adv. Hæres. Lib. III. Cap. XVI. Num. 7.* Præcognita sunt omnia a Patre, perficiuntur autem a Filio, sicut congruum, et consequens est, apto tempore. Propter hoc, properante Maria, ad admirabile vini signum, et ante tempus; Dominus dixit: *Quid mihi et tibi est mulier? Nondum venit hora mea*, expectans eam horam quæ est a Patre præfinita.

*Cornelii Jansenii Epi. Iprensis Comment. in Joannem. Cap. II. p. 439. Paris. 1649 in - 4°* *Quid ergo mihi et tibi est*, id est quid mihi tecum in hoc negotio, non absolute, sed quantum ad horam faciendi, quam Pater, qui omnia tempore suo facit, in sua notitia et potestate collocaverat. Nam istam rationem dicti sui reddit ipse Dominus: *nondum venit hora mea*, a Patre scilicet præcognita, præfinita. Itaque non repulit, sed distulit Matrem.

\* *Joan. Cap.*  
*II, v. 4.*

(2) *S. Justinii, Respons. CXXXVI. pag. 501.* Illud, *Quid mihi et tibi*

destinées aux purifications en usage chez les Juifs, dont chacune contenait deux ou trois mesures.) Jésus sachant donc que le moment des desseins de son Père était venu, dit incontinent aux serviteurs : remplissez d'eau toutes ces urnes; et ils les remplirent jusqu'à leur ouverture. C'était comme s'il eut dit à Marie : « maintenant que le moment est venu, » ô ma Mère, je vais produire ce que vous demandez. » (1). En effet, la vertu de l'esprit de Dieu, qui résidait en lui ayant

*mulier*, non ad objurgationem dictum est Matri a Salvatore. Nequam ergo Matrem verbis objurgasset, quam actionibus colebat (idest mutando aquam in vinum).

*S. Cyrilli Alex. in Joann. Tom. IV. p. 136.* Magnam habens auctoritatem ad miraculum eliciendum mulier, Dominum Filium suum, ut par erat, persuasit. Haec autem rem aggreditur, dum nuptiarum ministros praesto esse jubet, eaque ministrare, quae Dominus mox impetraturus esset.

*Eusebii Ep. Gall. in Dom. II. post Epiph. Biblioth. Patr. Tom. VI. p. 703. Dicit Mater ejus ministris, quodcumque dixerit vobis facite.\** Inter se loquebantur Mater et Filius. Ipsi se intelligebant; ipsi sua secreta noverant; ipsi, quid tunc fieri oportebat, et quid postea futurum erat, sciebant.

\* Joan. Cap. II, v. 3.

*S. Maximi Taurin. Homil. I. in Epiph. Domini Biblioth. Patr. Tom. VIII. p. 9.* Et Ideo venerabilis Maria vere ut Mater Domini, in Spiritu futura praenoscens, ac Dominicam praevidens voluntatem, sollicitè ministros admonuit dicens : *Quodcumque vobis dixerit facite.\**

\* Joan. Cap. II, v. 5.

*S. Gaudentii Brixiens. Epi. p. 282.* Coeterum nunquam manderet ministris : *Quodcumque dixerit vobis facite*, nisi Spiritu Sancto, post partum divinum plena, non solum responsionis Christi virtutem cognovisset, verum etiam, faciendi, ab eo, tunc ex aqua vini, universum ordinem praevidisset. Quid enim lateret Sapientiae Matrem, capacem Dei, sedem dignissimam tantae Virtutis ?

*S. Bern. Senens. Tom. IV. p. 111.* Beata Virgo ministris ut vinum a Christo obtineant, edocet dicens : *Quodcumque dixerit vobis, scilicet, Filius meus Jesus, facite*, ad litteram. Tamquam itaque certa, quod Christus faceret quod ipsa petebat. Videtur quoque in Spiritu praesentisse de modo fiendi miraculi, utpote quod Christus juberet ministris aliquid per eo fiendum.

(1) *S. Cyrilli Alexand. in Joan. Tom IV. p. 135.* Maximum esse

opéré à l'instant le miracle du changement de cette eau en vin, Notre-Seigneur, dit aux serviteurs: *Maintenant*, que l'heure dans laquelle mon Père voulait opérer par moi ce prodige, est venue: *Maintenant* donc, *puisez* dans ces urnes, *et portez-en au maître du festin.* \*

\* *Ibid.* v. 8.  
VI.

En demandant le miracle de Cana, Marie avait en vue d'affermir, les Apôtres, dans la foi en Jésus Christ.

Les serviteurs lui en portèrent; mais quand celui-ci eût goûté cette eau changée en vin, ne sachant d'où ce vin était venu: il appela l'époux et lui dit: « Tout le monde » sert d'abord le bon vin et ensuite celui qui est de moindre qualité; pour vous, vous avez réservé le meilleur » jusqu'à cette heure. » Ce fut là, conclut l'Évangéliste, le » premier des miracles de Jésus: par là, il fit éclater sa » puissance divine; et ses disciples eurent en lui. » Ce changement dans les disciples, était l'un des effets surnaturels, que la Très-Sainte Vierge désirait d'obtenir; et ce miracle de l'eau changée en vin est donc une preuve éclatante de sa sollicitude pour le salut du monde entier. Car de même que Saint Jean-Baptiste, envoyé de Dieu, afin que par lui tous crussent en Jésus-Christ,\* avait reçu la foi par le ministère de Marie au jour de la Visitation: ainsi, à l'occasion de la demande qu'elle fait ici à Jésus, les Apôtres, à leur tour, reçoivent le perfectionnement de cette même foi, qu'ils doivent porter chez les Gentils, et par toute la terre; et de cette sorte, à Cana, aussi bien que dans la Visitation, Marie est l'instrument et la mère de notre foi \* (1). Ajoutons que

\* *Ibid.* Cap. I.  
v. 6. 7.

\* *Recueil sur la Sainte Vierge*, p. 67. 167.

honorem, qui parentibus debetur, Christus ostendit, dum reverentia Matris faciendum suscipit, quod facere volebat.

(1) *V. Bedae presbyt. Homil. hiemal. Dom. II. post Epiphani. Tom. VII. p. 204, 205.* Discumbente autem ad nuptias Domino, vinum deficit, ut vino meliori per ipsum mirabili ordine facto, manifestaretur gloria latentis in homine Dei, et credentium in eum fides aucta proficeret.

*S. Antonini Florent. Biblioth. Virginal. Tom. II. p. 665. Vinum non habent:* \* dixit B. Maria in nuptiis existens ad Filium. Quia nuptiae illae celebratae inter Christum et Ecclesiam, erant publicandae per Apostolos qui ibi erant cum ea, et vinum illud perfectissimae gratiae

\* *Joan. Cap. II. v. 3.*

dans cette circonstance, elle obtient de plus, pour l'Église future, l'institution de la divine Eucharistie.

nondum aderat in eis, quia *nondum erat Spiritus Sanctus datus* in illa copia; ideo hoc orans, ait: *Vinum non habent*. Ipsa procuravit congregatis Apostolis, et aliis, in quibus tunc erant nuptiae Ecclesiae, vinum ipsius gratiae, quod intendit, dum ait: *Vinum non habent*, scilicet, in illa plenitudine et perfectione, quae necessaria erat Ecclesiae. Deficiente ergo vino illo spirituali, B. M. congregata cum Apostolis in coenaculo, mente dicit: *Vinum non habent*, viri isti nuptiarum. Unde orans cum illis, inquit: *Emitte Spiritum tuum et creabuntur*, scilicet in esse spirituali perfecto, *et renovabis faciem terrae*.\*

\* *Ibid.* v. 39.

*Richard.* à *S. Laurent.* de *Laud. B. M. Lib. II. Cap. I. p. 35.* Et haec impetratio gratiae figurata est; *Joan. II.* ubi vino deficiente in nuptiis, vinum impetravit a Filio. Nec solum gratiam impetrat, sed et impetratam conservat.

\* *Psal. CIII.*  
v. 30.

*S. Bernardi Serm. II. post Oct. Epiph. Dom. I. Tom. I. p. 808.* Ergo nonnunquam vinum deficit, gratia scilicet devotionis et fervor charitatis. Quoties mihi necesse est, fratres, post lacrymosas quaerimonias vestras, exorare Matrem misericordiae, ut suggerat benignissimo Filio suo, quoniam *Vinum non habeatis*? Et ipsa, dico vobis, charissimi, si pie a nobis pulsata fuerit, non deerit necessitati nostrae. Placent enim illi nuptiae nostrae, et pertinent ad eam multo amplius illis nimirum de cujus utero, *tanquam e thalamo; suo, coelestis Sponsus processit*.\*

\* *Psal. XVIII.*  
v. 6.

*S. Bonavent. Speculum S. Mariae Virginis Tom. XII. et XIII. p. 281.* Eia nunc Advocata nostra Maria; ecce adhuc necesse est nobis ut Filio tuo suggeras pro nobis, quoniam *Vinum non habent*\* multi ex nobis: vinum utique gratiae Spiritus Sancti, vinum compunctionis, vinum devotionis, vinum spiritualis consolationis, de quo beatus Bernardus sic ait: *Quoties mihi necesse est, fratres, post lacrymosas quaerimonias.* etc.

\* *Joan. Cap. II.* v. 3.

» Qui n'admira, dit Bossuet,\* que Jésus n'ait voulu faire son premier miracle qu'à la prière de la Sainte Vierge? Ce miracle en cela diffère des autres: miracle pour une chose non nécessaire. Quelle grande nécessité qu'il y eût du vin dans ce banquet? Marie le désire c'est assez. Qui ne sera étonné de voir qu'elle n'intervient que dans celui-ci, qui est suivi aussitôt d'une image si expresse de la justification des pécheurs? Cela s'est-il fait par une rencontre fortuite?

\* *Oeuvres de Bossuet, Serm. sur la dévotion à la Sainte Vierge. Edit. de Versailles Tom. XV. p. 63. 64.*

## VII.

A Cana, Marie parle au nom de l'Église, et c'est à l'Église que Jésus-Christ parle en s'adressant à Marie.

\* *Catéchisme chrétien. part. II. leçon 15. Recueil sur la Sainte Vierge p. 183.*

\* *Mémoires Tom. I. p. 245. Recueil sur la Sainte Vierge, p. 88.*

Marie étant elle-même le membre le plus auguste de cette même Église, dont elle possédait déjà toutes les grâces et toutes les vertus, elle rendait d'avance à Jésus, comme il a été dit, les hommages qu'il devait recevoir un jour de l'Église, dont elle tenait ainsi la place, et qu'elle représentait à ses yeux ; \* et dans cette circonstance, elle parle et agit au nom de l'Église elle-même. Voilà pourquoi aux noces de Cana, non moins que sur le Calvaire, elle semble perdre sa qualité de Mère ; et Jésus-Christ, qui la considère ici, comme si elle était l'Église en personne, s'abstient de la nommer sa Mère, et lui donne le nom de femme : l'Église, au nom de laquelle elle agit, étant nommée femme dans les Écritures. \* (1).

» Ou plutôt ne voyez-vous pas, que le Saint Esprit a eu dessein, de  
 » nous faire entendre ce que remarque saint Augustin : « *Que la Vierge*  
 » *incomparable, étant Mère de notre chef selon la chair, a dû être*  
 » *selon l'esprit la Mère de tous ses membres, en coopérant par sa*  
 » *charité à la naissance spirituelle des enfants de Dieu* ». La justifi-  
 » cation est représentée dans les noces de Cana en la personne des  
 » Apôtres. Car écoutez les paroles de l'Évangéliste : Jésus changea  
 » l'eau en vin : *Ce fut là le premier des miracles de Jésus, qui fut*  
 » *fait à Cana en Galilée; et il fit paraître sa gloire, et ses disciples*  
 » *crurent en lui* ». Les Apôtres étaient déjà appelés, mais ils ne croy-  
 » aient pas encore assez vivement pour être justifiés. Vous savez que  
 » la justification est attribuée à la foi ( *Rom. IV. V.* ), non qu'elle suf-  
 » fise toute seule, mais parcequ'elle est le premier principe, et comme  
 » dit le saint Concile de Trente « *la racine de toute grâce* ». Ainsi  
 » le texte sacré ne pouvait nous exprimer en termes plus clairs, la  
 » grâce justifiante; mais il ne pouvait non plus nous mieux expliquer la  
 » part qu'a eue la divine Vierge à ce merveilleux ouvrage ».

(1) *Append. S. August. Serm. XCII. Tom. V. p. 165. De nuptiis in Cana Galilaeae. Quid mihi et tibi est mulier? Numquid mulierem dicit Mariam, quae Virgo post partum inventa est? Sed (dicit) Ecclesiam, quae non solum mulier, sed etiam meretrix, nuncupatur, quae errantem populum et per aevum et lubricam aetatem lascivum, tamquam prostitutam suscepit Sponsam.*

\* *Joan. Cap. II. v. 4.*

Si Marie demande donc le changement de l'eau en vin : c'est qu'éclairée sur les desseins de Dieu, et contemplant, dans la lumière divine, le mystère sublime, que les noces de Cana figuraient, c'est à dire l'assemblées des chrétiens : elle sollicite en leur faveur l'institution de la Sainte Eucharistie, comme le moyen le plus puissant pour fortifier leur faiblesse, après que Jésus-Christ sera remonté aux cieux. C'est ce qu'elle dit au cœur de son Fils par ces paroles mystérieuses, qui montrent sa grande charité et sa tendre compassion pour nous : *ils n'ont point de vin.* (1). Ce fut,

VIII.  
Par les paroles : *vinum non habent.* Marie demande à Jésus Christ l'institution de l'Eucharistie en notre faveur.

*S. Gaudentii Brixien. Epi. ibid. Erat Mater Jesu ibi.* \* Matrem Domini figuratiter accipe, Sanctorum, Patriarcharum, et Prophetarum, justorumque omnium plebem, unde originem carnis nostrae idem Dominus traxisse in Evangelio perhibetur : *Liber enim generationis Jesu Christi* scribitur *filiū Abraham,*\* et sequentium reliquorum.

\* *Ibid. v. 1.*

(1) *Biblia Mariana per fr. Joseph Miguel et Barco Burgensem, in folio 1749. Vinum non habent.*\* Beata Virgo institutionem Sacramenti Eucharistia desiderabat. Fervore quodam ducebatur bibendi Sanguinis Christi poculum.

\* *Matth. Cap. I. v. 4.*

\* *Joan. Cap. II. v. 3.*

*S. Irenaei Lib. III. Adver. Haeres. Cap. XVI. Num. 7.* Properante Maria ad admirabile vini signum, et ante tempus, volente participare compendii poculo Dominus dixit : *Nondum venit hora mea.*\*

\* *Ibid. v. 4.*

*S. Gaudentii Brixien. Epi. ibid.* Haec ergo Mater Domini, generatio Patriarcharum, et Prophetarum (per Mariam figuratiter expressa) intercessit pro nobis Gentibus apud aeternum Filium Dei, et suum secundum carnem natum, ut donaret nobis indigentibus coelestis vini laetitiam.

\* *Ibid. v. 4.*

\* *Ibid. v. 3.*

*Append. S. Augustini Serm. XCII. Tom. V. p. 165. de Nuptiis in Cana Galilaeae.* Mirabilia, Dei Maria Mater, expectabat, hoc est virtutem Christi expectabat Ecclesia : appropinquare compellit. Ait enim Maria : *Ecce Vina deficiunt;* id est, quare populus jam non invenit remedium? Maria Deum probare festinat; vinum Ecclesia optat excipere; ut fiat ex nuptiali prandio spiritale convivium

\* *Ibid. v. 3.*

\* *Psal. CIII. v. 15.*

*In Append. S. Bern. Tom. II. In Ant. Salve Regina, Serm. III. p. 730. Vinum non habent.*\* Necessaria nobis haec est. Deficit vinum in cadis nostris, vinum scilicet *laetificans cor hominis.*\* Non causatur de vino *in quo est luxuria;* \* illud quaerimus, de quo Propheta,

\* *Ephes. Cap. V, v. 18.*

en effet, le motif signifié par ces mêmes paroles, qui porta Jésus-Christ à laisser à l'Église ce Sacrement adorable, comme il nous l'apprend lui-même dans le miracle de la multiplication des pains, autre figure de l'Eucharistie (1) : « j'ai compassion de ce peuple qui demeure continuellement » avec moi ; ils n'ont rien à manger ; et je ne veux pas » les renvoyer ainsi, *de peur, ajoute-t-il, que dans le che-* » *min ils ne tombent en défaillance* ». \*

\* *Matt. Cap.*  
*XV, v. 52.*

\* *Zach. Cap.*  
*IX, v. 27.*

\* *Psal. LXXIV,*  
*v. 9.*

\* *Psal. XXII,*  
*v. 5.*

\* *Psal. CIII,*  
*v. 16.*

\* *Ps. LXXVII,*  
*v. 25.*

quod *germinat Virgines*; \* *harum pincerna tu, o Maria. Calix in manna tua vini meri, \* amoris divini. Dic Domina rerum, dic pro nobis Filio tuo, Vinum non habent: calix hujus vini inebrians, quam praeclarus est!* \* *Inebriat, calefacit, acuit, audaces facit et fortes, laetificat cor hominis. Hoc a te et per te speramus non solum vinum, sed et panem. Panis enim cor hominis confirmat. Panis ille de quo Scriptura: Panem Angelorum manducavit homo* : Panis ipse Filii tui.

(1) Pour préparer les esprits au mystère de la saint Communion, et en même temps à tous les autres mystères qu'elle renferme, « Jésus » Christ, dit M. Olier, multiplie les pains dans le désert en présence » des peuples, afin de figurer la multiplication du Très-Saint Sacre- » ment, par lequel il donnerait son corps à l'Église, sous l'apparence » du pain; et avec une telle abondance, une telle largesse, une telle » bénédiction, que quoiqu'il dût se donner tout entier à chacun, il se » laisserait encore tout entier entre les mains de son Église. Pour cela, » après que les peuples se sont rassasiés, il laisse plus de pain qu'il » n'en avait trouvé avant la multiplication : figurant par les douze » corbeilles qu'il en reste, la largesse avec laquelle il donnera son » Corps à son Église, qui, dans la personne de ses ministres, deme- » urera héritière des douze corbeilles, c'est à dire des douze Apôtres, » ou plutôt du pouvoir de produire et de multiplier son Corps qu'il leur conférera et qu'ils transmettront après eux.

Aussi, après avoir fait le miracle dont nous parlons, promet-il aux peuples de leur donner son Corps en nourriture, sous l'attrait du pain qu'il vient de multiplier. Voyant qu'ils étaient venus le rejoindre pour être rassasiés de nouveau : il leur parle *du pain des Anges, de la manne descendue du Ciel,* \* comme d'une figure de la Communion à laquelle il voulait les disposer.

\* *Joan. Cap.*  
*VI. v. 51. 49. 59.*

Bien plus, pour le toucher plus efficacement, Marie, qui comprend toute la perfection de l'Église future, qui seule vaut mieux que toute l'Église, et dont le Sauveur fait plus de cas que de toutes les âmes qui sont dans l'Église : \* cette divine Vierge, se considérant elle-même comme membre de l'Église allègue ici à Jésus ses propres besoins, par ces paroles, *ils n'ont point de vin.* (1.) Elle lui demande pour elle même l'institution de cet adorable Sacrement, de ce vrai pain de vie ; et le conjure de ne pas la laisser sur la terre sans ce soulagement, après qu'il sera remonté aux cieux. Si Jésus-Christ opère donc avec tant de bonté et d'empressement le miracle de Cana, à la seule demande de sa Mère, \* c'est pour nous montrer qu'il n'a accordé à son Église l'auguste Sacrement, figuré par le changement de l'eau en vin, que conséquemment aux désirs de Marie, (1) qui par l'em-

IX.

Jésus Christ a laissé l'Eucharistie à l'Église à cause de Marie.

\* *Recueil sur la Sainte Vierge.* p. 155. bis et quater. *Mémoires Tom. II.* p. 399.

\* *Joan. Cap. II. v. 5.*

\* *Mémoires, Tom. III, p. 213.*

(1) *Paciuchellii Ordin. Prædicat. in Jant. Magnif. V. 8. in-fol. 1677. p. 418.* Quum Maria ipsa consensit, ut ex ipsa Filius Dei carnem sumeret, simul implicite, et virtualiter in omnia mysteria nostræ Redemptionis, et salutis assensum dedit; ac per consequens et institutioni hujus Sacramenti consensisse ambigendum non est.

*Eucharistici amores a J. B. Novati Tom. I. p. 431. in-fol. 1726.* Quando Virgo consensit, ut carnem et sanguinem ex suis visceribus sumeret Dei Filius, simul etiam consensit, ut eadem Caro in cibum, et Sanguis in potum Eucharisticum, fidelibus aliquando traderetur.

*Rutilii Benzoni, in Magnificat Dissertat. p. 461.* Desideravit præcoeteris Deipara hujus sanctissimi Sacramenti institutionem, illam toto affectu anhelavit, concupivit, exoptavit, expectavit et postulavit, ut rem maxime pertinentem ad Filium suum. Nihil enim magis ad illum pertinet, quam sua ipsamet substantia; et quoniam ipsamet Filio maxime per hoc sacramentum incorporabatur juxta illud : *In me manet et ego in eo.*

*Bartholomei de Los Rios, de Hierarchia mariana Lib. IV. p. 378.* Eucharistia peculiariter sit epulum a Beata Maria mundo exhibitum, ex generali propositione, quam sæpius ex D. Bernardo, aliisque attulimus et confirmavimus, (nihil dari mortalium generi a Deo quod non transeat per manus Mariæ) facile inferitur conclusio; cum mirabilium om-

Fut

pire d'amour qu'elle exerce sur son cœur, dispose à son gré de sa puissance divine en faveur des hommes. \*

\* *Recueil sur la Sainte Vierge*, p. 135.

O aimable Mère! Sainte Maîtresse! c'est donc vous qui avez servi d'occasion à Jésus-Christ, de se donner à nous dans le Sacrement de son amour. Voyant, qu'après sa retraite dans les cieus, vous deviez être privée de celui sans

nium prodigium , beneficiorum omnium compendium, promissorum omnium pignus certissimum, sit Eucharistia, eam nulla ratione concessam nobis ita, ut non peculiari ratione debeamus eam virgini Mariae referre acceptam. Precibus illa suis, nobis donum tam singulare impetravit, ut divinis epulis accumbamus.

Cette doctrine n'est pas particulière aux modernes et aux Théologiens : plusieurs anciens Pères l'ont supposée comme incontestable dans leurs écrits. Saint Ephrem tient même, que dès la naissance de Jésus-Christ, Marie demanda au Sauveur, pour l'Église, l'institution de la Sainte Eucharistie, afin que ce Sacrement le rendit présent aux chrétiens dans toute la suite des âges. Nous allons rapporter ici les paroles qu'il met dans la bouche de Marie, s'adressant à Jésus naissant. Il y suppose qu'elle jouissait en deux manières de la vue de Jésus : extérieurement par la présence de la sainte humanité, qui frappait ses yeux; intérieurement par la présence de l'esprit de Jésus, qui éclairait et remplissait son âme; et il ajoute qu'elle demandait à Jésus de se laisser à l'Église dans la sainte Eucharistie, afin que les fidèles qui jouiraient intérieurement du bienfait de sa présence spirituelle, le vissent aussi extérieurement dans le Très Saint Sacrement par la foi; et qu'ainsi l'Église le vit de deux manières, comme elle même le voyait.

*S. Ephraem Syriace in Natalem Domini, Sem. XI. Tom. II. p. 429.*  
Equidem, quem ipsa amo, omnes homines sibi habeant. Mibi fortasse soli in duobus formis decorem tuum ostendisti: tuam oro imaginem representet panis ac mens! Morare in pane, et in comedentibus illum. In utroque objecto, manifesto atque occulto, videat te, ut Mater, sic Ecclesia tua. Compares sunt, absens qui panem desideravit tuum; et praesens qui amavit formam tuam: in pane et in corpore viderunt te primi et novissimi. Attamen, conspicuus panis, Nate, tuus, aliquatenus pretiosior est, quam corpus tuum. Illud namque viderunt etiam infideles, panem tuum vivum, non item; quocirea laetati sunt absentes, quoniam ipsorum sors sortem praesentium superavit.

lequel vous n'auriez pû vivre : il s'est renfermé tout entier, pour votre amour, dans ce mystère, afin qu'il vous le rendit toujours présent ; (1). et c'est à votre considération ,

*Biblia Mariana per fr. Joseph de S. Miguel et Barco Bursgenssem. in folio 1749. p. 352.* Non erit abs re inquirere an ob ipsam peculiarius instituta fuerit Eucharistia. Sacram Eucharistiam, ait Salazar in *Cap. IX. Proverb. vers. 4.* propter Mariam institutam fuisse; ut scilicet post Christi passionem, moras suae beatitudinis, hac esca confirmata, facilius ferre posset. *P. Silveira hic. q. 19.*

*Bartholomei de Los Rios de Hierarchia Mariana Lib. IV. p. 380.* An putas cor illud amantissimum optimi Filii ac Sponsi dilectissimi, et supra omnem Charitatem diligentis, non vehementissime affectum fuisse; quando Matrem et Sponsam orbam et viduam relinquebat? Eo tandem devenisse, ut sui absentis Matri exhiberet praesentiam, remaneret que sub vini et panis speciebus realiter cum illa, qui vere in caelos ascendebat, et mundo visibilem suam subtrahebat praesentiam. Instituebat nimirum convivium quotidie cum Matre sua epulaturus, cujus nos deinde fructum tamquam mancipia et servi, comedentes micas tam lautas, ex mensa Dominae nostrae, etiam perciperemus, adeo ut vere diei possit propter Mariam epulas has Ecclesiae datas, forte nulla ratione dandas, nisi ipsa sic consolanda fuisset.

*Domus Sapientiae. Auctore F. Lucas a Monteforti p. 314, 315.* Illud sequi opus est, quod si Maria et meruit coelicum Eucharistiae panem et propter ipsam ille institutus fuerit, quod eadem Virgo humani generis massae, illum donasse censetur, eundemque hominum fidelitati praeparasse judicatur. Quamobrem Andreas Jerosolymitanus : *Salve Sanctum Dei fermentum, quo tota humani generis massa compersa est, et ex uno Christi corpore, seu panis factus in unum coit inestimabilis concretio.* Quod sane elarius Petrus Damianus (*Serm. de Nativit*) expresserat : *Cibum Maria dedit, qui nobis coelestis convivii aditum patefecit.* Quamobrem Ambrosius (*Sup. psalm. XXI.*) *Maria velut coelitus veniens, cunctis Ecclesiarum populis cibum dulciorem melle defluxit, quem qui edere aut manducare neglexerit, vitam in semetipso habere non poterit.*

*Theologia Mariana a Virgilio Sedlmayr Num. 1324. p. 568.* Dico Christum hoc Sacramentum instituisse magis propter solam Virginem, quam propter omnes fideles etiam collective sumptos, quia plus eam solam dilexit. Licet enim Christus propter fideles hoc sacramentum instituerit, tamen id non impedit quominus B. Virgo hujus institutionis

que l'Église jouit elle même d'une faveur si ineffable. Voyant en vous toutes les beautés et toutes les perfections de l'Église, (1) et incomparablement d'avantage, Jésus épris

causa fuerit. Nam ut ait Salmeron *Tom. III. tract. 8.* « Sicut Rebecca » ab Isacco conjuge benedictionem Jacobo filio extorsit per cibos, quos » velle noverat Patrem illius libenter comedere,\* *Gen. XXVII.* ita B. Virgo » cibum excoxit, quo omnem benedictionem coelestem nobis impetravit ». Et ut ait S. Petrus Damianus *Serm. de Nativitate Virginis: Sicut Eva etc. . .*

*B. Petrus Damianus Tom. II. p. 102.* Nullus ergo humanus sermo in laude ejus invenitur idoneus, de qua *Mediator Dei et hominum*\* cognoscitur incarnatus. Impar est illi omne humanae linguae praeconium, quae de intemeratae carnis suae visceribus cibum nobis protulit animarum: illum videlicet, qui de semetipso perhibet dicens: *Ego sum panis vivus, qui de coelo descendi: si quis ex hoc pane manducaverit, vivet in aeternum.*\* Per cibum namque a Paradisi sumus amoenitate dejecti, per cibum quoque ad Paradisi gaudia reparati. Cibum comedit Eva, per quem nos aeterni jejunii fame muletavit: cibum Maria edidit qui nobis coelestis convivii aditum patefecit.

(1) Nous ajouterons ici que comme Jésus Christ ne fait aucune grâce, que par l'entremise de Marie, et que les autres Sacrements, qu'il a laissés à son Église, sont les canaux ordinaires de sa grâce: il faut conclure, que Marie, remplie de tant de sagesse, de miséricorde, de charité, de générosité, a aussi demandé véritablement à son Fils, et obtenu pour nous, l'institution de tous les autres Sacrements, qu'elle savait être dans l'ordre des desseins de Dieu. C'est ce que nous voyons exprimé en figure dans le miracle même de Cana. Outre que le changement de l'eau en vin désignait l'Eucharistie: les six urnes, d'abord pleines d'eau et ensuite de vin, représentaient les sacrements de la Loi ancienne, qui devaient être abolis et remplacés par ceux de la nouvelle Loi. *Ces urnes étaient de pierre:*\* ce qui marquait l'ancienne loi gravée sur deux tables de pierre, image de la dureté de nos cœurs, par suite du péché d'Adam. Ces urnes étaient destinées *pour la purification des Juifs:* ce qui montrait que les sacrements de la Loi mosaïque, ne donnaient qu'une sanctification extérieure, et n'étaient que pour le seul peuple Hébreu. Elles ne contenaient que de l'eau: pour exprimer la faiblesse des sacrements anciens, appelés par Saint Paul, *des éléments nécessaires et inutiles,*\* c'est à dire qui figuraient la grâce, mais ne la donnaient pas. Le changement de cette eau en vin,

\* *Genes. Cap. XXVII, v. 9.*

\* *Timot. Cap. II. v. 5.*

\* *Joan. Cap. VI, v. 51. 52.*

\* *Joan. Cap. II. v. 6.*

\* *Gal. Cap. IV. v. 9.*

d'amour pour vous, nous a ainsi aimés dans votre personne. Il communie l'Église à son corps et à son sang,

exprima donc la substitution des sacrements de la Loi nouvelle, à ceux de la Loi mosaïque, l'abolition des ombres qui allaient céder la place à la réalité, en un mot la cessation des figures et la donation de la grâce; enfin la béatitude du ciel dont les noces de Cana étaient aussi l'image. C'est pourquoi, le maître du festin, qui figurait Moïse, voulant exprimer combien le bonheur des Chrétiens, devait être tout autre que celui des Juifs, dit dans la joie de son cœur, en s'adressant à l'époux image de Jésus Christ lui-même : « Tout le monde sert d'abord » le bon vin, et ensuite celui qui est de moindre qualité : pour vous, » vous avez réservé le meilleur pour cette heure ». \* C'est à dire, vous aviez donné d'abord à l'ancien peuple les sacrements figuratifs : mais vous avez réservé pour les derniers venus à votre banquet, pour les Chrétiens, les Sacrements de la Loi de grâce.

\* *Ibid.*

*V. Bedae in Evang. Joan. Cap. II. Tom. V. col. 468. 470. Et quidem potuit Dominus vacuas implere hydrias vino, qui in exordio mundanae creationis cuncta creavit ex nihilo : sed maluit de aqua facere vinum, quo typice doceret, se non ad solvendam improbandamque, sed implendam potius Legem prophetas que venisse; neque alia se per Evangelicam gratiam facere et docere, quam quae legalis et prophetica Scriptura eum facturum docturumque signaret. Et bene in domo harum nuptiarum; quae Christi et Ecclesiae sacramenta figurarent, triclinium, id est, tres ordines disumbentium altitudine distantes inesse describuntur : quia nimirum tres ordines fidelium sunt, quibus Ecclesia constat conjugatorum videlicet, continentium et Doctorem.*

\* *Math. Cap. V v. 17.*

*S. Eucherii Lugd. Ep. Formularum spiritualium liber Cap. XI. 6. Sex sunt aetates saeculi : quinque transierunt, sexta a Joanne Baptista et inhumanato Christo decurrit ad finem saeculi. Unde et sexta die fecit Deus hominem ad imaginem suam, quia sexta ista aetate manifestatur per Evangelium reformatio mentis nostrae, secundum imaginem ejus qui creavit* \* Sex has aetates illae sex hydriae significant, quas Dominus impleri jussit aqua, et in iis aqua conversa est in vinum, ut jam manifestatum Christum in Lege et Prophetis intelligamus. Illa ergo tempora sex, quasi per articulos distributa, atque distincta, quasi vasa essent inania nisi a Christo implerentur. Tempora utique inaniter praeterirent, nisi in eis Dominus Jesus Christus praedicaretur. Impletae sunt igitur hydriae; adimpletae sunt prophetiae.

\* *Genes. Cap. I, v. 27.*

\* *Mémoires.*  
Tom. III, pag.  
213.

comme si elle était sa Mère , et se donne à elle avec le même amour. \*

\* *Joan. Cap.*  
II. v. 7.

\* *Matt. Cap.*  
XXVIII. v. 19.  
20.

\* *Joan. Cap.*  
II. v. 5. 7.

\* *I. Cor. Cap.*  
XV, v. 51.

\* *Ps. XXXV.*  
v. 9.

\* *Cant. Cap.*  
VIII, v. 5.

*S. Gaudentii Brixien. Epis. p. 287.* Vocatis ergo Jesus ministris, Apostolis videlicet, et eorum successoribus, qui sunt per singulas Ecclesias sacerdotes, dicit eis: *Implete hydrias istas aqua,* hoc est *Baptizate omnes gentes in nomine Patris, et Filii, et Spiritus Sancti, docentes eos servare omnia quaecumque mandavi vobis.* Et plane quia audierant iidem ministri dicentem, venerabilem Mariam, *Quodcumque dixerit vobis, facite, impleverunt eas usque ad summum* : plenitudine quippe doctrinae infusum Baptisma cumulantes.

*Gerhohi, de Gloria et honore Filii hominis Cap. X. Anedoctorum Pezii Tom. I. part. II. col. 206.* Quo etiam vino inebriabuntur quicumque resurgentes immutabuntur in illa die universalium nuptiarum, in qua *omnes quidem resurgemus, sed non omnes immutabimur.* Qui vero immutabuntur ipsi quoque *inebriabuntur de torcente voluptatis* spiritualis, in aeternum permansuri in illis deliciis, de quibus dicitur in Canticis Canticorum: *Quae est ista quae ascendit, deliciis affluens, et innitens super dilectum suum?*

*Arnobii Annotat. in Joannem Biblioth. Patr. Tom. VIII. p. 329.* Architriclinus autem Moyses est, Sponsus autem Christus est. Aqua in vinum conversa, passionis cruorem demonstrat.

\* *Hebr. Cap.*  
III, v. 5.

\* *Deut. Cap.*  
VI. v. 4.

\* *Deut. Cap.*  
XVIII. v. 15.

\* *Joan. Cap.*  
II. v. 8.

*S. Gaudentii Brixien. Epi. pag. 289. 290. 291. 292.* Architriclinum puto esse beatissimum *Moysem*, virum de tribu Levi, *fidelem Dei dispensatorem in tota domo ejus*; qui non solum in illis antiquis nuptiis illius plebis Israel, quae repudiari postea meruit, praepositus fuit, sed etiam in istis quae celebrantur in Gentibus. Quis enim nostrum sine architriclino Moyse discere potuit, *quoniam Dominus Deus noster, Dominus unus est*, et non dii? Et, ut breviter dicam hujus nostrum anima divino amori, et sponso Coelesti Christo conjungi promeruit, sine hujus Architriclini apparatu? Ipse enim Moyses, qui praenuntiaverat adventum Christi populo Israel, dicens: *Prophetam suscitabit Dominus Deus noster de fratribus vestris sicut me: Illum audite per omnia quaecumque locutus fuerit ad vos.* Haurite nunc et ferte architriclino. Hauriat Apostoli de hydriis baptizatorum Gentilium, Evangelici vigoris spiritalem saporem simul et gratiam; saporem in fide, gratiam caloris in opere; et portant ad Moysem. Quis enim sacerdotum ministrantium Christo non omnem novi Testamenti sapientiam cum Lege conferat Moysi: quod ipsum Dominum et man-

## OBSERVATION

## SUR LA RÉPONSE DE JÉSUS-CHRIST :

*Quid mihi et tibi est mulier?  
Nondum venit hora mea.*

---

Par tous les témoignages qui viennent d'être rapportés, on a vu que, dans les noces de Cana, Marie, comme l'enseigne M. Olier, outre qu'elle a parlé et agi comme étant la Mère du Sauveur: *erat Mater Jesu ibi; dicit Mater Jesu ad eum*, \* a de plus parlé et agi au nom de l'Église future, c'est-à-dire de la Synagogue et de la Gentilité, qu'elle représentait en sa personne. En qualité de Mère de Jésus, elle demande le miracle du changement de l'eau en vin, qui doit manifester aux Apôtres la divinité de son Fils; et comme représentant l'Église, elle demande la substitution de la Loi de grâce, figurée par le vin, à la Loi ancienne, exprimée par l'eau.

Or, la réponse de Jésus-Christ: *Quid mihi et tibi est mulier? nondum venit hora mea*, \* avait aussi deux sens: l'un qui se rapportait à Marie, l'autre qui regardait l'Église. Le premier est celui que M. Olier expose par ces paroles: *Qu'y pouvons-nous vous et moi?* et que plusieurs Docteurs rendent ainsi: *que nous importe à vous et à moi? mon heure*, c'est à dire le moment où je dois opérer des miracles *n'est pas encore venu*. \* L'autre sens, relatif à l'Église, est celui que d'autres Docteurs exposent de la sorte: *Femme qu'y-a-t-il entre vous et moi? ou qu'y-a-t-il de commun entre vous*

\* Joan. Cap.  
II. v. 1. 5.

\* Ibid. v. 4.

\* Ibid. v. 4.

dasse audiat, et fecisse perspiciat? Quamquam ergo nesciat, Architriclinus Moyses, ex baptismatis dono tantam gratiam fuisse collatam, quam non ignorabant Apostoli, qui fuerunt ministri sermonis: admiratus tamen saporem Spiritus Sancti hydriis inesse Gentilium, laudat Sponsi munificentiam qui tale vinum servaverit Gentibus.

*et moi?* C'est à dire, pourquoi êtes-vous si empressée; de quel droit me faites-vous cette demande: le temps où je dois substituer la vérité aux figures, la grâce à la Loi, n'est point venu encore, puisque ce n'est que par ma mort et ma résurrection, que je dois vous procurer ce bienfait.

Le premier sens, qui se rapportait à Marie, était plein de déférence, de bonté et de douceur. Le second avait quelque chose de sévère et de dur, et cette dureté était fondée sur l'état où était alors l'Église, à qui Jésus-Christ s'adressait. La Gentilité étant toute livrée à l'idolâtrie, et la Synagogue, de qui Jésus-Christ avait reçu la naissance temporelle, étant toute charnelle et se rendant de plus en plus indigne de ses faveurs: il pouvait bien dire à cette Église future: *Femme qu'ya-t-il de commun entre vous et moi?* Quand je serai sur la croix, comme hostie d'expiation chargé de vos crimes, et associé par amour à votre état malheureux: vous pourrez me faire avec plus de raison cette demande, puisque alors seulement vous serez mise en état de recevoir les faveurs que vous demandez, et qui doivent être l'effet de mon sacrifice.

Marie, par la lumière divine qui l'éclairait, comprit très-bien ces deux sens, sachant que ce qu'il y avait de dur dans la réponse de Jésus, se rapportait à l'Église seule, et que ce qu'il y avait de doux et de gracieux s'adressait à elle personnellement; voyant enfin que Dieu le Père, touché de sa demande, voulait l'exaucer à l'instant: Elle dit aux serviteurs des noces: *Faites tout ce que vous dira mon Fils.* \*

\* Joan. Cap.  
II. v. 5.

Par ces deux sens, relatifs au double personnage que remplissait Marie, on explique nettement tout ce que la tradition a donné d'interprétations diverses aux paroles de Jésus-Christ. Il est vrai que tous les Pères n'ont pas fait dans Marie, la distinction de ce double personnage; mais on doit supposer que telle a été leur pensée, ou du moins les interpréter de la sorte: puisque le fait de ce double personnage dans Marie est d'ailleurs certain, comme on l'a montré; et qu'enfin plusieurs Docteurs l'ont fait remarquer expressément dans les noces de Cana, et entre autres Saint Gaudence dont voici les paroles.

\* Joan. Cap.  
II. v. 3.

*S. Gaudenti Brixien. Epi. p. 278. Vinum non habent; \* quod consummatum erat vinum nuptiarum, quia vinum Sancti Spi-*

ritus non haberent Gentes, evidenter expressit...Defecerat enim nuptiale vinum Spiritus Sancti, cessantibus Prophetis qui ministraverant in populo Judaeorum. Omnes enim Prophetæ et Lex usque ad Joannem prophetaverunt; nec erat quisquam qui spirituali vino Gentes potare sufficeret sitiētes: sed expectabatur Dominus Jesus, qui novo vino utres per baptismum novos impleret. *Ibid. p. 282.* *Quid mihi et tibi est? Nondum venit hora mea;* \* non mihi videtur ista responsio ad illam suggestionem Mariæ sensibilibiter convenire, nisi in Mystério locutus esse spiritualiter Dominus dicatur. Ut, quoniam vinum Spiritus Sancti, ante passionem Christi, ac Resurrectionem, Gentibus dari non poterat, (Evangelista testante: *Nondum erat Spiritus datus, quia Jesus nondum fuerat glorificatus*), \* merito tunc inter initia signorum, Matri responderit: *Quid mihi et tibi est mulier? Nondum venit hora mea;* tanquam si diceret: Quid tam præpropria est tua, o mulier! suggestio, cum hora passionis meae non advenerit, qua, perfectis omnibus...pro vita credentium mori, disposui? Post passionem resurrectionemque meam, cum ad Patrem rediero, tunc eis donabitur vinum Spiritus Sancti. Quapropter, et ipsa Beatissima, agnito responsionis hujus profundo mysterio, intellexit, non suggestionem suam præsentem aspernanter acceptam, sed secundum illam spiritalem rationem, in mysterio, tunc dilatam.

On peut entendre dans le même sens ces paroles de Saint Maxime de Turin. *Homil. 1. in Epiphan. Domini. Biblioth. Patr. Tom. VIII. p. 9.* Quod ait *nondum venit hora mea*, illam gloriosissimam passionis suae horam atque illud Redemptionis nostrae vinum; quod vitae omnium proficeret, promittebat. Nam quod petebat Mater, erat gratiæ temporalis: quod Christus parabat gaudii sempiterni. Nec tamen piguit benignissimum Dominum dum magna veniunt parva præstare.

\* *Ibid. v. 4.*

\* *Joan. Cap. VII. v. 39.*



## RÉFLEXIONS PRATIQUES.

I.  
Marie source  
du corps de Jé-  
sus a consenti a  
nous le donner en  
nourriture dans  
la Sainte Com-  
munion.

Si Marie a déterminé Jésus-Christ à instituer la divine Eucha-ristie, n'est-il pas vrai, que dans ce seul don, elle vous a communiqué tous ses biens? Jésus-Christ était, sans contredit, a Marie sa Mère, plus qu'à personne au monde: ayant reçu d'elle seule son corps adorable, par un privilège qu'aucune autre Mère ne partagea jamais, et qui n'aura plus d'exemple. Mais si, dans l'Incarnation, elle a ainsi acquis, sur lui, les droits les plus parfaits, qu'on puisse concevoir, ce n'a été que pour nous fournir la victime de notre sacrifice: c'est à dire, pour nous donner Jésus, d'abord, sur la croix, comme le prix de notre rançon; et ensuite, sur l'autel, comme l'hostie qui devait servir de nourriture à nos âmes, et par là nous réconcilier et nous unir parfaitement avec Dieu. Marie qui connaissait à fond toutes les figures de la Loi, savait très-bien, que les hosties anciennes, auxquelles le peuple communiait, après leur immolation, en se nourrissant d'une partie de leur chair, étaient, une figure expresse de la vraie hostie du genre humain, Jésus-Christ, qui par la communion à son corps adorable devait nous transformer en lui. Consentant donc par l'Incarnation, à être sa Mère, elle consentit par là même à nous le donner en communion; et comme *Dieu le Père, nous a donné toutes choses dans le don qu'il nous a fait de son propre Fils*, \* ainsi que Saint Paul nous l'apprend: Marie, sa vraie Mère, en nous le donnant, de son coté, nous a donné avec lui toutes choses: *omnia mea, tua sunt*. *Tout ce qui est à moi est à vous*. C'est ce qu'elle est censée nous dire, toutes fois que nous recevons ce pain céleste: puisque d'une part: s'il est certain, que cette Reine des Vierges est présente partout où est Jésus-Christ, l'agneau immolé; (\*) d'autre part, nous sommes assurés, que les dispositions de charité ardente pour nous le donner, qui l'embrasaient au moment de l'Incarna-

\* Rom. Cap.  
VIII, v. 32.

II.  
Marie nous  
donne Jésus, et  
dans lui se donne  
à nous, toutes  
les fois que nous  
communions.

\* Joan. Cap.  
XVII. v. 10.

(\*) Apocaly. Cap. XIV. V. 4. Virgines sequuntur agnum quocumque ierit.

tion, sont toujours également vivantes et persévérantes dans son âme. Bien plus, par un effet de cette charité sans bornes, elle se donne elle-même à nous, autant qu'elle le peut, dans ce fruit béni de ses entrailles; du moins, si Jésus est l'aliment qui nous nourrit: Marie est comme l'arbre qui a produit cet aliment céleste. De même que dans l'arbre, le fruit est le produit naturel de l'exubérance de la sève, laquelle prend cette forme et cette qualité de fruit, et devient, par là propre à nous nourrir: ainsi, dans la sainte Eucharistie, le corps de Jésus-Christ est le produit de la fécondité de Marie, qui l'ayant formé de sa propre substance, est censée nous servir elle-même d'aliment.

Sans doute c'est Jésus-Christ qui nous donne lui-même ce fruit de vie éternelle: comme Adam, et non par Ève, nous a communiqué à tous le fruit de mort. Mais ce fut des propres mains d'Ève qu'Adam le reçut: *La femme que vous m'avez donnée*, dit-il à Dieu, *m'a donné de ce fruit*,\* et Marie à son tour, a donné à Jésus le propre fruit que lui-même nous donne. Ève pressa Adam, elle le sollicita et l'entraîna à manger de ce fruit, et par là nous le communiqua à tous; ainsi Marie, par ses prières, par ses instances, si puissantes sur le cœur de son Fils, a obtenu pour nous ce véritable aliment de vie. Enfin, tandis que la première Ève nous donna un fruit qu'elle avait cueilli sur un arbre, un fruit qui lui était étranger: Marie nous donne, en aliment, une portion d'elle-même; elle nous donne la chair de sa chair, le sang de son sang, sa propre substance; mais sa substance, unie, par son consentement et par la toute-puissance de Dieu, à la personne adorable du Verbe, et qui devient ainsi, pour nous, un aliment divin.

Quelles actions de grâces n'avez-vous donc pas à rendre à Marie? Comment pourrez-vous lui témoigner assez votre reconnaissance, pour un si ineffable bienfait? Hélas! que votre vie serait triste, qu'elle serait languissante, si Jésus-Christ n'eût pas laissé à son Église ce divin témoignage de son amour. Ce pain céleste n'est-il pas la joie des véritables chrétiens, leur soutien, leur force, leur bonheur unique sur la terre, puisqu'en introduisant Jésus-Christ dans leurs âmes, il leur fait posséder déjà toutes les délices des bienheureux, tous les trésors du ciel? Marie envisageait et sentait vivement, combien la privation d'un tel bienfait répandrait de tri-

III.

Marie la véritable Mère des vivants, nous donne le fruit de vie.

\* Genes. Cap. III. v. 12.

IV.

Combien nous devons être reconnaissants à Marie pour le bienfait de la Sainte Communion.

stesse sur notre vie, combien cette privation laisserait de faiblesse et de langueur dans nos âmes, combien elle nous exposerait à des chutes funestes. Voilà pourquoi, elle dit à Jésus ces touchantes paroles : *Ils n'ont point de vin* ; \* ils n'ont point ce vin céleste qui engendre les Vierges ; ce froment des élus, que vous pouvez leur procurer , en vous donnant vous-même à eux , comme un divin aliment.

\* *Joan. Cap.*  
*II. v. 3.*

V.

Ce que Marie demande et attend de nous pour un si inefable bienfait.

\* *Ibid. v. 3.*

La reconnaissance que Marie attend de votre cœur, et que déjà elle se promettait, lorsqu'elle faisait, pour vous à Jésus cette demande : elle l'a exprimée par ce peu de paroles adressées aux serviteurs des Noces de Cana : *Faites tout ce que vous dira Jésus*. \* L'obéissance parfaite à la volonté de Jésus, renferme en effet, tous vos devoirs : puisque cette obéissance n'est pas distinguée, au fond de l'amour, que vous devez à cet adorable maître. Obéir parfaitement à Jésus, qu'est ce autre chose, qu'aimer la volonté de Jésus, aimer les désirs de Jésus, aimer le bon plaisir de Jésus, aimer la personne sacrée de Jésus ? Plus l'amour est ardent, plus il se soumet avec affection, avec sincérité, avec bonheur à la personne qu'il aime ; et il s'attache à elle d'autant plus étroitement, il lui demeure uni d'autant plus fortement, il s'identifie avec elle d'autant plus véritablement, qu'il lui obéit avec une fidélité plus constante, plus universelle, plus exacte, plus délicate, plus pure, plus parfaite (1). Voilà pourquoi Notre Seigneur, dans l'Évangile, dit : *Si vous m'aimez, gardez mes commandements*, \* et encore : *Ce n'est pas celui qui dit : Seigneur, Seigneur, qui entrera au royaume de Dieu ; mais celui qui fait la volonté de mon Père céleste*. \*

\* *Joan. Cap.*  
*XIV. v. 15.*

\* *Matth. Cap.*  
*VII, v. 21.*

\* *Matth. Cap.*  
*XXII, v. 40.*

\* *Joan. Cap.*  
*II. v. 3.*

(1) *S. Bernard. Senens Tom. IV. p. 111.* Advertendum est, quod quomodo Apostolus ait : *plenitudo Legis*, id est, plena adimpletio Legis, *est dilectio*, \* et quomodo, juxta illud, *In iis duobus mandatis, tota Lex pendet et Prophetæ* ; \* quia, scilicet, in dilectione Dei, et proximi universa Scriptura impletur. Sic in hoc ultimo Virginis Verbo et ultima flamma amoris, inclusum et comprehensum est omne quod continet tota divina Lex et universa eloquia Dei. Proinde omnibus ait : *Quodcumque dixerit vobis, facite*. \* id est, obedite voluntati divinæ ; neque absque admirando lumine sapientiæ Dei, Virgo Beata ad obedientiam reduxit, quod et Dominus et Apostolus ad dilectionem Legis plenitudinem ordinavit. Nam ut referam obedientiam et amorem, immo dicam obedientiam et charitatem, prout ab ipso Deo primo constituitur, nulla differunt ratione. Nam amor amato semper obsequendo subjicitur verius, quanto amat ardentius, et inhaeret strictius, quam obedit attentius.

Proposez-vous donc, par une fidélité constante à la grâce, de ne rien négliger de tout ce que Jésus demandè de vous, dans l'état au quel il vous a appelé. Que la pratique de la charité et de la douceur envers tous, surtout envers les personnes, dont le caractère ou les manières, vous fournissent plus d'occasions de vous exercer au renoncement chrétien ; que la fidélité à étouffer dans votre cœur tout sentiment d'orgueil et d'estime de vous-même ; que l'exactitude parfaite et religieuse à tous vos devoirs d'état, soient donc les moyens ordinaires que vous employiez pour vous préparer à la sainte Communion, et le fruit que vous vous efforciez toujours de trouver dans cette manne céleste. Alors vous pourrez vous approcher de Jésus avec une humble et entière confiance, parceque vous ressemblerez à celle qui ne fut la plus parfaite de ses servantes, que parce qu'elle se montra toujours la plus amoureuse de ses divines volontés.

VI.  
Conclusion pratique pour se disposer à communier saintement.





## CHAPITRE XII.

### INSTITUTION DE L'ADORABLE SACREMENT DE L'EUCCHARISTIE.

Dans les sacrifices de l'ancienne Loi, on distinguait, comme nous l'avons dit, quatre parties: l'oblation, l'immolation, la conflagration ou consommation, et enfin la communion. Ces quatre parties figuraient les principales circonstances extérieures du sacrifice de Jésus-Christ. L'oblation exprimait sa Présentation au Temple; l'immolation, son sacrifice sanglant sur le Calvaire; la conflagration, sa Résurrection glorieuse; enfin, la communion indiquait, soit le mystère de l'Ascension, par lequel Jésus-Christ devait être reçu dans le sein de son Père; soit la Sainte Eucharistie, qui nous fournirait à nous-mêmes le moyen de communier à l'hostie immolée. \* Voyant donc que l'heure, si désirée, de l'institution du sacrifice Eucharistique était enfin venue, Jésus se mit à table avec ses douze Apôtres, et leur dit: « *J'ai désiré avec une ardeur non pareille de manger cette Pâque en votre compagnie*; \* j'ai pris tous mes repas en esprit de préparation à ce sacrifice, par lequel je dois me mettre, comme une hostie de louange entre les mains des hommes, pour être perpétuellement dans l'Église, appliqué non seulement à louer Dieu dans ma personne; mais à exciter tout le monde à le louer, en remplissant les cœurs de tous les chrétiens de mes sentiments d'adoration, de louange, et d'action de grâces, envers mon Père. » Jésus prenant ensuite du pain, le bénit, le rompit, et le donna à ses disciples en leur disant: *Prenez et mangez, car ceci est mon corps qui sera livré pour vous.* Pareillement ayant

I.

Jésus institue  
l'Eucharistie la  
veille de sa mort.

\* *Écrits spirituels Tom. II, p. 199, 253, 242, 213, 213, 208, 209. Mémoires, Tom. VI, p. 346. Tom. II, p. 224, 222, 125, 370 etc. Tom. V. Cérémonies de la grand'messe, p. 408, 433, 445, 346, 425, 497, 498.*

\* *Luc. Cap. XXII, v. 15.*

\* *Matt. Cap. XXVI, v. 26. Marc. Cap. XIV v. 22. Luc. Cap. XXII, v. 19.*

II.

En mettant son corps glorieux dans l'Eucharistie, Jésus-Christ prévint sa Résurrection et l'ordre naturel de son sacrifice.

\* *Mémoires, Tom. II, 125, 280. 570. Tom. III, p. 251, 252, 247, 281, 464. Cérémonies de la grand'messe, p. 89. Écrit. spirituels, Tom. II, p. 249.*

\* *I. Cor. Cap. XI, v. 24, 25. Luc. Cap. XXII, v. 19.*

III.

Pourquoi Marie ne fut point présente de corps à l'institution de l'Eucharistie ?

pris le calice, il dit: *Prenez et buvez-en, ceci est mon sang, qui sera répandu pour le salut de plusieurs.*

Selon l'ordre commun du sacrifice, avant que l'hostie put être donnée en communion, il fallait qu'elle eût été immolée et que la portion mise sur l'autel, eût été consumée par le feu. L'Eucharistie, qui devait reproduire Notre-Seigneur consommé dans la gloire de son Père, n'aurait donc dû être établie qu'après son immolation et sa Résurrection; et même après son Ascension dans le ciel. Il voulut néanmoins anticiper ce temps, pour beaucoup de raisons dignes de sa sagesse. C'est pourquoi, au moment de l'institution de l'Eucharistie, où son corps était encore passible et mortel, il prévint le temps de sa Résurrection, c'est-à-dire qu'il se mit glorieux sous les espèces du pain et du vin, en faisant cesser le miracle journalier, par lequel il empêchait son corps d'entrer dans la gloire, dont jouissait déjà la partie supérieure de son âme. Ainsi sous les espèces du pain et du vin, il se donna glorieux et immortel à ses disciples; et par ces paroles: *Faites ceci en mémoire de moi*,\* il leur conféra la puissance de le reproduire dans ce même état de gloire.\*

Quoique la Très-Sainte Vierge eût été donnée à Notre Seigneur, pour qu'elle l'accompagnât dans toutes les circonstances de son sacrifice, et y tint la place de l'Église: elle ne fut point présente à l'institution de l'Eucharistie (1).

(1) *Georgii Metropolit. Nicomediens. Orationes. Biblioth. Patr. Tom. XII. p. 712.* Quia ergo Filium videbat ad salutarem passionem, ne ad breve quidem tempus ab eo disjungi ferebat: quamobrem cum ubique sequeretur, nec cum celebrata sunt mysteria, defuit: non ita ut recuberit cum duodecim, sed ut ejusdem cum eis tecti particeps fuerit. Ipse quidem, quoniam festinabat Discipulis mysteria tradere, ac altae humilitatis exempla praeberere, solos secum duodecim fecit recumbere.

*De Ornatu et vestibus Aronis, a Didaco del Castillo et Artiga, in folio 1861 p. 375.* Notatu dignum est Mariam abfuisse a caenaculo,

Elle n<sup>en</sup> avait déjà sollicité et obtenu d'avance le bienfait pour l'Église aux noces de Cana. Possédant toute la grâce invisible des Apôtres et des prêtres, comprise éminemment dans la plénitude de tous les dons, que le Saint-Esprit avait versés en elle (1) : Marie n'avait point à recevoir, comme les Apôtres, le pouvoir d'offrir Jésus-Christ extérieurement, sous les espèces du pain et du vin ; pouvoir qui d'ailleurs est réservé aux hommes seuls (2). L'hostie de ce divin sacrifice, c'est à dire le corps de Notre Seigneur appartenait d'ailleurs à Marie, qui l'avait produit de son propre fond ; et comme telle, elle devait l'offrir non sous les voiles du sacrement, mais dans sa forme humaine, en consentant le

elle en  
est elle ne

in quo Christus augustissimum Eucharistiae Sacramentum instituit. Neminem legi, qui asserat Mariam tunc huic institutioni adfuisse.

(1) *Engelberti abbatis Admontensis, tract. de Gratiis et virtutibus B. V. Mariae part. III. Cap. VI. Anecd. Pezii Tom. I.* Licet autem B. Maria non susceperit Sacramentum alienjus Ordinis, quidquid tamen bonitatis et gratiae singulis Ordinibus confertur, ipsa in acquipollenti ac excellenti per spiritalem et specialem unctionem Spiritus Sancti, totum habuit et possedit.

*Alberti Magni super Missus, Quaest. 44 § 2 pag. 42.* Licet autem beatissima Virgo Sacramentum ordinis non recepit, quidquid tamen dignitatis vel gratiae in ipsis confertur, de hoc plena fuit. In ipsis autem confertur septiformis gratia : haec autem omnifaria gratia plena fuit. Item sunt in Sacramento Ordinis potestas spiritualis, dignitas ministerialis, et administratio executionis : haec autem tria beatissima Virgo habuit, in se acquipollenter et excellenter.

(2) *Sancti Epiphaniï adv. Haeres. lib. III. Tom. II. Cap. 79. p. 1059 Tom. I.* Si sacerdotium mulieribus mandatum foret, aut canonicum quiddam praestare in Ecclesia illis liceret, nulli potius quam Mariae, illud in novo Testamento committi Sacerdotis officium debuit ; cui tantus honor est habitus, ut gremio, sinuque suo regem omnium, ac caelestem Deum, Dei que Filium exciperet. Cujus uterus, velut templum, ac domicilium ad divini Verbi Incarnationem singulari est benignitate Dei magno, ac stupendo mysterio praeparatus. Verum longe Deo aliter est visum : ac ne baptizandi, quidem potestas est illi facta, cum alioqui tingi ab illa Christus, potius quam ab Johanne potuisset.

\* *Panegyrique. Sur Saint Jean, p. 2.*

IV.

Quoiqu'absente de corps, Marie est présente en esprit à la Cène, et y offre Jésus-Christ.

lendemain à son immolation sur le Calvaire (1), comme déjà elle avait fait publiquement dans le Temple au jour de son oblation.\*

Toute fois, si elle n'offre point extérieurement ce mystère, sous les espèces sacramentelles, comme l'offrent les Apôtres et les prêtres dans l'Église, elle le fait d'une autre manière, sortable à son état, à sa qualité, et à sa condition de Mère de Dieu (2). Elle l'offre intérieurement par

(1) *Engelberti Abbatis Admontensis, tractatus de Gratiis et virtutibus B. V. Mariae, part. III. Cap. VI. Anecd. Pezii, Tom. I. col. 606.* Beata virgo sola, inter omnes, ut digna et praelecta fuit ad hoc et consecrata, ut super omnem sacerdotalem potestatem et gratiam, ipsa per se, non de pane et vino, sed de corpore Virgineo et sanguine suo, corpus dominicum conciperet, operante Sancto Spiritu, et compingeret et formaret et verbo indueret et pareret et tractaret, et pannis involveret et nutriret, ut tandem stans juxta crucem simul cum Filio, ipsum corpus Filii Deo Patri pro nobis offerret; et suum proprium corpus et animam compatiendo super adderet, juxta illud *et tuam ipsius animam pertransibit gladius*. Ex his patet, quod nihil dignitatis, aut potestatis aut gratiae spiritualis, quae confertur in Ordinibus ecclesiasticis, illi defuerit, quae gratia plena fuit.

(2) *Engelberti Abbatis Admontensis, tract. de Gratiis et virtutibus B. V. Mariae part. III. Cap. VI. Bernar. Pezii, Thesauri Anecd. Tom. I.* Beata Virgo Sacramentum Ordinis non percepit in se, sed in excellenti. Quia licet Sacramentum Ordinis praeferat exterius quandam dignitatem et majoritatem, interius tamen habet, secundum se, quamdam servitutem et minoritatem, juxta illud: *Qui major est in vobis, fiat sicut junior: et qui praecessor est, sicut ministrator.* Unde omnes Ordines Ecclesiastici sunt introducti in ministerium, non in dominium; propter quod ipse Papa, Summus ministrorum in Ecclesia, non vocat se dominum, sed *servum servorum Dei*. Beata Virgo, vero, sicut exterius praeferebat coram hominibus summam humilitatem: sic habuit interius apud Deum summam dignitatem. Unde non deceuit eam poni in statum ministerii, quae erat consors Domini et imperii in republica Filii sui; nec debuit servire aliis, ut servus servorum, quae erat Domina angelorum, et regina caelorum.

*D. Albert. Mag. sup. Evang. Missus Quaest. 44 § 2. pag. 42.*

\* *Luc. Cap. II, v. 35.*

\* *Luc. Cap. XXII, v. 26.*

cet esprit universel et cette plénitude de grâces, donc Jésus-Christ toujours présent en elle, l'avait remplie, pour faire

Omnes Ecclesiae dignitates sunt introductae ad servitium, in salutem fide-  
lium animarum. Unde Dominus in Evangelio: *Reges gentium domina-  
tur eorum, vos autem non sic: sed qui major est vestrum etc.* Ex  
his et similibus patet, quod dignitates Ecclesiae introductae sunt in  
servitium et ministerium. Beatissima autem Virgo assumpta est in salutis  
auxilium, et in regni consortium: ipsa enim sola ministris fugientibus  
compassa fuit. Unde et sola regni consortium obtinuit, quae laboris  
adjutrix fuit, juxta illud: *Faciamus ei adjutorium simile sibi.* \* Mi-  
nistri Ecclesiae habent dignitatem beneficentiam, per characterem excel-  
lentiae, beatissima autem Virgo habuit coronam regni triumphantis et  
militantis Ecclesiae: unde summus ministrorum Papa appellatur et est  
*servorum Dei servus*. Haec est regina et Domina Angelorum: ille servus  
servorum Dei, ista imperatrix totius mundi. Item in ministris est pote-  
stas spiritualis temporalis a Deo, vel subdelegata, vel vicaria: in ipsa  
est plenitudo potestatis caelestis perpetua ex auctoritate ordinaria. Item  
in ministris est executio ligandi ac solvendi per usum clavium: in ipsa  
est legitima dominandi potestas ad ligandum et solvendum per impe-  
rium. Et sic, quidquid est dignitatis et gratiae in Ordinibus, constat  
beatae Mariae Virgini minime defuisse.

S: *Bern. Senens. Tom. IV. p. 87.* Sciendum est quod licet Beatis-  
sima Maria habuit omnia genera gratiarum, sicut dictum est: non tamen  
habuit illa ad quemcumque usum, sed ad usum altiorem et nobiliorem  
et qui mulieri merito congruebat. Sicut, verbi gratia, habuit donum  
sapientiae non ad usum publice docendi, vel praedicandi, juxta Apo-  
stolum: *Mulierem autem docere non permitto: Sed habuit ipsa ea  
ad altiorem usum, scilicet, ad divina gustandum et contemplandum.*  
Et sic licet ad quoscumque usus aliqua dona non habuerit, habuit tamen  
ea ad altiorem et nobiliorem actum.

S. *Antonini Florent. Biblioth. Virginal. Tom. II. p. 527.* Sacra-  
mentum autem Ordinis non habuit. Hoc enim secundum exteriorem  
hominis repraesentationem praefert dignitatem. Interius autem secuudum  
veritatem pertinet ad humilem servitutem. Unde per oppositum statui  
B. Mariae opponebatur, quae interius habuit coram Deo dignitatem,  
exterius coram hominibus summam habuit humilitatem. Hoc ergo Sa-  
cramentum Beata Maria actualiter non recepit, et propter sui contra-  
rietatem et propter humilem cum aliis mulieribus couformitatem. Non

\* *Matt. Cap.  
XX, v. 25. Luc.  
XII v. 25. Marc.  
Cap. X, v. 42.*

\* *Genes. Cap.  
II, v. 18.*

\* *Timoth. Cap.  
II, v. 12. I. Cor.  
Cap. XIV, v. 34.*

\* Sur Saint  
Jean *ibid.*

en elle et avec elle toutes choses ; (1) et ce fut de cette sorte, qu'elle se trouva présente à l'institution de la Cène, quoiqu'absente de corps. \* Dans une circonstance si solennelle, où il voulait donner à son Église la dernière marque de sa dilection, Marie, en qui il voyait et aimait toute l'Église, était tellement présente à son esprit et à son cœur, que ce fut pour l'amour d'elle, et à sa considération personnelle, qu'il institua l'Eucharistie, ainsi qu'on l'a dit déjà; et que même, en faisant reposer Saint Jean sur sa poitrine sacrée, à la Cène, il voulut témoigner encore par là plus d'amour à Marie, comme nous allons l'expliquer.

v.  
Jésus-Christ,  
voulait trans-  
former Saint Jean  
en soi-même, à  
la Cène, et se  
laisser à Marie  
dans ce disciple  
après l'Ascen-  
sion.

Il faut remarquer que, si durant sa vie, Jésus avait fait paraître plus d'affection pour Saint Jean, que pour aucun autre de ses Apôtres, c'était en effet, à cause de l'amour infini qu'il portait à sa Sainte Mère. Pensant à la privation qu'elle ressentirait, lorsque par son Ascension, il aurait quitté la terre, pour rentrer dans le sein de son Père éternel : son dessein était dès lors de transformer singulièrement Saint Jean en sa propre personne, avant sa mort; et de se survivre ainsi à soi-même dans ce bien-aimé disciple, afin de ne pas cesser de témoigner son amour à Marie, lorsqu'il serait remonté aux cieux. Elle eût été inconsolable, quoique résignée à la sainte volonté de Dieu, après la privation extérieure de la personne de son divin Fils. L'amour ne peut supporter sans peine et sans violence, l'absence de

enim sexus femineus est capax Ordinis propter indignitatem, majorem peccandi fragilitatem, et regiminis congruitatem.

(1) *Gerson. Cancellarii, Tractat. Q. in Magnificat; et Mundi Marianæ a Laur. Chrysog. p.706.* Maria, vespere Jovis sancto, etsi non fuit insignita characterē sacerdotalis officii, dum Judas eum suscepit, nihilominus tunc ante, et postmodum fuit in regale Sacerdotium prae consortibus suis inuncta, non quidem ad consecrandum, sed offerendum hanc hostiam puram, plenam et perfectam in altari cordis sui in quo semper ignis ardebat holocausti.

l'objet qu'il aime; et parce que ce n'est qu'irriter un cœur, que de lui donner seulement la ressemblance et le portrait de ce qu'il chérit le plus, s'il ne jouit pas de l'objet même qu'il aime si fortement; Jésus-Christ voulait convertir Saint Jean intérieurement en soi-même, et le transformer singulièrement en son intérieur, par dessus tous les autres Apôtres, dans l'institution même de la Sainte Eucharistie.\*  
Voilà pourquoi il le fait approcher de lui et reposer sur sa poitrine, montrant par là les effets excellents qu'il opérât en lui, et qu'il n'opérât pas dans les autres Apôtres, quoiqu'il les communiât tous à son corps et à son sang.\*

Il ne se contente pas en effets d'entrer en Saint Jean par la sainte communion, comme il fait à l'égard des autres, qu'il vivifie et nourrit intérieurement; il le fait entrer dans sa propre personne. Jésus-Christ venant en nous, se rétrécit, il se rend semblable à nous; par l'Incarnation, le Verbe divin entrant dans l'humanité, il se borna et se rétrécit en elle. Il y perdit son nom, sa puissance, son éclat, sa dignité: ce qui fait dire à Saint Paul que *Dieu s'anéantit*;\* tandis que par la Résurrection, l'humanité de Jésus-Christ entrant en Dieu, se perdit en lui, entrant en possession de sa puissance, de ses grandeurs, de sa Majesté, et fut comme divinisée. Ainsi par la communion, entrant dans notre infirmité, il demeure comme borné et anéanti. Il est dans ses membres tout ce qu'ils sont et leur fournit leur, vie, selon les fonctions qu'ils ont à remplir dans son corps mystique: de même que l'âme fournit sa vie à chaque membre, selon ce qu'il est dans le corps, et à proportion des services qu'il y rend et des fonctions qu'il y exerce. Au lieu que, si Jésus-Christ nous fait entrer en lui, il nous fait entrer dans sa puissance, sa grandeur, sa sainteté, ses perfections, et nous rend semblables à lui-même. C'est le privilège de Saint Jean, destiné à reproduire aux yeux de la Très-Sainte Vierge, la vie et la personne de Jésus-Christ

\* *Mémoires.*  
Tom. III, p. 302.  
sur le Saint Jean  
p. 4.

\* *Mémoires,*  
Tom. IV, p.  
479, 475, Tom.  
V, p. 577, *Cé-*  
*rémonies de la*  
*grand'messe,* p.  
182.

## VI.

Tandis que par l'Eucharistie, Jésus-Christ entre en nous: il veut que Saint Jean entre dans sa personne adorable: ce qu'exprime le sommeil de Saint Jean sur la poitrine de Jésus-Christ.

\* *Philipp. Cap.*  
II, v. 7.

ressuscité, et pour cela son repos sur la poitrine de Jésus fait paraître la différence de ce qui se passe en lui, et de ce qui se fait dans les autres Apôtres. Par la communion au corps et au sang de Jésus-Christ, ils le reçoivent dans leur personne; et au contraire Saint Jean, quittant entièrement la sienne entre totalement dans celle de Jésus-Christ ressuscité, qui le met à sa propre place. \* Par ce repos mystérieux sur son sein, Jésus montre (comme il plaît à sa bonté de me l'apprendre), que Saint Jean est celui qui participe le plus à cette vie divine. Aussi ce bienheureux Apôtre parle-t-il continuellement de cette vie, dans ses écrits. Il parle de Dieu comme *vérité*, (1) comme *lumière*, (2) comme *charité*: (3) Ce qui est une participation de l'intérieur de Notre Seigneur, et de son application actuelle à Dieu; et comme Saint Jean doit manifester cette vie à l'Église et surtout à la Très-Sainte Vierge, il faut qu'il l'éprouve par expérience. \*

\* *Mémoires*,  
Tom. V, p. 115,  
*Cérémonies de*  
*la grand'messe*,  
p. 182. *Mémoi-*  
*res*, Tom. IV,  
p. 175.

\* *Mémoirese*,  
Tom. IV, p. 181  
etc.

## VII.

Jésus-Christ a bien pu changer Saint Jean en soi-même, à la considération de Marie: lui qui, pour

Le moment de l'institution de la cène était le temps, où Jésus voulait montrer à ses Apôtres son amour extrême, comme Saint Jean lui-même nous l'apprend: *in finem dilexit eos*. \* Combien plus voulait-il le témoigner à sa Mère qui lui était plus chère infiniment que toute l'Église ensem-

(1) *Evang. S. Joan. Cap. I, v. 14, 17. Cap. III, v. 21. Cap. IV, v. 23, 24. Cap. V, v. 33. Cap. VIII, v. 32, 40, 44, 45, 46. Cap. XIV, v. 6, 17. Cap. XV, v. 26. Cap. XVI, v. 7, 13. Cap. XVII, v. 17, 19. Cap. XVIII, v. 37, 38. I. Joan. Cap. I, v. 6, 8. Cap. II, v. 4, 21. Cap. III, v. 18, 19. Cap. IV, v. 6. Cap. V, v. 6. II. Joan. Cap. I, v. 1, 2, 3, 4. III. Joan. Cap. I, v. 1, 3, 4, 8, 12.*

(2) *Evang. S. Joan. Cap. I, v. 4, 5, 8, 9. Cap. III, v. 19, 20, 21. Cap. V, v. 35. Cap. VIII, v. 12. Cap. IX, v. 5. Cap. XI, v. 9, 10. Cap. XII, v. 35, 36, 46. I. Joan. Cap. I, v. 3, 7. Cap. II, v. 8, 9, 10.*

(3) *I. Joan. Cap. II, v. 4, 15. Cap. III, v. 1, 16, 17. Cap. IV, v. 7, 8, 9, 10, 12, 16, 17, 18. Cap. V, v. 3. II. Joan. v. 8, 6.*

ble, et à l'occasion de la quelle il établissait ce Sacrement? \* Si pour le commun des fidèles, il a changé, dans cette circonstance la substance et l'intérieur du pain, en son propre corps: pourquoi, à la considération de sa divine Mère, n'aurait-il pas changé l'intérieur d'un homme en lui-même: non pas toute fois en changeant l'âme de Saint Jean; mais en la revêtant! des dispositions et des sentiments de sa propre personne ressuscité? Origène l'un des plus anciens docteurs, assure, en effet, que Saint Jean fut changé en la personne du Fils de Dieu; \* et il le savait par tradition. Dans son repos sacré sur le sein de Jésus, Saint Jean reçut la communication de cette vie divine: Jésus-Christ se répandit comme une fontaine en ce disciple bien-aimé, le remplissant d'une vie semblable à la sienne, le changeant en son propre intérieur (1); en sorte que portant en lui-

nous, a changé le pain et le vin en son corps et en son sang.

\* Joan. Cap. XIII, v. 1.

\* Sur Saint Jean l'Évangéliste p. 1, 2.

\* Voyez chapitre XIII.

(1) S. Greg. Nyssen. Homil. I, in Cantic. Verbi amavit ubera, qui supra pectus recubuit, et veluti quandam spongiam cor suum apposuit fonti vitæ, et infallibiliter repletus mysteriis Christi, nobis quoque exhibet mamillam a Verbo impletam, nosque bonis, quæ ei a fonte sunt indita implet.

S. Andreae Cretens. Orat. in Lazarum. Joannes ille nimirum qui ipse occultorum inspector fuit et arcana enarravit, qui supra pectus ejus, qui omnium est vita, recubuit; quique cor suum ad instar spongiæ, vitali admovit, ac ultronea quadam derivatione reconditorum in Domini peccatore vitalium sacramentorum replevit.

S. Augustin. Tract in Joan. Non sine causa de illo narratur, quod in convivio supra pectus Domini recumbat. De illo ergo pectore in secreto hiberat, sed quod in secreto bibit, manifeste eructavit, ut perveniat ad omnes Gentes, non solum Incarnatio Filii Dei, passio et Resurrectio, sed etiam quod erat ante Incarnationem.

S. Chrysostom. Homil. XIV. Neque auderet, si servus esset, si unus ex multitudine esset, in sinu Domini versari, hoc namque Filius est, qui multum genitori confidit.

Dionys. Cartusian. Erat recumbens tanquam Filius in sinu Patris. Didacus Baëza, de Prodit. manifest. Quid defuit Joanni, ut ha-

\* Joan. Cap. XXI, v. 20.

\* *Mémoires*,  
Tom. II, p. 502,  
66.

## VIII.

A la Cène, Jésus-Christ remplit Saint Jean de son amour filial envers Marie et lui apprend ce qu'il doit être pour elle.

\* *Rom. Cap.*  
*XIII. v. 10.*

\* *Sur Saint*  
*Jean l'Évangé-*  
*liste, p. 2.*

même la vie divine de Jésus-Christ, Saint Jean pût le tenir présent à la Très-Sainte Vierge, lorsqu'il lui aurait été dérobé par sa retraite dans les cieux. \*

En vertu de cette transformation, Saint Jean fut fait enfant de Marie, et rempli de l'amour dont Notre-Seigneur était possédé pour elle. \* Alors il l'éclaira, selon Saint Jérôme, de l'amour éternel qu'il portait à son Père; et en même temps, il l'instruisit de l'amour admirable, qu'il avait pour sa Mère. Il lui fit connaître, qu'en lui, il voulait être toutes choses à Marie; et que la bienséance n'ayant pu lui permettre, dans sa vie mortelle, de faire paraître au dehors ses sentiments pour elle, il les ferait paraître en lui. \* En qualité de Messie, il n'avait pu parmi les hommes, lui rendre publiquement les témoignages d'amour et de service que son cœur désirait, s'étant même abstenu souvent de la nommer sa Mère, et de montrer pour elle tout le respect et toute la charité dont son cœur était rempli: mais cessant de paraître Messie et Fils de Dieu, il veut, en empruntant l'extérieur de ce bien-aimé disciple, prendre pour Marie toutes les qualités que le respect et la tendresse sont capables de former dans son cœur: il devient son serviteur, son fils, son frère, son père, son époux; en un mot, tout ce que Notre Seigneur était intérieurement envers elle, il

beretur Dei Filius? in sinu ejus, unus recumbat, quo inter omnes discipulos singulariter Dei Filius putaretur ipse.

*Cornel. a Lapide, in Epist. Joan.* Joannis quasi Benjamin in sinu recubuit, fuit enim Benjamin Christi, id est minimus natu Apostolorum, et prae coeteris, ut nomen indicat, gratiosus. *Benjamin amantissimus Domini, habitabit confidenter in eo, quasi in thalamo, tota die commorabitur, inter humeros illius requiescet.* \* Originalé graecum Evangelii sic habet: *supra pectus Domini in coena cecidit,* seu deliquium passus est. Unde de illo bene intellexeris illud: *Ibi Benjamin adulescentulus in mentis excessu.* \*

\* *Deut. Cap.*  
*XXXIII, v. 12.*

\* *Joan. Cap.*  
*XVI, v. 20.*

\* *Psal. LXVII,*  
*v. 2.*

*Breviar. Roman.* Valde honorandus est beatus Joannes, qui supra pectus Domini in Coena recubuit.

le montre dans l'extérieur et dans la personne de Saint Jean.) \* Le faisant reposer sur son sein pendant la Cène, il exprime par là extérieurement à ce disciple bien-aimé, les témoignages de charité, qu'il rend intérieurement à sa Très-Sainte Mère présente à son esprit et à son cœur quoiqu'absente extérieurement. \* Il lui apprend, que sa Mère étant chargée de toute l'œuvre de son Église, il le laissait sur la terre pour l'aider dans son établissement; qu'il devait être incessamment uni à Marie, pour ne vivre que de son esprit et dans ses intentions, n'étant point du tout au monde pour soi-même, mais bien pour cette divine Mère. \*

Comme nouvel Adam et père du siècle futur, Jésus-Christ, après son Ascension glorieuse, voulait envoyer son esprit sur la terre, pour produire par Marie, nouvelle Ève, son corps mystique, c'est-à-dire son Église, ainsi que par Marie il avait reçu lui-même son corps naturel; \* et outre la qualité de Fils, il voulait conserver encore envers elle, celle d'époux. Mais parcequ'il allait entrer dans la gloire de son Père par la Résurrection, et que les époux doivent être entre eux de condition pareille: en attendant que Marie soit elle-même rendue participante de la gloire, et unie à lui dans le ciel: Notre Seigneur se revêt de la nature de Saint Jean, qui est de la même condition que celle de Marie. Ainsi, ce disciple bien-aimé sert d'écorce ou de voile à Jésus-Christ, pour cacher, sous l'extérieur commun d'une nature humaine, l'éclat de sa gloire, qui est comme l'habit de ses noces divines, et que sa Sainte Mère ne pourrait supporter. \*

Saint Jean étant destiné à vivre avec Marie dans une société particulière, si étroite que rien au monde ne devait être semblable à une telle union: il était nécessaire, qu'il jouît de la nouvelle vie de Jésus-Christ, aussi bien dans son corps, que dans son âme. L'honneur d'approcher de cette divine Mère, demandait que le corps de Saint Jean ne fut

\* *ibid.* p. 1

\* *Ibid.* p. 1. 2.

\* *Ibid.* p. 1, 2, 3.

#### IX.

Jésus-Christ, devant être époux de Marie, après sa résurrection, pour produire avec elle l'Église, veut cacher son état glorieux, sous l'extérieur de Saint Jean.

\* *Mémoires, Tom. IV, p. 343, 344.*

\* *Ibid.* p. 343. 346.

#### X.

Par l'Eucharistie, Saint Jean passe déjà à l'état de la résurrection corporelle, n'ayant plus en lui de principe de mort.

\* *Ibid.* p. 180,  
462.

\* *Mémoires*,  
Tom. IV, p. 179,  
180, 462.

\* *Mémoires*,  
Tom. IV, p. 175,  
176. *Pietas Semi-*  
*minarii S. Sul-*  
*pitiü.*

#### XI.

Le sommeil de Saint Jean à la Cène, exprima la mort à sa vie propre, et le passage à la vie ressuscitée, qui s'opérait alors en lui.

pas moins saint que celui d'un ressuscité; qu'il fut renouvelé et bienheureux; \* et à la Cène, où il s'opère en lui une mort mystique, exprimée par son sommeil, il passe non seulement à la résurrection spirituelle, mais encore à la résurrection corporelle: la sainte Eucharistie produisant en lui tous ses effets. \* Il est vrai qu'il n'a pas la clarté des corps glorieux, comme Jésus-Christ ne l'aura pas non plus après sa résurrection, en conversant avec ses disciples, qui n'auraient pû la supporter, dans leur état mortel. Mais, depuis son sommeil sur la poitrine de Jésus, il vit comme un corps renouvelé, qui n'a point en lui de semence de mort, par participation et par privilège de la sainte Eucharistie. Il est le phénix qui renaît dans les cendres et les flammes de Jésus-Christ (1). Les espèces du pain et du vin étant les cendres qui cachent le phénix, c'est à dire, Jésus-Christ, qui donne sa vie à ce saint et le suppose à sa place. \*

Je ne m'étonne pas s'il repose, car son âme est enivrée du doux sommeil de l'amour et du transport en Dieu. Ce sommeil exprime mystérieusement la mort à la vie propre, qui s'opère alors en lui; comme son repos sur la poitrine de Jésus semble dire, qu'il ne vit plus en lui-même, qu'il vit en Jésus-Christ ressuscité; et que, par cette divine consommation, il est entré en lui pour occuper sa place. Les autres Apôtres veillaient pendant la Cène, et vivaient toujours de leur vie naturelle, de même que Jésus-Christ, qui

(1) *Discipul. quem diligebat Jesus, ab Hammer Schmidt. in-4. 1690. p. 82. S. Ambrosius, Lib. de Fide. resurrect. et Plinius referunt, quod phoenix, quae unica est avis, quamvis inter flammam odorantium lignorum emoriatur, in superstite filio successore suo viva remeant. Ita quamvis Christus divini amoris flammis, veluti phoenix exustus moreretur, in superstite Joanne filiationis suae substituto vivus permansit, ut non immerito de eo dici possit illud: mortuus est frater ejus, et quasi non est mortuus: similem enim reliquit sibi post se: reliquit enim defensorem domus contra inimicos.\**

\* *Eccli. Cap. XXX, v. 4.*

ne sommeillait pas non plus, attendant de le faire dans son tombeau. \* C'est que cette mort et cette résurrection corporelle, qui eurent lieu dans Saint Jean, ne se passèrent point dans les autres Apôtres, ni même dans Jésus-Christ, quoiqu'il eût communiqué de son corps glorieux son corps encore mortel. Devant mourir le lendemain sur la croix, il ne voulut recevoir encore dans son corps mortel, que la semence de la résurrection, en attendant, que, couverte dans le tombeau, elle éclatât au jour de Pâques; servant en cela de modèle à l'Église, qui communie à son corps glorieux, toute souffrante et mortelle qu'elle est, pour espérer, comme Jésus-Christ, sa Résurrection dans la gloire. \* Saint Jean est donc changé extérieurement en Jésus-Christ, tel qu'il devait paraître au jour de la Résurrection; il est transformé en lui, au point où la condition commune et ordinaire le permet et son corps ne peut plus souffrir la mort. \*

Aussi, pour marquer que l'état de Jésus-Christ ressuscité, qu'il représente, l'empêche de mourir, ce grand saint passe au milieu des Juges, de bourreaux et des supplices; il suit Jésus-Christ à la croix, il cherche la mort chez les meurtriers de son maître, et demeure partout inviolable (1) et immortel. Il s'expose en tout lieu et partout il survit en toutes ces rencontres, comme autrefois Jésus-Christ, lorsque les Juifs desiraient de le mettre à mort, avant que son heure fût venue. Dans Saint Jean, le Sauveur fait voir, en effet, qu'il eût dû vivre d'une vie ressuscité, d'une vie qui était due à son état de Dieu; qu'il ne devait point mourir, non

\* Mémoires,  
Tom. II, p. 291,  
Tom. IV, p. 179.  
173.

\* Ibid. Tom.  
V, p. 377, 378.  
Tom. IV, p. 178.  
etc.

\* Ibid. Tom.  
IX, p. 439.

## XII.

Saint Jean, à cause de son état déjà ressuscité, ne peut être mis à mort.

(1) S. Thomas a Villanov. Adstat Joannes in Palatio, adssistit in praetorio, adest etiam in patibulo; lacrymatur, dolet, gemit, palam magistri sui mortem deplorat, et nullus eum interrogat: quid ploras? Calicem passionis ad pedem Crucis, cum dilecto suo potat, (Christo Domino sic disponente) ut nemo illi obsisteret, nemo contradiceret; ut vel ex hoc Joannes agnosceret, quia cum in vita dilexisset illum, in morte amplius dilexit eum.

plus que son substitut : le pontife et les autres chez qui Saint Jean entra, ne devant pas plus avoir de prise sur lui que sur son disciple. Enfin, si Saint Jean est exposé au martyre sous l'empereur Domitien, s'il sort de la chaudière d'huile bouillante, plus pur, plus beau, qu'il n'y était entré (1), et comme Jésus-Christ de son tombeau, resplendissant et glorieux : c'est pour réparer par là, dans Rome même, la mort ignominieuse du Fils de Dieu. Ainsi, ayant reçu la grâce de l'état d'hostie consommée dans la gloire, il souffre le martyre en désir ; mais non pas en effet, de même que Jésus-Christ sur les autels, (2) ne le souffre

(1) *S. Hieronym. Lib. 1. in Jovinian.* Refert Tertullianus, quod Romae missus in ferventis olei dolium, purior et vegetior exiverit quam intraverat.

(2) Nous ne citons aucun témoignage des Pères, pour confirmer ce que M. Olier dit, dans tout ce chapitre, de la transformation intérieure et singulière de Saint Jean en Jésus-Christ, et des qualités en partie glorieuses, communiquées déjà à son corps, par la vertu de la Sainte Eucharistie. C'est que les saints Docteurs n'ont pas mentionné clairement ces effets, quoiqu'ils aient fait une grande attention au privilège que Jésus-Christ lui accorda, à la Cène, en le faisant reposer sur sa poitrine sacrée, comme on l'a vu déjà. « Les Pères les plus anciens et les plus solides, dit Tillemont, ont trouvé dans cette circonstance, une preuve, ou une figure de cette communication spirituelle et ineffable que le Verbe lui a faite de ses lumières, afin que s'étant rempli dans le sein de Dieu, des vérités les plus sublimes, et des mystères cachés dans le secret de sa sagesse, il les répandit sur les hommes, par son Évangile, son Apocalypse (ses épîtres et ses autres instructions). Que s'il nous a découvert lui-même cette faveur si particulière, c'est parce qu'il craignait, qu'il ne semblât s'attribuer ce qu'il avait reçu. Car il ne voulait pas qu'on rapportât à son esprit les mystères divins qu'il nous découvrirait, mais à la source d'où il les avait tirés. » Voilà ce que disent entre autres docteurs : Saint Grégoire de Nysse, S. Astère d'Amasée, Saint Augustin, Saint Paulin, Saint Ambroise.

qu'en désir, à cause de l'état de gloire et de vie ressuscitée, dans lequel on ne sait ce que c'est, que la mort \*

\* *Mémoires*,  
Tom. IV, p. 281,  
282, 176, 177,  
439.

Or, ce que M. Olier nous apprend, soit de la transformation intérieure de Saint Jean en Jésus-Christ, soit de son impassibilité, peut très-bien être considéré comme un éclaircissement et un développement de ces assertions des Saints Pères. D'abord, sa transformation en Jésus-Christ, que plusieurs saints Docteurs ont admise expressément, en expliquant ces paroles de Notre-Seigneur en croix: *Voilà votre Fils*,\* comme nous le montrerons dans le Chapitre suivant. Il est vrai que M. Olier sans rien ôter à ces divines paroles de leur efficacité, attribue premièrement cette transformation intérieure, à la vertu de la sainte Eucharistie, qui opéra, dit-il, dans Saint Jean, tous les effets qu'elle pouvait produire dans la condition présente. Mais cette attribution est tout-à-fait conforme à ce que Jésus-Christ nous apprend lui-même de l'effet propre et particulier de cet adorable Sacrement. *Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang demeure en moi et moi en lui*;\* *Comme je vis de la vie de mon Père: ainsi celui qui mange ma chair, vivra de ma vie*;\* et il est hors de doute que la sainte Eucharistie dût produire ses effets de la manière la plus parfaite et la plus achevée dans l'âme de Saint Jean, que Jésus aimait par dessus tous ses autres disciples.

\* *Joan. Cap.*  
*XIX, v. 26.*

Il faut en dire autant de l'impassibilité que M. Olier suppose dans le corps de Saint Jean, par la vertu de la Sainte Eucharistie. Car d'un côté, cette qualité glorieuse lui est expressément attribuée par un grand nombre de Docteurs grecs et latins, comme on le verra dans les observations suivantes; et d'autre part, d'après la parole de Jésus-Christ, l'impassibilité, ou plutôt l'immortalité glorieuse, doit être l'effet ultérieur et consommé de ce même Sacrement: *Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang a la vie éternelle, et je le ressusciterai au dernier jour*.\*

\* *Joan. Cap.*  
*VI, v. 52*  
\* *Ibid. v. 58*

\* *Joan. Cap.*  
*VI, v. 55.*

## OBSERVATION

## SUR L'IMMORTALITÉ DE SAINT JEAN L'ÉVANGÉLISTE.

On (24)

I. Les écrivains Ecclésiastiques sont assez partagés entre eux, lorsqu'à l'occasion de ces paroles de Notre Seigneur: *Je veux que Jean demeure, jusqu'à ce que je vienne*, \* ils examinent, si ce saint Apôtre est mort, ou non. L'opinion plus commune aujourd'hui, parmi les savants, suppose qu'il est mort. Dom Calmet, qui la suit, assure cependant que

\* *Joan. Cap. XXI, v. 22.*

« la mort de saint Jean a toujours été problématique dans l'Église; »  
 « que depuis les premiers siècles du christianisme jusqu'aujourd'hui, »  
 « on peut produire des auteurs qui l'ont niée et d'autres qui l'ont »  
 « assurée; qu'enfin, on trouve du partage dans les écrivains de »  
 « l'Église grecque et dans ceux de l'Église latine. »

II. Quand il serait prouvé que Saint Jean fut mort: il est certain qu'il a été appelé à exprimer sur la terre, la vie de Jésus-Christ resuscité.

Quand il serait démontré, que le corps de saint Jean fût aujourd'hui enseveli dans le tombeau, on ne pourrait rien conclure de là contre la vérité du privilège singulier, que Notre Seigneur lui a accordé, pardessus tous les autres apôtres, en le rendant participant de sa vie bienheureuse. Saint Augustin, qui tient pour la mort de Saint Jean, enseigne néanmoins avec le commun des Pères, qu'il a été destiné par Notre Seigneur, pour exprimer, sur la terre, la vie que nous attendons dans le ciel. Il dit, comme en le voit dans les trois dernières leçons de l'Office de ce Saint: « que l'Église étant appelée à vivre de deux sortes de vie, l'une »  
 « passagère, dans le temps: l'autre fixe et immuable, dans l'Éternité; l'une qui a pour son partage la foi et le travail: l'autre »  
 « la claire-vue et le repos; l'une bonne, mais encore remplie de »  
 « misères: l'autre meilleure et bienheureuse: saint Pierre a exprimé »  
 « la première de ces vies, tandis que Saint Jean a été donné à »  
 « l'Église pour rendre sensible la seconde, celle du ciel. » On pourrait donc supposer, avec Saint Augustin, que Saint Jean a cessé de vivre, sans qu'on donnât pour cela atteinte au privilège

qu'il a reçu d'exprimer la vie bienheureuse de Jésus-Christ ressuscité, par communication de cette même vie, qui lui fut faite à la Cène.

Quant à la mort de Saint Jean, sur laquelle il semble y avoir beaucoup de partage parmi les écrivains Ecclésiastiques, voici quelques particularités dignes d'attention.

Au temps du Concile d'Éphèse, on voyait son tombeau dans cette ville; et saint Augustin, qui vivait alors, nous apprend, que d'après ce que quelques uns racontaient, Saint Jean, encore en santé, avait fait creuser lui-même une fosse, s'y était mis dedans, y avait paru comme mort; et que sur cette créance on avait fermé la fosse. Saint Epiphane rappelle apparemment cette circonstance, lorsqu'il dit: que Dieu, soit par sa bonté propre, soit à la prière de Saint Jean, accorda à cet apôtre une mort extraordinaire et surprenante; ce qui fait dire à Saint Pierre Damien: que Saint Jean ayant vécu miraculeusement, c'est aussi par miracle qu'il est mort; et que sa vie n'ayant pas été commune avec celle des autres hommes, sa mort ne l'a pas été non plus, avec leur mort. Il ajoute (comme on le disait avant lui), que la fosse ayant été ouverte, pour mettre le corps dans un tombeau convenable: on ne l'y trouva plus; mais qu'il parut seulement une poussière blanche (1), qui fut depuis en grande vénération parmi les fidèles. Saint Augustin parle de cette poussière; et il rapporte, d'après le témoignage de personnes dignes de foi, qu'elle sortait de dessus cette tombe, et semblait croître tous les jours, comme pour remplacer celle qu'on en emportait par dévotion. Saint Grégoire de Tours, et d'autres anciens Ecrivains parlent aussi de cette poussière blanche, qu'ils nomment *manne*, dont on se servait pour obtenir des guérisons.

## III.

D'après une ancienne tradition, Saint Jean se serait mis dans une fosse; et peu après, on ne l'y aurait plus trouvé.

(1) *B. Petrus Damianus. Tom. II. p. 153.* Non communi hominum morte transivit. Nam ut Historiæ continent, quadratam in Ecclesia fieri foveam jussit, mox que in eam descendens, extensis manibus, post proluxa fusæ orationis verba, migravit. Mox autem tanta super eum lux cœlitus est emissa, ut nullus eam ferret aspectus. Postmodum vero inventa est fovea, nihil aliud in se continens nisi manna, quod videlicet, sicut dicitur, usque hodie scaturire non desinit.

IV.  
D'après une ancienne opinion, Saint Jean ne devrait mourir qu'à la fin du monde.

Si Saint Jean s'était <sup>(le 6<sup>e</sup> v. 7)</sup> mis lui-même dans sa fosse, et qu'ensuite en faisant l'ouverture de cette fosse, les fidèles ne l'y eussent plus trouvé, ces deux circonstances pourraient expliquer le partage des écrivains, dont les uns ont parlé de son tombeau et prétendu qu'il était mort; d'autres ont cru qu'il était ressuscité; d'autres enfin, qu'il n'était pas mort réellement, et qu'il ne mourra qu'à la fin du monde. Monsieur Olier expliquant les prérogatives de Saint Jean, suppose cette dernière opinion, d'après le rapport des écrivains, plutôt qu'il ne l'affirme; et il la suppose comme une conséquence de la nouvelle vie que cet Apôtre avait reçue à la Cène. « Il ne sait, dit-il, ce que c'est que de souffrir: on le met » dans une chaudière d'huile bouillante, il en sort plus net et plus » pur, sans blessure, ni brûlure quelconque. On prétend qu'il » soit mort et que son corps soit enterré: on fait un tombeau, on » pense l'y enfermer; mais on est trompé: car recherchant ensuite » ce corps, on ne le trouve plus, comme le rapportent les écrivains » vains Ecclésiastiques » Nous avons déjà fait observer, que M. Olier, s'étant proposé, pour but de ses écrits, l'édification des âmes, en leur découvrant l'intérieur des mystères de Notre Seigneur, ne traite jamais les questions de pure critique, ni celles qui ne tiendraient qu'à satisfaire la pieuse curiosité de ses lecteurs. Ici, s'il touche, en passant, la question de l'immortalité de Saint Jean, c'est sans dessein prémédité, et comme par manière de conséquence des lumières que Dieu lui avait données sur ce saint Apôtre. C'est de la même sorte, qu'il explique ces paroles de l'Évangile relatives à saint Jean: *Jésus ne dit pas: il ne mourra point: mais je veux qu'il demeure* tel qu'il est, *jusqu'à ce que je vienne dans ma gloire.* \* « Ces paroles, dit-il, sont pour désabuser les disciples, » qui s'imaginaient qu'il y aurait, pour saint Jean, exception de » la règle générale de mourir. Ce n'est point l'intention du Fils » de Dieu: il prétend faire sentir la mort à ce disciple, au jour du jugement, comme à Élie et à Hénoc. »

\* Joan. Cap.  
XXI, v. 23.

V.  
Paroles de l'Écriture sur lesquelles on fonde l'opinion: que Saint Jean ne mourra qu'à la fin du monde.

Les partisans de cette dernière opinion, outre ces paroles de Notre Seigneur: *Je veux qu'il demeure jusqu'à ce que je vienne*, qu'ils expliquent du second avènement de Jésus-Christ, allèguent aussi celles de l'Apocalypse, où l'Ange dit à Saint Jean: *Il faut que vous prophétisiez encore devant beaucoup de nations, de peuples,*

de langues et de rois. \* Depuis son exil dans l'île de Patmos, où il écrivit l'Apocalypse, disent-ils, Saint Jean n'est point allé prêcher, ni aux peuples, ni aux rois étrangers; il paraîtra donc de nouveau, à la fin du monde, pour annoncer l'Évangile. Enfin le Sauveur, ajoutent-ils, avait promis à saint Jean et à saint Jacques, qu'ils boiraient à son Calice, \* c'est à dire qu'ils seraient martyrisés; mais nous ne lisons pas que saint Jean ait expiré dans les supplices, comme nous le savons de saint Jacques son frère; il reste donc, concluent ces écrivains, qu'il soit martyrisé à la fin des temps avec Hénoch et Élie. (1)

A l'appui de leur opinion, ils allègent l'autorité de plusieurs Docteurs anciens, celle de saint Grégoire de Nazianze, qui donne à saint Jean l'Évangéliste le titre de *Précurseur de Jésus-Christ*: ce qu'on ne peut naturellement entendre, qu'en supposant qu'il doit venir à la fin des siècles; et c'est ainsi, en effet, que l'entend Elie de Crète, commentateur de saint Grégoire de Nazianze. Ils citent aussi saint Hilaire de Poitiers, qu'ils jugent être favorable à leur sentiment; (2) Saint Ambroise, qui dans deux endroits de ses écrits, parlant de l'opinion, qui tient que saint Jean n'était pas mort, ne la rejette pas (3); et qui dans un autre endroit qu'on

(1) *Euthymii Monachi, Zigabeni, in quatuor Evang. Cap. XLIII. Biblioth. Patr. Tom. XIX. p. 557.* De Joanne vero quaestio est apud multos, aiunt enim quod, quia infallibile est Christi vaticinium, et ille nondum martyrii mortem sustinuit, nondum mortuus est, sed adhuc vivit: et cum Henoch et Elia circa saeculi consummationem occidendus est.

(2) *S. Hilarii Pictav. de Trinitate Lib. VI (p. 905) N. 39.* Loquatur Joannes, sic usque ad adventum Domini manens, et sub sacramento divinae voluntatis relictus et deputatus, dum non neque non mori dicitur, et manere. Loquatur ergo sua, ut solet voce: *Deum nemo vidit unquam etc.*

(3) *S. Ambrosii in Psalmum CXVIII. Tom. I. p. 1225.* Sic eum volo manere. . . quid ad te? Tu me sequere. De morte ejus aliqui dubitaverunt, de transitu per ignem dubitare non possumus; quia in paradiso, est, nec separatur a Christo. Sive ille sit Petrus, qui claves accepit regni caelorum, qui supra mare ambulavit, oportet ut dicat: *Transivimus per ignem et aquam et induxisti nos in refrigerium.* Sed Joanni cito versabitur igneus gladius; quia non invenitur in eo iniquitas quem dilexit aequitas.

\* *Apocalyp. Cap. X, v. 11.*

\* *Matt. Cap. XX, v. 23. — Marc. Cap. X, v. 39.*

## VI.

Docteurs latins qu'on allègue en faveur de cette opinion.

\* *Joan. Cap. XXI. v. 22.*

\* *Psal. LXF, v. 12.*

lui attribue, dit qu'avant le jugement dernier, saint Jean, Hénoch, Élie doivent combattre l'Antechrist. Ils citent entre autres écrivains l'auteur connu sous le nom d'Eusebe, Évêque dans les Gaules, (1) saint Isidore de Séville en Espagne, (2) Ferculfe, (3) Valafride ,

(1) *Eusebii Episcopi Gall. , in Nativitate S. Joann. Evang. Tom. VI. p. 697.* Quid per Petrum nisi vita activa; quid per Joannem nisi vita contemplativa designatur? . . . Dicit ei Jesus: *Sic volo eum manere donec veniam; quid ad te? Tu me sequere.\** Tu, inquit me sequere, tu sicut ego crucem ascende, tu eandem quam ego mortem patere. Hunc autem sic volo manere; non cruce, non persecutoris gladio, non aliqua violentia volo eum vitam finire, sed in pace et quiete diem ultimum terminare. Veniam ad eum et quando mihi placuerit vocabo eum. Nemine cogente, sed ipso volente, et me vo cante de pace in pacem, de quiete in quietem transferam, eum. Legitur enim quod Beatus Joannes, longo jam senio confectus, quum in pace et quiete Ecclesiam regeret apud Ephesum, populum ad se convocans, post longam allocutionem et Missarum celebrationem, in locum juxta altare defossus descenderit, et ita quasi somno quodam levi ac suavi ad Dominum transierit.

(2) *S. Isidori Hispalensis Epi. de Ortu et obitu Patrum. N. 43. Tom. VII. p. 390, 391. Appendix. XX, in 4<sup>o</sup> Romae 1803* Joannes Evangelista, post passionem Salvatoris, anno sexagesimo octavo, sub Trajano principe, longaevo vetustatis fessus senio, quum sibi diem transmirationis suae sentiret imminere, jussisse fertur sibi sepulcrum effodi, et valedicens fratribus oravit; facta oratione, vivens tumulum intravit. Unde accidit, ut quidam asserant vivere, nec mortuum eum in sepulcro, sed dormientem jacere contendant, maxime pro eo quod illic terra sensim ab imo scaturiat et ad superficiem sepulcri conscendat; et quasi flatum quiescentis deorsum ad superiora ebulliat. Sed hanc contentionem et aestimationem ex christianis cordibus, vir Spiritu sancto plenus, Leo Papa, et apostolicus, indubitanter abstraxit, quia Joannes Apostolus in suo sepulcro nec vivus jacet, nec mortuus. Omnia possible sunt Deo. Hic enim tumuli foribus *gratia resurrectionis* ablati est, ut staret sepultura, nec inveniretur sepultus. Denique Sacerdotes quum, honorandi causa, corpus inquirerent, reserato aditu, tumulus non potuit reddere, quem suscepit. Ejusdem itaque Joannis Natale in Epheso VI. Kal. Jan. colitur. Alii dormitionem ejus VIII. Kal. Julii dicunt, quando Nativitas Joannis Baptistae celebratur.

(3) *Ferculphi Episcopi. Chronic. Tom. II. lib. 11. Cap. IX. Bi-*

\* Joan. Cap.  
XXI, v. 22.

Strabon, Fulbert de Chartres, Saint Pierre Damien. (1) Ils allèguent encore saint Thomas d'Aquin, Albert le Grand, Hugues de saint Victor, Denys le Chartreux, Saint Vincent Ferrier (2) saint Thomas de Villeneuve, (3) qui ont écrit que saint Jean était ressuscité ;

*blioth. Patr. Tom. XIV. p. 1134.* Hic autem anno 67 post passionem Domini Salvatoris, sub Trajano principe longo jam vetustatis senio fessus, cum diem transmigrationis suae sibi imminere sentiret, jussisse fertur effodere sepulchrum, atque inde valedicens fratribus, facta oratione, vivens tumulum introivit. Deinde in eo tanquam in lectulo requievit. Unde accidit ut quidam eum vivere asserant, nec mortuum in sepulchro, sed dormientem jacere conjicerent, maxime pro eo quod terra illic sursum ab imo scaturiens, ad superficiem sepulchri conscendit.

(1) *S. Petrus Damianus Tom. II. p. 155.* Assuit itaque Dominus promissionis suae non immemor, qui et animam ejus in illa supernae Hierusalem quiete susciperet, et sacratissimum corpus in ea, quae ipse novit, secreti recessus arcana transferret. Nam et de B. Enoch legitur, quia *ambulaverit cum Deo, et non inveniebatur, quia transtulit illum Deus.*

(2) *S. Vincentii Ferrerii Sermo 13 Tom. II. p. 44.* Alii dixerunt quod est in Paradiso terrestri, ut praedicaret contra Antichristum, ut sint tres testes contra eum, unus de Lege naturae, ut Enoch; alius de Lege scripturae, ut Elias; alius de Lege gratiae et erit tertius, ut Joannes, sed hoc est falsum, quoniam ipsemet dicit Apocalyp. II. Quod erunt solum duo testes, scilicet Elias et Enoch praedicantes contra Antichristum. Ergo ubi est? Tene doctrinam et opinionem S. Thomae Ordinis Fratrum Praedicatorum, qui in postilla super Joannem dicit, quia postquam fuit mortuus in fovea, ibidem resurrexit et in corpore et in anima ivit in coelum sive in paradisum. Facto sermone intravit foveam populo respiciente; cogitate fletus de recessu tanti Patris dicentis: *Invitatus ad convivium tuum Domine Jesu Christe, ecce venio.* Et subito Christus cum Apostolis et sanctis Angelis descendit cum tanta claritate, quod populus non poterat respicere, et B. Joannes sine dolore tradidit animam in manibus Christi. Ideo dicit Hierony. *Tam extraneus fuit à dolore mortis, quam a corruptione carnis invenitur alienus.* Post recessum claritatis populus ivit ad foveam et non invenerunt nisi manna ibi quod scaturiebat.

(3) *S. Thoma a Villanov. p. 730.* De Apostolo autem quid factum sit, omnino nescitur: quidam existimant quod sicut Enoch et Helia: ita ut Legis naturae, et scriptae, sic et Evangelicae unus, usque in finem mundi testis reservatus sit. Alii mortuum eum fatentur, sed subito

\* Genes. Cap. V, Hebrae Cap. XI, v. 5.

comme aussi les révélations de sainte Gertrude et celles de sainte Brigitte. (1)

VI.  
Docteurs grecs  
qui favorisent  
cette opinion. Li-  
turgie grecque.

Parmi les Grecs, ils produisent, outre l'autorité de saint Grégoire de Nazianze et d'Elie de Crète, celle de Saint Éphrem d'Antioche, qui dit nettement que saint Jean n'est point mort; et qu'il ne mourra qu'à la fin du monde, pour ressusciter aussitôt. Celle de Saint Jean de Damas, qui donne comme l'opinion de plusieurs savants personnages, que saint Jean n'était point mort; (2) André de Césarée en Cappadoce, qui vivait vers l'an 500; Arétas aussi Evêque de Césarée, qui a fleuri vers l'an 540; saint Théodore Studite (3); Nicétas; (4) sans parler de beaucoup d'autres auteurs

surrexisse, et cum corpore in gloria sublimatum fuisse: ita ut post Christum et Virginem, hoc dilecto privilegium concessum sit, ut generalem resurrectionem non expectet.

(1) *Revelat. Sanctae Brigittae*, quas defendit Card. Turrecremata, probantque non solum eruditi Theologi, ut Michael Medina, Alphonsus Mendoza, Petrus Canisius, Martinus Delrio etc; sed et Bonifacius IX et Martinus V. in Canonizatione ejusdem. Haec de S. Joanne habentur in iisdem: *Ego, post Matrem Dei; levissima morte, de hoc mundo transivi, quia custos Matris Dei factus fui, et corpus meum est in loco quietissimo et securissimo.*

(2) *S. Joan. Damascen. Orat. de transfiguratur. Sic cum volo manere donec veniam, quid ad te?* Quod de Joanne Theologo dictum est, ut qui usque ad Christi adventum, mortis omnino expers praestiturus sit: sic enim nonnulli praestantes eruditione viri hunc locum exposuerunt.

\* Joan. Cap.  
XXI, v. 22.

(3) *Theodori Studitae Orat. VII. in S. Joannem Evang. apud Maium, novae Patr. Biblioth. Tom. V. p. 75, 76.* Ajunt autem eum, post sacros illos circuitus, atque evangelicam praedicationem, qua orbis fines complexus est, quodam Asiae loco manentem, ubi praecipue sedem magisterii collocaverat, sacrum corpus suum deposuisse: et sepulcrum quidem positum fuisse quasi mortis typum: ipsum tamen supra, naturae humanae conditionem translatum, ut hac quoque ratione praecipuas Deus honoris partes amatori suo deferret. Et corpus quidem sic habitum est, purum illud et suave fragrans, Christique stigmata gerens: anima autem, quae lucis splendoris revera solem superabat, ab humanis evolans, stipantibus Angelorum choris, ad locum transiit, qui ipsam decebat, inenarrabilis illius primique ac luculentissimi gaudii.

(4) *Nicetae Paphlagonis, Orationes Encomiasticae: Oratio VI.*

grecs venus depuis. (1) Enfin ils appuient la même opinion sur l'office de l'Eglise grecque, qui en fait une mention particulière.

*Biblioth. Patr. Tom. XXVII. p. 397.* Obducto asseribus sepulchro, cum in crastinum venissent, pro eo ac jussi fuerant, amotis asseribus, ô rem miram! ipso minime invento, qui palam ad Deum concessisset, translationis ejus seu resurrectionis certo vestigio, vestes ostenderunt. Non enim par est, ut velut Eliam, mortali eum corpore adhuc vivere existimemus (non enim dixit Jesus, quia non moritur) neque ut reliquorum defunctorum more eum diem extremum expectare dicamus: sed cum virginale illud sanctumque tabernaculum tantisper reliquisset, ad eum ingressus qui cælis excelsior est, ac quantum necesse videbatur ut mortis periculum faceret, vera statim vita in Christo apprehensa, munus hoc, ac velut singulare excellentis dilectionis præmium nactus est, ut a corpore a corruptione immunem vitam ageret ac Deiparæ Matri in superno atque cælesti paradiso in exultatione contubernalis esset.

(1) *Euthymii Monachi Zigabeni in quatuor Evang. Biblioth. Patr. Tom. XIX p. 727.* Quum audisset Petrus, (ut quidam aiunt) quod pro Christo esset moriturus, dixit: Et Joannes quid? Num et ipse moriturus est? Christus autem id quidem non negavit; nam, quisquis natus est etiam morietur: sed ait: *Si eum velim manere* usque ad consummationem mundi, \* et tunc de me testificari, *quid ad te?* Dicunt itaque eum vivere et sub Antichristo occidendum cum Enoch et Elia. Evertit itaque Evangelista falsam illorum opinionem qui existimant non esse moriturum hunc discipulum: nam ita falsum est: hominem videlicet esse mortalem. Nam etsi Enoch et Elias non sint mortui, sunt tamen mortales. Ita ergo et hic, quamquam mortuus non sit, attamen morietur. Alii autem affirmant quod mortuus sit, et dictum illud, si eum velim manere donec veniam, intelligunt quod remansurus erat in Judæa Joannes, donec veniret Christus contra Judæos, percussurus eos per manus Romanorum: et ita Petrum a Joanne separandum, ut etiam majori fructu diversis locis prædicarent. Omnes igitur opiniones retulimus ut harum rerum studiosi nullam ignorarent.

*Theophilact. in Joannem Cap. XX, Op. Tom. II. Venetiis 1754. p. 772.* Quidam autem sic intelligunt: *Si voluero manere*, id est vivere eum usque ad consummationem sæculi, ut et tunc de me testetur. Unde dicunt vivere eum et ab Antichristo occidendum cum Elia prædicantem Christum. Quamvis autem et monumentum ejus ostendatur. Quid hoc? Nam vivens quidem ingressus est in illud et deinde

\* *Joan. Cap. XXI, v. 22.*

\* *Joan. Cap. XXI, v. 22.*

VIII.  
Liturgie latine  
favorable à cette  
opinion.

\* *Matt. Cap.*  
*XVI, v. 28.* —  
*Marc. Cap.*  
*VIII, v. 39.* —  
*Luc. Cap. IX,*  
*v. 27.*

L'Église Latine, dans le sien, ne s'est pas déclarée sur cela d'une manière si formelle; mais le jour de la fête de saint Jean, elle applique à cet Apôtre, les paroles de Jésus-Christ: *Il y en a de ceux qui sont ici, qui ne mourront point, avant d'avoir vu le Fils de Dieu venir dans son règne;* et dans les Leçons qu'elle tire de Saint Augustin, elle omet exprès, ce que ce saint Docteur dit de la mort de Saint Jean, comme le jugeant contraire à sa tradition. Les défenseurs de cette opinion font remarquer encore qu'il n'existe aucune relique du corps de saint Jean, malgré la grande vénération qu'on a toujours eue pour tout ce qui avait appartenu à ce saint Apôtre (1). Nous avons vu, qu'on portait de tous cotés de la poussière blanche, prise sur son tombeau; Saint Grégoire le grand, ayant appris qu'on conservait, de son temps, une tunique, qui avait servi à saint Jean l'Évangéliste, la fit apporter à Rome; et depuis, on en donnait quantité de petits morceaux, pour satisfaire la piété des fidèles, qui obtenaient beaucoup de guérisons par ce moyen; (2) mais de reliques certaines du corps de Saint Jean on n'en possède aucune (3)

translatus sicut et Henoch et Elias. Igitur Evangelista evertit falsam opinionem extimantium, quod non moriatur discipulus hic, sed immortalis sit. Quamvis enim Enoch et Elias non sint mortui, attamen mortales sunt. Ita et hic quoque, quamvis non fuerit mortuus, tamen morietur. Nobis autem placet ut *donec veniam* intelligatur sicut Chrysostomo divino et aureo illi ori videtur: non de vita, sed quod non sit jungendus Petro.

(1) *B. Petrus Damianus. Tom. II. p. 156.* Si Joannes et Maria nullatenus surrexissent, cur in eorum tumulis sepulta cadavera non jacerent; cum scilicet BB. Petri et Pauli, caeterumque Apostolorum, et Martyrum corpora suis quaeque noscantur mausoleis tumulata.

(2) *S. Greg. Mag. Lib. III. Epist. 3. ad Joannem Abbatem.* De tunica S. Joannis omnino grate suscepi, quia sollicitus fuisti mihi indicare. Sed studeat dilectio tua, mihi ipsam tunicam, aut, quod melius est, eundem Episcopum, qui eam habet cum clericis suis et cum ipsa ad me transmittere, quatenus et benedictione tunicae perfruamur, et de eodem Episcopo, vel clericis mercedem habere valeamus.

*Joan. Diacon.* Quae quidem vestes usque hactenus, tantis miraculis coruscare probantur, ut siccitatis tempore, foras excussae, pluviam conferant; inundationis vero, serenitatem inducant.

(3) *Discipulus quem diligebat Jesus, a Joan. Floriano, Hammers*

En terminant ces observations, nous ferons remarquer que M. Olier a certainement reçu, sur saint Jean, des lumières très-sublimes; et la suite montrera de plus en plus, qu'il est l'un des Écrivains, qui ont connu le plus nettement les desseins de Dieu sur ce disciple privilégié. Ce qu'il nous apprend des faveurs singulières de Jésus-Christ envers saint Jean, pourrait donc servir de nouveau fondement à l'opinion, qui suppose que ce Saint ne mourra qu'à la fin du monde, aussi bien qu'Hénoch et Élie, pour ressusciter aussitôt.

*Schmidt, in-4 1690. p. 153. De reliquiis S. Joannis Evangelistae: Calix ex quo illaesus venenum bibit, asservatur in Ecclesia Lateranensi, etiam toga, catenae et multa alia. Romae itidem in ejus sacello, ubi missus est in ferventis olei dolium asservatur oleum, cruor, capilli, forfices, quibus est attonsus. Pragae in templo S. Viti asservatur pars tunicae in chrystallo inclusa, qua mortuum suscitavit et in quodam alio reliquario pars de vestimento ejus.*

*Gabriel Bucelinus in Sacrar. Benedict. 17 decembris scribit: Hujus paucae, quas coelum petens, terris reliquit exuvias, Benedictini habent Apocalypsis librum propria ejusdem, in monasterio Sancti Claudii; partem stolae ejusdem, in Andechs, de sepulchro, ibidem; de vestibus, et sepulchro, in S. Udalrici Augustae; de vestibus et sepulchro, in monte S. Goarü. Pars tunicae S. Joannis, in qua tres mortuos resuscitavit donata est Ecclesiae Pragensi a Carolo IV.*

## RÉFLEXIONS PRATIQUES.

La joie de Marie sur la terre, l'unique sujet de consolation qu'elle put avoir, au milieu de tant de pécheurs, parmi lesquels elle vivait, c'était la présence de Jésus, dont la société était seule un paradis pour elle; et afin de lui continuer ce bonheur, même après l'Ascension, Jésus-Christ substitua saint Jean à sa propre place. Mais comme, jusqu'à la fin des siècles Marie devait être chargée

1.

La Sainte Communion devrait nous rendre semblables à Saint Jean.

de la conduite de l'Église militante, où le bon grain sera toujours mêlé avec l'ivraie; la bonté divine voulut de plus, que cette sainte Mère eût sans cesse devant les yeux le spectacle de Jésus-Christ, son Fils, se survivant à lui-même dans les vrais chrétiens. C'est pourquoi, en instituant l'Eucharistie, Jésus-Christ eut dessein d'étendre à tous les fidèles la grâce qu'il faisait à Saint Jean, non pas toutefois en se communiquant à eux avec la même plénitude de vie et de dons, qu'il avait versés dans l'âme de ce bien-aimé Disciple; mais en les animant de ses dispositions de religion envers son Père, de sa tendre affection envers sa Mère, et de sa charité pure envers le prochain. Voilà ce que doit produire dans leurs cœurs le Sacrement de la divine Eucharistie, qui est leur véritable aliment: *Celui qui mange ma chair, et boit mon sang, dit Jésus-Christ, il demeure en moi, et je demeure en lui. Comme je vis de la vie de mon Père: ainsi, celui qui mangera ma chair, vivra de ma propre vie*; \* cette vie qu'il nous communique ainsi par ce Sacrement, étant substantiellement la même qu'il a versée dans l'âme de saint Jean, à la Cène.

\* *Joan. Cap. XXI, v. 57, 58.*

## II.

Dans l'Eucharistie Jésus-Christ nous rend participants de sa vie glorieuse, communiquée à Saint Jean.

Par l'Incarnation, le Fils de Dieu avait pris une vie pure et innocente, mais semblable à notre vie, issue d'Adam, laquelle pour cela le rendait sujet aux misères, aux douleurs et à tout ce qui était compatible avec la dignité de sa personne adorable. Cette première vie il l'a offerte à Dieu son Père sur la croix, pour nous délivrer de la mort éternelle. Il l'a sacrifiée et l'a quittée pour ne plus la reprendre; et en récompense, il a reçu, comme homme, dans sa Résurrection, une vie nouvelle, une vie immortelle, une vie glorieuse, qui est proprement celle qu'il nous communique par la sainte Eucharistie. Ce n'est pas à dire, pourtant, que l'Eucharistie doive nous exempter de la mort corporelle, à laquelle nous avons tous été condamnés dans Adam: au lieu de fortifier en nous la foi, elle la détruirait, si elle produisait de tels effets dans nos corps; mais elle nous préserve de la mort spirituelle, c'est à dire du péché, si nous voulons conserver cette vie divine; et de plus, elle devient pour nous un gage certain de la gloire dont nos corps seront revêtus au jour de la résurrection. Aussi, Notre-Seigneur parlant des effets de l'Eucharistie dans l'Évangile, répète-t-il jusqu'à quatre fois: que *celui qui mange sa*

*chair*, il le ressuscitera au dernier jour. \* Cette chair de Jésus-Christ ressuscité, étant une chair glorieuse, spirituelle, divinisée, et existant à la manière des esprits, demeure toujours unie à nos âmes, aussi bien que la grâce qu'elle y apporte. « La meilleure » partie des Théologiens assurent, en effet, que l'âme qui communique dignement, est unie avec le corps sacré de Jésus-Christ constamment, sans interruption aucune, d'une manière véritable et réelle, même après l'altération des espèces, et pendant tout le temps que nous ne communions pas. \* » Cette chair glorieuse venant à éclater en nous, au dernier jour, communiquera sa gloire à nos âmes, et par nos âmes à nos corps.

Un chrétien, qui vit conformément à la sainteté de sa vocation, est donc un autre Jésus-Christ en terre; et il réjouit d'autant plus le cœur de Marie, qu'il retrace plus parfaitement à ses yeux la vie de son divin Fils. Quelle satisfaction ne procureriez-vous pas à cette sainte Mère, si vous formiez vos sentiments sur ceux de Jésus-Christ ressuscité? Après sa sortie du tombeau, il soupirait sans cesse vers le moment, où il pourrait remonter à son Père; il était dans un parfait dégage-ment de ce monde grossier; sans cesse occupé des moyens de procurer, par l'établissement de son Église sur la terre, la gloire de Dieu et le salut des hommes. C'était précisément la vie de saint Jean; et telle devrait être aussi, quoiqu'avec proportion, la vie d'un chrétien en qui la sainte Eucharistie produit les effets, que Marie avait en vue en demandant pour nous à son divin Fils cette nourriture céleste, et que Jésus-Christ s'en promettait en l'instituant. Marie n'a pas de plus grand sujet de joie sur la terre, que de voir des âmes, qui retracent la vie de son divin Fils; elle prend ses complaisances dans ces âmes, à cause de la participation de Jésus, qu'elle voit en elles, et qui fait l'objet direct de ses délices dans les chrétiens. Elle les hérite, elle les protège, elle les bénit, et les aime du même amour dont elle aime Jésus-Christ: car dans ces âmes c'est Jésus qu'elle aime; et si elle y aime quelqu'autre chose, c'est uniquement à cause de Jésus-Christ.

Par cette vie, qui est plus du ciel que de la terre, vous désirerez les choses du ciel, votre conversation sera dans le ciel; vous vivrez sans attache au monde: usant des choses d'ici bas,

\* Joan. Cap. VI, v. 39, 40, 44, 53.

\* *Entretiens sur la vie cachée de N. Seigneur en l'Eucharistie par le père Charles Lallemant, Entretien 32, p. 249.*

### III.

Pour plaire à Marie, un chrétien doit retracer la vie de Jésus-Christ ressuscité.

comme si vous n'en usiez point: comme vous usez de l'air et de la lumière, sans y affectionner votre cœur. Vous retracerez aux yeux de Marie, la vie de Saint Jean; vous ferez revivre en vous ce bien-aimé disciple; et vous contribuerez à justifier, en votre propre personne, ces paroles du Sauveur, que tous les justes doivent vérifier successivement dans toute la suite des siècles: *Je veux qu'il demeure ainsi jusqu'à ce que je vienne dans ma gloire.*

\* Joan. Cap.  
XXI, v. 22.



## CHAPITRE XIII.

## MARIE AU CALVAIRE

Quoique Marie eût consenti à l'immolation de Jésus-Christ, en l'offrant extérieurement à Dieu, dans le Temple, au jour de la Purification, il était nécessaire qu'elle fut présente à son immolation sanglante; \* soit pour témoigner de nouveau de son consentement, soit pour accomplir les desseins de Dieu sur elle, indiqués par la prophétie que lui avait faite le saint vieillard Siméon. Mais cette fois, ce n'est plus dans le Temple qu'elle doit se rendre: c'est hors de ce lieu, et même hors de la ville sainte. Jérusalem, le siège de la vraie religion, figurait et rappelait aux hommes le Paradis terrestre et le ciel, d'où ils se trouvaient exclus par le péché; et comme Adam était mort hors du paradis, et que d'ailleurs, rien de souillé n'a d'entrée dans le ciel; Jésus-Christ, qui portait sur lui les crimes d'Adam et de tout le monde, devait être immolé hors de l'enceinte de cette ville. Voilà pourquoi, au milieu de la dispersion des Apôtres, Marie, toujours inébranlable dans la foi de Jésus-Christ, et dans l'estime de sa grandeur, l'accompagne au calvaire avec Saint Jean. Elle se tient auprès de la croix; \* et là Jésus, qui au temps de sa vie avait semblé ne reconnaître ni père ni mère, comme il fit lorsqu'on lui dit: *Votre mère et vos parents sont là.*\* à sa mort, reconnaît publiquement Marie pour sa Mère. (1).

I.

Pourquoi Marie devait assister au sacrifice de Jésus-Christ sur le Calvaire.

\* *Cérémonies de la grand'messe*, p. 325. *Mémoires*, Tom. II, p. 404. *Recueil sur la Sainte Vierge*, p. 75. *Sacrements*, p. 85.

\* *Lettres spirituelles*, l. 153, *Mémoires*, Tom. III, p. 505.

\* *Matt. Cap. XII*, v. 46, — *Marc. Cap. III*, v. 52. *Luc. Cap. VIII*, v. 20.

(1) *Arnoldi Carnuten. Abbat. Bonae vallis, de Laudib. Mariae Biblioth. Patr. Tom. XXII. p. 1282. Ecce, bone Jesu! coram te est mater tua. Cur modo non dicis: Quae est mater mea, et qui sunt fratres mei? Modo, matrem non abjecis, nec ignoras; sed commendas discipulo, et vicariam imponis sollicitudinem illi quem praecipue di-*

II.

Par ces paroles:  
*Voilà votre Mère:* Voilà votre  
*Fils,* Jésus donne Marie pour  
 mère à S. Jean,  
 et Saint Jean pour  
 Fils à Marie.

Du haut de sa croix, la voyant près de lui, avec le disciple qu'il aimait, il lui dit ces paroles: *Femme, voilà votre Fils;* et à Saint-Jean, *voilà votre mère.* Par ces paroles: *Voilà votre Fils,* il semble dire à Marie: « Voilà une personne qui est » pure, vierge, et sainte, et qui pendant le cours de votre » vie mortelle, vous représentera quel je suis en vérité, et » même quel je serai après ma Résurrection, dans ma vie » immortelle. Pour cela, la veille de ma mort, j'ai voulu » qu'il ait reposé sur ma poitrine; je l'ai fait héritier de » ma vie ressuscitée, que je lui ai communiquée d'avance, » ainsi que de mon application intérieure à Dieu; ce qui fera » que, continuellement, il vous parlera de mes vérités, de » mes lumières et de mon amour; \* et que portant à vos » yeux mon extérieur, il suppléera, par là, aux accidents » du pain dans l'Eucharistie, qui vous déroberont mes beautés » extérieures. \* » Mais comme les paroles de Jésus-Christ produisent, ce qu'elles expriment: par celles-ci: *Voilà votre fils,* la Très-Sainte Vierge reçut un cœur de mère pour Saint Jean; et par celles-ci: *Voilà votre mère,* Saint Jean reçut un cœur d'enfant pour Marie, ainsi que le remarquent les Docteurs. (1) \* )

\* *Mémoires,*  
*Tom. II, p. 289.*

\* *Mémoires,*  
*Tom. II, p. 502.*  
 285.

\* *Ibid. Tom. II,*  
*p. 66.*

\* *Joan. Cap.*  
*XVI, v. 20.*  
 \* *Jo. Cap. XIX,*  
*v. 26, 27.*

ligis, qui *supra pectus tuum in coena recubuit.* *Mulier,* inquis, *ecce filius tuus;* et ad discipulum: *Ecce mater tua* \*

*Guerriaci Abbat. in Append. S. Bern. Tom. II. in Assumpt. B. M. Serm. IV. p. 1035.* Merito igitur ibi Mater agnita est, et cura ipsius idoneo tutori delegata est, ubi maxime probata et Matris ad Filium sincera caritas, et Filii a Matre vera humanitas. Nam alias velut dissimulasse Matrem visus est: sive cum nuptiis flagitanti miraculum, ait: *Quid mihi et tibi mulier?* \* sive cum in mediis sermonibus Evangelii dicenti cuidam: *Ecce mater tua et fratres tui foris stant quærentes te: Quæ est,* inquit *mater mea?*

\* *Joan. Cap. II,*  
*v. 4.*

(1) *Sancti Paulini. Nol. Opera Tom. I. 1685 in-t.º Ecce mater tua.* Jam scilicet ab humana fragilitate, qua erat natus ex femina, per crucis mortem demigrans in aeternitatem Dei, ut esset in gloria Dei

Il est vrai qu'à la Cène, Jésus-Christ l'avait déjà établi son substitut, en le transformant en lui même, par la communication de sa vie divine; et que sur le Calvaire, il ne fit que renouveler et manifester au dehors, ce qu'il avait opéré en lui invisiblement. \* Toutefois, ces paroles : Voilà votre fils, étaient aussi efficaces et aussi puissantes, pour changer l'intérieur de Saint Jean en celui de Jésus-Christ, que l'avaient été celles-ci : Ceci est mon corps, pour changer le pain en son corps dans le Cène. (1) En sorte que si ce

III.  
Efficacité de ces  
paroles: Voilà votre  
Fils.

\* Recueil sur  
la Sainte Vier-  
ge, p. 72, 72.  
Mémoires, Tom  
II, p. 302.

Patris, delegat homini jura pietatis humanae..... atque illi vicissim novum filium, vice corporis sui traderet, immo, ut ita dixerim, gigneret.

*Georgii Metropolit. Nicomedien. Oration. Biblioth. Patr. Tom. XII.*  
p. 714. Ecce filius tuus: me quidem, inquit, habes, qui praesentia Deitatis adsim, tibi que ut Matri curam adhibeam; habes nihilominus dilectum quoque discipulum, qui filialis in te pietatis officia omnia impleturus sit, qui debitam gratiam uti parenti retribuatur.

*Arnoldi Carnuten. Abbat. Bonaevall. Biblioth. Patr. Tom. XXII.*  
p. 1268. Vices filii naturalis, filius accipit adoptivus, et transfunditur in ministrum filialis affectus: formaturque et firmatur in ambobus, pietatis unice gratius concorsque amplexus, non ex traduce naturae, sed ex munere gratiae.

*S. Thom. a Villanov. p. 728.* Pendebat Christus in cruce, moriturus, disposuit testamentum electis suis: Patri, spiritum; Ecclesiae corpus; Petro Ecclesiam. Quid vero, o dilecte! legabo, tibi ait? Ecce mater tua! haec omnium quae possideo charissima et pretiosissima gemma: hanc tibi trado, hanc dono. O magnum dilectionis indicium! suo loco apud Matrem substituit eum, et pro se in filium, Virgini reliquit eum. Huic gratiae, quid amplius addi potest? impressit in hoc verbo Dominus statim cordi virgineo amorem quemdam maternum, in Joannem fortio-rem et ardentio-rem, quam soleat matribus natura tribuere. Visceribus etiam Apostoli reverentiam filialem in Virginem inseruit, qualem nullus filius natura habet in matrem.

(1) Quelqu'extraordinaire que paraisse d'abord la comparaison que fait ici M. Olier, entre l'efficacité des paroles de Jésus-Christ en croix, et celles de la consécration du pain en son corps, elle est digne d'une attention particulière, si l'on considère qu'elle a été faite aussi par Saint Pierre Damien, que l'Église dit s'être rendu illustre par sa doctrine,\* et

\* *Breviar. Ro-  
man. 23 febr.  
lect. VI.*

disciple n'eût déjà été donné à la Très-Sainte Vierge et à l'Église, pour représenter le Fils de Dieu ressuscité, et continuer sa

par Saint Thomas de Villeneuve, qu'elle assure *avoir expliqué d'une manière admirable les questions de la Théologie.*\* Voici les paroles de ces saints Docteurs.

\* *Ibid.* 25 septemb. lect. IV.

*B. Petri Damian. Tom. II. p. 153. Illa verba: Mulier ecce filius tuus: ecce mater tua:* prorsus efficacia sunt et divinis virtutibus fulta, atque inevitabilis veritatis auctoritate subnixta. Illud enim unicum Patris Verbum, quod in cruce pendeat, substantivum et consubstantiale Patri ac sempiternum est; atque idcirco *verba, quae locutus est, quia spiritus et vita sunt,*\* inaniter transire non potuerunt. *Coelum, inquit ipse Jesus, et terra transibunt, verba autem mea non transibunt.*\* Sicut enim dixit Matri: *Hic est filius tuus;* ita dixit discipulis: *Hoc est corpus meum;* et tantus fuit in illis verbis effectus, ut illico panis ille quem dabat, Dominicum fieret corpus. *Dixit enim et omnia facta sunt; mandavit et creata sunt.*\* Ex quadam itaque similitudine, si dicere audeamus, et B. Joannes non solum filii potitus est nomine; sed propter verba illa Dominica, quoddam majus necessitudinis sacramentum, apud Virginem, meruit obtinere.

\* *Joan. Cap. VI, v. 64.*

\* *Matt. Cap. XXIV, v. 55.*

*Marc. Cap. XIII, v. 51.*

\* *Psal. XXXII, v. 9.*

*Sedlmayr dans sa Théologie Mariane n. 1408. p. 595, attribue ce passage à Saint Jean Damascène, par une pure confusion du nom de Saint Pierre Damien avec celui de Saint Jean de Damas.*

*S. Thom. a Villanov. p. 728.* Atque ita sicut dicendo, *Hoc est corpus meum,* verum corpus suum fecit ex azymo: sic etiam dicendo, *Hic est filius tuus,* amore filium fecit ex cognato.

Cette comparaison, entre les paroles de Jésus-Christ et celles de la Cène, montre donc que, selon ces Docteurs, il s'opéra dans Saint Jean un changement réel. Quelques uns ont même été si frappés de la force de ces expressions, *Voilà votre Fils,* et non pas *Voilà un autre Fils,* ou celui *qui vous tiendra lieu de Fils,* qu'ils ont supposé en Saint Jean un changement substantiel, qui l'aurait rendu Fils de Marie par nature: opinion qui serait contraire à la foi si on entendait par là que la personnalité de Saint Jean eût été anéantie, et que son humanité eût été unie hypostatiquement au Verbe divin. C'est la remarque du Père Théophile Raynaud.\* Mais ce théologien s'est jeté lui-même dans une autre extrémité, en n'attachant d'autre effet aux paroles du Sauveur; *Voilà votre Fils,* que celui des lois humaines dans l'adoption des enfants, effet qui est purement extérieur, et dans la simple opinion des hommes. La raison qu'il en donne, c'est qu'on ne peut

\* *Theophy. Raynaud. Sanct. Joan. Evang. sect. I, punct. X, in 12, 1661 p. 175.*

vie immortelle, il aurait dû en vertu de ces paroles, *Voilà votre fils*, \* mourir au moment de la mort du Sauveur, en

\* *Joan. Cap. XIX, v. 26.*

supposer en Saint Jean l'union de deux personnes, celle de ce disciple et celle de Jésus-Christ. Et c'est ici l'un de ces oublis qu'on a reprochés plus d'une fois à cet écrivain. Quoi de plus ordinaire dans le langage de l'Apôtre que ces manières de parler: *Jésus-Christ habite dans nos cœurs?* \* *Jésus-Christ parle par ma bouche?* \* *je vis, et pourtant c'est Jésus-Christ qui vit en moi?* \* Et si les simples fidèles, sans perdre leur propre personnalité, reçoivent réellement et substantiellement dans l'Eucharistie, la personne adorable de *Jésus-Christ, qui vient demeurer en eux pour les faire vivre de sa vie,* \* comme lui-même nous l'assure; *si celui qui adhère à Dieu, devient un même esprit avec lui;* \* si dans le ciel nous devons être semblables à Dieu, \* et Dieu doit être toutes choses dans les Saints, \* quoique sans être uni hypostatiquement à eux: pourquoi Saint Jean, en conservant toujours sa personnalité, n'aurait-il pas pu être un même esprit avec Jésus Christ, être semblable à Jésus-Christ, être l'organe de Jésus-Christ, qui aurait habité dans cet Apôtre, parlé par sa bouche, et aurait été toutes choses en lui.

\* *Ephes. Cap. III, v. 17.*

\* *II. Cor. Cap. XIII, v. 3.*

\* *Gal. Cap. II, v. 20.*

\* *Joan. Cap. VI, v. 57, 58.*

\* *I. Cor. Cap. VI, v. 17.*

\* *I. Joan. Cap. III, v. 2.*

\* *I. Cor. Cap. XV, v. 28.*

Il faut donc admettre dans Saint Jean, non une simple filiation extérieure, telle que celle de l'adoption, mais un changement réel, survenu en lui par la transmission que Jésus-Christ lui a faite de ses dispositions intérieures: changement qui a véritablement transformé son intérieur en celui de Jésus-Christ, comme l'enseigne M. Olier avec plusieurs Docteurs anciens et modernes. A ceux que nous avons déjà cités, on peut joindre les suivants.

*Origen. Com. in Joan. Tom. I. n° 6. Oper. Tom. IV. p. 7.* Joannes a Jesu Jesu existere ostenditur. Nam si nullus est Mariae filius, judicio eorum qui de ipsa sane senserunt, praeterquam Jesus: dicitque Jesus Matri: *Ecce filius tuus*, et non, ecce etiam hic est filius tuus: perinde est ac si dixisset: ecce hic est Jesus quem genuisti. Et enim quisquis perfectus est, non amplius vivit ipse, sed in ipso vivit Christus. Cumque in ipso vivat Christus, dicitur de eo Mariae: ecce filius tuus Christus.

*S. Bernardini Senensis, de Passione Domini, Serm. LI. Cap. III. Tom. I. p. 237.* Sed in quo filiationis genere Joannes Virginis factus est filius, aut ejus mater facta est Virgo? Non hoc natura favet, non conceptus, non partus exequitur, non ingressus in uterum, ut denuo nascatur: non adoptio pro haereditate in temporalibus consequenda, nec ex imitatione, aut ex prolata doctrina. Nec ista disserenda erant verbo Christi: nec facta est locutio, ut sit quasi; sed sic a Christo

voyant mourir sa propre vie. Car de même que, si l'on eût voulu consacrer du pain, pendant les trois jours de la mort du Fils de Dieu, son corps adorable aurait été sans âme au Très-Saint Sacrement: ainsi en eût-il été de Saint Jean, à l'heure de la mort de son maître. S'il eût été donné pour représenter le fils de Dieu dans sa vie mortelle; son âme se fût séparée de son corps. \* Aussi ce disciple, qui, en reposant à la Cène sur la poitrine de Jésus-Christ, était entré dans son état divin, pour le représenter à Marie comme Verbe, comme Fils de Dieu: \* Saint Jean sur le Calvaire, semblable à l'ange confortant de Notre-Seigneur, au jardin des Oliviers, est-il ici l'ange visible de la Très-Sainte Vierge, de laquelle il doit être la garde et la protection, dans la désolation de la perte de son fils. \* Mais ces mêmes paroles *Voilà votre fils* renfermaient pour nous un grand mystère, que nous avons à expliquer.

## IV.

Jésus-Christ, nouvel Adam, devait d'abord être le père de l'Église, et la prendre ensuite pour son épouse, sur le Calvaire.

Dieu voulant réformer le monde, et faire une génération nouvelle, avait donné au genre humain un nouvel Adam, dans la personne de Jésus-Christ; et pour être époux, Notre Seigneur ne pouvait être seul. Il fallait qu'il eût une compagne, un aide; et comme Adam, dans le paradis terrestre, avait reçu Ève pour épouse; le Fils de Dieu devait recevoir

legimus dictum: *Mulier ecce filius tuus*; ut, exclusa omni superfluitate verborum, secretum mysterii penetremus. Datur Mater gratiæ, pro matre naturæ: manet tamen mater natura, manet etiam mater ex gratia. Erat enim Joanni mater Maria Salome, in ordine succedentis naturæ; est etiam sibi mater Beata Virgo per infusionem invisibilis gratiæ.

*Epinicia a Paulo a S. Catharina p. 376.* Ideirco tam stricte Christo se conjunxit, ut ex tali conjunctione Christus illum sibi in passione præsentem in seipsum velut transformavit et transmutavit; dum in sui locum Matri suæ subrogavit. Ipse discipulus alius filius factus fuerat Matris Christi; proprium est enim amoris transformare amantem in objectum amatum, illud velle sibi unum efficere, aut in se mutare, ut sit alter ipse.

sur le Calvaire l'Église pour la sienne. \* Toutefois, au temps de la passion du Sauveur, l'Église n'était point parvenue encore à l'âge nubile, \* ou plutôt elle n'était point alors formée. Elle devait être d'abord la fille et devenir ensuite l'épouse de Jésus-Christ, comme Ève, figure expresse de l'Église, avait été la fille d'Adam de qui elle fut tirée, et son épouse tout ensemble. Ainsi Jésus-Christ devait d'abord donner la vie à son Église, pour la faire sa fille; et l'ayant formée toute parfaite, comme Ève l'avait été, la rendre ensuite son épouse, afin de donner par elle des enfants à Dieu. (1)

\* Recueil sur la Sainte Vierge, p. 81, 87.

\* Mariage de Saint Joseph, p. 7.

S. Thom. a Villanov. p. 728. Mater ergo Joannis est Maria non lege, non natura, sed gratia. Unde et merito *ex illa hora accepit eam discipulus in suam*,\* sciens quia vere est, quam veritas suam dixit, non tamen natura, sed gratia, altiori tamen modo quam lex et adoptio filios efficere queat.

\* Joan. Cap. XIX, v. 27.

(1) S. Anastasii *Sinaitae*, in *Hexaemeron. Biblioth. Patr. Lib. X. Tom. IX. p. 908.* Quo fit ut quomodo Adam sit et pater et maritus suae uxoris, sic etiam Christus Ecclesiae. Pater quidem, ut ipsam generans per aquam et Spiritum: maritus autem, ut qui verbi semen in eam dejiciat, per quod multos atque adeo innumerabiles hos filios (filios inquam Gentium) ei peperit, et nutriit, et auxit, et multiplicavit. Hoc enim modo etiam Christi adjutrix dicitur Ecclesia, eo quod ipsa post ejus assumptionem generet, et doceat, et illuminet, et praediceat, et convertat gentes ad Deum.

Philippi *Solit.*, *Dioptrae Rei Christian. Lib. III. p. 588. Biblioth. Patr. Tom. XXI.* Cernis ut quae sponsa est, eadem filia: et quae filia, eadem et sponsa sit? Quod sane in corporibus humanis non datur: ubi aliud hoc, aliud illud. In Deo autem utrumque reperitur. Ipse siquidem per Baptismum, aqua perfusam regeneravit; ipse eam sibi conjugavit; ipse illi Pater, et Sponsus, et Dominus fieri voluit. Immo vero istud ipsum, quod ei Dominus factus est, multae adversus eam curae et benignitatis indicium est; mancipium daemonum, ludibrium seductoris, sibi in propriam peculiaremque deligere. Atqui ille non modo famulam suam, sed et filiam et Sponsam suam fecit. Vere et apte exclamamus, *Quis loquatur potentias Domini, auditas faciet omnes laudes ejus?*\*

\* Psalm. CV, v. 2.

V.

L'Église n'existant point encore, Jésus-Christ l'épouse par avance, dans la personne de Marie. Saint Jean figure de tous les chrétiens.

\* *Joan. Cap. XIX, v. 23.*

\* *Mémoires, Tom. VI, p. 9.*

L'Église n'étant donc point formée encore, le Fils de Dieu la reçoit pour épouse dans la personne de la Très-Sainte Vierge (1), qui est elle-même, le membre le plus auguste de cette même Église, dont elle renferme d'ailleurs en éminence toutes les grâces et toutes les perfections, ainsi qu'il a été dit. Aussi sur le Calvaire, comme à Cana, Marie semble-t-elle perdre sa qualité de Mère, pour prendre celle d'Épouse: *Femme, voilà votre fils*;\* comme aussi Jésus semble-t-il perdre sa qualité de fils, qu'il donne à Saint Jean, pour prendre, envers sa mère, celle d'époux. S'il ne la nomme donc pas sa mère, mais *femme*, c'est qu'il s'adresse à l'Église elle-même dans la personne de Marie (2),\* comme dans celle de Saint Jean, il s'adresse à tous les chrétiens. Il faut savoir, en effet, qu'outre que Saint Jean était à l'égard de Marie le substitut de Jésus-Christ ressuscité, à cause des dons

(1) *S. Antonini Florent. Biblioth. Virginal. Tom. II. p. 681.* Non decet igitur eum esse solum, sed me (Mariam) Matrem suam, secum juxta eum, datam sibi in adiutorium, in redemptione, per compassionem maximam.

*Richard. a S. Laurent. de Laud. B. M. L. VI. C. 7. p. 192.* De isto matrimonio exponunt quidam illud verbum Adae, postquam evigilavit ab extasi, vel somno, ubi praeviderat lapsum humani generis et modum reparationis. Unde evigilans prophetavit, dicens: *Propter hoc*, scilicet propter lapsum humani generis reparandum, *relinquet Deus homo factus, vel Filius carnem sumpturus, Patrem in mundum veniens: quia egressus a Patre: et matrem id est, Synagogam, de qua natus est secundum carnem; et adhaerebit uxori suae*\* id est, Mariae.

\* *Genes. Cap. II, v. 24.*

(2) *S. Alb. Mag. sup. Evang. Missus est. Quaest. XXIX. § III. pag. 31.* Tempore passionis Maria mater misericordiae, Patri misericordiarum, in operatione summae misericordiae, affuit, et dolorem passionis secum sustinuit (nam *ipsius animam pertransivit gladius*),\* et consors passionis, adjutrix facta est redemptionis, et mater regenerationis. Unde ibi propter foecunditatem spirituales, qua totius generis humani mater spiritualis effecta est, non sine parturitione doloris omnes nos in vitam aeternam in Filio et per Filium vocavit et regeneravit, *mulier* merito dicta fuit.

\* *Luc. Cap. II, v. 35.*

magnifiques qu'il avait reçus à la Cène, il figurait de plus tous les enfants que Jésus-Christ devait engendrer, avec elle, sur la croix: étant l'aîné des enfants d'adoption (1), et

(1) *Georgii Metropolit. Nicomedien. Oration. Biblioth. Patr. Tom. XII. p. 714. Ecce Filius tuus: tibi enim per eum reliquos item discipulos commendatos volo.*

*Gerhohi, de Gloria et honore Filii hominis Cap. X. Anecd. Pezii Tom. I. part. 2. Col. 205, 206. Quod autem uni dictum est, omnibus dici potuit Sanctis Apostolis, novae Ecclesiae patribus. Et quia pro his, qui credituri erant per verbum eorum, Christus oravit, ut omnes unum sint: ad omnes fideles, toto corde Christum diligentes, pertinet, quod dictum est uni Christum diligenti, et inter caeteros magis dilecto: Ecce mater tua.*

\* *Joan. Cap. XVII v. 20.*

*Ruperti Abbat. in Joan. Cap. XIX. Comment Lib. XIV. Tom. II. p. 453. Proinde, quia vere ibi dolores ut parturientis, in passione Unigeniti, omnium nostrum salutem beata Virgo peperit, plane omnium nostrum Mater est. Igitur quod de hoc discipulo dictum est ab eo, justissime curam suae matris habebat, mulier ecce filius tuus. Itemque ad eundem discipulum, ecce Mater tua, recte ac de alio quolibet discipulorum, si praesens adesset, dici potuisset: nisi quia licet omnium (ut dictum est) mater sit; pulchrius tamen huic, ut Virgini commendari debuit.*

\* *Psalm. XLII, v. 7.*

\* *Joan. Cap. XIX, v. 26, 27.*

*S. Bernardini Senens. de Passione Domini Serm. LI. Cap. III. Tom. I. p. 257. Mystice igitur intelligimus in Joanne omnes animas electorum, quorum per dilectionem Beata Maria facta est Mater: Filius enim in graeco nomen amoris est.*

*Paciuchellius, Ordin. Praedicat. in folio 1677. in Psalm. 86. Exercit. XXII. p. 150. Maria dolores, quos in partu non sensit in passione, cum nos sibi filios destinatos spiritualiter parturivit, dicente ei Jesu: Mulier ecce filius tuus, in Joanne genus humanum designans.*

*Theologia Mariana a Virgilio Sedlmayr n. 1399. p. 593. Mariam appellat S. Proclus Serm. 14 de Nativit. Domini. Matrem totius mundi; S. Petrus Chrysologus, Serm. 140 Matrem vere viventium per gratiam; Guericus Abbas Serm. 1. de Assumpt. Deiparae. Matrem omnium in Deum credentium etc. Quia ergo est mater nostra, quaeritur, quando, et quomodo facta sit mater nostra; et speciatim, utrum tempore passionis. B. Virgo facta est mater nostra complete, pro tempore Passionis, quando Christus dixit ad Matrem:*

contentant aussi en abrégé toutes les prérogatives de l'Église, en ses qualités de Prophète, d'Apôtre, d'Évangéliste, de Martyr, de Confesseur, de Vierge. (1)

VI.  
Dieu le Père  
donne au nouve!  
Adam et à la nou-  
velle Ève, le Cal-  
vaire, pour le lieu  
de leur nocces.

Marie paraît donc sur le Calvaire, auprès de Jésus-Christ, comme Ève dans le paradis terrestre, auprès d'Adam, pour être son épouse et la mère des croyants. Mais qu'elle y paraît dans une condition bien différente de celle d'Ève! Celle-ci se trouvait dans un lieu de délices et de volupté: le paradis terrestre, le séjour et la couche de l'innocence, où elle était

\* Joan. *ibid.*

*Mulier, ecce filius tuus,*\* et ad Joannem: *Ecce Mater tua.* Ita SS. Patres communiter. in specie, S. Augustinus *Lib. de Virgin. Cap. VI.* Juxta crucem stando exereuit actum summae obedientiae erga Deum et charitatis erga homines, Filium suum pro illis voluntarie offerendo, quo actu mater omnium fidelium dici promeruerit. Unde Christus ad ipsam dixit: *Ecce filius tuus:* in persona Joannis omnes fideles comprehendendo; et hinc ait etiam S. Rupertus Abbas *Lib. 3 in Joan. Cap. XIX. Mulier, cum parit tristitiam habet,*\* et ideo sub Cruce B. Virgo constituta est fidelium Mater.

\* Joan. *Cap. XVI, v. 21.*

(1) *S. Hieronym. Lib. in Jovinian.* Petrus Apostolus est, et Joan. Apostolus; maritus Petrus, et Virgo Joannes; sed Petrus, Apostolus tantum: Joannes et Apostolus et Evangelista et Propheta; Apostolus, quia scripsit ad Ecclesias, ut magister; Evangelista, quia librum Evangelii condidit, Propheta: vidit enim in Pathmos insula, in quam fuerat ob martyrium Domini relegatus, Apocalypsim infinita futurorum mysteria continentem.

*S. Petri Domiani, Tom. II. p. 154.* Quid in virtutibus, quid in meritis, quo beatissimus incomparabiliter non excellat! Apostolus siquidem in Epistolis, Evangelista in Evangelio, Propheta in Apocalypsi. Propheta inquam, et non qualiscumque, sed mirabilis, atque ad similitudinem alterius Joannis, plusquam Propheta.

*S. Thom. a Villanov. Serm. III. de S. Joanne.* Omnium quippe dignitatum titulos, omnes gratias et honores, quos per alios domus suae famulos et officiales sparsim divisit, in hoc uno plenius accumulavit et acervavit. Hic Apostolus, propheta, Evangelista, Martyr, Virgo, Doctor, cognatus, amicus; si quid aliud in Ecclesia dignitatis et gratiae est, totum perfectissime possidet.

dans l'extase et l'abondance de la joie; au lieu que la nouvelle Ève est mise avec le nouvel Adam, réparateur des pécheurs, sur le Calvaire, dont Dieu le Père veut faire le lieu de leurs noces. Il les place dans le lieu des supplices, dans la demeure des criminels, dans un lieu de sang, de douleur et de délaissement; et par conséquent pour y souffrir, et y être abimés dans l'amertume.\* (1). C'est, en effet, par sa pénitence, par son sang, par sa mort, que Jésus-Christ doit engendrer des enfants à Dieu, et comme, le propre du mariage est de mettre les époux en union parfaite de sentiments et de dispositions: pour toute dot, pour tout partage, c'est la douleur que Marie reçoit de son époux, qui lui est donné sur le Calvaire (2), comme l'homme de douleurs, comme l'époux de sang.\*

\* Recueil sur  
la Sainte Vier-  
ge, p. 81, 91.

\* Recueil sur  
la Sainte Vier-  
ge, p. 81, 91.  
Mémoires, Tom.  
II, p. 285, 286.

(2) S. Antonini Florent. Biblioth. Virginal. Tom. II. p. 663.

*Ibi stabat juxta crucem Mater ejus,\* et videns locum tam vilem, ac Filium ejus regem regum, et Dominum Dominantium, factum opprobrium hominum et abjectionem plebis, dicere poterat illud: Idcirco ego plorans, et oculus meus deducens lacrymas: quia longe factus est a me consolator.\** In horto deliciarum, scilicet, Paradisi fuit furtum perpetratum a primo Adam de fructu arboris interdictae, et prope hortum fuit principium et finis passionis, qua a secundo Adam Christo solutum est fructum in arbore Crucis. Unde dicitur: *Sub arbore mala suscitavi te mortuam in peccatis. Ibi corrupta est genitrix tua\** Eva, scilicet, per fructum decepta.

\* Joan. Cap.  
XIX v. 25.

\* Thren. Cap.  
I, v. 16.

\* Cant. Cant.  
Cap. VIII, v. 5.

*D. Amaelei Episc. Lausanen. de Laudib. B. Virg. Hom. V. p. 1272.* Ille carne, illa corde passa est. Denique contumeliae et opprobria impiorum in capite materno redundabant. Mors Domini illi amarior morte fuit. Et licet edocta Spiritu resurrecturum non ambigeret, necesse illi tamen fuit paternum calicem bibere, et horam suae passionis non ignorare. De hoc illi prophetavit reverendus senex Simeon, dicens, *tuum ipsius animam gladius pertransibit.* O Domine Jesu! *terribilis in consiliis super filios hominum,\* nec Matri tuae pepercisti, quin gladius animam suam pertransiret.\**

\* Luc. Cap. II,  
v. 35.

\* Psalm. LXXV,  
v. 5.

(1) Alberti Magni super Missus Quaest. 148 et 150. Cui Filius ut dare posset praemium, Beatissimae Virgini voluit commnicare pas-

## VII.

Douleurs qu'endure Jésus-Christ sur la croix, par la vue de nos péchés, et de la colère de son Père allumée contre lui.

Pour comprendre la douleur de Marie, il faut considérer l'excès de celle de Jésus-Christ. Les douleurs les plus accablantes du Sauveur, naissent, non des souffrances corporelles, qu'il endurait sur la croix; mais de la vue nette et distincte de la multitude et de la diversité des crimes dont il était chargé, et qu'il devait expier par sa pénitence. Hélas! qui saurait concevoir à quoi s'étend cette douleur. Elle est sans bornes, immense, infinie, et de même étendue que la confusion que son Père reçoit de nos crimes (1).

sionis meritum, et ut ipsam participem faceret beneficii redemptionis, participem esse voluit et poenae passionis: quatenus sicut fuit adiutrix redemptionis per compassionem, ita Mater fieret omnium per recreationem: ut sicut totus mundus obligatur Deo per suam passionem, ita et dominae omnium per compassionem.

(1) *S. Antonini Florent. Biblioth. Virginal. Tom. II, p. 659. 660.* Considerando causam passionis Filii mei, *videte si est dolor sicut dolor meus.* Considero enim, quod causa hujus passionis est, ut redimatur genus humanum, et satisfiat Deo pro peccatis humani generis totius, et pro peccatis dico, non solum originalibus, sed etiam actualibus, mortalibus et venialibus totius humani generis, non solum pro electis, sed et pro reprobis. Dicit enim Isaias: *Omnes quasi oves erravimus, unusquisque in viam suam declinavit,* scilicet, per diversa peccata commissa, *et Dominus posuit in eo iniquitatem omnium nostrum*, id est, poenam peccatorum omnium nostrorum. Cum ergo pro quolibet mortali debeatur poena infinita, id est, infernalis, nec homo, cum sit virtutis finitae potest per se satisfacere debito infinito, ut Deo satisfaceret de tantis offensis, oportet quod Christus Filius meus, qui infinitus est, sua divinitate in humanitate assumpta patiendo, sic satisfaceret pro omnibus, per passionem meriti infiniti. Unde poenam sustinebit pro omnibus peccatis nostris, et sic poena ejus erit quasi infernalis. Et propterea Psalmista dicit in ejus persona, *repleta est malis anima mea,* scilicet sensitiva, *malis scilicet poenarum, et vita mea in inferno appropinquavit*, propter similes poenas.

Clamabat Jesus in Cruce: *Sitis.* Et licet ad litteram propter intensum dolorem sitiret corporaliter, major tamen erat sitis spiritualis desiderii salvationis humanae generationis. Cum ergo Filius meus susti-

\* *Thren. Cap. I, v. 12.*

\* *Isaiæ Cap. LIII, v. 6.*

\* *Ps. LXXXVII, v. 4.*

Jésus-Christ était en proie aux peines les plus sensibles, qui affligent le cœur, et aux plus mortelles angoisses intérieures qui accablent l'esprit.\* « Nous l'avons vu, dit Isaïe, comme » celui qui avait reçu sur lui les coups, qui portait les » marques de la vengeance divine; et il n'y avait rien en » son corps depuis la plante des pieds jusqu'à la tête, qui » fut exempt de maux. »

Et toutefois, quelque grands que fussent ses tourments, ils étaient peu de chose, comparés à l'affliction que causait à son âme, la vue de son Père irrité contre lui. Jésus-Christ tenant la place des pécheurs, et s'exposant, en cette qualité, à son Père, pour recevoir de lui ce que chacun de nous méritait: il se voyait comme le sujet, sur le quel Dieu le Père déchargeait tout son courroux, et vomissait toutes les injures dûes à tous les pécheurs ensemble. Quel tourment plus rigoureux, que de savoir, qu'un Père est en colère contre nous, qu'il ne peut plus nous supporter, qu'il ne peut nous souffrir d'avantage? Que celui qui n'avait point assez de bras, et de mains pour nous flatter, pour nous caresser; celui dont le sein était trop étroit pour nous recevoir, dont la bouche et les yeux n'avaient point assez de tendresse, pour nous témoigner son amour: que ce même Père n'ait point ensuite de bras assez pesant pour nous châtier, n'ait point de poitrine assez forte et assez ardente, pour témoigner sa colère; point d'yeux assez fâ-

\* *Recueil sur la Sainte Vierge*, p. 89, 135 bis. *Mémoires*, Tom. III, pag. 421, Tom. V, p. 1.

neat tales cruciatus, ego, quae sum Mater et Pater ejus, quia non alium patrem habet in terris, optimus, amantissimus: *videte si est dolor sicut dolor meus*,\* ut et ego dicere valeam, *Circumdederunt me genitus mortis, et dolores inferni circumdederunt me* \* Et quod adauget dolorem meum, est: quia cum filius meus sustineat tot immensos, dolores, et tantam poenam quae sufficiat pro omnibus satisfacere, et omnium debita solvere, tamen plurimi propter suam caecitatem et ingratitude se privabunt tanto fructu.

\* *Thren. Cap. I*, v. 12.

\* *Psal. XVII*, v. 4.

\* *Mémoires*,  
Tom I, p. 525,  
et suiv. 530.

## VIII.

Douleurs qu'en-  
dure Jésus-Christ  
par la vue de cel-  
les de sa Mère.

\* *Lettres spiri-  
tuelles, lett. I.*  
*Mémoires, Tom.*  
*I, p. 533, 534.*

\* *Recueil sur  
la Sainte Vier-  
ge, p. 433 bis.*

\* *Mémoires.*  
Tom. III, p. 39.

cheux, ni de parole assez injurieuses, pour nous punir et pour se venger de nous; qu'enfin celui là-même veut nous étouffer; et nous ravir la vie, qu'il nous avait donnée?\*

Ce tourment qu'il endurait de la part de son Père. était extrême pour Jésus, dont l'amour envers ce même Père n'avait point de bornes. Mais le voyant justement irrité contre lui, il s'abandonne entre ses mains, pour porter tous les effets de sa colère et de sa vengeance; et cherche, dans la tendresse de sa Mère, ce qu'il ne rencontre plus dans celle de son Père éternel. Hélas! Marie qui semblait seule pouvoir le consoler, lui cause une seconde mort, par la vue des douleurs qu'elle éprouve elle-même, des tourments de son Fils.\* On dit communément, que Jésus-Christ souffrait de très-grandes peines, par la présence de sa Mère au Calvaire; je crois qu'intérieurement, il souffrait avec une joie incroyable ses tourments propres, en voyant qu'ils devaient se changer pour elle-même, en repos, en délices et en gloire; \* mais qu'il souffrait cruellement de la vue de sa mère, par ressentiment, et par rejaillissement de ses douleurs. Ces douleurs de Marie, chargée de nos péchés, percée par la componction qu'elle ressentait de nos crimes, et par le vue de son Fils, en proie aux horreurs de la mort, (1) étaient autant de glaives, qui sortant de son cœur, allaient traverser celui de Jésus dans ses abois.\* Le glaive de douleur qui pénétrait le cœur de

(1) *Richard. a S. Laurent. de Laud B. M. Lib. II. Cap. II. p. 46.*  
Quod autem praedixerat Isaias in persona Christi: *Torcular calcavi solus, et de Gentibus non est vir mecum,* sic intelligendum est, et secure potest sic expoui: Verum est Domine, quod non est vir tecum, sed una mulier astat tibi crucifixo, quae quascumque plagas, quaecumque vulnera, quoscumque dolores sentis et suscipis in tuo corpore, compatiendo suscipit in visceribus cordis sui: et sicut dira lancea perforat latus tuum, sic ejus animam pertranseunt dolorum tuorum gladii universi. Sic igitur patet quantum haec mulier cooperata sit ad salutem mundi.

\* *Isaïae Cap.*  
*LXIII, v. 3.*

\* *Luc. Cap. II,*  
*v. 35.*

la Mère, faisait, en effet, mille plaies sur celui de son Fils (1); et les blessures, que son amour immense pour elle, lui portait dans le fond de l'âme, étaient tout autres que celles que lui faisaient ressentir la haine et la cruauté des bourreaux. Ce contre-coup des douleurs de Marie, lui causa même une douleur plus sensible, que toutes les autres douleurs qu'il souffrit dans sa passion.\* Les tourments de l'amour, que lui fournissait le cœur de sa Mère desséchée dans l'amertume, étant pour lui un nouveau genre de souffrance, plus cruel, parce que le plus grand amour fait les plus grandes plaies, et les douleurs les plus véhémentes. Ainsi Notre-Seigneur, qui dans sa passion a voulu souffrir toutes les peines possibles, a enduré dans cette occasion même, les douleurs de cette Mère bien-aimée, qui étaient pour lui les plus sensibles et les plus violentes du monde.\*

Oh! que sur le Calvaire Marie se voit différente de ce qu'elle a été à Béthléem! Là, comme Mère de celui qui est l'innocence même, Mère du Saint des Saints; elle était participante de la gloire que l'on rendait à son Fils; elle prenait part aux adorations des hommes et aux acclamations des Anges. A Bethléem, elle ne sentit aucun de effets de l'arrêt porté contre les mères des pécheurs, étant alors Mère du Juste. Mais sur le Calvaire, où elle est faite la mère des pécheurs, la mère des criminels: elle enfante dans la douleur et dans les angoisses, en devenant la mère de Saint Jean, le premier-né de l'adoption, figure et symbole de tous les enfants de l'Église (2). C'est qu'en sa qualité de nouvelle Ève, pendant

\* *Lettres spirituelles*, lett. 1.

\* *Mémoires*, Tom. III, p. 39.

IX.

Douleurs de Marie sur le Calvaire, pour contribuer à la naissance des chrétiens.

(1) *S. Bernardin. Senens. Tom. III. p. 299. 800. Christus videbat Matrem suam dum penderet in Cruce, totam transformatam, et esse ita crucifixam, sicut erat ipse Christus, quia erat unita cum Christo; et e contra, adeo quod totus dolor Virginis Mariac reverberabat in Christo, et e contra: juxta illud ipsius animam pertransibit gladius.*

(2) *S. Joannis Damasceni Tom. I. p. 277. Quos in partu dolores effugerat, passionis tempore sustinuit, materno affectu lacerari sibi vi-*

que le sacrifice universel est offert sur la croix, en la personne de Jésus-Christ, la Très-Sainte Vierge, offrant de son

scera sentiens intimis que cogitationibus veluti gladio discerpta, cum illum quem gignendo Deum esse cognoverat, tamquam sceleratum aliquem morte affici cerneret. Sic porro intelligendum illum est : *et tuam ipsius animam doloris gladius pertransibit.*

*Gerhohi Comment. in Psalm. 68. Anecd. Pezii Tom. V. col. 1372 de Gloria et honore Filii hominis Cap. X. Ib. Tom. I. part. II. Col. 205, 206.* Sancta Maria magno parturitionis dolore juxta Crucem stando in Unigeniti sui morte multos filios peperit, quos idem Unigenitus in fratres adoptavit, quorum singulos Matri suae demonstrando ei dicit : *Ecce Filius tuus.* Non vana ergo spe clamamus ad illam, non solum : *Ave, Dei Mater alma*, sed etiam quod additur : *Monstra te esse Matrem*, propter duplicem videlicet maternitatem : unam, qua unicum suum peperit sine dolore : alteram, qua sibi et eidem Unico suo peperit multos filios, cum magno dolore, ac tristitia sua, ac sui dilecti, ejusque discipulorum.

*Rupertii Abbat. in Joan. Cap. XIX, Commentariorum Lib. XIV. Tom. II. p. 453.* Non enim habuit haec mulier hanc poenam, ut in dolore pareret sicut caetera matres, quando infans sibi natus est; sed nunc dolet, cruciatur et *tristitiam habet, quia venit hora ejus*, illa videlicet hora propter quam de Spiritu Sancto concepit, propter quam gravida facta, propter quam *completi sunt dies ut pareret*, propter quam omnino de utero ejus Deus homo factus est. Cum autem haec hora praeterierit, cum totus iste gladius parturientem ejus animam pertransierit, *jam non erit memor pressurae propter gaudium, quia natus erit homo, in mundum*, quia declaratus erit novus Homo qui totum renovet genus humanum, totiusque mundi sempiternum obtineat imperium: Natus, inquam, immortalis atque impassibilis factus; et angustias vitae hujus aeternae patriae amplitudine supergressus, mortuorum Primogenitus.

*Alberti Magni Biblia B. V. Mariae Biblioth. Virginal. Tom I. p. 519.* Privilegium Virginis Mariae est, scilicet communicatio passionis, de quo Damascenus : quod dolores quos effugit pariens, in Christi passione sustinuit; et Isaias : *Antequam parturiret peperit, et antequam veniret tempus ejus peperit masculum*; ex hoc sequitur, quod aliquando peperit sine parturitione et sine dolore. Et post modo se-

\* *Joan. Cap. XVI. v. 21.*

\* *Luc. Cap. II, v. 6.*

\* *Joan. ibid.*

\* *Isaias Cap. LXVI, v. 7.*

\* *Ibid. v. 8.*

côté pour les hommes cette divine hostie, se sent aussi elle-même chargée de leurs péchés et percée de la douleur de leurs crimes. (1). Elle peut bien dire, en imitant le lan-

quitur : *Numquid parturiet terra uno die, aut parietur Gens simul; quia parturivit et parturit, peperit Sion; ergo aliquando peperit Gentes simul et cum parturitione et dolore. Primo ergo peperit Filium suum Primogenitum* \* sine dolore, in sua Nativitate; postea peperit totam *Gentem simul* in Filii passione, ubi facta fuit ei in *adjutorium simile sibi*; \* ubi ipsa Mater misericordiae Patrem misericordiarum adjavit; et una secum omnes homines regeneravit; unde et apud crucem stetit; et haec regeneratio cum summo dolore utique fuit.

*Richard. a S. Laurent. de Laud. B. M. Lib. III. § XII p. 95.* Maria vero *antequam parturiret peperit*; \* quia sicut canit Ecclesia, sine dolore peperit Salvatorem saeculorum: sed longe post parturit: quia in Filii passione sensit dolores puerperae.

*S. Antonini Florent. Biblioth. Virginal. Tom. p. II. 517.* Mater misericordiae adjutrix facta est nostrae Redemptionis et mater nostrae spiritualis generationis. Et de hoc duplici partu Virginis dicitur: *Antequam parturiret peperit*, \* et *antequam veniret partus ejus, peperit masculum, quis audivit unquam tale*, aut quis vidit huic simile? Peperit primo beata Maria sine dolore, et *peperit masculum suum Primogenitum, quem pannis involvit*; \* *parturivit* postea juxta Crucem, dolorem immensum sentiendo cum filio in Cruce, non unum, sed multos filios, qui redempti sunt a Domino, \* simul quantum ad virtutem causae, non simul quantum ad esse, sed diversis temporibus, quantum ad applicationem effectus ipsius passionis. Quis audivit tantum gaudium ut in primo? quis vidit tantum dolorem ut in secundo partu? Certe nullus.

(1) *Arnoldi Carnutensis, abbatis Bonaevallis. Biblioth. Patr. Tom. XXII. p. 1281. de Laudib. Mariae. et p. 1268. de Septem verbis Domini.* Dividunt coram Patre inter se Mater et Filius pietatis officia, et miris allegationibus muniant Redemptionis humanae negotium, et conduunt inter se reconciliationis nostrae inviolabile testamentum. Maria Christo se spiritu immolat, et pro mundi salute obsecrat, Filius impetrat, Pater condonat. Movebat enim eum Matris affectio, et omnino tunc erat una Christi et Mariae voluntas, unumque holocaustum ambo pariter offerebant Deo: haec in sanguine cordis, hic in

\* *Matth. Cap. I. v. 25.*  
\* *Genes. Cap. II. v. 48.*

\* *Isaiae ibid.*

\* *Luc. Cap. II, v. 7.*

\* *Psalm. CVI, v. 2.*

gage de Noëmi: « Ne me regardez plus maintenant comme » au jour, où je mis au monde mon Fils à Béthléem, ce » paradis de volupté: en engendrant l'auteur de toute sainteté,

sanguine carnis. In tabernaculo illo duo videres altaria, aliud in pectore *Mariae*, aliud in corpore *Christi*: Christus carnem, Maria immolabat animam. Optabat quidem ipsa ad sanguinem animae, et carnis suae addere sanguinem. Sed hoc solius summi Sacerdotis privilegium erat, ut de sanguine munus intra Sancta inferret. Cooperabatur tamen plurimum, secundum modum suum, ad propitiandum Deum ille Matris affectus: cum tam propria, quam Matris vota, caritas Christi perferret ad Patrem: cum quod Mater peteret, Filius approbaret, Pater donaret . . . Matre supplicante, Filio interpellante, Patre propitiante.

*De Eminentia B. Virginis Mariae a J. B. Novati. Tom. II. p. 180. C. 5,* Collige primo omni cum probabilitate affirmari posse Beatam Virginem de peccatis uniuscujusque nostrum doluisse, et pro illis lacrymas effudisse; cum enim haec de statu futuro Ecclesiae fuerit per divinam revelationem instructa; consequenter etiam omnium et singulorum hominum tunc praesentium et futurorum peccata cognovit. Quod etiam verisimilius est quod talis notitia videbatur illi ratione status debita: erat enim Mater spiritualis omnium nostrum: « *Fuit* (inquit D. Augustinus de Sancta virginitate) *Mater Spiritu, non capitis nostri, sed plane mater membrorum ejus quod nos sumus, quia cooperata est charitate sua, ut omnes fideles in Ecclesia nascerentur* ». Par autem est ut miseriae singulorum filiorum matri innotescant; ut illis compati et pro viribus succurrere valeat.

*Theologia Mariana a Virgilio Sedlmayr n° 1412. p. 597. n° 1684. p. 714. n° 1728 p. 730. n° 1730. p, 731.* Beata Virgo (ut commune procardion Theologorum est) meruit de congruo, quod Christus meruit de condigno, Redemptionem nostram et gratias ad eam pertinentes. Dicitur autem aliquis mereri ex condigno, quando invenitur aequalitas inter praemium et meritum secundum rectam aestimationem; ex congruo tantum, quando talis aequalitas non invenitur, sed solum secundum liberalitatem dantis munus tribuitur, quod dantem decet.

Dico: quidquid nobis Christus meruit de condigno, etiam B. Virgo nobis promeruit de congruo. Ita teste illustrissimo Guerra, communis sensus Theologorum; nominatim: Christophorus Vega in *Theolog. Marian.* n° 1722. Garau, in *etucid. Deip. principio* 6. Salazar in *Cap. VIII. Proverb. n° 167.* Hieron., Quevara, laudatus Querra, Uurritigoyti, quos

» j'étais alors la mère des Saints; mais à présent que je suis la  
 » mère des pécheurs, regardez-moi, au contraire, comme  
 » couverte de confusion, comme remplie de peines mortelles,  
 » et comme noyée dans l'amertume et la douleur. » (1) \*

\* *Recueil sur  
 la Sainte Vier-  
 ge, p. 91, 82, 92.  
 Cérémonies de la  
 grand'messe, p.  
 448, 449.*

citât, et sequitur P. Car. Morales. in *Theolog. Scotico Mariana* et Didacus Gonzales in *Civit. myst. vindicata* A. 5. n° 409. et alii Doct. Mariani. *Probatur* 1° ex SS. PP. inter quos S. Ephraem *Orat. ad Virg.* ait: *Per te reconciliati sumus a Christo Deo nostro Filio tuo, tu captivorum redemptio et omnium salus. Ave mediatrix gloriosissima, ave universi terrarum orbis reconciliatrix.* Si autem B. Virgo est omnium salus, tunc sicut Christus omnium salutem meruit de condigno, sic ipsa eandem meruit de congruo, cum de condigno non potuerit. Idem docet S. Irenaeus *Lib. 3. contra Valentinum. Cap. XXXIII.* dicens: *Universo generi humano causa salutis facta est.* Et iterum: *Quid est quod sine Mariae consensu non perficitur mysterium Incarnationis? Quia nempe vult illam Deus omnium bonorum esse principium:* Sed non potest esse omnium bonorum principium nisi morale, per suum meritum. Consentit S. Thomas de Villanova Archiepiscopus Valentinus, *Serm. de Purific.* dicens: *Statutum est velut decreto, ut omnis primogenitus venderetur. Exod. 13. Et cum ille Primogenitus nasceretur, ipse quoque emeretur a Matre non sibi soli, sed toti mundo, et per hanc ejus emptionem in omnia illius opera actionem sortiretur et jus.* Id est, per hanc emptionem mereretur id omne quod Christus meruit. Quod concludit B. Bonavent. in *Speculo*, his verbis: *Sic Maria dilexit mundum, ut Filium suum unigenitum daret, id est, Deo Patri offerret, et oblatione hac mereretur id omne. quod Christus passione sua meruit.*

Meritum Christi de se quidem habet suam superabundantem sufficientiam ad nostram salutem, et omnia salutis media condigne promerenda; non tamen habet, ex justissima, Dei ordinatione, suam efficaciam in actu secundo, se solo: secus omnes a Christo redempti salvarentur. Et ideo requiritur insuper nostra cooperatio; et ut haec sit fortior, addidit Deus intercessionem B. Virginis et meritum ejus de congruo, ut mediante hoc certius salvaremur, et meritum Christi nobis in actu secundo applicaremus pro consecutione salutis. Ergo quia omnia, quae Christus nobis meruit, indigent pro actuali consecutione, intercessionem et merito B. Virginis, ideo recte dicitur, quod <sup>habet</sup> omnia nobis de congruo meruerit, quae Christus nobis meruerit de condigno.

(1) *S. Ephraem, Gruece. Tom. III. p. 574. O Angele! ubi Ave illud*

X.

Jésus sur la Croix, en enfantant l'Église, est un époux de Sang pour Marie, et pour l'Église elle-même.

\* Joan. Cap. XIX, v. 25.

\* Exod. Cap. IV, v. 25.

\* Luc. Cap. II, v. 35.

De son côté, Jésus, du haut de la croix, en lui adressant ces paroles : *Femme, voilà votre fils*,\* semble lui dire : « Je ne suis pas ici comme à Bethléem, où je vous donnais, dans ma naissance, tant de joie et de consolation : lorsque sortant du sein du Père, pour m'unir à votre âme, je portais avec moi ses parfums, ses délices et ses douceurs. Ici que vous enfantez l'Église, et que je deviens un Époux de sang pour vous,\* vous êtes chargée de confusion et de honte, et vous sentez les tranchées des crimes de vos enfants. » Au Calvaire, pour anneau et pour gage précieux de l'amour de son Époux, Marie reçoit, en effet, *ce glaive de douleur*,\* qui le fait mourir lui-même : la propre douleur de Jésus qui le perce, perce aussi le cœur de sa sainte Mère, (1)

benedictum, quod ad me dixisti? O nuncie! ubi modo illa lactitia, ac benedictio, qua dixisti mihi: *Benedicta tu in mulieribus?*

S. Bonavent. *Speculum B. Mariæ Virginis. Tom. XII, et XIII. p. 268.* Maria in passione Filii sui valde amara fuit, quando suam ipsius animam gladius pertransivit.\* Unde ipsa bene potuit dicere illud Ruth: *Non vocetis me Noemi, id est pulchram, sed vocate me Mara, id est amaram, quia amaritudine valde replevit me Omnipotens.*\* Amara fuit Noemi, quia duo filii sui fuerunt mortui. Noemi pulchra et amara, signat Mariam, pulchram quidem per Spiritus Sancti sanctificationem, amaram vero per Filii sui passionem.

S. Antonini Florent. *Biblioth. Patr. Tom. II. p. 656.* Etsi felix fui et benedicta in mulieribus,\* in partu ejus non sentiens dolorem, sed mihi video reservatos, et nunc adauctos, quoniam nulla mater tantum dolorem unquam sensit in partu filii, sicut nunc ego in passione Christi. Sed nec martyr aliquis, vel aliqua in suis variis cruciatibus unquam tantam poenam passus est, ut nunc ego. *Nolite ergo vocare me Noemi,\* id est, pulchram, sed vocate me Mara, id est, amaram, quia amaritudine replevit me Dominus, dicere potest cum illa Noemi, quae de felicitate ad infortunium devenerat Ruth; non gratia plena, sed vacua judicor hodie: Flecto enim genua mea ad Patrem Domini mei Jesu,\* ut misereatur Filii communis, et me non audit.*

(1) S. Antonini Florent. *ibid.* Deprecor ipsum Filium, ut suis verbis mellifluis me consoletur; mihi non loquitur, nisi illud: *Ecce filius tuus,\** quod verbum, ut *gladius pertransivit animam\** meam, cum pro

\* Luc. Cap. II, v. 35.

\* Ruth. Cap. I, v. 20.

\* Luc. Cap. I, v. 28.

\* Ruth. *ibid.*

\* Ephes. Cap. III, v. 15.

\* Joan. Cap. XIX, v. 26.

\* Luc. Cap. II, v. 35.

pour laquelle il est ainsi *un Époux de sang*. \* C'est pareillement, ce que reçoit l'Eglise elle-même, qui, dans la personne de Marie, épouse Jésus-Christ sur la Croix. Comme les sentiments doivent être communs entre les époux, il ne lui

\* *Exod. Cap. IV, v. 25. — Recueil sur la Sainte Vierge, p. 87, 88, etc.*

magistro, et Filio mihi datur discipulus. Judaeis supplico ut amodo Filio meo compatiantur, et ipsi contumelias, et subsannationes adjungunt. Mortem invoco, ut post Filium non superstes remaneam, et fugit a me. *Juxta Crucem* \* sita ad ipsam clamo: *Flecte ramos arbor alta tensa laxa viscera*, ut deosculer Filium meum; et rigida et immobilis perseverat.

\* *Joan. Cap. XIX v. 25.*

*S. Ephraem, graece Tom. III p. 374*; O Simeon admirande! ecce jam gladius quo cor meum trajiciendum praedixisti; ecce gladium; ecce vulnus. Mi Filii et Deus meus! mors tua, cor meum subiit: disrupta sunt mea viscera: lumen meum obscuratum est; pectusque meum dirus *gladius pertransiit*. Tremendam tuam passionem intueor, Filii mi, et Deus meus; immeritam tuam mortem cerno: nec succurrere queo. Ubi modo forma tua ac decor Fili mi? Miserere jam desolatae, atque orbatae Matris, mi Fili! miserere dejectae ac derelictae Mariae, o dulcissime!

*B. Aelredi Rievallis abbatis, de Assumpt. B. Mariae Biblioth. Patr. Cisterc. Tom. V. p. 208.* Cum quanto dolore audivit: *Mulier ecce filius tuus*, \* ut scilicet; susciperet discipulum pro Filio! Utique tunc *gladius doloris pertransiit animam ejus* \*, *pertingens* pene *usque ad divisionem animae* \* et corporis ejus. Tunc sine dubio *quaesivit, quem diligit anima* ejus: *quaesivit affectu, quaesivit desiderio: quaesivit ergo tunc, sed non invenit* \* : quia non est impleta carnalis illa voluntas ejus, qua volebat ut non pateretur Filius ejus; sed spiritualis, qua volebat ut per mortem Filii ejus imploretur aeterna salus.

\* *Joan. Cap. XIX, v. 26.*  
\* *Luc. Cap. II, v. 35.*  
\* *Hebrae. Cap. IV, v. 12.*  
\* *Cant. Cap. III, v. 1.*

*Baldolini Cantuariensis Archiep. de Verbis Apostoli vivus est, etc. Biblioth. pat. Cisterciens. Tom. V. p. 24.* Mater Dei cum ex morte Unigeniti Filii sui salutem mundi proventuram esse cognosceret, mortem ejus et voluit et doluit. Voluit quidem, propter suam pariterque nostram salutem; doluit tamen, quia mater erat; mater infirmitatis Christi, et ipsa infirma.

*S. Bonaventurae, Expositio in Cap. XIX. Joannis operum Tom. II. Lugduni 1668 p. 423* *Stabat juxta Crucem Jesu Mater ejus.* Beata Mater immediatius omnibus et firmiter adhaerebat Filio; et ideo majori dolore perfusa. Secundum Augustinum enim omnes affectiones radican-

\* *Joan. Cap. XIX, v. 25.*

donne non plus ici bas d'autre partage que ses souffrances. Voilà pourquoi il disait lui-même au premier-né de la Très-Sainte Vierge, entre ses enfants d'adoption, à saint Jean, figure de l'Église elle-même; « *Pouvez-vous boire le calice que je boirai? Vous boirez mon calice, et vous serez baptisé du baptême dont je dois être moi-même baptisé:* »\* c'est à dire, le calice de mes souffrances et le baptême de ma mort et de ma sépulture. C'est là toute la dot qu'il fait ici-bas à son Épouse, pour la rendre ensuite participante de sa gloire dans le ciel, ce qui fait dire à saint Pierre, parlant à l'Église: *Réjouissez-vous de communier aux souffrances de Jésus-Christ, afin que vous surabondiez de joie au jour de la révélation de sa gloire.*\*

\* *Matt. Cap. XX, v. 22. Marc. Cap. X, v. 38.*

\* *I. Pet. Cap. IV, v. 13.*

\* *Recueil sur la Sainte Vierge, p. 90, 87.*

XI.

Marie nous considérant tons comme étant substitués à Jésus-Christ dans la personne de Saint Jean, nous offre comme tels à Dieu e Père.

Mais ce n'était pas assez pour nous, que, sur le Calvaire, Marie devint la Mère de tous les coupables; en sa qualité de nouvelle Ève, il fallait encore qu'elle contribuât à nous réconcilier avec Dieu le Père, en détournant, de dessus nos têtes, les châtimens que nous méritions, et en attirant, au contraire, sur nous, ses bénédictions et ses complaisances. C'est ce qu'elle fait, à l'occasion de ces mêmes paroles de Notre Seigneur: « *Voilà votre Fils.* »

tur in amore; et quia suus amor ad Filium fuit incomparabilis amoru aliorum, ideo dolor quasi incomparabilis.

S. Bernard. Senens. Tom. III. p. 299 300. Unde ipsius Virginis dolor erat major et plusquam omnes creaturæ mundi possent portare, in tantum quod si ille dolor foret partitus et divisus inter omnes creaturas mundi vitales, caderent mortuæ; quia quanto plus amabat Christum Virgo beata, tanto plus dolebat, et amor suus quem ipsa portabat Christo ejus unigenito Filio erat infinitus: ergo ejus dolor erat infinitus. *O vos qui transitis per viam, attendite, et videte si est dolor, per reverberationem, sicut dolor meus;* \* scilicet, quia omnes dolores mundi, et alii supra scripti, si essent simul conjuncti, non essent tot et tanti, quantus fuit dolor gloriosæ virginis Mariæ reverberati et recepti cum illa crudelissima passione Christi, et iste est magnus sensus animæ elevatæ in Christo.

\* *Tren. Cap. I, v. 12.*

Nous avons dit, que les actions du Sauveur étaient pleines de mystères, et figuraient des choses sublimes, auxquelles la sagesse de Dieu préparait par là nos esprits ; et telle fut, en particulier, l'action de Jésus, donnant Saint Jean pour Fils à Marie. Ce disciple, expression de tous les chrétiens, se trouvait substitué déjà à la place de Jésus-Christ, qui l'avait rempli, à la Cène, de son propre intérieur et de sa vie divine. Au moment donc, où Marie entend prononcer ces paroles : Voilà votre Fils, nous considérant comme substitués à Jésus-Christ, dans la personne de Saint Jean, elle nous offre tous au Père éternel ; et, de son côté, Dieu le Père, qui nous regarde comme étant son Fils bien-aimé, dans la personne de ce disciple, nous comble de ses bénédictions ; tandis qu'il fulmine sur son propre Fils l'anathème et la malédiction que nous méritions tous pour nos crimes. \*

Sur le Calvaire, en effet, il ne le traite plus comme son Fils bien-aimé, en qui il prend toutes ses complaisances. Le considérant comme criminel à cause de nous, il lui a retiré l'usage, au moins sensible de tous les dons qu'il possédait, en qualité de Fils de Dieu, et de tous ces augustes privilèges, qu'il eût été indigne de porter sur un gibet. On ne mène point à la mort un Fils de France avec ses livrées ; on lui ôte auparavant son apanage, et toutes les marques de la royauté. Avant de supplicier les prêtres, on les dégrade, on les dépouille extérieurement des insignes d'une si haute dignité, de peur d'en profaner la sainteté, au milieu d'un appareil de choses si criminelles. Ainsi, le Père éternel semble avoir dégradé son premier-né, et lui avoir ôté ses marques augustes de Fils de Dieu, quoique le fond de sa dignité ne lui soit point ôté, non plus que le caractère à un prêtre : c'est-à-dire que Jésus-Christ, recevant sur lui les châtiments qui nous étaient dûs : le Père éternel lui retire les biens et les dons si magnifiques, dont

\* *Écrits spirituels, Tom. III, p. 53. Mémoires, Tom. I, p. 323.*

## XII.

Dieu le Père considère dans Jésus-Christ en Croix, non la personne de son Fils, mais celle de tous les pécheurs.

il avait comblé la partie inférieure de son âme (1), et qui ne devaient pas être le partage des pécheurs, à la

(1) *S. Antonini Florent. Biblioth. Virginal. Tom. II. p. 660. Pater aeternus. pro nobis tradidit illum*, ait Apostolus, scilicet, voluntati eorum, permittendo agere quaecumque crudelia voluerunt. Et quod plus est, omni admiratione, et compassione dignissimum: quia et ipsa pars intellectiva Christi, quae fruebatur continue Deo, non est consolata eum, sed dereliquit illam partem sensitivam tantis doloribus immersam, quod in nullo Sanctorum accidit. Et ideo dictum est, quod haec afflictio, vel passio, fuit pura, scilicet sine admixtione consolationis. Haec autem verba: *Deus, Deus, ut quid dereliquisti me.* audiens Mater, *Gladius pertransivit animam ejus*, intelligens eum non derelictum per separationem Deitatis, sed per subtractionem omnis refrigerii, et suavitatis. *Attendite ergo, et videte si est dolor sicut dolor meus.* Nam etsi praesens fui, et *juxta Crucem steti*, et hoc totum ad augmentum doloris.

*S. Bern. Senens. Tom. IV. p. 3 Tom. I. p. 258 259.* In Christo tempore passionis nulla redundatio gaudii fiebat ab habitu, et actu gloriae suae in naturam, quae tunc patiebatur: ita quod aliquantulum mitigaret suae passionis acerbiteriam. Quod apertius hoc sonat verbum, quod Dominus ait: *Deus meus, Deus meus, ut quid dereliquisti me?* Tripliciter fuit Christus propter amorem nostrum derelictus a Patre. 1.<sup>o</sup> *Per condemnationem ad mortem pro salute nostra:* propterea sentiens anima Christi super se recipere diram sententiam pro omnibus peccatoribus, pondus dolorum omnium perfecte contemplanis, quasi ad Patrem querula admiratione proclamat dicens: *U: quid dereliquisti me?* quasi dicere velit: Sic propter amorem humani generis passionibus et contumeliis mortis opprobriose a te traditus sum, ut quasi illius beatae unionis, et inviolabilis communionis qua in Dei supposito ista dolorata natura inserta est, tu pater, zelo justitiae videaris oblitus. 2.<sup>o</sup> *Per privationem spiritualium consolationum:* Nam cum in caeteris Dei electis, pro suo honore certantibus et patientibus, influxus divini dulcoris quasi totam supportaverit et temperaverit vehementiam illati doloris: solus ipse Jesus, quantum ad hoc, est, prae caeteris, in passionibus derelictus. Ita ut nulla gaudii et dulcoris redundantia fieret ab habitu, et ab actu suae gloriae in naturam quae patiebatur, sic quod mitigaret passionis acerbiteriam; et hoc, ut tantum immense pateretur, quantum illa natura passibilis pati poterat, omni ab eo refrigerio separato. 3.<sup>o</sup> Derelictus est Christus ab aeterno Patre *per operationem, qua ipse solus*

\* *Matt. Cap. XXVII.*

place desquels Jésus-Christ était alors extérieurement substitué. (1) \*

Nous avons vu qu'immédiatement avant sa passion Jésus-Christ lui-même les avait fait passer, comme d'avance, en la personne de Saint Jean, en remplissant ce Disciple de sa vie divine à la Cène, et le transformant en lui. Car cette substitution faite de nous-même à la place de Jésus-Christ sur le Calvaire, est l'effet de son amour. S'il s'est revêtu de toute cette corruption, qui met son Père en affli-

\* *Mémoires, Tom. 1, p. 325, et suiv. Écrits spirituels. Tom. III, p. 73, 184.*

XIII.

Jésus-Christ lui-même nous substituant à sa place, se considère comme couvert de nos crimes.

*onus suae passionis portavit.* Nam tota dolorum suorum fiebat supportatio in seipso, quia nulla creatura plene poterat ei compati; sed ipse patientis et compatientis tenuit in se actus, atque dolores. Unde ad modum magni et spatiosi maris, intra cujus abyssalem ambitum ipsius inundationes, et fluctus semetipsos illidunt, sic dolores animae Christi mirabilibus in se refluxibus et reciprocaionibus, quasi infinitorum respectuum, capacitatem immensurabilis mentis illius, semetipsos illidendo continue perstringebant. Nullus autem Sanctus sic potuit derelinqui, quia nullus unquam habuit gratiam, nec habere poterit in aeternum, nisi gratiae Christi insertam: immo nulla gratia aliquid est, nisi id quod ipse Christus in seipso dignatus est facere; et ideo nullus relinquitur in passione, neque in aliquo virtutis actu, quando sit Christus qui patitur et agit in illo.

*Zachariae Epis. Chrysopol. in Unum ex quatuor. lib. IV Biblioth. Patrum Tom. XIX. p. 944 Quare me dereliquisti?* Quantum ad illa in quibus fuerat forma Dei invisibilis, et imago secundum Patrem, derelictus est a Patre, pro hominibus, ut talia et tanta susciperet, ut usque ad mortem veniret et mortem Crucis, quae inter homines turpissima esse videtur. Ergo manifeste intelligere poteris, quod sit quod dicit: *Quare me dereliquisti?* Faciens comparationem gloriae illius quam habuit apud Patrem, ad confusionem quam contemnens sustinuit crucem.

(1) *S. Juliani Episc. Toletani Ἀποκρίσεων lib. 2. Ex Epistolis Pauli, Biblioth. Patr. Tom. XII. p. 686.* Vox ista qua Christus clamavit, *Deus meus, Deus meus etc.* non ex persona Verbi, qua unus cum Patre et Spiritu Sancto permanet Deus; sed ex veteri homine, quem ipse susceperat, accipienda est. Vox nostra est quia simul *Crucifixus est vetus homo noster cum illo:* Qui de ipso veteri nostro corpus acceperat, quia Maria de Adam erat.

\* *Psal. XXI. v. 2.*

\* *Psal. XXI. v. 1.*

\* *Rom. Cap. VI. v. 6.*

ction et en vengeance contre lui ; s'il se punit lui-même dans toute l'étendue de son zèle, comme tenant la place d'Adam et de sa postérité, qui a perverti toute sa voie ; s'il se fait, à notre place, objet de malédiction, à l'égard de son Père : c'est précisément pour nous revêtir de son innocence, comme d'autres Jacob, et pour attirer sur nous la bénédiction qui lui était due, comme Fils de Dieu. \*

Voilà pourquoi, à l'heure même de son agonie, il donne pour Fils à sa Sainte Mère, ce même disciple qu'il avait transformé en lui, et nous substituant tous à sa propre place, dans la personne de Saint Jean, il dit à Marie : *Femme, voilà votre Fils.* \* Il ne la nomme plus sa Mère, ayant transféré sa qualité de Fils à Saint Jean, à qui il dit pour cela en parlant de Marie : *Voilà notre Mère* : comme si Jésus-Christ, innocent et pur en vérité, mais criminel et infâme, à cause de nos péchés, ne voulût pas, dans un état si déplorable, si malheureux, si plein d'ignominie et de confusion, l'appeler la Mère d'un scélérat, d'un perdu. \* Jésus mourant se voit donc comme ressuscité dans la personne de Saint Jean et dans celle de l'Église ; il est mort et vivant tout ensemble ; ou plutôt il est ressuscité avant de passer par la mort. \*

## XIV.

Marie accomplit en notre faveur, la figure qu'ex-prima Rébecca en substituant Jacob à Ésaü son aîné.

\* *Écrits spirituels, Tom. III, p. 75.*

\* *Mariage de Saint Joseph, p. 4. Pardon des ennemis, p. 3.*

\*\* *Mémoires, Tom. II, p. 485.*

\*\* *Ibid. Tom. VI, p. 75.*

† *Ibid. Tom. IV, p. 244.*

Alors, fut accomplie réellement la figure de la substitution de Jacob à Ésaü, son frère aîné, procurée par les industries de Rébecca leur Mère. Isaac était le symbole de Dieu le Père, \* et Rébecca, née au milieu de la Gentilité, représentait la Très-Sainte Vierge, \* issue d'Adam pécheur, quoique non comprise dans la malédiction, \*\* et qui devait être Mère de Jésus-Christ et de l'Église tout ensemble, \*\* signifiées pas Ésaü et Jacob. (\*) Car Ésaü le premier-né était une figure morte, \*\*\* mais très réelle de Jésus-Christ, appelé par Saint-Paul : *le premier-né de toutes les créatures.* \* Il avait exprimé, par l'espèce de toison, qui couvrit son corps dès sa naissance, l'esprit étranger que Notre-Sei-

\* *Écrits spirituels, Tom. III, p. 55, 68. Mémoires, Tom. I, ibid.*

\* *Joan. Cap. XIX, v. 26.*

\* *Mémoires, Tom. II, p. 289, XIX, 33.*

\* *Mémoires, Tom. II, p. 35, Tom. IV, p. 466. sur l'Église p. 7.*

gneur devait apporter dans le monde ; et par la bonne odeur, qui s'exhalait de ses vêtements, la sainteté céleste et les mérites de Jésus-Christ, qui plaisent souverainement au Père éternel. \* De son côté, Jacob, frère puiné d'Ésaü, figurait le genre humain déchu, c'est à dire l'Église, ou les hommes que Jésus-Christ appelle *ses frères* ; \* et, qui ne pouvant plaire à Dieu par eux-mêmes, devaient être couverts des mérites de leur frère aîné, pour paraître devant Dieu le Père, et obtenir sa bénédiction. \*

» Prenez votre arc et sortez, dit Isaac, devenu aveugle, » à Ésaü son Fils aîné ; et lorsque vous aurez pris quelque » chose à la chasse, vous me l'apprêterez, comme vous savez que je l'aime, afin que je vous bénisse avant de mourir. » \* L'arc est la croix de Jésus-Christ, \*\* le vrai Ésaü, qui, par l'ordre de son Père, sort du ciel, et vient dans ce monde, pour ravir au démon, par cet instrument, les âmes qu'il tenait captives, et les porter ensuite avec lui dans le sein de Dieu, comme une hostie de louange à sa gloire ; et c'est là la vraie signification du commandement, fait par Isaac à Ésaü, son Fils aîné. \* Par soumission à l'esprit de Dieu, les personnages célèbres de l'ancien Testament, faisaient, en effet, sans y penser, des actions mystérieuses, qui devaient s'accomplir, après eux, dans la personne de Jésus-Christ, \* et dont il nous a donné la claire intelligence dans les mystères de sa vie. Ainsi, la charité extrême de Marie pour l'Église, nous explique la conduite de Rébecca dans cette occasion. Ayant su par révélation, dès sa grossesse, que Jacob et non pas Ésaü, devait être l'héritier des promesses faites à Abraham : Rébecca revêt secrètement Jacob des habits précieux d'Ésaü ; elle lui couvre de peaux de chevreau le cou et les mains ; et lui remettant ce qu'elle avait préparé elle-même, pour Isaac son époux, elle lui ordonne d'aller le lui présenter, avant le retour de son frère, afin qu'Isaac le prenant pour Ésaü,

\*\*\* *Ibid.* Tom.

II, p. 75.

\* *Colos. Cap. I,*  
v. 15.

\* *Mémoires,*  
Tom. IV, p. 244.  
Tom. I, p. 490,  
486.

\* *Hebr. Cap.*  
II, v. 11, 12.

\* *Mémoires,*  
Tom. IV, p. 244.

XV.

Signification des  
circonstances  
mystérieuses de  
la substitution de  
Jacob à Esau.

\* *Genes. Cap.*  
XXVII, v. 3.

\*\* *Recueil sur*  
*la Sainte Vier-*  
*ge,* p. 85.

\* *Écrits spiri-*  
*tuels,* Tom. III,  
p. 35. *Mémoi-*  
*res,* Tom. VI,  
p. 176. Tom. II,  
p. 398. Tom  
III, p. 455, et  
suiv. *Cérémon-*  
*ies de la grand'*  
*messe,* p. 557.

\* *Mémoires*  
Tom. II, p. 95,

lui donne à lui-même sa bénédiction paternelle au préjudice de son aîné. Bien plus, Jacob lui représentant qu'il appréhende d'être reconnu par son Père, et de s'attirer sa malédiction, pour avoir voulu le tromper; ne craignez point, lui répond Rébecca: cette malédiction ne tombera que sur moi seule, faites seulement ce que je vous dis.

Au Calvaire, Marie accomplit, en notre faveur, cette figure, (1) nous substituant nous-mêmes dans la personne

(1) *S. Antonini Florent. in Summa part. IV. tit. 15. Cap. II.* Virgo Maria est Rebeeca figurative, quae filium, id est, Israel, qui interpretatur videns Deum, docuit, et jovit refectionem offerre patri suavem, cum vestibis odoriferis ut benedictionem patris obtineret.

*Don Frey Eusebii, Thesaurus Marianus. p. 153.* Artificiosus iste ad Deum veniendi modus, figurative quidem a Rebeeca illa, vere autem ab hac Virgine Maria, nobis juste timentibus ad eum accedere peccatoribus, suaviter indutus et mysteriose paratus, juxta illud Genesis: *Ad quem mater: in me sit, ait, ista maledictio, fili mi: tantum audi vocem meam et pergens affer quae dixi. Abiit et attulit, deditque matri. Paravit illa cibos, sicut velle noverat patrem illius. Et vestibis Escu valde bonis, quas apud se habebat domi, induit eum: pelliculasque haedorum circumdedit manibus, et colli nuda protexit.*

*S. Ephraem Syriace, Tom. I. p. 177.* Perinde Rebeeca, quae prudenti consilio benedictionem Jacobo comparavit, Ecclesiae, quae domus Dei est, personam gessit. Ecclesiae namque filius, populus Gentilis, per Jacobum figuratus, pie Matris opera benedictionem consecutus est.

*Francois Abbatis, de Gratia Dei Lib. III. Biblioth. Patrum Tom. XXI. p. 298.* Isaac, in typum Judaici populi primogenitum benedicere disponit: sed Gentilium populum mater, gratia dexteræ benedicentis, supponit. Fraudem surripiendæ benedictionis ipsa suadet Rebeeca, artem simulandi ipsa docet, et trepidanti filio coci officium ipsa implet. Vere pia Mater: quae ut filio benedictionem lucrifaciat ministerium ancillulae non recusat. Novit Rebeeca tamquam a viro instructa, tamquam viro officiosa, quis cibus Isaac plus placeat: quod genus condimenti suavius ei sapiat. Senex igitur suavitate condimenti Rebeecae delectatus, et haustu vini lactior redditus, filium benedicturus, osculum petit, osculum porrigit, quia nulla est benedictio sine charitatis osculo.

\* *Genes. Cap. XXVII, v. 15, 14, 15, 16.*

de Saint Jean, à son Fils premier-né; \* et nous couvrant dans ce moment des mérites de Jésus-Christ, elle nous présente à Dieu le Père, ainsi que Rébecca couvrit Jacob des habits précieux d'Esau (1). Il est expressément marqué dans l'Écriture, que Rébecca avait les habits d'Esau en sa garde: (2) c'est que les mérites de Jésus-Christ, notre aîné, sont confiés à la Très-Sainte Vierge, sa Mère et la nôtre, qui est la dépositaire de ses richesses et de ses trésors; et que par la cession que Jésus-Christ lui a faite de tous ses droits, sur ses mérites infinis, elle en devient la maîtresse, et en dispose en notre faveur (3). \*

\* *Écrits spirituels*, Tom. III, p. 55.

\* *Mémoires*, Tom. IV, p. 244  
*Recueil sur la Sainte Vierge*, pag. 185, 186.  
*Écrits spirituels*, Tom. III, p. 55.

(1) *Dom. Frey Eusebii, Thesaurus Marianus* p. 153. Ipsamet Virgo Maria, uti vera peccatorum mater, timentes istos accedere ad Patrem, ut timorem ab eis excutiat pretiosissimis sagax induit eos vestibus alterius filii Esau, cujus nomen mutata a in i, eaque litera i sub initio anteposita, idem est ac nomen filii sui Jesu. Praeterea ut magis illa simulet tam invalida et nuda peccatorum opera, non foetidis, ut Rebecca ista, haedorum pellibus, sed divini olentibus immaculati operibus Agni, pernudas contegit, hoc est vacuas omnino meritis, uti misericors, et divina mater, superinduit manus.

*Paschasii Raberti in Matth. Evang. Biblioth. Patrum* Tom. XIV. p. 485. Omnis namque Ecclesia, vestimentum Christi saepe designat.

(2) *Richard. a S. Laurent. de Laud. B. M. L. X. Cap. I. p. 251.* Vestes Christi humanitas ejus. Unde dicit matri: *Pelle et carnibus vestisti me.* Siquidem haec arca custodivit vestes Esau valde bonas, quas apud se Rebecca domi notabiliter dicitur habuisse. Vestes ejus valde bonae. Caro Christi assumpta de purissima Virginis substantia. Rebecca autem, id est, Maria has vestes apud se dicitur habuisse quia non aliunde, non de semine viri, sed de sua tantum substantia, formata et assumpta est caro Christi. Et ideo has vestes confecit et consuit Maria quaestuararia, quae de panno carnis suae fecit ei pallium, quo ipsum induit, quando consensit ut fieret dicens: *Ecce Ancilla Domini.*

\* *Job. Cap. X.* v. 41.

\* *Genes. Cap. XXVII, v. 15.*

\* *Luc. Cap. I,* v. 38.

(3) *In appendice S. Bernardi, Tom. II. in Antiph. Salve Regina, Ser. 723.* Etiam in hoc convenienter vocatur *Regina misericordiae*, quod divinae pietatis abyssum, cui vult, et quando vult, ac quomodo vult, creditur aperire, ut quivis enormis peccator non pareat, cui Sancta Sanctorum patrocini sui suffragia praestat.

VVI.  
Dieu le Père,  
comme un autre  
Isaac aveugle,  
nous bénit à la  
place de Jésus-  
Christ sur qui il  
décharge tout le  
poids de sa co-  
lère, alluée con-  
tre nous.

Alors Dieu le Père, à qui Marie nous présente, ainsi revêtu de Jésus-Christ, nous prenant pour son propre Fils, l'objet de ses complaisances, nous bénit (1) dans la personne de Saint Jean, qui devient le sujet de la bénédiction de tout le monde. C'est Isaac aveugle, qui en bénissant Jacob son Fils puiné, bénit en lui les douze tribus, c'est à dire toute l'Église (2); et qui n'a plus de bénédiction pour Jésus-Christ

\* Matt. Cap.  
XIX, v. 19.

*S. Ephraem, Graece, Tom. III. p. 531.* Debitorem enim habes illum, qui dixit: *Honora patrem tuum et matrem tuam*\*: et quanto magis ipse, qui inter servos recenseretur voluit, servavit gratiam, propriumque decretum tecum, qui ei ministra fuisti generationis ad redemptionem? Unde quoque honori sibi ducens tuis intercessionibus indulgere, etiam veluti debitas implet tuas postulationes.

*Alberti Magni de B. V. Maria sermones, Biblioth. Virg. Tom. I. p. 603.* Ipsa est ille aquaeductus qui diversimode rigat hortum plantationum Domini, id est, universos fideles in Ecclesia commorantes. Huic enim obtinet charitatem, alteri castitatem, tertio humilitatem; quarto mansuetudinem; quinto sobrietatem; sexto largitatem; septimo patientiam; octavo obedientiam, nono fidei constantiam; decimo in omni bono perseverantiam; et sic de coeteris virtutibus. Quicumque ergo indiget aliqua virtute, postulet instanter a Beata Virgine, et dabitur ei. Ipsa nempe est thesauraria Jesu Christi.

*Richard. a S. Laurent. de Laud. B. M. Lib. II. Cap. I, XXIV. p. 39.* Quia cum sit thesaurus Domini, et thesauris gratiarum ejus, donis spiritualibus ditat copiosissime servientes sibi.

(1) *S. Bernard Senens. Tom. IV. p. 92.* O mira circa nos utriusque parentis Jesu Christi pietatis dignatio! O inestimabilis Dei Patris et Virginis, dilectio charitatis! qui ut servum redimerent, commune Filium tradiderunt, *propter nimiam charitatem, qua Deus et Virgo nos* \* miseros peccatores dilexerunt.

\* Ephes. Cap.  
II, v. 4.

(2) *S. Irenaei Lib. IV. Cap. XXI.* Peregre nascebantur duodecim tribus, genus Israel, quoniam et Christus peregre incipiebat duodecastylum firmamentum Ecclesiae generare.

*Guerrie. Abbat. Serm. II. de S. Joanne.* Per Jacob intelliguntur duodecim Apostoli, inter quos Joannes fuit junior, qui intelligitur per Benjamin, qui fuit junior inter filios Jacob et prae omnibus dilectus: unde in sacro eloquio vocatur Joannes: *Discipulus ille quem diligebat Jesus.*

\* Joan. Cap.  
XXI, v. 20

son Fils aîné. \* Ou plutôt, Dieu le Père le voyant chargé de nos péchés, et étant alors son juge, ne le regarde plus comme un Fils, comme un Fils unique et bien-aimé; il le traite comme un étranger, comme un misérable criminel, qui a commis lui seul les péchés les plus abominables du monde, et fait tomber sur lui toutes les injures, toutes les malédictions, tous les rebuts, tous les mépris, tous les mauvais traitements, que méritaient tous les pécheurs ensemble. \* Il est alors aveugle, comme Isaac, par la colère et la fureur qu'il a conçue contre son Fils. Car le furieux ne voit goutte, il ne voit ni femme ni enfant: Dieu le Père ne connaît plus Jésus-Christ son aîné. \* Comme un autre Isaac, il veut être trompé; en sorte que le prenant pour nous, il le traite avec la même rigueur que si c'eût été nous-mêmes, l'accablant de châtimens, le chargeant de supplices, et punissant en lui notre péché, dans toute la rigueur de sa vengeance et de son courroux (1). \* Dans

\* *Mémoires*, Tom. IV, *ibid.* *Écrits spirituels* Tom. III, *ibid.*

\* *Mémoires*, Tom. I, p. 223, et *suiv.*

\* *Écrits spirituels*, Tom. III, p. 73.

\* *Ibid.* Tom. III, p. 184.

(1) Quoique M. Olier entende par Ésäü, Notre-Seigneur revêtu de nos péchés, et par Jacob, le genre humain ou l'Église, cette interprétation ne diffère pas au fond, de celle qu'on trouve exposée communément par les Pères, lorsqu'ils regardent, Ésäü comme le type du peuple Juif, et Jacob comme celui de la Gentilité. Car le peuple Juif est appelé dans les Ecritures le *Premier-né de Dieu*, parcequ'il figurait Jésus-Christ, dont les privilèges, exprimés par le droit d'ainesse d'Esäü, devaient passer à l'Église ou aux Gentils. Ainsi, saint Matthieu, parlant du retour de l'Enfant Jésus de l'Égypte, dit qu'alors furent accomplies ces paroles du Prophète: *J'ai appelé mon Fils de l'Égypte*, \* c'est à dire que par là Dieu vérifia ce qu'il avait figuré dans le peuple Juif, image de son Fils aîné, lorsqu'il le retira de ce pays et le conduisit dans la Palestine. D'où l'on voit que l'interprétation donnée par M. Olier est le complément de l'autre; et que les deux réunies, nous montrent le vrai sens de l'action figurative d'Isaac substituant Jacob à Esäü.

\* *Matt. Cap II, v. 15.*

*S. Irenaei Lib. IV. Cap. XXI. Num. 2. et 3. Ex Apostolo manifestum est . . . partum Rebeccae prophetiam fuisse duorum populorum*

cette extrémité, Jésus-Christ voyant la colère et la fureur de Dieu, ainsi allumées sur lui, se sert de ce qui lui reste de voix, pour lui dire : *Eh! mon Dieu! mon Dieu! vous m'avez donc délaissé.* C'est ce qui le met aux derniers excès de la douleur, le noie dans les larmes, et le fait s'écrier à son Père avec de puissantes clameurs, comme fit Esau lui-même, lorsque, se voyant frustré de la bénédiction paternelle, il répandit beaucoup de larmes, et poussa de grands cris, semblables à des rugissements. (1). \*

\* *Recueil sur la Sainte Vierge*, p. 83. *Mémoires*, Tom. I, p. 321, 332.

Et propter hoc benedictiones prioris populi a Patre subripuit posterior populus, quemadmodum Jacob abstulit benedictionem hujus Esau. Omnia autem faciebat propter illum juniorem, Rebecca, quae praefigurabat Ecclesiam, nihil enim vacuum neque sine signo apud Deum.

S. *Ephraem Syriace Tom. I. p. 176, 177.* Jacob populum ex Gentibus collectum designat, qui Judaico minor, primogeniti praerogativam adeptus est, et per spiritualem regenerationem, et rerum divinarum scientiam, non humano, sed divino consilio, crevit in millia sine numero, et in myriades sine fine. Esau Israeliticum populum figurabat. Ecclesiam Gentium Deus suis benedictionibus dignam putavit et magnifice auxit. Sic Deus ad effectum perduxit, quod ab omni aeternitate decreverat futurum rato tempore, ut fierent novissimi primi et primi novissimi.

(1) S. *Antonini Florent. Biblioth. Virginal. Tom. II. p. 660.* Et

\* *Hebrae Cap. V, v. 7.*

\* *Psalms. XXXI, v. 1.*

propterea ipse in cruce clamavit: *cum lacrymis et clamore valido*,\* ut ait Apostolus: *Deus meus, Deus meus! ut quid me dereliquisti?*\* Clamans se derelictum, non ex eo, quod divinitas separata esset ab illa humanitate, quia quod semel accepit Dei Filius, nunquam dimisit, ait Damascenus; sed se derelictum dicebat, quia pars ejus intellectiva ejus gaudii, et consolationis quo fruebatur in Verbo, nil influebat, aut communicabat sensitivae ad consolationem; et in hoc non exaudiebatur.

\* *ibid.*

S. *Thom. a Villanov. p. 629.* Clamat: *Deus meus, Deus meus!*\* ac si diceret, non te mihi jam Patrem exhibes pium, sed Deum severissimum, quem, pro vilis vernaculi piaculo, tam atrocibus tormentis exposuisti. Neque hoc conqueror, quod me, Ipse qui genuisti, crucifigis, cum isti nullam haberent in me potestatem, nisi illis desuper datum esset: propter tuam obedientiam morior, *fiat voluntas tua;*\* mors mea mundo necessaria est, fiat quod vis. *Sed ut quid dereliquisti me?* Non

\* *Matt. Cap. XXVI, v. 42.*

C'est donc l'amour de Marie pour les hommes qui la conduit au Calvaire. Aussi, quelle constance ne fait-elle pas paraître? Pour exprimer la force de son cœur et la fermeté de son âme, dans la tribulation de la croix, qui était inexplicable, l'Écriture sainte nous marque qu'elle était debout : *La Mère de Jésus était debout à côté de la croix.* \* Agar, voyant son fils aux abois, le délaisse ; elle dit qu'elle n'a pas le courage de le voir expirer, et a besoin d'un Ange qui la ramène à lui ; et Marie, voyant son Fils sur la croix, souffrir intérieurement et extérieurement, voyant allumée contre lui la colère de Dieu et sa fureur, ce qui était pour elle un coup d'épée, qui lui perçait le cœur de part en part : elle l'assiste courageusement, \* et le sacrifie pour le salut du monde (1). Il faut conjecturer de la force.

VII.

La mission que Marie accomplit explique sa constance, et la grandeur de courage, qu'elle fait paraître, en se tenant debout au pied de la Croix de son Fils.

\* *Lettres spirituelles, lett. 155. Joan. Cap. XIX v. 25.*

\* *Mémoirese, Tom. I, p. 354. Tom. II, p. 65.*

est Patris obedientem Filium in tali agone derelinquere. *Ad te clamaverunt patres nostri, clamaverunt, et liberasti eos: in te speraverunt, et non sunt confusi.* Solus ego despicior, solus relinquor, solus quasi pro nihilo apud te computor: omnibus misericordem te exhibes, soli Filio obsequentissimo severum te praestas.

*Theophanis Ceramei, Arch. Tauromenitani, Homil. p. 209. Deus, Deus meus, quid dereliquisti me?* Non quod ipse derelictus esset, vel opis indigeret; sed humanitatis partes agens, et nostra sibi attribuens, nobisque e coelo misericordiam eliciens; nos enim derelicti eramus.

*S. Augustini, de Gratia Novi Testamenti, Epist. 140. Tom. II. p. 428. Ecclesia in Christo patiebatur, quando pro Ecclesia patiebatur. Nam sicut audivimus Ecclesiae vocem in Christo patientis: Deus, Deus meus, respice* \* etc... Sic etiam audivimus Christi vocem in Ecclesia patientis: *Saule, Saule, quid me persequeris?* \*

(1) *S. Ambrosii, Expos. sec. Luc. Evang. Lib. X. Tom. I. p. 1532. Sed nec Maria minor quam Matrem Christi decebat, fugientibus Apostolis: Ante crucem stabat,* \* et pius spectabat oculis Filii vulnera; quia expectabat non pignoris mortem, sed mundi salutem. Aut fortasse quia cognoverat per Filii mortem mundi redemptionem, Aula regalis putabat se et sua morte publico muneri aliquid addituram. Sed Jesus non egebat adjutore ad omnium redemptionem, qui dixit: *Factus sum sicut*

\* *Psal. XVI, v. 1, 6.*

\* *Ibid.*

\* *Ibid.*

\* *Act. Cap. IX, v. 4.*

\* *Joan. Cap. XIX, v. 25.*

de la vertu divine en Marie, à proportion de celle de Jésus-Christ : sur le Calvaire elle a fait paraître plus de force

\* *Ps. LXXXVII.*, *homo sine adjutorio, inter mortuos liber.*\* Suscepit quidem Matris affectum, sed non quaesivit hominis auxilium.

v. 5

*S. Ambrosii, de Institutione Virginis, Tom. II. p. 261.* Spectabat piis oculis Filii vulnera, per quem sciebat omnibus futuram redemptionem. Stabat non degeneri Mater spectaculo, quae non metuebat peremptorem. Pendebat in cruce Filius, Mater se persecutoribus offerebat. Si hoc solum esset, ut ante Filium prosterneretur, laudandus pietatis affectus, quod superestes Filio esse nolebat. Sin vero ut cum Filio moreretur: cum eodem gestiebat resurgere, non ignara mysterii quod genuisset resurrecturum: simul quae publico usui impendi mortem Filii noverat, praestolabatur, si forte etiam sua morte publico muneri aliquid adderetur.

*S. Ephraem Graece, Tom. III. p. 575.* Fili mi suavissime atque carissime ! honoro tuas illas afflictiones: colo et adoro misericordiam et magnitudinem tuam. Veneror lanceam, vulnus, arundinem, clavos, spongiam, alapas, irrisiones atque opprobia, fel et acetum, sputa, colaphos et verbera, mi Fili dulcissime ! Sed quoniam cuncta illa, creaturae tuae gratia, perpeti placuit; ignominia tua, mi Fili ! gloria cunctis facta est: tuaque mors toti mundo vita evasit.

*S. Antonini Florent. in Summa, part. 4. tit. 15. C. III.* Sacerdotissa justitiae, quae proprio Filio non pepercit, sed *stabat juxta crucem Jesu,*\* non, ut dicit B. Ambrosius, ut mortem Filii aspiceret, non ut dolorem Filii consideraret, sed ut salutem humani generis expectaret; parata ipsa offerre Filium Deo pro salvatione mundi.

\* *Joan. Cap. XIX,* v. 25.

*Richard. a S. Laurent. de Laud. B. M. Lib. V. C. XIX. p. 131.*

\* *Joan. Cap. III,* v. 16.

Quod sicut dicitur de Patre: *Sic Deus dilexit mundum etc.*\* Sic et dici potest: *Sic Maria dilexit mundum,* id est, peccatores, ut *Filium suum unigenitum daret*\* etc. pro salute mundi. Si enim Abraham intantum fuit obediens et voluntatem suam intantum conformavit divinae voluntati, ut *Filium suum unigenitum quem diligebat*\* Isaac, voluerit immolari, nec tamen pro mundi salute, quid credendum existimas de Maria, filia Abraham?

\* *Genes. Cap. XXI,* v. 4.

*S. Antonini Florent. Biblioth. Virginal. Tom. II. p. 643, 658.* Cum ergo esset conformis voluntati Dei, et summe ipsa optaret salutem mundi, unde ipsa tristari, poterat, vel dolere, cum tantum bonum inde sequebatur? Ad quod respondeo, quod eo modo: *Gladius doloris pertransivit animam*\* Virginis, quo et animam Filii sui, qui dixerat

\* *Luc. Cap. II.* v. 35.

de Dieu en Elle, qu'il n'en a jamais paru dans toutes les créatures. Elle portait les tentations, les peines, les tribula-

paulo ante: *Tristis est anima mea usque ad mortem.*\* Est enim in nobis duplex anima, vel magis proprie loquendo duplex pars, seu potentia animae, scilicet, intellectiva, et sensitiva. Secundum potentiam intellectivam Christus in passione summe gaudebat, quia Deitate fruebatur, ut nunc; sed secundum potentiam sensitivam dicebat quod sentiebat illud *Psalmi: Repleta est malis anima mea*, id est, doloribus adeo, quod: *Vita mea in inferno appropinquavit.*\* Sic et Beata Maria secundum voluntatem rationalem volebat Filium suum pati, sciens Deum sic ordinasse, et salutem humani generis consequendam, et hinc non dolebat, sed quieta manebat; sed secundum sensualitatem summe dolebat, rationibus praedictis, quia ut dicit beatus Hieronymus: *Licet Spiritu esset, tamen dum in carne vixit carnis movebatur sensibus.* Et tamen ita divinae voluntati conformis fuisti, ut salutis humani generis avidissima esses, ut dicere audeam, quod si nullus fuisset repletus, qui Filium crucifigeret, ad hoc, ut sequeretur salus hominum et adimpleretur voluntas Dei secundum rationem, si oportuisset, ipsa possuisses in crucem. Neque enim credendum est minoris fuisse perfectionis, et obedientiae ad Deum, quam Abraham, qui proprium Filium obtulit Deo in sacrificium propriis manibus occidendum et comburendum. Stabat ergo fixa in Dei voluntate.

*D. Alb. Mag. super Missus. q. 150. Resp. p. 105.* Concedimus enim, quod sicut Dominus omnium simul habuit summum gaudium et summum dolorem: sic Domina nostra simul habuit summam compassionem et summam congratulationem. Sic anima Beatissimae Virginis apprehendit mortem Filii sui ut summe contrariam appetitui, et sic summum intulit ei dolorem; et ut medium in redemptionem humani generis, et sic causavit in ea summam delectationem. Et possunt haec simul esse: quia unum materia est ad alterum.

*S. Thom. a Villanov. p. 628.* Noverat ergo etiam ab Incarnationis initio, ad quid Deus incarnatus, ad quid natus, ad quid inter homines conversatus esset, et cum omni voluntate, suam voluntatem conformabat; Filii que mortem, quam Pater volebat, Mater non recusabat. Sed Mater erat, et ut Mater Filii mortem secundum sensum vehementer abhorrebat. Pugnabant igitur in Virginis corde, ut in campo plano, duo illi gigantes amores, amor Filii, et amor mundi, sensumque Virginis in diversa trahebant. Et licet ante passionem, quotiescumque Filii passio menti occurrebat, gravissime tristaretur: tamen ipsa redemptionis

\* *Matt. Cap. XXVI. v. 38.*

\* *Ps. LXXXIII, v. 4.*

lions, et les langueurs qui l'accablaient de toutes parts, sans toute fois y succomber (1), ni sans faire paraître aucune

mundi consideratio, et Filii exaltatio, et eximius fructus inde venturus Deique Patris agnita voluntas, hujusmodi maestitudinem leniebant, dolorem que temperabant. Sed postmodum quando adveniente die Filium suum dilectissimum speciosissimumque vidit lacerum, pallidum, turgidum, nudum, plagatum, cruentum, et inter latrones patibulo affixum, quando (inquam) ipsum tam atrociter laniatum aspexit, nulla tunc temporis consideratio tam acerrimum potuit lenire dolorem.

(1) *Georgii Metropolit. Nicomedien. Orationes, Biblioth. Patr. Tom. XII. p. 712. Stabant autem juxta crucem Jesu, Mater ejus, et soror matris ejus Maria Cleophae, et Maria Magdalene.* Reliqui quidem Sacri Evangelistae concorditer aiunt, mulieres quae convenerant, a longe stetisse, prae timore non audentes propius accedere, a longe, ea quae gerebantur, considerabant. Mater vero propius semper affectata, propinquior erat ac immobilis perseverabat. Pro ratione enim accensi in Filium miserantis animi affectus, fortitudinem, audentisque animi constantiam ostendebat.

*S. Bonavent. Serm. I. de Beata Virgine, in Ordine XXXVII.* Licet in ea aquae inferiores, id est, sensitivae vel sensibiles, fortissime fuerint concussae ventis in sui Filii passione; superiores tamen a sua non fuerunt pace permotae. Unde ipsa est illa petra: *Super quam domus fundata* et firmata quam etsi *flumina venti* que percutiant tamen inter flumina illa immobilis perseverat. *Mons Sion non commovebitur in aeternum.*

*D. Amaedei Episcopi, Lausanen, de Laudib. B. M. V. Biblioth. Patr. Tom. XX. p. 1271.* Stabat sublimissima quadam animi magnanimitate.

*Guerrici Abbat. In append. S. Bern. Tom. II. in Assump. B. M. Serm. IV. p. 1035.* Quomodo enim morte terreri poterat, cujus *Caritas fortis ut mors* immo fortior quam mors erat? Plane *juxta Crucem Jesu stabat*, \* cujus mentem dolor Crucis simul crucifigebat, suamque *ipsius animam* tam multiplex *pertransibat gladius*, \* quantis confossum corpus Filii cernebat vulneribus.

*S. Antonini Florent. Biblioth. Virginal. Tom. II. p. 537.* Stabat *juxta Crucem Jesu Mater ejus.* Maria, cum maximo dolore cernens Filium derisum, consputum, flagellatum, spinis coronatum, a eunetis maledictum et reprobatum, in medio latronum collocatum, clavis affixum,

\* Joan. Cap. XIX, v. 25.

\* Luc. Cap. VII, v. 26, 27.

\* Psal. CXXIV, v. 1.

\* Cant. Cap. VIII, v. 6.

\* Joan. Cap. XIX, v. 25.

\* Luc. Cap. II, v. 35.

sorte d'infirmité, ou ces faiblesses ordinaires, qui abattent le corps, et que nous marquent les gestes extérieurs et les postures languissantes. (1) Généreuse, forte et vigoureuse, et

aceto et felle potatum in siti sua, lancea vulneratum: *Stabat*, pœna mortis consternata, sed mente ad Deum erecta. *Stabat* non inclinata ad sensualitatem ex amore Filii; *Stabat* non curvata ad appetendam vindictam crucifigentium, non eos maledicens, non odiens, non murmurans, non vociferans; non capillos evellens, vel faciem dilacerans, ut multae faciunt in morte charissimorum. *Stabat* fortiter, et usque ad finem perseveranter omnia sustinens propter dilectionem: quia *fortis est, ut mors dilectio, dura sicut infernus aemulatio.*\*

*B. Aelredi Rievallis Abbatis Sermo de Beata Maria Biblioth. Patr. Cist. Tom. V. p. 225 Mulierem fortem quis inveniet*\* Haec est illa de cujus fortitudine serpenti Dominus minabatur: *Inimicitias*, inquit, *ponam inter te et mulierem: et semen tuum et semen illius, ipsa conteret caput tuum.*\* Haec fortitudo praecipue relucebat in Beatissima Dei genitrice Maria: hanc *mulierem fortem* ipse *invenit*, qui eam sibi Matrem, ante constitutionem mundi providit.

*S. Bonav. Speculum B. Mariae Virginis Tom. XII et XIII p. 274.* Acutissima passio Christi, licet animam Mariae per compassionem pertransivit, ipsam tamen nec per odium occidit, nec per impatientiam vulneravit. Maria enim interfectores Filii sui nunquam odit, nunquam contra eos impatiens fuit. Nam si alii martyres patientissimi fuerunt in martyrio suo corporali, quanto magis Martyr nostra Maria in martyrio suo spirituali?

(1) *S. Bernardin. Senens. Tom. IV. p. 77.* Cur ergo non est mortua Beata Virgo si tanto dolore repleta fuit? Siquidem hoc audivimus de uxore Phinees quod in captione Arcae et viri sui, morte prae dolore mortua est.\* Ad hoc respondet Anselm. quod mortua fuisset, si Spiritus Sanctus eam non confortasset. Unde ait: « Pia domina non » crediderim te ullo puncto potuisse stimulos tanti cruciatus, quin vitam » amitteres, sustinere: nisi ipse Spiritus vitae, spiritus consolationis, » spiritus dulcedinis Filii tui, pro quo moriente tantopere torquearis, » te confortaret, te consolaretur, te intus doceret non esse, mortem » eum assumptem, sed magis triumphum, omnia ei subjicientem, quod » in ipso fieri coram te moribunda videbas.

*Theologia Mariana a Virgilio Sedlmayr. N. 1362 et seq. p. 581.* 583. B. Virgo nullum spasmus passa est in passione Christi; ita Caje-

\* *Cant. Cap. VIII, v. 6.*

\* *Prov. Cap. XXXI, v. 10.*

\* *Genes. Cap. III, v. 15.*

\* *I. Reg. Cap. IV,*

\* *Attributs divins, Tom. II, p. 686, 687, 688.*

malgré l'accablement des douleurs de son Fils, dont elle est toute remplie, et abreuvée, \* elle l'offre pour nous à Dieu en sacrifice, comme une Mère pleine de compassion

\* *Joan. Cap. XIX, v. 25.*

tanus Cardinalis speciali Opusculo de Spasmo B. Virginis. Suarez Tom. II. in 3 p. disp. 41 sect. 2. Toletus in Cap. XIX. Joan. Medina 3. p. q. 27. 2. 4. Jansenius in *Concordia Evangel.* qui contrariam sententiam vocant temerariam, scandalosam etc., ut refert Carthagena lib. 12. homil. 7. Ubi in fine addit; se Romae presentem fuisse, quando mandato Magistri Sacri Palatii Apostolici jussae fuerunt expungi picturae illae, quae repraesentabant Virginem prae moerore in terra jacentem. B. Virgo habebat plenum et perfectum dominium rationis super partem sensitivam, ut corpus ei ad nutum obtemperarit, per quod *stabat juxta Crucem*, \* inter hostes Christi, sine animi dejectione et infirmitate, moderando dolorem et afflictionem suam, juxta divinum beneplacitum, fructum passionis, et humani generis salutem: ergo nunquam prae inferioris partis tristitia deliquium, vel talem impotentiam animi passa est, ut non posset corpus retinere a lapsu, vel alio quodam indecoro situ Vel si acerbitas doloris tanta fuisset, ut ratio superior viribus ordinariis non suffecisset ad corpus gubernandum, non defuisset divina virtus per auxilium extraordinarium. Quia sicut hoc B. Virgini adfuit, ut praeservaretur ab omni peccato veniali, et ut dolorem de se lethalem superaret: ita etiam non defuit ut B. Virginem præservaret ab alienatione sensuum, privatione usus rationis, et indecoro lapsu per deliquium, vel impotentiam animi facto, in quibus consistit spasmus. Communis fidelium traditio est, de qua testantur Terrae sanctae scriptores, et peregrini inde venientes, quod B. Virgo in eo loco, quo Christo obviam facta est, lapsa, et spasmus passa fuerit, unde Ecclesia in eo loco constructa est sub nomine *Sanctae Mariae de spasmo*. Traditio nem hanc non probare spasmus verum ex deliquio, impotentia animi, vel contractura nervorum factum; sed magnitudinem doloris profectam ex visione horrendi illius spectaculi, ad cujus doloris memoriam merito potuit templum construi, sed non ad honorem spasmi.

*Cornel u Lapide in Joan. Cap. XIX. V. 25.* B. Virginem passam esse deliquium negat Maldonatus, qui asserit, contrarium dicere esse errori affine, Cajetanus, Jansenius, Toletus, Christop. a Castro de *Deipara Cap. XVI.* Medina III part. q. 27. Molan. lib. IV Cap. VIII. de *Imagin.* Suarez III part. q. 27. disput. 4. Sect. 3. Non enim inquit Cajetanus, Suarez et Toletus, conveniebat Matrem Dei corporales quos-

et d'amour pour ses enfants. Alors que tous les Apôtres l'avaient abandonné, hormis Saint Jean, elle qui n'a jamais manqué de foi, pour confesser le saint nom de son Fils, et pour le publier le Messie (1), paraît ici comme la reine

dam defectus habere, aut aliquid dissonum et indecorum in ratione esse: gratius enim erat quod compateretur secundum rationem, quam secundum partem sensitivam.

(1) *Breviar. Rom. Offic. de Quinque Plagis D. N. J. C. 1. Vesp. ad Magnificat. Ant.* Dum in cruce penderet Unigenitus Dei Filius, et ab omnibus subsannaretur, Mater ejus, Virgo Maria ipsum verum Deum et hominem condolens venerabatur.

Plusieurs écrivains ont avancé, que, pendant les trois jours qui précédèrent la résurrection, la foi en Jésus-Christ fut totalement éteinte dans les cœurs de tous les Apôtres, et ne subsista plus que dans celui de Marie. Ce sentiment pourrait former une difficulté considérable, contre la transformation intérieure de Saint Jean en Notre-Seigneur, dont on a parlé, s'il avait un solide fondement. Mais les Théologiens les plus graves et les plus sûrs le rejettent, et le regardent même comme digne de censure.

*Theologia Mariana a Virgilio Sedlmayr Num. 1389. et seq. p. 590. 591.* Quod in sola Virgine steterit fides christiana, tuentur Theologi communius, et contrariam opinionem notis suis perstringunt. Melchior Canus *Lib. IV. de loc. Theol. Cap. V.* inquit: Dicere, Apostolos universim omnes fidem perdidisse, non solum cum ratione, sed etiam cum sacris litteris pugnat: et post pauca: Illud absurdus hæreseos notam Apostolis universis inurere; quod qui faciunt, idque sine idoneis, et urgentibus causis, hi non solum illis, sed Christo etiam, et Ecclesiae injurii sunt. Idem sentit Bellarminus *Lib. III. de Ecclesia militante Cap. XVII.* Potest cum veritate dici, quod pro tempore Passionis et triduo mortis Christi in sola B. Virgine manserit fides integra quatenus exclusiva omnis nutationis, et defectus inter adversa. Probatur: primo, ex Verbis Christi, qui expresse dicit: *Omnes vos scandalum patiemini in me in nocte ista. \* Molo credidistis, ecce venit hora, et jam venit, ut dispergamini unusquisque in sua propria, et me solum relinquantis. \* Quod sicut accidit Apostolis, ut eatenus nutarent, ut metu persecutionum aufugerent: ita etiam alii fideles, videntes Christum comprehensum, aliquatenus saltem facti sunt hæsitandi circa fidem in Christum, non ut omnes statim officerentur infi-*

\* *Matt. Cap. XXVI, v. 31.*

\* *Joan. Cap. XVI, v. 31, 32.*

\* Mémoires,  
Tom. III, p. 505.

des Confesseurs\* et la reine des Martyrs<sup>(1)</sup>; et c'est avec beaucoup de raison que l'Église lui applique dans cette cir-

deles, sed aliquantulum vacillant, quia fides potest esse magis, et minus firma ex adhaesione voluntatis, ut constat ex propositione 19. *ab Innocent. XI.* damnata, id est, intensive, ac extensive minus et magis perfecta.

(1) *S. Hildephons. de Assump. Sermo II. Biblioth. Patr. Tom. XII. p. 380. Et tuam ipsius animam pertransibit gladius\** : quod si gladius usque ad animam pervenit, quando ad Crucem stetit fugientibus Apostolis, etiam plus quam Martyr fuit. Jure plusquam martyr fuit beata Dei genitrix quae nimio amore vulnerata, testis extitit Salvatoris : et pro moerore, in animo, cruciatum sustinuit passionis.

\* Luc. Cap. II,  
v. 35.

*S. Bernardi Tom. I. in Nativ. B. M. Sermo p. 1012. Tuam ergo pertransivit animam* vis doloris, ut plusquam martyrem non immerito praedicemus, in qua nimirum corporeae sensum passionis excesserit compassionis affectus. Non miremini, fratres, quod Maria martyr in anima fuisse dicatur. Miretur, qui non meminerit se audisse Paulum inter maxima Gentium crimina memorantem quod *sine affectione\** fuissent. Longe id fuit a Mariae visceribus, longe id sit etiam a servulis ejus. Sed forte quis dicat : Numquid non eum praescierat moriturum ? Et indubitanter. Numquid non sperabat continuo resurrecturum ? Et fidenter. Super haec doluit crucifixum ? Et vehementer. Alioquin quisnam tu, frater, aut unde tibi haec sapientia, ut mireris plus Mariam compatiens, quam Mariae Filium patientem ? Ille etiam mori corpore potuit : ista commori corde non potuit ? Fecit illud caritas, cui post illam similis altera non fuit.

\* Rom. Cap.  
I, v. 51.

*Baldvini, Cnatuariens. Archiepiscopi, de Verbis Apostoli: Vivus est etc. Biblioth. Patrum Cisterciens. Tom. V. p. 24. Tuam ipsius animam pertransibit gladius.\** Mater Dei, quae plus omnibus dilexit, sicut et plus omnibus dilecta : ita morienti Filio compassa est, quasi vere passa. Nam secundum magnitudinem amoris ejus, ita et dolor ejus. Cum Filium diligeret plusquam se, vulnera quae ipse accepit in corpore intimo sensu doloris pertulit ipsa in mente : cui et ipsa passio Christi pro martyrio fuit. Nam caro Christi quodam modo caro ejus fuit : hoc est, caro de carne ejus : quam a Christo susceptam de se, plus amavit in Christo, quam suam in se. Quae quanto plus amavit, tanto et plus doluit : plus passa in mente quam martyr in corpore. Proinde gloriosi martyrii singulari privilegio praefulget. Caeteri namque martyres, mar-

\* Luc. Cap. II,  
v. 35.

constance les paroles de l'Écclésiastique : *Comme un cyprès j'ai été élevée sur la montagne de Sion.* \* Le cyprès est l'image de la mort, parceque une fois coupé, il ne repousse plus; et pour cela on s'en servait autre fois dans les funérailles, et on l'attachait même à la maison des morts. Sur le Calvaire, cette Mère de douleur, se tenant debout, était là comme un cyprès attaché à la maison, c'est à dire à l'humanité de son divin Fils, et y servait d'ornement pour signaler ses funérailles. (1). \*

\* Eccli. Cap. XXIV, v. 17.

\* Recueil sur la Sainte Vierge, p. 99, 100.

tyrio propriæ mortis consummati sunt; at hæc carnem de carne sua, pro salute mundi passuram, ministravit, et in passione Christi, et de passione, ita animam ejus vis doloris obtinuit, ut quasi, in Christo, martyrio consummata, summam, post Christum, martyrii gloriam meruisse credatur. †

*Richard. a S. Laurent. de Laud. B. M. Lib. III. §. XII. p. 95.*

Ipsa fuit martyr in anima; et *gladius doloris* qui *pertransivit animam ejus* \* in Unigeniti passione pro amarissimo ei martyrio computatur. Voluit siquidem Filius, ut omni Sanctorum speciositati participaret Mater sua; imo universam Sanctorum pulchritudinem excederet: et sicut appellatur *Virgo virginum*, ita et *Martyr martyrum* deberet appellari: quia quidquid operabatur in Virgine novum erat, sicut, prædixerat Jerem. *Creavit Dominus novum super terram.* †

\* Luc. Cap II, v. 35.

\* Jerem. Cap. XXXI, v. 32.

(1) *Honorii Augustod. Sigill. Beatæ Mariæ. Cypressus in monte Sion,* id est in Ecclesia, cujus mens cum semel auit, numquam revivuit de mundi gaudiis

\* Eccli. Cap. XXIV, v. 17

*Mundus Marian. a Laur. Chrysoy. Tom. I. p. 156.* Cypressus pro signo moeroris ac funeris olim exponebatur. Qui usus ex ea fabella originem traxisse videtur, quam *Ovid. Lib. Metamorph.* scribit, ubi adolescentem quemdam Cyparissum nomine, cervi cujusdam pulcherrimi nimium amore captum narrat, quem cum is sagitta miserabili quodam casu confixisset, doloris vehementia in arborem sui nominis mirabili metamorphosi fuit transformatus. Cervum hunc venustissimum dixerim ego (liceat fabellis aliquando admiscere seria) denotare Christum Filium Dei Virginis Matris delicia., de quo illa *Cant. 2. Ecce iste venit saliens in montibus, transiliens colles, similis que est dilectus meus capreae, hinnulo que corvorum.* † Hic sive cervus, sive hinnulus, ut telo mortis

\* Cant. Cap. II, v. 8.

XVIII.  
Jésus-Christ engendre l'Église sur le Calvaire, et obtient pour elle l'unité.

C'est ainsi que par sa charité, Marie, en sa qualité de nouvelle Ève, contribue à la naissance de l'Église que Jésus-Christ engendre sur la croix. La fin qu'il s'était proposé dans son Incarnation était de s'associer tous les peuples de la terre, qui adoraient chacun à part quelque fausse divinité, et de ne faire qu'un seul cœur, du sien propre et de tous les autres cœurs, afin de louer et de glorifier son Père dans l'unité d'un même esprit, qui est le sien. L'Église n'est, en effet, que la diffusion de la religion du cœur de Jésus-Christ; elle est son supplément, l'explication, et l'exposition des sentiments renfermés dans son cœur, l'expression des devoirs qu'il rend à Dieu son Père. \* Aussi sur la croix était-elle censée comprise et reposer dans son cœur, comme Ève au côté d'Adam, avant qu'elle fut créée. Cette unité d'esprit avec lui, était l'objet de son travail en croix; et c'est ce qui lui fait verser la dernière goutte de sang qui lui reste encore. Ce sang le plus cher, le plus précieux de son corps, qui avait conservé son cœur, et maintenu sa vie, jusqu'au moment où il expira; ce sang, que quelques uns disent, qu'il avait gardé depuis son Incarnation, le même qu'il tira du sein de Marie: il le verse sur la croix, comme la chose la plus chère et la plus aimable qui lui restât, pour mériter par là l'unité à toutes les nations de la terre. \* L'eau et le sang sortis de son côté signifèrent, en effet, qu'il répandrait la religion de son cœur par les Sacrements, spécialement par le Baptême et l'Eucharistie, qui sont le commencement et la consommation de la religion de Jésus-Christ. Celui qui est baptisé, commence à vivre de la vie de Jésus, et celui qui est com-

\* *Mémoires*,  
Tom. III, p. 478,  
480, 484. Tom.  
I, p. 416, 417,  
486, 487.

\* *Mémoires*,  
Tom. III, p. 477,  
478, 480, 484,  
et suiv.

acerbissimae confossus est, Mater pia doloris vehementia in cypressum luctiferam quodam modo transmutari visa est, adeo ut doloris magnitudine omnium martyrum, quantumvis gravissimos cruciatus, quos toto corpore tolerarunt, longe excesserit; et prae illis plane, *cypressus* quaedam *in monte Calvariae* fuisse visa fuerit.

munié à son corps et à son sang est dans la consommation de cette vie. Comme donc ces deux Sacrements servent à Jésus-Christ pour engendrer et pour nourrir son Église, et qu'ils furent figurés par l'eau et le sang sortis de son côté: les Pères disent qu'il engendra l'Église elle-même sur la croix, par cette plaie: ce qui avait été exprimé d'avance, dans la personne d'Adam, ravi en extase, (1) lorsque Dieu

(1) *S. Joan Chrysostom.* Ex latere suo Christus aedificavit Ecclesiam, sicut de latere Adam conjux Heva prolata est. Nam hac de causa Paulus quoque testatur, dicens: *De corpore ejus et de ossibus ejus sumus:* latus videlicet illud significans. Nam sicut de illo latere Deus fecit feminam procreari; sic et de suo latere Christus aquam nobis et sanguinem dedit, unde repareretur Ecclesia.

*S. Augustini, in Psalm. XL. Enarrat. p. 351. Tom. IV. et in Psalm. LVI. p. 535.* Quia *Adam forma erat futuri,* et Adam dormivit, quando de latere ejus Eva facta est. Adam in figura Christi; Eva in figura Ecclesiae: unde est appellata *Mater vivorum.* Quando fabricata est Eva? dum dormiret Adam. Quando de latere Christi Sacramenta Ecclesiae profluxerunt? cum dormiret in cruce. Christi typum gerebat Adam, quando *immisit ei Deus soporem,* ut de latere illi conjugem faceret. Non enim poterat uxorem facere primo homini etiam de latere vigilantis, aut propterea voluit eum dormire, ne sentiret cum sibi costa detraheretur? Postremo, quis ita dormit, ut osse sibi convulso non expergiscatur? Qui potuit sine dolore auferre costam dormienti potuit et vigilantis. Sed quare voluit dormienti facere? quia dormienti Christo in cruce facta est conjux de latere. Percussum est enim latus pendentis de lancea, et profluxerunt Ecclesiae Sacramenta.

*Andreae Arch. Caesareae Capp. Comm. in Apocal. Joan. Biblioth. Patr. Tom. V. p. 630.* Quando namque veluti agnus occisus est Christus, tunc illam proprio sanguine sibi desponsavit. Quemadmodum enim Adamo dormienti adempta est costa, ex qua deinde mulier formata est: ita Christo per spontaneam mortem in cruce consopito; sanguine qui ex latere illius fundebatur, Ecclesia constituta, ipsique propter nos patienti consociata est.

*S. Anastasii Sinaitae, in Hexaemeron. Lib. X. Biblioth. Patr. Tom. IX. p. 906.* Et *immisit Dominus extasim in Adam et sopiit, et accepit unam ex costis ejus.* Per hoc discimus quod in Christi morte

\* *Ephes Cap. V, v. 50.*

\* *Rom. Cap. V, v. 14.*

\* *Genes. Cap. II, v. 21.*

\* *Ibid. Cap. III, v. 20.*

\* *Ibid. Cap. II, v. 21.*

\* *Ibid.*

\* *Mémoires,*  
*Tom. III, p. 258,*  
*478, 479, 481.*  
*Lettres spirituel-*  
*les, lett. XII.*

lui tira, d'auprès du cœur, une partie de lui-même, pour lui en former une aide semblable à lui, Ève, figure de l'Église.\*

exorta est et in lucem processit Ecclesia, quae quidem est costa. Quamobrem Christus quoque post mortem punctus in uno latere, tanquam ex scaturigine emisit sanguinem et aquam. Hoc est, mysterium ad regenerationem Ecclesiae.

*Severiani, Gabalorum Episcopi, de Mundi creatione, Biblioth. Patr. Tom. XXVII p. 120.* Caeterum Christi in omnibus imaginem cerne. Non ante Deus costam ab Adamo tulit, quam ei somnum imiserit. Quid ita? E costa peccatum originem habiturum erat, quod nempe subintravit per mulierem. Venit Salvator ferens e costa, seu latere aquam et sanguinem: aquam qua diluuntur peccata: sanguinem mysterium nobis (id est Eucharistiam) praebentem. Vide figuram: cum obdormisset Adamus costa sumpta est: ubi Christi corpori somnus obvenisset, apertum est latus, ut veterem tragaediam nova historia solveret: nempe somno quem in cruce pertulit.

*Paschasio Ratberti, de Corpore et sanguine Domini Cap. XI. Biblioth. Patr. Tom. XIV. p. 740.* Ex quo patet quod satis provide ob dispensationem salutis nostrae divina Sapientia hoc simul de suo latere produxit, ut inde mulier, quae deceperat priorem Adam, creata est, inde rursus Ecclesia formetur, cujus Christus in cruce peccata tulit. Idcirco Ecclesia, quae in illo simul fuit, jure de latere dicitur manasse, quae bene per aquam, sicut Cyprianus sanctissimus ait, designatur. Unde et in Apocalypsi, Angelus aquas populos esse interpretatur. Et ideo recte provisum est, quia simul cum sanguine fluxit, ut hoc in mysterio veri sanguinis admisceatur, quatenus et nos in illo simus, ut per hoc salutis Sacramentum, mystice offeramur. Nam si vinum sine aqua offeratur, sanguis Christi incipit esse sine nobis: si aqua sola, jam plebs videtur esse sine Christo. Quando autem utrumque miscetur et conjungitur, tunc recte mysterium Ecclesiae spiritualiter perficitur.

*B. Petrus Damianus, Tom. II. p. 161.* Quid est autem, quod Adam Dominus soporavit, deinde costam ex ejus latere, unde mulier formaretur, eduxit; nisi quia prius Redemptor in morte dormivit, sicque de latere ejus in Ecclesiae Sacramentum sanguis et aqua profluxit? Translata est Eva de viri latere dormientis: Exivit Ecclesia de latere Salvatoris in cruce pendens.

*Aelredi, Rievallis Abbat. Biblioth. Patr. Cister. Tom. V. p. 225.* Haec est illa uxor novi Adam, quae ei de proprio latere aedificata est cum dormiret in cruce, uxor ejus, sponsa ejus, sancta videlicet Ecclesia.

## RÉFLEXIONS PRATIQUES.

Quelle reconnaissance ne devez-vous pas à Marie, pour l'amour qu'elle vous a témoigné, en endurant tant de tourments, afin de donner la vie à votre âme ! Il est vrai que Jésus-Christ, père du siècle futur, est seul la source de notre vie; mais ne pensez-pas que vous puissiez pour cela vous dispenser, de donner aussi à Marie, des témoignages de sincère reconnaissance pour le bienfait de votre régénération. Par la volonté de Dieu, elle a été associée à Jésus-Christ, nouvel Adam, afin qu'elle contribuât de sa part à votre naissance spirituelle, en l'offrant elle-même, et en s'offrant aussi, de son côté, avec lui, comme hostie pour votre salut. Dans l'ordre naturel, vous êtes redevable de votre naissance aussi bien à votre mère qu'à votre père; ainsi en a-t-il été de votre régénération. C'est pourquoi le sage, après avoir dit: *Honorez votre père*, ajoute aussitôt, en parlant mystérieusement de Marie: *Et n'oubliez pas les gémissements de votre mère; souvenez-vous que sans eux vous ne seriez pas né.* (1)\* Votre mère, selon la chair, s'est sans doute acquise des droits à votre reconnaissance par les douleurs qu'elle a endurées pour vous; mais ces tranchées quelque violentes qu'elles aient pu être, n'ont été qu'une figure et une ombre légère de celles que Marie a souffertes, par amour pour vous, au pied de la Croix.

Pour vous mériter le pardon de vos péchés, il a fallu que Jésus-Christ les connût tous en détail, qu'il les confessât et les detestât intérieurement devant son Père; et qu'enfin il s'abandonnât à la rigueur de sa justice, afin de recevoir sur lui les châtimens qui

*Theophilact. in Joan. Cap. XIX. Tom. I. p. 755.* Considera autem, quomodo per saucium latus, vulnus lateris, hoc est Hevae, sanatur, et sicut in paradiso ubi Adam obdormivit, ablata est ab eo costa; ita hoc loco quum Dominus obdormivisset, latus militi dedit.

(1) Ricard. à S. Laurent. de Laudibus B. Mariae lib. II. part. III. p. 124. Sic honoratur à nobis Filius, si compassi fuerimus Matri. Unde Eccli. \* 7. *Honora patre mtuum, scilicet Deum, et gemitus matris tuae, scilicet Mariae, ne obliviscaris.*

I.  
Marie a contribué par ses douleurs à notre naissance spirituelle.

\* Eccli. Cap. VII. v. 29.

II.  
Les douleurs de Marie ont été causées surtout par la considération de nos péchés.

\* Eccli. Cap. VII. v. 29.

auraient dû tomber sur vous ; et c'est aussi ce que Marie a fait de son côté dans l'œuvre de votre réconciliation. Considérez donc qu'elle a connu en détail tous vos péchés ; que non seulement elle les a connus, mais qu'elle s'en est chargée devant Dieu, et les a pleurés et détestés, comme si elle eût eu le malheur de les commettre, même les plus honteux. De quelle douleur n'a-t-elle pas été accablée ? Pour la comprendre, il faudrait sonder la profondeur de sa charité, celle de sa sainteté incomparable, la connaissance qu'elle avait de la grandeur de Dieu que le péché outrage et de la bassesse de la créature qui ose bien se révolter contre cette adorable Majesté. Si l'on a vu de saintes âmes verser des torrents de larmes, exercer sur leur corps d'affreuses pénitences, pour des fautes très-légères, à cause de la vivacité de leur amour pour Dieu : quelle idée pourrions-nous donc nous former de la componction et de la douleur de Marie, élevée à la sainteté la plus éminente qui puisse être après celle de Dieu ; de Marie dont l'esprit était incomparablement plus éclairé sur les grandeurs divines et le cœur plus embrasé de charité que ne sont ceux de tous les saints et de tous les Anges ? Cette incomparable créature s'est vue néanmoins chargée de tant de péchés abominables dont votre vie a été souillée, et les a détestés avec une véhémence de componction égale à la grandeur de l'amour incomparable qui la consumait.

III.  
Grandeur incomparable des douleurs de Marie.

Pour nous donner quelque idée de la douleur de Marie, le Saint Esprit, par l'organe du saint vieillard Siméon, l'a comparée à celle qu'eût pu produire un coup d'épée qui eût percé d'outre en outre le cœur de cette divine Mère. Mais cette comparaison, prise des choses sensibles, est plutôt pour aider votre imagination à conjecturer quels ont pu être ses tourments intérieurs, que pour vous en donner la mesure exacte, que jamais vous ne connaîtrez. Chaque péché que vous avez eu le malheur de commettre, vous ayant fait prendre librement un plaisir criminel dans la créature, devait être expié par une douleur de cœur, proportionnée à l'outrage qu'il avait fait à Dieu. De là le pardon n'est-il offert au pécheur qu'à condition qu'il confessera tous ses péchés, quant au nombre et quant à l'espèce, et qu'il les détestera tous comme ils méritent de l'être, en promettant encore d'en faire une pénitence

proportionnée. Marie vous voyant donc incapable de satisfaire dignement à Dieu, s'est chargée elle-même de vos obligations envers sa justice. Elle a vu tous vos péchés, elle les a détestés ; et pour cela, elle a reçu dans son cœur autant de plaies que vous avez commis d'offenses ; elle a souffert autant de douleurs mortelles que vous avez cherché de fois différentes votre plaisir dans le péché. De là vient que l'Église, comme pour expliquer et commenter les paroles du saint vieillard Siméon, représente Marie, le cœur percé de sept glaives. Par ce nombre de sept, qui est mystérieux, elle veut dire que cette divine Mère a souffert, pour expier tous les péchés, sans exception, qu'on rapporte ordinairement à sept, appelés capitaux, parcequ'ils sont la source de tous les autres ; et c'est ce qui lui fait justement appliquer ces paroles : *O vous, qui passez par ce chemin, venez et considérez s'il est une douleur comparable à la mienne.*\* et encore ces autres paroles : *votre contrition est vaste comme la mer.* \*

Savez-vous quelle était la considération, qui soutenait Marie, au milieu de ces angoisses inexprimables, et les lui faisait endurer pour votre amour, avec tant de constance et de générosité ? La pensée qu'un jour vous la dédommageriez, en vous appropriant à vous-mêmes sa propre pénitence, c'est à dire : en recevant dans votre cœur ces sentiments d'humiliation, de componction et d'abandon à la justice divine, auxquels elle se livrait alors pour vous. Ah ! si vous avez eu le bonheur, après vos péchés, de vous humilier devant Dieu, et d'être touché du véritable esprit de pénitence : c'est à Marie, l'avocate des pécheurs, que vous le devez. C'est elle qui, par le grand désir qu'elle a de votre salut, a fait passer dans votre âme les propres sentiments qu'elle avait conçus dans son cœur, pour vous aider à pleurer, à détester et à expier toutes vos offenses. Sa pénitence, si agréable à Dieu, et si puissante sur son cœur, est en effet, un immense trésor qu'elle est ravie de mettre à notre disposition, pour subvenir à nos nécessités pressantes. Aussi n'avez-vous jamais reçu le sacrement (de Pénitence), qu'en même temps l'Église ne vous ait fait une application spéciale, non seulement des mérites de la passion de Notre-Seigneur, mais encore de ceux que la Très-Sainte Vierge a acquis pour vous : application qui a eu pour fin, d'augmenter en vous la

\* Thren. Cap. I, v. 12.

\* Ibid. v. 13.

## IV.

Marie a souffert ces douleurs, afin de nous communiquer ses propres sentiments de pénitence.

grâce, d'obtenir la rémission de vos péchés, et de vous donner un nouveau droit à l'héritage céleste. (1)

V. —  
Pratiques pour  
participer à l'es-  
prit pénitent de  
Marie.

Ouvrez donc votre cœur à Marie, et priez-la de le remplir de ces saintes dispositions, d'humiliation, de componction, et d'abandon de tout vous-même à la justice divine. Entrez dans ces sentiments, toutes les fois que récitant: *Je confesse à Dieu*, vous arrivez à ces paroles: *La bienheureus Marie toujours Vierge*: Mais spécialement, lorsque vous approchez du saint Tribunal, ou que vous recevez l'absolution. Rappelez-vous dans ce moment, que si Jésus-Christ est la source de toute vraie pénitence, Marie est le canal qui en amène les eaux jusqu'à nous. Recourez donc à elle, comme à une fontaine intarissable et vivifiante; c'est à dire, unissez-vous intimément à Marie, désirant d'être pénétré de ses sentiments intérieurs, d'attirer en vous son esprit pénitent, et être tout transformé en lui-même. Par là, vous consolerez le cœur de cette tendre Mère, vous réjouirez celui de Dieu, et vous sentirez s'augmenter dans le vôtre, la confiance et l'amour, toujours inséparables d'une âme qui a le bonheur d'être en paix avec Dieu et avec soi-même.

Considérez l'amour, vraiment sans mesure, que Marie vous a témoigné sur le Calvaire, en substituant Jésus à votre place, pour l'exposer à tous les traits de la justice de son Père, qui n'auraient dû tomber que sur vous. Vit-on jamais une Mère sacrifier son propre Fils, par amour pour un enfant étranger? Marie seule en est venue à cet excès, quoique vous fussiez alors non seulement un étranger pour elle; mais de plus l'enfant du démon; et par conséquent l'ennemi de Dieu, et de Marie elle-même. Toutefois, elle n'a pas hésité de livrer à la justice divine son Fils unique, l'objet de ses complaisances, pour vous posséder à ce prix comme son enfant d'adoption. Eussiez-vous pensé qu'elle put avoir pour vous une telle prédilection? y-aura-t-il jamais rien de comparable? En vérité, son amour pour vous ne saurait être comparé qu'à celui du Père éternel; et il doit l'être avec raison, puisque Jésus n'est pas plus le Fils de Dieu le Père, qu'il n'est le Fils

(1) *Forma absolutionis. Passio Domini Nostri Jesu Christi, merita B. Mariae Virginis . . . sicut tibi in remissionem peccatorum, augmentum gratiae, et premium vitae aeternae. Amen.*

de Marie, sa véritable Mère selon la chair. Il faut donc dire d'elle comme du Père éternel, *qu'elle vous a aimé jusqu'à donner pour vous son Fils unique; \* qu'elle n'a pas épargné son propre Fils, et l'a livré pour vous \** à la mort,

\* Joan. Cap.  
III, v. 16.

\* Rom. Cap.  
VIII, v. 32.

En le sacrifiant ainsi, elle vous a montré en même temps, qu'elle vous aimait mille fois plus qu'elle-même. N'est-il pas assuré, que par l'amour incompréhensible qu'elle portait à Jésus, Marie aurait été ravie de donner (sa propre) vie des milliers et des millions de fois, pour lui, si elle l'eût pu? Si donc elle a livré ce même Fils à la justice divine pour vous procurer le salut: un pareil excès d'amour vous dit assez hautement, que pour vous elle se serait livrée à la mort mille fois elle-même; y-eut-il jamais rien de plus incompréhensible? Jugez par là de l'estime qu'elle fait de vous, et si elle est jalouse de posséder votre cœur tout entier.

Que pourriez-vous lui refuser, après un pareil sacrifice? n'est-il pas vrai, que la moindre réserve, ne pourrait manquer de blesser et d'affliger la générosité, la grandeur et la délicatesse de son amour? Prenez-donc la résolution de ne lui rien refuser de ce que vous savez qu'elle demande de vous, dans l'état où elle vous a placé; et de désirer toujours de faire toutes vos actions par amour pour elle. Par là vous serez assuré de n'agir que pour le pur amour de Jésus, à qui elle serait ravie de donner et de consacrer tous les cœurs. C'est le seul moyen que vous ayez pour la dédommager du sacrifice qu'elle a fait sur le Calvaire; c'était la seule espérance qui pût la soutenir debout au pied de la Croix, comme c'est le seul retour qu'elle attend de votre cœur, s'il est reconnaissant et sensible.





## CHAPITRE XIV.

## MYSTÈRE DE LA RÉSURRECTION DE NOTRE-SEIGNEUR

Le fils de Dieu, en se faisant homme, avait pris, non un corps glorieux, comme il convenait au Fils unique du Père; mais un corps passible, dans lequel il pût endurer la mort pour les pécheurs. Toutefois cette chair infirme, corruptible et mortelle, n'était d'aucun rapport à la nature glorieuse et éternelle de son Père (1), ce qui pourtant semblait être nécessaire à sa condition de Fils de Dieu: le fils devant procéder de son père en ressemblance de nature. Il avait donc souffert un grand déchet de sa condition de Fils de Dieu;\* et de même la Très-Sainte Vierge, sa mère, sembla déchoir de la condition de Mère du Fils de Dieu, en lui donnant naissance dans l'infirmité de notre chair.\* Car, quoique Jésus-Christ dût naître d'une Vierge issue d'Adam, afin qu'il eût une chair en ressemblance de celle du péché: Marie, en lui donnant cette naissance, était véritablement devenue la mère du Fils éternel du Père; ce qui naîtra de vous, lui avait dit l'Ange, sera le Fils de Dieu;\* par conséquent Dieu lui-même, égal au Père en toutes choses. Elle avait donc souffert du Jéchet avec son Fils, en l'engendrant dans la chair infirme et mortelle; et d'ailleurs, Marie conçue dans

1.

Dieu le Père vent réparer, par la résurrection, la perte que Marie avait soufferte, dans sa condition de Mère de Dieu, en engendrant Jésus-Christ, mortel et non en gloire.

\* Mémoires, Tom. III, p. 511.

\* Ibid. Tom. II, p. 117, 116.

\* Luc. Cap. 1, v. 55.

(1) S. Ephraem. Tom. II. Syriace p. 424. in Natalem Domini. Prodigium est Mater tua : suscepit Dominum, servum fecit ; susceptum disertum, mutum reddidit ; suscepit tonantem, vocem ademit. Ordinem rerum venter pervertit Matris tuae, qui componis et ordinas universa : nunc ingressus dives, egenus inde existi ; subiisti excelsus, humilis produisti ; intrasti luce ipsa clarior, obscurus egressus es, sic, ut nulla in habitu dignitas, in forma nulla auctoritas appareret.

\* *Mémoires*,  
Tom. V, p. 167.

la justice originelle, n'aurait pas dû, non plus qu'Ève innocente, engendrer un homme mortel.\* (1) C'est pourquoi, Dieu le Père, qui ne souffre point que son Fils bien-aimé perde rien, pour l'amour qu'il lui a témoigné par ses abaissements, a résolu de lui rendre sa gloire avec usure, au jour de sa Résurrection, et dans celui de son Ascension; et pareillement, pour réparer la perte que la Très-Sainte Vierge a soufferte, il veut, qu'après avoir été, en Jésus-Christ, mère du fils de l'homme, elle soit faite aussi la Mère du Dieu de gloire.\*

\* *Mémoires*,  
Tom. II, *ibid.*

II.

Marie avait dû acquérir, par les douleurs du Calvaire, la Maternité du Dieu de gloire.

\* *Mémoires*,  
Tom. II, p. 285,  
286.

C'était par ses souffrances, et en endurant tous les tourmens réservés aux pécheurs, que Notre-Seigneur devait entrer dans cette gloire extérieure; et Marie, de son côté, avait dû acquérir la Maternité du Dieu de gloire, par les douleurs que ressentent les mères des criminels; ce qui fut une des raisons du martyre violent qu'elle ressentit au Calvaire.\* À Bethléem, où elle l'engendra comme innocent, elle ne souffrit aucune peine; mais Dieu le Père voulant la faire encore une fois Mère de son Fils, en l'engendrant avec elle à la gloire par la résurrection, elle avait dû souffrir, avant de lui donner cette seconde naissance, plus de douleurs que n'en souffrent toutes les mères ensemble, à cause des crimes de tout le monde dont son Fils était chargé. Elle avait donc senti ce martyre, non à cause de la Conception de Jésus-Christ, qui fut le principe de sa vie; ni pour sa naissance à Bethléem; elle ne devait pas non plus le souffrir précisément dans sa naissance à la gloire, qui sera sa résurrection; mais seulement dans sa mort, qui est la peine du péché et par laquelle il devait entrer dans sa gloire. Car Jésus-Christ alors sur un gibet, comme un pauvre scélérat, convert de tous les crimes du monde, devait trouver le principe de sa régénération, dans sa mort ignominieuse;

(1) S. Ephrem Syriac. Tom. I. p. 36. Eva nec mortalem genuisset.

le sein de sa Conception à la résurrection, dans son tombeau; et, ainsi que le phénix, sa vie dans ses cendres: en un mot, c'était de cet état d'ignominie qu'il devait sortir pour entrer de là même, dans sa gloire.) C'est pourquoi, au jour de la mort de Jésus, Marie, de son côté, en participant aux sentiments de son Fils en croix, en recevant cette blessure mortelle qui perce son âme, en endurant en grande partie, les souffrances, les ignominies et le martyre du gibet de Jésus-Christ,\* acquiert par avance, et alors même, la Maternité du Dieu de gloire. Aussi Jésus-Christ pour arrhes de ce bonheur réel, et pour figure du don qu'il doit lui faire de lui-même dans cet état glorieux: Jésus, sur la croix, à l'heure même de son agonie, renaît et ressuscite dans la personne de Saint-Jean, qu'il donne à Marie, comme une expression de lui-même resuscité, et qu'il nomme pour cela fils de cette divine Mère: *Femme, voilà votre fils*.\* Comme donc le tombeau, image de Marie devait être le lieu effectif, dans lequel Dieu le Père allait engendrer son Fils en gloire, il voulut que ce tombeau fût tout neuf, en figure de la Très-Sainte Vierge, cette terre neuve et innocente, qui avait été le sépulcre vivant de Jésus-Christ en sa sainte Conception\*(1); et parceque Dieu devait glorifier son Fils dans le tombeau, image de Marie, Isaïe avait dit, en figure de la gloire de cette

\* *Mémoires, Tom. II, p. 61. 62, 283, 289, 285.*

\* *Ibid. p. 285. 289. Joan. Cap. XIX. v. 26.*

\* *Ibid. p. 286.*

(1) *§. Maximi Epi. Taurinensis, Homil. XII. apud Gallandum Tom. IX. p. 357. Ubique beato corpori defertur sanctitas: ubique Virginitas: novus illud venter concipit, novus tumulus includit. Est enim similitudo non parva. Sicut enim Dominus de Matris vulva vivus exivit, ita et de Joseph vivus sepultura surrexit: et sicut tunc de utero ad praedicandum natus est, ita et nunc ad evangelizandum renatus est de sepulchro. Nisi quod gloriosior ista est quam illa nativitas. Illa enim corpus mortale genuit, haec edidit immortale: post illam Nativitatem ad inferos descenditur, post hanc remeatur ad coelos. Religiosior plane ista est, quam illa nativitas. Illa enim totius mundi Dominum novem mensibus in utero clausum tenuit, haec autem tridui tantum tumuli gremio custodivit.*

\* *Isaïe Cap. IX, v. 10.*

\* *Mémoires, Tom. VI, p. 117, III.*

Le corps de Jésus-Christ dans le tombeau, était comme une hostie immolée sur l'autel, attendant le feu du ciel; c'est-à-dire la clarification que son Père devait lui donner.

\* *Ibid. Tom. II, p. 125.*

\* *Écrits spirituels, Tom. II, p. 215.*

\* *Mémoires, Tom. II, p. 126.*

\* *Attributs divins, Tom. I, p. 681. Journée chrétienne, part. I, p. 181. Mémoires, Tom. V, p. 377, 378.*

\*\* *Mémoires, Tom. V, p. 578. 579, Rogations, pièce détachée, p. 5.*

divine Mère: que son sépulcre serait glorieux,\* à cause de la gloire de Jésus-Christ.\*

Dans les sacrifices de l'ancienne Loi, l'hostie ayant été immolée, et placée sur l'autel, elle attendait sa clarification, c'est à dire, cette lueur, dans laquelle elle entrait, lorsqu'elle passait dans la nature et la lumière du feu, qui la consumait sur l'autel même.\* Ainsi, après que Notre-Seigneur eût été immolé et égorgé sur la croix, il fut mis dans le tombeau; et là, comme l'hostie sur l'autel, il attendait que le feu divin,\* c'est à dire, que Dieu le Père descendît dans le sépulcre, pour faire passer son hostie, dans sa nature de lumière et de gloire.\* Il est vrai que le Verbe, comme époux de la sainte humanité, par l'Incarnation, s'était lié à elle d'un lien indissoluble d'amour, qui ne fut pas interrompu par la mort; et qu'au tombeau, la divinité du Verbe était cachée intérieurement dans son corps sacré, sans cesser d'être toujours unie à son âme, quoique l'âme fut alors séparée du corps. Il est vrai encore, que le corps glorieux, que Jésus-Christ avait reçu à la Cène, pour servir de semence à sa Résurrection, résidait en vertu et en puissance dans son corps mortel, en attendant qu'il éclatât,\* qu'enfin Dieu le fils devait se ressusciter lui même, par sa divinité, ou plutôt être réveillé du tombeau, par la vocation de trois Personnes divines.\*\* Mais c'était la puissance du Père, qui devait le rappeler de la mort à la vie de la gloire (1); car si la

(1) *B. Petrus Damianus Tom. III. p. 8. Resuscitavit Pater Filium, quem a mortuis excitans, super omnes singulariter exaltavit. Resuscitavit et semetipsum Christus, sicut ipse in figura sui corporis dicit: Solvite templum hoc, et in triduo suscitabo illud.\* Porro autem, ut ipse se evidenter ostendat suae passionis, ac resurrectionis auctorem, una breviter sententia comprehendit: Potestatem, inquit, habeo ponendi animam meam, et potestatem habeo iterum sumendi eam. Quod rursus inculcat dicens: Nemo tollit eam a me, sed ego pono eam, et iterum sumo eam.\* Quod autem et Spiritus Sanctus cum Patre*

\* *Joan. Cap. II, v. 19.*

\* *Joan. Cap. X, v. 17, 18.*

puissance du Fils est la même que celle du Père, elle est originaire et émanant du Père, qui en use à sa discrétion, et ordonne et décrète des moments pour l'exercer. En sorte que c'est selon les desseins de Dieu le Père, et selon ses ordres communiqués au Fils, que toutes choses dans son Fils, et hors de son Fils, s'exécutent et s'accomplissent.\* Dieu le Père usant donc de sa puissance, qui est la divinité du Verbe, cachée intérieurement dans le corps mort de Jésus-Christ, y attira son âme, qui en était séparée; et se rendant principe de vie en l'âme, il anima par elle le corps. Car l'âme n'est d'elle-même, par sa vertu et sa puissance, qu'un simple instrument de vie, surtout de la vie que Dieu voulait donner à ce corps: savoir une vie immortelle et glorieuse, une vie divine, qui ne pouvait être trouvée qu'en Dieu, et opérée que par lui seul.\* Aussi Dieu le Père dit-il lui-même à Jésus-Christ, au jour de sa Résurrection: *Vous êtes mon Fils, aujourd'hui je vous ai engendré* (1).\*

La bonté de Dieu me donnant la vue de ce mystère, il me semblait voir le Père, embrassant son Fils encore tout étendu dans le tombeau, l'environnant de gloire, le prenant dans ses bras, avec un œil de joie, et une face riante; le portant dans son sein; rejoignant et reliant le corps et l'âme,

et Filio resurrectionis auctor sit, testatur Apostolus dicens: *Quod si spiritus ejus, qui suscitavit Jesum a mortuis, habitat in vobis: qui suscitavit Jesum Christum a mortuis, vivificabit et mortalia corpora vestra propter inhabitantem Spiritum ejus in vobis.*\*

(1) S. Maximi Taurinensis Epi. Serm. III. apud Gallandum Tom. IX p. 362. De Pascha. Quo autem tempore dictum sit Filio: *Ego hodie genui te*,\* scire debemus, non illo quo ex Maria Virgine secundum carnem natus est, neque illo quo secundum divinitatem ex Dei Patris ore processit, sed illo tempore quo a mortuis resurrexit. Sic enim Apostolus Paulus ait: *Resuscitans Dominum Jesum Christum, sicut scriptum est in Psalmo: Filius meus es tu: Ego hodie genui te.*\* Recte ergo tunc hodie dicitur, quando de inferorum tetra nocte ad superos, velut praeclarum lumen emicuit.

\* Mémoires, Tom. V, p. 379.

\* Attributs divins, *ibid.* Mémoires, Tom. V, p. 577, 578.

\* Mémoires, Tom. II, p. 117.

## IV.

Comment Dieu le Père opéra-t-il la clarification ou la résurrection de la sainte humanité de son Fils.

\* Rom. Cap. VIII, v. 11.

\* Psalm. II, v. 7.

\* Act. Cap. XIII, v. 35.

les pressant sur sa poitrine, s'étendant dessus, comme le Prophète sur le petit enfant, les réchauffant dans le sein de sa gloire. Je le voyais consommant ce qui en Jésus-Christ était de son état infirme, lui donnant, dans les entrailles du tombeau, une vie de gloire, à la place de la vie d'infirmité et de corruption, qu'il avait reçue de David; \*enfin le faisant passer de l'état d'hostie pour le péché, en celui d'hostie de louange, par une clarification de la chair et de l'âme de Jésus-Christ, qui fut solide, véritable, réelle, et substantielle. (1)\*

## V.

La génération temporelle de Jésus-Christ à la gloire, est un mystère incompréhensible qu'il faut adorer.

\* *Isaïae Cap. LIII, v. 8.*

\* *Ibid. Tom. I, p. 491.*

Isaïe parlant de la résurrection du Sauveur disait: *Qui racontera sa génération, parceque sur la terre sa vie lui sera ôtée; \*c'est à dire: qui parlera de cette génération qui lui sera rendue, après qu'on lui aura ôté sa vie sur la terre?\** Car dans ce jour, il est engendré par son Père, en ressemblance de nature, en ressemblance de vie parfaite. Il est en son humanité, la figure de la substance de son Père éternel,

(1) *Thomassin. de Incarnat. Lib. X. Cap. XI. p. 683. Qui per Spiritum Sanctum obtulit semetipsum immaculatum Deo, \* hoc est ait Chrysostomus, non per ignem, non per aliqua alia. Trucidatae enim hostiae, supererat, ut ex parte saltem, arae ignibusque impositae ustularentur, Deoque adolerentur, odoranti, ut sacri codices fidem faciunt, odorem suavitatis....vel per ignem absumentis Deus ignis consumens est. \* Similiter ergo et Christus semel mactatus, non igne umbratili, sed vero, a Deo, inquam, assumptus est incorruptibiliter, per resurrectionem et immortalitatem devorata absorptaque in deitatem humana natura.*

*S. Augustinus Lib. XXII. cont. Faustum Cap. XVII. Haec scribit, ait Thomassinus, de Incarnat. Lib. X. Cap. XIV. p. 691. 692. Eadem substantia corporis in coelestem commutabitur qualitatem, quod ignis in sacrificio significabat, velut absorbens mortem in victoriam. Ignis ergo sacrificiorum adumbratio quaedam erat et prolesio resurrectionis. Ignis enim quasi victor quidam et bellator mortis, caesam jacentemque victimam in se convertibat, atque ad eum modum vices fungebatur, imaginemque exhibebat Dei, qui hominem, cujus vicaria ardebat hostia, totum in se reformat et convertit.*

\* *Hebrae Cap. IX, v. 14.*

\* *Deut. Cap. IV, v. 24.*

l'éclat de sa gloire: sa chair, unie à son âme, étant aussi passée elle-même dans la participation de Dieu. Selon son humanité, il est vrai de dire, ce que lui-même disait à Saint Philippe, touchant sa nature divine: *Philippe, qui me voit, voit mon Père.*\* Il devient, en effet, si semblable à son Père, que quiconque voit le Fils, voit aussi le Père éternel. Je ne puis pénétrer, je ne puis qu'adorer les secrets de la génération temporelle de Jésus en gloire. Je ne puis concevoir ses grandeurs. J'adore ce qui se passe dans ce tombeau, si glorieux et si magnifique. J'adore cette mutation adorable de vie; j'adore ce changement du corps de mon Sauveur; j'adore la communication, que le Père lui fait de cette vie nouvelle, et cette ressemblance, ce rapport, qui se trouve maintenant entre Jésus et le Père éternel.\*

En le ressuscitant ainsi, Dieu le Père, qui est le premier fond et l'origine de toute miséricorde, de toute grâce, de tout don, lui donne toute la plénitude de la divinité, qui doit être distribuée au corps de l'Église, avec le droit de communiquer sa vie nouvelle au monde, en récompense de ce qu'il a sacrifié sa vie temporelle pour lui; et selon la prophétie d'Isaïe, il l'établit, au jour de sa Résurrection, Père du siècle futur.\* Il avait communiqué au premier Adam la fécondité naturelle: il donne la fécondité spirituelle au second; c'est à dire, un esprit vivifiant, une vie féconde pour être distribuée aux autres hommes, qui voudront vivre divinement.\* Comme il avait formé le premier à l'âge de trente ans, et l'avait créé parfait, soit en science, pour régir le monde, soit en puissance pour l'engendrer: il ressuscite son Fils parfait, à l'âge même qu'il était mort; il le ressuscite tout rempli de splendeur et de puissance, pour la sanctification, la conduite et la glorification de son Église.\*

Mais le comble de la merveille, à l'égard de Marie, c'est que le Père éternel, en donnant à son Fils cette nouvelle vie, cette vie divine et tout à fait semblable à son état de

\* *Joan. Cap. XIV. v. 9.*

\* *Mémoires, Tom. III, p. 511.*

## VI.

Dans sa résurrection, Jésus-Christ est établi Père du siècle futur, pour communiquer la vie divine aux hommes.

\* *Isai. Cap. IX, v. 6.*

\* *Cérémonies de la grand'messe, p. 151. Ecrits spirituels, Tom. III, p. 99, 128. Mémoires, Tom. II, p. 390, 398, Tom. V, p. 265.*

\* *Fragment, p. 551, 555, 556.*

\* *Sur Saint Jean l'Évangéliste, p. 8.*

## VII.

Dieu le Père, qui avait mis en Marie sa fécon-

dité pour la génération temporelle de son Fils: l'engendre à la gloire par Marie.

\* *Mémoires, Tom. IV, pag. 301. Journée chrétienne, part. I, p. 11, 12. Mémoires, Tom. II, p. 286.*

<sup>a</sup> *Mémoires, Tom. IV, pag. 303, 304.*

Dieu, l'ait ressuscité en la Très-Sainte Vierge, et lui ait donné par elle cette vie nouvelle, dont il vit dans le Ciel.\* Dieu le Père ayant voulu premièrement engendrer son Fils en Marie et par Marie dans l'Incarnation, avait mis en elle sa fécondité originaire, et usé de sa personne, comme d'une écorce et d'une forme extérieure, pour la génération temporelle de son Fils; et cette même vertu extérieure de l'engendrer hors de lui, cette fécondité originaire du Père, se trouvant en Marie, ou autrement: Dieu le Père s'étant mis en elle pour engendrer son Fils dans le temps, il l'engendre aussi par elle à la gloire, dans la seconde génération temporelle. Marie entre en participation de la vertu paternelle et vivifiante, qui fait passer Jésus-Christ à l'état divin. Dieu se répand dans elle pour produire ce grand effet sur son Fils, et lui donner une vie semblable à la sienne propre; \* en sorte qu'elle est entrée en communion de la vie ressuscitée, avant que son cher Fils y soit entré lui-même, étant Mère de Jésus-Christ, non seulement en l'humiliation de la chair; mais encore dans la gloire (1). Elle est sa mère

(1) Ce que M. Olier dit ici de la part que la Très-Sainte Vierge a eue à la Résurrection du Sauveur, doit être regardé comme un de ces secrets que Dieu avait tenus long-temps cachés, et qu'il a voulu découvrir à son serviteur, pour manifester de plus en plus les grandeurs de sa Sainte Mère; du moins nous ne connaissons aucun écrivain ancien qui en ait expressément parlé. Que Dieu le Père ait voulu s'associer Marie dans la seconde naissance temporelle de son Fils, c'est ce qu'on ne peut montrer être faux par aucun principe certain. Il est vrai qu'au tombeau Dieu le Père l'a engendré à la vie glorieuse, et que le corps de Marie n'était point alors glorifié. Mais dans le mystère de l'Incarnation, Marie, par son consentement, est devenue réellement la Mère du Verbe de Dieu, aussi resplendissant de gloire alors que dans la Résurrection et dans l'éternité, puisque, comme Dieu, il ne peut être dépouillé de sa gloire. D'ailleurs, quoique la partie inférieure de l'âme du Sauveur ne fut pas en gloire dans le sein de Marie: la partie supérieure jouissait de la gloire et de la vue de Dieu. Si donc

en qualité de Fils de Dieu, aussi bien qu'en qualité de fils de l'homme, et au jour de la Résurrection elle a pû lui dire elle-même, par l'intime union qu'elle avait à la puissance du Père éternel, de la manière qu'on vient de l'indiquer; *Aujourd'hui je vous ai engendré: vous êtes mon Fils*;\* et ainsi Jésus-Christ se trouve redevable à la Très-Sainte Vierge, par son Père, de la nouvelle vie dont il vit dans le ciel. Aussi ne voit-on aucune apparition du Sauveur à Marie, après sa résurrection. Il était bon qu'il apparut à ceux et à celles qui ignoraient ce saint mystère, comme à la Magdelaine et aux autres, qui n'y avaient point de part; mais il ne l'annonce point à Marie, puisque c'est elle, qui, en Dieu le Père, lui a communiqué cette vie glorieuse. (1)\*

\* *Psalm. II,*  
v. 7.

\* *Mémoires,*  
*Tom. IV, p. 501.*  
*Journée chrétienne, ibid.*

Marie a coopéré avec le Père éternel, à la première génération temporelle du Verbe, par son consentement, qui était la condition de l'Incarnation : pourquoi Dieu le Père n'aurait-il pas pû mettre aussi le consentement de Marie, pour condition à sa seconde génération temporelle : cette génération devant être le complément de l'Incarnation, en constituant le Fils de Marie dans sa pleine qualité de *Fils de Dieu*, comme l'Ange Gabriel l'avait annoncé ? \* Au reste, si Jésus-Christ encore mortel, a pû se produire glorieux à la Cène, et si les prêtres à la Sainte Messe, le produisent tous les jours et le donnent en cet état à l'Église, par la sainte Eucharistie, pourquoi la Mère de Jésus-Christ n'aurait-elle pû coopérer, au moins par son consentement, à la naissance de gloire que Dieu lui donna dans le jour de la Résurrection ?

\* *Luc. Cap. I,*  
v. 52. 53.

(1) Ces vues de M. Olier concilient, d'une part, le silence des Évangélistes, touchant la Très-Sainte Vierge, au sujet des apparitions de Notre-Seigneur ressuscité, et de l'autre, l'opinion généralement répandue : que Marie fut la première, qui le vit, après la Résurrection. Plusieurs commentateurs anciens, étonnés de ne trouver, dans l'Évangile aucune mention de quelque apparition de Jésus-Christ à la sainte Mère, ont supposé que par *Marie de Jacques*, à qui il apparut, il fallait entendre la Très-sainte Vierge elle-même. D'autres, peu satisfaits de cette solution, ont pensé qu'il s'était montré à elle, avant d'apparaître aux anges; et quoique l'Évangile ne parle pas de cette circonstance, et que Saint Marc rapporte même que Jésus-Christ *apparut*

## VIII.

Jésus-Christ Père du siècle futur, prend Marie pour épouse, afin de communiquer par elle la vie divine, et d'en faire la Mère de tous les vivants.

Au moment de sa résurrection, Jésus-Christ, tout pénétré de la Divinité, tout brillant de la clarté et de la splendeur de son Père, tout rempli de ses sentiments même, et de ses propres inclinations, s'unit à la Très-Sainte Vierge en sa splendeur divine, et se porte à elle par l'amour même de Dieu son Père pour elle, comme vers le plus bel objet qui fut jamais après Dieu. Il demeure en elle, et elle en lui; et comme, dans sa résurrection, il est revêtu des titres

\* *Biblioth. Patrum Lugdun. Tom. XXIV, p. 1519.*

*d'abord à saint Madeleine.* \* La plupart des docteurs et des fidèles ont suivi et suivent encore aujourd'hui l'opinion qui suppose que la Très-Sainte Vierge le vit avant tous les autres; les considérations proposées ici par M. Olier, peuvent montrer le fondement de cette opinion. Car si Marie a coopéré avec le Père éternel à lui donner sa seconde naissance au tombeau: elle l'a contemplé dans sa vie glorieuse avant qu'il se fut montré à aucun des hommes et des Anges; et alors on conçoit le silence des Évangélistes: puisqu'il était inutile que Jésus-Christ apparut à sa Mère, pour lui apprendre, comme aux autres, ce qu'elle savait mieux que personne.

Il est vrai que l'opinion commune suppose, qu'il *apparut* d'abord à Marie, ou qu'elle le *vit* avant tous les autres; (1) mais on doit expliquer ces manières de parler, comme il convient à la dignité auguste de Mère de Dieu. « L'Esprit de Jésus-Christ ressuscité, dit un ancien

(1) *Theologia Mariana à Virgilio Sedlmayr N. 1418 Pag. 599.* Non tantum non est commentum, quod Christus à mortuis resurgens primo apparuerit suae Matri, sed assertio firmiter tenenda. Ita P. Suarez Tom. II. in III. p. disp. 49 sect. I. ubi addit, quod haec sententia fere sine controversia omnium fidelium, et Doctorum animis insederit, et quod ita doceant omnes scriptores catholici, qui hanc quaestionem attigerunt, ita, ut videatur hic fuisse perpetuus Ecclesiae sensus, quia nullum reperimus initium, quando hoc coeperit in Ecclesia doceri. Neque fides haberi potest Patri Serrio dicenti, auctores hujus sententiae esse Rupertum abbatem Tuitiensem, et Eadmerum, qui scripserunt duodecimo vertente saeculo, quia contrarium luculenter apparet ex Patribus saeculi quarti, nominatim ex S. Gregorio Nazianzeno, qui hoc dicit in tragaedia de Christo patiente. S. Gregorio Nysseno orat. 3 de Resurrect. et S. Ambrosio lib. III. de Virginibus aliquantum à principio: ubi sic loquitur: « vidit ergo Maria resurrectionem Domini, et prima vidit, » et credidit, vidit et Maria Magdalena, quamvis adhuc ista notaret. » Idem confirmat » Sedulius Presbyter saeculi quinti lib. V. Paschalinum carminum in fine » haec est conspicuo radians in honore Maria, Quae cum clarissimo semper sit nomine Mater, Semper » Virgo manet, hujus se viribus adstans, Luce palam Dominus prius obtulit.

d'honneur les plus magnifiques, que son Père lui donne, en récompense de ses ignominies et de sa mort: Jésus, épris des beautés et des perfections divines, qui éclatent dans sa Mère, et de l'amour qu'elle lui a témoigné dans sa Passion,

» écrivain, reposait avec tant de plénitude et de perfection en Marie,  
 » qu'il lui montrait, dans une clarté plus pure et plus lumineuse que  
 » celle du soleil, la personne et toutes les actions de son divin Fils. »  
 Depuis le moment de la Résurrection, elle le voyait donc constamment,  
 par cette voie sublime, plus clairement, plus parfaitement, plus intimement,  
 que ne le virent ceux et celles à qui il daigna apparaître: la lumière  
 qui éclairait Marie, étant un commencement de la lumière de gloire.  
 « Il n'y a rien d'inutile, rien de superflu dans la narration Évangélique,  
 » continue cet auteur; et n'eût il pas été superflu, qu'après que Marie  
 » voyait ainsi sans cesse son divin Fils ressuscité, les Évangélistes  
 » eussent écrit, qu'il lui eût apparu de telle et telle manière, pour lui  
 » apprendre, comme aux autres, sa Résurrection; et eussent par là assi-  
 » milé à ces derniers, la Mère du Seigneur et la Reine du monde (1). »  
 Richard de S. Laurent semble avoir suivi cette opinion, puis qu'il dit:  
 que Marie envoya l'âme de Jésus-Christ aux limbes, pour y délivrer  
 les Justes: (2) assertion qui suppose, comme l'enseigne M. Olier, que  
 Dieu le Père faisait toutes ses communications à son Fils fait chair,  
 par le moyen de sa Mère.

(1) *Apud S. Anselmum Eadmeri liber de excellentia B. Mariae Virginis pag. 158.* At si aliquis quaerit cur Evangelistae non referant ipsum piissimum Dominum a morte resurgentem, huic suae dulcissimae Matri, ut ejus dolores mitigaret, primo ac praecipue apparuisse: dicimus quod a quodam sapiente de hoc ipso seiscitantes audivimus: ait ergo: tanta esse scitur auctoritas narrationis Evangelicae, ut nihil in ea dependens, nihil inane, nihil superfluum reperiatur: itaque si Matri Domini, si Dominae mundi ipse Filius ejus ab inferno resurgens scriberetur, sicut alii cuilibet, apparuisse, eamque de sua resurrectione docuisse; quis non tale scriptum superfluum duceret? Reginam videlicet coeli et terrae, omnis que creaturae, coaequaret illi, vel illi quibus apparuit viro aut mulieri. Spiritus ejus in illa plene et perfecte quiescebat, qui sibi et esse illius et facta ejus omnia luce clarius revelabat; et Evangelistae scriberent tunc vel tunc illi talem ac talem semet exhibuisse?

(2) *Richard a S. Laurent. de Laud. B. Mariae Lib. IV. Cap. XXX. p. 149.* Etiam profundum abyssi, tunc ipsa penetravit in Filio ad litteram, quando Filium suum misit ad limbum liberare ibi detentos.

\* *Sur Saint Jean l'Évangéliste, p. 7, 8.*

veut, à son tour, qu'elle entre en participation de son triomphe et de sa gloire, pour la récompenser des ignominies et des confusions qu'elle a partagées avec lui.\*

\* *Isaï. Cap. IX, v. 6.*

Au tombeau, Dieu le Père l'avait engendré, comme nous le disions, en union avec la Très-Sainte Vierge, son Épouse, avec laquelle il voulut être un principe de sa génération glorieuse, comme il avait été un principe avec elle de sa génération mortelle et corruptible. De son côté Jésus-Christ, qui, par une sainte émulation d'amour pour son Père, l'imité en tout ce qu'il peut imiter en lui, et qui veut témoigner à sa Mère l'amour immense qu'il lui porte: Jésus-Christ, comme *Père du siècle futur*,\* et, par conséquent, comme Époux glorieux, se lie d'inclination à elle. Il la prend, à son tour, pour Épouse, afin d'engendrer l'Église avec elle, comme son Père l'avait déjà prise pour l'engendrer lui-même; et devient avec elle, pour tout le corps de cette même Église, un principe de divine génération. Ainsi, ayant reçu de Dieu, dans sa résurrection, d'avoir en soi la vie pour la donner à tous les hommes, et les justifier par le fond de la justice divine qui est en lui: il prend la Très-Sainte Vierge, comme une nouvelle Ève, comme son aide; et, dans ce moment, la met en communion de tout ce qu'il a reçu de son Père, pour la rendre *Mère des vivants*.\*

\* *Genes. Cap. III, v. 20.*

IX.

Jésus-Christ, au moment de sa résurrection, opère bien plus excellentement en Marie, tout ce qu'il doit opérer dans l'Église, jusqu'à la fin des temps.

O grand Dieu! quels inexplicables secrets sont renfermés dans ce divin mystère de l'union du Fils de Dieu avec sa Sainte Mère! quelle communication intime, quelle donation de ce qu'il est, et de ce qu'il possède, ne lui fait-il pas, au jour de sa résurrection? O merveille des merveilles! tout ce que Jésus-Christ aura opéré depuis le moment de la formation de l'Église, jusqu'au jour du jugement, il l'a formé dans sa Mère, et plus parfaitement, plus hautement, plus saintement, plus divinement, qu'il ne l'aura formé en toute l'étendue des chrétiens, dans tout le cours des siècles! Je ne m'étonne pas, si Saint Jean a entendu le saint et glorieux

mystère de l'Église de Dieu, puisqu'il avait toujours devant soi la Très-Sainte Vierge, en qui il voyait toute l'Église abrégée et renfermée. Il voyait cette divine Mère, plus belle, plus resplendissante, plus éclatante mille fois, que tout ce qu'il a vu en *cette femme revêtue du soleil*,\* qui est la forme et la figure de l'Église, et qui n'a en soi que de faibles communications du Soleil de justice, auprès de celles qu'il fait à Marie.\*

Non seulement Jésus-Christ donnera aux hommes, par Marie, la vie de l'âme; mais encore la vie de la gloire au dernier jour: et cela, par imitation de son Père, qui lui-même veut les ressusciter glorieux par Marie. Le sacrifice de Jésus-Christ étant le sacrifice de toute l'Église, Dieu le Père en embrassant son Fils dans le tombeau, au jour de sa sainte résurrection, embrassa en lui toute l'Église, qu'il voulait rendre participante de la même gloire, comme étant le corps de son Fils. Il étendit à tous les membres les privilèges du chef, et répandit déjà sur tout le corps mystique de Jésus-Christ, la nouvelle vie, qu'il versait en lui en plénitude. Mais comme il a rendu Marie participante de la vertu de ressusciter Jésus-Christ, et que, par Marie, il l'a régénéré à la gloire: il gardera ce même ordre dans la régénération universelle de tous les hommes, pour l'esprit et pour le corps. En Marie, il sera le Père de la nouvelle génération: il resuscitera toute créature, il engendra les hommes à la gloire, par laquelle ils, seront rendus semblables à lui (1);

(1) C'est encore ici une de ces lumières que Dieu a manifestées à M. Olier, pour rehausser dans nos esprits la gloire de Marie, et augmenter notre confiance en elle. Jésus-Christ lui-même, dans les circonstances de la résurrection de Lazare, figure expresse de celle du genre humain, quant aux âmes et quant aux corps, nous fait assez connaître, quoique d'une manière cachée et mystérieuse, la part que Marie doit avoir à notre glorieuse résurrection. Avant de ressusciter Lazare, il ordonne que Marie Magdelaine, figure de la très Sainte Vierge, com-

\* Apocal. Cap. XII, v. 1.

\* Recueil sur la Sainte Vierge, p. 109.

X.

Jésus-Christ Père du siècle futur, donnera, par Marie, aux hommes, la vie de la gloire.

comme en attendant, il vivra aussi en Marie pour les engendrer tous les jours à la vie intérieure. Cette vie de la

me on le verra plus bas, se présente à lui; et veut qu'elle lui expose sa douleur avec des paroles si touchantes, qu'ému lui-même à ce spectacle, il répand des larmes, et lui rend plein de vie le frère dont elle pleurait la mort.

Nous ne voyons pas, il est vrai, que les Saints Docteurs aient parlé expressément de la part que Marie doit avoir à notre résurrection glorieuse, quoique quelques uns semblent l'avoir insinué. Ainsi Saint Ephrem dit, que Marie est la resurrection d'Adam, notre premier père, la restauratrice de nos âmes et de nos corps; qu'elle donnera à tous les mortels le vêtement de la gloire (1). Saint Epiphane appelle Marie la racine de la gloire (2); Saint Jean Damascène la qualifie la résurrection des morts (3); et Richard de Saint Laurent dit expressément: que nos âmes seront d'abord glorifiées, et ensuite nos corps seront rendus immortels par Maria (4).

Mais si ces témoignages ne sont pas suffisants pour établir ce point: les saints Docteurs l'affirment équivalement de plusieurs manières: 1° Ils disent que Dieu n'accorde aucune sorte de grâce aux hommes que par

(1) *S. Ephærem, graece, Tom. III. pag. 552.* Per te resurrectionis nostrae tesseram certissimam tenemus: per te caeleste regnum nos consecuturos esse speramus. *ibid. pag. 576.* Ave primogenitoris illius Adam resurrectione. *ibid. pag. 530.* Meae animae, corporisque restauratio. *ibid. Syriace Tom. II. pag. 430.* Dum adhuc Virgo esset, ignominiosa folia induit Eva mater nostra, quae vero perseverante etiam virginitate, mater tua effecta est, gloriosam stolam suscepit, omnium mortalium nuditati indumenta provisuram.

(2) *S. Epiphani, de Laudibus Virginis Mariae Tom. II. pag. 295.* Quid dicam quid, proloquar? quo pacto Beatam praedicabo gloriae radicem (Mariam).

*Jacob. Monach. de Nativit. B. M. Virginis, in mariali orat. 2.* Maria radix resurrectionis, arborem germinans immortalitate vernantem... Radix ex qua resurrectionis arbor pullulavit, quae arbor immortalitatem alit ac vegetat etc.

(3) *S. Ioannis Damascen. in Paracl. B. M. Virginis.* Maria resurrectio mortuorum.

(4) *Richard. a S. Laurent. de Laud. B. M. Lib. X. Cap. XXX. pag. 283.* Vel primo per eam replebimur animae glorificatione. Secundo replebimur corporis immortalitate.

*Engelberti, abbatis Admontensis, de Gratiis et virtutibus B. Mariae V. part. IV. Cap. XLVII. Anecdotorum Pezii Tom. I. Part. I. Col. 758.* Consequimur ex B. Mariae misericordia, quod ipsa sit Mater omnium quantum ad filiorum et fratrum et cohaeredum Christi spiritualem regenerationem, et corporalem renovationem.

foi, qui est une vie spirituelle une vie de grâce et d'amour, où nous sommes ressuscités en esprit, nous fait participants de la vie de Dieu: n'étant qu'un effet de la présence de Dieu en nous, et une partie de la vie divine. \*

En engendrant son Fils au tombeau, le Père éternel le fait entrer dans toutes ses qualités sur les hommes, comme celle de Roi, de Juge et autres semblables; il lui donne toute autorité dans le ciel et sur la terre; il lui remet les clefs de la vie et de la mort. Alors il lui fait voir ses dépendances, et lui révèle la lumière de son état, qu'il avait voulu lui tenir cachée, en quelque chose, avant sa mort,

\* *Mémoires, Tom. IV, pag. 501, et suiv.*

XI.

Jésus-Christ établi Roi et Juge de tous les hommes, reçoit de son Père la pleine lumière de son nouvel état, et la communique à Marie.

Marie; il leur donnera donc par elle la résurrection glorieuse, qui est la dernière de toutes les grâces et leur complément. 2° Ils disent que, comme le Verbe a tout fait et que rien n'a été fait sans lui, rien aussi ne sera refait, ou ne sera réparé sans la coopération de sa Mère; par conséquent, la nature humaine, créée d'abord pour la vie de la gloire, n'entrera pas, sans la coopération de Marie, en possession réelle de ce privilège, dont nos premiers parents avaient reçu les prémices dans leur état d'innocence et de félicité. 3° Ils disent que Marie, la nouvelle Ève, doit réparer les torts que la première nous a faits; par conséquent Marie contribuera à nous communiquer l'immortalité et la gloire; puisque la première Ève en nous donnant l'être naturel, nous a communiqué à tous la mort de l'âme et celle du corps; qui pour cela est déjà condamné, dès sa formation, à une mort assurée et inévitable. C'est par Ève, comme le dit l'Écriture, que nous mourons tous,\* non seulement parcequ'elle a été la première cause du péché d'Adam, qui nous donne la mort de l'âme; mais encore, en tant qu'elle a été l'unique canal qui nous a communiqué, avec l'être, la mort de l'âme et celle du corps. Il est donc digne de la sagesse et de la bonté de Dieu, de vouloir que la seconde Ève coopère d'une manière approchante, à nous communiquer et la vie spirituelle et l'immortalité. 4° Les saints Docteurs enseignent, que Dieu nous rend la vie par Marie: ainsi, Saint Cyrille d'Alexandrie dit, devant le Concile œcuménique d'Éphèse ces paroles déjà rapportées plus haut: *Nous vous bénissons, ô Marie! vous, par qui les morts sont ressuscités*: ce qu'il entend, sans doute, de la résurrection spirituelle. Mais si Dieu rend la vie divine aux âmes, par

\* *Eccli. Cap. XXV, v. 55.*

lorsqu'il n'était encore qu'hostie pour le péché (1). Il lui découvre le mystère de son Église de la terre, celui de l'Église du ciel, et celui de l'Église de l'enfer, qui est le mystère d'iniquité. Il lui fait voir le jugement des hommes, et celui des démons, condamnés tout d'un coup, sans pénitence, avec toute la société des méchants, dépeinte sous l'image du grand festin de l'Apocalypse, où Dieu par sa justice dévorera l'assemblée des méchants, des rois et des impies. Il lui révèle tous ses secrets, non pas à lui comme Verbe divin, comme sagesse infinie et éternelle; car comme tel il n'y a rien qui lui soit caché; il n'y a point de mystère à révéler pour lui. Il fait cette révélation à l'humanité (2), en conséquence des dignités dont il la revêt au jour de sa gloire,\* et Jésus-Christ qui veut rendre Marie participante de tous ses privilèges, qui veut associer cette sainte Épouse à sa royauté, et régner avec elle, lui manifeste, à son tour, les mystères que lui découvre Dieu le Père, qui, de son côté, les découvre aussi à Marie.

\* *Ecrits spirituels, Tom. III, p. 234, 255, 256, 257. Mémoires, Tom. I, p. 34. Rogations p. 7.*

l'intervention de Marie; s'il les ressuscite par elle: pourquoi ne ressusciterait-il pas aussi par elle les corps, qui ayant été créés pour les âmes, sont bien moindres qu'elles, et dont néanmoins la résurrection sera nécessaire aux âmes pour compléter leur félicité?

(1) Voyez *l'Éclaircissement* placé à la fin de ce Chapitre 134.

(2) *Ambrosii Ansberti, in Apocalypsim. Biblioth. Patr. Tom. XIII. p. 408. Quamobrem ita subdistinguendum est: Apocalypsis Jesu Christi: quam dedit illi Deus palam facere servis suis:\** Quorum videlicet unum ad divinitatem, alterum vero dirigitur ad ejus humanitatem. Filius enim Dei, idem que filius hominis, Deus ac Dominus cuncta revelat mysteria. In natura vero humanitatis non solum a Patre et Spiritu Sancto, verum etiam a seipso recipit, ut ipse sua revelatione ea quae oportet fieri, servis suis declaret. Unde nec definite dicitur, quam dedit illi *Deus Pater ac Spiritus Sanctus*: Sed indefinite, quam dedit ille *Deus*, ac si aperte diceretur: humana in Christo natura, ab inseparabili Trinitate accepit, ut hoc quod ipsa beata Trinitas revelat, palam faciat servis suis,

\* *Apocal. Cap. I, v. 1.*

Saint Jean a vu ces hautes communications qu'elle recevoit; il en a été témoin; il y a participé. Son Apocalypse n'est autre chose, que la manifestation faite à la Très-Sainte Vierge, par Jésus-Christ, son Époux, dans le jour de sa gloire, ou de sa Résurrection, *in Dominicâ die*; \* la révélation de ce qu'il voulait opérer avec elle, et en elle; et de ce qu'il avait à exécuter dans l'Église, en ses divers états. \* (1) Cette révélation, ou manifestation, est passée dans l'âme de Saint Jean, conformément à sa vocation: car représentant en terre Jésus-Christ ressuscité, se survivant à lui-même et conversant avec Marie, il devait participer

## XII.

L'apocalypse n'est qu'une participation légère des lumières communiquées à Jésus-Christ et à Marie, dans le jour de la résurrection.

\* *Apocal. Cap. I, v. 10.*

\* *Recueil sur la Sainte Vierge, p. 109.*

(1) *Richard a S. Laurent. de Laud. B. M. l. XI. C. I. p. 303.* (Maria est Hierusalem). De hac Hierusalem dicit Joan. *Apocal. 21. Ego Joannes vidi civitatem sanctam Hierusalem novam descendentem de coelo a Deo, paratam, sicut sponsam ornatam viro suo.* Nota, quod Joannes qui interpretatur in quo est *gratia Dei*, huic visioni apponit nomen suum, quod non fecit quando alia vidit; ad notandum, quod specialis gratia est videre, hoc est intelligere Mariae dignitatem, et gratiae Dei, non propriae industriae istud debet ascribi. Dicit ergo: *Vidi*, per intellectum. In hoc etiam quod dicit: *Vidi*, congaudet visioni. Nullus etiam post Christum tantum cognovit de secretis Virginis, quantum Joannes, cui specialiter commissa est a Filio cura ejus, sicut dicit August. *Civitatem, Mariam* (ut dictum est; *Sanctam*, titulo de sanctitate ejus); *Novam*, quia nec primam similem visa est, nec habere sequentem, sicut res inusitata *novitas* appellatur. *Vel descendentem de coelo*, per gratiae infusionem. *Vel descendentem de coelo* post gloriam suae maternitatis, et post tot gratiarum receptionem. *Ornatam viro suo*, id est, ad honorem viri sui, Christi scilicet, vel ipsius Patris, cujus est Sponsa, et Filii Mater. *Vel ornatam viro suo*, id est, secundum quod decet virum suum: ornatam passive quasi non a se, *sed a Deo*. De cujus ornatu, *Apoc. 12. Mulier amicta sole, et in capite ejus corona stellarum duodecim.*\*

\* *Apocal. Cap. XXI, v. 2.*

*Alberti Mag. Biblia B. Virg. Mariae Biblioth. Virginal. p. 517.* Béatissima Domina secundum Joannem in Apocalypsi dicitur: *Sedes Filii Dei. Apocal. 4. Vidi et ecce sedes posita erat in coelo,*\* id est, in Ecclesia, Maria. Haec sedes vocatur sedes totius nobilitatis, haec sedes vocatur, sedes totius propitiationis; unde et *iris erat in circuitu sedis;*\*

\* *Apocal. Cap. XII, v. 1.*

\* *Apocal. Cap. IV, v. 2.*

\* *Ibid. v. 5.*

à la connaissance de ses mystères (1). C'est même ce disciple privilégié qui a consigné et caché tous ces secrets dans le livre de l'Apocalypse, pour le bien de l'Église, à qui il découvre ses désolations, afin qu'elle se tienne sur ses gardes \* (2). Ce livre est un trésor incomparable; mais

\* *Mémoires*,  
Tom. V, p. 40.  
44.

id est, pax et propitiatio ut protegens. Item haec sedes vocatur totius commiserationis: unde *de throno*, id est, de Virgine Maria, *procedunt fulgura*, quae terrent: *et tonitrua*, id est comminationes; *et voces*,\* id est, admonitiones. Item hac sedes, est sedes totius pulchritudinis: unde *septem lampades ardentes ante thronum*, id est septem dona Spiritus Sancti, quibus ipsa praecunctis mortalibus illuminata et accensa fuit. Illic est thronus de quo *Apoc. 7. Vidi turbam magnam, quam dinumerare nemo poterat, ex Gentibus stantes ante Thronum*

\* *Ibid. v. 5.*

\* *Apocal. Cap. VII, v. 9.*

\* *Ibid. v. 10.*

\* *Apocal. Cap. IX, v. 13.*

\* *Ibid. Cap. XII, v. 1.*

*Dei*,\* ut conspiciantur. *Et clamabant voce magna in praesenti et in futuro maxime dicentes: Salus Deo nostro qui sedet super Thronum.\** Ipsa etiam *Altare propitiationis: Apocal. 9. Audivi vocem unam*, id est, Mariam, *de quatuor cornibus Altaris aurei*,\* super quod quidquid offertur accipitur a Deo. Quatuor cornua hujus altaris sunt haec: misericordia ejus: humilitas ejus: virginitas ejus: largitas ejus. Haec omnia clamant pro nobis. Ipsa est etiam Regina omnium coronata duodecim praerogativis: *Apocal. 12. Signum magnum apparuit in coelo*, in Ecclesia; *mulier amicta sole*,\* id est, Maria Christo; quia induit Christum qui eam illuminat.

*Sancti Bernardi, Append. Tom. II. p. 691* Unde Joannes in Apocalypsi; *de Throno*, ait, scilicet de Maria, *procedebant fulgura et voces*

\* *Ibid. Cap. v, 5.*

*et tonitrua*.\* quae Maria, Mater Filii, Jesu Christi, parabolas, aenigmata, legalia et mirifica, gesta, dicta, opera avidius exhibet, fidelius credidit, sincerius luculentiusque aliis edidit.

(1) *S. Ambros. de Institut. Virginis. Tom. II. p. 262.* Maria Joanni Evangelistae est tradita. Unde non miror praeceteris locum mysteria divina, cui praesto erat aula coelestium Sacramentorum.

*S. Thomas a Villanov. p. 728.* O vero egregium discipulum! qui post Christum Dominum talem promeruerit habere praeceptorem (id est Mariam). Quid ab ea non didicit? Quid non ab ea impetravit? Omnia quae a Filio suo in familiaribus locutionibus ipsa audierat, in Joannem sicut in Filium libentissime transfudit: unde merito super omnes Evangelistas spiritu et intellectu volavit.

(2) *B. Petrus Damianus Tom. II. p. 155.* Mentem Johannis omnipotens Deus ad tantum puritatis, ac mysticae revelationis culmen erexit,

n'ayant point encore été révélé au monde, il a mis à la gêne tous les plus grands esprits, les plus sublimes lumières de l'Église, et à fait confesser hautement aux saints Pères qu'ils ne l'entendaient pas. \* Toutes ces révélations de Dieu à son Église, ne sont cependant qu'une participation très-mince et très-légère des lumières que Dieu le Père donne à Jésus-Christ, son Fils, et même de celles qui sont communiquées à Marie.

Bien plus, tout ce qui paraît dans l'Église est petit, chétif et grossier; tout y est bas en comparaison de l'éminente participation que Jésus-Christ donne de soi-même à sa sainte Mère. Il sera en elle, non seulement *sept fois plus resplendissant que le soleil*, \* comme il est dit des justes; mais il sera septante fois sept fois plus éclatant, plus beau dans l'âme de Marie que dans tous les justes ensemble; et cela, parcequ'elle s'est livrée et abandonnée à lui sans réserve, sans mesure, sans retour et sans règle, et qu'elle a voulu partager les ignominies, et les douleurs de

\* *Ibid. Tom. II, p. 32.*

## XIII.

Marie, par les communications que Jésus-Christ lui fait, est incomparablement au-dessus de tout le reste de l'Église.

\* *Isaïe Cap. XXX, v. 26.*

ut ei non modo statum Ecclesiae praesentis ostenderet, sed etiam quid deinceps futurum esset usque in perpetuum revelaret. Unde et illam nobilem suam scripsit Apocalypsim, quae nimirum tantis cognoscitur redundare mysteriis, ut tot videatur habere Sacramenta, quot verba; immo in verbis singulis multiplicès lateant intellectus. Quae profecto cum septem Asiae Ecclesiis mittitur, omni universali Ecclesiae quae sub septiformi Spiritus Sancti magisterio, destinatur. Unde consequens est ut omnes Ecclesiae per orbem terrarum circumquaque diffusae non dubitent B. Joannem communem se habere doctorem.

S. Thom. a Villanov. p. 727. Domui Christi, id est Ecclesiae, omnia fere, quae ab ejus exordio usque ad finem mundi ventura sunt in insula Pathmos, sub mysticis formis, Domino jubente, per Angelum ei revelata sunt: in cujus revelationis fine, coelestis etiam Hierusalem, id est regni perpetui gloria monstrata est: neque solum monstrata est: sed et descripta. Paulus Apostolus cum illam gloriam perambulasset, quae vidisset interrogatus, nescit dicere aliud, nisi; *audivi arcana verba, quae non licet hominibus loqui.* Joannes vero vidit et scripsit.

\* *II. Cor. Cap. XII, v. 4.*

\* *Recueil sur  
la Sainte Vier  
ge, p. 109.*

sa passion. \* O chère et sur-aimable princesse! vous étiez la Mère de Jésus infirme dans l'Incarnation; aujourd'hui, par la Résurrection, vous êtes la Mère et l'Épouse de Jésus en gloire; et sans rien perdre de l'alliance que vous avez avec le Père éternel, et de vos droits en qualité de son Épouse: recouvrant un Fils plein de gloire, vous le recevez pour votre Époux, et devenez ainsi, en Dieu le Père, et en son Fils, la dispensatrice de leurs trésors envers toutes les créatures.

## ÉCLAIRCISSEMENT

SUR CES PAROLES DE M. OLIER:

Le Père éternel, en ressuscitant Jésus-Christ, lui révèle la lumière de son état (de Juge), qu'il avait voulu lui tenir caché en quelque chose avant sa mort: il lui fait voir le jugement des hommes et celui des démons.

~~~~~

Quelqu'étonnant que puisse paraître à plusieurs, le sentiment qu'indique ici M. Olier: il est bon de faire remarquer que, bien loin d'avoir jamais été condamné par l'Église, (1) il a été suivi par plusieurs des Docteurs les plus célèbres, suscités pour venger la divinité du Verbe des blasphèmes des Ariens, tels que saint Athanase, Eustathe d'Antioche, saint Basile, saint Grégoire de Na-

(1) *Legrand, de Incarnat. Tom. III. Pag. 156, 157 not. Aiant Benedictini in nota ad orat. 2. S. Athanasii contra Arianos Pag. 595: Sententiam (qua Christo ut homini quorundam ignorantia affingitur et aliquis in scientia profectum) in nemine videri olim damnatam fuisse, nisi cum alio errore conjunctam. Et revera ex S. Ambrosio Lib. V. de fide Cap. XVIII. num. 221, 222 perspicue colligitur hanc sua aetate fuisse quorundam catholicorum mentem Christum aliqua ignorasse; quam sententiam, etsi non adprobet S. Doctor, minime tamen ut errorem jam damnatam rejicit.*

inférieurs
x

zianze, saint Cyrille d'Alexandrie, saint Hilaire de Poitiers, saint Ambroise, Théodoret. C'est ce qu'on voit dans les *dogmes* du P. Pétau, au *second livre de la Trinité*; comme aussi au *XI livre de l'Incarnation*, où il a traité de nouveau et plus à fond cette matière. (1) Voici comment M. Olier explique la raison de cette conduite de Dieu le Père sur l'humanité de son Fils. Après avoir rappelé que Jésus-Christ, en qualité de victime pour les hommes, avait pris la chair semblable à celle du péché, et que, par un effet de la puissance absolue de Dieu, la partie supérieure de son âme était dans la gloire et la jouissance de Dieu, tandis que l'autre, destinée à la pénitence, demeurait privée de cette gloire, pour qu'elle put souffrir: il ajoute:

« Dans cette partie intérieure, outre la connaissance animale » et appréhensive, on doit comprendre, selon quelques Docteurs, » une partie de l'âme raisonnable: une partie de l'entendement et » de la volonté, qui n'était point absorbée dans la gloire. Je dis, » en passant, qu'il n'y a point d'impossibilité plus grande à con- » cevoir que Dieu, par puissance absolue, ait suspendu l'opération » de la lumière de gloire dans la partie inférieure, que de dire » qu'il l'ait suspendue dans une portion de la partie supérieure: » or, comme il a fait l'une, il peut aussi bien faire l'autre; et il » y a des raisons pour dire, qu'il l'aura fait ainsi. Il faut donc sa- » voir, que la partie supérieure de l'âme de Notre Seigneur, qui

(1) *Petavi Theologicorum dogmat. de Incarnat. Lib. XI. Cap. I. num. 5.*
Catholici nonnulli inscitiam homini Christo tribuerunt, usque magni in Ecclesiam quondam nominis, ac celeberrimi, praesertim autem novissimi temporis, extremi que judicii, quod ignoratum ab illo fuisse, non dubitarunt dicere. Horum nonullos citavimus in libro II. de *Trinitate*, velut Athanasium, Eustathium Antiochenum, Gregorium Nazianzenum, Cyrillum, Hilarium, Ambrosium. Nunc in eorum sententiam accuratius inquiremus; tum alios adjungemus. Num. 6. Nec negandum videtur, affirmate dixisse nonnunquam Athanasium, ignoratum ab Christo, tanquam homine, fuisse judicii tempus. Num. 7. Sic etiam Basilus in Epist. ad Amphilocho. respondet: *Si quis ignorantiam illam ad eum referat, qui dispensatione quadam omnia in se suscepit, et sapientia atque gratia apud Deum et homines profecerit, non aberraturum a pio scripturae sensu, id est, respondet ignorasse Christum ut hominem judicii tempus.* Cui consentaneus est Gregorius Nazianzenus. Cyrillus Alexandrinus multis in locis idem paulo etiam quam alii copiosius et manifestius tradidit, ut in refutatione Theodreti. Ambo in eo consentiunt, hominem Christum ignorasse judicii tempus.

» est l'entendement, la mémoire et la volonté, était comme partagée
 » en deux, c'est à dire qu'elle agissait en deux manières différentes.)
 » Par puissance absolue de Dieu, la même partie supérieure, selon
 » une portion d'elle-même, jouissait de Dieu dans la lumière de
 » la gloire; et néanmoins, cette même puissance faisait, que toute
 » l'âme n'était pas tellement absorbée dans la gloire, qu'il ne restât
 » encore quelque chose de cette même portion (qui raisonne et qui
 » s'applique aux choses en raisonnant) dépouillée ou dépourvue de
 » cette lumière de gloire.

» Mais il faut savoir aussi, pour l'honneur de notre Maître, que
 » ce qui lui restait d'entendement, de volonté et de mémoire, hors
 » de la possession et de la jouissance de la gloire, était tellement
 » orné des dons du Saint Esprit, dons de science, de discernement
 » des cœurs, de lumière pénétrante qui sonde les secrets des
 » âmes, qu'il n'y avait ni lumière, ni connaissance des choses
 » passées, présentes et à venir, dont son entendement ne fut illu-
 » miné. Il avait en lui tous les trésors de la sagesse et de la science
 » communicables hors de Dieu; et cette portion de l'âme de Notre
 » Seigneur, qui n'était pas engloutie en la lumière de gloire, et
 » ne savait rien par elle-même, recevait la clarté et la lumière de
 » la portion supérieure, qui aisément l'instruisait, quand elle était
 » interrogée par elle-même.

» Quoique cette partie qui n'était pas dans la gloire, eût con-
 » naissance des choses passées, présentes et à venir, comme ce-
 » pendant nous ne jouissons ici-bas de la révélation des mystères
 » de Dieu, qu'autant que la vie voyageuse le permet, laquelle ne
 » peut pas porter la vue entière des mystères cachés: Dieu avait
 » voulu les tenir cachés en quelque chose à son Fils voyageur en
 » terre; et ne les lui révéler pleinement que dans sa Résurrection:
 » connaissance, dont sa condition d'hostie pour les péchés des hom-
 » mes et de servitude, le tenait éloigné et privé jusqu'alors. Ainsi
 » cette partie inférieure, selon laquelle Notre-Seigneur était vo-
 » yageur, et vivait comme serviteur de son Père, dit parfois aux
 » Disciples: *Je ne sais pas telle chose; je ne connais pas le jour*
 » *du jugement.** C'est qu'en cette qualité il l'ignorait. Le serviteur,
 » dit-il, ne sait ce que fait son Maître, il ignore ses secrets: *Servus*
 » *nescit quid faciat Dominus ejus.**

* Marc. Cap.
 XIII, v. 32.

* Joan. Cap.
 XV, v. 15.

» De la même sorte Notre Seigneur dit à saint Jacques et à
 » saint Jean, avant sa résurrection, et lorsqu'il n'était encore
 » qu'hostie pour le péché: *Pour ce qui est d'être assis à ma droite*
 » *et à ma gauche dans mon royaume, ce n'est point à moi de vous*
 » *le donner*; * c'est à dire: je peux distribuer les croix, mais non
 » pas dispenser la gloire, dans l'état où je suis: mon Père s'est
 » réservé ce droit. Il doit exercer sur moi le jugement universel,
 » et faire en ma personne, ce qu'il aurait fait contre tous les hom-
 » mes, au dernier jour, si je n'avais pas dû porter toute la rigueur
 » et toute l'étendue de sa vengeance: *Oportuit Christum pati, et*
 » *ita intrare in gloriam suam*. * Si Notre-Seigneur parle de la sorte
 » avant sa mort, c'est à cause de son état de Fils de l'homme,
 » de victime pour le péché. Car, après sa Résurrection, étant alors
 » dans l'état de Fils de Dieu, et Dieu en tout lui-même: *Per omnia*
 » *Deus*, paraissant un avec son Père, après son Ascension: il par-
 » tage lui-même les rangs du ciel: *Celui qui aura vaincu, je le*
 » *ferai asseoir dans mon trône, je lui donnerai la couronne de la*
 » *vie** éternelle; *Au vainqueur je donnerai à manger du fruit de*
 » *l'arbre de vie*; * *Venez les bénis de mon Père, possédez le royaume*
 » *qui vous a été préparé*. * Il parle comme Roi et Juge de tout le
 » monde: son humanité sainte étant entrée en possession de ces
 » titres nouveaux par la résurrection. »

La distinction que fait ici M. Olier, entre le temps qui a précédé la résurrection du Sauveur et celui qui l'a suivie, entre son état souffrant et son état glorieux, jette une grande lumière sur plusieurs autres traits de l'histoire évangélique, ainsi qu'il paraîtra par la publication de ses autres écrits. Cette distinction au reste n'est pas nouvelle. Elle a été faite par plusieurs anciens Docteurs, comme on le voit par leurs paroles que nous rapportons ici. (1)

(1) *Petavii de Incarnat. Lib. XI. Cap. I. num. 6.* Docet Athanasius, Christum post resurrectionem, cum in coelum ascensus a discipulis interrogaretur quando venturus esset ad iudicium, et si tunc probe sciret, non tamen significare voluisse jam enim (ait Athan. orat. 4.) caro surrexerat, et posita mortalitate deificata fuerat: nec jam decebat ipsum carnaliter respondere, cum in coelum ascenderet. num. 7. Theodoretus Tom. VI. operum Cyrilli pag. 215. Ignorantia ista Dei Verbi non erat: sed servilis formae, quae tanta per id tempus noverat, quanta, habitans in ea divinitas revelaverat. *Petavii Lib. II. de Trinitate Cap. III. num. 6.* Facundus nec reprehendit si quis, iudicii diem, ante resurre-

* *Matt. Cap. XX, v. 23. — Marc. Cap. X. v. 40.*

* *Luc. Cap. XXIV, v. 26.*

* *Apocal. Cap. III, v. 21. Cap. II, v. 10.*

* *Apocal. Cap. I, v. 7.*

* *Matt. Cap. XXV, v. 34.*

Tout les catholiques confessaient, contre les Ariens, que, depuis la Résurrection, l'âme du Sauveur ayant été comme divinisée, avait eu toute connaissance. Mais la plupart des catholiques, si l'on en croit saint Ambroise, supposaient, qu'auparavant, Dieu lui avait tenu cachées quelques choses, comme le jour du jugement. (1) Enfin, Cette distinction se trouve consacrée, parmi les types symboliques, que les premiers chrétiens ont sculptés sur leurs tombeaux à Rome et ailleurs. Lorsque Jésus-Christ y est représenté dans quelque action qui eut lieu, avant sa résurrection, il y paraît toujours sous la forme d'un jeune homme imberbe, comme dans la miracle de la multiplication des pains, dans celui de Cana; et toutes les fois qu'il est figuré après la Résurrection, par exemple, lorsqu'il établit Saint Pierre chef de l'Église, qu'il révèle l'Évangile à Saint Paul: il est constamment représenté avec la barbe et sous la forme d'un vieillard, quoique sur les mêmes tombeaux, il soit aussi figuré, sous celle d'un jeune homme encore imberbe. C'était afin d'exprimer que celui qui, pour être victime d'expiation, avait voulu naître, et se faire homme, se trouvait associé à l'éternité et aux attributs de Dieu, depuis sa résurrection. Cette distinction venait des Apôtres eux-mêmes, comme on le voit par les Épîtres de saint Paul, et aussi par la description que saint Jean nous donne de Jésus-Christ, après sa Résurrection, dans l'Apocalypse, en le représentant avec les cheveux blancs comme la neige, quoiqu'il fut mort à l'âge de trente trois ans. (2)

ctionem suam Christum ignorasse, post resurrectionem scisse velit; illud tantum improbat, etiamnum ignorare post resurrectionem.

(1) *Thomassini de Incarnat. Lib. VII. Cap. III. num. 7. S. Ambrosius Lib. V. de Fide. Sunt plerique non ita timidiore ut ego, qui dicant confider, quod secundum divinitatem quidem, ea quae futura sunt ignorare non potuit, sed secundum nostram conditionis assumptionem, ignorare se quasi filium hominis, ante crucem, dixit.*

(2) Entre autres types de ce genre il en est un très particulièrement remarquable, qui peut-être n'a jamais été expliqué jusqu'à ce jour. Dans la crypte de l'Église de Sainte Praxède à Rome, aux deux angles d'un tombeau antique, on voit représenté Notre-Seigneur sous le symbole du Bon-Pasteur, portant sur ses épaules la brebis perdue, figure du genre humain, et tenant à la main un calice où la brebis, dont la tête est superposée à ce calice, semble s'abreuver. C'est ici une naïve et touchante figure de la charité de ce divin Pasteur des âmes, lequel comme la public l'Église, d'après saint Gregoire-le-Grand, dans l'Office du Di-

Mais pour en revenir à l'explication de M. Olier, savoir: que la partie supérieure de l'âme de Notre-Seigneur connaissait le jour du jugement, et que l'autre destinée à la souffrance était encore dans l'ignorance de ce jour: de la même manière que la première jouissait de la gloire, et l'autre en était privée: cette explication pourrait servir à concilier le partage, qui, dans cette matière, paraît exister entre les saints Docteurs. Les uns tiennent qu'avant la Résurrection, l'humanité de Notre-Seigneur connaissait ce jour; d'autres supposent qu'elle l'ignorait encore; et plusieurs semblent appuyer l'une et l'autre de ces opinions. Il est vrai que le Père Thomassin s'est efforcé de les concilier entre eux et avec eux mêmes, par les explications qu'il a imaginées. Mais on est obligé de convenir, qu'il reste encore beaucoup d'obscurités qu'il n'a point dissipées; et il nous semble que la distinction donnée par M. Olier les fait totalement disparaître. Car, s'il est vrai de dire, que, Jésus-Christ considéré sous un certain rapport, connaissait le jour du jugement avant sa résurrection; et que, envisagé sous un autre, il était privé encore alors de cette connaissance: les saints Docteurs ont pu affirmer l'un, sans contredire, au fond, ceux qui affirmaient l'autre; et ne pas se contredire eux-mêmes, en affirmant indistinctement les deux.

manche même du Bon-Pasteur, a donné sa vie pour ses brebis, afin de mettre dans NOTRE SACREMENT son corps et son sang, et de se donner lui même en nourriture à ses brebis après les avoir rachetées.* Mais ce qui est très digne de remarque, dans ces sculptures, c'est que Notre-Seigneur, soit représenté deux fois sur le même tombeau, abreuvant ainsi la brebis; et avec cette différence, qu'au côté droit du monument il est imberbe; et qu'au coté opposé, il paraît avec la barbe, quoique ces deux types soient identiques pour tout le reste. Par cette différence et ce contraste significatifs, le génie des premiers chrétiens a voulu exprimer d'une manière symbolique et cachée, l'un des dogmes les plus consolants de la religion: savoir que si dans sa vie mortelle, Notre-Seigneur, selon la promesse qu'il en avait faite,* a commencé de nourrir ses brebis de sa chair et de son sang, en se donnant véritablement, réellement et substantiellement à ses Disciples dans la Cène, avec ordre de le reproduire de la même manière dans toute la suite des âges: maintenant qu'il règne dans les cieux, il continue de se donner toujours à nous dans ce Sacrement. Qu'ainsi, ce divin banquet, qu'il a institué la veille de sa mort, pour se donner en nourriture à l'Église, persévère toujours le même, et persévéra jusqu'à la fin des temps: le sacrifice de l'Eucharistie n'étant que la continuation et l'achèvement de celui de la croix, et Jésus-Christ continuant, même après sa mort, de répandre mystiquement sur nos autels, son sang adorable.

* *Breviar Roman. Domin. II. post. Pascha, lect. VII.*

* *Joan. Cap. VI.*

RÉFLEXIONS PRATIQUES

I.
Sainte joie, en considérant les augustes prérogatives de Marie.

I.° En contemplant, par la foi, les grandeurs et la béatitude de Marie, au saint jour de la Résurrection de son Fils, entrez dans les sentiments d'une joie vive, pure et surnaturelle. Cette joie n'a rien qui dissipe l'esprit, rien qui altère la pureté du cœur; tout au contraire, elle nous unit plus intimement à Dieu et augmente en nous son saint amour. C'est qu'elle prend sa source en Dieu même; qu'elle a pour objet l'espérance de partager un jour la gloire de Jésus; et qu'enfin, elle n'est qu'une participation de la joie même de Marie.

Unissez-vous donc à cette divine Mère, et remerciez le Père éternel de l'avoir associée à sa fécondité divine, pour donner à son Fils fait homme, cette naissance glorieuse, qui le fait paraître aujourd'hui comme Fils de Dieu. Remerciez aussi Jésus-Christ lui-même de l'avoir rendue participante de tous les titres d'honneur qu'il a reçus dans sa Résurrection, et qu'il pouvait lui communiquer. Bénissez-le spécialement pour la participation qu'il lui a donnée à son titre de *Père du siècle futur*,* en l'établissant la véritable mère de tous ceux qui vivront de la vie divine, qu'il ne veut donner que par elle, dans toute la suite des générations.

Félicitez Marie elle-même de son bonheur, et puisqu'elle y est entrée, à l'occasion de la Résurrection de son Fils, réjouissez-vous, avec elle, de l'accomplissement de ce grand et auguste mystère, à l'imitation de l'Église, qui, pendant tout le temps paschal, ne se lasse pas de la féliciter, et de se réjouir elle-même, par le chant du *Regina Cœli, lætare, alleluia!*

II.
Nous adresser à Marie, pour qu'elle demande la conversion des âmes qui nous sont chères.

II.° Dieu, qui, par Marie, a donné la vie de la gloire à l'humanité de son Fils, veut donner aussi par elle à tous les pécheurs la vie de la grâce. Mais comme Jésus-Christ ne ressuscita Lazare, qu'après que Marthe et Madeleine, ses sœurs, l'en eurent supplié avec larmes: il veut qu'à votre tour, vous demandiez à Marie la résurrection de tant de morts, encore ensevelis dans le tombeau du péché. Ils sont ses enfants; sa joie ne sera complète, que lorsqu'elle les verra rendus à la vie. Ils sont vos frères et vos sœurs,

en Jésus-Christ: soyez donc touché de compassion sur leur sort; et vous adressant à Marie, notre commune Mère, dites-lui, avec la confiance parfaite, que doivent vous inspirer sa puissance auprès de Dieu, et sa bonté sans bornes pour les hommes: « Sainte Mère » de Dieu: rompez les chaînes des coupables, donnez la lumière » aux aveugles, éloignez d'eux tous les maux, demandez pour eux » tous les biens. » A vos prières, pour ces morts spirituels, joignez vos bonnes œuvres, surtout l'efficacité de sages et prudents conseils, pour éclairer leurs esprit, et de saints exemples pour toucher leur cœur. Par là vous témoignerez à Marie votre amour pur et sincère, et lui procurerez un surcroît de bonheur, en vous efforçant ainsi de contribuer avec elle à la conversion des âmes.

III.^o Enfin, si vous êtes retenu vous-même dans les liens funestes de la tiédeur, dont il est si difficile de se défendre entièrement: conjurez-la de vous en délivrer et de vous faire entrer dans la voie parfaite. Il est vrai que, si vous êtes du nombre des tièdes, vous vivez encore de la vie de Dieu; mais en vous, cette vie est languissante. C'est pourquoi, à l'imitation de Marthe et de Madeleine, dites à la Très-Sainte Vierge, en lui exposant votre état: « *Celui que vous aimez est malade; ** ayez compassion de lui; vous » pouvez le guérir, si vous le voulez. » Surtout, faites tous vos efforts pour sortir de l'état de tiédeur, en rompant généreusement les petites attaches, qui vous ont retenu et embarrassé jusqu'ici. La joie de Marie, c'est de voir son divin Fils servi par des âmes ferventes, qui ne mettent volontairement aucune borne à leur perfection. Réjouissez donc le cœur de cette divine Mère, en lui promettant de vous déclarer enfin, pour le parti de la ferveur; et ce qui est l'essentiel, en vous montrant fidèle à exécuter vos promesses. Ce sera alors que lui adressant ces paroles de félicitation: *Reine du ciel, réjouissez vous*, vous pourrez ajouter avec confiance, et dire de vous-même, aussi bien que du Sauveur: *parce que celui que vous avez porté, est ressuscité comme il l'avait dit, alleluia!*

III.

Demander pour nous à Marie la grâce de la ferveur.

* *Joan. Cap. XI, v. 3.*





CHAPITRE XV.

ASCENSION ET PENTECÔTE.

Comme véritable mère des vivants, Marie reçoit le Saint-Esprit en plénitude; Jésus-Christ se donne singulièrement à elle, par la sainte Communion.

Le sacrifice de Jésus-Christ étant offert pour l'Église, qui est visible, devait, ainsi que nous l'avons déjà dit, être visible lui-même dans toutes ses parties; afin que nous eussions une certitude parfaite, de notre réconciliation avec Dieu. Marie, dans le jour de la Purification, avait paru à l'Offrande, en présentant elle-même, au nom de l'Église, Jésus-Christ, notre hostie, et en le dévouant par là à l'immolation. Elle avait aussi été présente à la deuxième partie du sacrifice, à l'immolation réelle de Jésus-Christ sur la Croix. La troisième, qui était la consommation, ou le transport de la victime en Dieu, avait eu lieu dans le mystère de la Résurrection. Mais cette consommation s'était opérée d'une manière invisible; et la bonté de Dieu voulait, que, pour notre consolation, cette partie capitale du sacrifice, fut visible aussi bien que les deux autres; ou plutôt que Notre-Seigneur montât au ciel, pour aller se perdre dans le sein de Dieu, non seulement à la vue de la Très-Sainte Vierge, sa mère, mais encore sous les yeux de tous les Apôtres réunis, par qui l'Église était alors représentée. C'était ce qu'avait figuré autrefois Élie montant au ciel dans un char de feu, à la vue de son disciple Élisée, à qui pour cela il avait déclaré expressément: *que s'il le voyait monter, il aurait son double esprit.** Ce don mystérieux exprimait le fruit du sacrifice: c'est à dire l'esprit de mort et de Ré-

I.

L'Ascension de Jésus-Christ devait être visible aux hommes.

* IV. Reg. Cap. II.

surrection, ou de vie divine, que Jésus-Christ devait laisser à l'Église figurée par Élisée.*

* *Sacraments*,
p. 83.

II.

Marie serait montée au ciel avec Jésus-Christ, si elle n'eût été chargée de procurer, par ses soins, l'établissement de l'Église.

Après sa résurrection, il communiquait toutes les dispositions, et tous les sentiments de son âme à sa bénite Mère, et lui découvrait, spécialement, les désirs ardents, qui le pressaient d'aller enfin se réunir à Dieu, son Père, pour le louer et le glorifier à jamais dans le ciel. Marie, de son côté, éprouvait un véhément désir d'y accompagner son Fils, pour s'unir à ses louanges; et sans doute qu'elle eût terminé alors sa vie, et l'eût suivi dans les cieux, s'il n'eût voulu se servir d'elle, pour l'établissement de son Église. (1)

(1) *Amadei Lausan. sive Amadei Francis. de Laudibus V. M. Homil. Biblioth. Virgin. Tom. I. p. 747.* Mirum videbatur quare cum Filio non statim ad aethera non provehebatur. Certe *Enoch* in cordis munditia cum Deo ambulavit,* et non comparuit, quia transtulit illum Deus. *Elias* quoque, charitatis igne nimio succensus, curru igneo et equis igneis raptus memoratur. Illa vero excedens *Enoch* cordis munditia, et amoris praerogativa major *Elia*, quare cum illo quem genuit non illico in coelum efferebatur? Erat namque *plena gratia et in mulieribus benedicta.** Deum vero de Deo sola meruit concipere quem Virgo peperit, Virgo lactavit, fovens in gremio, eique in omnibus almo ministravit obsequio. Passa est demum magis spiritu quam carne cum moriente; revixit Spiritu Dei cum resurgente: et quare non ascendit cum ascendente? Quoniam dilatio ista Discipulorum Christi non minima consolatio fuit. Ista dilatio Matri nihil minuit et mundo contulit remedia salutis.

* *Genes. Cap. V*, v. 22.

* *Luc. Cap. I*,
v. 28, 42.

Ruperti Abbat. in Cantica Cantic. Tom. I. p. 1086, 1082. Vox dilecti mei pulsantis: *Aperi mihi soror mea, amica mea, columba mea, immaculata mea.** Id est, a Judaeis jam repulsus, et Gentibus nondum cognitus, *aperi mihi*, id est, os tuum; loquere, prout ad confirmandum pertinet Evangelium; et facito ut in quibuscumque locum habeam, ubi caput reclinem meum. Omnia quae generi humano ad salutem sive restaurationem ipsius erant necessaria, ego, te silente perfeci, *Soror mea Sponsa;** nunc me quiescente, tibi debet aliqua ejusdem operis portio tua. Quid tantum ad requiem tuam festinas? Ego nascendo, moriendo, et in coelum ascendendo, salutem mundo operatus sum, nunc cum amicis et testibus meis te superesse oportet, et

* *Cant. Cap. V*,
v. 2.

* *Ibid. Cap. V*,
v. 1.

Mais l'œuvre de cette divine Mère était encore incomplète: Dieu le Père, après avoir donné naissance, par Marie, au chef, voulait procurer aussi, par elle, la formation de tout le corps. Il voulait la rendre la Mère de sa famille entière, de Jésus-Christ et de tous ses enfants d'adoption; et par zèle pour la gloire de Dieu, et par charité pour nous, elle accepte avec joie la commission que Notre-Seigneur lui laisse, de travailler à faire honorer son Père par les hommes; et de demeurer ainsi sur la terre, pour établir et conduire l'Église, jusqu'à ce qu'elle ait été bien affermie. (1)

omnium quae facta sunt idoneum perhibere testimonium. Diligenter osculentur amici et enarrent omnibus nuptiarum nostrarum filiis.

(1) *Apud S. Anselmum, Eadmeri Lib. de Excellent. B. M. V. p. 139.* Nec dilatio suae Assumptionis quoquo modo jacturam aliquam inferre valebat immensitati amoris et gaudii sui; quoniam ipsa perfectio amoris et gaudii ita illum reficiebat plenitudine sui, ut hoc ipsum ei ad amoris et gaudii augmentum magnopere fieret, quod se illic esse videbat, ubi Deum, quem prae cunctis amabat, magis velle sciebat. Igitur ubicumque erat, et ipsa in Deo, et Deus in ipsa jucundabatur: qua ipsa jucunditate felix, hoc prae coeteris ubique fieri cupiebat, quod sapientiae Dei potissimum placere intelligebat. Hac inaestimabili amoris et gaudii immensitate praedita fuit haec Virgo Sanctissima, quamdiu eam in mortali carne manere placuit sapientissimo Filio suo.

S. Thom. a Villanov. p. 662. Erat etiam illi non modo temperamento, sed etiam solatio, Dei, Filii sui, quem sic diligebat, voluntas qua detinebatur in terris, à qua neque ad momentum unquam, neque ad modicum deviauit. Erat quoque Ecclesiae novellae necessitas, quam suo magisterio statuebat. Mansit igitur non modo dies aliquot, sed et annos plurimos Virgo sacra in terris, Deo pro sua Ecclesia providente, ut ejus doctrina, et moribus fundaretur.

De eminentia Virg. Mariae a J. B. Novati Tom. II. p. 106. Cap. IV. Beata Virgo pro majori Dei gloria et beneplacito voluit carere gloria coelesti per aliquot annos, quibus superstes fuit post Filii sui ad coelum ascensum; nullus enim, si recte sapit, dubitare potest quod B. Virgo ob majorem Dei gloriam et divinum beneplacitum voluerit in terris remanere Filio suo in coelum ascendente.

III.

Jésus-Christ a pour témoins de son Ascension, l'ancien et le nouveau Testament et même les Anges.

Le quarantième jour après la Résurrection étant donc venu, Jésus-Christ se rend à Béthanie, avec sa sainte Mère et ses Apôtres; là élevant les mains et les bénissant, il se sépare d'eux, et en leur présence s'élève vers le ciel. Ils l'y suivirent des yeux, jusqu'à ce qu'enfin une nuée le déroba à leur vue; et comme néanmoins ils tenaient toujours leurs regards fixés au ciel, deux Anges, vêtus de blanc, leur apparurent et leur dirent: *Pourquoi vous arrêtez-vous à regarder le ciel? ce Jésus, qui a été attiré du milieu de vous dans le ciel, viendra de la même manière que vous l'avez vu monter au ciel.* * Si les Anges disent et répètent que Jésus est monté au ciel, c'est pour nous donner une assurance plus ferme de notre réconciliation: aussi Dieu voulut-il que l'acceptation solennelle, qu'il faisait ainsi de notre hostie, eût pour témoins non seulement tous les Apôtres et la Très-Sainte Vierge, qui l'avait produite de sa propre substance (1); mais les Anges eux-mêmes. *

* Act. Cap. I, v. 11.

* *Traité des SS. Anges*, p. 142, et suiv. *Écrits spirituels*, Tom. III, p. 257.
IV.

Jésus-Christ doit à Marie la gloire dont il jouit, comme Rédempteur.

En montant dans les cieux, Jésus-Christ élève avec lui tous les saints Patriarches, et les autres Justes qu'il avait retirés des limbes, et va les offrir à son Père, comme les

(1) *Theologia Mariana a Virgilio Sedlmayr Num. 1426. p. 602.* Sanctissima Virgo vidit Christum Dominum ad coclos ascendentem. Ita Laurentius Kreytter in *Fast. marial. Lib. III. Num. 32.* et videtur assertio omnino certa inter Orthodoxos, quia manifeste deducitur ex Actibus Apostolorum, ubi *Cap. I. v. 12.* dicitur: *Tunc reversi sunt Jerosolymam a monte, qui vocatur Oliveti, hi omnes erant perseverantes unanimiter in oratione cum mulieribus, et Maria Matre Jesu.* * Si ergo Maria a loco ascensionis ad montem, et Coenaculum Sion cum Apostolis, et mulieribus est reversa, praesens esse debuit in Ascensione charissimi Fili sui: et quomodo ab hoc glorioso triumpho abesse potuisset, quae prius per omnem vitam, quantum poterat cum Filio fuit, et nequidem in Passione et morte Crucis ab ipso separata? Insuper Deipara Virgo non erat privanda illa laetitia, quae ex visione Ascensionis profecta est, et cujus recordatione in solitudine sua postea potuit jucundari: consimiliter Apostolis, de quibus Scriptura ait: *Et ipsi adorantes regressi sunt in Jerusalem, cum gaudio magno.* *

* Act. Cap. I, v. 12, 14.

* *Luc. Cap. XXIV, v. 52.*

premières dépouilles, qu'il a ravies au démon, par sa mort. * Enfin, dérobé par la nuée à la vue de ses disciples, il laisse rejaillir la splendeur de sa gloire, qu'ils n'auraient pu soutenir, dont, pour cela, il avait retenu l'éclat dans ses diverses apparitions; mais au milieu de cette splendeur, il semblait porter avec lui dans le ciel, et tirer de sa Mère, un rayon de gloire. C'est que, même après la Résurrection de son Fils, Dieu le Père résidant toujours en Marie, communiquait ses dons divins à Jésus-Christ, dans elle et par elle. Ce rayon de gloire, qu'il tirait ainsi de Marie, me paraissait encore être la gloire de Rédempteur qu'il a reçue par le moyen de sa mère; (1) car, sur la terre, il n'eût

* Mémoires,
Tom. I. p. 67.
Tom. II, p. 398.

(1) *Richard, a S. Laurent. de Laud. B. M. Lib. II. Cap. I. p. 33. Cap. V. p. 46. Lib. III. p. 89.* Item de corporis ejus substantia virginali, summus assumpsit Pontifex hostiam suae carnis, quam in ara Crucis pro mundi salute, elevatis in Cruce manibus, Sacrificium obtulit vespertinum, cujus suavissimus odor delinivit iracundiam Patris; redemptionem mundi operata, quando portio corporis à Dei Filio assumpta in Cruce immolabatur, et ista portio pro peccatis totius mundi fuit hostia. *Magnus Dominus et laudabilis nimis in Civitate Dei nostri*; * licet enim in omni creatura sit Deus magnus et laudabilis nimis, tamen nominatim dicitur magnus in civitate Dei nostri, quae est Maria. Quia per ipsam et in ipsa et ex ipsa augetur gloria Patris et Filii et Spiritus Sancti. Alcuinus: in hac civitate magnus Dominus, qui enim mundum pugillo continet, hujus utero clausus est; et inde assumpsit, unde Patri obediens usque ad mortem extitit: propter quod Deus exaltavit illam. Unde dicitur de Maria: *Mulier gloria est viri.* * *Mulier corona est viro suo.**

* Ps. XLVII,
v. 2.

* I. Cor. Cap
XI, v. 4.

* Prov. Cap.
XII, v. 4.

S. Thom. a Villanov. p. 625. Humanum genus quoddam magnum debitum ex peccato contraxerat, quod cum Deo persolvere non posset, captivitatem incurrit, misertus Filius regis, pro captivo spondit Patri, factus que est fidejussor illius cujus erat conditor. Neque tamen habebat unde solveret; venit igitur ad Virginis mensam, et inde numerosam pecuniam accepit, quam redderet creatori: accepit namque carnem unde Patri redderet. O quam plene solutum est ab eo peccati debitum! O quam bene numeratam pecuniam creditori dedit super Crucis mensam! Pretium igitur Redemptionis Christus persolvit, sed haec mulier

jamais été Rédempteur sans elle, qui lui avait donné la vie, l'avait nourri et conservé: Dieu le Père ayant voulu se servir de Marie, pour rendre en elle sa fécondité sensible, et ayant été, par elle, le ministre de sa vie et des dons intérieurs, qu'il lui avait communiqués. *

* *Fragments,*
p. 244.

V.

Pourquoi Marie fut-elle présente dans l'assemblée des Apôtres au Cénacle.

Comme les enfants des rois donnent des présents à leurs sujets, en faisant leur entrée dans leur royaume: Jésus-Christ, montant à la droite de son Père, pour prendre possession de son trône, voulait envoyer à ses Apôtres son Esprit et ses dons; c'est-à-dire, dilater son cœur, en répandant dans les hommes ses propres sentiments de religion envers Dieu son Père, et achever ainsi son ouvrage. * Dans ce dessein et par son commandement, les disciples s'assemblèrent à Jérusalem, avec la Très-Sainte Vierge et plusieurs Saintes femmes; et là ils étaient en prière, louant, bénissant le nom de Dieu, et attendant la venue de l'Esprit Saint. Marie était au milieu d'eux, et présidait ce sacré concile, comme ayant, pour aviser à établir la gloire de Dieu dans le monde, une grâce, qui excellait par-dessus celle de tous les Apôtres. (1) Quoique Jésus-Christ n'eût pas voulu qu'elle fût

* *Écrits spiri-*
tuels, Tom. III,
p. 444, 40, 454.

illi dedit unde solveret: ipse redemptor est, sed ab ipsa accepit unde redimeret.

(1) *S. Dionysii Alexandrini, adversus Paulum Samosatenum Episcopum Antioch. Epistolae, Quaestio X. Romae 1796. p. 274. Videbitur Deus decorum in Sion: Visus est Sanctis Apostolis postquam exierunt ex monte qui vocatur, Oliveti, inde venerunt in Sion, et impletum est quod ait scriptura: Illic sederunt sedes in judicium, sedes super domum David.* * Erat enim cum eis etiam Domus magna Dei, manifestus Mons Dei, Deipara Maria. Sedes autem vocavit David per Spiritum Sanctum, Apostolos, quia sedit supra singulos eorum Spiritus Sanctus, qui apparuit sedens supra ipsos in specie ignearum linguarum.

* *Ps. LXXXIII,*
v. 8.

* *Psal. CXXI,*
v. 5.

S. Vincentii Ferrerii, Sermo LXXV. Tom. II. p. 252. Et dixerunt Virgini Mariae: Virgo benedicta oretis vos etiam; quia Filius vester statim exaudiet vos. Tunc Virgo Maria flexis genibus oravit dicens:

présente à la Cène, ni qu'elle offrît extérieurement le saint sacrifice, et fût faite véritablement prêtre selon l'ordre de Melchisédech: il voulait néanmoins que Marie, destinée à être la mère des vivants, se trouvât dans le Cénacle avec les Apôtres, afin de verser dans elle la plénitude de son Esprit, comme dans le réservoir de la vie divine, qui devait être distribuée en elle et par elle à tous ses enfants; et aussi, pour apprendre par là à l'Église, que jamais elle ne serait renouvelée, qu'en la société et en participant à l'esprit de Marie.*

C'est pourquoi le jour de la Pentecôte étant venu, et le Saint-Esprit étant descendu sur l'assemblée, en forme de langues de feu, Marie le reçut, non pas par mesure, comme le reçurent les Apôtres et les Disciples, mais en plénitude (1): Jésus-Christ la vivifiant de tout lui-même, et lui communiquant tout ce qu'il est, plus qu'à toute autre créature, plus qu'à toute l'Église. L'apôtre Saint Pierre, que Jésus-Christ avait établi chef visible de son corps mystique, quoi-

* *Esprit de M. Olier, dévotion envers la Très-Sainte Vierge, sect. 1, §. 10. Pentecôte.*

VI.

Au Cénacle, Marie reçoit l'Esprit Saint en plénitude, tandis qu'il n'est donné aux autres que par portions.

*Emitte spiritum tuum, et creabuntur, scilicet virtutes et perfectiones, et renovabis faciem terrae, * scilicet per praedicationem. Et subito factus est de caelo sonus, * et fuit quasi vox responsiva Virgini, et quasi ventus subitus, qui descendit de coelo, et replevit totam domum igne non comburente, sed illuminante ad modum linguarum etc. Et repleti sunt omnes Spiritu Sancto et caeperunt loqui.**

(1) *S. Hildeph. Arch. Toletani, de Assump. B. Mariae Sermo V. Biblioth. Patr. Tom. XII. p. 584. Credimus eam interfuisse gaudiis Dominicæ Ascensionis et in die Sancto Pentecostes, cum Sanctis Apostolis percipisse gratiam Spiritus Sancti, quem constat eam plenissime habere, ab ipsa Conceptione Christi.*

S. Petri Damiani, Tom. II. p. 93. Et si caeteris per partes Spiritus affluit, Mariae tamen tota plenitudo gratiae supervenit.

S. Thom. a Villanov. p. 661. In die Pentecostes, Spiritu Sancto jam plenissima, iterum eundem Spiritum Sanctum per amplius, et plenius, quam Apostolicus ille coetus, accepit, ut esset in ea abundans, et superabundans gratia: cui non per partes, ut caeteris; sed tota se influit gratiae plenitudo.

* *Psal. CIII, v. 50.*

* *Act. Cap. II, v. 2.*

* *Ibid. v. 4.*

que tout rempli, au Cénacle, de la vie de son maître; ne reçut néanmoins de cette vie divine, que la portion nécessaire à sa dignité de chef. Tous les autres Apôtres, qui reçurent aussi les prémices de l'Esprit de Jésus-Christ, ne le possédèrent que selon la mesure que sa sagesse et son amour voulait en distribuer à chacun; mais ce n'est pas de la sorte qu'il se communique à Marie. Habitant en elle dans la plénitude de son amour, Notre-Seigneur ne laisse rien en soi de tout ce qu'elle peut recevoir, qu'il ne le lui donne. En sorte que, de même que Dieu le Père a fait passer en son Fils, tout ce qu'il avait en soi, et qui était communicable: le Fils ne laisse rien à mettre en elle, et à opérer par elle de tout ce qu'il peut, la rendant comme le réceptacle de ses richesses, pour les distribuer encore par elle à toute l'Église (1). *

* Recueil sur la Sainte Vierge, p. 133. quarter 133, etc.

(1) *S. Ephraem graece, Tom. III. p. 528 534 535.* Mater Dei benedictissima, omnium post Trinitatem Domina, post Paraclitum alius consolator, et post Mediatorem mediatrix totius mundi. Mensa mysticarum gratiarum. Omnium gratiarum causa.

S. Joannis Damasceni, Tom. II. p. 872 Ecquis enim dubitat, quin ipsa benedictionis fons sit, et omnium bonorum scaturigo?

Franconis Abbat. de Gratia Dei. lib. VII. Biblioth. Patr. Tom. XXI. p. 304. Quidquid enim Mariae speciali licet praerogativa, gratia Dei contulit, hoc in salutem totius mundi miseratio divina providit. Maria bonum commune est omnium: et de plenitudine Mariae, impleta est solitudo Gentium. Quisquis ergo avidis faucibus sitis dulcedinem gratiae: cum debita reverentia accede ad plenitudinem ventris Mariae.

Richard a S. Laurent. de Laud. B. M. Lib. X. C. XV. p. 272. C. II. C. III. p. 60. Maria cella et omnimoda vina continens seu pocula, sed etiam canalis, per quam haec vina influunt in cellarium mentis nostrae, et in Ecclesiam catholicam, quae est cellarium Domini. Ipsa est cella omnium aromatum, quae sunt castitas, pietas, et hujusmodi omnes deliciae, locus omnis voluptatis. *Venerunt mihi omnia bona pariter cum illa.* Et hoc praecipue intelligendum est, de bonis gratuitis, quae vera bona sunt. Venerunt scilicet a Deo omnium bonorum largitore, qui quidquid boni dat creaturis suis per manus Matris

* Sapient. Cap. VII, v. 11.

Avec cette plénitude universelle de tous ses dons, l'Esprit Saint répandit, dans l'âme de Marie, des dispositions et des sentiments semblables à ceux de Jésus-Christ ressuscité. Comme dans l'arbre et dans le fruit attaché à l'arbre, il n'y a qu'une vie continue, qui est répandue dans les deux: de même il n'y eut jamais dans la Mère et dans le Fils, qu'une même vie intérieure, qu'un même esprit, qui ré-

VII.

Différence des effets produits en Marie par l'Esprit-Saint, au jour de la Pentecôte, et de ceux qu'il avait produits en elle, dans celui de l'Incarnation.

Virginis vult transire. Unde sequitur: *Et innumerabilis honestas per manus illius:* nam ipsa aperiente manum suam, implentur omnia benedictione.*

* Ibid.

* Psal. CXLIV, v. 16.

De Eminentia Virginis Mariae a J. B. Novati Tom. II. p. 30. Probabile etiam videtur die Pentecostes fuisse revelatum Beatæ Virgini statum futurum Ecclesiæ, et accepisse tunc tale complementum, sive doni prophetiæ, sive directionis Spiritus, ut cognosceret cogitationes cordium hominum.†

Divi Amaedei, Episc. Lausanen. de Laudib. B. Virg. Hom. II. p. 1265. Biblioth. Patr. Tom. XX. In colle quod coeteris membris eminet, et vitalem gratiam capitis artibus subministrat, altitudo illius exprimitur, quia praesidens membris Ecclesiæ: caput suo connectit corpori, quia Christum conjungit Ecclesiæ: et vitam quam primo loco suscipit, reliquis membris infundit. Decebat enim, ut sicut per feminam mors, sic per feminam vita intraret in orbem terrarum; et sicut in Eva omnes moriebantur, ita in Maria omnes resurgerent. Illa, male credula verbis serpentis, mortis venenum miscuerat: hæc, conterens caput serpentis, antidotum vitæ cunctis ministravit, ut mortem occideret, et vitam repararet.

Helinandi, Frigidimontis Monachi, Serm. de Nativ. B. M. Virginis Biblioth. Patr. Cisterciens. Tom. VII. p. 282. Collum tuum sicut turris eburnea. Scimus, quia collo mediante caput unitur corpori, et corpus capiti coaptatur. Collum quoque eminentissimum membrum est corporis, et per collum tanquam per fistulam trajicit sibi vitale stomachus alimentum. Quid ergo per collum exprimitur nisi Mediatrix nostra, felix Virgo Maria, quæ singulariter eminet in corpore, quod est Ecclesia, per quam meruimus authorem vitæ suscipere, panem scilicet vitæ, qui descendit de coelo, et dat vitam mundo.*

* Cant. Cap. VII, v. 4.

Idiotæ, de B. Virgine part. I. Contemplat. 13. Sicut saliva ab ipso capite mediante collo in corpus trahitur: sic per Beatam Virginem humano generi a Deo Trinitate gratia impetratur; et quia sicut collo

* Joan. Cap. VI.

pandait dans l'un et dans l'autre les mêmes lumières et les mêmes sentiments. Au temps de l'Incarnation, le Saint-Esprit de Jésus, pour préparer Marie à recevoir ce fruit de sainteté, était survenu en elle, et lui avait communiqué des sentiments semblables à ceux qu'il devait opérer dans le Verbe fait chair, dont elle allait devenir la Mère; c'est-à-dire des sentiments de petitesse, d'amour de l'obscurité et de l'anéantissement. Elle avait reçu alors le Saint-Esprit; mais un esprit qui la cachait aux yeux de tout le monde à ceux même de saint Joseph, qui ne la connaissait pas: tant ce divin Esprit prenait plaisir à la dérober à la vue des hommes. * Dans cette première naissance, Jésus-Christ venait pour être caché; et pour cela, cet esprit fut donné en secret à Marie. Mais dans sa seconde naissance, où il doit être manifesté comme Fils de Dieu, le Saint-Esprit est donné à Marie publiquement. Dans sa première descente en terre, il venait dans l'infirmité, pour être jugé et condamné par le monde; et Marie, qui devait lui être semblable, reçut un esprit qui la portait à la soumission, au mépris, à la confusion. Maintenant qu'elle reçoit l'Esprit de Jésus-

* *Mémoires,*
Tom. II. p. 107.

mediante, descendit in corpus quidquid est ei necessarium, cibi potus, potionis medicinae, et hujusmodi: sic per Beatam Virginem descendit Filius Dei, qui vera est medicina, ejus caro et sanguis vere est cibus et potus; et denique, quia sicut collo verba proferuntur: sic Beata Virgo pro nobis bonum loquitur in conspectu Dei, quoniam nostra est advocata.

Philipp. Abbat. in Cantic. Cant. Cap. VII. Maria est collum quia ipsa inter caput et corpus videtur locum medium obtinere, nec ad Sponsum filii Sponsi nisi Matre pertinere.

Richard. a S. Laurent. de Laud. Lib. V. Collum, quia sicut collo interior aer emittitur, et exterior attrahitur: sic per Mariam nostra devotio Deo praesentatur, et Dei misericordia et gratia nobis redonatur.

Jacob. de Voragine, in Mariali Serm. IX. B. Maria est collum propter subministrationem, sicut enim a capite mediante collo in corpus descendunt omnia nutrimenta, sic et a Christo per Virginem in nos veniunt omnia Dei dona.

Christ, non plus mortel, mais glorieux, de Jésus-Christ, Roi, Juge et Souverain Pontife de tout le monde : elle reçoit un esprit de puissance et de force, un esprit de conseil et de sagesse, pour régir l'Église conformément aux ordres de son divin Fils.

Sans doute, c'était le même Esprit de Jésus-Christ qui l'animait, avant comme après la Pentecôte ; mais pendant les jours de la vie cachée de Marie, il produisait en elle des effets tout autres que ceux qu'il opéra après la glorification de son Fils : alors il lui donnait d'autres talents ; il la conduisait par une voie de force, de vigueur, et de conseil admirable, comme le demandait sa vocation. En un mot, après la Résurrection de Jésus-Christ, elle avait été faite participante de la nouvelle vie de son Fils, surtout depuis le jour de la Pentecôte, où il lui avait envoyé du ciel l'Esprit de sa vie divine en plénitude. Cet Esprit la faisait vivre, comme vivrait un saint du Paradis, qui étant descendu en terre, attendrait sans cesse le moment de son retour, et ne considérerait personne selon l'extérieur du monde, ni selon les yeux de la chair. Ainsi, Marie ne regardait que les âmes des hommes ; elle ne pensait qu'à

VIII.

Dans le Cénacle, Marie reçoit du Saint-Esprit des dons proportionnés à la vocation qu'elle avait à remplir, en procurant l'établissement de l'Église.

Gerson. Tractat. q. super Magnificat. Collum connectens Ecclesiae membra suo capiti, Christo Filio suo, vitales haustus prima suscipiens et refluens, aspirans et respirans in Ecclesiae corpus universum.

S. Bernardina Senensis Tom. IV. p. 81, Tom. II. p. 51. Dominatur amicis, id est spiritualibus et devotis: et in hoc est *pulchra ut luna*,* quia dispensat eis divinae Sapientiae lucem et coelestis gratiae rorem. Unde *Bern.* ait: Nulla gratia venit de coelo, nisi transeat per manus Mariae. Hinc *Hieronymus in Sermone de Assumptione* ait: in Christo fuit plenitudo gratiae, sicut in capite influente: in Maria vero sicut in collo transfundente. Omnium gratiarum quae humano generi descendunt, sicut quod Deus generalis est dator, et Christus est generalis mediator: sic per gloriosam Virginem generaliter dispensantur. Nam ipsa est collum capitis nostri per quod omnia spiritualia dona corpori ejus mystico communicantur.

* *Cant. Cap. VII, v. 2.*

avancer la gloire de son Fils; elle n'était occupée que de de ses louanges et des doux sentiments de son amour. Enfin, elle ne vivait plus ici-bas que par l'extérieur, et souffrait ce monde avec peine, à cause de son état et de l'Esprit qui l'animait. Car la vie qui lui restait alors, était une vie de Résurrection, une vie semblable à celle du Fils de Dieu ressuscité, qui, avant son Ascension, vécut l'espace de quarante jours sur la terre, seulement pour affermir ses Apôtres, et les instruire du royaume de Dieu,* c'est-à-dire de l'établissement et de la conduite de l'Église.* Cette vie n'empêchait pas pourtant la Très-Sainte Vierge, de ressentir un sentiment de peine, causée par la vue de la grandeur de sa vocation, comme Mère de Jésus et directrice de tout le monde, et par la considération de son néant, dont elle était si convaincue, et qu'elle avait continuellement devant les yeux. Disposition tout à fait conforme à celle de Notre-Seigneur, qui voyant ce qu'il était par lui-même, selon son humanité, disait: *Il n'y a de bon que Dieu seul:* * c'est-à-dire, qui ait quelque perfection par lui-même et mérite d'être loué: car on ne doit la louange qu'à celui à qui elle appartient.*

La sainte Eucharistie était le seul soutien, sur lequel put se reposer sa profonde humilité. Ce fut les premiers jours après la Pentecôte, que les Apôtres offrirent le saint Sacrifice, et que la Très-Sainte Vierge communia pour la première fois, sous les saintes espèces, au corps et au sang de son Fils glorieux.* Jusque là, les apôtres n'avaient communie que le jour de la Cène, (1); et encore, parceque Notre-Seigneur avait voulu prévenir le temps de l'institution de ce Sacrement, entre autres raisons, pour rendre ce mystère plus croyable à ses Disciples et à toute son Église, en l'établissant dans un temps, où personne ne doutait de

* Act. Cap. I. v. 5.

* Mémoires, Tom. II. p. 67. 69, 121, 151, 152.

* Matt. Cap. XIX. v. 17. Luc. Cap. XVIII. v. 19.

* Mémoires, Tom. II. p. 92. IX.

Avant que les Apôtres célébrassent le Saint Sacrifice, il fallait que Jésus-Christ fut monté au ciel; et qu'il eût envoyé son Esprit à l'Église. Marie communie alors pour la première fois.

* Mémoires, Tom. VI. p. 50. Rogations, pièce détachée p. 8. Mémoires. Tom. II. p. 115. 121.

(1) S. Thom. Aquinat. Opuscul. 57. in Breviar. Roman. Feria VI, intra Octav. Corporis Christi. Lect. V. Urbanus IV. pie sta-

la vérité de sa présence corporelle.* Avant que Notre-Seigneur se donnât à l'Église en communion, il fallait que Dieu le Père l'eût reçu par l'Ascension dans son sein, et eût ainsi communiqué le premier à cette divine hostie. C'était ce que Dieu avait voulu exprimer dans l'ancienne Loi, en défendant aux prêtres et au peuple, de communier aux hosties du Temple, avant qu'il fût censé y avoir lui-même communiqué: c'est à dire, avant que le feu, figure de Dieu le Père, eût dévoré la partie de l'hostie qui était sur l'autel: et ce fut pour avoir violé cette défense, que les enfants du grand Prêtre Héli furent châtiés si sévèrement (1). Avant de participer à la Sainte Eucharistie, qui contient Jésus-Christ dans son état glorieux, il fallait, d'ailleurs, que l'Église eut reçu l'Esprit de Jésus-Christ ressuscité, l'Esprit de sa nouvelle vie; et Jésus-Christ ne devait lui donner cet Esprit, que lorsqu'il serait réuni à son Père, pour l'envoyer en unité de principe avec lui; par conséquent, après l'Ascension, ou il fut censé s'être réuni à son Père, du sein du quel il avait dit qu'il était sorti *

* *Ibid Tom.*
II. p. 569.

* *Joan. Cap.*
XVI. v. 28.

tuit, institutionis hujus Sacramenti memoriam, prima quinta feria, post Octavas Pentecostes a cunctis fidelibus celebrari: ut. . . illo tempore specialiter recolamus, quo Spiritus Sanctus corda Discipulorum edocuit ad plene cognoscenda hujus mysteria Sacramenti. Nam et in eodem tempore coepit hoc Sacramentum a fidelibus frequentari.

(1) *Breviâr. Roman. Feria IV. infra Heb. 1. post Oct. Pentecostes. de Libro 1. Regum. Cap. II. Filii Heli, filii Belial, nescientes Domini, neque officium sacerdotum ad populum: sed quicumque immolasset victimam, veniebat puer sacerdotis, etiam antequam adolerent adipem, et dicebat immolanti: Da mihi carnem, ut coquam sacerdoti: non enim accipiam a te carnem coctam, sed crudam. Dicebatque illi immolans: Incendatur primum, juxta morem, hodie adeps, et tolle tibi quantumcumque desiderat anima tua. Qui respondens aiebat: Nequaquam: nunc enim dabis alioquin tollam vi. Erat ergo peccatum puerorum grande nimis coram Domino: quia retrahebant homines a sacrificio Domini.*

* *Mémoires.*
Tom. II. p. 363.
Tom. VI. p. 177.
Tom. III. pag.
280.

par l'Incarnation. Aussi l'Église célèbre-t-elle la fête du Très-Saint Sacrement, aussitôt après l'Octave de la Pentecôte. *

X.

L'Eucharistie était nécessaire à l'Église, même après la descente du Saint-Esprit. Effets qu'elle devait produire dans les chrétiens.

Jésus-Christ se donna donc alors par l'Eucharistie à la Très-Sainte Vierge, et à l'Église. Mais ce fut pour produire dans Marie des effets tout autres, que ceux qu'il devait opérer dans les cœurs des simples chrétiens. L'Église naissante avait besoin de l'Eucharistie, même après la réception du Saint-Esprit, et cela pour deux raisons; la première, pour échauffer les langueurs de son amour; la seconde, pour détruire en elle le règne de la concupiscence ou du vieil homme. Car, dans cette vie, la régénération de l'homme n'est point parfaite; elle ne sera entière et totale qu'au jour de la Résurrection. Dans le sacrement de Baptême, la portion supérieure de l'âme est éclairée par la foi, relevée par l'espérance, animée par la charité; dans la Confirmation, elle est fortifiée par le Saint-Esprit. Mais la portion inférieure demeure encore assujétie à la concupiscence; elle est remplie de tendances vers les choses de la terre, d'aveuglement à l'égard de celles du ciel, d'impuissance pour les œuvres de piété. Elle nous est laissée pendant cette vie, comme un exercice de pénitence, afin que par la vertu de l'Esprit de Jésus-Christ ressuscité, nous l'assujétissions, malgré elle, à Dieu. Voilà pourquoi la sainte Eucharistie était nécessaire à l'Église, même après la réception du Saint-Esprit. Notre-Seigneur, qui est né pour ruiner le vieil homme, vient le détruire peu à peu dans chacun de nous, par sa présence réelle au Saint Sacrement, en imprimant en nous ses vertus. Il met en nos cœurs sa charité, contraire à notre concupiscence; ses dispositions d'humilité, contraires à celles de notre orgueil; ses sentiments de pauvreté, opposés à ceux de notre avarice; il imprime en nous ses désirs de la gloire de Dieu, son Père, opposés au désir de notre propre gloire. Par les puissants mouvements de retourner au

ciel, qu'il ressentait, après sa résurrection, il détruit en nous l'inclination que nous avons pour nous fixer sur cette terre et y chercher notre repos : et toutes ces dispositions nous étant données par le Baptême, se perfectionnent ensuite par la Confirmation, et s'achèvent enfin par l'Eucharistie. *

Mais ce ne sont pas là les motifs qui poussent le Fils de Dieu à se donner, par la Communion, à sa sainte Mère. Il ne peut venir à elle, comme médecin, puisqu'elle n'a point d'infirmité à guérir; elle n'a pas non plus de lâcheté à ranimer, ni de langueur à réchauffer : ayant toujours répondu à toute l'étendue de la grâce, et obéi au Saint-Esprit avec une admirable docilité. Ce qui l'attire à elle, c'est l'ardent amour qu'il lui porte, et qui fait qu'il ne peut souffrir de se voir éloigné d'elle. Si le Fils est au ciel, et que la Mère soit sur la terre : il faut, ou que le Fils descende sur la terre, ou que la Mère monte au ciel; * et parce que, dans le ciel, il nourrit, de sa propre substance, les âmes bienheureuses qu'il y a menées en son triomphe, et qu'il ne peut accorder de privilège à aucune âme, qu'il n'en fasse jouir, par excellence, sa Très-Sainte Mère : * il descend et se donne à elle, pour la mettre en part de cette divine faveur.

Il vient s'unir à elle, pour lui communiquer la plénitude des lumières, que son Père lui a manifestées dans sa résurrection. Quoique la Très-Sainte Vierge eût reçu de Dieu toutes les révélations les plus secrètes et les plus parfaites, qui pussent être communiquées à une pure créature, qu'il voulait associer à tous ses desseins : ce n'est pas pour tant à dire, qu'elle les ait toujours eues, avec toute sorte de netteté. Car, de sa nature, la révélation porte obscurité par elle-même, à cause de la disproportion qui existe entre la condition infinie de Dieu et la nôtre. Plus il s'approche avec pureté de la créature, plus il la remplit d'obscurité;

* Mémoires,
Tom. II, p. 115.

XI.

Jésus-Christ se donne à Marie dans l'Eucharistie pour d'autres motifs. 1. par un effet de son amour immense pour Marie.

* Ibid. Tom.
II, p. 116.

* Ibid. Tom.
IV, p. 462.

XII.

II. Jésus-Christ se donne à Marie dans l'Eucharistie, pour lui communiquer ses lumières avec plus d'abondance.

et porte avec soi comme un poids qui est insupportable à l'âme, quelque grande, quelque sainte, quelque divine qu'elle soit. Cela vient du défaut de la lumière de gloire, laquelle manque à la créature pour la fortifier, et la mettre en état de supporter les approches de la Majesté divine. Ainsi, après l'Ascension, Dieu montrait à la Très-Sainte Vierge quantité de mystères et de choses à venir, non pas toutefois avec l'étendue et la plénitude de la lumière qu'il versait en Jésus-Christ; et c'est pourquoi lorsque Jésus se donnait à Marie par la sainte Communion, il les lui montrait plus nettement et plus distinctement.*

* *Mémoires*,
Tom. II, p. 109.
XIII.

III. Jésus-Christ se donne à Marie dans l'Eucharistie, pour opérer avec elle la conversion du monde.

* *Joan. Cap.*
VI, v. 57.

Il se donne aussi à elle dans la sainte Eucharistie, afin que par ses prières elle obtienne la conversion du monde. Par ce Sacrement, Jésus-Christ nous fait être une même chose avec lui: *Celui qui mange ma chair et boit mon sang*, dit-il, *demeure en moi et moi en lui*; témoignant par là qu'il entre dans toutes les intentions de l'âme son épouse; et qu'elle, aussi, de son côté, entre dans toutes celles de Jésus-Christ, son époux. Une âme qui communie à ce corps et à ce sang divin, use, en effet, de Jésus-Christ, comme d'une chose sienne: si bien qu'elle a droit, en vertu de ce saint mariage, d'employer toutes les prières de Jésus-Christ, son zèle, sa ferveur, ses mérites, ses souffrances, pour l'accomplissement de son dessein. Elle a droit et pouvoir de faire tourner les prières de Jésus-Christ du côté qu'il lui plaît, et de lui faire demander tout ce qu'elle veut, pour le bien de l'Église.* Voilà ce qui a lieu, dans la communion ordinaire des chrétiens au corps et au sang de Jésus-Christ. Mais quels effets merveilleux ne devaient pas produire sur le cœur de Jésus les prières ardentes de sa divine Mère, et l'amour immense que lui-même lui portait! S'il est si prodigue envers les âmes ses épouses, c'est que dans elles, il voit les charmes ravissants de Marie, son Épouse principale, qui exerce sur lui un empire d'amour.

* *Catéchisme chrétien*, part.
II. leçon IV.

C'est un traité admirable que celui de Jésus et de Marie dans le Très-Saint Sacrement de l'autel : là, elle demande, elle prie, elle arrête, elle poursuit. O charité ardente ! ô douceur gracieuse ! ô charmes puissants ! ô délicieux entretiens ! rien de pareil à l'amour de Jésus et de Marie, rien de semblable à ces traités. Au Très-Saint Sacrement, dans ce banquet sacré de ses noces, Jésus traite avec elle, et accorde à ses désirs et à ses prières, la réconciliation et la paix de l'Église, la conversion et le salut du monde. *

Il s'unit encore à elle par l'Eucharistie, afin de la rendre Mère du Fils de Dieu dans son état de gloire. Dans l'Incarnation, comme nous l'avons dit, quoiqu'elle dût, d'après la parole de l'Ange, être Mère du *Fils de Dieu*, Marie devint Mère de Jésus-Christ passible, de Jésus-Christ vivant dans une chair mortelle, et non pas dans la gloire de sa Résurrection, semblable à son Père, comme il convenait au Fils unique de Dieu. * Il est vrai qu'au jour de la résurrection de son Fils, Dieu le Père en s'associant Marie, en lui donnant toute la part qu'il pouvait à la génération de son Fils, dans la gloire, répara la perte qu'elle avait faite dans l'Incarnation. Mais à la Résurrection ce fut dans le sein de son Père que s'opéra cette génération, et non plus dans celui de sa Mère, comme à sa première naissance. Au jour donc de la sainte Communion de Marie, Dieu le Père, en portant dans le sein de son auguste Épouse son Fils glorifié, répare la perte qu'elle avait faite, et la rend proprement, par là, la Mère du Dieu de gloire, et de son côté, Jésus-Christ la communit de tout lui-même, pour lui témoigner sa reconnaissance et son amour.

Il se donne à elle à l'âge de trente trois ans, et demi, dans l'état d'un homme parfait, non seulement quant à l'âme, comme il avait fait dans son Incarnation ; mais aussi quant au corps. C'est en ce jour, que s'accomplit dans toute son étendue cette prophétie : La femme portera dans ses flancs

* *Ecrits spirituels Tom. I. p. 128.*

XIV.

IV. Jésus-Christ se donne à Marie dans l'Eucharistie, afin de la rendre pleinement Mère du Dieu de gloire.

• *Luc. Cap. I. v. 35.*

* *Mémoires, Tom. II. p. 117, 118. 119.*

* *Joan. Cap.*
XXXI, v. 22.

* *Mémoires,*
Tom. II. p. 119.

* *Breviar. Ro-*
man. in festo Sa-
cratissimi Cor-
poris Christi.

* *Ibid. Tom.*
II. p. 119.

un homme parfait, ce qui n'eut pas lieu, la première fois que Marie porta Notre-Seigneur, puisqu'alors il était petit enfant, comme sont les autres hommes, à leur entrée dans la vie. * C'est donc dans ce jour, qu'elle est faite proprement la Mère du Dieu de gloire. C'est pourquoi, à la fête du Très-Saint Sacrement, l'Église inspirée du Saint-Esprit, chante dans toute cette Octave, la doxologie: *Gloire à vous, Seigneur, qui êtes né de la Vierge*; et aux prières de Prime au lieu de dire: *Fils de Dieu, qui êtes assis à la droite du Père*, dans votre gloire; elle chante: *Fils de Dieu, qui êtes né de la Vierge Marie*, * qui êtes glorieux dans elle. C'est une espèce d'acclamation, que dans le triomphe magnifique de Jésus-Christ, nous faisons, sans y penser, au Fils et à la Mère, au Fils, maintenant affranchi de la chair et glorifié, d'être né de la Vierge Marie; et à la Très-Sainte Vierge, d'être Mère de Jésus-Christ glorieux, d'être Mère du Dieu de gloire. * (1)

(1) M. Olier, comme on le voit ici, attribue à l'assistance particulière du Saint-Esprit, qui dirige l'Église dans sa liturgie Sacrée, l'emploi qu'elle fait de cette doxologie et de ce verset, dans l'Office de la Fête-Dieu. Nous pouvons remarquer en passant, que nos liturgistes modernes, qui ne pouvaient se promettre la même assistance dans la composition de leurs Offices nouveaux, ont prétendu cependant, que ces mêmes paroles: *Qui êtes né de la Vierge*, n'avaient aucun rapport avec l'objet de la solennité; et que leur substituant celles-ci: *Vous qui nous nourrissez de votre chair*, ils ont fait disparaître de l'Office du Très-Saint Sacrement, la mémoire de cette gloire nouvelle, que Jésus-Christ, après la Pentecôte, apporta à l'âme de sa divine Mère, en la communiant, pour la première fois, de son corps ressuscité: gloire, que d'après M. Olier l'Église veut célébrer par les paroles: *Qui êtes né de la Vierge*, que pour cela elle ordonne de répéter dans toute cette Octave, et même toutes les fois que l'on fait l'Office, votif du Très-Saint Sacrement. Cet exemple montre combien nous devons respecter dans la liturgie, toutes les applications de l'Écriture et les paroles de l'Église, dont notre esprit, naturellement ignorant des choses de Dieu, n'aperçoit pas toujours la convenance, ni les motifs.

RÉFLEXIONS PRATIQUES.



Cette union parfaite, qui met Marie en communion de sentiments et de biens avec Jésus, est le modèle de l'union que cette divine Mère veut avoir avec ses enfants, pour mettre en commun avec eux tous les biens qu'elle possède. Ce fut ce qu'elle fit comprendre à M. Olier, dans l'une des communications intérieures dont elle daignait le favoriser, et dans laquelle, elle lui adressa ces douces paroles, qui le firent surabonder de joie et l'inondèrent de consolation: *Tout ce qui est à moi, est à vous. Omnia mea, tua sunt.* Ne seriez-vous pas au comble du bonheur, ne regarderiez-vous pas votre salut, en quelque sorte, comme certain; si Marie daignait vous donner la même assurance? Et cependant, quelq'extraordinaires que semblent être ces paroles: que sont-elles autre chose, que l'expression des sentiments de la Très-Sainte Vierge envers tous les chrétiens?

Pouvez-vous en douter, si vous considérez ce que doit produire dans le cœur de cette divine Mère sa charité parfaite envers Dieu. Cette charité nous porte toujours à aimer le prochain, comme nous nous aimons nous-mêmes; à lui communiquer tout ce qui nous appartient; et cela, à l'imitation des trois personnes de la Très-Sainte Trinité, qui ont toutes choses communes entre elles. Car *le commandement de l'amour du prochain est semblable en ce point à celui de l'amour de Dieu.** On en vit une touchante preuve à la naissance de l'Église, où les premiers fidèles mettaient tous leurs biens en commun: la charité parfaite, qui régnait entre eux ne faisant d'eux tous, comme des trois personnes divines, qu'un cœur et qu'une âme: *Nec quisquam eorum quae possidebat aliquid, suum esse dicebat; sed erant illis omnia communia.** Mais qui pourra jamais comprendre la perfection de l'amour de Dieu, dont le cœur de la Très-Sainte Vierge était rempli, et par conséquent sa parfaite charité pour le prochain, ce qui en est une suite nécessaire? Si les premiers fidèles mettaient tous leurs biens en commun: comment Marie, qui nous aime incomparablement d'avantage, que

I.

Marie veut nous mettre en part de tous ses biens.

II.

Marie veut nous communiquer ses mérites, à cause de sa charité parfaite envers Dieu.

* *Matt. Cap. XXII, v. 39.*

* *Act. Cap. IV, v. 32.*

ne nous aiment tous les Saints et tous les Anges réunis, serait-elle plus réservée à notre égard ; et pourrait-elle ne pas mettre en commun avec nous tout ce qu'elle possède : cette communication totale et entière, étant la marque certaine de la parfaite charité ?

III.

* A cause de sa charité maternelle envers nous.

Cette vérité si consolante est fondée, d'ailleurs, sur un autre titre non moins incontestable: savoir, que Marie est notre mère dans l'ordre du salut. Comme notre mère, comme l'expression sensible de la paternité de Dieu, elle imite dans sa charité envers ses enfants, la charité du Père éternel pour son Fils unique. *Dieu aime son Fils*, dit S. Jean; et à cause de cet amour, il lui donne toutes choses. C'est aussi ce que la Très-Sainte Vierge fait à l'égard de ses enfants d'adoption : elle ne veut rien avoir, qu'elle ne mette en commun avec eux. Les biens qu'elle a acquis par son industrie et par son travail, ce sont ses mérites propres, dont la richesse et l'abondance ne peuvent être connues que de Dieu seul: Marie ayant plus mérité de grâce et de gloire, que tous les Anges et les Saints n'en recevront jamais dans le temps et dans l'éternité. Or, ces mérites incalculables, Marie est ravie de les mettre en commnn avec ses enfants.

* *Joan. Cap. III, v. 55.*

IV.

C'est pour suppléer à l'indigence de ses enfants que Marie a acquis tant de mérites.

* *Eccli. Cap. XXIV, v. 47.*

D'abord, remarquez, que si elle a acquis ce trésor immense de richesses spirituelles, ce n'est pas pour elle seulement ; mais aussi, comme elle-même nous l'apprend dans le livre de la Sagesse, pour tous ceux qui cherchent la vérité, qui est Jésus-Christ. *Non mihi soli laboravi, sed omnibus exquirentibus Veritatem.** Le Fils de Dieu s'est fait homme, il a souffert, il est mort et ressuscité pour nous et pour notre salut, comme nous le confessons hautement dans le Symbole ; et par conséquent, Marie, de son côté, associée à l'œuvre de notre Rédemption, a contribué aux mystères de son divin Fils et a travaillé durant sa vie pour procurer nos intérêts personnels. Saint Paul n'enseigne-t-il pas, d'ailleurs, que *les parents doivent thésauriser, non pour eux mêmes, mais, pour leurs enfants* ? L'un des motifs, qui soutenaient Marie, au milieu des peines de sa vie sur la terre, c'était, par conséquent, la perspective, et l'assurance certaine de laisser à ses enfants, de quoi subvenir à la misère extrême, où elle les voyait réduits. N'avons-nous pas tous les jours sous les yeux l'exemple d'une multitude de pères et de mères, qui, pour laisser à leurs

enfants quelques biens périssables, endurent toute sorte de fatigues se condamnent à mille privations, s'exposent à toute sorte de périls? Que n'a donc pas fait Marie pour nous assurer les biens du Ciel, dont tous les biens de la terre ne sont qu'une figure vaine, et une trompeuse image?

Mais considérez encore que cet inappréciable trésor de mérites qu'elle a acquis, lui est superflu pour elle-même. N'ayant jamais été souillée d'aucune tâche de péché: Marie n'avait point contracté de dettes envers la justice divine; et ne devait satisfaire que pour sa qualité de créature, qui lui est commune avec nous. De sorte qu'il lui reste un trésor de mérites surabondants, qu'elle peut légitimement nous communiquer, en vertu de la communion des Saints. Si donc sa charité parfaite ne lui inspirait pas déjà le mouvement de les mettre en commun avec nous son amour maternel suffirait pour l'obliger à nous en faire part. Une mère, qui serait au sein de l'abondance, qui aurait mille et mille fois plus de bien qu'il ne lui en faudrait, pour vivre honorablement selon son état: pourrait-elle voir ses enfants endurer les plus dures privations, et toutes les rigueurs de la plus affreuse indigence, sans les soulager? Eh! Comment Marie, la plus tendre, la plus douce, la plus aimante, la plus compatissante de toutes les mères, pourrait-elle ne pas nous assister dans notre extrême nécessité spirituelle, bien plus affligeante pour nous et pour elle, que toutes les privations imaginables des biens temporels?

Reconnaissez-donc dans ces paroles, adressées à M. Olier: *Tous mes biens sont à vous: Omnia mea, tua sunt*, l'expression véritable des sentiments de Marie à votre égard; et allez à elle avec une confiance sans bornes, pour puiser dans ses trésors tout ce qui est nécessaire ou utile à votre salut. Vous pouvez vous enrichir autant qu'il vous plâtra; du moins, dans l'ordre commun, l'étendue de vos désirs sera toujours pour vous, la mesure des largesses de Marie. Voilà pourquoi on n'a jamais entendu dire qu'on l'ait invoquée vainement. Demandez-lui donc ce que vous savez vous être le plus nécessaire, pour remplir saintement vos devoirs envers Dieu, envers le prochain, et les obligations de l'état, auquel vous avez été appelé.

V.

Les mérites de Marie lui sont comme superflus pour elle-même.

CHAPITRE XVI.

MARIE CONTRIBUE À DONNER DES ENFANTS À DIEU,
PAR LES SACREMENTS; ET COOPÈRE AVEC SAINT PIERRE
À LA FORMATION DE L'ÉGLISE.

En sa qualité de Mère de Jésus-Christ glorifié, Marie a la fécondité de le produire dans les âmes; et aussi comme étant son Épouse, et la nouvelle Ève, associée à Jésus-Christ, nouvel Adam. Je me souviens qu'il m'était dit souvent, sans que j'y fisse attention: *la Très-Sainte Vierge est Épouse de Jésus-Christ*; je laissais aller cela, ne croyant pas qu'il dût servir à rien, pour l'explication des mystères. Il m'était alors expliqué, qu'elle était Épouse de Jésus-Christ, en tant que membre de l'Église, sa vraie et unique Épouse; de l'Église dont elle est la partie principale et qu'elle représente à Notre-Seigneur: Marie étant ainsi tout à la fois son Épouse et sa Mère; et comme telle, elle forme Jésus-Christ en nous. Il n'en est pas de cette divine Épouse comme du commun des âmes; Jésus-Christ, Père, du siècle futur* et des générations éternelles, à la place d'Adam, met en Marie une fécondité parfaite, pour engendrer avec elle son corps mystique, comme, avec Dieu le Père, elle avait produit son corps naturel.*

C'est lui qui régénère les hommes en leur donnant une nouvelle vie par le Saint-Esprit, qui vient en être le principe dans eux. Avec le Père il se sert du Saint-Esprit, comme de leur sainte et féconde semence, pour faire germer dans les cœurs de nouvelles dispositions, de nouveaux

I.

Marie, comme Épouse de Jésus-Christ glorifié, a la fécondité de le produire dans les âmes.

* *Isaïe Cap. IX, v. 6.*

* *Mémoires, Tom. IV, pag. 343, 344. Tom. V, p. 234. Sur S. Jean l'Évangéliste, p. 7, 8.*

II.

Comme Père du siècle futur, Jésus-Christ a la fécondité pour donner la vie nouvelle aux âmes.

mouvements, de nouvelles inclinations, qui les portent à des effets tout autres, que ne les portent les inclinations premières, qu'ils ont reçues d'Adam. Cette régénération prend son principe et sa dénomination de Jésus-Christ, qui, plus proprement que le Père éternel, est appelé le Père du siècle futur, parcequ'il communique aux hommes ses inclinations, ses mœurs, ses vertus: comme son humilité, sa patience, sa pauvreté, qui sont des vertus originaires de Jésus-Christ, et ne résident pas dans le Père éternel, qui ne peut être humble, pauvre, en lui-même. Par le moyen de la nature humaine qu'il a associée à sa grandeur, Notre-Seigneur est devenu humble, patient, pauvre, dans un degré si éminent et si fécond, qu'il a de quoi en donner à toute sa famille; et cette nouvelle vie, qui, comme nous le disions, prend sa naissance ici-bas au Baptême, va se perfectionnant par la Confirmation, s'achève en partie dans la Communion, et se consomme enfin dans le siècle futur, qui est la vie céleste, la gloire de l'éternité.

* *Isaïe ibid.*

III.

Jésus-Christ met Marie en participation de sa fécondité pour donner la vie nouvelle aux âmes. Union ineffable de Jésus-Christ avec Marie.

Jésus-Christ met la Très-Sainte Vierge en participation de sa fécondité pour communiquer à ses enfants cette même vie, dans les Sacrements. En sa qualité d'Époux, son union réelle avec Marie est si ineffable, que nous ne pouvons comprendre ni l'unité qu'elle établit entre lui et cette divine Épouse, ni la profondeur du secret qu'elle contient. Nous en avons une figure extérieure dans le mariage des époux, où Dieu prend plaisir à renouveler ce mystère admirable et incompréhensible. Le mariage, comme nous l'avons dit déjà, n'est que l'expression sainte du Père éternel, source de toute paternité, qui engendre et porte en soi son Verbe, et qui fait tout seul par sa personne, ce que les deux époux expriment au dehors, en engendrant un Fils, qui est le terme de leur génération. Par la participation de son esprit de fécondité, que Dieu le Père fait à l'un et à l'autre, quoique diversement, le mari et la femme ne de-

viennent qu'un dans l'enfant qu'ils produisent. Ce fruit simple et unique, marque bien expressément l'unité de l'esprit fécond de tous les deux : l'unité de l'effet exprimant et continuant l'unité de la cause, réunie dans son point. Si bien, que cet extérieur de chair dans l'enfant, fait voir l'intérieur de l'esprit, qui est dans les deux époux, à savoir : l'esprit de Dieu dans le mari, et l'esprit de Dieu dans la femme, esprits qui tous deux ne sont qu'un. Comme l'âme qui est dans la tête, est la même qui est dans les membres du corps ; l'âme qui est dans les deux bras et dans les deux mains, est la même que celle qui vivifie les yeux et les oreilles, quoique pourtant elle y exerce des fonctions distinctes et diverses : ainsi en est-il de l'esprit qui anime les deux époux ; et par conséquent aussi de l'esprit de fécondité parfaite de Jésus Père du siècle futur, et de Marie, par laquelle il engendre son Église. *

Par elle, il engendre son corps mystique dans le Baptême ; par elle, il le perfectionne dans la Confirmation et l'achève dans la Communion. C'est ce qu'elle fait, à la formation de l'Église, spécialement par la communion du corps de Jésus-Christ, donné aux fidèles dans cette circonstance, et depuis dans toute la suite des générations. Par ce Sacrement, il donne son corps et son sang glorieux, son âme, sa divinité ; il se multiplie autant de fois qu'il compte de membres ; il est tout entier dans chacun, sans souffrir aucune division. Mais Marie étant la Mère de Jésus-Christ, est aussi la mère de tous ses membres, qui, comme membres de son Fils, ne sont rien qu'en lui et par lui, de ce qu'ils sont de saint et de divin ; et cela même, ils le reçoivent par Marie, qui reçoit elle-même tout de Jésus-Christ. L'Eucharistie, ce sacrement, par lequel il vient vivifier les hommes, et communiquer la vie à son Église, est l'arbre de vie placé dans le Paradis terrestre ; et Marie, nouvelle Ève, nous donne à chacun ce fruit de véritable immortalité, Jésus le fruit béni

* Sur le mariage, p. 1.

IV.

Comme Mère du Dieu de gloire, Marie a la fécondité de le produire dans les âmes, par les Sacrements, surtout par l'Eucharistie.

de ses entrailles. (1) Ainsi, au temps de la Pentecôte, dès que l'Église commença à communier au corps glorieux du

(1) *S. Ephraem, Graece, Tom. III. p. 534.* Gaude lignum opacum Virgo puella: ex quo omnes fructum decerpimus, quem comedentes exhilarantur, non moriuntur.

S. Bonavent. Specul. B. Mariae Virginis Tom. XII, vel XIII. p. 319. Sicut enim lignum vitae, quod fuit in medio paradisi terrestri, virtutem habuit servandi vitam naturae, sic certe fructus ventris Mariae, qui est lignum vitae, et fructus vitae, in medio paradisi Ecclesiae, conservat vitam gratiae, in medio paradisi coelestis patriae, vitam gloriae. Conservat quidem vitam gratiae a corruptione culpae, vitam vero gloriae a corruptione omnis miseriae, ut sic recipiamus in fructu Mariae, quod amisimus in fructu Adam et Evae.

S. Epiphani, de Laudibus B. Virginis Mariae Tom. II. p. 295, 294. O Virgo Sanctissima! cibus intellectualis, qui ignem et panem vitae calidum mundo in esum attulit, de quo Salvator mundi: ait: *Accipite, comedite, hoc corpus meum.* * Sacerdos et altare, quae quidem mensam ferens dedit nobis coelestem panem Christum. *Venter tuus acervus frumenti vallatus in liliis....* * *Ipsa nubes tonitruiformis, quae fulgur interius in utero gestat.* *Ipsa est ager minime cultus, quae Verbum velut granum frumenti suscipiens, etiam manipulum germinavit... fidei mensa intellectualis, quae panem vitae mundo suppedavit.*

S. Ambrosii, de institutione Virginis. Tom. II. p. 269. In quo Virginis utero simul *acervus tritici,* * et lili floribus gratia germinabat: quoniam et granum tritici generabat, et lilium.

S. Andreae Cretensis in Nativ. B. Mariae Biblioth. Patr. Tom. X. p. 622. 651. Benedicta tu in Mulieribus. * Spiritalis illa Bethleem, quae voluntate pariter ac natura, spiritalis omnino domus panis vitae effecta sis, ac nuncupata. In te enim, qua ipse novit ratione inhabitans, ac inconfuse nostrae commixtus massae, totum sibi Adamum fermentavit, ut panis vivus ac coelestis fieret. Vere tu benedicta; cujus *venter acervus areae,* * quoniam fructum benedictionis, Christum, immortalitatis spicam, messe copiosa et innumerabili, ac multis laetantium millibus, humanae salutis colono adductis; absolutum fructum produxisti.

D. Amadei Episc. Lausanensis, de Laudib. B. Virg. Homil. VI. Biblioth. Patr. Tom. XX. p. 1273. Felix enim dictum est, *venter tuus ut acervus tritici vallatus liliis.* * An non ut acervus tritici venter ejus, qui grano illo intumuit, quo omnis renatorum seges exerevit. In fonte quippe Baptismatis peccatis, et nobis ipsis mortui, per lavaerum rege-

* *Matt. Cap. XXVI, v. 26.*

* *Cant. Cap. VII, v. 2.*

* *Cant. ibid.*

* *Luc. Cap. I, v. 28.*

* *Cant. Cap. VII, v. 2.*

* *Ibid.*

Sauveur, fut parfaitement accomplie cette parole mystérieuse * *Ps. LXXXVI,*
du Psalmiste: *L'homme et l'homme est né dans elle.* * Car v. 5.

nerationis Christo renascimur, ut ei vivamus, qui pro omnibus mortuus est. Unde Apostolus ait: *Quotquot in Christo baptizati estis, Christum induistis.* * Ergo ex uno grano multae segetes, et ex alvo Virginis granum illud. Ideo *acervus* nominatur, ut seminis, non numerositate, virtute, non pluralitate.

* *Gal. Cap. III,*
v. 27.

B. Petrus Damianus Tom. II. p. 102. Quam debitores sumus huic beatissimae Dei Genitrici, quantasque illi post Deum de nostra redemptione gratias agere debemus. Illud si quidem Corpus Christi, quod Beatissima Virgo genuit, quod in fasciis cinxit, quod materna cura nutrit: illud, inquam, absque ulla dubietate, non aliud, nunc de sacro altari percipimus, et ejus sanguinem in sacramentum nostrae Redemptionis haurimus. Hoc catholica fides habet, hoc sancta Ecclesia fideliter docet.

Append. S. Augustin. Serm. de Assumptione B. M. Virginis p. 251. Tom. VI. Caro Jesu, caro est Mariae. Caro enim Christi, quamvis gloria Resurrectionis fuerit magnificata, et potenti super omnes coelos Ascensione glorificata, eadem tamen carnis mansit et manet natura quae suscepta est de Maria. Si igitur natura Matris est Filius, conveniens est ut sit et Filii Mater, non ad unitatem personae, sed ad unitatem corporalis naturae et substantiae.

Richard. a S. Laurent. de Laud. B. M. Lib. III. I. p. 89, 304, p. 322. Ratione hujus redemptionis, dicit beatus Bernardus de carne Mariae Virginea: O dives in omnes et super omnes Maria, de cujus substantia pars assumpta, totius mundi suffecit solvere debita. Grandis in usus proprios remansit divitiarum copia, quarum assumptio redimere et restaurare potuit universa. Nec solum tunc operata est illa caro salutem mundi, vel redemptionem, sed et quotidie operatur, quia carne ejus et sanguine pascimur et potamur in Filii sacramento: quia caro Matris et Filii una caro. Unde *Genes. Erunt duo in carne una.* * Et ideo cum filio potest ipsa dicere illud *Joan. Caro mea vere est cibus* * etc. Et forte propter hoc dicit: *Qui edunt me, adkuc esurient.* * Est enim unio naturalis arboris ad fructum, Matris ad Filium. Ipsa enim fuit arbor, Christus fructus, ipsa Mater et ipse Filius. Est etiam civitas Bethlehem, quod interpretatur *domus panis*, vel domus refectionis, ubi ipsa peperit panem vivum, qui de coelo descendit, quo reficimur in altari, et qui nostra relectio in aeternitate. Panem suum, qui totus fuit suus, de quo ipsa dicit: *Comedite panem meum,* * etc. quoniam non possumus habere

* *Genes. Cap. II,* v. 24.

* *Joan. Cap. VI,* v. 56.

* *Eccli. Cap. XXIV,* v. 29.

* *Proverb. Cap. IX,* v. 5.

Marie qui n'était auparavant que Mère du Dieu d'infirmité, étant faite Mère du Dieu de gloire, devint aussi la mère

nisi ab ea et per eam. Unde et dicendum est ei tota devotione et desiderio mentis, sicut dicimus Deo Patri : *Mater nostra, quae es in coelis panem nostrum super substantialem vel quotidianum da nobis hodie.**

* *Matt. Cap. VI, v. 11.*

Theologia Mariana, a Virgilio Sedlmayr Num. 1322. p. 567. In Eucharistiae Sacramento nihil ex vi significationis verborum reperitur, nisi quod a Deipara fuit acceptum, ergo non solum per Mariam Eucharisticum epulum exhibetur titulo impetrationis, quia nobis impetravit, sed maxime etiam, quia totum id, quod ex vi verborum in Eucharistia nobis edendum vel bibendum proponitur, Mariae debetur, et ab ipsa accipitur. Porro Christus, *Joan. VI.* expresse dicit : *Caro mea vere est cibus, et sanguis meus vere est potus,** ut intelligeremus totum, quod in sacramento Eucharistiae accipimus, simul a Maria nos accepisse. Et ideo non dixit : anima mea vere est cibus, Pater et Spiritus Sanctus, qui connexive mecum sunt, vere sunt cibus, sed *Carnem, et Sanguinem* proponit in cibus, quia carnem et sanguinem a Virgine accepit. Ut si regina divitiis locupletaret filium, ut ecclesiam fundaret, haec ecclesia non solius regii filii, sed et reginae donum existeret.

* *Joan. Cap. VI, v. 56.*

S. Bernardin. Senens. Tom. IV. p. 98. Quamvis enim per concomitantiam in Christi Corpore sit divina substantia et anima; sola; tamen substantia panis transubstantiatur in solam substantiam carnis, non in divinitatem neque in animam : ideo hoc Sacramentum est finis omnium Sacramentorum. Et, ut expressius magnificem illam dignissimam et beatissimam carnem de Virgine gloriosa decisam, dico: quod tanta infinitate nobilitatis eam dignificavit Altissimus, quod cum esset veri hominis caro, dum vivebat Jesus, formam hominis posset perdere, Dei autem nunquam : non enim erat verum dicere de corpore exinanimi Christi, *hoc corpus est homo* : et verum erat dicere : *Hoc corpus est Deus.*

Domus Sapientiae, Auctore F. Lucas a Monteforti p. 315. Christus Pater futuri saeculi, princeps pacis, ac Maria Mater utique, quia tales, communi tenebantur onere, ut filios ex adoptione gignendos, nutrent atque cibarent. Cui plane muneri ac insolidum debito indivisis alimentis uterque satisfacere conatus fuit. Etenim ex vi verborum caro et sanguis Dominicus in Eucharistia pro humani generis cibo, praeparata, et caro et sanguis et lac Virginis sunt, ad nutrimentum nostri, ac conservationem donata. Unde *S. Germanus (in Theoria rerum Eccles.)* : *Crateras sanguinis Christi interpreteris mannas Deiparae salutari lactitiae poculum et tutelare, ac conservatorium totius generi humani.*

de toute l'Église, qui est un autre Jésus-Christ, ou plutôt, qui n'est que l'achèvement, le complément, le corps mystique de ce divin Chef.

Mais Jésus-Christ, nouvel Adam, ayant promis d'être avec cette même Église, son épouse, jusqu'à la consommation des siècles, pour donner constamment par elle des enfants à Dieu: il fallait à l'Église visible, un époux visible, de même nature qu'elle; et Jésus-Christ glorifié ne pouvait pas être son Époux visible, non plus qu'un Ange qui est esprit, et de la nature des saints ressuscités. (1) Par son

V.
Jésus-Christ
ne pouvant être
Époux visible de
l'Église, met S.
Pierre à sa place,
et exerce par lui
les fonctions d'É-
poux.

O maxima in Mariam hominum obligatio! O semper eidem Virgini gratiarum peragenda actio! dum omnia nobis per ipsam donantur, cum per eandem hominibus tam eminens Eucharistiae munus Deus elargiatur. Hinc devote satis illam alloquebatur Augustinus (*Lib. de Trinit. ar. 2.*)

Lacta Virgo cibum nostrum, lacta panem Angelorum.

Theologia Mariana, a Virgilio Sedlmayr. Num. 1326. p. 568.
Dico magna sanguinis et lactis portio Deiparae, sub alia tamen forma substantiali et alio supposito, manet in Eucharistia. Est Patrum et Theologorum sententia, et probatur ex S. Augustino, *Serm. de Assumpt. B. Virginis Cap. V.* Sic loquente: caro Christi, caro est Mariae etc. Supra eadem habet in *Psalm. 38. alias 98.* Et de carne Mariae carnem nobis manducandam ad salutem dedit, sicut ergo caro Deiparae in Eucharistia verbo conjuncta manducatur; ita etiam adoratur. Eandem S. Augustini sententiam amplectitur S. Ignatius Loyola in quodam diario a se conscripto, ubi scribit, se plurimum voluptatis capere ex hoc, quod Christus, et Maria fit una caro, et ipse tamquam filius sit vera portio Matris, imo teste Aristotele, *Lib. Magnor. moral. Cap. XXXIV.* Idem cum Matre. Et quod proinde qui digne carne Christi reficitur, non solum idem cum Christo sed etiam cum Maria eadem caro efficiatur.

(1) *Luc. Cap. XX. V. 36.* In resurrectione, aequales Angelis sunt, et filii sunt Dei, eum sint filii resurrectionis.

Algeri, de Sacramento corporis et Sanguinis Domini. Biblioth. Patr. Tom. XXI. p. 262. Sciendum quia post resurrectionem corpus Christi sicut incorruptibile, ita et invisibile fuit, quia ut ait Apostolus, *non animale, sed spirituale surrexit** et quale prodiit de sepulchro, tale est in panis et vini Sacramento. Quod enim legitur post resurrectionem discipulis ostendisse manus et latus, B. Gregorius ita distin-

* *I. Cor. Cap. XV, v. 44.*

Ascension, Jésus-Christ est d'ailleurs caché en Dieu et ne doit reparaître visiblement sur la terre, qu'au grand jour de ses Assises, lorsqu'il viendra juger l'univers. Toutefois, fidèle à sa promesse, il continue par une heureuse invention de son amour, sa présence sensible dans la personne de Saint Pierre, qui est celui qu'il avait choisi pour faire en lui sa résidence, en qualité d'époux visible de son Église. Saint Pierre est aussi le roi, le chef, le pasteur de l'Église ; il est le prince des Apôtres ; mais toutes ces prérogatives d'honneur et de puissance, quelque considérables qu'elles soient, n'approchent pas du titre d'amour que Jésus-Christ lui communique, en l'établissant l'époux visible de l'Église en sa place.*

* *Mémoires*,
Tom. VI, pag.
265, 355, 266.

VI.

Quoique dirigés
par l'Esprit de

Comme époux et père visible de toute l'Église. S. Pierre envoie partout les Disciples et les Apôtres (1), pour établir

guit . . . (et incorruptibilem se et palpabilem demonstravit, ut ostenderet corpus suum post resurrectionem et ejusdem naturae esse, et alterius gloriae . . .) ut monstrando incorruptibile invitaret ad praemium, praebendo palpabile formaret ad fidem.

Quod autem corpus Christi spirituale sit, et incorruptibile et invisibile, nec tamen minus substantiale in Sacramento testantur Sancti cum Eusebio Emisseno. Unde Ambrosius in libro de Sacramentis: « in » illo Sacramento Christus est, quoniam corpus est Christi, non ergo » corporalis esca, sed spiritualis est: corpus enim Dei, corpus spirituale est, corpus Christi corpus est divini Spiritus. » Item Augustinus: « nos autem in specie panis et vini quam videmus, res invisibiles, id est carnem Christi et Sanguinem honoramus. » Item Augustinus ad Irenaeum: « Non hoc corpus quod videtis manducaturi estis; » ipsum quidem et non ipsum, ipsum invisibiliter, et non ipsum visibiliter . . . Unde Augustinus: ut quid paras dentes et ventrem? » Credere in eum, hoc est manducare panem vivum. Qui credit in eum » manducat eum.

(1) *S. Thomas in IV. lib. Sentent. Dist. 19 Q. 1. Art. 3 ad 1.* Licet potestas Ordinis aequaliter collata Apostolis: tamen potestas jurisdictionis non est data eis, nisi praesupposita auctoritate distributiva Petri, ita quod omnia facerent secundum ejus ordinationem.

en son nom des Eglises particulières. * Il les dirige, là où l'Esprit de Notre-Seigneur résidant en lui, lui inspire de les envoyer; et quoique ce même Esprit pousse aussi les Apôtres et les Disciples, vers les lieux où Saint Pierre les envoie: Saint Pierre, toutefois, fonde lui-même l'Église par ses soins, et par sa coopération à ce divin Esprit. * Car s'il envoie les Apôtres et les Disciples engendrer des enfants à Dieu, par l'eau et le Saint-Esprit de Jésus-Christ, qui repose sur eux, c'est pour les engendrer en sa place, c'est à dire au nom de Saint Pierre: Notre Seigneur ayant voulu multiplier ainsi les ministres de la naissance de l'Église, pour multiplier les sujets de nous faire du bien et d'exercer son

Jésus-Christ vivant en eux, les Apôtres étaient soumis à Saint Pierre, et travaillaient dans l'apostolat de Saint Pierre.

* Mémoires.

Tom. VI, p. 269,

* Mémoires,

Tom. VI, p. 270.

Petrus d'Ailly, Card. Camerac. apud Gerson. Tom. I. p. 667. 668.

In Petro et caeteris Apostolis, duplex fuit potestas: Scilicet Ordinis et potestas regiminis. In omnibus fuit aequalis potestas Ordinis, quia unus Ordo erat in singulis, scilicet Ordo sacerdotalis. Ideo ratione Ordinis, non erat major potestas in uno quam in aliis. In Petro et caeteris Apostolis, non fuit aequalis potestas regiminis: sed, ex Christi institutione, in hac potestate Petrus fuit major et praefuit aliis. Ergo in multis potestatem ligare et cohibere potuit in eis.

Nicolaus de Orbeliis, lib. IV. Sent. fol. 107, Verso. Ideo usus illius potestatis quam omnes immediate acceperant a Christo, directe dependebat a Petro.

Gerson. Tom. II. p. 238. Sic evenit ipsis etiam Apostolis et Discipulis, quod post immediatam concessionem utriusque potestatis et usus factam a Christo, ad tollendum schisma, et ad exemplar dandum posteris, limitatio facta (sit) talis potestatis, quoad usum, et hoc per Petrum summum Pontificem.

*Henricus Kaltycen, in Concilio Basileen. an. * 1433.* Quamvis Apostoli, ante Christi passionem fuerunt regimini Christi immediate subjecti, tamen post gloriosam ejus Ascensionem, in praedicando, absolvendo, fuerunt summo eorum Pontifici, Petro subjecti. Omnem ergo potestatem receperunt Apostoli a B. Petro, non quoad auctoritatem illam, quia a Christo receperunt, sed quoad autoritatis executionem. Nec obstat quod Christus eos misit in orbem universum, quia ipse indistincte misit, distinctionem vero Petro reliquit . . . Praeceptum, *Docete omnes gentes,* *

* *Matt. Cap. XXVIII, v. 19.*

* *Mémoires*,
Tom. VI, p. 266,
269, Tom. II,
p. 274. *Saints*
ordres part. II,
chap. 2.

* *Mémoires*,
Tom. IV, p. 20.

* *Ibid.* p. 150.

* *Joan. Cap.*
XXI, v. 15, 16,
17.

* *Joan. Cap.*
XXI v. 17.

amour envers nous.* Et quoique, dans le troupeau de Jésus-Christ, les Apôtres soient des mères brebis, fécondes pour produire des**agneaux; il les soumet tous à Saint Pierre, aussi bien qu'il lui soumet les fidèles: *paissez mes agneaux, paissez mes brebis* * (1), même Saint Paul qui allait le con-

datum es Apostolis indistincte, ut intelligerent quod distinctionem Petro commississet, cui soli dixit: *Pasce oves meas*. *

Jacobus Almain, apud *Gerson*. Tom. II. p. 1021. Dicunt Doctores, ex institutione Christi, Christus nullos homines unquam subdidit alicui, nisi Petro, quando fecit eum curatum universalis Ecclesiae, illo verbo: *Pasce oves meas*.

Pighius, *Hierarchiae Eccl.* Lib. III. fol. 93. Si ipse romanus Pontifex, episcopum alicujus in sua diœcesi preveniens, alicui ejus plebi instituat presbyterum, quem alioqui ordinaria auctoritate instituere debisset episcopus: ille nihilominus subjectus est episcopo suo ac si ab eodem constitutus, ordinatusque fuisset, nec minus subordinata est episcopo ejus auctoritas: ita et de 72 discipulis sub Apostolis, et de Apostolis sub Petro pariformiter intelligendum est.

* *Joan. ibid.*

(1) *S. Epiphanius*. Petrus hic est qui audivit: *Pasce oves meas*, * cui concreditum est ovile

S. Leon. Mag. Tom. I. p. 8 De toto mundo unus Petrus eligitur, qui omnibus Apostolis, cunctisque praeponatur, ut quamvis sint multi pastores, omnes tamen proprie regat Petrus, quos principaliter regit et Christus.

S. Ambros Tom. I. p. 1542. Dominus non dubitabat qui interrogabat, non ut disceret, sed ut doceret, quem, elevandus in caelum amoris sui nobis velut vicarium relinquebat; et quia Petrus solus proficitur ex omnibus, omnibus antefertur; et jam non agnos, ut primo; nec oviculas; ut secundo; sed oves pascere jubetur.

Origen. Petro cum summa rerum de pascendis ovibus traderetur, non nisi caritas ab eo exigitur.

Eusebii Emisen. *Epi. vel Galli. Biblioth. Patr.* Tom. VI. p. 794. Prius agnos, deinde oves commisit Petro: quia non solum pastorem, sed pastorum pastorem eum constituit. Prius igitur Petrus agnos pascit et oves; pascit filios, pascit et matres, regit et subitos et praelatos. Omnium igitur pastor est, quia praeter agnos et oves, in Ecclesia nihil est.

* *Joan. Cap.*
XXI, v. 17.

S. Bernard. Tom. I. p. 422. *Pasce oves meas*: * Quas? *Oves meas*, inquit, nihil excipitur, ubi distinguitur nihil.

ter(1) comme celui qui avait reçu de Jésus-Christ l'assurance entière de n'errer jamais dans la foi et de confirmer tous ses frères. (2) C'est pourquoi les Églises que les Apôtres

Collectio judiciorum Tom. III. p. 199. Christus illis verbis: *Pasce oves meas.* non commisit Petro ipsorum Apostolorum curam; ista propositio de Dominis damnata est a facultate Coloniensi ut *Haeretica.*

(1) *S. Paul. ad Galat. Cap. I.* Veni Jerosolymam videre Petrum, et mansi apud eum diebus quindecim. Alium autem Apostolorum vidi neminem, nisi Jacobum fratrem Domini. Quae autem scribo vobis, coram Deo, quia non mentior.

S. Chrysostom. Tom. III. p. 368. Sciebat Paulus et quanta honoris praerogativa Petro deberetur, eum que praecacteris colebat hominibus. Jerosolymam se contulit, nec illius suscepti itineris alia fuit occasio ulla, nisi ut Petrum videret, sicut ipse ait: *ascendi Jerosolymam videre Petrum.* * Sic ipsum honorabat, sic Petrum venerabatur et omnibus praeferebat. *Tom. VIII. p. 525.* Ratio cur Paulus sic Petrum venerabatur, erat quod Petrus esset caput corporis Apostolici.

* *Gal. Cap. I, v. 18.*

Gregorius IX. ad German. Archiep. Graecorum, Harduini Tom. VII. p. 154. In Petro auctoritatis officium Paulus recognoscens, ideoque ad eum tanquam Primatem et Evangelii dominici fontem, venit Jerosolymam.

Theophilact. in Paul p. 447. Ad Petrum abiit solo visendi studio, honorans eum ut majorem se. Propterea non dixit: *Ut cernerem Petrum;* sed *ut viderem,* et cum observatione intuerer: id quod magnas et praeclearas urbes addiscentes dicunt, perinde ac nos abimus ad sanctos viros.

* *Gal. ibid.*

Manuel. Caleca, Biblioth. Patr. Tom. XXVI. p. 460. *Ascendi videre Petrum,* veluti aliquod sacrorum monilium excellentissimum intuiturus, eique honorem redditurus. Nam ad Petrum veluti ad successorem Domini intuebatur omnes Apostoli.

(2) *Titus Bostrensis, Biblioth. Patr. Tom. IV. p. 440.* *Confirma fratres tuos,* * id est, esto posthac eorum Doctor, et firmamentum, qui mihi per fidem adjungentur.

* *Luc. Cap. XXII, v. 52.*

Agath. Sum. Pontifex. Epist. contra Monoth. Haec est Christianae religionis vera atque immaculata confessio; haec verae fidei regula secundum ipsius Domini Salvatoris diviuam pollicitationem, quam suorum discipulorum Principi, in sacris Evangeliiis factus est: *Ego pro te rogavi, Petre, ut non deficiat fides tua; et tu aliquando conversus, confirma fratres tuos.* Considerate itaque, quoniam Dominus et Salvator omnium qui fidem Petri non defuturam promisit, confirmare eum fratres admo-

avaient engendrées deçà et delà, ne relevaient point les unes des autres par dépendance, sinon en tant qu'elles étaient

nuit, quod Apostolicos Pontifices, meae exiguitatis praedecessores, confidenter fecisse cunctis est cognitum.

Lucius Papa et martyr. ad Episcopos Galliae similia habet.

Sanctus Leo. Tom. I. p. 10. et alibi.

Sanctus Gregorius Magnus ad Imperatorem Mauriium. Cunctis Evangelium scientibus liquet, quod voce Dominica, Sancto et omnium Apostolorum principi, Petro, totius Ecclesiae cura commissa est: ipsi quippe dicitur: *Pasce oves meas*;* ipsi dicitur: *Ego rogavi pro te, ut non deficiat fides tua, et tu aliquando conversus confirma fratres tuos.**

* *Joan. Cap. XXI, v. 17.*

* *Luc. Cap. XXII, v. 32.*

Sanct. Theodor. Studit. apud Sirmundum p. 397. O Paschale! tibi dixit Christus Deus noster: *Et tu aliquando conversus, confirmabis fratres tuos.* Ecce tempus, ecce locus: opitulare nobis, qui es a Deo, ad hoc ordinatus. Porrigere manum, quantum fieri potest: habes potestatem a Deo, eo quod omnium princeps es: in quo et positus es. Terreto, supplicamus, haereticas feras, calamo divini Verbi tui. p. 301. O beate! apud beatitudinem tuam, Christi imitatricem recurrimus: salva nos, archipastor Ecclesiae quae sub coelo est, perimus. Imitare magistrum tuum Christum, manum quae Ecclesiae nostrae porrige, sicut ille Petro.

Gregor. Pap. IX. ad German. Arch. Graecorum. Collectio Harduini, Tom. VII. p. 154. Praevidens Dominus quod Ecclesia ab haereticis laniaretur, dixit: *Rogavi pro te etc.* Ex quo colligitur evidenter, quod ad sedem Petri omnis quaestio fidei referenda sit.

Adrianus Papa, ad Carolum Magnum. (De profitenda fide Romanae Sedis circa imagines Sanctorum similia habet).

Hincmarus, in Concilio Duziacensi. Harduini Tom. V. p. 1265. Ab illius Summae Sedis Catholica Doctrina paratus discere: quae in primatu B. Petri, cui Dominus *ut confirmaret fratres suos* praecepit, privilegium primatus omnium Ecclesiarum accepit.

Nicolaus primus, ad Imperatorem. Harduini Tom. V. p. 163. Cum vices illius per abundantiam caelestis gratiae geramus, cui specialiter a Deo dicitur: *Et tu aliquando conversus, confirma* etc...*; non potuimus dissimulare aut negligere, quominus visitaremus oves dispersas et dissipatas, vel quominus confirmarem in fide et bonis moribus fratres nostros et proximos.

* *Luc. Cap. XXII, v. 32.*

Articuli ad unionem Ecclesiae Orientalis, Const... Missi Ope Lotharii Imperatoris. Unde et Dominus sciens alias Ecclesias, haere-

soumises à Saint Pierre dont l'Apostolat avait pour objet toute l'Église ; d'où vient que les autres Apôtres travaillaient

tica impulsione nimium vexandas, et Romanam Ecclesiam, quam ipse supra petram fundaverat, numquam in fide debilitandam, dixit Petro: *Ego rogavi pro te etc...* Ac si aperte ei dicat: tu qui hanc gratiam accepisti, tu aliis in fide naufragantibus, semper in fide immobilis et constans permanens, alias vacillantes confirma et corrige.)

V. *Hilbertus, Turonensis, Arch. p. 710.* Voluit Dominus super unum aedificare Ecclesiam suam de quo ait: et tu.... *Confirma fratres tuos.** Oportet ergo ut aliquando conversus ad nos, cum periclitabimur nos confirmet. Pro eo enim *rogavit* Dominus *ne deficeret fides ejus.* Quia igitur magister noster est Petrus, Dominus noster est Vicarius ejus, ideo nos oportet a Domino Papa consilium quaerere, quomodo Ecclesiam Domini in tot et tantis fluctibus hujus mundi, possimus sine periculo gubernare.

* *Ibid.*

S. *Bernardus, Tom I. ad Innocentium secundum.* Oportet ad vestrum referri Apostolatum pericula quae de fide contingunt. Dignum namque arbitror, ibi potissimum resarciri damna fidei, ubi non possit fides sentire defectum. Cui enim aliquando dictum est: *Ego pro te rogavi, Petre, ut non deficiat fides tua?** Ergo quod sequitur a Petri successore exigitur: *Et tu aliquando conversus, confirma fratres tuos.*

Divus Aelredus, in Angelia Abbas, contemporaneus S. Bernard. p. 167. Illius Ecclesiae interest consulere omnibus, judicare de omnibus, omnibus providere, ad quam in Petro vox ista dirigitur: *Tu aliquando conversus, confirma fratres tuos.**

* *Luc. Cap.*

XXII, v. 52.

Hugo Elerianus, de Haeresibus, Biblioth. Patr. Tom. XXII. p. 1252. Antiquioris Romae Antistiti licuit semperque licebit *fratres confirmare,* decreta edere, eudere interpretationes: is enim est cui oves et agni commissi sunt.

Petrus Abbas Cellensis, et postea Episc. Carn. Epist. ad Alexand. III. apud Sirmundum. Tom. III. p. 1009. In gravissimis quaestionibus, sicut olim ad Moysen, sic nunc, Pater venerande! ab omni Ecclesia Dei recurritur, ad B. Petri et vestram Sedem: tam enim communiter communis imponitur vobis sollicitudo omnium Ecclesiarum, quam singulariter et specialiter Petro videtur dictum: *Et ut conversus, confirma fratres tuos.*

S. *Petrus Damianus, Tom. II. p. 56.* Illa enim Mater et Magistra (id est doctrix) omnium Ecclesiarum Ecclesia Romana, cui dictum est: *Ego pro te rogavi, ut non deficiat fides tua.*

* Sur l'Église,
p. 5.

dans l'apostolat de Saint Pierre, (1) ce qu'il faut tenir pour certain. * Aussi, celui qui siège dans la chaire de Saint

Manuel. Caleca. Biblioth. Patr. Tom. XXVI. p. 462. Petrus per successores alios deficientes, juxta edictum, confirmavit.

Barlaam, Episcopus Gyracensis, Biblioth. Patr, Tom. XXVI. p. 6. Verax est promissio dicentis fidem Petri nunquam deficere: quod etiam de omnibus Petri successoribus, in consequentibus temporibus, intelligi dignum dominica oratione. Siquidem oportet credere magnum aliquid esse quod ex ea oratione effectum est.

S. Thomas. 2.^a 2.^{ae} q. 1.^a art. 10. (Sic legit S. Doctor): *Et iterum confirma fratres tuos*; scilicet quemadmodum Ego confirmo te, tu confirma rursus alios (*Sic etiam tenet Grotius dicens: Et tu conversus, confirma fratres tuos locutionem esse a translatoribus male intellectam, significareque: ET TU VICE TUA*). Ad illius auctoritatem pertinet editio Symboli, ad cujus auctoritatem pertinet finaliter determinare ea quae sunt fidei, ut àb omnibus inconcussa fide teneantur. Hoc autem pertinet ad auctoritatem Summi Pontificis ad quem majores et difficiliore Ecclesiae quaestiones referuntur. Unde et Dominus dixit Petro, quem Summum Pontificem constituit: *Ego pro te rogavi etc.*

(1) Toutes les Églises fondée par les autres Apôtres furent toujours soumises aux trois Sièges que Saint Pierre était censé occuper: celui de Rome, celui d'Antioche qu'il avait fondés en personne et celui d'Alexandrie qu'il fonda par son disciple Saint Marc. Ainsi l'Église de Jérusalem, la plus ancienne de toutes les Églises, gouvernée d'abord par Saint Jacques, cousin de Notre-Seigneur, était soumise pour la juridiction à celle de Cesarée, et celle-ci à celle d'Antioche.

S. Gelas. Papa in Concil. Romano. Harduini Tom. IV. p. 1262. Est prima Sedes Petri Apostoli, Ecclesia Romana; secunda autem Sedes, apud Alexandriam, Beati Petri nomine a Marco ejus discipulo consecrata est: ipse a Petro in Aegyptum directus: tertia vero Sedes, apud Antiochiam ejusdem Beatissimi Petri Apostoli nomine honorabilis habetur.

S. Gregor. Magn. Patriarchae tres (Rom. Antioch. Alexand.) in una et eadem Apostolica sedent Cathedra, qui Petri Sedi successere Ecclesiaeque suae ... cui Christus dedit caput unum, quod tribus praecipuis, trium reginarum urbium, praesideret sedibus.

Nilus Archimandrita, de 5 Sedib. Magnus Apostolus Petrus in duabus partibus universi, Asia nempe et Europa, in primariis urbibus (Antioch. Romaque) primus ipse Episcopus munere functus est. In tertia quoque parte, Lybia nempe, aliquem Episcopum facere in animo

Pierre, est-il appelé *Pape* ou *Saint Père*, pour marquer l'esprit de Jésus-Christ en lui, l'unique père de l'Église, et la source de la vie qu'il donne à son Église, partout où elle est répandue. (1)*

Bien plus la Très-Sainte Vierge elle-même, considérée comme membre de l'Église, et la partie principale qui la composait, appartenait à Saint Pierre, qui avait l'honneur en Jésus-Christ de la posséder et de la regarder comme sienne; et il s'estimait plus heureux de cette prérogative que de toutes

* *Traité des SS. Anges*, p. 84, 85.

VII.

Saint Pierre avait puissance, à l'extérieur, même sur la Très-Sainte Vierge, quoiqu'à l'intérieur, il reçut tout par Elle.

fixit. Quare Roma mittit in Aegyptum et Alexandriam Marcum. Reliqui Apostoli in singulis civitatibus episcopos creabant; verum primas tamen ante alios obtinebant tres praedicti: in Asia Antiochenus, in Europa Romanus, et in Lybia Alexandrinus.

Hincmar. Rem. Tom. II. p. 431, 432. Sedes Romanae, Alexandrinae, atque Antiochenaë, licet disparentur longinquitate terrarum, una Sedes sunt Magni Petri, Apostolorum principis.

(1) *S. Optat. Milevit. p. 34.* Negare non potes, in urbe Roma Cathedram esse collatam, in qua sederit omnium Apostolorum caput Petrus; in qua una Cathedra, unitas ab omnibus servaretur: ne caeteri Apostoli singulas sibi quisque defenderent; ut jam schismaticus et peccator esset qui contra singularem Cathedram, alteram collocaret.

S. Cyprian. p. 195, 53, 86. Primatus Petro datur, ut una Christi Ecclesia et Cathedra una monstretur. Qui Cathedram Petri, super quem fundata est Ecclesia deserit, in Ecclesia se esse confidit? Unus Deus est, et Christus, et una Ecclesia, et Cathedra una, Petri Cathedra, unde unitas sacerdotalis exorta est.

S. Augustin. Tom. II. p. 91. Ecclesia Romana in qua semper Apostolicae Cathedraë viguit principatus.

S. Leon. Tom. I. p. 287. Ecclesiastici Primatus cathedra divinitus Petro est tradita, ut perpetua sit soliditate fundata.

S. Petri Damian. Tom. III. p. 31. Haec una Ecclesia Romana per Cathedram B. Petri, totius christianae religionis caput effecta, cunctis in orbe terrarum principatur Ecclesiis.

Petr. Abb. Cellens. Biblioth. Patr. Tom. XXIII. p. 705. Cathedra Petri Ecclesia est, quae quasi quatuor pedes habet, quatuor partes totius orbis, id est, Orientem Occidentem, Septentrionem et Meridiem.

Nicol. de Cusa p. 707. Est itaque verum unam esse Cathedram Petri, quoniam Cathedra principatum regitivum significat in Ecclesia.

* *Sur l'Église,*
p. 14.

* *Mémoires,*
Tom. III, pag.
82, 85.

VIII.

Saint Pierre ,
époux visible de
l'Église à la place
de Jésus-Christ, engendre, avec
Marie, mère des
vivants, les âmes
à la vie divine.

* *Mémoires,*
Tom. VI, pag.
265, 267.

* *Voyez les
effets de la ma-
ternité divine,*
Tom. I, p. 243,
et suiv. p. 268,
et suiv.

ses autres qualités, et de la possession du reste de l'Église.* Si l'on regarde, en effet, l'Église comme l'assemblée des âmes qui composent le corps de Jésus-Christ, la Très-Sainte Vierge est plus considérable aux yeux de Dieu que toute l'Église ensemble: son intérieur étant plus pur, plus saint, plus parfait, et rendant plus d'honneurs et de louanges à Dieu, que tout le reste des membres de Jésus-Christ.*

Considérée comme la nouvelle Ève, elle est unie étroitement à Saint Pierre, par le ministère extérieur duquel, Jésus-Christ veut donner avec elle des enfants à Dieu; et toutefois Marie ne déchoit pas de sa dignité. Car Saint Pierre et Notre-Seigneur ne sont qu'un: Notre-Seigneur étant dans Saint Pierre pour continuer ses fonctions d'Époux envers l'Église. Ainsi, de l'union que l'Esprit de Jésus-Christ forme, entre Saint Pierre et la Très-Sainte Vierge naissent tous les chrétiens: Saint Pierre étant notre Père en Jésus-Christ, et le ministre de notre conception (1), avec Marie, la véritable mère des vivants. Dans une seule prédication, il donne la vie de Dieu à trois mille morts; dans une autre à cinq mille;* et en vivifiant ainsi les peuples par le Verbe divin, le vrai pain de vie, il accomplit ce que Jésus-Christ avait figuré, en les rassasiant par la multiplication des pains dans le désert. (2) Toutes ces communications de la vie divine aux hommes prenaient leur source dans Dieu le Père, qui, par Marie, les transmettait à Jésus-Christ,* et Jésus-Christ, à son tour, les transmettant par elle à Saint Pierre: Marie, de

(1) *S. Macarii Senioris Biblioth. Patr. Tom. IV. p. 139.* Moysi successit Petrus, qui novam Ecclesiam Christo, verumque sacerdotium creavit.

(2) *Franconis Abbatis, de Gratia Dei. Biblioth. Patr. Tom. XXI. Lib. X. p. 314.* Et miranda in hac turbæ refectioe dispensatio gratiæ: quomodo alii panibus hordeaceis, alii reficiantur triticeis. Sed valde plus miranda in refectioe Verbi cuius typum præferebant panes illi, divisio gratiarum.

cette sorte coopérait à la naissance de tous les enfants de Dieu: Jésus-Christ, vrai père de l'Église, étant dans la Très-Sainte Vierge, et lui communiquant toute la plénitude de la substance et de la fécondité, qu'il a puisée dans Dieu le Père, afin qu'en lui, elle soit mère de tous les chrétiens. (1)

(1) *S. Augustin. Serm. de Assumptione B. Mariae Virginis ad Eremitas, apud Maium, nova Biblioth. Tom. I. p. 453.* In te, Virgo gloriosa, et per te, et de te, quicquid boni recepimus, et recepturi sumus, per te recipere vere cognoscimus.

Sancti Germani Arch. C. P. in Dormitionem B. Mariae. Biblioth. Patr. Tom. XIII. p. 168. Nam et tutela tua immortalis est; et intercessio, vita et protectio perpetua. Nisi enim tu praeires, nemo spiritualis evaderet, nemo in Spiritu Deum adoraret. Tunc enim spiritualis factus est homo, cum tu, Deipara, Spiritus Sancti habitaculum effecta es: nemo Dei cognitione repletus est nisi per te, o Sanctissima! nemo salvus nisi per te, o Deipara! nemo periculorum expers, nisi per te, Virgo parens! nemo redemptus nisi per te, Dei Mater! nemo donorum per misericordiam consecutus, nisi per te, o digna quae Deum caperes!

In Append. S. Bernard. Tom. II. in Assumpt. B. M. Guerrici Abb. Sermo IV. p. 1039. Notus erat Matri Filius, nec minus utique quam illi qui dicebat: *Etsi cognovimus Christum secundum carnem sed nunc jam non novimus.* Hoc ipsum et Maria sapere videtur, quae *dilectum uteri, dilectum votorum suorum* insinuare cupiens affectibus omnium, describit eum non secundum carnem, sed secundum spiritum: quasi diceret et ipsa: *Et si cognovi Christum secundum carnem, sed nunc jam non non novi.* Cupit namque et ipsa formare Unigenitum suum in omnibus filiis adoptionis, qui etsi geniti sunt verbo veritatis, nihilominus tamen parturit eos quotidie desiderio et cura pietatis, donec *occurrant in virum perfectum in mensuram plenitudinis aetatis Filii sui.* *

Engelheri, Abbatis Admontensis de Gratiis et virtutibus B. Mariae Virginis. Part. IV. Cap. XXXIX. Anecdotorum Pezii Tom. I. Col. 751. Nihil tantum placet Deo, nihil tantum placet Deum, sicut rectus et fervens zelus animarum. Nec est majus donum, quod possit Sanctus aliquis habere a Deo, quam ut ejus ministerio perversi in bonos mutentur, et de filiis diaboli filii Dei generentur et efficiantur. Juxta illud ad *Gal. IV: Filii mei, quos iterum, partur'o, donec formetur*

* II. Cor. Cap. V, v. 16.

* Proverb. Cap. XXXI, v. 2.

* Ephes. Cap IV, v. 15.

IX.

Marie porte ain-
si toute l'Église
dans son sein, en
récompense du
zèle qu'elle a fait
paraître pour
elle.

O bienheureuse Marie! vous êtes le vrai sein d'Abraham. Vous possédez en plénitude, ce que vous possédiez en abrégé, dans votre Fils, sur la terre, pendant que vous le portiez dans votre sein. En récompense d'avoir porté avec tant d'amour ce cher Fils, de l'avoir si souvent présenté au Père

* *Gal. Cap. IV, v. 19.* *in vobis Christus.* * Hujus autem boni et doni actus excellentissimus convenit B. Virgini.

B. Amaedei, Episc. Lausanen. de Laud. B. M. Hom. p. 748. His ergo tantisque bonis exuberans Sponsa, sponsi Mater unici, suavis et charissima in deliciis ut *fons hortorum rationabilium, et puteus aquarum viventium, quae fluunt impetu de Libano* * a monte Sion usque ad circumfusas quasque et exteris nationes, pacis flumina et gratiarum emanationes, coelestia infusione derivabat. Unde David cum de Filio ejus Domino nostro loqueretur: *Erit, inquit, in diebus ejus justitia et abundantia pacis*, apte de illa mox intulit, *donec auferatur luna* * Luna ipsa est quae coelo terrisque irradians, astris Sanctorum longe superior coruscat. *Donec, ait, auferatur luna*, quae elevato sole justitiae, stetit in ordine suo, prima Ecclesiae primitivorum infulsit. Tradit fides majorum juxta veritatem historiae ab ortu Salvatoris, usque ad transitum gloriosae, terrarum accolae, sopita armorum rabie, continua ac tranquilla pace quievisse.

* *Cant. Cap. IV, v. 13.*

* *Psal. LXXI, v. 7.*

S. Bonav. Speculum B. Mariae Virginis Tom. XII. vel XIII. p. 279. Item gratia Mariae liberat a morte aeterna universos, qui liberantur.

* *Jacob. Cap. I, v. 17.*

S. Bernard. Senens. Tom. IV. p. 80. quia ut dicitur *Jac. I: Omne donum perfectum desursum est, descendens a Patre luminum.* * Deinde fluat in animam Virginis, inde in Seraphim, deinde in Cherubin: et sic successive in alios ordines Angelorum, atque Sanctorum: demum in Ecclesiam militatem, et maxime in amicos Dei et Virginis gloriosae

* *Joan. Cap. XIV, v. 1.*

S. Vincentii Ferreri. Sermo Tom. LXXIII. II. p. 239. Dominus Jesus Christus de se proprie dicit: *Ego sum vitis* * etc. . Ecce excellentia Christi, Virgo autem Maria non habet aequalem excellentiam cum Christo, quia ipse est Creator et ipsa creatura, et ideo ipsa non acquiparat se cum Christo, sed temperando Verbum sibi assimilando dicit: *Ego quasi vitis*, nolo enim aequiparari vel aequari, sed assimilari, *fructificavi* * Filius fructificat ut principium primum, et tanquam causa principalis omnium: ego post eum non aequaliter ut vitis, sed *quasi*, quod notat similitudinem.

* *Eccli. Cap. XXIV, v. 23.*

éternel, pour le salut des hommes: vous les comprenez tous dans votre sein, vous vous étendez à tous les pécheurs. En récompense de les avoir embrassés avec tant de miséricorde, par les désirs que vous formiez de les attirer à la connaissance et à l'amour de votre Fils, et de les rendre participants de sa grâce: vous portez dans vos bras toute créature (1). En récompense d'avoir si souvent demandé le salut de tous les hommes, d'avoir porté en vous leur rachat, d'avoir été rendue participante de l'œuvre de notre rédemption, en partageant les douleurs de Jésus et les amertumes de sa mort, et de l'avoir porté mort dans vos bras (2); enfin,

Richard. a S. Laurent. de Laud B. Mariae L. X. C. 15. p. 248. lib. V. p. 163. Per eam autem, id est, per orationes et merita ejus resurgimus a peccato, germinamus bene incipiendo, per eam ponimur in Ecclesiae merito, per eam tandem ponendi in caelesti aedificio. Sicut enim ingredientibus Templum patebat jugiter porticus Salomonis, et per illam intrabatur in Templum, et primitus occurebat: sic Mariae misericordia semper patet existentibus in hac vita, et per illam intratur in Ecclesiam militantem merito, et in triumphantem praemio; et prima omnium sanctorum occurrit ad adjutorium nostrum et ad suscipiendum in amplexu pietatis, ad Filium suum per penitentiam revertentes. *Oculi Dominae super peccatores.* Et dicuntur isti oculi esse in porta filiae multitudinis,* id est, Ecclesiae, cujus ipsa est porta. Vel oculi ejus; id est, intellectus et affectus sicut piscinae: quia continet aquas doctrinae et misericordiae, quibus nutrit minores qui sunt in Hesebon, quae fuit quaedam civitas ante cujus portam erat fons circumfluens civitatem, nec ingrediebatur quis in eam nisi per fontem. Similiter nec Ecclesiam ingreditur quis nisi per Baptismum. Et dicuntur haec piscinae esse in porta, id est, in ipsa (Maria) quae est porta Ecclesiae, quia nisi per illam non intrant fideles ad eam *filiae multitudinis*, id est, multitudo fidelium.

(1) *Guerrici Abbat. apud S. Bernard. Tom. II. in Assumpt. B. M. Virginis Serm. 1. p. 1029.* Nunc habitamus in adjutorio Matris Altissimi, in protectione ejus commoramur.* Nullatenus autem credideris majoris esse felicitatis et gloriae, habitare in sinu Abrahae, quam in sinu Mariae, cum thronum suum in ea posuerit Rex gloriae.

(2) *Theologia Mariana a Virgilio Sedlmayr. Num. 1372. p. 384.*

* *Cant. Cap. VII, v. 4.*

* *Psal. XC. V, I.*

en récompense des peines de votre coopération au salut de tous les hommes, et de votre charité pour eux: vous voyez

Beata Virgo Filium suum e Cruce depositum vere gremio excepit, et mortuum deflevit. Ita Metaphrastes ad diem 15. *Augusti* Baronius N. 132. *vitalis Chrisii*. Suarez *Tom. II. in III. p. disp. XLI. Sect. II. Carthagena Lib. XII. Homil. X. Schwertfer Soc. Jesu, de doloribus B. Virginis, Part. II. Cap. X. Adrichomius in descriptione Terrae sanctae Num. 255.* dicens: Etiamnum illud locum terrae sanctae ostendi, ubi Christus e Cruce depositus gremio excipitur. |

Probatur nunc, primo ex Traditione fidelium, quia Ecclesia has imagines, in quibus B. Virgo Christum e Cruce depositum in gremio gestat, publice veneratur, plures etiam tamquam Thaumaturgas, seu beneficiis et miraculis celebres agnoscit, earum altaria, et Ecclesias privilegiis et indulgentiis donat, festa, et sodalitates coram erectas approbat: ergo mysterium hoc in seipso veritatem continet. S. Germanus Constantinopolitanus Patriarcha in suae *Theoriae* fragmento narrat, B. Virginem Filium de cruce depositum osculis excepisse, lavasse, et rigasse lacrymis universa vulnera ejus. Et S. Birgitta *Lib. IV. Revelat.* in persona Virginis, ait: corpus ejus de cruce depositum contingere potui, et vulnera explorare, et extergere, deinde os ejus digiti mei clausurunt, et oculos pariter composui, brachia vero rigentia flectere non potui, ut se supra pectus componerent, sed super ventrem. Et rursus Metaphrastes ad diem 15 *Augusti*: Amoris indicia Mater exhibuit erga charam sobolem, et membra illius amplexa est, partim quidem ulnis stringens, partim autem suis quoque lacrymis plagas emundans, deinde etiam toti corpori circumfusa: « Ecce tibi ab omni saeculo praefinitum mysterium ad finem usque venit o Domine! » placida voce dixit.

Non potest esse, quod Mater Filium in Cruce mortuum, statim post mortem reliquerit, quia Matris pro Filio sollicitae, et ejus amantis est, sicut ipsa fuit amantissima, filio adesse quamdiu potest, et praecipue ipsum demortuum curare, custodire, et praeparare ad honestam, et debitam sepulturam, ut constat in *Sunamitide IV. Reg. IV.* etc... Respha II. Reg. XXI.** et aliis piis, et sui officii non oblitis matribus, unde merito Baronius a *Num. 132.* ex *Metaphaste* docet, quod B. Virgo Josephum ab Arimathaea imploraverit, ut corpus Jesu a Pilato expeteret, et sepulturae traderet, et sic ipsa simul cum aliis mulieribus, et Joanne, cum Jesu demortuo egit, gremio excepit, lacrymis suis vulnera rigavit, et piissime, ac dolorosissime parentavit.

Enfin, l'Église Romaine, dans l'Office de Notre Dame des Sept

• *IV. Reg.*
Cap. IV. v. 21.
 • *II. Reg.*
Cap. XXI. v. 10.

dans votre sein toutes les âmes justes (1) * Sainte Vierge, notre confiance en vous, est aussi étendue qu'en notre Dieu, puisque vous êtes le sein de Dieu, qui résidant en vous, vous étend comme lui-même. O mère miséricordieuse! ô charité ardente! ô bonté incompréhensible! ayez compassion de nous: ouvrez les bras, et nous enfermez dans votre sein, pour nous rendre éternellement bienheureux.*

* Mémoires,
Tom. IV, p. 573.

* Mémoires,
Tom. IV, p. 571.

douleurs, placé au III. Dimanche de Septembre, rappelle cette circonstance. II. Noct. Resp. III. Joseph ab Arimathaea petit corpus Jesu, quod de Cruce depositum, suo complexu, Mater exceptit.

(1) *Breviar. Roman. in Festis B. M. V. per annum I. Noct. Antiph. 3. Sicut lactantium omnium nostrum habitatio est in te, Sancta Dei genitrix.*

*Richard. a S. Laurent. de Laud. B. M. I. II. Cap. XXXI. Sicut lactantium omnium habitatio est in te, * Sancta Dei genitrix. In fortissima munitione habitant homines securi et laeti; in infirma tristes et timidi. Item in magna et opulenta multi; in infirma paucissimi. Maria siquidem refugium est et spes omnium fidelium: quia fortissima est et inexpugnabilis, et terribilis ut castrorum acies ordinata, * daemonibus inimicis; opulenta est etiam gratiarum et virtutum abundantia: quia gratia et gloria plena. Magna est etiam et amplitudine charitatis, qua omnes amplectitur. Unde canit ei Ecclesia: *Sab tuum praesidium confugimus.**

* Ps. LXXXVI,
v. 3.

* Cant. Cap.
VI, v. 5.

S Ephraem. Graece Tom. III. p. 550. O Maria!...reddens me dignum, in saeculo futuro, dulcedinis tui coelestis convivii, delectationis paradisi, regni Dei, ubi est habitatio omnium lactantium.

* Ps. LXXXVI,
v. 7.



RÉFLEXIONS PRATIQUES.

SUR LA RÉCITATION DU CHAPELET.

I.
Vénération la plénitude de grâces communiquées à Marie.

Puisque vous devez à Marie tout ce que vous êtes, ayant tout reçu de cette plénitude de grâces que Dieu a versée en elle : il est juste que vous l'honoriez, comme renfermant ce trésor immense de richesses divines, qui doit se répandre dans tous les membres de Jésus-Christ, jusqu'à la fin des temps. Les Anges vénèrent et contemplent dans le ciel cette plénitude incompréhensible ; et sur la terre, elle devrait être la plus douce occupation de nos cœurs. Efforcez-vous de l'honorer par les pratiques que l'attrait de la grâce vous suggérera ; vous pouvez vous servir utilement pour cela du chapelet. Il se compose surtout de la Salutation angélique, par laquelle Gabriel rendit à Marie, pleine de grâce, les respects les plus parfaits qu'elle ait jamais reçus, d'aucune pure créature ; et l'Église, par le chapelet, se plaît à répéter les mêmes paroles, pour participer à la religion de ce saint Ange, et rendre à Marie les mêmes devoirs qu'il lui rendit, dans cette solennelle occasion.

Après l'avoir honorée comme renfermant la plénitude de toutes les grâces, respectez aussi ses titres augustes qui en sont les heureuses conséquences par rapport aux hommes ; comme sa qualité de Reine des Apôtres, et du clergé ; sa qualité de mère de l'Église ; celle de médiatrice des pécheurs auprès de Jésus-Christ. Voici un exercice qui pourra vous aider à lui rendre les devoirs d'admiration, de respect, de reconnaissance et d'amour qu'elle mérite pour cette plénitude, et pour tous ces titres.

Manière de réciter le chapelet.

II.
Occupations en récitant le *Credo*, les *Pater* et le premier *dizain*.

En disant le *Credo*, sur la croix, il faut s'unir intérieurement à la foi de la Très-Sainte Vierge, pour demander à Dieu la participation de celle qu'elle avait de tous les mystères de notre religion. Ensuite on dira le *Pater*, en l'union de l'Esprit dans le-

quel Jésus-Christ le récitait sur la terre, à l'honneur et à la gloire de Dieu, son Père, pour le bien de l'Église. On continuera les autres *Pater* dans les mêmes intentions du premier; et en disant les dizaines d'*Ave Maria*, on s'unira à l'intérieur et aux dispositions de respect et d'amour avec les quels le saint Ange Gabriel honora la Très-Sainte Vierge, en lui adressant ces paroles de la part du Père éternel.

Sur les trois premiers dizains.

Sur le premier dizain, en disant les *Ave Maria*, on pourra honorer la plénitude des grâces que ces paroles expriment: *Gratia plena*, et que le Père éternel mit dans l'âme de la Très-Sainte Vierge, lorsqu'il la choisit pour son Épouse, et qu'il commença de la posséder en cette qualité: *Dominus possedit me in initio viarum suarum*.*

* *Prov. Cap. VIII, v. 22.*

Le second dizain servira pour honorer, toujours avec l'Ange, la plénitude des grâces, dont le Fils de Dieu la remplit, la prenant pour sa Mère et habitant en elle.

Le troisième dizain servira encore pour honorer cette même plénitude de grâces que le Saint-Esprit a versée en elle, comme en son temple et en son sanctuaire, où il a répandu continuellement les opérations amoureuses et magnifiques, par lesquelles une créature peut honorer et glorifier Dieu.

Sur les trois derniers dizains.

Le quatrième dizain pourra être employé pour honorer la Très-Sainte Vierge, en qualité de Reine du clergé, qui est une qualité naissant de sa première grandeur d'Épouse du Père éternel, selon laquelle elle entre dans tout le zèle qu'une Épouse est capable d'avoir pour la gloire de son Époux. A raison de quoi, le Père éternel lui a donné tout le clergé pour ses membres, et pour ses sujets, comme ceux qui doivent être tout feu et toute ardeur pour Dieu, et qui doivent se consommer continuellement dans les opérations du zèle de sa gloire: *Qui facit Angelos suos, spiritus, et ministros suos flammam ignis*.*

III.
Occupations en récitant les trois derniers dizains.

* *Hebrae, Cap. I, v. 7.*

Le cinquième dizain servira pour honorer la Très-Sainte Vierge, en qualité de Mère de l'Église, ayant autant d'enfants qu'il y a de chrétiens, qui reçoivent tous les jours leur aliment et leur nourriture des saintes mamelles de sa dilection. Ils ne voyent que par sa lumière, ils n'aiment que par sa charité, et n'ont de vertu qu'en sa force: Marie, recevant tout de Jésus-Christ, qui habite en elle, en la plénitude de la vie de son Père, pour la distribuer à tous les hommes.

Enfin, le sixième dizain (1) servira pour l'honorer en qualité de médiatrice des pécheurs, auprès de Jésus-Christ, établie du Père éternel pour être le caractère et le sacrement de sa miséricorde. Le Père a donné son Fils comme le caractère de sa substance et de toutes ses perfections, pour les rendre visibles aux hommes; et le Fils, suivant les traces de son Père, partage ses opérations et ses voies, entre sa miséricorde et sa justice: *Universae viae Domini misericordia et veritas.** Mais la Très-Sainte Vierge n'a été choisie du Père, que comme le caractère de sa miséricorde, et comme un sacrement par lequel il voulait en opérer les effets dans les âmes. C'est pourquoi, il opère en elle-même le plus grand de ces effets, la remplissant de Jésus-Christ, son Fils, qui épuise pour nous la miséricorde de Dieu, et qui verse aussi par sa Mère, comme par un sacrement, les miséricordes de son Père sur les hommes: *Salve Regina mater misericordiae* etc...
 « Salut, ô Reine! Mère de miséricorde, notre vie, notre douceur,
 » notre espérance, salut! Enfants exilés d'Ève, nous crions vers
 » vous, gémissants et pleurant dans cette vallée de larmes; nous
 » soupirons vers vous. Ah! notre avocate, tournez donc sur nous
 » vos regards miséricordieux; et après notre exil, montrez-nous

* *Psal. XXIV,*
v. 10.

(1) Le chapelet que M. Olier récitait, et qu'il a laissé au Séminaire de St. Sulpice, se compose de six dizains d'*Ave Maria*, comme le chapelet proprement dit de sainte Brigitte. « Ce dernier contient, en effet, 63 *Ave Maria*, en l'honneur des 63 années que la Très-Sainte Vierge a passées sur la terre, (ainsi qu'on le croit assez communément); et pour cela il se compose de 6 dizains » Cependant les diverses indulgences attachées aux chapelets Brigittins, peuvent » aussi être gagnées au moyen d'un chapelet de 5 dizaines ou d'un tiers du rosaire. * »

* *Traité des indulgences par M. Bouvier in-12 1850. p. 148.*

» Jésus, le fruit béni de vos entrailles, ô clément, ô bonne, ô
» douce Vierge Marie! »

On pourrait finir le chapelet par cette Antienne, *Salve Regina*,
et par ces autres paroles: *Ego mater pulchrae dilectionis et timoris,*
*et agnitionis et sanctae spei.** à cause que cette Mère de miséri-
corde, ayant répandu dans les âmes les effets d'amour, de religion
et de foi, elle se trouvent aussitôt remplis d'une sainte espérance,
et *sanctae spei*.

* *Eccli. Cap.*
XXIV, v. 24.





CHAPITRE XVII.

MARIE FORME JÉSUS-CHRIST, DANS LES AMES

PAR LA PRÉDICATION DES APÔTRES.

Le Sauveur étant monté aux cieux, sur cette sainte montagne, figurée par le mont de Sion, sur lequel étaient bâtis Jérusalem, et le Temple, images du ciel : devait *prêcher* de là le précepte de Dieu, * comme le marque le Psalmiste, c'est à dire : les vérités et les préceptes, que, de toute éternité, il avait reçus de Dieu le Père, avec son essence, pour les enseigner lui-même aux hommes. * Mais ne devant plus se montrer visiblement au monde, après son Ascension, il s'était choisi des Apôtres et des Disciples, qui fussent comme ses Vicaires, et sous la conduite de Saint Pierre, allassent partout pour être les exécuteurs de ses volontés. Si bien, que, pour qu'ils pussent remplir leur vocation, et satisfaire pleinement aux desseins de Jésus-Christ, il fallait qu'ils fussent pleins de son esprit, éclairés de sa doctrine, entièrement imbus de ses sentiments : en un mot, d'autres lui-même, pour faire, par leurs exemples et par leurs prédications, ce qu'il eût lui-même exécuté, s'il eût été en leur personne. * C'est pourquoi, Notre-Seigneur, qui est tout ardeur et tout amour pour Dieu son Père, et qui brûle sans cesse du désir de le faire connaître et aimer, réunit les Apôtres dans le Cénacle : et au jour de la Pentecôte, il tombe dans eux, en langues de feu ardentes, et les remplit de son Esprit, pour les transformer tous en lui. Car les Apôtres sont Notre-Seigneur douze fois multiplié; ainsi en est-il des Disciples et des hommes apostoliques. * Tout de même que le corps du Fils de Dieu, multiplié en toutes les ho-

1.

Au jour de la Pentecôte, Jésus-Christ était descendu, par son Esprit dans les Apôtres, pour publier par leurs bouches, les ordres de son Père, dans tout l'Univers.

* *Psalm. II, v. 6.*
* *Mémoires, Tom. I, p. 361, 362. Tom. III, p. 44.*

* *Écrits spirituels, Tom. II, p. 95.*

* *Mémoires, Tom. III, p. 55.*

sties consacrées, n'est rien qu'un même corps, sous diverses apparences : ainsi, Notre-Seigneur se cache sous les Apôtres, et sous les hommes apostoliques, pour signifier diversement ce qu'il est : son intérieur ne pouvant être représenté par une seule image. Lui seul, caché dans eux, fait par eux les diverses fonctions qu'ils remplissent, de même qu'une âme, dans un corps, fait toute seule les diverses actions, par divers membres qu'elle anime, demeurant toujours la même. *

* *Mémoires*, Tom. II, p. 145, 146, 148, 150. 553. Tom. III, p. 462. *Attributs divins*, Tom. I, p. 9. *Introduction à la vie chrétienne*, chapitre I.

II.

Marie n'exerçait extérieurement aucune fonction; et pourtant ayant en soi la plénitude du don Apostolique, elle envoyait secrètement des ouvriers partout, et dirigeait les Apôtres, quoique toujours soumis à Saint Pierre leur chef.

* *Recueil sur la Sainte Vierge*, p. 133, quater.

* *Ibid.* p. 107. 453, quater.

Marie n'exerce pas visiblement et sensiblement comme eux les fonctions de l'Église, elle n'offre pas Jésus-Christ sous le pain et le vin immédiatement; elle l'offre d'une manière convenable à son état, à son sexe, à sa qualité, à sa condition de Mère de Dieu, * ainsi qu'il a été dit. Elle ne fait pas la fonction d'Apôtre extérieurement, quoiqu'elle ait reçu avec les Apôtres l'Esprit de Jésus-Christ, l'Apôtre universel, et qu'elle l'ait reçu en plénitude. Elle n'est point appliquée aux Juifs, ou aux Gentils en particulier : mais ayant en soi la plénitude du zèle de son Fils et de sa puissance sur l'Église, elle a aussi, par participation éminente de Jésus-Christ, (car elle n'a de puissance en rien, et sur rien, que par lui) et le zèle universel pour la gloire de Dieu, et la puissance intérieure de procurer et d'envoyer secrètement par les voies du Saint-Esprit et de l'amour divin, des serviteurs de Dieu par tout le monde. * Aussi est-elle Reine des Apôtres, et cela tant à cause de ce don apostolique qu'elle a reçu en plénitude, qui est le zèle de faire connaître Notre-Seigneur (1), et d'édifier l'Église avec une

(1) *Eusebii Episc. in die Natalis Dom. Biblioth. Patr. Tom. VI. p. 694. Maria autem conservabat omnia verba haec, nobisque conservabat, et memoriae commendabat, ut postea ipsa docente, ipsa narrante et nunciante scriberentur, et in universo mundo praedicarentur, cunctisque nationibus nunciarentur: ab ipsa enim haec Apostoli audierunt, et ipsa dictante scripserunt, nobisque legenda mandaverunt.*

* *Luc. Cap. II, v. 51.*

sagesse admirable: que parcequ'elle gouvernait les Apôtres, et leur donnait à chacun des ordres pour aller prêcher l'Évangile.

S. Hildeph. Arch. Tolet. de Assump. B. Mariae Scrm. I. et V. Biblioth. Patr. Tom. XII. p. 576. 584. Quae cum Apostolis degens vixit, et quamdiu simul fuere, unanimiter in oratione permansit, conferens cum iisdem donec omnia complerentur mysteria repromissionis Christi, et ipsi longe lateque causa praedicationis dispergerentur*... Eam... Optimam partem, quam soror Marthae Maria, in specie et figura gerebat, Dei Genitrix jure vera firmissime retinebat, et cum Apostolis de humanis Christi actibus, ut verius ac specialius cognoscebat, verius ac specialiter conferebat, ut ab ea discerent qualiter arcanum tanti mysterii et ipsi crederent, et lucidius aliis enarrarent, et cum opportunum fuerit, sine ambiguitate scriptis mundo transmitterent. Ipsa vero ut Sanctus Evangelista Joannes refert,* Domini miraculis nonnunquam interfuit; in iis et in caeteris divinitatis ejus operibus et virtutibus ultra quam dici potest, gloriabatur.

* Act. Cap. 1.
v. 14.

* Joan. Cap.
II, v. 1.

Eadmeri, Lib. de Excellentia B. M. Virginis, apud S. Anselmum p. 139. Utilis et necessaria erat fidei nostrae conversatio Mariae, post Ascensionem Domini inter Apostolos ejus; quia licet ipsi per revelationem Spiritus Sancti edocti fuerint omnem veritatem; incomparabiliter tamen eminentius ac manifestius ipsa per eundem Spiritum ipsius veritatis profunditatem intelligebat; ac per hoc multa eis per hanc revelabantur, quae in se non solum simplici scientia, sed ipso effectu, ipso experimento didicerat de mysteriis ejusdem Domini nostri Jesu Christi.

Engelberti, Abbat. Admonten. tract. de Gratiis et virtutibus B. V. Mariae Part. II. Cap. III. Col. 570. Bernardi Pezii, Thesaurus Anecdotorum novissimus Tom. I. Ille venerabilis coetus Apostolorum, cum in Jerusalem adhuc consisteret, Beatam Virginem devota et condigna visitatione frequentabat: certatim singuli contententes de ejus sanctissimo ore mysteria fidei et secreta Christi (quorum ipsa super omnes conscia fuit) audire et discere ac tenere, juxta illud: *In Ecclesiis Altissimi aperiet os suum et in multitudine electorum habebit laudem et inter benedictos benedicetur.**

* Eccli. Cap.
XXIV, v. 2.

Arnoldi Carnuten. Abbat. Biblioth. Patr. Tom. XXII. p. 1268. Matrem ad consolationem Apostolorum reservavit superstitem: ut ex his quae ipsa ab initio audierat et viderat et contulerat in corde suo, senatus Apostolicus doceretur et Evangelica firmaretur doctrina.

Ruperti in Cantica Cantacor. Tom. I. p. 1087. 1060. Quando tu, o dilecta! propter Evangelium dilecti praesens aderas, et in corpore

C'est que tout possédés de l'esprit de Dieu en plénitude, ils demeureraient soumis à Jésus-Christ, partout où il

detinebaris, magistra necessaria fuisti valde idonea: jam tunc non audiri incipiebant, non solum Judaei aperta fronte blasphemantes, verum etiam multi ac diversi haeretici sub nomine Christiano veritatem corrumpere laborantes? Pulsandum igitur erat ad ostium veritatis et consulendum oraculum Spiritus Sancti, scilicet sacrarium pectoris tui, ut viva voce omnem necessario tenendam demonstrares regulam fidei, cum testimonio scripturarum quas memoriter tenebas, prophetissa magna! et capax omnium prophetarum sive prophetiarum Horum discernendorum utique magistram te esse oportebat, o B. Maria! et Magistra magistrorum! id est Apostolorum, juxta illud: *fons hortorum, puteus aquarum viventium quae fluunt impetu de Libano.** An quia Spiritus Sanctus illos docuit, ideoque tuae vocis magisterio non opus fuit? Imo vox tua vox illis fuit Spiritus Sancti. Quicquid supplementi opus erat, vel testimonii, ad confirmandos singulorum sensus quos acceperant ab eodem Spiritu, dividente singulis, prout vult, ex religioso ore tuo perceperunt, instructo ad loquendum, bene composito ad tacendum, prout tempus erat opportunum. An quia loco de *Actibus Apostolorum*, ubi facta seditione propter caeremonias Judaicas, convenerunt, Apostoli et seniores videre de hoc verbo, nullam tui mentionem scriptura facit, ideoque putandum est, quod conventus ille te omiserit, et Sanctum de tuo pectore de tuo ore Spiritum non consuluerit? Imo et illic et in coeteris agendis tu princeps, omnem solvisti quaestionem: ita tamen ut non clamares, neque contenderes, neque audiretur vox tua foris: quia (sicut ante nos dictum est) tu sola es Virgo, quae universam haeticam praevitatem interemisti.

In Appendice S. Bernard. Tom. II. Sermo de B. M. V. p. 691. Licet enim in parabolis loqueretur ad turbas, Dominus, licet omnia Apostolis nota faceret ut amicis: quaedam tamen credendum est prae coeteris Matrem suam, quemadmodum dilexisset, ita etiam propensius erudisse; quaedam ei secretius intimasse, frequenter eam ad *montem myrrhae, et ad colles thuris** sublimasse, in cellam vinariam occultasse sui; prout novit et voluit, gloriam deificam, et super coelestem revelasse notitiam.

Richard. a S. Laurent. de Laud. B. M. L. XII. Q. 6. 394. 47. 332. 163. Tom. III. Maria Apostolorum magistra facta est, qui nostri postea magistri facti sunt, et ascendente Domino, Apostolos novum docuit Testamentum, quod ad docendum nos iidem Apostoli conscri-

* *Cant. Cap. IV, v. 15.*

* *Cant. Cap. IV, v. 6.*

voulait régner sur eux, soit en Saint Pierre, * soit en Marie, par laquelle il voulait régir l'Église et conduire tous les Apô-

* *Traité des Anges*, p. 81, et suiv.

pservant. Et sensum ejus hac clave aperuit ad intelligentiam omnium scripturarum et omnia mysteria sapientiae, *Aperuit etiam os ejus in medio Ecclesiae* * primitivae, quando docuit Apostolos tamquam in gratia novi Testamenti. Masticavit autem cibum Evangelii Apostolis et Evangelistis et omnibus sequacibus eorum, ejus veritatem verba et ordinem conservaverat in corde suo, *Luc. II.* * Quia loco summi Magistri ad docendos Apostolos substituta.

* *Eccli. Cap. XV*, v. 5.

* *Luc. Cap. II*, v. 49.

S. Antonini Florent. Biblioth. Virginal. Tom. II. p. 672. 699 518. Voluit Filius, ut post Ascensionem remaneret ad tempus in mundo doctrix et illuminatrix Apostolorum. Unde quandoque ipsa determinabat quaestiones de factis Dei et morum, si quae oriebantur in Ecclesia primitiva. Cognovit, Maria, instar coelestium Cherubim, socia sui vultus luce concordia. Nulla enim creatura pura habuit tantam cognitionem de divinis rebus et pertinentibus ad salutem sicut ipsa. Magistra fuit Apostolorum et Evangelistarum ad docendum eos de mysteriis Christi: nec mirum si thesaurum habuit immensum sapientiae, cum in ea Christus requieverit, in quo sunt omnes thesauri sapientiae et scientiae Dei secundum Apostolum. Et propterea dicitur *Luc. II.*, quod *Maria conservabat omnia verba haec*, * ut postea tempore suo, (ut dicit Beda) posset Apostolos instruere, et Evangelistas de his, ad quae praesentes non fuerunt circa Nativitatem Christi, et alia, quae ipsi scripserunt, praecipue Lucas, qui magis particulariter de Nativitate, Annunciatione et aliis scripsit, unde et a quibusdam notarius Virginis dicitur.

* *Luc. Cap. II*, v. 51.

S. Thom. a Villanova p. 647. Cui propter singularem et excellentem eruditionem, coelestis Magister ad Patrem unde venerat rediturus, scholam et Cathedram suam reliquit: non quidem ut oves suas regeret sicut Petrus; sed ut discipulos suos coelesti sapientia, quam ab eo didicerat, erudiret: quoniam et propter ingenii vivacitatem et diuturnioris scholae assiduitatem, coeteris omnibus condiscipulis sapientior et doctior habebatur. Quam quidem scholam duodecim annis (ut fertur) rexit ac tenuit, Apostolorum omnium, et discipulorum Christi, Ecclesiarumque Magistra: unde et cunctas haereses solam interemisse in Ecclesia Dei merito decantatur.

Henric. a Guanduano Num. Theolog. Part. I. Art. XI. Quaest. XI. Docere mulierem non permitto. * Nihilominus tamen alibi in privato eis permittitur docere ea quae licet eas discere, et hoc maxime mulieres alias et puellulas; viros autem non...quia turpe est, et inho-

* *I. Timoth. Cap. II*, v. 12.

tres. Saint Pierre même lui était soumis, à cause de cette plénitude de l'Esprit de Jésus-Christ, alors souverain Pontife, qui était descendu en Marie, et lui donnait une grâce et des talents merveilleux pour les gouverner. Il est vrai qu'à l'extérieur Saint Pierre avait puissance sur elle, étant l'image extérieure de Jésus-Christ (1) : mais à l'intérieur il était soumis à la Très-Sainte Vierge, à cause de cette plénitude de l'Esprit de Jésus qu'elle avait reçue par-dessus tous les Apôtres. * Par un effet de l'amour et de la puissance de l'esprit intérieur, qui la remplissait, ils répondaient fidèlement aux ordres qu'ils recevaient d'elle, * sans cesser pourtant d'adhérer avec révérence à Saint Pierre, auquel ils demeuraient toujours attachés, comme au signe visible de l'unité de Dieu, auquel toute l'Église venant aboutir, elle retourne dans l'unité de celui de qui elle est sortie.

À une vocation si éminente, Marie joignait une humilité si profonde, qu'elle était incompréhensible. Si elle usait de la puissance et de la grandeur de la grâce de Dieu en elle, pour gouverner et régir les Disciples de Jésus-Christ, avec

* *Mémoires*,
Tom. II. p. 121.
526. *Traité des*
Anges, p. 81, et
suiv.

* *Mémoires*,
Tom. III. pag.
304, 506, 507.

III.

Sentiments admirables de Marie dirigeant les Apôtres.

nestum viris, nisi sit mulier speciali gratia praedita, ut fuit Virgo Beata quae Apostolos in silentio docuit, secundum quod Augustinus in sermone quodam de Virginitate loquens de Apostolorum et ejus disciplina, dicit : Ipsi per revelationem Spiritus Sancti edocti fuerunt omnem veritatem. Incomparabiliter tamen manifestius ac eminentius ipsa per eundem Spiritum Sanctum ipsius veritatis intelligebat profunditatem, ac per hoc multa eis per eam revelabantur, quae in se non solum scientia sed ipso effectu, ipso experimento didicerat de mysteriis ejusdem Domini Christi.

Theologia Mariana a Virgilio Sedlmayr Num. 1612 p. 683. Dico, Beatissima Virgo vera fuit Magistra Apostolorum et fidelium. Ita constans S. S. P. P.

(1) *Dionys. Carthusian. in Cantic. Art. XXVII.* Beatam Virginem sub Cruce tradidit S. Joanni Apostolo custodiendam. Similiter principi Apostolorum, tanquam totius Ecclesiae praesuli ac praelato fuit humilime subdita.

une force et une vertu admirable : c'était sans se tirer de sa petitesse et de son néant, où elle était toujours abîmée; c'était avec un sens rassis, une présence d'esprit, une netteté, une force, une stabilité, une vigueur, une adresse, et une prudence incomparables; c'était avec une lumière toujours présente, perçante, vive, douce et forte; c'était avec une charité pure, ardente, égale, sans sentiment extérieur. (1) Enfin, Marie est une merveille et un miracle, qui oblige les Apôtres à la vénérer, comme l'arche de leur Dieu vi-

(1) *Rupert. Abbat. in Cantica Cantic. Tom. I. p. 1087. Anima mea liquefacta est, ut dilectus locutus est.** Quando vel ubi locutus est? Loquendo scilicet pro utilitate audientium ea quae sunt dilecti, tunc et ibi dilectus est locutus. Non enim ego eram quae loquebar, sed ipse loquebatur in me. Si enim quilibet vestrum amicorum dicit: et vere dicit: *An experimentum quaeritis ejus, qui in me loquitur Christi,** non dubium quin et in me dilectus idem locutus sit, quoties ei pessulum ostii mei aperui, quoties linguam movi, et Verbo Dei (quod ipse est) vocem meam accomodavi. *Surrexi igitur ut aperirem dilecto meo** operam dedi, ut cum Apostolis Christi utique dilecti mei dictis et factis proficerem currenti Evangelio.

D. Amaedei Episc. Lausanensis, de Laudib. B. Virg. Hom. VII. Biblioth. Patr. Tom. XX. p. 1274 et 1275. Beata gens et felix generatio, quae tali spectaculo meruit illustrari. Beatam plane, in cujus medio credentis, et fruētis constitit arbor producens fructum vitae, effulsit genitrix lucis verae. Apparuit puteus ille clausus et signatus, de quo egressus est fons domus David, patens in ablutione peccatoris. Hoc insigne privilegium, hoc coeleste munus, haec gratia specialis Ecclesiae primitivorum praestita sunt.

Theologia Mariana, a Virgilio Sedlmayr N. 1630 p. 693. Dico, verba B. Virginis habuerunt specialem efficaciam. Ita communiter SS. PP. et probatur ex verbis ejus in scriptura annotatis. Nam dum loquitur cum Angelo, ad ejus verba Deus factus est homo. Dum locuta est cum Elisabeth, Joannes in utero adhuc clausus exultavit justificatus: dum locuta est cum Filio, factus est hic hominibus subditus; statim enim subdit Evangelista: *et erat subditus illis.** Dum locuta est in nuptiis, factum est ex aqua vinum: ergo verba B. Virginis habent specialem efficaciam in ordine ad suos effectus.

* Cant. Cap. V, v. 6.

* II. Cor. Cap. XIII, v. 3.

* Cant. Cap. V, v. 5.

* Luc. Cap. II, v. 51.

* *Mémoires*,
Tom. VI, pag.
551.

* *Apocalyp.*
Cap. XXII, v.
1. 2.

* *Sur Saint*
Jean l'Évangé-
liste, p. 11.

IV.

Si Marie diri-
geait intérieure-
ment les Apôtres,
c'est qu'ils ne re-
cevaient aucun
don de Jésus-
Christ, qu'elle
ne l'eût reçu d'a-
bord elle-même
de Dieu le Père,
qui par elle com-
muniqait tout à
son Fils.

vant en terre * (1), qui de là les remplit de force et de vigueur, dans la prédication de l'Évangile. En un mot, Marie était pour eux, *ce fleuve*, dont il est parlé dans l'Apocalypse, *qui sort du trône de Dieu et de l'Agneau, et qui fait porter des fruits douze fois l'année, aux arbres qu'il arrose*, * c'est à dire aux douze Apôtres. * (2).

La merveille de leur dépendance à l'égard de Marie, c'était que Jésus-Christ ne pouvait rien communiquer à ses Apôtres, qu'il ne le reçut lui-même de son Père, et que ces communications du Père étaient toutes à Marie, par l'intime union et l'espèce d'unité du Père avec elle. Ayant conduit par elle Jésus-Christ, le premier né des hommes, et le chef de tous les bienheureux, il conduit aussi par elle les membres de ce chef auguste; il fait par elle les œuvres de sa sagesse et de son amour. Comme Père éternel, comme être souverain et absolu, entre les mains de qui toutes choses se trouvent, à qui tout appartient, de qui toutes choses dépendent, en qui réside toute plénitude de pouvoirs: il prend

(1) *Sancti Methodii Martyris, Patavensis Episcopi, de Symeone et Anna, apud Gallandum Tom. III. p. 800.* Si enim arcae, tuas illius Sanctitatis imagini typoque, (o Mater Virgo!) tantus a Deo honor habitus est, ut nemini, nisi tantum ordini Sacerdotali, ad eam pateret accessus, aut se facilis esset ad cognitionem ingressus: distinguente velo, ac cen reginae, ad januam vestibula servante: quis tandem qualisve venerationis cultus a nobis minimis, tibi vere reginae fuerit exhibendus? vere, inquam, vel legislatoris animatae arcae: caelo vere Dei capaci, qui nusquam capi potest.

(2) *Ricardi a S. Laurentio de Laudib. B. M. V. Lib. XII. Ex utraque parte fluminis, lignum vitae, afferens fructus duodecim, per singulos menses reddens fructus suos, et folia ligni ad Sanitatem Gentium.* * Potest exponi de Virgine. Ultra flumen, sunt Angeli incorruptibiles et immortales; citra, homines adhuc vitae corruptibilis, defectibus subjacentes. *Lignum vitae* Christus Dominus; et quia hoc praedicaverunt duodecim Apostoli, ideo dicuntur *fructus duodecim. Per singulos menses reddit lignum vitae fructus suos, quia Christus electos suos continet, et in mundo reficit et in caelo.*

* *Apocalyp.*
Cap. XXII, v. 2.

plaisir à opérer par elle toutes ses merveilles.* Ainsi, après l'Ascension, Dieu le Père résidant en Marie sur la terre, influait en elle et par elle en son Fils, habitant dans les cieux; en son Fils, présent dans le cœur de ses Apôtres, et de tous les fidèles; en son Fils, résidant au Très-Saint Sacrement de l'autel; et par cette communication du Père dans le Fils, Marie se trouvait unie à son Fils partout où il était, et se sentait et se trouvait répandue en lui. Enfin, autant de fois que son Fils opérait hors de lui, et se communiquait aux âmes, elle le sentait, par un effet de la communication, que Jésus-Christ, dans ce moment, recevait lui-même de son Père, par elle, pour agir au dehors. Quel plaisir à ce Fils, de voir sa Mère, qu'il aimait si ardemment, si intimement, participer à toutes les communications du Père éternel; et de les recevoir lui même par elle! Quelle joie, de voir sa mère participante de toute la science, de tout l'amour qu'il avait reçus de son Père, pour opérer la rédemption du genre humain; œuvre qu'il n'eût pû opérer sans ces communications de son Père, lesquelles étaient toutes à Marie, par l'union du Père avec elle.*

Mais comme Jésus-Christ, fidèle imitateur de son Père, ne faisait, de son côté, aucune communication de son esprit hors de lui-même, que par sa Mère (1): les Apôtres et Saint Pierre lui-même ne recevaient rien de Jésus-Christ que par Marie.* La vie immense qui a été communiquée à l'âme de Jésus-Christ, dans sa résurrection, et qui est la source de tous les biens de l'Église: cette vie personnelle de Jésus, est comme le *Saint des Saints*, le premier Sanctuaire, où où le souverain Prêtre réside si uniquement, que tout autre que lui n'y a aucun accès. L'Église ne peut aspirer, qu'à

* *Mémoires*,
Tom. IV, pag.
564.

* *Ibid* Tom.
IV, p. 299, 300.
V.

Si Marie dirigeait les Apôtres, c'est qu'ils ne recevaient aucune communication de Jésus-Christ que par les mains de Marie, le sacrement universel de ses grâces.

* *Mémoires*,
Tom. VI, pag.
261.

(1) *Richard, a S. Laur. de Laud. B. M. V. L. IV. C. XXX. p. 119 L. III. C. IV. 109. L. VII. C. IV. p. 214. Ipsa post Filii Ascensionem, facta est magistra Apostolorum et praedicatorum evangelicorum, et tunc impleta*

participer à la vie de Jésus-Christ, répandue hors de lui même; et la vie que Jésus-Christ met dans sa Mère, qui est une vie de communication, est précisément le réservoir universel, d'où elle se répand sur tous les membres de l'Église, et où ils doivent aller la puiser. La Très-Sainte Vierge est le second Sanctuaire du Temple, appelé le *Saint*, qui était inférieur au *Saint des Saints*, mais qui le touchait de près. C'était là que le sacrifice des parfums était toujours offert; là que se trouvaient les douze pains de proposition, qui servaient de nourriture aux prêtres du Temple. Ce lieu Sacré exprimait l'intérieur de Marie, le vrai Sanctuaire des Apôtres, et des prêtres, dans lequel Dieu reçoit continuellement les parfums les plus suaves de la parfaite religion (1);

est prophetia illa Mich. 4. *De Sion exhibit lex, nova scilicet; et verbum Domini de Jerusalem: * id est, de beata Virgine per Sion et Jerusalem designata. Christi imperium attingit a mari usque ad mare: * quae etiam ex dono Filii sui attingit a fine usque ad finem fortiter, et cum eo disponit omnia suaviter. * Eodem etiam sole justitiae ascendente ad caelum, dimissa est in mundo ad tempus, ut novellam illam Ecclesiam primitivam quae erat quasi novus quidam mundus, Apostolos videlicet et caeteros Discipulos, cum Sanctis mulieribus, illustraret suis exemplis, et instrueret documentis, cum illis jugiter in orationibus perseverans, Act. 1. * Mundum etiam, id est, amatores munditiae semper illuminat loco Christi. Haec est nova luna de qua dicit Psalmista: *Bucinate in Neomenia tuba.*"*

(1) *B. Bedae praesbyteri Homiliae aestivales, in Vigilis S. Joannis, Baptistae Tom. VII. Coloniae 1612. Vol. 99. Duo altaria erant in Templo, quae duo Testamenta designant in Ecclesia. Primum altare holocausti aere coopertum, et ante fores Templi ad offerendas victimas et sacrificia positum, quod carnales veteris Testamenti cultores significat. Deinde altare incensi auro tectum, prope ostium Sancti Sanctorum, ad adolenda thymiamata erat statutum, quod interiorem perfectionemque novi Testamenti et cultorum illius gratiam designat, ita S. Pet. Damiani, Tom. III. p. 18. Rickard. a S. Laurentio, de Laudib. B. M. V. lib. X. N. 28. Et ideo Mariae primo competit figura altaris incensi. S. Antonini Florent. Biblioth. Virginal. Tom. II. p. 701. Abundau-*

* Mich. Cap. IV, v. 2.

* Ps. LXXI, v. 8.

* Sapient. Cap. VIII, v. 1.

* Act. Cap. I, v. 14.

* Psal. LXXX, v. 4.

Et s'il est dit de cet intérieur: qu'il est semblable à un *monceau de froment* * (1), c'est pour signifier que, dans l'intérieur de Marie, est l'aliment saint et la divine substance, qui doit remplir les âmes apostoliques, les âmes consacrées à Dieu et à ses autels, lesquelles doivent être nourries des plus éminentes communications de Jésus-Christ, hors de lui même. Enfin, dans ce second Sanctuaire paraissait le candelier à sept flambeaux, qui exprimait encore l'intérieur de la Très-Sainte Vierge, remplie de la plénitude des dons du Saint-Esprit, et de la religion universelle de Jésus-Christ, dont les Apôtres et les prêtres sont les flambeaux pour éclairer l'Eglise (2). Car selon les termes de Jésus-Christ lui-même,

* *Cant. Cap VII, v. 2.*

tia autem gratiae et virtutum Mariae in Templo ipso figurata fuit. Nam in medio ejus, in loco qui dicitur *Sancta*, erant ibi ex uno latere mensa aurea cum duodecim panibus propositionis, ex alio latere altare aureum, cum septem lucernis, velum quoque, quod dividebat *Sancta Sanctorum** quadricolore. Sic in templo mentis virginalis fuit mensa fidei perfectissimae duodecim articulorum designatorum per panes, fuit et altare aureum summae dilectionis cum thuribulo spei, unde fumus aromatum, id est, devotissimarum orationum et contemplationum ascendebant ad coelum, candelabrum quoque gratiae septem donorum Spiritus Sancti utique fuerunt in ea.

* *Lev. Cap. XVI, v. 12.*

(1) *S. Joan. Damasceni, Orat. I. de Nativitate B. M. Virginis. Acervus vivifici frumenti. (vide supra pag. 168 et seq).*

(2) *S. Ephraem, graece Tom. III. p. 529. Maria, septem luminum candelabrum, ejus splendor solares radios superavit.*

S. Epiphaniï, de Laudibus B. Virginis Mariae Tom. II. p. 296. 297. O candelabrum Virgineum! quod illustravit tenebris involutos! O candelabrum Virgineum! repellens tenebras et lucem splendere faciens, quod ignem et oleum inseparabile ad illuminandum intulit! O candelabrum virgineum! quod ab Altissimo Throno accepit ter lucidum ignem, unum, inextinguibilem, consubstantiali, et ad illustrandam terram respenderit!..O uterum! habentem inextinguibile lumen septies lucentis gratiae!

S. Joannis Damasceni Tom. II. p. 856. Tum candelabrum, tum mensa, tum reliqua omnia Legis ritu aurea, allegoriae non ambigua significatione, de te (o Maria!) aureis multisque nominibus celebri, accipiuntur.

* *Matt. Cap. V, v. 14.*

* *Recueil sur la Sainte Vierge, p. 162.*

* *Ibid. p. 122.*

VI.

Marie étant comme le cou de l'Église, les Apôtres recevaient par elle tous les dons nécessaires à la formation du corps mystique de Jésus-Christ.

qui l'éclaire en eux et par eux: *ils sont la lumière du monde*,* c'est à dire de tous les hommes qui vivent sur la terre.* En un mot, ainsi que nous l'avons déjà dit, Marie est comme le Sacrement de la grâce universelle de Jésus-Christ, qui s'est renfermé en elle, pour distribuer ce qu'il a mérité et acquis à tous ses membres, dans tous les mystères de sa vie et de sa mort.*

C'est pourquoi, la Très-Sainte Vierge, par qui passent toutes les grâces, qui découlent de Jésus-Christ dans l'Église, et qui tient ainsi immédiatement au chef, est figurée par le cou de l'Épouse des cantiques: le cou étant censé recevoir la vie du chef ou de la tête, et la communiquer à tout le reste du corps (1). Il est dit que ce cou mystique est semblable à la tour de David pour la rondeur et l'uniformité, c'est à dire pour sa perfection; qu'au pied de cette tour, sont des boulevards qui la défendent; et que de la

Venantii Honorii Lib. VIII. in Laudem L. Mariae Biblioth. Patr. Tom. X. Candelabrum pulchrum, Verbi capiendo lucernam, tam super astra faber quam formam sculpsit

*S. Proculi Arch. Const. Orat. XI. de Incarnat. apud Gallandum Tom. IX. p. 622. Vidi et ecce candelabrum [aureum totum] * Quid est ergo illud candelabrum? Sancta Maria. Cur autem Candelabrum? Quia immateriale lumen, nempe Deum incarnatum portavit. Et sicut candelabrum non est lucis causa, sed lucis vehiculum: ita etiam Virgo non est ipsa Deus, sed Dei templum. Et lampas inquit super ipsum quidnam est lampas? Deus Verbum incarnatum, lumen orbis terrae, is qui dicit: Ego sum lux mundi.*

Georg. Nicomed. in orat. de exitu Deiparentis quando fuit oblatus in Templo. Candelabrum in Spiritu inauratum, cujus lucerna mundi fines illuminat, per quod ascenderunt septem dona Spiritus et mundum terrenum illuminarunt.

S. German. Constantinop. Orat. I. in Praesent. B. Virginis. Candelabrum auriforme septem luminibus ardens e non occidente luce lumen recipiens, et castitatis oleo pingue, et in tenebris culparum ex caecatis jubar orientabo diffundens.

(1) Voyez *Chap. XV. Ascension et Pentecôte, pag. 151, et suiv.*

tour de David pendent les boucliers et tout l'armement des forts* d'Israël. Ces forts d'Israël sont les Saints Apôtres, dont toutes les vertus et les forces étaient originaires et dépendantes de la Très-Sainte Vierge, dans l'intérieur de laquelle, ils puisaient la lumière de leur doctrine et le courage pour combattre les ennemis de Jésus-Christ (1). C'est ce qu'expriment *ces boulevards*, comme aussi *ces deux petits chevreaux*,* bondissants au milieu des lys, auxquels sont comparées les mamelles de l'Épouse: car ces mamelles symboliques, marquent la lumière et l'amour de Dieu, que la

* Cant. Cap.
IV, v. 4.

* Cant. Cap.
IV, v. 5.

(1) *Alberti Magni, Biblia B. V. Mariae p. 486. Biblioth. Virg. Tom. I. Sicut turris David collum tuum, quae aedificata est cum propugnaculis, mille clypei pendent ex ea.** Ibi quilibet inveniet defensionem contra malum suum: ibi pendet clypeus castitatis contra luxuriam, humilitatis contra superbiam, charitatis contra invidiam, largitatis contra avaritiam. *Omnis armatura fortium, in qua etiam armavit se ipse Filius Dei.*

* Cant. *ibid.*

Idiotae, de Beata Virgine. part. 14. Contemplat. 37. Sicut turris habet fortitudinem, ita Beata Virgo fuit *mulier fortis*,* eique tota imitatur Ecclesia militans, et per fortitudinem fidei, spei et charitatis totam sustentat Ecclesiam, et suis sanctis deprecationibus dat lapso virtutem, et robur multiplicat; sicut turris munit, et roborat existens in ea.

* Prov. Cap.
XXXI, v. 10.

*Jo. Hailg. in Cap. IV. Cantic. Canticor. Turris David, quam Christus David in Hierusalem, id est in Ecclesia sua aedificavit, ex qua pendent mille clypei et omnis armatura fortium:** nam ad defensionem nostram, et impugnationem hostium ipsa nobis subministrat adjutorium.

* Cant. *ibid.*

S. Thom. a Villanov. Conc. 1. de Assumptione B. M. V. Turris David, in qua est omnium fortium armatura, ibi fides Apostolorum, ibi fortitudo martyrum, ibi puritas Virginum, Doctorum sapientia, Anachoritarum paupertas, devotio Confessorum, ibi denique omnium Sanctorum virtus agglomerata reperitur.

Richard. a S. Laurent. de Laud. B. M. Lib. II. Cap. I, p. 29. p. 43. Cum sit Mater Sapientiae quae est Filius Dei, in lege Filii misericorditer instruit servos. Unde de ea dicitur: *Amicos Dei et Prophetas,** id est, sapientes constituit. Ipsa etiam dicit: *Adhuc doctrinam quasi prophetiam effundam, et relinquam illam quaerentibus Sapientiam.**

* Sapient. Cap.
VII, v. 27. —
Eccli. Cap
XXIV, v. 46.

Très-Sainte Vierge fait découler dans l'Église, et qui en sont la nourriture essentielle et l'aliment. Elles sont assimilées à deux chevreaux, égaux en âge, *tous deux jumeaux*, et d'une même portée, à cause que l'amour et la connaissance marchent de même pas. *Ils paissent dans les lys*, * c'est à dire: que ces connaissances et ces amours sont purs, et de choses divines (1); et si on les compare aux chevreaux, c'est pour dire qu'ils naissent dans les solitudes, dans la pureté des déserts, séparés du monde, et de l'affection du siècle.*

* *Ibid.*

* *Mémoires, Tom. III, pag. 145, 146.*

VII.

Les Apôtres comme simples instruments, étaient conduits au gré du Saint-Esprit sur les dons duquel Marie avait une pleine puissance.

* *Sur Saint Jean l'Évangéliste, p. 11.*

* *Cant. Cap. VIII, v. 6.*

Les Apôtres, puisant donc dans Marie les connaissances et l'amour que Jésus-Christ veut leur communiquer, * vont comme des vases pleins de grâces, comme des feux puissants, répandant l'amour et la lumière de Dieu par tout le monde. Ce sont des *lampes de feu et de flamme*,* c'est à dire ardentes et lumineuses tout à la fois. Ils n'échauffent et n'excitent pas seulement: ils éclairent et reluisent sur tous les peuples. Je vois ces grands flambeaux du ciel, ces messagers de Dieu, ces hommes tout embrasés du feu et des flammes du zèle, courir et voler de toutes parts, pour enflammer le monde de l'amour de Dieu et de Jésus-Christ, son Fils (2).

(1) *Richard. a S. Laurent. de Laud. B. M. Lib. IV. Cap. XXIII, p. 140. Duo ubera B. Virginis, de quibus velut lac piæ subventionis dulcedo sugitur, sunt affectus pietatis et misericordiae, qui velut caprae acuto lumine considerant quis et quanta indigeat ope, et per talem considerationem accurrunt velociter ut hinnuli. Dicuntur gemelli, scilicet sociales et consimiles. Pascuntur in liliis: qui propter candorem castitatis et odorem bonorum operum liliis simulantur. Haec autem ubera Beatæ Virginis lac suum propinare non cessant tota ista praesenti vita, donec, videlicet, *aspiret dies*, id est, donec veniat dies illa, quæ ad corpora de pulvere reformata spirabit spiritum vitæ et vitam gloriæ, et donec *inclinentur*, id est, deficiant *umbræ* praesentis miseriae.*

* *Cant. Cap. IV, v. 5.*

(2) *S. Hieronym. Apostoli fulgura a Deo appellantur, quia isti a Deo mittuntur, ut praedicatione Evangelii mundum illuminent, quibus Dominus ait: Vos estis lux mundi.*

Ces divins personnages sont sans attache à eux-mêmes, sans soins et sans souci de leur vie, ne pensant qu'à porter Dieu partout où ils pourront, partout où ils seront poussés par l'impétuosité de l'esprit de Jésus-Christ. * Toute fois, Marie, à cause de la plénitude de cet esprit résidant en elle, et du droit qu'elle a sur les processions temporelles du Saint-Esprit, comme Mère du Fils de Dieu, envoie secrètement les Apôtres et les autres ouvriers évangéliques par tout le monde (1),

* *Mémoires,*
Tom. III, p. 44.

S. Ambros. Lib. in Luc. VII. Cap. XVIII. Bene praesumunt, quia ad sermonem suum ignis de coelo descenderet, quoniam filii sunt Tonitruum.

S. Chrysostom. Tom. IX. p. 37, 38. Sicut homo igneus in medias stipulas incedens nihil laeditur, sed magis operatur : ita nunc quoque factum est. Imo potius est si quis ignem gestans pugnet cum eo qui foeno onustus est. Petrus qui circa stagna versatus semper fuerat, ita superavit sophistas, Rhetores, philosophos, ac si contra multos pisces certamen habuisset. Et Plato ille qui tam multa nugatus est, tacuit : hic vero loquitur, non modo suis, sed etiam Parthis, Medis, Elamitis et Indis, ubique terrarum, et usque ad terminos orbis.

S. Gregor. Mag. Lib. XXX. Moral. Cap. II. Vadunt fulgura, cum praedicatores miraculis coruscant, et auditorum corda transfigunt.

Raban. Eccl. 43. Aliquando tonitruum pro ipsa praedicatione sumitur. Ergo mundo vox tonitruum ejus egressa est, quando praedicatores Christi circum Orbem totius verbis tonantibus impleverunt.

(1) *Richard. a S. Laurent. de Laud. B. M. Lib. IV. Cap. XXIX. p. 146.* Maria est, singularis pietate, charitate et praesidio : *Omnia potest ex dono Filii sui, a quo omnipotente omnipotens est effecta, et permanens in se, id est, perfecte manens immutabilis, bonitate, potentia, et misericordia : Omnia innovat, id est, hominem, propter quem facta sunt omnia, et qui habet cum omni creatura participium ; Innovat, inquam, hominem per gratiam in praesenti, et per gloriam in futuro. Et per nationes, id est, in omni gente sine personarum acceptatione, in animas sanctas se transfert,* gratiam infundendo ; quas sanctas non invenit, sed gratia sua sanctas facit. Et amicos Dei, id est, amantes Deum et amatos a Deo, et Prophetas constituit,* hoc est, accendit ad amorem Dei, et illuminat ad cognitionem ejus. Unde et dicitur *Illuminatrix.* Ipsa enim Regina est illius civitatis, cujus Filii suus Rex, et eisdem privilegiis secundum leges gaudent Rex et Regina. Cum

* *Sapient. Cap. VII, v. 27.*

et spécialement dans les lieux, qu'elle prend en particulière affection.

Par exemple, saint Paul ayant le désir *d'aller prêcher en Asie*, et même trouvant ouverture pour entrer dans ce pays, où il avait espérance de procurer la gloire de Dieu: *il en est empêché par l'esprit de Jésus-Christ*, qui le conduit; *et ce même esprit*, cette raison supérieure et éminente, *le poussant à aller en Macédoine*: * Saint Paul, sans lui en demander la raison, suit ce mouvement, quoique selon le sens humain, et la faiblesse de la raison commune, cette conduite eût pû paraître indiscreète, téméraire et déréglée. Par où nous voyons, que les âmes Apostoliques semblent, au jugement de la sagesse humaine, commettre quelquefois des fautes, et se conduire d'une manière impertinente, quoi qu'elles soient mues intérieurement par l'esprit de Dieu. * Mais cette opération du Saint-Esprit, qui détourne Saint Paul d'aller dans un lieu, pour le conduire dans un autre, n'est pas en

* Act. Cap. XVI, v. 6, 7, 8, 9.

* De l'Esprit Apostolique, pièce détachée p. 5. *Attributs divins*, Tom. II, p. 185.

* Rom. Cap. XIII, v. 1.

* Matt. Cap. XXVIII, v. 18.

* Eccli. Cap. XXIV, v. 15.

autem eadem sit potestas et communis Matris et Filii: quae ab omnipotente Filio omnipotens est effecta: quia *non est potestas nisi a Deo*. * Unde dicit cum Filio: *Data est mihi omnis potestas in coelo et in terra*. * Tamen excellenter potens est in Ecclesia triumphante. Unde dicit: *In Hierusalem superna potestas mea*, * imperandi scilicet quod volo, Virtutibus angelicis et animabus Sanctis, et faciendi ad beneplacitum meum et quos volo introducendi.

D. Amodei Episc: *Lausanen. de Laudib. B. Virg. Biblioth. Patr. Tom. XX. Homil. VII. p. 1273.* Fertur ab iis, qui norunt naturam animantium, quod solo visu, et flatu mortifero vicina quaeque sibi regulus venenatus interimat: sic illa, e regione ignis divini calore vehementer accensa, et verbi flammigerantis, sparsa incendiis, odorem resuscitantis gratiae, iis qui longe, et iis qui prope commanebant, exhalabat.

S. Antonini Florent. *Biblioth. Virginal. Tom. II. p. 656.* Tanta est pietas hujus Virginis Matris, non solum erga Filium naturalem, *juxta* ejus *crucem stabat*, sed et erga Filios suos adoptivos: tanta facultas impetrandi quod velit, apud Deum Patrem, ut sermocinantes quique nutrices populorum, non aliunde confidant hae doctrinae per eos pro-

lui sans l'intervention de Marie**, la directrice et la Reine des Apôtres, dans l'œuvre de la prédication. En favorisant ainsi la Macédoine, elle n'abandonne cependant pas l'Asie, puisqu'elle doit y envoyer, plus tard, son fils adoptif, Saint Jean, pour y établir la foi, et en gouverner toutes les Eglises.

Il faut en dire autant des autres opérations de l'Esprit Saint dans les Apôtres, que ce divin Esprit faisait parler comme il voulait, et qu'il conduisait où il lui plaisait, sans qu'ils le süssent eux-mêmes. Ainsi Saint *Philippe est transporté d'un endroit dans un autre par l'esprit de Jésus-Christ*.* Les apôtres veulent prêcher ici, il faut qu'ils aillent ailleurs, et là où Jésus-Christ vivant en eux, veut prêcher son Évangile, et gagner des âmes à Dieu, son Père. Il les porte partout où il lui plaît, comme un ouvrier porte son outil dans sa main, au lieu où il faut qu'il travaille. Le marteau, ne connaît ni le lieu, ni les ouvrages auxquels l'ouvrier doit s'en servir: n'étant qu'un instrument mort et ignorant; il se laisse conduire et employer, comme il plaît à son maître: ainsi en est-il des Apôtres et des hommes apostoliques: ils ne sont que des instruments dans la main du Saint-Esprit.*

Comme donc Jésus-Christ ne leur fait aucune communication de son Esprit, que par Marie: elle est présente à tous leurs travaux, quelque éloignés de corps qu'ils soient d'elle. C'est elle qui, par cet esprit les dirige, les pousse, les excite. Par lui, elle est la lumière qui les éclaire, l'amour qui les embrase, la parole qui les rend éloquents, la puissance par laquelle ils font des miracles. (1)* Ils sont tellement consumés du zèle de la gloire de Dieu, par la communi-

** *Mémoires*,
Tom. III, pag.
458.

* *Act. Cap.*
VIII, v. 39.

* *Mémoires*,
Tom. II, p. 150.
VIII.

L'Esprit-Saint ne se communique aux Apôtres que par Marie, c'est elle qui les éclaire, qui les anime, étant rendue elle-même toute ardeur pour faire glorifier Dieu.

* *Sur Saint Jean l'Evangéliste*, p. 11.

pinandum, nisi meritis ejus, et precibus procuratum; ad quod efficiendum citara dulcisonae Salutationis ad eam utuntur.

(1) Ce que dit ici M. Olier n'est que le développement et la conséquence rigoureuse du principe hautement professé par les saints Docteurs, comme on l'a vu dans cet ouvrage, savoir: Que toutes les graces méritées par Jésus-Christ aux hommes, leur sont données par Marie,

cation qu'elle leur fait de cet Esprit, que ne se souvenant plus de ce qu'ils sont, ils vont partout le monde, pour le faire connaître et aimer. Ne songeant plus s'ils ont un corps

et passent par les mains de cette divine Mère avant d'arriver à eux. Les Apôtres n'ont pas été exempts de cette règle universelle, et comme le reste des chrétiens ils ont reçu par Marie toutes les grâces qui leur étaient utiles ou nécessaires tant pour eux-mêmes, que pour ceux qu'ils avaient à amener à la connaissance et à la pratique de la Foi. D'où il suit rigoureusement que par l'Esprit de Jésus-Christ qui la possédait, Marie, était *la lumière qui éclairait les Apôtres* dans leurs prédications, *l'amour qui les embrasait, la parole qui les rendait éloquents, la puissance par laquelle ils faisaient des miracles*; qu'enfin il en a été ainsi de tous les autres Thaumaturges, en un mot de tous les Saints. C'est ce qui fait dire à Saint Ephrem ces paroles déjà rapportées: *Per te omnis gloria, honor et sanctitas Apostolis, Prophetis, Justis et humilibus corde, derivata est, ac derivabitur.* (Graece Tom. III. p. 532.) Ce même saint Docteur dit encore au sujet des Apôtres et des prédicateurs de l'Évangile. » *Maria, os loquax Apostolorum, vincientium fiducia invisibilis, sacerdotum gloriatio, gloria et lactitia omnium sacerdotum. Attende voci anxiae deprecationis meae: auxiliatrix mea, da mihi sermonem in apertione oris mei: tu quae praebuisti mihi vitam tua intercessione, ut annuntiem magnificentias tuas, antequam abeam.* *S. Ephraem. graece, Tom. III. p. 530, 756, 541.*

S. August. Serm. de Assumpt. B. Mariae Virginis ad Eremitas, apud Maium Nov. Biblioth. Patr. Tom. I. p. 453.

Tu Apostolorum vita et spectaculum,
 Tu Martyrum patientia et receptaculum,
 Tu Confessorum Magistra et ab aestu umbraculum,
 Tu Virginum Domina et earum sustentaculum.

*S. Hildeph. Arch. Toletani, de Assumpt. B. Mariae. Biblioth. Patr. Tom. XII. p. 576. Pulchra ut Luna,** quinimo pulchrior quam luna, quia in ejus specie gens omnium Ecclesiarum resplendet, quae sole justitiae illustratur, ut caliginem praesentis vitae destruere possit: et ad ea pervenire nos omnes faciat quo Beata Virgo pervenit.

D. Amadei Lausanen. sive Am. Francis. de Laud. B. M. Homil. p. 748. At illa residens in arce sublimissima virtutum, et pelago divi-

* *Cant. Cap. VI, v. 9.*

ou une vie à perdre, ils bravent les périls, ils affrontent les supplices, ils attaquent les rois, ils forcent les bourreaux. En un mot, ils vont dans tous les lieux où l'impétuosité du mouvement de l'Esprit, qu'ils reçoivent par elle, les pousse, et les oblige d'aller. Semblables à ces fusées volantes, qui s'élancent partout où le feu intérieur les pousse: ils s'abandonnent à l'Esprit qui les possède, à sa sagesse, et à la prudence de sa conduite, sans lui en demander la raison.* Pour cela, Marie, par qui Jésus-Christ se plaît à leur Communiquer son amour, son zèle et son ardeur, est rendue par lui tout zèle, toute ardeur, pour faire honorer et glorifier Dieu par tout le monde.* (1)

* De l'Esprit apostolique pis-cédétuchée, p. 2, 3, 4. Saints Ordres, part. 2, chap. 7.

* Recueil sur la Sainte Vierge, p. 153. quater.

norum affluens charismatum, abyssum gratiarum, qua cunctos excesserat, credenti et sitiendi populo largissima emanatione profundebat. Salutem namque corporibus et animis medelam afferebat, potens suscitare a morte carnis et animae.

Richard. a S. Laurent. de Laud. B. M. Lib. XI. Cap. I. p. 306. Rectores animarum attribuunt ei et ejus gratiae, tam conversionem animarum, quam gloriam propriae conscientiae. Unde dicitur: *Reges terrae afferent gloriam suam et honorem in illam.** *Reges terrae, boni Praelati solliciti de salute animarum, unde merentur coronam gloriae sempiternae: et qui regunt et juste disponunt terram propriam, id est, motus carnis habitatores ejus, et dissipant omne malum vitii tentantis intuitu suo,* hi inquam, reges afferunt gloriam suam,* scilicet eos quos convertunt, et in bono enutrient: Vos estis gloria nostra.* totum attribuentes gratiae Matris et Filii.*

* Apocalyp. Cap. XXI, v. 24.

* Proverb. Cap. XX, v. 8.

* Apocal. ibid.

* Thessalon.

Cap. II, v. 20.

* Matt. Cap.

VII, v. 22.

S. Antonini Florent. Biblioth. Virginal. Tom. II. p. 678. *Domina in nomine tuo virtutes multas fecimus.** Hoc Beata Maria habuit in summo. Nam licet non legamus in vita sua fecisse miracula, nunc quotidie innumera facit.

(1) S. Antonini Florent. Biblioth. Virginal. Tom. II. p. 598. *Filioli quos iterum parturio, donec Christus formetur in vobis:** hanc affectionem super omnes habuit Beatissima Maria ad Dei honorem, et hominum salutem. Unde et Mater omnium dicitur, quos scilicet, concepit per affectum dilectionis, et peperit per labores et dolores in passione Filii. Unde *mulier illa habens in capite coronam duodecim stellarum,** exponitur a Beato Bernardo, et Alberto designare Virginem

* Gal. Cap. IV, v. 19.

* Apocalyp. XII, v. 1.

IX.

Marie contient en éminence toute la force des hommes apostoliques, toute la perfection de l'Église et celle des Anges.

Que verrez-vous dans la Sunamite, dit l'Église elle-même, parlant de la Très-Sainte Vierge, *si non des corps d'armées?* Ces divers escadrons sont les Églises particulières de Jésus-Christ, conduites et dirigées par ses officiers et ses ministres, qui sans cesse sont en armes, soit pour détruire le péché et tous les ennemis de Dieu, contre lesquels il faut toujours combattre; soit pour faire paraître la majesté et la beauté du Roi qui se tient à la tête de ses armées, afin d'en être le cœur et la force. (1) Mais cette force puissante il l'a mise en dépôt dans la Très-Sainte Vierge, que pour cela il fait voir à son Église comme un arsenal, qui renferme les armes des généraux de son armée, et contient des milliers de boucliers et toutes sortes d'armures; (2) c'est à

* *Ibid.*

Mariam. Et ibi dicitur: Quod habebat in utero, et clamabat, ut pareret.* concepit ut dictum est, affectu eximio omnes electos Dei, signatos per masculinum propter unitatem eorum, et virilitatem. Clamavit desiderii et suspiriis, orationibus, et meritis, ut pareret.

(1) *Petri Cellens. Serm. VII. de Assumpt. B. M. V. Quid videbitis in Sunamite nisi choro castrorum?* Circa tabernaculum foederis, quod intelligimus corpus et animam Virginis, omnes filii Israel castrametantur; omnes autem filii Israel sunt omnes fideles. Ecce habet Sunamitis choro castrorum, qui circumdant eam tanquam flores rosarum et lilia convallium.*

* *Cant. Cap. II, v. 4.*

*Joan. Halgrinus, Cap. VII. Cantic. Canticorum. Maria Sunamitis, in qua videntur chori castrorum,** adhaerentes videlicet ipsi beatæ sanctorum acies, qui cum ipsa pro nobis militant contra hostem.

* *Cant. Cap. VII, v. 4.*

Dionys. Carth. in Cantic. Art. 25. Sunamitis, in qua sunt chori castrorum, eo quod potens sit nos adjuvare et tueri. Est enim in ea acies virtutum firmissima, et omnium spiritualium insuperabilis vis armorum: et habet ad manum coelestium spirituum victoriosam militiam, suo imperio obedire promptissimam, per quos potest juvare victoriamque conferre.

(2) *In Append. S. Bern. Tom. in Ant. Salve Regina. Serm. IV. p. 732. Unde prorsus merito mille clypei ex te dicuntur pendere,** et non solum clypei, sed et omnis armatura fortium.* Nihil est enim virtutis quod ex te non resplendat: et quidquid singuli habuere Sancti,

* *Cant. Cap. IV, v. 4.*

dire, que les armes de tous les officiers et de tous les ministres de l'Église, qui doivent les mettre en défense contre les ennemis de Dieu, sont attachées à la Très-Sainte Vierge; Dieu voulant qu'ils s'adressent à elle, et qu'ils vivent dans une dépendance souveraine de sa grandeur, de sa puissance, et de sa force invincible. Pour cela encore, elle nous est représentée comme le raccourci et le résumé de tout le corps apostolique, de tout le clergé: contenant en elle seule toute la force, toute la beauté, tout le lustre et la sainteté de tous les ministres et de tous les membres de l'Église. *Elle est terrible comme une armée rangée en bataille.** dit l'Église elle-même parlant de Marie: elle est terrible dans la plénitude de sa puissance et de sa force, aux yeux des hommes, des Anges et des démons. (1)

* Cant. Cap.
VI, v. 5.

tu sola possedisti. Lectulus est Salomonis, de quo in Canticis: En lectulus Salomonis septuaginta fortes ambiunt ex fortissimis Israel, omnes tenentes gladios, et ad bella doctissimi.*

S. Andreae Cretenensis, in Dormit. B. Mariae. Biblioth. Patr. Tom. X. O Christianae fidei propugnaculum, eorumque propugnatrix, qui in te spem posuerunt.

S Ephraem, graece, Tom. III. p. 551. O Maria turris fortitudinis, armatura bellica, acies robusta, et dux, et propugnatrix invicta esto nobis indignis a facie inimicorum* nostrorum. Ostende in nobis misericordias tuas antiquas,* et mirabilia hodie: ostende iniquis hostibus nostris, solum Regem esse, et Dominum tuum Filium et Deum, et te proprie Dei Matrem, quae verum Deum secundum carnem genuisti, et te posse omnia, et omnia efficere potentem esse quaecumque vis in coelo, et in terra.

* Cant. Cap.
III, v. 7.

* Psal. LX,
v. 4.

* Psalm.
LXXXVIII, v.
50.

De Eminentia V. Mariae a J. S. Novati. Tom. II. p. 302 ap. VII. Vim singularem illuminativam a Deo Virgini concessam, qua sic universam illustrat Ecclesiam ut omnes errorum tenebrae e fidelium mentibus discutiantur... quia specialissimo modo assistit Deipara, et peculiare a Deo lumen obtinet iis qui in confutandis falsis haereticorum dogmatibus insudant, unde divina luce suffulti pro virili pravitatem haereticam impugnant et propellunt.

(1) *S. Bern. Senens. Tom. IV. p. 81.* Ipsa enim inimico humani

J'ai encore appris de Notre-Seigneur, que ce beau passage: *Que verrez-vous dans la Sunamité, sinon des corps d'armées?** Signifiait aussi, que la Très-Sainte Vierge comprend seule, en éminence, toutes les perfections Angéliques, et incomparablement au-delà. Si bien, que Dieu trouvait dans elle, plus d'amour que dans les Séraphins, plus de lumières que dans les Chérubins, plus de constance que dans les Trônes; en un mot, plus de perfections que dans tous les Ordres angéliques ensemble. Dans elle Dieu voit en éminence toute l'Église de la terre et du ciel; il se mire en elle, il contemple ses perfections dans ce miroir sans tâche, où il n'y a que lumière, que beauté, qu'éclat. Il se complait en

* *Cant. Cap. VII, v. 4.*

generis dominatur, et minas infert: propterea Salomôn subdit: *Terribilis ut castrorum acies ordinata.** Noverunt illi, quorum usus est in rebus bellicis exerceri, armatas acies, et in praelium ordinatas, quanti sit decoris pariter et timoris aspicere, quantum apparatus delectet et exterreat armatura. Quum videas in campis patentibus digesta per ordinem hinc inde fortium agmina bellatorum, vexilla fulgentia, scuta diversi generis et coloris rutilas cuspides, et ferri species animatas, pugnantés eminus hastas, et longe minantia tela, acutos gladios et imbui cruore paratos, armorum strepitus, hinnitus equorum, eventum belli saltu fremituque monstrantium, pavescere singulos, et tamen virtutis signa praetendere.

* *Cant. Cap. VI, v. 3.*

*Innocent Pap. III. Serm. II. de Assumpt. B. M. V. Acies castrorum ordinata.** Ad quam respicere debet quicumque sentit impugnationem ab hostibus, vel a mundo, vel a carne, vel a daemone, ut ipsa per Filium mittit auxilium de sancto et de Sion tueatur.

* *Cant. Cap. VI, v. 5.*

*Richard. a S. Laurent. de Laudib. B. M. Lib. III. Acies castrorum ordinata,** malignis spiritibus terribilis, ipsam enim tanquam Reginam sequuntur omnes Sanctorum acies ordinatae, secundum status suos, secundum proprias dignitates et merita, ut sub ipsa, et cum ipsa, pro nobis contra diabolum militent precibus, et exemplis.

* *Ibid.*

*Atan. de Insulis in Cap. VI. Cant. Acies castrorum terribilis** principibus tenebrarum, diabolo et Angelis ejus, quos terret et pro suorum famulorum erectione saepe improbos reprimit et pessundat malignantium insultus: terribilis, inquam, haereticis, quos sua virtute confundit.

* *Ibid.*

Marie, comme dans toute l'Église; (1) et même il l'aime encore plus qu'il n'aime l'Église, à cause des éminentes perfections qu'elle possède, par-dessus toutes celles de l'Église de la terre et du ciel.*

Saint Jean, comme image de Jésus-Christ ressuscité, a vu cette merveille. Il représente la Très-Sainte Vierge, comme un femme revêtue du soleil, portant sur la tête une couronne de douze étoiles, ayant la lune sous ses pieds; et cette figure a aussi pour objet l'Église. Comme épouse parfaite de Jésus-Christ, l'Église vit en lui, et il vit en elle; et servant maintenant de vêtement à Jésus-Christ, Jésus-Christ, à son tour, la revêtra de sa gloire, qui est son vêtement éternel.* (2). Mais cette figure, qui s'applique encore à l'âme qui communique à Jésus-Christ dans l'Église,* ne peut être appliquée à l'Église, où à l'âme chrétienne, que parce qu'elle a premièrement pour objet la Très-Sainte Vierge, qui contient éminemment l'Église et toutes les âmes

* *Mémoires*,
Tom. III, p. 88,
89.

X.

Cette femme de l'Apocalypse, qui est revêtue du soleil, exprime la plénitude de la communication desoi-même, que Jésus-Christ fait à Marie.

* *Sur les Saints*
p. 28. *Traité*
des Anges, p.
74.

* *Traité de la*
Création, p. 56.

(1) *D. Brigittae, Lib. I. revelation. 42. Maria speculum omnis virtutis divinae, nulla enim est virtus in Deo, quae non fulgeat in ea, licet Deus sit fons et dator omnium.*

(2) *Aretae Cesareae Capp. Epi. in Apocalyp. Cap. XXXIII. Biblioth. Patr. Tom. IX. p. 769. Mulier amicta sole. Mulierem hanc nonnulli Matrem Domini dixerunt. Verum et hoc modo accipere possumus, Beatam Virginem sole amictam fuisse, quod videlicet, intelligibili sole, hoc est Christo, cooperta fuerit. Alii vero rursus mulierem hanc dixerunt Ecclesiam, quae justitiae sole, qui Christus est, amicta sit. Corona in capite mulieris ex duodecim stellis * constituta, sancti sunt Apostoli.*

*Apud S. Augustin. de Symbolo Serm. ad Catechumenos Tom. VI. p. 575. In Apocalypsi Joannis Apostoli scriptum est, quod staret draco in conspectu mulieris quae paritura erat, ut cum peperisset, natum ejus comederet. * Draconem diabolum esse nullus vestrum ignorat. Mulierem illam Virginem Mariam significasse. Quae etiam ipsa figuram in se Sanctae Ecclesiae demonstravit: ut quomodo Filium pariens Virgo permausit, ita et haec omni tempore membra ejus pariat, Virginitatem non amittat.*

* *Apocalyp.*
Cap. XII, v. 1.

* *Ibid. v. 3, 4*

saintes. Saint Jean représente donc cette divine Mère de Jésus-Christ et de l'Église, comme *revêtue du soleil*, * c'est à dire : environnée, pénétrée, possédée, vivifiée et animée de Jésus-Christ dans la splendeur de sa Résurrection, en la manière que le cristal est pénétré du brillant du soleil. (1)

(1) *Augustin. Enarrat. in Psalm. 142. Maria, Mulier, sole justitiae cooperta et lunam, sub pedibus habens.*

S. Epiphani, de Laudibus B. Virginis Mariae Tom. II. p. 295. O Virgo Sanctissima, quae exercitus Angelorum in stuporem deduxisti Stupendum enim est miraculum in coelis, Mulier amicta sole. Stupendum miraculum in coelis, mulier gestans lucem in ulnis. Alter thronus Cherubicus. Mulieris filius, qui et ipsius, et saeculorum est pater. Stupendum miraculum in coelis, thalamus Virginis, habens Filium Dei, Deum sponsum Christum.

*S. Ephraem, Graece Tom. III. p. 528, 529. Domina mea Sanctissima, Mater Dei benedictissima... Post mediatorem mediatrix totius mundi, vebiculum intelligibilis solis, verae lucis, quae illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum: * ferens verbo omnia* portantem, vestis immaculata ejus qui induit lucem sicut vestimentum; * splendor veri, mysticie diei.*

*Ambrosii Ansberti, in Apocalypsin Lib. V. Biblioth. Patr. Tom. XIII. p. 530. Et signum magnum apparuit in coelo mulier amicta sole, et luna sub pedibus ejus. * Ut hoc signum peteret, Achaz a Domino admonitum novimus, dicente: Pete tibi signum a Domino Deo tuo sive in profundum inferni, sive in excelsum supra. Propter hoc dabit Dominus ipse vobis signum, ecce Virgo concipiet et pariet Filium, et vocabunt nomen ejus Emmanuel. * Hoc certe signum nunc usque videtur in coelo, id est, in Ecclesia sanctorum. Dicatur itaque apertius quod sit hoc signum.*

*S. Bernardi, Dom. infr. Oct. Assumpt. B. M. Serm. Tom. I. p. 1007 Ipsa est sole amicta mulier? * Esto siquidem, ut de praesenti Ecclesia ad intelligendum prophetiae visionis series ipsa demonstrat; sed id plane non inconvenienter Mariae videtur attribuendum. Ergo Maria sole perhibetur amicta, quae profundissimam divinae sapientiae ultra quam credi valeat penetravit abyssum: ut quantum sine personali unione creaturae conditio patitur, luci illi inaccessibili videatur immersa. Illo nimirum igne prophetae labia purgantur, illo igne seraphim accenduntur. Longe vero aliter Maria meruit, non velut summam*

* *Apocalyp. Cap. XII, v. 1.*

* *Hebr. Cap. I, Joan. Cap. I, v. 9.*

* *Psal. CIII, v. 2.*

* *Apocalyp. Cap. XII, v. 1.*

* *Isaiae Cap. VII, v. 14.*

* *Apocalyp. ibid.*

* *Isaiae Cap. I, v. 7.*

Remplie du soleil de justice, et perdue dans ce soleil même, Marie demeure en lui, et lui en elle (1). Revêtue des vertus,

tangi, sed operiri magis undique, et circumfundi, et tanquam ipso igne concludi.

Engelberti, Abbatis, Admontensis, de Gratiis et virtutibus B. Mariæ Virg. part. IV. Cap. XXXII. Anecdotorum Pezii Tom. I. Col. 743.

Mulier amicta sole et luna sub pedibus ejus et in capite ejus corona stellarum duodecim. * *Mulier ista est beata Virgo Maria, quam ipse Dominus in Evangelio non appellavit nisi mulierem. Quam hic Joannes, quantum ad suam glorificationem in anima et corpore exaltatam, super premium et meritum et ordinem ac gradum omnis creaturæ describit.*

* *Apocalyp. ibid.*

Hugo de S. Victore, Lib. IV. de Propriet. et epithetis rerum Cap. II. Maria, Mulier amicta sole. etc.

Richard. de S. Victore, in Cantic. Cant. Cap. XXXIX. Mulier amicta sole, quia sol divinitatis infulget ei et circumfulget eam et totam occupat, et post eam maxime illustratam, coeli cives illuminat.*

Caesar. Cisterc. Lib. VII. de Miraculis B. Virg. Cap. I. Maria, Mulier amicta sole, de qua Joannes Apocalyp. 12.

S. Thom. Aquinat. in Cap. XII. Apocalyp. Mulier amicta sole, id est ornata Christo, qui de seipso ipsam ornavit, decoravit et fecit totam luminosam: non suis radiis solum, sed et seipso, unde Virginis claritas in alios redundabat.

Jacob. de Voragine in Mariali Serm. IV. Mulier amicta sole, quæ volavit in desertum, id est, in coelum, a malignis spiritibus derelictum, cum duabus alis, id est, cum glorificatione animæ et corporis

*Joan. Thauler. in tractat. de 10. cæcitatibus, Cap. II. Maria, Mulier amicta sole.**

* *Ibid.*

S. Antonini, in Summæ part. IV. tit. 13. Cap. XX. Maria Mulier amicta sole, sub cujus pedibus luna et in ejus capite corona duodecim stellarum.

S. Thom. de Villanova. de II. Assumptione B. M. V. Maria Mulier amicta sole, et luna sub pedibus ejus, cujus partum observat serpens antiquus.

(1) *S. Bernardi, Tom. I. Dom. infr. Oct. Assump. B. M. Serm. p. 1008. Mulier, inquit amicta sole. Plane amicta lumine tanquam vestimento. Non percipit forte canalis, nimirum spirituale est, stultitia illi videtur. Non sic videbatur Apostolo, qui dicebat: *Induimini Dominum Jesum Christum.* * *Quam familiaris tibi facta es Domina! quam proxima, immo quam intima fieri meruisti, quantam invenisti gratiam**

* *Rom. Cap. XIII, v. 44.*

* *Cérémonies de la grand'messe, pag. 562. Sur Saint Jean l'Évangéliste, p. 5.*

XI.

Cette femme, qui a douze étoiles autour de sa tête, et la lune sous ses pieds, exprime que Marie est principe des hiérarchies pour le ciel et pour l'Église militante.

* *Apocalyp. Cap. XII. v. 1.*

* *Sur Saint Jean l'Évangéliste, p. 7, 5. Recueil sur la Sainte Vierge, p. 155, quater.*

des divins exemples et de la splendeur de Jésus-Christ, elle répand partout la bonne odeur de son Fils, qui, par sa Mère éclaire l'Église, la remplit de sa fécondité et de sa vertu; et donne à chacun, selon les fonctions qu'il doit remplir, ses dons et ses grâces.*

Marie ayant douze étoiles autour de sa tête et la lune sous ses pieds, paraît comme principe de toute Hiérarchie, influant ainsi par Jésus-Christ, sur toute l'Église. Car tout ce que Dieu met de sa substance dans Jésus-Christ, pour le communiquer hors de lui-même, cela même Jésus-Christ, principe de tout bien par son Père, le fait passer aux hommes par Marie. Et comme autre fois, Dieu ayant créé la lumière, l'attacha au corps du soleil, afin de la porter par lui dans tout le monde, et d'éclairer toute créature : de même, dans la grâce, Dieu le Père ayant engendré son Fils, et l'ayant envoyé pour être la lumière, qui doit illuminer les hommes, il attache cette lumière divine à la personne de sa Mère, pour la distribuer à tous. Pour ce sujet même, cette femme porte sur sa tête une couronne de douze étoiles :* ce qui nous apprend que la Très-Sainte Vierge remplie de Jésus-Christ, remplit à son tour de sa splendeur toute l'Église du ciel, ce qui la fait appeler par les Pères : *la couronne de tous les saints*. (1) * Ces étoiles représentent aussi les

* *Joan. Cap. VI, v. 57.*

* *Jerem. Cap. XXXI, v. 22.*

* *Zach. Cap. VI, v. 12.*

apud eum! *in te manet, et tu in eo* : * et vestis eum, et vestiris ab eo. Vestis eum substantia carnis, et vestit ille te gloria suae majestatis. Vestis solem nube, et sole ipsa vestiris. *Novum enim fecit Dominus super terram, ut mulier circumdaret virum, * nec alium quam Christum, de quo dicitur : Ecce vir, Oriens nomen ejus.* * Novum quoque fecit in coelo, ut mulier sole appareret amicta. Denique coronavit eum, et vicissim ab eo meruit coronari.

(1) *S. Ephraem, Graece, Tom. III. p. 576. Ave pulchritudo Martyrum, et sanctorum corona... Corona coetus Hierarcharum, omnium Sanctorum, ac Virginum, ob immensum splendorem, atque fulgorem inaccessa.*

douze Apôtres (1), tout le corps des pasteurs, toute l'Église enseignante, éclairée de la splendeur bienheureuse de Marie, et recevant toute sa fécondité par elle.) Enfin le reste de l'Église est figuré par la lune, qu'elle tient sous ses pieds. (2)

S. *Andreae Cret. de Zona B. Virg. Maria Corona Virginum.*

S. *Joan. Damascen. in Can. 53. Deip. Maria Corona Angelorum.*

S. *Bonavent. in Specul. B. Virg. Cap. XII. Corona omnium sanctorum Dei. Corona enim super caput poni solet; et Maria quasi super capita omnium Sanctorum locata est, exaltata super omnes choros Angelorum.*

(1) S. *Bernard. Senens. Tom. IV. p. 125. Quod tripliciter potest intelligi primo modo ut duodecim stellae coronae ejus, sint duodecim Apostoli Christi, qui beatæ Virginis meritis fuerunt electi, et post ruinam in Christi morte ad fidem etiam reformati, ac per ejus instructionem edocti. Nam et gloriosa Virgo Maria est singulariter civitas illa,* de qua scribitur in qua omnes electi mystice continentur. In qua duodecim Apostolorum nomina ponuntur duodecim pretiosorum lapidum fundamenta.* Et similiter duodecim margaritæ, ex quibus fiunt duodecim portæ,* quæ designant Patriarchas, qui omni lapide pretioso ornati sunt, et per quos fides venturi filii Dei, meritis beatæ Virginis, ad posteros pertransivit.*

* *Apocalyp. Cap. XXI. v. 3.*

* *Ibid. v. 19.*

* *Ibid. v. 21.*

De Eminentia Virginis Mariæ, J. B. Novati Tom. II. p. 36. Cap. I. Collige ideo etiam duodecim stellarum corona caput Mariæ fuisse exornatum, ut indicaretur maximam illius gloriam esse, duodecim Apostolos, veluti duodecim stellas in hoc mystico Ecclesiæ coelo fulgere sapientiæ splendore ab ipsa Virgine irradiatos. Si enim Apostolo dicere licuit: Gaudium meum, corona mea etc...multo melius Deiparæ.*

* *Apocalyp. Cap. XII. v. 1.*

(2) S. *Bernardi, Dom. infr. Oct. assump. B. M. Serm. Tom. I. p. 1007. Ecclesia lunæ magis intelligenda videtur vocabulo, quod videlicet non ex se splendet, sed ab eo qui dicit: Sine me nihil potestis facere.* Habes mediatricem, quam tibi paulo ante commendavimus evidenter expressam: Mulier, inquit, amicta sole, et luna sub pedibus ejus.**

* *Joan. Cap. XV, v. 5.*

* *Apocalyp. ibid.*

Albert. Mag. in postillis sup. Cap. X. Luc. Mulier apprens in Coelo, amicta sole, lunam habens sub pedibus. coronam duodecim stellarum in capite, quia fulgor divinus, splendet in ea, in miraculis. Quidquid gratiæ in luna signatur, in Ecclesia procumbit ejus meritis; quidquid lucis refulget in coelo in beatis, refertur in eam, eo quod

Ainsi elle influe sur toute l'Église, tant du ciel que de la terre, consommant l'une et fortifiant l'autre, partageant la lumière à l'une et à l'autre, conformément à leur état. Non seulement elle illumine, mais aussi elle purifie; et pour cela, elle paraît *avec le dragon à ses pieds*: * ce qui marque qu'elle a puissance sur le péché, et sur le père du péché, qui est le diable; et que tous les Apôtres, les Disciples, les prêtres et les autres ministres de la hiérarchie de l'Église, jusqu'aux exorcistes, tiennent et reçoivent de Jésus-Christ, par elle, la puissance de fouler aux pieds et d'écraser la tête du serpent. * (1).

* *Apocalyp.*
Cap. XII, v. 4.

* *Sur Saint*
Jean l'Évangé-
liste, p. 6.

XII.

Jésus-Christ est la source de toute la splendeur de l'Église du ciel et de celle de la terre; Marie n'est qu'un instrument dont il se sert pour la répandre.

* *Apocalyp.*
Cap. XII, v. 1.
* *Ibid. Cap. I,*
v. 16.

Ils la reçoivent de Jésus-Christ par elle: car cette femme ne produit pas la lumière du soleil qui lui sert de vêtement; c'est du Soleil de justice seul que part toute la fécondité des astres de l'Église, aussi bien que toute la splendeur qui éclaire l'Église de la terre et du ciel. *Cette femme a les douze étoiles au dessus de sa tête*, * et en cela encore elle est distincte de Jésus-Christ, qui est dépeint dans l'Apocalypse, *portant sept étoiles dans sa main droite*, * pour montrer que c'est de sa vertu et de sa force que part la vigueur et l'influence, qui est en toutes choses, soit dans les

mater est redemptoris aperientis janua regni coelestis, in splendore divino, coronam duodecim stellarum, hoc est claritatis, Sanctorum restaurata ruina, habens in capite.

Richard. a S. Laurent. de Laud. B. M. L. 7. C. 3. 209. 210.

* *Cant. Cap.*
VI, v. 9.

ideo dicitur *electa ut sol*: * quia sol ad hoc factus est ut illuminet totum mundum, sicut dicit Genes. 1: sic Maria ad hoc facta est a Deo Trinitate, ut misericordiam, veniam gratiam, et gloriam quasi lumen a Deo impetret toti mundo. Vel *electa ut sol*, id est, veri solis imaginem in se repraesentans in universitate virtutum. Sicut enim sol lunam: sic Maria totam illuminat Ecclesiam. Tolle Mariam (Beatus Bernardus), quid restat nisi tenebrae? Sicut si tollatur sol, miserabilis est mundus.

(1) *S. Bernardin. Senens. Tom. III. Sermon. 3. de Glorioso nomine Mariae. Mulier amicta sole*, id est, veritate solari, sapientia et caritate Christi. . *habens in utero*, id est, in viscerali et ma-

sept Sacrements, soit dans les sept dons du Saint-Esprit. C'est la même figure dans cette prophétie d'Ezéchiel, où l'on voit *les mains d'un homme porter les ailes des quatre animaux mystérieux*, * figures des Apôtres et des Evangélistes : ce qui signifie, que ce sont les mains, c'est-à-dire les mérites de Jésus-Christ, qui soutiennent tous les saints de l'Église dans la vie divine, dont il est la source première et unique. Mais c'est par Marie qu'il la répand sur la terre et dans le ciel. *

O Très-Sainte Vierge ! aimable Mère ! par vous nous sommes engendrés dans l'Église, par vous Dieu nous met au nombre de ses enfants ! Mère bienheureuse de l'Église ! retirez et consommez en vous ce qui en est sorti (1). En attendant, nous gémissons dans cette vallée de larmes, espérant de rentrer au ciel, dans le sein qui nous a produits. En récompense des peines que vous avez endurées pour leur rédemption, Dieu veut que vous voyez en vous, tous ceux pour qui vous avez tant prié ; et que dans sa gloire vous embrassiez toutes les âmes que vous avez embrassées par désir dans la grâce. Jésus en gloire avec tous ses membres, sera en vous dans le ciel ; Jésus, hostie de louange du Père, sera en vous avec son Église, comme dans un Temple, qui est le sein du Père éternel : comme il était en vous hostie de péché, tout chargé de confusion et d'igno-

* *Ezech. Cap. v. 8.*

* *Traité des Anges, p. 74, 76.*

XIII.

Prière à Marie, Mère de l'Église.

ternali affectu Filium Dei, et totum mysticum Christum, hoc est, caput cum toto corpore electorum, atque triumphat *de Dracone rufo, habente capita septem et cornua decem*, * id est, triumphat de diabolo, qui principium est omnis virulentæ malitiæ.

(1) *S. Bernardi, Tom. I. Dom. infr. oct. Assumpt. B. M. Serm. 1017.* Misericordiae sinum aperit, ut de plenitudine ejus accipiant, universi, captivus redemptionem, aeger curationem, tristis consolationem, peccator veniam, justus gratiam, Angelus lætitiâ, denique tota Trinitas gloriam, Filii persona carnis humanæ substantiam, ut non sit *qui se abscondit a calore ejus*. *

* *Apocalyp. Cap. XII, v. 3.*

* *Psal. XVIII, v. 7.*

* *Mémoires,*
Tom. VI, pag.
371, 373.

minie. O Marie, que la récompense de vos travaux, de vos souffrances, et de vos angoisses est magnifique ! Aussi la méritez-vous bien. *

RÉFLEXIONS PRATIQUES.

SUR LA PRIÈRE: *O JÉSUS VIVANT EN MARIE etc.*

I.
Jésus-Christ
veut nous com-
munique sa vie
par Marie.

Puisque Marie est toute pénétrée de Jésus-Christ, le soleil de justice, qui se plaît à communiquer ainsi par elle sa gloire aux bienheureux et sa grâce aux hommes; combien votre recours à elle ne doit-il pas être fréquent et votre union étroite? Jésus-Christ s'est renfermé dans sa Mère pour distribuer de là ses dons à tous les membres de son Église, et à chacun selon sa vocation. Par elle il communique la lumière et le zèle aux hommes Apostoliques, la force aux Martyrs, la fidélité aux Confesseurs, l'innocence aux Vierges, enfin à chacun tout ce qu'il est dans l'ordre de la grâce: ce qui la fait appeler par l'Église: *La Reine de tous les Saints.*

II.
La prière, *ô Jé-
su* exprime les
effets de cette
vie.

Mais outre les dons particuliers qu'elle distribue à chacun, elle communique à tous la vie de Jésus-Christ qu'elle possède en plénitude; et cette vie est nécessaire à tous les états, à toutes les conditions, à tous les âges; chacun devant y participer pour appartenir au corps mystique de Jésus-Christ. Les effets de cette vie dans les âmes sont expliqués dans la prière suivante, composée par M. Olier, à la récitation de laquelle le Souverain Pontife Pie IX a daigné attacher 300 jours d'indulgence. *O Jésus vivant en Marie, venez et vivez dans vos serviteurs, dans l'esprit de votre sainteté, dans la plénitude de votre force, dans la perfection de vos voies, dans la vérité de vos vertus, dans la communion de vos mystères; dominez sur toute puissance ennemie, par votre Esprit, à la gloire de votre Père. Ainsi soit-il.*

Cette prière contient toutes les demandes que nous pouvons faire à Jésus-Christ pour la perfection de nos âmes. D'abord, nous lui demandons de vivre en nous dans *l'Esprit de sa sainteté*. Le mot de sainteté veut dire proprement *séparation*, ou *éloignement des créatures*: ce qui est l'état dans lequel doivent vivre les chrétiens. Adam, dans son état d'innocence, devait jouir au contraire de Dieu dans ses créatures, qui toutes étaient autant d'images des divines perfections. La grâce de l'innocence lui découvrait dans chacune quelque trait des perfections de Dieu, et son cœur se portant vers elles pour y goûter le Créateur dans ses œuvres: il s'élevait ainsi jusqu'à cette cause première, source de toute beauté, de toute douceur, de toute perfection. Mais par la perte de l'innocence, la lumière de son esprit s'étant éteinte, et son cœur s'étant dérégulé, les créatures ne furent plus pour lui qu'autant de sujets de tentation, contre lesquels il eût à combattre. Il fut nécessaire alors qu'il se séparât d'elles, au moins de cœur, et qu'il cherchât Dieu dans son être suréminent, tel qu'il est en lui-même. C'est la grâce que Notre-Seigneur nous a méritée à tous par son Incarnation, et que nous lui demandons dans ces paroles: *Venez et vivez en nous dans votre Esprit de sainteté*. On commence par adorer Jésus-Christ vivant en Marie, parce que ayant répandu dans le cœur de cette divine Vierge, son esprit de sainteté en plénitude, c'est là qu'il désire que nous allions le puiser.

Dans la plénitude de votre force. Par sa chute, Adam contracta une si grande faiblesse, que se sentant sollicité de s'unir aux créatures par ses inclinations naturelles, qui lui étaient restées après le péché, il fut incapable de leur opposer, par lui-même, une efficace résistance, et eut besoin d'une grâce de force, pour en triompher. C'est cette grâce que nous demandons ici; et que la Très-Sainte Vierge possède dans une plénitude telle, qu'elle peut communiquer à tous les chrétiens la force pour vaincre les répugnances et surmonter généreusement les tentations qu'ils ont à éprouver dans tous les états et toutes les rencontres de la vie.

Dans la perfection de vos voies. Les voies de l'homme sur la terre sont les moyens qu'il doit employer pour tendre à sa fin. Adam, par le péché, s'était détourné de sa voie véritable, et nous avait tous engagés avec lui dans une voie d'égarement, d'erreur

III.

Explication de ces paroles: *dans l'Esprit de votre Sainteté*.

IV.

Explication de ces paroles: *dans la plénitude de votre force*.

V.

Dans la perfection de vos voies.

et de perdition. Touché de notre sort, Jésus-Christ est venu nous enseigner les voies qui doivent nous conduire à notre fin, en nous montrant dans sa personne et dans ses préceptes, de quels sentiments nous devons être pénétrés envers Dieu, envers le prochain, envers nous-mêmes, et à l'égard du monde et de ses maximes. Personne après Jésus-Christ n'a marché plus purement et plus constamment dans ses voies, que Marie, sa très-digne Mère. Elle l'a suivi avec une fidélité parfaite, et nous a mérité, de sa part, des secours pour y marcher nous-mêmes en participant à sa religion envers Dieu, à sa charité pour le prochain, à son anéantissement à l'égard d'elle-même, et à son opposition aux maximes du monde et au péché. C'est ce que nous souhaitons d'obtenir par cette troisième demande.

VI.

*Dans la vérité
de vos vertus.*

Dans la vérité de vos vertus. L'état d'aveuglement, de faiblesse et de dérèglement, où l'homme était tombé par le péché, lui avait ôté tout moyen de pratiquer par lui-même aucune vertu véritable. Car ces actes difficiles que les païens appelaient vertus, et auxquels plusieurs s'exerçaient, n'avaient devant Dieu que l'apparence, l'extérieur des vertus véritables, et n'étaient au fond que l'effort d'une passion qui en assujettissait une autre à son empire, qu'un monstre qui dévorait un autre monstre! Dans l'estime de Dieu, il n'y a de vertus que celles que Jésus-Christ a pratiquées en sa propre personne, sur la terre, ou par ses membres dans lesquels il est vivant pour continuer sa vie sainte. Plus l'Esprit de Jésus-Christ possède nos âmes, plus aussi les actes que nous faisons méritent le nom de vertus; et comme personne n'a été plus parfaitement possédé par l'Esprit de Jésus-Christ que Marie: personne aussi n'a pu l'égaliser dans la vérité et l'éminence de ses vertus; ou plutôt elle les a pratiquées toutes avec tant de fruit et de bénédiction qu'elle a de quoi en faire part à tous ses enfants.

VII.

*Dans la communion
de vos
mystères.*

Dans la communion de vos mystères. Ces mystères, comme nous l'avons dit, composent les diverses parties de la vie ou du sacrifice de Jésus-Christ, auxquels nous devons tous participer, comme n'étant avec lui qu'une même victime. On peut les réduire à quatre principales: l'offrande, ou l'oblation, l'immolation, la transformation, enfin la communion ou la réception dans le sein de Dieu. Elles correspondent aux mystères de l'Incarnation, du Crucifiement, de

la Résurrection et de l'Ascension. Tous les chrétiens sont obligés de croire que le Fils de Dieu est né, qu'il est mort, qu'il est ressuscité et monté au ciel; et ces quatre mystères, l'objet capital de notre croyance envers Jésus-Christ, nous ont mérité à tous des grâces auxquelles nous devons participer. Marie les ayant reçues en plénitude pour elle-même et pour toute l'Église, nous allons à Jésus vivant en elle, pour en être rendus nous-mêmes participants.

Enfin nous le prions *de dominer sur toute puissance ennemie*, qui sont le démon, la chair, et le monde, ou l'orgueil, le plaisir sensible et l'amour des richesses, dont nous demandons qu'il nous fasse triompher, comme il en a triomphé dans le cœur de sa Sainte Mère.

Approchez-vous donc de Marie avec une confiance sans bornes, considérant son intérieur comme le réservoir où Jésus-Christ a renfermé sa vie pour vous. En récitant cette prière figurez-vous (que vous vous abreuvez à son intérieur admirable, comme à une fontaine intarissable de grâce et de vie divine, et comme un enfant au sein de sa mère, pour y puiser le doux aliment sans lequel il ne saurait subsister. Vous recevrez toujours en proportion de vos désirs, et Marie sera ravie d'accomplir en votre faveur ce qu'elle dit elle-même dans le Cantique de sa reconnaissance: il a rempli de biens ceux qui étaient affamés: *Esurientes implevit bonis.*





CHAPITRE XVIII.

MARIE UNIE À SAINT JEAN TRAVAILLE EFFICACEMENT À L'ÉTABLISSEMENT ET À LA SANCTIFICATION DE L'ÉGLISE.

La grâce capitale de Saint Jean avait pour fin, de mettre à la disposition de la Très-Sainte Vierge le fruit du très-auguste sacrifice de la croix, comme aussi, de lui représenter Jésus-Christ glorieux ; et cette grâce était tirée du Très-Saint Sacrement, et fondée sur ce divin mystère. Par une conduite pleine de sagesse et d'amour, Jésus-Christ en montant aux cieux, et en envoyant son Esprit aux hommes, avait chargé, comme nous l'avons dit, la Très-Sainte Vierge de l'œuvre de son Père, qui était l'établissement de l'Église, pour laquelle il était mort. Il avait voulu l'en mettre en part, en distribuant ses trésors, et en appliquant par elle ses mérites aux âmes. Toutefois, Marie ne pouvait opérer ce qu'exigeait la grandeur de son emploi, ni disposer des dons et des grâces nécessaires à cette œuvre immense et infinie, ni enfin, rien obtenir de Dieu, que par l'efficace du très-auguste sacrifice de l'autel, qui peut tout sur lui. C'était l'unique moyen qu'elle eût dans ses mains et en sa puissance, pour obéir à Jésus-Christ, dans l'entreprise et dans l'exécution de cet ouvrage ; et le seul appui sur lequel pût se reposer sa très profonde humilité. *

Quoiqu'elle fût plus digne du ministère de la prêtrise que tout le reste des créatures ensemble, et que sa qualité suréminente de Mère de Dieu la relevât en dignité au-dessus de tout ce qui n'est pas Dieu lui-même ; elle était privée de l'usage du sacerdoce selon l'ordre de Melchisédech. Elle a bien pu avoir la grâce du sacerdoce et en faire même

I.

Marie ne pouvait procurer l'établissement de l'Église que par l'efficace du sacrifice de l'autel.

* Sur Saint Jean l'Évangéliste, p. 9, 11.

II.

Marie, ne pouvant offrir extérieurement le sacrifice de l'autel, Saint Jean lui avait été donné pour son supplément.

quelque sorte d'usage, comme quand elle offrit Notre-Seigneur dans ses entrailles, dans le Temple, sur la croix, et au jour de l'Ascension; mais ce n'a jamais été par aucun acte solennel de religion propre à la dignité de prêtre, dont sa qualité de femme l'excluait, par l'institution de Dieu même. Pour lui fournir, cependant, le moyen de satisfaire à sa haute vocation, Jésus-Christ lui avait donné sur la croix, Saint Jean, son disciple bien-aimé, après l'avoir transformé en lui-même à la Cène. Si bien que Saint Jean était pour Marie la continuation de Jésus-Christ, offrant le divin sacrifice de l'autel, pour transporter et faire passer à l'Église les mérites du sacrifice de sa mort sur la croix, et obtenir ainsi toutes les grâces nécessaires à l'établissement et à la consommation de cette grande œuvre.

III.

Saint Jean, comme prêtre, devait faire rentrer Marie dans ses droits sur Jésus-Christ, dont elle s'était dépossédée au Calvaire.

Voilà pourquoi Notre-Seigneur, avant d'expirer, voyant les droits de sa Mère sur lui finir à la croix, par l'abandon qu'elle faisait de lui-même, entre les mains de Dieu, se donna doublement à elle, dans la personne du disciple bien-aimé. Premièrement, comme Fils, en se multipliant de la sorte, et en se survivant à soi-même dans Saint Jean, afin d'être par là toujours présent à sa Mère, de lui continuer son obéissance, quelque titre de grandeur qu'il pût posséder au ciel et sur la terre, et de la faire jouir de lui d'une manière mystérieuse et cachée. Secondement, il se donna aussi à elle comme hostie, par le droit que Saint Jean lui transmettait, en qualité de prêtre, particulièrement destiné à la servir, et à entrer dans ses intentions. Par sa qualité de Mère, elle avait eu droit sur Jésus-Christ, notre hostie, qui était son propre Fils, la chair de sa chair; mais elle avait perdu ce droit à sa mort. Dieu le Père s'en était rendu maître, et juste possesseur par la Résurrection; et Saint Jean, comme prêtre, entrant dans les droits de Dieu le Père sur son Fils, devait les transmettre et les transférer à Marie, et la faire entrer ainsi dans ceux qu'elle avait eus

sur la personne du Sauveur. C'est que, par le don que Jésus avait fait de Saint Jean à Marie, ce saint n'était plus à lui; dans le point le plus important de son ministère, il était tout à elle; il devait entrer dans ses intentions, et prendre les siennes propres dans celles de Marie. Il lui avait été donné comme son prêtre particulier, pour qu'il présentât le sacrifice, dans les intentions qu'elle aurait agréables; et lui transmitt et lui transférât tout ce qu'il avait de pouvoir et de droit, sur cette divine hostie, en qualité de sacrificateur. Aussi Jésus-Christ ne laissa pas à la Très-Sainte Vierge Saint Joseph pour gardien (1), ni quelque personne qui ne fût pas déclarée prêtre de la Loi nouvelle. Il ne lui laissa pas même quelques femmes pour gardiennes; ce qui eût paru plus convenable aux yeux des hommes. Mais il lui laissa un homme Vierge (2), et prêtre tout ensemble; un homme pur comme un ange, et supérieur aux anges par son office de sacrificateur de Jésus-Christ; un homme, en-

(1) M. Olier ne suppose pas ici que Saint Joseph vécût encore au temps de la Passion. Il veut dire, que si Notre-Seigneur n'eût pas eu dessein de donner Saint Jean pour gardien à Marie, il aurait pu prolonger la vie de Saint Joseph, pour qu'il continuât d'en prendre soin après l'Ascension. Il est vrai que les particularités de la vie de Saint Joseph sont restées enveloppées de tant d'obscurités, qu'on ne sait guère sur lui que ce que nous en apprend l'Évangile; jusque là que plusieurs, * entre autres Saint Jean Chrysostôme, ont supposé qu'il vivait encore au temps de la Passion.* Le sentiment commun suppose néanmoins qu'il était déjà mort avant ce temps, et c'est celui que suit M. Olier, comme on le voit dans sa *Journée chrétienne*, 1^{re} partie; *Occupations sur les grandeurs de la Très-Sainte Vierge en récitant le Chapelet.*

(2) B. Petrus Damianus Tom. II. p. 133. Dignum fuit, ut B. Joannes Apostolus Archangelo Gabrieli ad custodiam Matris Domini socius haberetur, quatenus ille cœlestis olim paranymphus intactam Virginem invisibiliter eustodiret, iste forinsecus fragilitati feminae, obedientiae suae ministerium exhiberet.

* Arnoldi Carnotensis Biblioth. Patrum, Tom. XXII, p. 1269, 1282.

* Cornelius à Lapide in Evangel. Joannis.

* *Sur Saint Jean l'Évangéliste, p. 10, 11, 12. Mémoires, Tom. I, p. 546. 547.*

IV.

Saint Jean, devant transporter à Marie le fruit du saint sacrifice, reposa seul sur la poitrine de Jésus à la Cène, et fut seul témoin du sacrifice de la croix.

* *Sur Saint Jean l'Évangéliste, p. 9.*

fin, qui avait dans ses mains ce sacrifice, le plus auguste, le plus puissant et le plus admirable de tous les prodiges de la religion. (1). *

Aussi dans l'institution même de ce sacrifice, le Fils de Dieu fit-il reposer Saint Jean, par grâce particulière, sur sa poitrine sacrée; afin de l'instruire et de le bien informer de l'estime, de la valeur et de l'efficace de cet auguste sacrifice, * et de celui de la croix dont l'autre est la continuation. De plus, parmi tous les Apôtres, Saint Jean fut seul témoin du sacrifice du Calvaire; et après l'achèvement du sacrifice sanglant et la mort de la victime, ce fut lui, encore, qui vit de ses yeux le sang et l'eau sortir du côté

(1) *Theologia Mariana a Virgilio Sedlmayr. N. 1332 p. 570 N. 1335 p. 571. B. Virgo quotidie sacram synaxim accepit. Ita communis Doctorum, cum Alberto Magno, Alexandro Alensi, Dionysio Carthusiano, B. Amadeo, quos refert Salazar in Practica de frequenti communione, Cap. III. et Canisius lib. I. lib. I. de Deipara Cap. IX. Rationem dat Suarez Tom. II. in III. p. disp. XVIII. Sect. III. Usus sacramenti Eucharistiae fuisse in praecepto, et Virginem Deiparam observasse non aliter quam praeceptum de Baptismo; et quidem ut Vasquez in III. p. disp. 214. docet: usus quotidianae Communionis erat ab initio sub praecepto Apostolico, vel saltem ut Suarez putat, de consilio, cum per se sit res sanctissima, utilissima et eximiae charitati B. Virginis erga Filium omnino conformis; ergo certum videtur, quod Virgo Deipara singulis diebus fuerit Sacra synaxi refecta. Confirmatur. Usus Eucharistiae est bonum praestantissimum; et nemo illud magis aestimare potuit, quam Virgo Deipara: ergo dubium esse non potest quin quotidie Eucharistia fuerit refecta. Dico etiam Deiparam Virginem usam fuisse S. Joanne tanquam pereptuo vitae suae comite a Christo Domino ipsi dato; unde vel ejus, vel alterius sancti Apostoli sacrum quotidie audiebat, et inde commode refici sacro Christi corpore poterat, idque cedebat in exemplum aliorum fidelium, qui si poterant, certe sacrum non omittebant: ergo multo minus id omisit Deipara Virgo. Quo eodem argumento utitur Suarez Tom. II. in III. p. disp. XVIII. sect. III. dicens: cum ergo legamus Act. 2. in primitiva Ecclesia fideles omnes, vel quotidie, vel frequenter usos esse hoc Sacramento, ergo multo magis Beatissima Virgo hanc consuetudinem observavit.*

* *Act. Cap. II. v. 46.*

du côté V

mort et sans vie de Jésus-Christ. Si le Sauveur, après son trépas, voulut verser encore du sang de son côté, ce fut pour témoigner qu'il prétendait qu'après sa mort, ce même sang continuât d'être répandu sur nos autels, au Très-Saint sacrifice de la messe; et montrer par là, que ce sacrifice n'est qu'une continuation du premier, et qu'un achèvement de ce qui a été commencé sur la croix. * Pour cela même Saint Jean, dans son Évangile, après avoir rapporté qu'il sortit de l'eau et du sang de côté percé du Sauveur, ajoute ces paroles: *Celui qui l'a vu en rend témoignage, et son témoignage est véritable, afin que vous croyez aussi*; * montrant par là, qu'il parle en qualité de témoin de cette merveille. Comme s'il disait: les autres écrivains sacrés, qui ont écrit les prodiges qu'ils ont vu, ou qu'ils avaient entendu rapporter à ceux qui les avaient vus, ont mérité croyance: quant à la merveille de l'ouverture du côté du Sauveur et du sang qui en est sorti, on doit en croire mon témoignage: puisque je suis celui qui l'ai vu de mes yeux, ayant été l'unique des disciples présent à ce prodige. * (1).

* *Mémoires*,
Tom. II, p. 125,
Tom. III, pag.
550, 551.

* *Joan. Cap.*
XIX, v. 54, 55.

* *Mémoires*,
Tom. III, p. 571.

(1) M. Olier parlant ici de l'effusion du sang et de l'eau qui coulèrent du côté de Notre-Seigneur, après sa mort, l'appelle: *une merveille, un prodige*. C'est qu'en effet, la chose n'aurait pu arriver naturellement, comme l'expérience le montre, et comme l'enseigne la tradition.

Eckberti Presbyteri, adversus Catharos. Sermo VIII. Biblioth. Patr. Tom. XXIII. p. 615. Ita scribit Joannes dominicæ Passionis testis fidelissimus, de crucifixoribus ejus dicens: Venerunt ergo milites et primi fregerunt cura et alterius qui cum eo Crucifixus est. Ad Jesum autem cum venissent, ut viderunt eum jam mortuum, non fregerunt ejus crura, sed unus militum lancea latus ejus aperuit et continuo exivit sanguis et aqua * Quod si non ad magnam pertineret admirationem, si non magnæ rei esset Sacramentum, non ita diligenter hoc affirmasset Evangelista, cum subjunxit dicens: *Et qui vidit testimonium perhibuit, et verum est testimonium ejus, et scit ille quia dicit vera, ut et vos credatis.* * Prudenter itaque hic animadvertendum est, videlicet et quod ante exitum mortis, in Cruce

* *Joan. Cap.*
XIX, v. 52, 53,
54.

* *Ibid. v. 53.*

V.
 Saint Jean est l'expression de Jésus-Christ Père du siècle futur, communiquant, avec Marie, sa vie aux hommes.

Saint Jean avait donc été laissé à ce dessein, savoir : qu'en offrant à Dieu le divin sacrifice, pour la destruction du royaume de Satan et pour l'établissement de l'Église, il fit voir à tous les hommes, ce que c'est que l'auguste sacrifice de la croix, qui a acquis tant de biens et mérité tant de grâces; et ensuite, combien la continuation de ce même sacrifice, c'est-à-dire l'offrande de ce même corps et

Dominus purum sanguinem sine aqua de vulneribus suis emisit : et quod post emissionem spiritus mixtum aqua cruorem de latere suo produxit. In quibus rebus aptam et rationabilem nobis significationem dedit, videlicet quod sanguine suo redimeret, non solum illos qui ante mortem ipsius per multa saecula gratiam redemptionis ejus fideliter expectaverunt, et sine aqua Baptismi, qui nondum fuerat constitutus, ab hac vita discesserant, sed eos quoque quos volebat per aquam Baptismi regenerari et usque in finem saeculi mortem ejus erant devote adoraturi.

Theophanis Ceramei Arch. Tauromenitani Homil. p. 212. At vero audax quidem miles latus lancea perforavit : et continuo inusitata maximeque admirabilis res est consecuta. Etenim quasi ex uno lateris fonte et flumen et cruorem extraxit; ac per aquam quidem deletum est servitutis nostrae chirographum, per sanguinem vero regia libertas nobis adscripta est. Hujus porro facti Joannes cum qui vidit testimonium perhibere dicit, seipsum signans, qui interfuit, qui vidit et quae vidit testatus est.

Theophilact. in Joannem Cap. XIX. operum Tom. I. Venetiis 1754. p. 753. Jesu ossa non confringunt quidem (milites), pungunt tamen eum, gratificantes Judaeis, et sanguis et aqua egreditur. Et hoc quidem admirandum. Nam illi quidem etiam mortuum corpus contumelia afficere conantur : at contumelia illis in miraculum vertitur. Et sanguinem quidem ex mortuo corpore prodisse admirabile est, verumtamen posset quis sycophantarum dicere, quod verisimile sit vitalem quamdam virtutem adhuc fuisse in corpore. Aqua autem egressa, omnem controversiam miraculo tollit.

Cornel. a Lapide in Joan. Cap. XIX. v. 33. Continuo exivit Sanguis et aqua, non prius sanguis, deinde aqua, sed simul sanguis et aqua, impermixta tamen, ut unum ab altero discerni posset. Naturaliter hoc fieri non poterat, tum quia sanguis in mortuo ex frigore condensatur et congelascit; unde effluere nequit, ut docent medici, et

* Joan. Cap. XIX, v. 34.

de ce même sang, dans les intentions de la Très-Sainte Vierge, ont opéré de merveilles dans le monde. Ainsi Saint Jean entre avec cette divine Mère en part de l'œuvre admirable de l'établissement de l'Église. * Il est coopérateur ou supplément de Jésus-Christ, procurant avec la Très-Sainte Vierge l'exécution de ce grand ouvrage, et transportant dans le sein des fidèles, les fruits de l'arbre de la croix. Il est comme un autre Jésus-Christ ressuscité, qui caché sous cet extérieur, vit en lui de la vie de la Résurrection; et en qualité de nouvel Adam, ou de Père du siècle futur communiqué aux hommes avec Marie, la nouvelle Ève, sa vie ressuscitée, sa vie comme Fils de Dieu. *

Saint Jean était, en effet, comme un ciboire, où Jésus, caché aux yeux du monde, et manifesté à ceux de sa divine Mère, opérait en personne, avec elle, l'établissement de son Église, en qualité de Père du siècle futur. * Il était comme le cœur de Jésus-Christ, qui de là influait secrètement, mais pourtant réellement et efficacement. Il le représentait comme chef intérieur, selon ce que Jésus-Christ a de divin, et qui le fait être chef essentiel de son Église; tandis que Saint Pierre, et ses successeurs, le représentent comme pasteur visible, comme chef extérieur, à qui tout le monde doit aboutir. * Car depuis la Cène, Jésus-Christ habitait en Saint Jean, comme dans une hostie extérieure, dans un sacrement vivant; Saint Jean portant ainsi en lui la divinité de Jésus-Christ, la tenait toujours voisine et proche de Marie; et de cette sorte, Notre-Seigneur se manifestait sans cesse à elle, par la vue de la foi, qui est une

* Sur Saint Jean l'Évangéliste, p. 9.

* Sur Saint Jean l'Évangéliste, p. 10. Sur le mariage de Saint Joseph, p. 10, 11.

VI.

Saint Jean était pour Marie comme un ciboire, qui lui offrait l'intérieur de Jésus-Christ ressuscité.

* *Isaïae, Cap. IX, v. 6.*

* *Mémoires. Tom. IV. pag. 177, 384. Tom. V. p. 330.*

S. Ambros. in Luc. Cap. XXIII. ac experientia quotidiana; tum quia aqua ex eodem profluere non potest: aqua enim haec fuit pura et vera, non phlegma, nec serum sanguinis, ut definit Innocentius III. Lib. III. Decret. tit. XLI. de Celebrat. Missae VIII. Theophilactum audi: contumelia in miraculum vertitur, et sanguinem quidem ex mortuo corpore prodiisse admirabile est.

voie mille fois plus parfaite, et plus pure que les voies extérieures et sensibles. * Pour ce motif, il avait fallu que Jésus-Christ quittât ses Apôtres, accoutumés qu'ils étaient à le contempler par les yeux de la chair, et par la voie des sens; afin qu'ils adorassent, par l'esprit, la divinité de son Père, cachée dans lui au Très-Saint Sacrement et au ciel. Il est nécessaire de quitter cette voie imparfaite, pour avancer dans la pureté de la religion intérieure; car adorant Jésus-Christ sans le secours sensible, nous l'adorons bien plus purement, bien plus spirituellement par la foi vive, et tel qu'il est en lui-même, dans son état spirituel et divinisé. Adorer Dieu dans les pauvres, dont ils sont les images; adorer dans eux Jésus-Christ, dont ils sont les membres; adorer ainsi les richesses de Dieu dans leur mendicité, sa toute-puissance et sa béatitude dans leur désolation et leur misère; en un mot, adorer le Dieu de la gloire, dans les pauvres, *les pupilles, les veuves*: c'est l'adorer dans la pureté d'une sincère religion, * et n'avoir en vue que lui seul. * Telle était la voie de la Très-Sainte Vierge, spécialement à l'égard de Saint Jean, en qui elle voyait toujours son Fils ressuscité, aussi bien qu'au Très-Saint Sacrement de l'autel. Son esprit très-épuré le voyait parfaitement en lui, par une lumière intérieure, mille fois plus clairement, que ne le font tous les saints et les saintes, qui le voient tous les jours au Très-Saint Sacrement, et dont les vues les transportent ordinairement dans l'excès, le ravissement et l'extase. * (1) C'est que bien que Marie fût en-

* *Mémoires*,
Tom. IV, pag.
180, 257.

* *Jacob. Cap.*
I, v. 27.

* *Mémoires*,
Tom. IV, p.
82, 83.

* *Ibid. Tom.*
IV, p. 237, 238.

(1) *Absalonis Abbat. de B. Maria V. Serm. Biblioth. Virginal. Tom. I. p. 18. et Richard. a S. Laurent. de Laucl. B. M. V. Lib. IV. Cap. XXXIV. p. 154. Quantum enim distat inter odorem et gustum aromaticae speciei, tanta inter contemplationem Mariae et aliorum sanctorum distantia est. Sicut enim singularem activam a Christo accepit, videlicet ejus humanam naturam portare, lactare, pannis involvere, balenare, fovere, nutrire, pascere, potare, lenire, amplecti et osculari,*

core dans l'état de la foi, mais de la foi en éminence : *
 pourtant sa lumière, comme nous l'avons dit déjà, était une
lumière de gloire commencée. * (1).

* *Journée chrétienne, Occupat. sur les grands de la Très-Sainte Vierge.*

* *Mémoires, Tom. IV, p. 552.*

caeteraque humilitatis obsequia exhibere, sic, ut dicam quod ministrat cordis mei devotio, etiam dulcedinem suae divinitatis Matri singulariter experiendam induxit. Ideo de Matre senserunt viri magni et adhuc sentiunt quod viatrix fruebatur. (quod nec asserimus, nec negamus addit *Richard.*)

S. Thom. a Villanov. p. 627. Unde miraculo esse factum existimo, ut, aut omnino non deficeret, aut non continue esset in raptu : sed sustentabat eam Spiritus Sanctus, inter tot splendores et delicias, ne raperetur ecstasi, ut Dei Filio necessarium Marthae ministerium non deesset. Si enim in unum coacervaveris quicquid omnes Apostoli, Prophetæ, Martyres, Virgines, et alii Sancti de Deo gustaverunt, et ad hujus Virginis gloriosae gustum sensumque comparaveris, erit velut granum ad montem, gutta ad Oceanum, stella ad solem. Quodammodo enim hujus Virginis caro spiritalis erat, tum propter majorem illius puritatem, tum propter ferventes divinatorum influentias, tum propter frequentes suavitates, quas fere continue degustabat.

(1) *S. Antonini Florent. Biblioth. Virginal. Tom. II. p. 528. p. 539.* Auctoritate *S. Bernardi*, dicit *Albertus*, colligitur, quod Beata Virgo de Incarnatione, et de Filio incarnato, habuit cognitionem, quae est *supra fidem*. Et videtur hoc intelligendum, quod cognitio illa fuit supra fidem communem seu omnium viatorum. Nam si clare ut in patria : talis cognitio excluderet fidem. Cognitio media pertinet ad statum medium. Status autem medius ad Beatissimam Virginem pertinet, quia erat supra puros viatores, et citra comprehensores. Fuit ergo cognitio Beatissimæ Virginis talis per donum intellectus, quod cognoscebat lumen increatum, non quidem per speciem, sicut beati, nec etiam per imaginem, ut viatores, sed per lumen creatum. Et sic cognoscebat increatum per creatum.

D. Albert. Mag. super Missus, Quaest. 61. §. 1. Et S. Antonini Florent. Biblioth. Virginal. Tom. II. p. 531. Tripliciter excellit (cognitio Mariae) omnem cognitionem omnium viatorum, videlicet 1° in perfectionis cognitione, 2° in habitus possessione; 3° et in modo cognoscendi : cum quiete et sine abstractione, qualis est in raptu.

1° *Perfectio* enim *cognitionis* major debetur ei ratione majoris elevationis per habitus nobiliores et excellentiores. 2° *habitus possessionem*

VII.
Occupations in-
térieures de la
Très-Sainte Vier-
ge, pendant sa
vie voyageuse.

* *Mémoires.*
Tom. V, p. 515,

Tout le temps que la Très-Sainte Vierge passa sur la terre, depuis l'Ascension jusqu'à sa mort, qui fut de quinze ou vingt ans, Jésus-Christ vivant dans la personne de Saint Jean la communiait sans cesse aux effets de tous ses mystères. * Les trois premières années de sa vie, elle avait été appliquée aux devoirs de la religion, envers la Très-Sainte

dico : quia talis habitus est actus quem habuit Paulus in raptu ad tempus, et post statim non habuit, sed habitus cum actu cessavit. Talis inquam generis habitum, sed perfectiorem Beatissima Virgo semper et continuo habuit, ab eo tempore quo primum Mater Dei facta fuit, usque dum idem habitus in gloriosam cognitionem, secundum statum patriae, perfectus fuit. Et ita continuatio possessionis debebatur ei ratione perfectionis majoris, qua huic vitae super omnes viatores funditus mortua fuit, et vita peccati extincto fomite irressuscitabiliter mortua fuit: quod *vita ejus cum Christo in Deo abscondita* * semper fuit et curiae Angelicae praesens, intra Sanctuarium Dei habitavit. 3° *Modus etiam cognoscendi* non fuit per modum abstractionis, vel stuporis, vel ecstasis, vel soporis. Haec autem contingunt propter excellentiam, et improportionabilitatem luminis ad intellectum illuminabilem, ut patet per simile in corporali lumine et Transfiguratione Domini, quando ostendit eis claritatem simillimam claritati gloriae. Dicitur enim quod Petrus et qui cum eo erant, *Gravati erant somno,* * ita ut videre non possent. Unde Domino Petrus dixit : *Bonum est nos hic esse, nesciens quid diceret* * *stupor enim circumdederat eum.* * Simili modo in lumine spirituali est. Unde Paulus excellentiori visione stupefactus dicit : *utrum in corpore vel extra corpus, nescio: Deus scit.* * Hunc autem stuporem Beatissima Virgo non habuit, cujus intellectus deiformior illi luci proportionabilior fuit. Unde sicut eadem lux, quae est aegris oculis odiosa, sanis oculis est amabilis, per eandem etiam lucem clari oculi perfectius vident et et sine perturbatione, aegri autem minus perfecte et cum perturbatione: ita spiritualis lux quae oculis Pauli fuit improportionabilis, et ideo raptum fecit cum stupore. Talis autem lux oculis Beatissimae Virginis fuit proportionabilis sine stupore cum delectatione : et hoc debebatur ei ratione puritatis et munditiae, qua super Paulum et omnes viatores nitebat et improportionabiliter et excellenter. Fuit ergo in beata Maria fidei habitus : sicut et actus, qui est in raptu, potest esse cum habitu fidei, quamdiu est aliquid de obscuritate et non ita plene depurata, sicut in statu comprehensorum.

* *Colossen. Cap.*
III, v. 3.

* *Luc. Cap.*
IX, v. 52.

* *Marc. Cap.*
IX, v. 5.

* *Luc. Cap.*
V, v. 9.

* *II. Cor. Cap.*
XII, v. 2, 3.

Trinité, et à honorer tous ses desseins sur l'Église. Elle avait employé les douze années suivantes, qui furent le temps de son séjour au Temple, à adorer en Dieu les mystères de son Fils, les voyant passer alors devant ses yeux, par contemplation, et pendant les trente-trois ans qu'elle avait vécu avec lui, elle avait vu ces mêmes mystères s'accomplir effectivement en Jésus-Christ, en la manière que Dieu les lui avait représentés, avant sa venue. Enfin, après l'Ascension, elle devait communier aux effets de ces mêmes mystères, comme sont l'Incarnation, la sainte enfance, le crucifiement, la mort, la sépulture, la Résurrection, l'Ascension et les autres. Par chacun de ses mystères, Notre-Scigneur avait mérité à sa sainte Mère et à l'Église, outre la grâce sanctifiante, diversité d'états et de grâces particu-

De Emin. Virginis Mariae a J. B. Novati Tom. II. p. 70. Dico habitum fidei in B. Virgine fuisse adstrictum ad solos ascensus illos, qui fiunt propter revelationem, aliqui ratione obscuram, nec potuisse versari circa revelationem claram.

Dionys Carthusian. in I. Sent. dist. XVI. Q. II. Dicendum reor, quod praelectissima Virgo quamdiu vixit in corpore adhuc mortali fuit viatrix, quamvis certissime credatur interdum rapta in divitias gloriae Dei, usque ad summae Trinitatis visionem. Reducta tamen ab hujusmodi contemplatu, ambulabat per fidem, et fuit viatrix, atque promeruit et sic crevit in gratia.

Theologia Mariana a Virgilio Sedlmayr Num. 1644. p. 698. Beatissima Virgo adhuc in carne mortali vidit Deum aliquando intuitive. Pro hac sententia allegat Suarez Tom. II. in III. p. disp. XIX. Sect. IV. D. Antonium IV. p. Tit. XV. Cap. XVII. §. I. S. Bernardum Homil. IV. super Missus. S. Thomam de Villanova Sern. de resurrect. D. Cyprianum Sern. de Nativit. Rupertum Abbatem Lib. III. in Cant. Gersonem Alphabeto 88. tit. IX. Ubertinum Casellium Lib. I. Arboris vitae. Dionysium Rischellium, super Dionysium de Coelest. hierarch. A. VIII. Medinam, super Q. XXVII. a V. quos sequitur etiam Salazar de Concept. XXXII. §. IV. de Lacerda Acad. XII. sect. IV. Novatus de Emin. Deiparae Tom. Cap. VII. Q. XII. Moretus in principatu Filii hominis, Num. 982 et alii passim.

* *Catéchisme chrétien pour la vie intérieure, part. I, leçon 20.*

VIII.

Jésus-Christ ressuscité communiquait les effets de ses mystères à Marie, plus parfaitement, qu'il ne l'avait fait durant sa vie.

* *Mémoires, Tom. V, p. 516. Tom. IV, p. 238.*

* *Mémoires, Tom. IV, p. 238.*

IX.

Effets que la grâce des mys-

lières, auxquels les chrétiens doivent participer pour être parfaits; et que Dieu répand, quand il lui plaît, dans les âmes épurées, particulièrement dans le temps de la solennité des mystères; * et c'était par Saint Jean qu'il voulait les communiquer à Marie, après l'Ascension.)

Dans ce Saint, il avait alors avec elle la même union qu'il avait eue avant sa mort; ou plutôt les communications de ses grâces étaient bien plus fécondes et plus abondantes en Marie, après l'Ascension, qu'elles ne l'avaient été dans le temps de sa vie voyageuse, et de sa conversation commune sur la terre. Avant sa résurrection, vivant encore dans sa chair mortelle, il était dans un état, où il méritait ses grâces pour son Église; au lieu qu'après sa résurrection, tout son état était pour être communiqué, et pour être donné en communion aux hommes.) Si bien que Marie, dans les temps anniversaires de l'accomplissement de ces mêmes mystères, qu'elle avait tant adorés par la foi, et auxquels elle avait ensuite coopéré elle-même, jouissait de tous leurs effets, et recevait alors des fruits de ses propres travaux, et de ceux de Jésus-Christ, son Fils, vivant dans la personne de Saint Jean. * Toute la vie de ce saint Apôtre, auprès de Marie, n'a été, au fond, que la vie de Jésus-Christ hostie, se donnant à sa Mère par Saint Jean, qui lui servait de canal et comme d'espèces, pour la communier de tout lui-même: Saint Jean étant le pain vivant, sous lequel Jésus-Christ nourrissait sa Mère, non seulement corporellement (en tant que par ce disciple, il fournissait à ses besoins); mais encore spirituellement, comme il fait sous les espèces du Très-Saint Sacrement de l'autel. En sorte que comme Notre-Seigneur habite en ce sacrement, pour rendre toutes les âmes participantes de son esprit, de sa grâce et de ses mystères: ainsi par Saint Jean, il répandait dans elle tous ses dons. *
Toutefois, il n'en était pas de Saint Jean, comme des espèces du pain, qui contiennent l'esprit et la grâce des

mystères, et ne sont pas susceptibles d'en recevoir aucune impression. Ils passent au travers d'elles, sans qu'elles s'en puissent sentir, ni sans rien recevoir de ce qu'elles donnent. Saint Jean étant en Jésus-Christ, et Jésus-Christ en Saint Jean: ce disciple était mis dans l'état et dans les dispositions des mystères; et lorsque les mystères changeaient, l'état et les dispositions de Saint Jean changeaient aussi. Ainsi, par exemple, lorsqu'au temps du mystère de la Sainte enfance, Jésus-Christ était en Saint Jean, produisant dans la Très-Sainte Vierge les effets de ce mystère: Saint Jean était fait participant de l'état d'enfance, et devenait si enfant en esprit, que c'était Jésus-Christ même enfant, renouvelant dans ce disciple le mystère de son enfance. C'est que ce Saint, qui était entré en unité avec Jésus-Christ, était rendu par nécessité tel que Jésus-Christ, opérant par lui, se faisait sentir à sa Mère. Ainsi encore, dans le temps anniversaire du saint mystère de l'Incarnation, Saint Jean se sentait dans un anéantissement incompréhensible; et quoique la Très-Sainte Vierge fût très-anéantie et très-humble; néanmoins le grand Saint Jean se trouvait, dans ce temps, infiniment plus anéanti qu'elle, à cause de Jésus-Christ, qui lui faisait sentir alors la source de son propre anéantissement, infiniment plus grand que celui de Marie. *

Les communications de Notre-Seigneur à Sainte Magdelaine dans son désert, la visitant tous les jours (1), étaient un échantillon de la communication ordinaire que ce divin Seigneur avait avec sa Mère, et qui était sans doute perpétuelle. Car si nous voyons en plusieurs Saints, que cela s'est passé visiblement, pendant des espaces très-considérables

tères de Jésus-Christ produisait en Saint Jean.

* Mémoires, Tom. IV, p. 258.

X.

Les communications de Jésus à Marie étaient continues.

(1) *Breviar. Roman. XXIX. Julii lect. V. Magdalena quotidie per id tempus (triginta annos) ad audiendas coelestium laudes in altum ab Angelis elata. Voyez Monuments inédits sur l'Apostolat de Sainte Madeleine en Provence, Tom. II. col. 57. et suiv.*

de leur vie, cette faveur n'a pas été déniée à la Très-Sainte Vierge, qui possédait de droit toutes les grâces que Notre-Seigneur a jamais accordées à l'Église. Il y a même des âmes, qui sentent le Fils de Dieu continuellement présent en elles: qu'a-ce donc été de la Très-Sainte Vierge, qui assurément jouissait de cette même faveur? Cette grâce n'est faite à une âme, qu'à cause du grand amour que lui porte Notre-Seigneur, qui comme un fidèle Époux désire d'être toujours présent à elle: il devait donc la faire avec beaucoup plus de raison à l'égard de Marie, qu'il aime infiniment plus que toutes les âmes particulières de l'Église, et même plus que toute l'Église ensemble.*

* *Mémoires,*
Tom. III, p. 81.

XI.

Depuis sa résurrection, Jésus-Christ a pour Marie des sentiments tout autres, que ceux qu'il avait eus auparavant.

Mais Notre Seigneur n'était pas seulement en Saint Jean comme hostie consommée, pour communier Marie à tout l'effet des mystères qu'il avait opérés; il y vivait encore pour lui témoigner son amour dans cet état de gloire. Pendant le temps de sa vie cachée en Saint Jean, il rendait, en effet, à la Très-Sainte Vierge, plus de marques d'amour, qu'il n'avait fait en tout le reste de sa vie. Il était plus à elle qu'il n'y fut jamais, n'y ayant été, avant sa résurrection, qu'en qualité de Fils, et n'ayant plus pour elle un amour de tendresse et d'enfance, comme dans sa vie mortelle. Par sa résurrection, il n'a plus aucun reste de sa première vie, il n'use plus de ses sens, il n'a plus aucune attache à ce monde, pas même à sa Mère, en tant qu'il était né d'elle selon la chair. L'amour unique qu'il lui porte, a pour fondement la grâce, et l'esprit de Dieu en elle. Avant sa Résurrection, il lui restait ces inclinations innocentes et pures, qui sont dans les enfants pour leur mère. Mais depuis qu'il a cessé de porter la chair mortelle, ces inclinations naturelles ont cessé dans sa chair, avec l'état d'infirmité: la chair de Jésus-Christ étant une chair renouvelée et glorieuse, qui ne vit plus selon la première génération, mais selon celle Dieu le Père. Aussi, en échange des inclinations pre-

mères, il a pour elle celles même de Dieu, qui est tout amour en tout lui-même. Au lieu qu'avant sa Résurrection, il ne l'aimait que d'une partie de lui, à savoir de sa volonté: maintenant c'est un amour de tout lui-même, un amour de toutes ses puissances, et de toutes ses facultés, et même de tout son corps, qui étant attiré en un certain sens dans la nature de l'esprit,* et étant consommé comme lui en Dieu, devient aussi tout amour envers Marie.

Avant sa résurrection, sa chair n'était point transformée en la gloire Dieu, ni dans la condition de son âme, qui n'étant pas alors elle-même toute consommée en Dieu, n'avait point encore associé la chair à sa nature et à ses inclinations.* Après la résurrection, étant dans un état de communion, c'est-à-dire, pour se communiquer aux âmes, il était bien plus amoureux envers sa Mère qu'il ne l'avait été auparavant, étant tout amour pour elle. Auparavant, il n'était à elle qu'en qualité de Fils; maintenant il est à Marie en qualité d'Époux. Il est, non plus seulement par le titre de Fils, une substance descendue d'elle, et sortie de son sein; mais une même vie, une même substance. Il n'est pas seulement les os des os de Marie, et la chair de sa chair: mais, comme le marque l'Écriture au sujet des Époux: une même chair avec elle. Maintenant, ils ne sont plus deux, mais une seule chair.*

C'était une chose admirable, comme Jésus-Christ vivant en Saint Jean se répandait dans l'âme de Marie, quoique Saint Jean fût éloigné d'elle. C'était une union d'âme à âme; c'était une transfusion d'une âme dans une autre; c'était un abandon de Jésus-Christ en elle, qui ne peut s'exprimer. L'âme de la Très-Sainte Vierge était comme la nourriture de celle de Jésus-Christ,* qui ne pouvait autrement satisfaire son amour, qu'en la consommant avec lui, pour la changer en lui-même. Étant Époux de sa Mère, en la manière qu'il est époux des bienheureux dans le ciel, à

* *Surget corpus spiritale. I. Cor. Cap. XV. v. 44.*

* *Sur le mariage de S. Joseph, p. 12, 15. Mémoires, Tom. III, p. 188.*

* *Genes. Cap. II, v. 24.*

XII.

Union inexplicable que Jésus vivant en S. Jean avait avec la Très-Sainte Vierge; leur mutuel amour.

* *S. Bernard. Maria esca divinitatis.*

qui il se donne, et qu'il nourrit de sa substance: il se donnait à l'âme de la Très-Sainte Vierge et la nourrissait lui-même; et par là l'épousait intérieurement. Marie était passive à toutes ces ineffables faveurs, et demeurait alors dans le respect, la révérence et l'étonnement de cet amour.

Dans ces moments, c'étaient de la part de Jésus-Christ, des sentiments si amoureux, qu'il n'est pas possible de les exprimer. Il a plu à Dieu de me montrer en esprit ces saints épanchements de Jésus en Marie, ces divins colloques. Pour me servir du langage humain, c'était comme s'il lui eût dit: « Mon tout amour, ma toute belle, mon unique, ma bien- » aimée, ma vie, mon tout: jouis de tout ce que je suis. « Aime-moi autant que je t'aime. M'aimes-tu, mon amour? » Es-tu donc toute à moi? » Et Marie semblait répondre: « Hé! mon tout amour, c'est trop d'honneur : vous savez » bien que tout m'est à charge hors de vous. Je ne puis » vivre que de vous et en vous. Jouissons de nos com- » munications mutuelles, pour glorifier Dieu en cet amour. » Hélas! mon tout, que ne puis-je vivre maintenant que » de vous tout seul? Je ne puis rien goûter, s'il ne vient » de vous. Mon tout, ma vie, ma joie, mon bien-aimé, je » suis toute perdue en vous. » O! la sainte vie, la douce vie entre la Vierge et Jésus vivant en Saint Jean; c'était la vie de la béatitude en terre.*

* *Mémoires,*
Tom. IV, p. 238,
Sur le mariage
de Saint Joseph,
p. 10, 11.

Enfin, Notre-Seigneur vivant en ce disciple, comme hostie de religion, adorait et glorifiait sans cesse son Père; et parce que la Très-Sainte Vierge lui représentait Dieu le Père qui résidait en elle; il rendait à cette divine Mère, des devoirs les plus parfaits de respect, d'amour, de louange. Il rapportait à elle-même l'honneur et la gloire de toute la formation de l'Église; il rapportait à son sein bienheureux, comme source de toutes grâces, à son sein, dans lequel il avait été porté et engendré, la louange de tout l'ouvrage de sainteté qui s'était opéré sur la terre.*

* *Sur le ma-*
riage de S. Jo-
seph, p. 12, 15.

Tel avait donc été le dessein de Jésus-Christ, en substituant singulièrement Saint Jean à sa place, et en le donnant à Marie pour lui faire, par ce disciple, ses communications. Toutefois Saint Jean, quoiqu'il ne fût que comme des espèces, ou comme un ciboire, par lesquels Jésus-Christ se communiquait à Marie, ne laissait pas de retenir pour lui-même sa portion de la grâce qu'il répandait en elle; comme les Anges retiennent pour eux une portion des lumières qu'ils versent dans les autres. * Ainsi Jésus-Christ, qui habitait en lui, anéantissait les mouvements propres de Saint Jean, pour le consommer en lui-même, et faisait les autres effets qu'il opère par la sainte Eucharistie. Aussi Saint Jean était-il toujours en ardeur et en langueur d'amour, causées par Jésus-Christ habitant dans lui, qui faisait rejaillir son feu, et l'épanchait dans l'âme de ce bien-aimé disciple. Saint Jean vivait ainsi dans une pureté angélique, comme une hostie d'amour, remplissant tout de charité (1); et s'il dit que *le fidèle ne peut pécher, ayant en lui la semence de Dieu*,* (2) c'est qu'il étendait à tous cette disposition qu'il sentait en lui-même, par la présence de Jésus-Christ

XIII.
Saint Jean profitait pour lui-même des communications de Jésus à Marie.

* Mémoires,
Tom. V, p. 316.

* Joan. Cap.
III, v. 9.

(1) *B. Petr. Damiani Tom. II, p. 153.* Tanta cor ejus etiam circa fratres charitatis gratia replebatur, ut sacrosanctum pectoris ejus templum, velut caminus quidam divini videretur incendii. Quod profecto in quibuslibet scripturis ejus patenter agnoscitur, in quibus utique per omnem fere paginam, quasi per quasdam rimas, charitatis vapores effundere, charitatis videtur ardoribus aestuare. Modo enim patres nominatim ad charitatem provocat, modo non filios, sed filiolos, quasi tenere diligens appellat. Modo propriis aetatum vocabulis infantes, modo juvenes, modo sigillatim admonet adolescentes. Modo etiam mulieribus epistolas destinat, easque ad cautelam fidei, et studium dilectionis invitat.

(2) Omnis qui natus est ex Deo peccatum non facit: quoniam semen ipsius in eo manet et non potest peccare. *Ces paroles de Saint Jean qui ont étrangement embarrassé tous les interprètes jusqu'à ce jour, n'offrent plus de difficulté si on les entend dans le sens que M. Olier leur donne.*

* Cornel. a
Lapide, in S.
Joan. Cap. III.
v. 9.

* *Mémoires*,
Tom. IV, pag.
252, 275, 274,
280, 458, 459.

XIV.
Respect et amour
de S. Jean pour
Marie.

* *Mémoires*,
Tom. VI, p. 9.

dans son cœur, qui est le Très-Saint Sacrement, vrai germe d'impeccabilité. *

C'était une merveille de voir comme Dieu manifestait l'intérieur de la Très-Sainte Vierge à Saint Jean. Ce fortuné disciple voyait, admirait et adorait les perfections de Dieu répandues dans l'âme de Marie. * (1) La vue de cette magnificence l'obligeait à vénérer son Dieu, vivant en terre, dans cette sainte âme, qui lui était toutes choses, après le Très-Saint Sacrement; et toujours il était prosterné en esprit devant elle, quoiqu'il s'abstint de le faire paraître à l'extérieur, de peur de blesser la très-profonde humilité de Marie. Il allait imitant cette divine Mère, mais de loin, et admirant l'éminence de sa grâce au-dessus de lui, ne se voyant que comme un moucheron auprès de cette auguste Princesse. L'amour que Saint Jean lui portait ne peut être non plus compris. C'était un amour de pur esprit, sans mélange des sens; un amour qui prenait sa source et son aliment dans la foi, mais un amour vigoureux, fort, puissant, toujours égal à soi-même. C'était la pure charité qui remplissait toute l'âme de Saint Jean. Cette charité le portait si vivement à Marie, elle l'unissait à elle si puissamment, et si étroitement en Dieu, qu'il la voyait auprès de soi des yeux de l'esprit plus nettement, que s'il eût été près de sa per-

(1) *S. Hildeph. Arch. Toletani de Assump. B. Mariæ Sermo VI. Biblioth. Patr. Tom. XII. p. 584, 585.* Licet omnes Apostoli Beatam Virginem venerarentur, eique officio dilectionis famularentur, plus tamen et specialius caeteris Joannes, usque ad finem vitæ dilexit et coluit, qui sibi commissam Virginem virgini accepit in suam; et sic ei quasi filius Matri, astitit et obsecutus est, recordans illud quod a benigno Magistro in Cruce audierat: *Mulier ecce filius tuus.* * Quam sancte autem et juste vixerit Maria, soli Deo cognitum esse videtur, et Gabrieli Archangelo, et Angelis sibi conlaetantibus, secumque loquentibus, Joanni etiam dilecto Domini discipulo, qui eam suscepit, ut virgo Virgini deserviret, et Domini nostri reprehenderet servitutis et dilectionis obsequium, qui eum præ caeteris sua dilectione fecerat dignum.

* *Joan. Cap.*
XIX, v. 26.

sonne. Enfin, Dieu lui rendait l'âme de Marie si présente qu'il n'avait que faire de s'approcher d'elle : la voyant mille fois mieux dans la lumière de Dieu et de la foi épurée, que s'il l'eût vue des yeux du corps. *)

On ne peut concevoir aussi quelle était la lumière et la vue que Marie avait de Saint Jean. C'était une certaine lumière de gloire commencée, en ce que Marie voyait en Dieu tout ce qui était au fond de l'âme de Saint Jean, son état, ses dispositions, ses tentations, ses peines. Elle voyait en Dieu, par la vertu de son esprit épuré, tout ce qui était de Dieu en lui, tout ce qu'il avait à faire, comme aussi ce qui manquait à sa perfection ; car, par ses soins et sa société, elle devait perfectionner, achever et consommer la grâce de Saint Jean (1). C'était pour ce Saint un bonheur non pareil, de l'entendre lui dire les défauts qu'elle voyait en lui, ses tentations, et lui découvrir aussi les secrets de son cœur ; et cela avec une charité, une humilité et une douceur inexprimables. C'était une merveille de voir les grands effets de grâces qu'elle produisait en lui. Enfin, la confiance de l'un pour l'autre était si grande, voyant leurs âmes unies par un lien indissoluble pour l'éternité, leur liaison était si arrêtée, si affermie, que, dans le ciel, cette confiance et cette liaison ne pouvaient être, en apparence, plus pures ni plus divines. C'était l'union des bienheureux avec Jésus-Christ. *

Mais quelque ineffables que fussent les communications de Jésus envers Marie, cette conduite n'empêchait pas qu'elle

(1) *S. Thom. a Villanova p. 728.* Nam si una bujus Virginis salutatio Baptistam in utero tanta gratia perfudit; quid putas in Evangelista tam diuturna conversatio fecit? Si grande fuit apud Elisabeth tribus mensibus Virginem commorari: quantum erit tot annis apud eandem Virginem domo versari? *Benedixit olim Deus Obededona,* * quia in domo sua arcam Domini recepisset: et Joanni quomodo putas benedixerit, qui Virginem Theotocon, tot annis apud se habuit?

* *Mémoires,*
Tom. VI, p. 352.
XV. .

Vue que Marie avait de l'intérieur de Saint Jean, sa sollicitude maternelle pour lui.

* *Mémoires,*
Tom. VI, p. 352.

* *II. Reg.*
Cap. VI, v. 12.

ne souffrit, quand ces communications intérieures étaient passées; et que Saint Jean, de son côté, ne souffrit aussi. Ils souffraient extrêmement pour les pécheurs et pour la conversion des âmes, et toutefois ils étaient alors aussi contents, et même plus, de leur état pénible, que de leur jouissance: estimant pour des trésors les souffrances et les peines qu'il plaisait à Dieu de leur envoyer. * Pourtant, la souffrance était plus grande, pour l'ordinaire, dans la Très-Sainte Vierge que dans Saint Jean, destiné à exprimer le mystère de la Résurrection de Notre-Seigneur, plus particulièrement que celui de ses souffrances et de sa mort, réservé à Saint Pierre et aux autres Apôtres.

* *Mémoires,*
Tom. IV, p.226.

RÉFLÉXIONS PRATIQUES

~~~~~

I.  
Pieux usage  
d'offrir le Saint  
Sacrifice dans  
les intentions de  
la Très-Sainte  
Vierge.

L'une des pratiques les plus chères à M. Olier, pour honorer la Très-Sainte Vierge, c'était l'offrande du saint Sacrifice de l'autel, qu'il faisait à Dieu dans les intentions de cette divine Mère; et par là, il s'efforçait d'imiter envers elle, la piété de Saint Jean. Sans parler ici de l'estime de M. Boudon et d'autres saints personnages pour la même pratique, nous ferons remarquer qu'elle était en très-grande recommandation auprès du P. de Bérulle, fondateur de l'Oratoire en France, et du P. Charles de Condren son successeur. L'autorité de ces grands hommes, favorisés l'un et l'autre de lumières extraordinaires, suffirait seule pour en montrer la solidité, l'excellence et les avantages: le P. de Bérulle ayant mérité, selon l'expression du Pape Urbain VIII, le titre d'*Apôtre du Verbe incarné*, et ses vues sur la Très-Sainte Vierge ayant passé pour être plutôt angéliques qu'humaines; et le P. de Condren ayant reçu de Dieu des lumières non moins sublimes, au témoignage des plus célèbres docteurs de son temps.

Mais cette pratique repose sur les fondements les plus solides. Il est assuré, d'une part: que la Très-Sainte Vierge n'obtient rien dans ses demandes, que par le sacrifice du corps et du sang de Jésus-Christ, première source de tous ses mérites: et de l'autre, qu'elle se joint à nous toutes les fois que nous l'offrons sur les autels, ainsi que nous l'apprennent la foi de l'Église et sa liturgie. Nous pouvons donc l'offrir conformément aux demandes qu'elle adresse alors à Dieu. Il est vrai, que l'objet de ses demandes nous est inconnu; mais la connaissance explicite n'en est pas nécessaire, puisqu'il suffit au ministre du sacrifice de s'unir en général aux intentions de la personne pour qui il a dessein d'offrir. Ce que nous disons ici du fruit du saint sacrifice de la Messe, s'applique également au fruit de la sainte communion, que les simples fidèles peuvent lui abandonner, pour qu'elle en dispose selon son bon plaisir. Aussi voyons-nous que le Père de Bérulle engageait tous ceux des membres de l'Oratoire qui n'étaient point prêtres, à appliquer aux intentions de la Très-Sainte Vierge, au moins une de leurs communions tous les mois.

On ne peut pas douter que cette pratique ne soit très-agréable à Marie, puisque, par le transport que nous lui faisons du fruit spécial de la sainte Communion, ou de celui du saint Sacrifice, nous la remettons en possession d'un droit dont elle avait cessé de jouir depuis le jour de sa bienheureuse mort. Auparavant elle disposait du fruit de ses propres communions et de celui du saint Sacrifice, offert dans ses intentions par Saint Jean. Mais depuis son entrée dans l'Église triomphante, ayant cessé de recevoir la sainte Eucharistie sous les espèces sacramentelles, elle ne peut plus disposer par elle-même, ni du fruit de ce Sacrement, puisqu'il est propre à la personne qui le reçoit, ni du fruit spécial du saint Sacrifice, qui est toujours déterminé à une fin particulière par le prêtre qui l'offre. Par conséquent nous la faisons rentrer dans l'un et l'autre de ces droits, lorsque nous lui cédon's le fruit de la Communion que nous recevons, ou celui du saint Sacrifice que nous offrons, ou que nous faisons offrir pour qu'elle en dispose à sa volonté.

Il ne sera pas inutile de remarquer ici, à l'avantage de cette pratique, que M. Olier n'en eut connaissance, que parceque la

II.  
Légitimité de cette pratique et de la Sainte Communion dans les intentions de Marie.

III.  
Combien cette pratique doit être agréable à Marie.

IV.  
Pratique chère au Père de Bérulle.

rulle, au Père de Condren, à M. Olier.

Très-Sainte Vierge, (ainsi que lui-même nous l'apprend) daigna elle-même l'en instruire, en lui demandant d'offrir chaque semaine une Messe dont il lui abandonnerait ainsi le fruit. Il fut si touché de cette demande, qu'il s'obligea par vœu à l'accomplir jusqu'à la fin de ses jours. « Lorsque je parlai au Père de Condren, dit-il, » de l'obligation où j'étais de célébrer, par vœu, une Messe à l'intention de la Sainte Vierge, le samedi, ou le jour le plus libre, » quand le samedi est empêché: il me dit, que défunt M. le Cardinal de Bérulle s'était pareillement obligé par vœu à la même » chose. Il ajouta, que l'intention du *Memento* des défunts, devait » être pour les âmes du Purgatoire qu'elle avait eues en sa sainte » conduite. C'était précisément la mienne, sans la lui avoir spécifiée. » M. Olier était même si jaloux de seconder ainsi les désirs de Marie, qu'outre la Messe dont nous venons de parler, il faisait célébrer tous les jours trois autres Messes, dont le fruit était mis dans les mains de cette divine Mère, considérée, dans la première, comme Reine de l'Église triomphante; dans la deuxième, comme Reine et Avocate de l'Église militante; et dans la troisième, comme Reine et Consolatrice de l'Église souffrante. Il désirait sans doute que tous les prêtres se rendissent familière cette pratique de dévotion, puisque dans sa *Journée chrétienne*, marquant les diverses intentions qu'on peut se proposer en offrant le saint Sacrifice, il assigne celle-ci pour le samedi.

V.  
Pratique efficace  
dans ses effets.

Estimez-vous heureux d'avoir entre les mains un moyen assuré d'être agréable à cette auguste Reine du ciel. Il n'en est pas du fruit du saint Sacrifice ni de celui de la sainte Communion, comme du fruit des autres bonnes œuvres que nous pourrions lui abandonner. Dans celles-ci, le mérite ne dépend que de nos dispositions, qui souvent sont très-imparfaites; mais dans le saint Sacrifice ou dans la sainte Communion, il y a un mérite intrinsèque, un fruit spécial, qui vient de Jésus-Christ seul, sans dépendre de nous. Il est vrai que notre lâcheté peut bien nous empêcher de le recevoir, aussi plein et aussi abondant que Dieu voulait nous l'accorder; mais comme en Marie il ne se trouve nul obstacle, qu'en elle il n'y a qu'amour, que ferveur, qu'objet de complaisance pour Dieu: on doit tenir pour certain qu'elle reçoit le fruit du saint Sacrifice avec toute l'étendue que Dieu lui eût donné pour nous-mêmes, si

nous nous l'étions réservé et qu'il n'eût point trouvé d'obstacle dans nos cœurs; puisque, d'ailleurs, il est assuré que l'imperfection du ministre ne diminue point le fruit principal du Sacrifice, à l'égard de la personne, pour qui il est offert. On peut donc présumer que Dieu en use de la même sorte avec Marie, lorsque nous abandonnons à cette divine Mère le fruit principal de nos Communions, quoique ce fruit, à cause de nos dispositions imparfaites, eût dû être bien moindre, si nous nous l'étions réservé à nous-mêmes.

Attachez-vous donc à cette sainte pratique, comme à un moyen infailible, pour témoigner dignement votre reconnaissance à Marie, de tous les bienfaits que vous avez reçus de son inépuisable bonté. En mettant à sa disposition le fruit de vos Communions, ou celui du saint Sacrifice, que vous offrirez, ou ferez offrir dans ses intentions, vous lui rendrez, dans un sens, autant que vous avez reçu d'elle, puisque vous lui donnerez les mérites et la personne adorable de son divin Fils. Mais ces dons magnifiques, c'est de ses mains que nous les avons reçus; c'est à son consentement que nous en sommes redevables; enfin, toutes les fois que nous avons le bonheur de recevoir Jésus-Christ dans la sainte Communion, si nous avons la confiance de nous approcher dignement de lui, n'est-ce pas encore Marie, qui a préparé nos cœurs à cette ineffable bienfait, par sa sollicitude prévenante et délicate, par sa vigilance constante et maternelle (1) que nous en sommes redevables? de sorte que nous lui devons et tout ce que nous avons et tout ce que nous sommes: tant il est vrai que toujours nous serons incapables de nous acquitter à son égard.

Proposez-vous donc de lui abandonner le fruit spécial du saint Sacrifice et celui de la sainte Communion, toutes les fois que vous en aurez la facilité. Il est vrai que vous ne pourrez, si vous êtes

(1) *S. Ephraem. graece, Tom. III. p. 538, 550.* O Beata Virgo! fac me facilem ad concipiendum ignem comburentem, atque illuminantem, mysteriorum vivificorum Filii tui; reddens me dignum in hoc saeculo, ut sine ullo crimine particeps fiam immaculati Corporis et Sanguinis Filii et Dei tui.

*Richard. a S. Laurent. de Laudibus B. M. V. Lib. II. Cap. I. p. 42. Lib. XI. Cap. I. p. 346.* Ipsa enim dat jumentis suis, id est, illis qui suorum deferunt onera mandatorum, *escam ipsorum, foenum* \* scilicet Carnis Filii sui, quando scilicet, per gratiam Matris digni existunt sacra Communione. Ipsa enim procurat amatoribus suis gratiam dignae celebrandi et communicandi.

## VI.

Cette pratique, est un moyen de témoigner à Marie notre reconnaissance.

## VII.

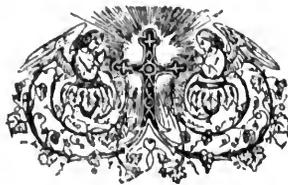
Pratique avantageuse pour nous-mêmes.

\* *Psal. CXLVI, v. 9*

*Psal. CIII, v. 14.*

prêtre, recevoir alors un honoraire pour quelqu'autre intention, ni, si vous ne l'êtes pas, disposer pour quelque fin particulière du fruit principal de la Communion que vous ferez, quoique pourtant il vous soit toujours libre d'avoir des intentions secondaires. Mais quand vous donneriez à Marie tout ce dont vous pourriez disposer, ne craignez pas de vous appauvrir pour cela. Elle ne se laissera pas vaincre en générosité, et saura bien, par quelqu'autre manière, vous rendre, au centuple, ce que vous aurez fait, pour lui témoigner ainsi votre reconnaissance et votre amour. Quel bonheur de devenir le créancier d'une si grande et si libérale Princesse! Voyant que vous aurez si fort à cœur ses intérêts, elle fera des vôtres les siens propres, et bénira vos desseins au-delà de vos espérances et même de vos souhaits. Il suffira de vous attacher à cette pratique, pour en recueillir aussitôt les précieux avantages; et vous connaîtrez, par une douce et heureuse expérience, qu'elle sera pour vous la source de tous les biens: *Venerunt mihi omnia bona pariter cum illa, et innumerabilis honestas per manus illius.\**

\* *Sapient. Cap. VII, v. II.*



## DIGRESSION

SUR LA VOCATION DE SAINT JEAN ET CELLE DE SAINT PIERRE,  
POUR SERVIR D'ÉCLAIRCISSEMENT AU CHAPITRE PRÉCÉDENT.



Parmi les Apôtres de Notre-Seigneur, trois d'entre eux lui étaient très-chers et très-intimes, par-dessus tous les autres : Saint Pierre, Saint Jacques et Saint Jean ; et comme il devait laisser sur la terre trois objets qui lui étaient aussi bien chers : la Très-Sainte Vierge, l'Église et la Synagogue, il donna la Très-Sainte Vierge à Saint Jean, l'Église à Saint Pierre et la Synagogue à Saint Jacques. \* (1) Quoiqu'il ait communiqué particulièrement à Saint Pierre son amour pour l'Église, dont il l'a fait l'époux, il l'a donné aussi à tous les autres Apôtres, aux Disciples, et aux hommes apostoliques ; et cet amour est assez commun. Mais, entre tous les Disciples et les Apôtres, il choisit le bien-aimé de son cœur, Saint Jean, pour en faire l'expression de son amour envers sa divine Mère (2), le plus grand et le plus étendu de ses

1.

S. Jean, choisi parmi les Apôtres, pour être l'expression de l'amour de Jésus-Christ envers la Très-Sainte Vierge.

\* *Sur l'Église*, p. 14, 4.

(1) Vide *S. Chrysostom. in Matth. Serm. V. Cap. I.* ubi Jacobus Hierosolymitanus Episcopus, et Joannes Apostolus dicuntur *fratres Domini*.

(2) *S. Thom. Aquinat. 1. p. quaest. 20 a 4 ad 3.* Petrus plus dilexit Christum in membris, sicque in membris fuit plus dilectus prae caeteris; unde ei Ecclesiam commendavit. Joannes vero plus dilexit Christum in seipso, et sic etiam plus fuit ab ipso dilectus, unde et Matrem ei commendavit.

*S. Bernard.* Petrus dilexit ferventius, et diligebatur fortius; Joannes vero diligebat suavius, et diligebatur familiaris.

*Arnold. Carnot.* Ecce Joannes piaë hereditatis suscipis testamentum, eligeris, et praeponeris omnibus: Petro commendatur Ecclesia, tibi Maria.

*S. Thom. a Villanova p. 728.* (Commendatio Mariae Joanni):

amours, après celui qu'il porte à son Père éternel; et cet amour singulier pour Marie est très-rare dans l'Église. Aussi, à la dernière Cène, Notre-Seigneur n'accorda-t-il qu'à Saint Jean la faveur de reposer sur son sein, comme ayant à puiser, dans son cœur, l'amour qu'il portait à sa Mère; et sur la croix, il dit singulièrement à Saint Jean qu'il était en esprit l'enfant de Marie, comme étant animé pour elle de l'amour dont son propre cœur était rempli. \* Par les autres Apôtres, Notre-Seigneur exprime quel est son amour envers l'Église, quelle est sa vie en elle, et les diverses opérations de son Esprit: ce qu'il manifeste par leurs écrits, par leurs travaux, par leurs souffrances: accomplissant ainsi par eux les effets de sa Passion. Saint Jean n'a pas une mission si pénible à remplir; il n'a pas à courir à tant d'Églises; il n'a pas à travailler sur des sujets si rudes, si fâcheux: il a pour sa part la Très-Sainte Vierge (1),

\* Recueil sur la Sainte Vierge, p. 133, verso.

haec (ut existimo) omnium gratiarum maxima fuit, hoc maximum et praecipuum amoris indicium, quamquam et in aliis nihil omisit Christus, quod dilecto suo non donaret.

*S. Petri Damiani Tom. II. p. 133.* Sed sicut venerandae Matris Domini virginitas, B. Joannis virginitatem excedit: sic ipse pro gloria ejus contubernio, caeteros a mundi primordio Virgines antecellit.

(1) *S. Petri Damiani Tom. II. p. 132.* Harum itaque duarum Matrum, duarum perpetuo Virginum, alteram Dominus Petro committere, alteram Joanni voluit commendare.

*Arnoldi Carnotensis, Abb. Bonaevallis, Biblioth. Patr. Tom. XXII. p. 1268.* Petro commendatur Ecclesia, tibi (ô Joannes) Maria: illi tumultuosa negotia, tibi pacifica et quieta: illi atria et vestibulum et altaria sanguinum, tibi commendatur altare incensi et Sancta Sanctorum. Ad culmen ministerii tui nullus tecum admittitur: solus illi assistit propitiatorio, solus illud vas aureum continens manna, illud divinae legis serinium, pontifex destinatus observas.

*S. Bonaventurae Expositio in Capit. XIX. Joannis Tom. II. p. 423. Lugduni 1668.* Petro commendatur Ecclesia, illi Maria. Illi tumultuosa negotia; huic quieta. Illi atria, vestibulum et altare sanguinum, huic altare incensi et Sancta Sanctorum.

à l'égard de laquelle il doit représenter Notre-Seigneur ressuscité, et comme Fils de Dieu. \*

Saint Pierre, au contraire, est donné pour exprimer et rendre sensible à l'Église, Jésus-Christ, dans son état d'infirmité, comme Fils de l'homme, et selon lequel il a été crucifié. Notre-Seigneur fuit la mort: Saint Pierre la fuit aussi. Au jardin des Oliviers, Notre-Seigneur commence à s'abattre, à craindre, et à être accablé par la tristesse: et Saint Pierre, durant la passion, est saisi de crainte, il tremble, il gémit, il pleure. Notre-Seigneur permet même, que Saint Pierre le renie par trois fois: autant de fois que lui-même, au jardin des Oliviers, avait refusé la mort, par la crainte qu'il en avait fait éprouver à sa chair. Cependant, de même que pour réparer ses premières fuites, Notre-Seigneur dit, par trois fois, à son Père: *Que votre volonté soit faite, et non la mienne*:\* ainsi Saint Pierre proteste, par trois fois, à Notre-Seigneur, *qu'il l'aime*, et répare par là son triple reniement (1). En un mot, Saint Pierre représente Notre-Seigneur dans son état de faiblesse, selon sa nature humaine, comme Fils de l'homme: Saint Jean, au contraire, le représente dans son état glorieux, selon sa nature divine, et comme Fils de Dieu. \* (2) Il n'est pas donné à Saint Pierre pour compagnon; il ne marche point sur les pas de Saint Pierre, quoique celui-ci désire de l'avoir auprès de soi: jusque là, que Notre-Seigneur se fâche de ce que Saint Pierre prétend attirer Saint Jean avec lui. Tout cela

\* *Recueil sur la Sainte Vierge, p. 133, verso. 133 bis.*

III.

Saint Pierre est choisi, pour représenter Jésus-Christ dans son état d'infirmité, et Saint Jean dans l'état de sa résurrection.

\* *Matt. Cap. XXVI, v. 44.*

\* *Joan. Cap. XXI, v. 15, 16, 17.*

\* *Mémoires; Tom. II, p. 298, et suiv. 302, précédé sur S. Jean.*

(1) *S. Isidori Pelusiotae Epist. lib. 1. Biblioth. Patr. Tom. VII. Ep. C. III. p. 343. Triplex Domini ad Petrum interrogatio de charitate, a Domini ignoratione proficisci minime existimanda est; verum triplicem negationem, triplici assensione, bonus medicus depulit.*

(2) *S. Petri Damiani Tom. II. p. 151. Redemptor noster Beato Joanni vicem suam ad declarandum divinitatis suae mysterium delegavit, quem ad custodiendam venerabilem Matrem suam, perpetuam videlicet Virginem, quasi alterum filium sui loco supposuit.*

se fait de la sorte, pour signifier les états différents auxquels ils sont destinés, et les mystères particuliers de Jésus-Christ, qu'ils doivent représenter l'un et l'autre. (1.)

## III.

Saint Pierre est donné pour modèle de pénitence à l'Église; S. Jean, image de Jésus ressuscité, est donné à Marie, qui n'a plus à souffrir les douleurs du Calvaire.

\* *Mémoires*,  
Tom. II. p. 467,  
447.

Ainsi Notre-Seigneur fait pénitence pour nos péchés: et Saint Pierre pleure toute sa vie, soit ses propres péchés, soit ceux de l'Église, son épouse. L'ayant épousée au nom de Notre-Seigneur, il doit entrer en part des dettes de l'Église; il doit porter une partie de ses peines, et l'exciter, par son exemple, à le suivre, à l'imiter, en pleurant elle-même ses propres péchés; car l'épouse, quand elle est légitime, entre toujours dans les sentiments de son époux.\* Comme donc l'Église militante doit porter sa croix sur la

(1) *S. Agustin. supra.*

*Eusebii Episc. Galli. in Nativ. S. Joannis. Evang. Biblioth. Patr. Tom. VI. p. 697.* Quid enim per Petrum, nisi vita activa: quid per Joannem nisi vita contemplativa designatur? Iste enim uxorem et prolem habuit: ille semper in Virginitate perseveravit: istum ad laborem, illum ad quietem Dominus invitavit. Isti dicit: *Sequere me*; de illo dicit: *Si eum volo manere, donec veniam, quid ad te?* \*

\* *Joan. Cap.*  
*XVI, v. 22.*

*S. Petrus Damianus Tom. III. p. 267.* Quod autem per B. Petrum praesens vita, hoc est activa, figuretur, in hoc praecipue demonstratur, quod sicut Evangelica frequentissime testatur historia, et Petrus Dominum plus omnibus condiscipulis diligit; et Dominus non Petro, sed Joanni potius praerogativam specialis omnino dilectionis impendat. Per Joannem quippe contemplativa, per Petrum vero, sicut dictum est, activa vita signatur. Quia sancti omnes in hac vita ad similitudinem Petri, Deum plus amant, et quasi minus amantur dum duras propter eum laborum molestias perferunt; mortali tamen carne circumdati, ad amplexus ejus dulcedinem non pertingunt.

*Theophanis Ceramei arch. Tauromenitani Homiliae p. 262.* Cum vero multis in locis ostensum est per Joannem adumbrari contemplationem, per Petrum practicam vitam, consentaneum videtur etiam hoc loco ad illum intellectum hoc dictum traducere: *Si eum, contemplationem dico, volo manere donec veniam* \* in futuro saeculo: actio enim una cum praesenti saeculo desinet et finem habebit; contemplatio vero usque permanebit una cum Sanctis, sempiternam illis voluptatem ex cognitione perceptam praebens.

\* *Joan. ibid.*

terre, et suivre Jésus-Christ crucifié : Saint Pierre, qui exprime ce mystère, lui est donné pour époux ; et parcequ'il est destiné à en donner lui-même l'exemple à l'Église, il faut qu'il endure la mort, et qu'il soit crucifié, malgré lui. \* Mais la Très-Sainte Vierge n'ayant plus à endurer les douleurs de la croix, après le martyre qu'elle a souffert au Calvaire, reçoit pour son partage Saint Jean, qui exprime la vie glorieuse du Fils de Dieu, et n'a point non plus de supplice à souffrir, étant déjà entré dans la vie ressuscitée, où l'état infirme de la chair est consommé, et passé dans celui de la divinité, comme on le voit par la chaudière d'huile bouillante. \* C'est ce qui paraît aussi par les écrits de Saint Jean, dont tout l'Évangile ne tend qu'à faire voir et entendre la divinité du Sauveur ; et comme les Saints éprouvent les états surnaturels, et ressentent en eux ce qu'ils doivent manifester de Jésus-Christ : de là vient qu'il fallait que Saint Jean passât par cet état divinisé, et l'éprouvât par expérience, pour en parler comme il a fait. \*

En sa qualité d'enfant de la Très-Sainte Vierge, Saint Jean est, sous ce rapport, le modèle des Chrétiens, surtout des prêtres, qui doivent continuer dans l'Église les sentiments du Sauveur. Ils sont chacun, selon la mesure de sa grâce, les substituts de Jésus-Christ résidant en eux, par sa propre personne, pour qu'ils rendent à Marie les devoirs que lui-même lui rendait, et suppléer ainsi à son absence. C'est pourquoi, Saint Jean, comme figure du corps de l'Église, en possède, ainsi qu'il a déjà été dit, toutes les grâces, les qualités, tous les titres, et réunit tout ce qu'on peut concevoir de prérogatives dans cet auguste corps. Saint Pierre est l'expression sensible du chef, ou de la tête, qui est Jésus-Christ : Saint Jean représente le corps mystique du Sauveur (1) ; et à eux deux ils expriment Jésus-Christ tout en-

\* *Ibid.* Tom. II, p. 68. Tom. VI, v. 267, 268. 264.

\* *Mémoires*, Tom. VI, p. 66 67, 68.

\* *Ibid.* Tom. IV, p. 481. IV.

Saint Jean, donné à Marie, représentait le corps mystique de Jésus-Christe et Saint Pierre le chef.

(1) *S. Ambrosii Auseri. Biblioth. Patr. Tom. XIII. p. 410. In*

tier, le chef et tous ses membres. Pour cela même, il est à remarquer que le jour de la résurrection, ces deux Apôtres, ayant appris de Sainte Magdelaine, que le corps de Jésus-Christ n'était plus dans le tombeau, et y étant accourus, ils y trouvèrent deux suaires, l'un qui avait couvert le chef, l'autre le corps. Mais Saint Pierre, désigné pour être le chef visible de l'Église, voit dans le sépulcre ce que personne que lui n'y distingue, à savoir, ce suaire, qui avait servi à couvrir la tête de Jésus-Christ; au lieu que Saint Jean n'y voit que le linceul, qui avait couvert tout le corps. Le premier de ces linceuls, celui du chef, devait expliquer à Saint Pierre, quoiqu'il ne le comprît pas encore, qu'il servirait d'extérieur à Jésus-Christ, pour régir son Église, en qualité de chef ministériel; de même que l'extérieur de la tête, ces os, ces organes, sont le ministre de l'âme, qui les anime, et qui régît le corps. L'autre suaire, qui avait couvert le corps du Sauveur, expliquait à Saint Jean, qu'il était le symbole de l'Église, comme le Fils aîné et adoptif; et que toute l'Église servirait de

*Apocalyps. lib. 1.* Perhibuit testimonium Joannes de Dei Verbo, perhibet et Ecclesia. Ille tunc, illa nunc: imo etiam ille et illa tunc, et ille et illa nunc: quia et in illo jam tunc erat Ecclesia, cujus membrum idem erat, cum testimonium de Dei verbo perhibebat, cujusque figuram gerebat, cum hanc Apocalypsimum in spiritu cernebat. Quia enim et in Joannis persona Ecclesia praefigurabatur futura, et in eadem Ecclesia forma Joannis semper erat mansura: ideo haec caelestis revelatio et Joanni et Ecclesiae simul mitti perhibetur. Nam cum dictum sit,

• *Apocalyp.*  
*Cap. I, v. 1.*

• *Apocalyp.*  
*Cap. XXII, v.*  
*16.*

*Significavit mittens Angelum suum servo suo Joanni,\* in fine tamen hujus Apocalypsis Dominus fatetur, dicens: Ego Jesus misi angelum meum testificari vobis haec in Ecclesiis;\** quatenus scilicet et in uno Joanne septem Ecclesias, et in septem Ecclesiis unum Joannem intelligamus: atque in illo unitatem, et in septem Ecclesiis unum Joannem intelligamus: atque in illo unitatem, et in istis universitatem credentium attendamus.

vêtement à Jésus-Christ, pour faire paraître ses vertus et ses perfections par elle. Aussi, voyons-nous que dans la Cène, si Saint Jean, comme figure du corps mystique de Jésus-Christ, repose sur la poitrine du Sauveur : Saint Pierre demande que Jésus lui lave non seulement les pieds, comme à chacun des autres Apôtres, mais encore la tête, pour lui mériter l'humilité nécessaire à sa condition de chef, quoiqu'il ne sût alors ce qu'il disait, ni le sujet pour lequel le Saint Esprit le faisait parler de la sorte.\*

Saint Jean représente de plus l'intérieur de Jésus-Christ ressuscité, non pas toutefois comme figure morte et vaine, mais remplie d'esprit et de vérité. Il a en lui la grandeur réelle de Jésus-Christ, et laisse aux autres Apôtres, qui sont la figure de l'extérieur du Sauveur, l'extérieur de ses dignités et de sa grandeur. Il n'a point de dignité extérieure, comme Saint Pierre : il a la puissance intérieure, à cause du Fils de Dieu intérieurement caché en lui.\* La vie de Saint Jean est cachée ; celle de Saint Pierre est visible et éclatante : c'est que Saint Jean est le cœur de l'Église, et Saint Pierre en est le chef. Jésus-Christ vit en Saint Pierre, et se sert de lui, pour faire paraître son esprit de chef ; et il vit en Saint Jean, selon la vie de son cœur, qui est une vie d'amour (1), comme l'autre est une vie de lumière. (2) Le cœur est le premier vivant et le dernier mourant ; Saint Jean,\* éclairé et illuminé le premier des Apô-

\* *Sur l'Église,*  
p. 7. *Mémoires,*  
Tom. IV,  
p. 382, 383.

V.

Saint Jean est le cœur de l'Église : pour cela sa vie est cachée : celle de S. Pierre est visible et éclatante, comme étant le chef de l'Église.

\* *Mémoires,*  
Tom. V, p. 350.

\* *Mémoires,*  
Tom. IV, pag.  
582, 583.

(1) *S. Thom, Summ. 3 quaest. Art. I. Caput habet manifestam eminentiam respectu caeterorum exteriorum membrorum : sed cor habet quamdam influentiam occultam. Et ideo cordi comparatur Spiritus Sanctus, qui invisibiliter Ecclesiam vivificat et unit: capiti autem comparatur ipse Christus, secundum visibilem naturam, secundum quam hominibus praefertur.*

(2) *Beatus es Simon Barjona, quia caro et sanguis non revelavit tibi, sed Pater meus, qui in coelis est.\**

\* *Matt. Cap.*  
*XVI, v. 17.*

\* *Ibid.* Tom. II, p. 194.

VI.

S. Pierre, comme chef, prononçait les oracles ; mais tirait tout de Saint Jean, par qui Jésus-Christ éclairait tous les autres Apôtres.

tres, leur survit à tous, semblable à l'étoile du soir, qui luit après le coucher du soleil. \* (1).

Entre Saint Pierre et Saint Jean, il y avait une correspondance parfaite. Il appartient au chef de parler et de se faire entendre ; c'est pourquoi Saint Pierre était celui qui prononçait les oracles (2). Mais comme le chef tire la vie du cœur, Saint Pierre exposait extérieurement ce qu'il avait tiré intérieurement et secrètement de Saint Jean, qui était le bassin de Jésus-Christ et de la Très-Sainte Vierge, dans

(1) M. Olier suppose ici que Saint Jean, entre les Apôtres, fut éclairé le premier de la foi en Jésus Christ. S'il parle de la sorte, c'est apparemment par un effet des lumières extraordinaires qu'il avait reçues sur les prérogatives de Saint Jean. Il est vrai qu'au premier coup d'œil ce sentiment semblerait être contraire à l'Évangile, qui nomme saint André, comme le premier des Apôtres qui s'attacha au Sauveur. Toutefois le sentiment de M. Olier n'a rien d'opposé à l'Écriture, et trouve même dans la tradition un solide fondement. Nous lisons dans l'Évangile de Saint Jean, que lorsque Saint André entendit Saint Jean-Baptiste, dont il était disciple, dire de Jésus : *Voilà l'Agneau de Dieu*, \* et que, sur ce témoignage, il suivit le Sauveur et commença dès lors à s'attacher à sa personne : il y avait là un autre disciple de Saint Jean-Baptiste, qui suivit également Jésus-Christ, conjointement, avec saint André ; et l'on voit par Saint-Epiphane, par saint Jean-Chrysostôme, par saint Cyrille, par Theophylacte, par Euthymius, qu'au jugement de plusieurs interprètes, ce disciple était saint Jean l'Évangéliste lui-même, qui en rapportant cette circonstance, où il s'agissait de lui, n'avait pas voulu se nommer, comme on sait qu'il l'a fait aussi, dans plusieurs autres récits analogues de son Évangile. Ajoutons, que les prérogatives singulières de saint Jean, exposées par M. Olier dans cet ouvrage, peuvent très-raisonnablement servir à fortifier ce sentiment.

\* *Joan.* Cap. I, v. 36.

(2) *Actuum Apostol.* C. III. v. 4. etc... C. IV. v. 8. Cap. VIII, v. 14 19. *Intuens autem in eum Petrus cum Joanne, dixit: Respice in nos. Petrus autem dixit: argentum et aurum non est mihi. Cum teneret autem Petrum et Joannem, incurrit omnis populus ad eos; videns autem Petrus respondit ad populum... Tunc repletus Spiritu Sancto Petrus dixit ad eos... Miserunt ad eos ( Samaritanos ) Petrum et Joannem; Petrus autem dixit.*

lequel Jésus-Christ versait les secrets divins. \*) Car Saint Jean inspirait à Saint Pierre et aux autres Apôtres les volontés de Dieu: il les dirigeait et les envoyait, non pas par pouvoir de dignité; mais par la vertu de l'Esprit de Jésus-Christ vivant en lui, qui intérieurement leur donnait le mouvement à tous. Il est même à remarquer, que, pour disposer de loin le grand Apôtre Saint Pierre à cela, le Fils de Dieu, dès son vivant, faisait que Saint Pierre avait recours à Saint Jean pour savoir ce qu'il voulait apprendre. \* (1) Ainsi, il l'assujétissait par amour à l'esprit de la résurrection qu'il mettait déjà dans Saint Jean; et il accoutumait les Apôtres à le rechercher, pour qu'ils allassent, un jour, consulter, dans ce disciple, Jésus-Christ, qui, par lui, voulait les diriger tous. Dans ce même dessein, il donna à Saint Jean la Très-Sainte Vierge, comme un second oracle; afin que tous deux voyant en esprit les mêmes choses, ils vérifiassent l'un et l'autre, par l'unité de leurs vues, l'unité de l'Esprit de Jésus-Christ, répandu dans eux. Car Notre-Seigneur était en Saint Jean, comme il était en la Très-Sainte Vierge, qu'il revêtait de tout lui-même. Saint Jean était revêtu, lui aussi, du soleil de justice; et cette lu-

\* *Mémoires,*  
Tom. IV, pag.  
383, 384.

\* *Mémoires,*  
Tom. II, p. 302,  
etc. *Traité des*  
*Anges*, p. 81,  
et suiv.

(1) *S. Petri Damiani Tom. II. p. 153.* Ecce verbum profertur in medium, et totus tacet, ac sub silentii censura reprimitur Senatus Apostolorum. Tanta siquidem Magistri praesidentis videbatur auctoritas, ut sub districta se compesceret beata discipulorum concio disciplina. Haesitant, ambigunt, atque inter se invicem oculorum nutibus quodammodo interrogantes aspiciunt; verumtamen lingua proferre quod gestiunt, vel Dominum consulentes inquirere non praesumunt. Tacet Petrus, tacet coeli clavicularius, non praesumit os aperire Philippus; silet Andreas, qui ipsi fratri ad fontem vitae praeveniens fuit; non loquitur Thomas. Sed cum res diu sub hac ambiguitate penderet, nec nodum dubietatis quispiam absolveret: tandem Joannis patrocinium quaeritur, et sic ad rei dubiae notitiam pervenitur. Ille nimirum, condiscipulorum in se persona suscepta, consultor accedit, qui de ampliori familiaritatis atque dilectionis praerogativa confidit.

mière, qui est Jésus-Christ, éclairait par Saint Jean, comme par Marie, toute l'Église (1), et même les astres du firmament, c'est-à-dire les autres Apôtres. Il était comme la vertu mère de tous ces astres, et répandait par eux ses influences dans tout le monde : du moins, si Jésus-Christ était le fond des influences qu'ils recevaient; Saint Jean en était le distributeur, il était comme l'ange directeur de tous.\*

\* *Traité des Anges*, p. 81, et suiv.

## VII.

Saint Jean représente Jésus-Christ pasteur invisible, réguant après sa résurrection.

\* *Mémoires*, Tom. V. p. 330.

\* *Ibid.* Tom. IV, pag. 343, 468. Tom. VI, p. 355.

Saint Jean, si pleinement illuminé de la sagesse de Dieu, comme expression de la vie divine de Jésus-Christ, fait les fonctions du Fils de Dieu, établi par son Père en sa sainte Résurrection pasteur de l'Église, pour la gouverner invisiblement avec la Très-Sainte Vierge, et dans Saint Jean il en est le pasteur secret, qui la nourrit et la vivifie dans le Très-Saint Sacrement, dont Saint Jean est l'extérieur.\* Il représente l'Agneau entré à ses noces, Jésus-Christ, au jour de son Ascension, où, comme époux de l'Église, il est entré dans sa splendeur, et dans sa gloire, donnant avec la Très-Sainte Vierge sa vie nouvelle à l'Église.\* Aussi Dieu le Père manifeste (à Saint Jean) la sainte Jérusalem; il lui révèle ses secrets, et continue à lui ouvrir son intérieur, comme il faisait à l'égard de son Fils lui-même. Dans l'Apocalypse, il montre à S. Jean tout ce qui doit naître de lui, de même qu'il faisait voir à Abraham toute sa postérité future. Il prend plaisir à représenter à Saint Jean, non seulement les bienheureux, figurés par les étoiles dont la multitude est sans nombre, mais encore les mal-

(1) *S. Petri Damiani Tom. II. p. 153.* Inenarrabili charitatis ardore succensus, huc, illucque se vertens, undique circumiens, ubique discurrens, omnia ad salutem hominum genera concitat, omnia aetatum incrementa perlustrat, omnes humanae conditionis ordines oculo curiosae sollicitudinis investigat, et tamquam Argus universalis Ecclesiae factus, totius humani generis summam, ulnis paternae dilectionis amplectitur, atque ad Redemptoris sui consortium trahere, unumquemque sigillatim admonendo conatur.

heureux et la synagogue des méchants, exprimée par les grains de sable de la mer, qui ne peuvent être comptés. C'est la vision entière de l'Apocalypse, où les Saints et les réprouvés sont montrés à Saint Jean, les uns comme les enfants du Fils de Dieu, les autres comme ses sujets rebelles\* (1).

\* *Mémoires*,  
Tom. IV, pag.  
184, 471, 473,  
475.

(1) *S. Thomas Aquinat. Proem. in Joannem.* Licet reliquis Apostolis et sanctis Deus sapientiam dederit, Joanni vero maxime, cui omnia sua secreta revelavit.

*S. Thom. a Villanova.* Revelavit illi secreta personae, secreta regni, secreta domus; supra pectus Domini in Coena recubuit B. Apostolus, cui revelata sunt secreta coelestia.

*Origen. Homil. I. in Cantic.* Requievit et perscrutatus est omnes thesauros sapientiae et scientiae, qui reconditi erant in Christo Jesu.

*S. Joan. Damascen.* In speculanda summae divinitatis essentia, praecedit Prophetas, supergreditur Patriarchas, Apostolos superat, et totius humanitatis transcendit ingenia.

*Rupert. Abbat.* Hic discipulus, velut ille dilectus Josephus, partem unam extra fratres suos consecutus est, de thesauris Patris, de Spiritu intellectus.

*S. Vincentii Ferrerij Sermo XIII. Tom. II. p. 43.* Scientiam Trinitatis Christus habuit in Conceptione. Non solum in quantum Deus, sed in quantum homo, vidit Trinitatem ita clare sicut modo in coelo: vidit enim Patrem et Filium spirantes Spiritum Sanctum. Habuit scientiam et cognitionem omnium creaturarum, et omnium rerum factarum, et faciendarum: quot homines fuerunt ante et post erunt, et quot animalia, de die iudicii et de omnibus cordium cogitationibus. Habuit cognitionem de scientia et gloria Paradisi, quia in instanti Conceptionis aperuit ei librum praedestinationis et cognovit quot essent salvandi et causam salvationis. Habuit scientiam et cognitionem poenarum inferni et omnium damnandorum: in libro praescientiae videns clare et causas damnationis. De ista corona sapientiae fuit etiam coronatus B. Joannes Evangelista super omnes alios, in nocte Passionis Christi. Dicatur quomodo B. Joannes, quia alias non fecisset, reclinavit caput, quasi vellet coronari supra pectus Christi in Coena. Et tunc habuit scientiam, cognitionem Dei, cognitionem omnium creaturarum, cognitionem gloriae et Salvandorum, cognitionem damnatorum.

## VIII.

S. Jean pasteur invisible était soumis à S. Pierre, comme au signe sensible de l'unité de Dieu, où tout l'Église doit aboutir.

\* *Mémoires*,  
Tom. V. p. 550.

\* *Traité des Anges*, p. 81. et suiv.

\* *Mémoires*,  
Tom. IV. pag. 584.

Mais ayant sa puissance et son trésor cachés, c'est-à-dire, Jésus-Christ vivant au fond de lui-même, S. Jean n'était que pasteur intérieur et invisible; \* et demeurait, en sa qualité d'Apôtre, soumis à Saint Pierre, \* comme au Chef visible, par qui Jésus-Christ voulait régner sur tous, \* et au signe sensible de l'unité de Dieu, auquel doivent toujours se trouver réunis les pasteurs et les fidèles. Quoique Dieu eût pu absolument, vivifier invisiblement l'Église, par sa vertu suprême et l'éminence de sa sagesse, et la réunir de la sorte à lui : il a préféré suivre l'ordre de convenance qu'il a observé en toutes choses. Son Église militante, étant essentiellement composée d'hommes mortels, est par conséquent toujours visible; d'où vient qu'il l'appelle : un royaume, une cité, une famille, une école, une épouse, un corps. Pour faire donc un tout convenable, il fallait un roi visible à des sujets et à une cité visibles : un père visible à des enfants visibles : un maître à des écoliers, un époux à une épouse, un chef à un corps visible ; la faiblesse et l'infidélité des hommes ne le souffriraient pas autrement. C'est ainsi que les Juifs se lassèrent, autrefois, d'avoir Dieu pour leur roi ; ils en demandèrent un visible, comme en avaient tous les autres royaumes : et Dieu leur en consacra trois de suite, ce qui marque son approbation.

## IX.

L'apostolat persévère toujours dans les seuls successeurs de Saint Pierre ; ils sont l'hypostase de l'Église.

\* *Mémoires*,  
Tom. I. p. 168.  
*Traité des Anges*, p. 84. *Mémoires*, Tom. III. p. 263, 262.

\* *Sur l'Église*,  
p. 3. *Mémoires*,  
Tom. III. p. 262.

Pour vivifier et régir son Église jusqu'à la fin des siècles, Jésus-Christ s'est donc laissé dans Saint Pierre et dans ses successeurs, en qui seuls persévère toujours la mission d'Apôtres, \* laquelle a l'infailibilité conjointe (1), avec obligation à tous les hommes de recevoir leur prédication. \* C'est pourquoi, par Jésus-Christ vivant en eux, les successeurs de Saint Pierre sont le fondement, la base de l'Église et l'hypostase qui la soutient. Comme l'hypostase, ou la per-

(1) *Petr. d'Ailly, apud Gerson, Tom. II. p. 935. Petrus et sui*

sonne du Verbe, soutient l'humanité sainte de Jésus-Christ: ainsi, la lumière de Jésus-Christ, qui est la lumière du Père éternel, soutient dans le successeur de Saint Pierre, toute l'Église. (1) Qui pourrait porter ce vaste, cet immense bâti-

successores retinuerunt utrumque statum (scilicet pastorem et apostolicum). Unde sequitur quod ad Sedem Apostolicam, id est ad Papam, prae coeteris sedibus particularibus, pertinet declaratio veritatum necessariorum, aut utilium ad salutem, sive quantum ad fidem, sive quantum ad utilem regimen Ecclesiae militantis: quia in hoc succedunt Petro et caeteris Apostolis, quantum ad Apostolicum primitivum, de quo dictum est prius: *Euntes docete omnes Gentes*

*Henric. Kallycen in Concil. Basileensi. Harduini p. 1886.* Ad Papam et Cardinales pertinet declaratio veritatum necessariorum aut utilium ad salutem, sive quantum ad fidem etc. ut *supra*.

*Facult. Pragens. contr. error. Bohem. d'Argentré Collect. judicator. Tom. I. part. II. p. 162.* Papa et collegium Cardinalium, existentes manifesti et veri successores principis Apostolorum Petri, et collegiorum Apostolorum Christi, in Officio Ecclesiastico cognoscendi et definiendi universam materiam catholicam, et errores circa illam corrigendi. Nec possunt inveniri vel dari super terram alii successores. Unde Beatus Augustinus scribit, quod in Romana Ecclesia *semper Apostolicae Cathedrae viguit principatus.*

*Bossuet, Sermon de l'unité de l'Église.* Il faut que la commission extraordinaire de Paul expire avec lui à Rome, et que réunie à jamais, pour ainsi parler, à la Chaire suprême de Saint Pierre, elle élève l'Église Romaine au comble de l'autorité et de la gloire.

(1) En vertu de l'union hypostatique du Verbe avec la nature humaine en Jésus-Christ, toutes les actions de l'humanité appartaient à la personne du Verbe; elles tiraient d'elle tout leur prix, et étaient vraiment des actions divines. Pareillement, toute notre excellence, comme membres de l'Église, est fondée sur notre union avec Saint Pierre, qui en est le chef ou la tête. En qualité de membres de l'Église, nous devons croire les vérités que Jésus-Christ nous a enseignées: mais nous ne pouvons croire véritablement qu'autant que nous croyons avec Saint Pierre, que nous croyons comme Saint Pierre, que notre foi est la foi même de Saint Pierre; puisque Jésus-Christ l'a établi lui et ses successeurs, pour qu'ils fussent la règle et la raison dernière de la foi des fidèles et des pasteurs. « C'est Saint Pierre qui fortifie toute l'Église, » dit M. Olier, *et tu aliquando, confirma fratres tuos;* et la foi et

\* *Luc. Cap. XXII. v. 32.*

ment, qui occupe toute la terre, et doit voir passer tous les temps, que l'infinie sagesse de Dieu, et cette subsistance du Verbe? Qui pourrait fournir la lumière à tout un monde, comme est l'Église, si ce n'est ce soleil de justice? Qui serait capable de résister à toutes les illusions, à toutes les erreurs, à toutes les hérésies, à tous les mensonges de l'enfer, que la sagesse incarnée, qui s'est établie en Saint Pierre, comme dans une pierre inébranlable, par la solidité de sa lumière et la droiture invariable et inflexible de ses mœurs? \* (1).

\* Sur l'Église, p. 15, 16, 17, 18. Mémoires, Tom. VI. p. 261. 262. Traité des Anges, p. 164. Attributs divins, Tom. II. p. 669.

» la vérité est si ferme dans lui, que pour dire une vraie croyance, » une foi assurée, c'est assez de dire: *Je crois avec Saint Pierre; je » crois comme Saint Pierre.* » En qualité de membres de l'Église, nous sommes encore obligés de pratiquer ce que Jésus-Christ nous ordonne: mais nous ne satisfaisons véritablement à ce devoir, qu'autant que nous nous conformons aux prescriptions de Saint Pierre et de ses successeurs, établis, par Jésus-Christ, pasteurs universels en sa place, pour tous les membres de l'Église. Par conséquent, le fondement certain que nous avons, chacun en particulier, d'être membres de l'Église de Jésus-Christ, est dans notre union à Saint Pierre et à ses successeurs, qui de cette sorte, sont la base de l'Église et l'hypostase qui la soutient, à cause de la lumière du Verbe qui réside toujours dans eux, pour l'éclairer et la gouverner dans tout le monde.

\* Mémoires, Tom. VI, pag. 261.

(1) *S. Chrysostom. Tom. III. p. 133.* Petrum certe a fortitudine sic vocavit, et in ejus nomine firmitatis fidei argumentum et indicium collocavit, ut appellatione sua, perpetua tanquam magistra quadam, ejusmodi firmitatis, utatur. *Tom. VII. p. 548.* Quae uni Deo sunt propria, nempe Ecclesiam in tanto fluctu concursu immotatam reddere, hominemque piscatorem, toto impugnantem orbe, petra firmiorem reddere: haec se illi daturum pollicetur; ut Pater Jeremiam alloquens dicebat: *Se possuisse illum sicut columnam aeream, et sicut murum;* sed illum uni genti, hunc autem in universo terrarum orbe.

\* *Jerem. Cap. I. v. 18.*

*S. Ambros. Tom. II. p. 711.* Non de carne Petri, sed de fide (ejus) dictum est: *Tu es Petrus, et super hanc etc....* et haec confessio non unam haeresim exclusit: adversus omnes haereses debet, valere Ecclesiae fundamentum.

\* *S. Matt. Cap. XVI. v. 18.*

*S. Cyril. Alexand. Tom. II. p. 593.* Petram opinor, vocans immotam fidem discipuli.

Saint Pierre continue donc la vie de Jésus-Christ, comme chef visible et fondement de son Église. Il représente Jésus-Christ acquérant par sa mort le titre et la qualité de Prince de l'Église et du monde ; c'est pourquoi ce grand Saint est crucifié. Saint Jean le représente comme en possession de son royaume, et régnaant sur son Église après sa Résurrection ; et pour cela il tient comme sienne, et regarde, comme son héritage et sa possession, la Très-Sainte Vierge ce grand trésor, qui contient tous les mérites de Jésus-Christ, et les plus saintes grâces qu'il a acquises à son Église.\*

\* *Mémoires,*  
*Tom. IV, pag.*  
*182.*

S. Gregor. Nazianzen. *Tom. I. p. 591.* Benedictus hic petra vocatur, atque Ecclesiae fundamenta in suam fidem accipit

S. Leo Magn. *Tom. I. p. 9.* Et ego dico tibi: hoc est, sicut Pater meus tibi manifestavit divinitatem meam: et ego tibi notam facio excellentiam tuam. Quia tu es Petrus,\* id est: cum ego sim inviolabilis petra, ego fundamentum præter quod nemo potest aliud ponere;\* tamen tu quoque petra es, quia mea virtute solidaris, ut quae mihi potestate sunt propria, tibi siut mecum participatione communia. Et super hanc petram aedificabo Ecclesiam meam, et portae inferi etc. super hanc, inquit, fortitudinem, aeternum extruam Templum; et Ecclesiae coelo inferenda sublimitas, in hujus (Petri) fidei firmitate consurget.

\* *Ibid.*

\* *I. Cor. Cap.*  
*III. v. 11.*

S. Joan. Damascen. *Tom. II. p. 795.* Haec est illa firma et immota fides super quam veluti petram Ecclesia fundata est. Adversus hanc inferorum portae, haereticorum ora, daemonum organa, impetum quidem facient, sed non praevallebunt.\* Hanc ille suo cruore comparavit, tibi vero uti fidissimo famulo concedidit.

\* *Matt. ibid.*

S. Aster. Amaseae Epi. *Biblioth. Patr. Tom. V. p. 825.* Tu es Petrus, per Petrum ergo verum pietatis doctorem effectum, Ecclesiarum stabilis inflexaque firmitas consistit. Petri-aedificatione radicali stamus, qui ab ortu solis usque ad occasum\* sumus christiani.

\* *Malach. Cap.*  
*I, v. 11.*

S. Maximi Taurin. apud S. Leon. *Tom. I. p. 331.* Ut enim petra erat Christus,\* ita per Christum Petrus factus est petra, dicente Domino: Tu es Petrus. – Similia apud Paschasium Rathbertum. – Rupert. Abb. *Tom. II. p. 233.* Petrum, a seipso petra prima, denominavit, utpotè, in quo post seipsum tota constituta erat fabrica spiritualis aedificii. In Concil. Florent.: Christus fundavit Ecclesiam super Petrum, quae super se fundata erat.

\* *I. Cor. Cap.*  
*X, v. 1.*

## EXPLICATION

QUE M. OLIER DONNE DE CES PAROLES  
DE SAINT-JEAN :

*Le monde ne contiendrait pas les livres, où seraient racontées  
en détail, les autres choses que Jésus a faites.*



Saint Jean, qui avait connaissance de l'intérieur de Jésus-Christ, comme étant son image vivante, dit: que, *les œuvres que Jésus-Christ a opérées étaient en si grand nombre, que le monde ne pourrait pas contenir les livres qui les raconteraient.* \* C'est qu'en effet, les opérations intérieures du Fils de Dieu à l'égard de son Père, ses sentiments d'amour, de respect, de louange envers lui; ses opérations sur le prochain, comme mouvements de contrition, d'illumination, et autres, ne peuvent être racontés. Qu'est-ce que l'amour presque infini du Fils de Dieu envers sa Mère n'a point opéré de merveilles, d'illustrations, de révélations et d'autres communications! Ces seules opérations dans le courant d'une année et même d'un mois, fourniraient la matière de volumes innombrables. Cet amour, que n'a-t-il pas fait dans le cœur de Saint Joseph, dans celui de Saint Jean, dans les cœurs des autres Apôtres, des Disciples, des juifs, des étrangers, et de tous ceux qui ont écouté les Apôtres et les disciples? L'Esprit de Jésus-Christ opérait, en même temps, comme le soleil, en mille endroits, des choses toutes diverses. Combien de rayons sortent à tout moment de ce corps vaste et lumineux, qui éclaire le ciel et la terre, et dans un même instant produit des effets si variés, qu'il n'y

\* Joan. Cap.  
XXI, v. 25.

a créature qui puisse les raconter ! On peut, par comparaison, parler ainsi de Jésus-Christ, vrai soleil de justice, *illuminant tout homme qui naît dans ce monde.* \* Combien d'effets de grâce tous différents, de lumières diverses, de sentiments, le seul et même Esprit de Jésus-Christ, *qui divise ses dons, à chacun, comme il lui plaît,* \* ne produit-il pas en même temps ? O cœur prodigieux en opérations si variées, que le temps ne peut suffire pour les compter, ni le monde à les comprendre ! La seule âme de Jésus-Christ opérerait à la louange de Dieu le Père, tout ce que l'on voit maintenant s'exercer d'œuvres de charité envers le prochain dans le monde, tous ces cantiques de louanges infinies, ces différents excès, ces sentiments d'amour, que tant de cœurs divers éprouvent à tout moment, soit dans le ciel, soit sur la terre. Quels hommages religieux les saints rendent-ils à Dieu dans le ciel, et qu'est-ce que l'Église répandue sur la terre lui offre tous les jours de louanges et d'honneurs, que le cœur amoureux de Jésus, vivant dans le monde, ne lui ait rendu en un instant ?

Qui pourra dire par conséquent ce qui s'est passé dans ce cœur, l'espace de trente quatre années, et dans le cœur magnifique du Fils de Dieu ? Car tout ce que les Saints du ciel et ceux de la terre, offrent d'hommages à Dieu, cela n'est pas à comparer encore aux opérations de l'âme de Jésus-Christ, vivant en ce monde. Qui pourrait donc les raconter : combien de volumes seraient remplis des effets divins de ses lumières et de ses sentiments ? Il est donc vrai, comme le dit ce grand Apôtre, que *le monde ne pourrait pas comprendre* \* les opérations diverses du Fils de Dieu, surtout les opérations intérieures, soit celles qu'il a faites par lui-même, soit celles qu'il a procurées par le ministère des anges ses serviteurs. \*

\* Joan. Cap. I, v. 9.

\* I. Cor. Cap. XII, v. 11.

\* Joan. Cap. XXI, v. 25.

\* Mémoires, Tom. I, p. 6, 7, 8, 9.

L'explication que donne M. Olier n'est pas nouvelle, comme on doit le conclure des témoignages suivants.

*Origen. de Principiis, Lib. II. Cap. VI.* Pro certo habere debemus quod hoc Verbum sive ratio dicenda est, hanc sapientiam, hanc veritatem, nullus alius nisi solus Pater novit, de quo scriptum est : *Ne ipsum quidem mundum capere arbitror libros qui scriberentur* : \* de gloria scilicet et majestate Filii Dei. Impossibile namque est litteris committere ea quae ad Salvatoris gloriam pertinent.

\* *Joan. Cap. XXI, v. 25.*

*S. Isidor. Pelus. Biblioth. Patr. Tom. VII. p. 598.* Quin illud quoque probabile est, ne hyperbolice quidem hoc dictum esse. Nec enim dictum est Jesum multa quoque alia signa in hoc mundo fecisse, sed indefinita fecisse. Sunt autem alia ipsius miracula hoc mundo antiquiora, quae quidem ne scripto nec libris tradi possunt, non modo propter multitudinem et magnitudinem, sed etiam quia sermonis et mentis vim superant. Quis enim coelestium agminum naturam, ordinem, ornatum, concordiam, concinnitatem, charitatem, pacem referre poterit, aliaque omnia quae ne enumerando quidem recenseri possunt ?

*Theophanis Ceramei, Arch. Tauromenitani, Homil. p. 263.* Sunt autem et alia multa quae fecit Jesus, quae si scribantur per singula neque ipsum mundum arbitror capere posse eos qui scribendi sunt libros. \* etc... Hujus etiam dicti hyperbole ridicula videtur et incredibilis insipientibus, et scarris et cavillatoribus, et qui solis sensibus mancipati sunt : non enim sciunt consuetum esse divinae scripturae per hyperbolem res explicare. Praeterea vero nobis qui spiritualia spiritualiter intelligere novimus, sublimior hujus dicti sententia videtur. Non enim de iis loquitur quae fecit Jesus factus homo ; sed quoniam idem totius mundi, tum ejus qui sub intelligentiam, tum ejus qui sub sensum cadit, fabricator est, horum vero omnium rationes arcanae et inexplicabiles sunt quidquid de ipsis dicendum suppetit, mens creata capere fortasse non potest. Quis enim uniuscujusque rei causam comprehendere valeat, et quot et propter quid, cum neque quae scripta sunt capiat ?

\* *Ibid.*

*Theophylact. in Joan. Cap. XXI.* Quidam autem intelligunt per mundum eos qui mundana sapiunt : opera autem quae facta sunt a Jesu, divina et mysteriis plena, tam invisibili quam visibili crea-

tura, et quae futura sunt et mysteriis sunt referta, mundanum hominem non posse intelligere.

*Albert. Mag. in Joannem.* Tangit autem hic tria : factorum pluralitatem, scribendi impossibilitatem et quod secundum intellectum omnem excedunt capacitatem. Dicit ergo : *Sunt et alia multa*, in multitudine incomprehensibilia existentia : *Arenam maris quis dimensus sit ?* \* et dat similitudinem ad ea quae facta sunt per sapientiam divinam, tam in mentibus quam in cordibus, tam in Christi cogitationibus quam affectibus et rationibus, et factis, et dictis, quae multitudinem arenae maris superant. *Quae fecit Jesus in se, et in aliis : tam actibus cordis, quam oris, et operis. Quae si scribantur per singula,* \* tangit scribendi impossibilitatem : quia si per singula scribantur, oportet ab aeterno cognita, et in tempore sapientia Dei dicta vel facta describere : quod est impossibile. Unde dicitur. *Tu autem Daniel claude sermones et signa librum usque in tempus statutum;* \* illud scilicet aeternitatis tempus, quo ista in facie Dei legentur et revelabuntur : quia ibi patebant, quantum ea sapientia, per seipsam ostendere dignabitur. *Nec ipsum arbitror mundum capere*, hoc est mundi capacitatem non posse sufficere ad describendum facta Verbi et rationes : quia si super quolibet punctum cujuslibet creaturae scribatur ratio sapientiae in qua factum est, mille millia punctorum non continebunt quod scribendum erat super unum. Et sic mille millia mundorum non capient *eos qui scribendi sunt libros* \* de uno mundo, et adhuc remanebit scribendum infinitum pelagus de divinitate Verbi omnia illa facientis.

\* *Eccli. Cap. I, v. 2.*

\* *Joan. Cap. XVI, v. 25.*

\* *Daniel, Cap. XII, v. 4.*

\* *Joan. ibid.*





## CHAPITRE XIX.

ASSOMPTION DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE.

SAINTS DÉSIRS DE MARIE; SA DOUCE ET SAINTE MORT;  
ELLE S'ÉLÈVE AU CIEL.

Si l'intérieur de la Très-Sainte Vierge faisait la richesse de l'Église naissante, son extérieur, comme un parfum céleste, embaumait les âmes, et les élevait saintement à Dieu. D'après le prophète, *toute la gloire de la Fille du Roi était*, il est vrai, *en son intérieur*, \* ce qui marque que cette auguste Princesse, dans l'oubli qu'elle faisait de son extérieur, travaillait pour plaire aux yeux de Dieu, qui ne regarde et n'estime que l'intime de l'âme. Elle dit d'elle-même, dans la sainte Écriture, qu'elle *était belle, mais qu'elle était noire*, pour indiquer qu'elle négligeait son corps, et n'avait d'application sérieuse, ni d'attention, que pour rendre son intérieur plein d'attraits et de charmes, afin de gagner tout à Dieu, et d'attirer les âmes à son amour. Toutefois, l'extérieur de cette divine Princesse étant couvert d'une modestie éclatante, qui rejaillissait de la majesté de Dieu habitant dans son âme: cette beauté ravissait les esprits et embaumait tellement les cœurs de ceux qui l'approchaient, que bien loin de les appliquer à elle-même, et de les détourner de Notre-Seigneur, comme font ordinairement les beautés du corps: ils se sentaient portés à Dieu et tout remplis de son saint amour. \* Sa bouche parlait, en effet, si prudemment, ses yeux regardaient si chastement; elle hochait ses oreilles si discrètement; son maintien était si modeste, sa grandeur de si bonne taille, plus grande que petite, son marcher si grave, ses entretiens si doux, sa familiarité

1.

L'extérieur de Marie attirait les cœurs à Dieu.

\* *Psal. XLIV*,  
v. 14.\* *Cant. Cap.*  
1, v. 5.\* *Lettres spirituelles*, lett.  
200.

\* *Fragments*  
p. 515. 516.

si agréable, qu'elle gagnait les cœurs à Jésus, par la vue seule de son extérieur. \* (1) Ainsi fidèle à la sainte mis-

(1) *Sermo S. Augustini, de Assumptione B. Mariae, ad Eremitas: apud Maium, novae Patr. Biblioth. Tom. I. p. 453.* Dicite mihi, fratres, dicant et Judaei, qui Mariam audiebant libenter, ut Angelum Dei esse crederent; dicant; et ipsi qui viderunt vel audire potuerunt: quando Maria fastidivit humilem, quando contempsit debilem, quando despexit inopem? Verum, fratres mei, quod nec in oculo, nec in gestu, nec in progressu, nec in auditu, nec in olfactu, aliquid nisi sanctum et justum inveniri potuerit in Maria, ut digne talis appareret hominibus in corporis specie, sicut intus erat simulacrum sanctitatis in mente.

*S. Hildephons. Toletan. de Assumpt. B. M. V. Serm. V. Biblioth. Patr. XII. 584.* Beatissimo enim Petro Apostolorum Principi, caeterisque Apostolis, non incognita fuit ejus purissima vita et actio; Sancta quoque et admirabilis et praedicabilis conversatio: quippe quae cum eis semper fuit, ab ipsorum conversionis initio, usque ad illum diem, in quo Unigenitus Dei Filius homo ex ea vera fide genitus, a laboribus hujus vitae, illam voluit eripere; et ad gloriam sibi a saeculis praeparatam, ut creditur et praedicatur, super choros Angelorum dignatus est elevare.

*Beati Amadei Lausan. de Laudibus M. V. Homil. VII p. 747.* Voluit enim Dominus Jesus ut, ipso ad Patrem revertente, Apostoli materno solatio et eruditione fruerentur. Qui quidem licet edocti essent a Spiritu, ab illa tamen poterant edoceri quae mundo *justitiae solem* edidit et fontem sapientiae ex prato virgineo, intemerato nobis alveo protulit. Mira denique pietate primitivae Ecclesiae provisum est, ut quae Deum in carne hac praesentem jam minime cerneret, Matrem ejus visu jucundissimo recreata videret. Quid enim tam jucundum, quid tam decorum ac delectabile quam Matrem Plasmatoris et Redemptoris omnium videre? Nam si sepulchrum ejusdem nostri Redemptoris quod exstat usque hodie, ita visui desiderabile est; si lapis in quo requievit stirps sancta Jesse, tanta est expetibilis celebritate, ut affectus et animas cunctorum provocet in se, et quadam pietatis arte trahat ad se omnia; quae vel qualis erat Dei genitricem cernere laetitia, donec eam divina pietas communi sorte degentem nobiscum concessit in terra? Beata gens et felix generatio, quae tali spectaculo meruit illustrari! Beata plane in cujus medio credentis et fruentis consistit arbor producens fructum vitae, effulsit Genitrix lucis verae!... Hoc insigne privilegium,

sion, dont elle était chargée, Marie aidait les Apôtres à fonder et à maintenir l'Église, qu'elle ne voulait laisser, que lorsqu'elle la verrait affermie dans la foi de Jésus-Christ son Fils. \*

Mais quelque joie qu'elle pût éprouver à le faire connaître et aimer sur la terre, elle ne laissait pas de porter intérieurement beaucoup de peines, tant pour satisfaire aux péchés du monde, que pour procurer l'établissement de l'Église; et en prolongeant ainsi son séjour parmi les hommes, par charité pour eux, son amour envers la personne de son Fils, qu'elle souhaitait très-ardemment de voir, lui faisait encore souffrir des excès, que nous ne pouvons pas comprendre. (1). \*

\* *Journae chrétienne, Part. I. chapelet.*

II.

Marie souffrait des peines excessives, dans l'attente où elle était d'aller se réunir à J. C. dans le ciel.

\* *Mémoires, Tom. III. pag. 123.*

hoc coeleste munus, haec gratia specialis Ecclesiae primitivorum praestita sunt.

Virgo Mater omnium in se charismatum commercia deferebat. Prima namque visione scintillans sacri amoris ignibus, proximorum pectora suaviter exurebat, animis fidem suggererat, suadebat verecundiam, honestatem venustabat, inflectens ad pietatem. Spirabat florem virginitatis, serebat novale castitatis, depingens oculis habitum humilitatis et praeferens indicium veritatis. Splendor indeficiens in circuitu ejus, et ignis exardescens a facie ejus... Quis unquam ab ea aeger vel tristis aut ignarus coelestiorum mysteriorum abiit? Quis non laetus et gaudens rediit ad propria, impetrato a Matre Domini quod voluit? Mariae praesentia gratam veris temperiem exhibebat et quo favens se verteret, paradisus erat. « *Emissiones tuae, ait sponsus, paradisus malorum puniceorum cum pomorum fructibus; cypri cum nardo, nardus et crocus, fistula et cinnamomum cum universis lignis Libani. Myrrha et aloes cum omnibus prinis unguentis. Fons hortorum putens aquarum viventium, quae fluunt impetu de Libano* »

\* *Cant. Cap. IV. v. 13, 14 15.*

(1) S. Antonini Florent. *Biblioth. Virginal. Tom. II. p. 672.* Licet enim gavisus fuisset de honore Filii, cum ascendit in coelum, quia ascenderat regnare, et advocare pro peccatoribus apud Patrem, et aperire portas paradisi: tamen de sua absentia tristabatur. Licet enim spiritualis summe esset, et perfectissima, in corpore tamen existens movebatur motibus sensitivae naturalibus: ad affectum, scilicet, prae-

III.  
Marie soupirait  
toujours après  
l'accroissement  
des perfections  
de Jésus-Christ  
en elle.

Dès la terre, il avait commencé la sanctification de sa Mère, par où il achève celle des Saints dans le ciel, qui est leur transformation en ses perfections divines. Comme, par l'Incarnation, il s'était formé tout entier dans son sein maternel: ainsi, il s'était donné tout entier à l'âme de Marie, et s'y était formé intérieurement dans toute l'extension de ses perfections; en sorte qu'il n'y avait rien en lui, dont elle n'eût quelque part. Mais comme le corps du Sauveur et tous ses membres, avaient pris accroissement dans le sein de Marie: de même, aussi, l'intérieur du Sauveur

sentiae Filii, et ad tristitiam de absentia Filii. Summe enim diligebat Filium et merito, quia et sanctissimum hominem et Deum gloriosum. Videns ergo se privatam praesentia Filii, dicebat: « Quando egrediens » de hac valle lacrymarum ero tecum, et videbo faciem tuam? *Sitivit » anima mea ad Deum vivum, quando veniam et apparebo ante » faciem Domini.* \* »

\* *Psalm. XLI.*  
v. 3.

*S. Thom. a Villanov. p. 661.* Jam ex hoc, fratres, conjectari poteritis, quam gravis illi fuerit post Ascensionem Filii absentia, quam dura et intolerabilis haec vitae mortalis peregrinatio, quibus desiderii, quibus lacrymis optaverit, et aestuaverit exire ab hoc saeculo, et esse cum Filio. Quo cruciabatur amore, quo fervebat desiderio, quo aestuabat affectu, ut cum illo esset, quem suis oculis viderat cum mirabili triumpho coelestia penetrantem, quem noverat angelicis spiritibus praesidentem, apud quem tantam gloriam et laetitiam sibi paratam non ignorabat!

*Richard. a S. Laurentio de Laudibus B. M. V. lib. III. p. 96.*

\* *Cant. Cap.*  
V. v. 8.

*Filiae Jerusalem nuntiate dilecto meo quia amore languo:* \* languor dicitur, quasi longus angor, nunquam enim ex quo Filium concepit, fuit nisi in languore. Languit enim timore a Nativitate Filii usque ad Passionem, cum semper vitam Filii appeti insidiis cognosceret. Languit dolore toto tempore Passionis, donec redivivum reciperet. Languit amore post Ascensionem, quodammodo pio desiderio felicius, sed mirabilius cruciata, quia sedentem in coelo non teneret. Propter hunc tertium languorem dicit ipsa *Cant. Filiae Jerusalem*, id est, o vos virtutes Angelicae supernam inhabitantes Jerusalem: *Nuntiate dilecto*, id est Filio meo, *quia amore languo.* Sic enim Filius, licet sit summi fructus gaudii, tam longi factus est illi causa Martyrii, ut charissimam ipsius animam tot et tam acuti sine cessatione pertransirent gladii.

se communiquait toujours croissant à l'âme de sa Mère; parce qu'étant infini, il allait répandant toujours de plus en plus en elle, la profondeur de son être divin. \* Pour cela la Très-Sainte Vierge était dans une soif et une faim insatiables de la justice universelle: elle demandait toujours l'accroissement des perfections de son Fils en elle, dans toute leur profondeur divine, et ne se relâchait jamais de soupirer après leur augmentation. (1). L'Église universelle

\* Recueil sur  
la Sainte Vier-  
ge, p. 109.

(1) *Petri Cellen. Serm. III. de Assumpt. Biblioth. Patr. Tom. XXIII. p. 719.* Pene Angelica religio aemulabatur hujus solius (Mariae) terrogenae conversationem, et mirabatur, in terris comparari sanctitatem, proprio labore et gratiae cooperatione, quam, maxima sui parte decedente, ipsa retinuit gratia, sine aliquo labore.

*D. Amadei, Episc. Lausanensis, de Laud. B. Virg. Hom. VII. Biblioth. Patr. Tom. XX. p. 1275.* Differtur ut proficiat, proficit perseverando. Amori enim, vel operi juncta perseverantia, plenitudinem creat, parit perfectionem.

*D. Alb. Mag. sup. Missus. Q. 69. p. 62. Q. 61. p. 58. Q. 135. p. 91.* Concedimus, sicut de virtutibus dictum est supra, quod Beatissima Virgo habuit actus illorum donorum, quorum actus consistunt in cognitione et affectione, ut sapientiae, intellectus, consilii, et scientiae, excellentius omni viatore, et medio modo inter statum viae et statum patriae. Sed per modum patriae quantum ad actuum perfectionem; per modum viae quantum ad merendi conditionem; et ita habuit eas medio modo inter comprehensores et viatores. Comprehensores habent virtutes has secundum actuum perfectionem, sed praeter merendi conditionem: viatores autem cum merendi conditione, sed cum actuum imperfectione. Ipsa autem habuit has cum actuum perfectione sicut comprehensores, et cum merendi conditione sicut viatores: unde habuit has excellentius viatoribus quantum ad actum, et comprehensoribus quantum ad effectum.

(Hoc modo meruit per singulos actus et motus.) Omnia sunt in se referibilia: ergo si non referuntur, hoc est propter defectum subjecti, vel quia non vult, vel quia non potest. Si non vult; ergo peccat; vel ad minus est imperfectum in bonitate quam posset habere. Si non potest hoc non est nisi, quia habet contrarium in se, quod necessario aliquando inclinatur ad contrarium, ut fomes ad veniale. Sed illud non fuit in beatissima Virgine: ergo potuit omnia referre. Item, sapiens non

est dans la soif de la justice, qui est Jésus-Christ, formé en toute l'étendue de ses membres; il ne sera achevé qu'au jour du jugement, où il se verra parvenu, dans tout son corps mystique, à la plénitude de l'âge, et à la perfection que son Père avait résolu de lui donner. Ainsi Jésus-Christ allait s'introduisant, se fortifiant et s'augmentant de plus en plus en Marie, jusqu'à ce qu'il fût parvenu à son état parfait, ce qui devait être dans le moment de sa bienheureuse mort. \*

\* *Recueil sur la Sainte Vierge*, p. 109, 110.

## IV.

Marie ayant à choisir entre trois partis, choisit la mort pour aller jouir aussitôt de Jésus-Christ dans le ciel.

\* *Luc. Cap. XII*, v. 50.

Se voyant exempte du péché, qui nous assujettit à la mort, Marie avait à choisir l'une de ces trois conditions : la première, de rester immortelle sur la terre; la deuxième, d'être transportée comme Hénoc et Élie dans un lieu de repos, en attendant le jour de la gloire; la troisième, de mourir et d'entrer aussitôt dans la joie de la jouissance dernière et achevée de son Fils. (1) Elle ne pouvait souffrir le séjour de la terre, de même que Jésus-Christ ne l'avait souffert qu'avec contrainte; et avec lui elle disait : *Oh! que je suis pressée de sortir* \* de ce monde. La société des pécheurs lui faisant donc éprouver des peines et des douleurs incroyables, elle était fort éloignée de faire le premier choix, qui lui était offert. Elle ne pouvait pas nou

facit aliquid sine causa : ergo prudentissima Virgo fecit omnia propter primam causam. Quolibet motu mereri est quoddam bonum communicabile creaturae. Si est communicabile : ergo summa bonitas, scilicet Deus, communicat alicui : ergo Beatissimae Virgini. Ubicumque non potest in discernendo ratio errare, et voluntas non potest eligere malum, ibi semper eligitur optimum et ultimum : sed utrumque horum fuit in Beatissima Virgine : ergo omnia fecit propter optimum : ergo in quolibet opere merebatur.

(1) Il faut conclure de là, que dans les deux autres hypothèses, M. Olier suppose que Marie aurait dû mourir, avant d'entrer dans la gloire, comme il doit arriver à Hénoc et à Élie, puisqu'il tient d'ailleurs que personne ne doit être exempt de la loi qui condamne les hommes à la mort.

plus donner dans l'état d'Hénoch et d'Élie, qui, en attendant le jugement, sont dans un lieu de repos, mais non pas dans la gloire et la possession de Dieu. Son amour ne pouvait lui laisser porter un si long temps l'absence de son Fils, le bien-aimé de son cœur. Un amour moindre aurait pu faire ce choix; mais non pas celui de cette divine Mère, dont toute la vie était dans la possession de son Fils, et sa consommation en lui. Ce lui était sans doute une douceur très-grande, de vivre intérieurement de Jésus-Christ; toutefois, son bonheur, sa béatitude, était de mourir, comme lui, pour vivre pleinement de lui dans la gloire: ne pouvant avoir hors de ce dernier état, la pleine possession du bonheur, vers lequel son âme soupirait sans cesse. Aussi choisit-elle la mort comme le plus grand gain, et le dernier degré du bien qu'elle espérait. (1).\*

\* Recueil sur la Sainte Vierge, p. 101.

(1) S. Antonini Florent. *Biblioth. Virginal.* Tom. II. p. 669 *Optimam partem elegit sibi Maria,\* Quid mihi est in coelo, aut a te quid volui super terram? Defecit caro mea, et cor meum Deus cordis mei, et pars mea Deus in aeternum.\** Considerant prius homines diversas partes eligere, ex his quae ante eos proponuntur. Dicit enim: *Deus ab initio constituit hominem, et dimisit eum in manu consilii sui,\** id est, libertate et potestate arbitrii sui. Sed quia omnia ista finita sunt, nec animum meum qui infinitus est potentia implere, aut quietare possunt, quia non sunt optimum: ideo *defecit caro mea*, pars sensitiva, quoad appetitum eorum, quae sunt *super terram*; et nil horum volui pro fine ultimo. *Et cor meum*, id est, mens mea, pars intellectiva, seu volitiva ab affectu finali eorum, quae sunt *in coelo,\** quia *satiabor cum apparuerit gloria tua.\** etc....*et Deus cordis mei, qui scilicet est auctor et possessor cordis mei, est pars quam ex omnibus eligo.*

\* Luc. Cap. X, v. 42.

\* Psal. LXXII, v. 26.

\* Eccli. Cap. XV, v. 14.

\* Psal. *ibid.*  
Psal. XV, v. 15.

S. Joannis Damasceni, *Tom. II. p. 870.* Quae veram vitam cunctis protulit, qui tandem morti subdita fuisset? Sed cedit legi ab eo latae quem genuit; et ut filia veteris Adam, paternam sententiam subit. Nam et ejus Filius qui *vita ipsa est*, eam non recusavit; ut autem Dei viventis Mater, ad ipsum merito transfertur.

## V.

Marie, enco-  
rre exilée sur la  
terre, adresse  
ses amoureuses  
plaintes à Jésus-  
Christ.

\* Cant. Cap.  
II, v. 16, et  
seq.

\* Cant. Cap.  
III, v. 2.

\* Cant. Cap.  
I, v. 6.

\* Cant. Cap.  
VI, v. 12.

\* Mémoires,  
Tom. III, pag.  
149, et suiv.

Empruntant le langage de l'Épouse des Cantiques, elle lui disait dans l'excès de son amour : « *O mon bien-aimé!* » *qui êtes tout à moi, et moi tout à vous; \* qui avez soin* » *de moi pendant ma peine; vous vous plaisez dans le sé-* » *jour de votre sainteté, au milieu des lis : et vous me lais-* » *sez ici, dans la langueur, jusqu'à la fin de mes jours et* » *de l'ombre de ma vie. Je vous cherche toute la nuit; car* » *pendant votre absence, ô mon bien-aimé! tout est pour* » *moi nuit et tristesse. Je vous ai cherché, mon amour! sans* » *pouvoir vous trouver. Je suis résolue d'aller partout pour* » *vous chercher, ô le bien-aimé de mon âme! Je courrai* » *toute la cité \* qui est l'Église; apprenez-moi votre demeure;* » *appelez-moi donc au séjour de votre félicité. Autrement,* » *ô Seigneur! je m'en irai après vos compagnons, qui sont* » *vos Apôtres; je m'en irai après les troupeaux \* dont ils* » *sont les conducteurs; au moins je trouverai en eux de* » *quoi me soulager, de quoi contenter mon amour; puis-* » *qu'ils sont remplis de votre Esprit, et qu'ils ont en eux* » *quelque chose de vous-même. Car mon amour éprouve* » *quelque consolation, en voyant comme une partie de vous* » *dans les personnes qui vous appartiennent. Retournez donc,* » *ô mon bien-aimé! revenez promptement; courez aussi vi-* » *tement que le fait un cerf, et bondissez de même qu'un* » *chevreau dans les montagnes. \* pour mettre fin à mes lan-* » *gueurs ». \* (1). \* )*

(1) *B. Aelredi Rievallis Abb. de Assumpt. B. Mariae Biblioth. Patr. Cister. Tom. V. p. 208. Per noctes quaesivi quem diligit anima mea.\* Coepit cum quaerere post Ascensionem, ut credo, duobus modis, vivebant enim adhuc in memoria ejus illa quae corporaliter de illo viderat; cogitabat delectabilem ejus conversationem, suavem sermonem, gratum aspectum, dulcissimum compassionis affectum; et quia adhuc in corpore vivebat, saepe etiam quaerebat corporalem praesentiam ejus. Aliquando autem ad sublimiora se conferens, et coelestem illam conversationem mente pertractans, solebat animo terrena omnia fastidire, toto affectu coelestia suspirare, et solo corpore in terra exis-*

\* Cant. Cap.  
III, v. 1.

À ces vives instances, Jésus répond en invitant Marie à monter elle-même vers lui, et lui dit ces amoureuses paroles des Cantiques : « *Levez-vous, hâtez-vous, ma bien-aimée, ma colombe, ma tourterelle, et venez maintenant. L'hiver de la croix est passé, les pluies des afflictions et des adversités se sont écoulées; les fleurs de votre sainte vie ont donné leurs parfums; les fruits de vos vertus ont mûri pour le ciel, le temps de les cueillir est venu. La voix de la tourterelle, cette voix de l'Église, que vous avez aidée par vos soins, ô ma Mère! s'est fait entendre dans notre terre; le chant amoureux de cette sainte colombe a été ouï partout: les cantiques de louange de Dieu, résonnent dans tout le monde. Le figuier a poussé ses premiers fruits,\* les vignes, en fleurs, ont donné leur parfum: les chrétiens, après avoir répandu les parfums de leurs fleurs, ont donné leurs premiers fruits; ils ont édifié tout le monde par leur zèle, par les sentiments ardents de la divine charité, qui sont les premiers effets de la grâce et du Saint-Esprit, dans l'Église naissante.\** »

» Après tous ces effets, que vous avez procurés par vos soins, il est temps que vous jouissiez de la récompense de vos travaux; *levez-vous donc, mon amour, ma bien-aimée, ma toute belle, et venez-vous-en. Venez, venez, ma chaste colombe, qui habitez dans les trous des rochers, et dans les fentes des masures; sortez de ces déserts affreux. Venez à moi, colombe désolée; montrez-moi votre*

tens, ibi conversari corde, ubi cogitabat Filium suum super omnia regnare. Et tunc quidem nox illi erat absentia Filii sui, illud quoque claustrum corporis sui, cujus tunc vinculo detinebatur, ut ex toto non posset Filii sui amplexibus inhaerere.

*Quaesivi, inquit, et non inveni; et adjecit: Surgam et circuibo civitatem, per vicos et plateas quaeram, quem diligit anima mea.\** Civitatem hic intelligo Hierusalem coelestem, per cujus vicos cantatur: *Alleluia.*

VI.

Jésus-Christ invite Marie à quitter la terre et à aller se réunir à lui dans le ciel.

\* Cant. Cap. II, v. 16, et seq.

\* Mémoires, Tom. III, pag. 149.

\* Cant. Cap. III, v. 2.

\* *Cant. Cap.* » *visage ; faites-moi entendre votre voix ; car votre voix est*  
*II, v. 14.* » *douce , et votre visage me charme par sa beauté.* \* (1).

(1) *S. Joannis Damasceni, Tom. II. p. 874.* Haec locuta cum esset, vicissimque audiisset, veni in requiem meam, benedicta Mater mea; surge, veni, amica mea, pulcherrima mulierum. Ecce enim hiems transiit, tempus putationis advenit: tota pulchra es, amica mea, et macula non est in te, odor unguentorum tuorum super omnia aromata.\* His Sancta illa auditis, spiritum suum in Filii manibus disponit.

\* *Cant. Cap.*  
*II, v. 10, et seq.*

*S. Thom. a Villanov. p. 639.* Intonat primo dilectus ad eam voce suavi: Surge, propra, amica mea, columba mea, formosa mea, et veni. Jam enim hiems transiit, imber abiit et recessit. Transiit clamor insulantium Judaeorum, transiit tempestas inundantium tribulationum: Flores apparuerunt in terra nostra, humanitate mea, quam de utero tuo sumpsi. Vineae florentes, id est, Ecclesiae dederunt odorem suum, sicut vidisti, sicut audisti. Surge ergo, propra, amica mea, et veni. Columba mea, in foraminibus petrae, ostende mihi faciem tuam: sonet vox tua in auribus meis. Non enim decet ut putrescat in sepulchro corpus quod non maculatum est vitio, aut redigatur in pulverem caro, quae totius nescivit peccati labem. Veni ergo de Libano, Sponsa mea, veni de Libano, veni coronaberis de capite Amara, de vertice Sanir et Hermon, et cubilibus leonum, de montibus pardorum;\* id est de omnium montium, et collium coelestium rosis et floribus vernantibus, coronaberis. Ad hanc vocem dilecti, quasi a somno excitata Virgo exultans clamat: Vox dilecti mei: anima mea liquefacta est, ut dilectus locutus est.\* Surgitque de tumulo sole clarior, luna candidior, qualis Sponsa cum procedit de thalamo gemmis et molibus ornata, Sponsi sui aspectibus praesentanda. Levatur ergo super aera, undique concrepantibus Angelis.

\* *Cant. Cap.*  
*IV, v. 8.*

\* *Cant. Cap.*  
*V, v. 6.*

*S. Hildeph. Arch. Toletani, de Assumpt. B. Mariae. Sermo VI. Biblioth. Patr. Tom. XII. p. 585.* Atque Spiritus Sanctus invitabat dicens: Veni columba mea, immaculata mea, jam enim hiems transiit, imber abiit et recessit. Quodque ardentissime vellet assumere, ostendit crebra ingeminatione inquam: Veni de Libano Sponsa mea; veni de Libano, veni.\* Et pulchre de Libano venire jubetur, hoc est de candidatione. Libanus enim candidatio interpretatur. Et haec Virgo sancta candidata erat virtutibus, et dealbata Spiritus Sancti muneribus, columbae lacteae servans simplicitatem, et virginitatis immaculatum candorem.

\* *Cant. Cap.*  
*IV, v. 8.*

*Petri Cellensis. Serm. VII. de Assump. Biblioth. Patr. Tom. XXIII.*

» Venez avec moi ; vous m'aidez à prendre ces renardeaux  
 » qui s'introduisent dans mes vignes, \* à détruire les désor-  
 » dres naissants de mon Église, qui est en fleur, et qu'il  
 » faut défendre de leurs ravages. J'ai voulu vous laisser au  
 » monde, jusqu'au moment où vous auriez la consolation  
 » de voir l'Église dans sa fleur ; et maintenant qu'il va s'éle-  
 » ver contre elle des agresseurs, qui sont les hérétiques,  
 » les schismatiques, les libertins, les sensuels : je veux vous  
 » appeler à moi. Pour vous, c'est avoir assez travaillé ; il  
 » faut jouir maintenant du saint repos de Dieu. Après tant  
 » de peines que vous avez prises, votre déplaisir serait trop  
 » grand, si vous voyiez mes travaux démolis et mes œu-  
 » vres gâtées. ».\*

Enfin, Marie élevée au point de sainteté qui la rendait parfaitement semblable à son Fils ; parvenue à ce degré de perfection et d'éminence, où sa dignité l'appelait : il fallut qu'elle partît du monde et quittât les Apôtres : il fallut qu'elle abandonnât la sainte Église, pour aller au ciel, jouir de la gloire magnifique qui lui était destinée. \* (1) Sa vie avait été comme un encens, qui se consumait en fumée à la louange de son Dieu ; et pour cela, dans son Assomption au ciel, elle est comparée par l'Écriture, selon l'interprétation de l'Église, à une baguette de fumée : \* c'est à dire, à une petite fumée fort droite et légère, ce qui marque l'incomparable pureté de sa vie. Jamais il n'y a rien eu de grossier

\* Cant. Cap.  
II, v. 45.

\* Mémoires,  
Tom. III, ibid.  
VII.

Marie, par sa mort bienheureuse, laisse l'Église toute embaumée des parfums de ses vertus.

\* Mémoires.  
Tom. III, pag.  
82, 83.

\* Cant. Cap.  
III, v. 6.

p. 722. Nemo plus juris habet in carne, in facie tua, quam Mater tua (dicit Maria). Cedo, inquit Filius, et concedo: *Veni electa mea et ponam te in thronum meum.*

(1) *Theodori Studitæ, Orat. in Dormitionem Deiparæ n.º 2. apud Maium, Novæ Biblioth. Patr. Tom. V. p. 56.* Olim quidem per progenitricem Evam mors ingressa mundum imperio premebat : nunc tamen beatam illius filiam adgressa, depulsa est : indidem victa, unde olim potentiam sumpserat. Laetetur igitur femineum genus, pro ignominia gloriam sortitam. Quod si justum Enochum viventem adhuc

en elle, rien qui gauchit : sa conduite et sa voie ont été toutes droites et uniformes. Il n'y a point eu de relâche en son amour : jamais elle n'a su ce que c'est que d'obéir au vent des tentations. Enfin, au milieu des tempêtes et des orages du monde, elle est toujours restée la même ; toujours élevée vers Dieu, toujours aspirante vers le ciel ; jamais rampante, jamais traînante sur la terre ; et son élévation pure, après

propter suam bonitatem transferri voluisti ; et Eliam Thesbitem igneo curru sustolli, ex hac cognita, ad ignotas regiones, ambo scilicet tremendi ac splendidissimi tui adventus tempus expectantes: si praeterea prophetam Habacucum ex Hierosolymis Babylonem usque, ob Danielis necessitatem, uno temporis momento transferri, et inde reverti mirabiliter fecisti: quid tibi impossibile sit, modo velis? Vix haec dixerat laudatissima Virgo, cum duodecim Apostoli supervenerunt, alius aliunde ceu nebulae alis spiritus ad lucis nebulam delati donec illic pedem figerent.

*Absalonis, Abb. de B. V. M. Sermones Biblioth. Virgin. Tom. I. p. 23.* Numquid enim dicam Dei Filium Matri honorem denegasse quem servo voluit impendere? Elias in coelum curru levatur igneo et Mater Dei computruit in tumulo? Praeterea, si spiritu migrante, sacrosanctum corpus ejus detinuit, cur Filius venerationem illam denegaverit in terris, reliquiis Matris, quam cuilibet martyri vel confessori voluit exhiberi? Plane caput Joannis vel cujuslibet alterius sancti reliquiae in terris maxima veneratione voluit haberi; sed B. Virginis corpus nec in terris veneratione nec in coelis honore voluit aestimari? Propterea nonne Dei Filius dedit hoc praeceptum: *Honora patrem et matrem* \* et magis de patre et matre quam de coeteris debet illis exhiberi?

\* *Exod. Cap. XXI, v. 12.*

*S. Antonini Florent. Biblioth. Virginal. Tom. II. p. 686.* Beatus Bernard. autem hoc tali ratione confirmat. Si corpus B. Mariae, remansisset in terris, videretur Christus contempsisse, vel minus curasse de Matris suae honore, cum tamen eam semper summe honoraverit, et dilexerit. Nam corpora Sanctorum, quia in terris remanserunt, et locus ubi quiescunt notus hominibus habeatur, multi accedunt ad ea veneranda, ut patet de Apostolis Petro, Paulo, Jacobo, Nicolao et hujusmodi. Multo magis visitaretur a fidelibus corpus B. Mariae si esset in terris. Non ergo passus fuisset Filius locum ejus ignorari, ut honoraretur a cunctis, si non esset in coelis assumptum. Quando autem resuscitatum assumptum fuerit ignoratur.

sa mort, est la marque et l'indice de sa vie. C'est donc elle qui s'élève du désert comme une petite baguette de fumée\* (1); mais toutefois composée et issue de deux ingrè-

\* Cant. *ibid.*

(1) *S. Hildeph. Arch. Toletani, de Assumpt. B. Mariae Serm. III. Biblioth. Patr. Tom. XII. p. 582. Quae est ista quae ascendit per desertum sicut virgula fumi, ex aromatibus myrrhae et thuris,\** Quoniam in ascensu multa flagrant ornamenta virtutum, incendio divini concremata amoris; quae ideo quasi *virgula fumi*, quia ipsa est *virga illa de radice jesse, quae ascendit*; gracilis quidem et delicata *ex aromatibus universi pigmentarii pulveris*, sed conflagrata incendio charitatis. Et ideo bene in modum *fumi virgula ex aromatibus*; quia facta est tota in holocaustum Dei, quae odora menta virtutum spargebat de se usque ad coelos: et non qualiacumque, sed *universi pulveris pigmentarii*. Unde fratres, admiratio illa Angelica, non de virginitate sola, quae fuit singularis in Maria, sed de immensitate gratiae venit quia universae virtutes in ea respergebant ex incendio divini amoris suavitatem odoris, ita ut in ea esset forma non solum Virginum, verum etiam omnium Ecclesiarum Dei.

\* Cant. Cap. III, v. 6.

*B. Petrus Damianus Tom. II. p. 109. p. 92. Mater Domini, sponsi sui voce laudatur, cum dicitur: Quae ascendit per desertum sicut virgula fumi, ex aromatibus myrrhae et thuris: et universi pulveris pulmentarii?\** Beata quippe Maria, *Sicut virgula fumi ex aromatibus ascendit*, quia ex vitae suae virtutibus, in aeterni semper incensi rectitudinem proficere studuit: nec sparsa per cogitationes defluxit, sed sese intra arcana cordis in rigoris virga constrinxit. *Virgula fumi* recta est, stabilis, odorifera, et quanto magis in aera extenditur, tanto amplius delectatur: sic et Angelorum Regina recta est in sublimitate conversationis, quia *virga directionis, virga regni\** Domini; subtilis in Deitatis contemplatione, quia ipsa est *quae conservabat omnia verba haec, conferens in corde suo.\**

\* Cant. *ibid.*

\* Psal. XLIV, v. 7.

\* Luc. Cap. II, v. 51.

*S. Antonini Florent. Biblioth. Virginal. Tom. II. p. 685. Ex imensa autem gloria ejus Angeli admirantes fecerunt quaestiones, sicut et Christo in coelum ascendente. Unde admirans Spiritus Sanctus de ea sic ait: Quae est ista, quae sic ascendit per desertum sicut virgula fumi ex aromatibus myrrhae, et thuris, et universi pulveris pigmentarii.\** Admiratur Spiritus Sanctus: quia admirantes fecit, scilicet Angelos ejus in Assumptione. *Ascendit* autem de hoc saeculo nequam ad coeli fastigium, *sicut virgula* diminutive per humilitatem. Erecta

\* Cant. Cap. III, v. 6.

dients différents, à savoir de *la myrrhe* et de *l'encens*. Sa vie a été composée de souffrances et de consolations; de la vie souffrante de Jésus-Christ représentée par la myrrhe; et de sa vie ressuscitée et bienheureuse qui est une vie d'oraison, de louanges et de contemplation, figurée par l'encens. (1) Cette baguette de fumée est composée aussi *de toutes sortes de parfums*; c'est pour dire, que la vie de cette divine Vierge, avait été un composé de toutes sortes de vertus; et que, lorsqu'elle alla jouir dans le ciel du repos qu'elle lui avait acquis, elle laissa dans l'Église une odeur composée de tous ces parfums célestes (2). \*

\* *Mémoires*,  
Tom. III, pag.  
147, 149.

tamen per erectam in Deum intentionem, fumi salientis, et se dilatantis per contemplationem et dilectionem.

(1) *B. Petri Damiani*, Tom. II. p. 92. 93. *Ex aromatibus Myrrhae et thuris*. Nominantur species, de quibus aromatica virgula sublevatur, *myrrhae et thuris*. Myrrha Corpora dissoluta consolidat, et cadaver exanime sibi vindicat, ne putrescat. Thus autem Deo in oratione accenditur, sicut multiplicibus Scripturarum testimoniis edocemur. In myrrha continentiam, in thure devotionem intellige.

*Richard. a S. Laurent. de Laud. B. M. L. XII. Cap. III. p. 354.* vel *ex aromatibus myrrhae et thuris* intransitive, hoc est, ex myrrha et thure, quae sunt aromata, id est, ex carnis mortificatione, quae per myrrham, et orationis devotione quae per thus designatur. Fumi etiam editi ex aromatibus *universi pulveris pigmentarii*, \* id est, contriti vel confecti a pigmentario, id est, a Spiritu Sancto.

\* *Ibid.*

*Idiot. de Beata Virgine part. XIV. contemplat. LII. item Richard. a S. Laurent. Lib. XII. Cap. VI. p. 419. Myrrha electa*, \* quia si illa myrrha dicitur electa, quae sine vulnere manat ab arbore, et illam amarum carnis mortificationem designat, quam praefert anima nullo peccati vulnere sauciata, talem myrrham distillavit Beata Virgo, quae licet peccati vulnus non haberet, semetipsam tamen multipliciter mortificare voluit.

\* *Eccli. Cap. XVII, v. 10.*

(2) *B. Petri Damiani Tom. II p. 93. Universus pulvis pigmentarius* in Virgine coniectus est, quia in ea virtutum conventus reverendum sibi thalamum consecravit: et si caeteris per partes Spiritus affluit, Mariae tamen tota plenitudo gratiae supervenit.

*S. Antonini Florent. Biblioth. Virginal. Tom. II. p. 685. Ex aromatibus thuris* per odoriferam orationem, *myrrhae* per veram sen-

Mais ce furent alors des plaintes et des afflictions nonpareilles : l'Église se voyant privée de son appui sensible et de sa consolation (3). Depuis l'Ascension, Marie, comme dépositaire des secrets de Jésus-Christ, avait conduit toute l'Église. Pendant qu'il vivait sur la terre, il lui avait appris de sa bouche, et il lui apprenait encore par communication, après sa mort, quels étaient les endroits, où il fallait faire prêcher la parole de Dieu, son Père, et les divers cantons où les Apôtres devaient travailler. Elle n'ignorait rien de ce qui était utile à l'établissement de l'Église et à la gloire de son Fils; elle disait à chacun ce qu'il

suum mortificationem, et *universi pulveris pigmentarii*, scilicet virtutum perfectionem.

*Richard. a S. Laurent. de Laud. B. M. L.*, XII. C. III. p. 355. *Per universum pulverem pigmentarii*, \* aliarum virtutum universitas. Per hoc quod dicit *universi*, innuitur quod Beatae Virgini nulla defuit virtus, nee puritas Angelorum, nec fides Patriarcharum, nec zelus Apostolorum, nec patientia Martyrum, nec sobrietas Confessorum, nec innocentia aut humilitas Virginum.

*Honori. Augustodun. Presb. Sigillum S. Mariae, Biblioth. Patr. Tom. XX.* p. 1220. Sequitur laus Angelorum cum ei accurrerent petendo regna caelorum, *quae*, id est, quam gloriosa est ista *quae ascendit* ad coeli palatia, *per desertum*, id est, deserens periculosum mundum. *Ipsa virgula mirrhæ*, id est, Martyribus; *et thuris*, id est, Confessoribus, *et universo pulveri pigmentarii*, id est, universis fidelibus Christi.

(1) *S. Vincentii Ferrerii Serm. 75 Tom. II.* p. 253. *Factum est mihi verbum tuum in gaudium et lætitiâ cordis mei.* \* Sed immediate sequitur doloris et tristitiæ sal, ex compassione Apostolorum, et Sanctorum et Sanctarum in hoc mundo remanentium, inter Judæos et inter infideles in tantis tribulationibus. Unde quando Apostoli erant ad Virginem congregati, et mirabantur, Virgo Maria dixit eis : « Ego obtinui » ut essetis hic, quia ego debeo ascendere in coelum etc. « Apostoli coeperunt flere dicendo: » O Benedicta, si vultis recedere, quid faciemus » nos? » Idem dicebant Virgines, quas Virgo nutriverat et Virgo Maria flebat cum eis dicens : « Non dubitetis, quia non tradam vos oblivioni, » quia recordabor de vobis, quia occasione peccatorum facta sum Mater Dei. »

## VIII.

Affliction de l'Église, qui, par l'Assomption de Marie au ciel, se voit privée de sa consolation la plus douce.

\* *Ibid. Cap. III, v. 6.*

\* *Jerem. Cap. XI, v. 16.*

avait à faire, et en elle tous les Apôtres et l'Église naissante trouvaient un merveilleux soulagement. Enfin, elle était consultée comme la bouche de son Fils; tous les Apôtres se réglaient sur ses paroles; elle leur était un sujet admirable de consolation; \* et son intérieur faisait la richesse de l'Église (1). À la mort de Marie, ce furent donc des désolations et des plaintes très-vives. Jésus-Christ les avait prévues; et pour notre instruction et notre consolation tout ensemble, il s'était plu à les figurer et à les corriger d'avance, dans une circonstance mystérieuse de sa vie publique, qui fut l'image de celle dont nous parlons.

\* *Mémoires*,  
Tom. III, pag.  
82, 83.

## IX.

Marthe, dans le repas de Béthanie, fut la figure de l'Église militante, et Madeleine figura la Très-Sainte Vierge montée au ciel.

Devant laisser sur la terre deux objets qu'il aimait singulièrement, la Très-Sainte Vierge, qui lui était plus chère que tout le reste, et, après elle, la sainte Église; il avait figuré l'une et l'autre par les deux sœurs Marie et Marthe, qu'il aimait particulièrement. La Très-Sainte Vierge et l'Église, en tant qu'issues l'une et l'autre d'Adam, étaient comme deux sœurs: car, si Marie est notre Mère quant à la vie

(1) *Beati Amadei. Lausan. de Laudibus B. M. Virginis, VII. Homil. p. 747. Quis ergo non properaret, quis non curreret ab extremis terrae, reverendae majestatis decus aspicere, et vultum omnimoda suavitate, imperiali etiam dignitate et singulari praeditum potestate videre? Quippe nihil inveniebatur illi simile in filiis et filiabus Adae. Nihil tale in Prophetis, in Apostolis aut in Evangelistis. Nihil illi simile coelum vel terra dedere. Quis enim in nubibus aequaretur ei, aut similis foret matri Domini inter filios Dei? Et vide quam recto ordine citra assumptionem effulsit admirabile nomen ejus in universa terra, et fama ejus celeberrima ubique diffusa est, priusquam elevaretur magnificentia ejus super caelos. Decebat enim Matrem Domini Virginem, et ob Nati sui honorem, primo terris regnare, et ita demum coelos suscipere. Dilatari et infimis, ut et superna in plenitudine sancta penetraret, translata sicut de virtute in virtutem\*, sic a claritatem in claritatem a Domini Spiritu\* Igitur in carne praesens, futuri regni primitias praelehabat. Et nunc accedens ad Deum ineffabili sublimitate, nunc et proximis condescendens inenarrabili charitate. Inde Angelicis frequentabatur officiis, hinc humano famulatu venerabatur. Assistebat ei paranympus*

\* *Psalm.*  
LXXXVIII, v. 7.

\* *Ps. LXXXIII,*  
v. 8.

\* *II. Cor. Cap.*  
III, v. 18.

divine, elle est notre sœur, quant à la vie de la chair : puisque, comme nous, elle a été tirée d'Adam, notre source commune (1). Dans le repas de Jésus-Christ à Béthanie, (comme je l'ai appris de notre bon Maître, il y a quelque temps ; et le jour de l'Assomption, j'ai été confirmé de nouveau dans cette lumière), Marthe, toute occupée à préparer ce qui était nécessaire, Marthe, qui s'inquiétait et s'embarassait dans le soin de beaucoup de choses, représentait l'Église, comme assemblée des fidèles, qui sont encore dans l'action, et dans la vie voyageuse, qui agit et travaille beaucoup ; et Sainte Marie Magdeleine, qui était présente à Jésus, et jouissait de ses divins entretiens, figurait la Très-Sainte Vierge (2) montée aux cieux. \* Car Jésus-Christ avait choisi

\* Mémoires ,  
Tom. III, pag.  
82, 83.

Gabriel cum Angelis, cui Joannes gaudens sibi Virgini matrem Virginem in cruce commendatam, cum Apostolis ministrabat. Illi reginam, videre isti Dominam laetabantur, et utriusque pro devotionis affectu obsequabantur.

(1) *S. Epiphanius adv. haeres. Lib. III. Tom. II. (Tom. I. operum) p. 1003.* corpus illud Salvatoris, quod, ut sacrae litterae testantur, e Maria desumptum est, humanum, ac verum extitit : verum, inquam, propterea quod idem omnino cum nostro fuit. Maria quippe soror nostra fuit, cum ab Adamo originem omnes accepimus.

*Bonavent. Speculum B. M. V. Tom. XII. vel XIII. p. 282.* Et obsecrare possumus Mariam, sicut Abraham obsecravit Saram. dicens : *Dic obsecro, quod soror mea sis, ut bene sit mihi propter te, et vivet anima mea ob gratiam tui* \* O ergo Maria ! o Sara nostra ! dic quod sis soror nostra, ut propter te bene nobis sit a Deo et ob gratiam tui, vivat animae nostrae in Deo. Dic, inquam, charissima Sara nostra, quod sis soror nostra, ut propter talem sororem Egyptii, id est daemones nos revereantur, ut etiam propter talem sororem Angeli nobis in acie conjungantur, ut insuper propter talem sororem, Pater et Filius, et Spiritus Sanctus nostri misereantur.

\* Genes. Cap.  
XII, v. 13.

(2) *S. Hildebrandi Arch. Toletani de Assump. Mariae Serm. 5 Biblioth. Patr. Tom. XII. p. 583.* Congruè satis et convenienter videtur a Patribus fuisse sancitum, ut in memoria Dei genitricis recitetur Evangelica lectio, quae narrat illas duas mente et carne sorores Dominum Jesum excepisse hospitio. Harum enim vita et actus, ita fuerunt mirabiles, et fidelium recordatione celebres : ut duarum vitarum figu-

\* *Mémoires*,  
*ibid.* p. 81.

\* *Mémoires*,  
*Tom. III*, p. 77.

Magdeleine pour faire voir en elle une partie de l'amour qu'il portait à la Très-Sainte Vierge, sa Mère; \* et pour cela, à la considération de Magdeleine, il fit le grand miracle de la résurrection de Lazare, \* comme nous l'avons indiqué.

Pendant que Marthe, dit l'Évangéliste, était toute oc-

ram, eas recte tenere asserant divinarum litterarum Catholici et doctissimi viri. Martha igitur, quae curam domus gerebat, et tanto talique. Hospiti ea quae necessaria erant, praeparabat, activae vitae figuram, ut diximus, praeferebat. Per Mariam vero, quae ad pedes Domini sedens intentissime sermonis ejus audiebat colloquia, vita perspicue praemonstratur contemplativa.

*In appendice S. Bern. Tom. II. in Assump. B. M. Guericci Abb. Sermon. IV. p. 1035.* Nec alienum aut incongruum, si quod de illa Maria dictum est in istam transumatur, cum ad convenientiam transformationis similitudo non solum nominis, sed etiam operis suffragetur. Illa siquidem Dominum hospitio tecti, Haec thalamo suscepit uteri: *Et qui creavit me*, inquit, *requievit in tabernaculo meo* \*. *Illam sedens secus pedes Domini, audiebat verbum illius* \*. Haec sedula circa curam humanitatis ejus, *conservabat omnia verba quae de illo erant. Conferens in corde suo* \*. Sed et cum evangelizans circumiret Jesus in civitates et castella, Maria comes individua vestigiis ejus adhaerebat, pendebatque ex ore docentis: adeo ut nec procella persecutionis nec horrore supplicii a consecratu Filii et magistri potuerit absterri. *Stabat*, inquit, *juxta Crucem Jesu Maria Mater ejus*.

\* *Ecclesi. Cap.*  
*XXIV*, v. 12.

\* *Luc. Cap. X*,  
v. 59.

\* *Luc. Cap. II*,  
v. 51.

*S. Vincentii Ferrerii Sermon. 67 Tom. II. p. 219.* Quaeritis quomodo est ad propositum thema, seu Evangelium hodiernum ad Virginem Mariam, cum non loquatur, nisi de B. Maria Magdalena et Martha: ergo videtur impertinens et improprie dictum hodie. Sed respondendo ad istam quaestionem videbitis, quod erit tota materia hodierna in isto Evangelio. Dico enim, quod si volumus recipere Evangelium hodiernum secundum intellectum litteralem: non est ad propositum; sed si volumus ipsum recipere juxta intellectum allegoricum, secundum quem ipsum recipit Ecclesia hodie, non est Evangelium magis proprium Virgini Mariae in tota Biblia, quia tota vita Virginis Mariae in eo comprehenditur. Nam Sanctum Evangelium ad litteram dicit tria de Sancta Martha, scilicet de vita activa sua, et dixit alia tria de Magdalena, scilicet de vita contemplativa.

cupée à préparer ce qui était nécessaire, pour recevoir dignement Jésus-Christ; Marie, se tenant assise aux pieds du Sauveur, écoutait sa parole. Elle reçoit cette parole céleste, sans rien dire elle-même; elle est occupée sans parler; elle regarde Jésus; elle l'entend; elle ne veut que lui seul; rien ne peut avoir entrée en elle, que son tout-aimé: elle est contente. \* *La sœur de Marthe s'appelait Marie*, dit Saint Jean: \* heureux nom! qui sans doute a beaucoup valu à Magdeleine, car je la crois redevable à son nom,\* d'avoir mérité d'obtenir tant de grâces. Si l'amante *blesse le cœur de l'amant par un seul de ses cheveux, et par le moindre de ses regards*: que ne fera pas son nom? \* *Votre nom est comme un parfum répandu*,\* qui exhale aussitôt sa suave odeur (1); il suffit de faire entendre à Jésus ce beau nom de Marie, pour obtenir de lui toute chose; ce nom seul pouvant tout sur son esprit et sur son cœur. \*

Mais Marthe, affligée de porter seule tout le poids du travail, se présente devant Jésus et lui dit: *Seigneur ne considérez-vous pas que ma sœur me laisse toute seule pour vous servir? Dites-lui donc qu'elle m'aide.* \* À ne considérer que ce qui se passait alors à Béthanie, ces plaintes de Marthe auraient pu paraître justes et raisonnables; mais Jésus, qui a devant les yeux le grand événement représenté par cette scène mystérieuse, ne commande point à Magdeleine d'aller aider sa sœur. Il ne l'accuse point d'oisiveté, ni non plus de ce qu'elle ne dit mot en sa présence. Dans l'occupation intérieure qui la retient auprès de lui, et qu'elle préfère à tout autre exercice, même à l'honneur de le servir corporellement: il voit l'expression du choix que fera sa divine Mère, lorsqu'au lieu de vouloir rester sur la

(1) L'Église, dans l'Office de l'Assomption, applique *en effet au nom de Marie* ou de l'Épouse, ces paroles, qui, dans le Cantique sont dites du nom de l'Époux: *Videntes eam filiae Sion, beatissimam prae-dicaverunt, dicentes: unguentum effusum nomen tuum.*

\* *Lettres spirituelles, lett. 123.*

\* *Luc. Cap. X, v. 59.*

\* *Cant. Cap. IV, v. 9.*

\* *Mémoires, Tom. III, p. 76.*

\* *Cant. Cap. I, v. 2.*

\* *Ibid. p. 76, 105, 106.*

X.

Les plaintes de Marthe, de ce qu'elle n'était pas aidée dans son travail par sa sœur, figurèrent celles de l'Église à la mort de la Très-Sainte Vierge.

\* *Luc. Cap. X, v. 40.*

terre, pour le servir visiblement dans son corps mystique, qui est l'Église militante, ou d'être transférée dans un lieu de repos, en attendant le jugement : elle aimera mieux mourir, pour jouir de lui seul dans le ciel, et entrer par là dans la parfaite unité avec lui, l'*unique chose nécessaire, et qui doit demeurer éternellement* ;\* tandis que le ministère extérieur de l'Église cessera un jour, et sera remplacé par le repos et la béatitude céleste. C'est pourquoi, dans les plaintes et les larmes de Marthe, voyant les désolations et les afflictions de l'Église, à la mort de la Très-Sainte Vierge, Jésus-Christ corrige Marthe, et lui répond. « *Marthe, Marthe, vous vous inquiétez, et vous vous embarrassez dans le soin de beaucoup de choses : cependant une seule est nécessaire ; Marie a choisi la meilleure part, qui ne lui sera point ôtée* \* ».

\* *Luc. Cap. X, v. 42.*

• *Ibid. v. 41, 42.*

XI.

La correction de Jésus-Christ à Marthe s'adressait mystérieusement à l'Église.

S'il reprend ainsi Marthe, comme il reprit aussi ses Apôtres affligés à la nouvelle de sa prochaine Ascension, c'est qu'il veut qu'on aime plus purement sa divine Mère, et non pas qu'on s'afflige de son absence. « *Si vous m'aimiez vraiment, avait-il dit à ses Apôtres, vous vous réjouiriez de ce que je m'en vais à mon Père ; vous oublieriez vos intérêts et vous entreriez dans les miens. Vous songeriez, non à votre perte, mais à ma propre félicité : car mon Père est plus grand que moi*,\* c'est-à-dire, il est l'objet de ma béatitude. D'ailleurs, il peut plus pour vous que je ne puis moi-même comme homme : puisqu'étant auprès de lui où je vais retourner, c'est de son trésor, duquel je vais entrer en possession, que je vous départirai libéralement ses biens. » Notre-Seigneur ne pouvait pas approuver non plus ces afflictions trop intéressées des premiers fidèles, au sujet du départ de la Très-Sainte Vierge pour le ciel. Il veut qu'on l'aime plus purement, et qu'on ne s'afflige pas à l'occasion de la gloire qu'elle va posséder auprès de lui. \*

\* *Joan. Cap. XIV, v. 28.*

• *Mémoires, Tom III, pag. 82, 83*

Voilà pourquoi l'Église, conduite et éclairée par l'Esprit de Dieu, se sert, le jour même de l'Assomption, de l'Évangile qui contient le récit de la descente du Fils de Dieu chez Marthe et Marie, et où Marthe, dans son travail, se plaint de ce que sa sœur est toujours appliquée à lui. \* (1) [Docile à l'avertissement qu'elle reçut alors dans la personne de Marthe, l'Église invite tous ses enfants, dans l'Introït de la Messe de cette solennité, à se laisser aller aux sentiments et aux transports de la joie : « Réjouissons-nous dans le Seigneur, dit-elle, célébrant ce jour de fête, en l'honneur de la bienheureuse Vierge Marie, de l'Assomption de laquelle les anges se réjouissent et comblent de louanges le Fils de Dieu ». (2) Enfin, après s'être unie de nouveau

XII.

Pourquoi le jour de l'Assomption, l'Église récite-t-elle l'Évangile du repas de Béthanie et l'Introït : *Gaudeamus* ?

\* *Ibid.* p. 81, 75.

(1) M. Olier assure qu'il a appris de Notre-Seigneur seul, la signification allégorique de cet Évangile. Nous ne voyons pas, en effet, qu'avant lui, elle eût été donnée par aucun écrivain, ni même par personne depuis sa mort. Nous ne répéterons pas ici ce que nous avons dit, sur ce sujet, dans les *Monuments inédits de l'Apostolat de sainte Madeleine*; mais nous ne craignons pas d'assurer, que si les liturgistes modernes avaient mieux connu le sens allégorique du repas de Béthanie, ils se seraient donné bien de garde, d'ôter de l'Office de l'Assomption, l'Évangile qui en contient le récit, et que l'Église Romaine y avait placé avec tant de raison et de sagesse.

(2) On voit ici l'origine et le motif de l'Introït *Gaudeamus*, qu'on avait regardé, dans ces derniers temps, comme une sorte de lieu commun, pardonnable à la simplicité du moyen âge. Cet Introït, comme on le voit, est au contraire, plus approprié à l'esprit de la Fête de l'Assomption, que tous les passages de l'Écriture, que les nouveaux liturgistes avaient entrepris d'y substituer. Notre-Seigneur, par la correction qu'il fit à Marthe, voulut apprendre aux fidèles, qu'au lieu de s'affliger de l'absence de la Très-Sainte Vierge, lorsqu'elle serait enlevée au ciel, ils devraient, au contraire, se réjouir, par la considération de la puissance et de la gloire de cette auguste Reine; c'est donc avec beaucoup de raison que l'Église répète encore ce même Introït, le jour de la Fête de Notre-Dame du Mont-Carmel: dévotion dont elle attribue l'origine, dans l'office même de ce jour, à quelques

aux sentiments de joie des Anges, dans le Graduel et dans l'Offertoire, elle se joint encore à Jésus-Christ dans la Communion, pour louer Marie d'avoir choisi cette meilleure part, qui ne lui sera jamais ôtée pendant toute l'éternité.] (1) Il faut donc, pour entrer dans les sentiments de Notre-Seigneur en ce grand jour, nous réjouir parfaitement du bonheur de la Très-Sainte Vierge,\* et avec d'autant plus de raison, que son triomphe nous offre un motif tout particulier d'espérer le même avantage, si nous demeurons fidèles, et si, comme elle, nous sommes revêtus ici-bas de l'Esprit de Jésus-Christ crucifié.

\* *Mémoires*,  
Tom. III, p. 84.

## XIII.

Motifs personnels pour l'Église de se réjouir de l'Assomption de Marie.

Car j'ai appris de notre bon Seigneur, qu'au jour de l'Assomption, il épousait toute l'Église, dans la personne de la Très-Sainte Vierge, qui recevait elle-même tout l'amour et tous les témoignages de tendresse, qu'il devait rendre un jour à toute l'Église ensemble (2). Si bien, que cette fête,

uns des premiers chrétiens, qui avaient pu jouir sur la terre des entretiens et de la société de Marie.\* Elle s'en sert aussi le jour de la Toussaint, solennité qui fut premièrement instituée en l'honneur de la Très-Sainte Vierge. Elle l'emploie encore pour célébrer la mort bienheureuse de Sainte Anne, qui est une occasion de joie pour l'Église, à cause du grand crédit de cette sainte auprès de Marie, sa fille. Enfin l'Église applique les mêmes paroles à quelques autres fêtes, à celle de Sainte Agathe, si célèbre dans l'antiquité, et qui a donné des preuves particulières de sa puissance en faveur même des peuples païens.

\* *Breviar. Rom.*  
*XVI juli, lect.*  
IV.

(1) En terminant l'Office de ce jour, l'Église invite encore tous ses enfants à se réjouir du bonheur de Marie, par la dernière Antienne de la Fête, celle de Magnificat des secondes Vêpres : *Hodie Maria Virgo coelos ascendit: gaudete, quia cum Christo regnat in aeternum.*

(2) *In append. S. Bernard. Tom. II. in Assumpt. B. M. Guericci Abb. Serm. III. p. 1034.* Indivisum habere tecum cupit imperium, cui tecum in carne una, et uno Spiritu indivisum fuit pietatis et unitatis mysterium. Dum scilicet, salvo honore naturae, geminato munere gratiae, juncta est mater in matrimonium. Requiesce igitur, o felix, inter brachia Sponsi, replicabit tibi, ni fallor, inter amplexus et oscula,

qui est un jour de merveilleuse joie pour Jésus et Marie, est aussi un jour de merveilleuse espérance pour tous les chrétiens. Après l'Assomption de Marie, dans le ciel, il n'y a plus lieu, en effet, de douter de notre bonheur à venir\* (1). Saint Paul assure, il est vrai, que Notre-Seigneur étant ressuscité, nous ressusciterons aussi nous-mêmes, puisqu'il est notre chef; et que les membres devant être de même condition que le chef, qui est glorieux, nous participerons tous à la gloire de Jésus-Christ. Mais à ce raisonnement du grand Apôtre, on dirait qu'il reste une difficulté, tirée de la personne de Notre-Seigneur, qui ne se trouve point dans celle de la Très-Sainte Vierge, entrée triomphante dans le ciel, en corps et en âme. Quoique Notre-Seigneur soit notre chef, et qu'il soit entré dans la gloire, ce n'est pas à dire pour cela que nous dussions y entrer avec lui: car étant Dieu, la gloire lui est dûe, ce qu'on ne peut pas dire des hommes, qui, en qualité de créatures, sont infiniment éloignés de sa grandeur et de sa dignité, et comme tels ne devraient pas entrer en part de sa béatitude. Si bien que, dans

\* Mémoires,  
Tom. III, p. 90.

quam suaviter requieverit in tabernaculo corporis tui, quam suavis in cubiculo cordis tui.

*Ambrosii Ansbert, in Apocalypsin, Lib IX. Bibliot. Patr. Tom. II. p. 610.* Quia nunc per fidem et spem Ecclesia Christo conjungitur ideo jam uxor vocatur. Quia vero adhuc illi non haeret per speciem, sed beatos ac desideratos ejusdem sponsi sui futuros exspectat visionis amplexus, idcirco interim tamquam annulo fidei atque spei subarrhata, *Sponsa* vocatur.

(1) *B. Serlonis, Savigniacensis Abbatis, Serm. de Assumptione B. Mariae Biblioth. Patr. Cisterciens. Tom. VI. p. 113.* Hodierna die Christus Beatam Virginem Matrem suam de saeculo nequam assumens, post se super choros Angelorum exaltavit. Unde nobis firmam et indubitabilem fiduciam ascendendi praebet, si vitam ejus et mores voluerimus imitari. Quemadmodum assumpta est igitur beata Maria, jure post eam assumenda creditur Ecclesia. Ipsa est enim, et caput et et principale membrum Ecclesiae, et spes prima post Deum.

un sens, ni la Résurrection de Notre-Seigneur, ni son Ascension, ne nous donnent point le droit si évident d'espérer la participation de cette béatitude, que ne le fait l'Assomption même de la Très-Sainte Vierge, et ne sont pas une marque si assurée de notre gloire future. Marie étant simple créature, comme nous, nous laisse une entière confiance de monter un jour dans le ciel avec elle. Toute l'Église, en ce jour, doit donc se réjouir de la grande gloire que notre commune Mère possède, et que nous espérons de posséder à notre tour. \*

\* *Mémoires,*  
*Tom. III, p. 94.*

O heureuse Mère de Jésus ! maîtresse de l'Église, jouissez paisiblement de vos amours innocents, purs et divins; nous ne prétendons par les interrompre. Nous savons bien qu'il est défendu par les lois de Jésus, votre amour, de réveiller l'Épouse dans son sommeil: \* à combien plus forte raison, sommes-nous obligés de ne la point interrompre dans sa gloire. Jouissez donc paisiblement de l'amour et des faveurs de votre bien-aimé. \*

\* *Cant. Cap.*  
*II, v. 7. Cap.*  
*VIII, v. 4.*

\* *Mémoires,*  
*Tom. II, p. 84.*



## CHAPITRE XX.

## GLOIRE DE MARIE DANS LE CIEL.

Il vaudrait mieux honorer par notre silence la gloire de Marie dans le ciel, que d'en parler par nos faibles discours (1). Quel est le fleuve qui puisse recevoir dans son sein l'étendue des mers ?\* Quel esprit assez vaste pour embrasser ce grand Océan, cette mer qui renferme la plénitude de la grâce et de la gloire, communiquée hors de Jésus-Christ? De même que dans le ciel, les anges plus élevés donnent aux anges inférieurs leur lumière et leur vie, et se réservent toujours, chacun en leur particulier, quelque appropriation de grâce, qu'il ne répandent pas sur les autres : ainsi Jésus-Christ a mis dans le cœur de la Très-Sainte Vierge des grâces et des dons singuliers, qu'elle seule possède, et qui ne seront jamais donnés à aucune autre créature. Je ne sais même si les anges les comprennent, (2) et

1.  
Dons singuliers faits à Marie par Jésus-Christ dans le ciel, qui ne seront jamais communiqués à personne.

\* Recueil sur la Sainte Vierge, p. 103.

(1) *S. Hildefons. Serm. II. de Assumptione B. M. V. Biblioth. Patr. Tom. XII. p. 580.* Propterea igitur quia haec Virgo et Mater ineffabilis est, donis in praesentiarum munerata, privilegiis sublimata divinis, credere oportet, quam hodie omnimoda coelesti ita illustratur gloria, ut nullus in terris possit digne laudabilia ejus venerari.

*Ludov. Blosii, Paradis. animae fidelis Cap. XVIII. p. 18.* Ad beatam Mariam Virginem Deiparam frequenter te converte; eam invoca eam lauda : Omnium enim praeconiis dignissima est; et quantumcumque praedicetur, omnem commendationem semper superat.

(2) *S. Andreae Cretensis in dormitionem B. Mariae, apud Gallandum Tom. XIII. p. 150.* Unigenitus Filius tuus, ipse qui constituit saecula, \* congruamque tibi gloriam et splendorem, adhibuit; idque ea excellentia, qua non tantum humanus animus, sed nec forte eminentium Angelorum intellectus ullus complecti possit. Enim vero maneat haec divina semper obscuritate mystice occultiusque honorata

\* *Hebrae. Cuj. I, v. 2.*

si jamais ils seront découverts aux bienheureux: étant toujours vrai, que la singularité de ces dons ne sera jamais mise en commun avec personne. (1.) C'est le cachet que

pariter et conservata, veramque propriam rationem inconcussam, ad usque supremam rerum in integrum restitutionem, retineant.

*Theodori Studitae, Orat. VI. in dormitionem Deiparae. Apud Maium Tom. V. Novae Patr. Biblioth. p. 61.* Tu superemines, excedis incomparabiliter, superas altitudine, magnitudine, sublimissimam quamlibet coeli partem: sanctitatis quidem splendore lucem solis, meritorum jure Angelorum dignitatem, et cujuslibet incorporeae rationalis substantiae intellectualium et intelligibilium virtutum. O lucis parens! sed nube permanens, et in coelum conscendens, et in alta Sanctorum ingressa in voce exultationis et confessionis.\*

\* *Psalm. XLI,*  
v. 5.

\* *Cant. Cap.*  
*IV, v. 1, 3.*

*Richard. a S. Laurent. de Laud. B. M. L. VII. Cap. I, p. 203.* Absque eo quod intrinsecus latet,\* soli Deo perfecte cognitum, et forte Angelis sed non nisi semiplene, nam quanta sit Mariae species qui dedit speciem solus novit ad plenum.]

\* *Psalm. CXII,*  
v. 2. *LXXI, v.*  
17.

(1) *Sancti Germani Arch. in dormitionem B. Mariae Biblioth. Patr. Tom. XIII. p. 169. Quare benedictum nomen tuum in saecula.\** Vincit solem lux tua: superat creata omnia, tuus honor et dignitas: prae Angelis major excellentia tua. Tu coelo excelsior; sed et coelo coelorum expansior, septimoque coelo, quod ceu ex scriptura, sanctus quidam astruit. O coelum supra octavum, et si quod ulterius octavo, coelum dici potest.

*S. Ephrem, Graece, Tom. III. p. 545.* Maria honorabilis magis quam Cherubim, et sine ulla comparatione magis quam coelestes exercitus multo gloriosior.

*S. Epiphani, de Laudibus B. Mariae Virginis Tom. II. p. 298.* Virgo sublimior Angelis facta es, super ipsis Cherubim et Seraphim, placens Christo regi, a Deo in honore habita, tamquam ancilla digna et Mater.

*Paschasi Ratberti, in Matth. Evang. Biblioth. Tom. XIV. p. 505.* Verumtamen Beata et Gloriosa Virgo Maria, jam ex auctoritate ecclesiastica et traditione Sanctorum Patrum ubique canitur et praedicatur: Super choros Angelorum gloriosissime exaltata. Interea, ut ita fatear, non natura sed dono et privilegio divinae gratiae, quoniam eodem verbo quo coeli, firmata est, et eodem Spiritu \* repleta.

\* *Psalm. XXXII,*  
v. 6.

Jésus-Christ a posé sur son cœur, \* et que je crois que personne ne lèvera jamais; ce feu divin, dont il brûle pour la Très-Sainte Vierge, n'ayant jamais été entièrement découvert, et n'étant manifesté qu'à elle seule. \*

\* Cant. Cap. VIII, v. 6.

\* Lettres spirituelles, lett. 119.

*S. Bonavent. Speculum B. Mariae Virginis Tom. XII. vel XIII. p. 282.* Ecce quam gloriosum gloriae Mariae privilegium, quod ipsa in gloria gloriosissima est post Deum. Gloriosum gloriae Mariae privilegium est, quod quidquid post Deum pulchrius, quidquid dulcius, quidquid jucundius est in gloria, hoc Maria, hoc in Maria, hoc per Mariam est. Gloriosum omnino gloriae Mariae privilegium est, quod post Deum major gloria nostra, majus nostrum gaudium de Maria est.

*B. Petrus Damianus, Tom II. p. 106. 100.* Nec mirum, si eunctorum merita transcendit mortalium, quae et ipsa superexcedit celsitudinem Angelorum. Quidquid majus est, minus Virgine, solumque opificem opus istud supergredi.

*Richard. a S. Laurent. de Laud. B. M. L. X. Cap. X. p. 270.* Ideo audacter dicimus, quod in thalamo Trinitatis collocatus est lectus ille (Mariae) ut post labores quos sustinuit in praesenti cum Filio, ibi quiescat in aeternum. Et notandum quod in coelesti Jerusalem, quasi triplex aedificium potest assignari, scilicet atrium, palatium, thalamus. Atrium convenit illis Angelis qui discurrunt ad nos in ministerium; palatium, illis qui semper assistunt Creatori; thalamus summae Trinitati, in quo thalamo Mariam credimus collocatam ad dexteram Filii sui.

*S. Bern. Senens. Tom. IV. p. 80.* Beata Virgo est Regina et Domina coeli, et in gloria superat omnes Sanctos. Majus est enim quod ipsa sit Mater Dei, quam quod sit Domina creaturarum Dei. Hoc enim dependet ab illo, sicut ramus a radice sua. Proinde certitudinaliter tenendum est, quod ipsa sit super omnem puram creaturam in gloria exaltata, tanquam per se implens et continens unum integrum et totalem statum, cui secundum rectam rationem altera persona congrue non potest addi; quia ipse status ex sui ratione propter dignitatem incommunicabilem exigit unitatem. Sicut enim nullatenus decet plures esse Christos, nec Deum plures homines esse: sic nullatenus decet Dei Filium, nisi unam solam Matrem naturalem habere. Sed ratio naturalis ex gratuita lege aperte ostendit atque directe dictat: quod Mater Regis omnium est in sede regia super omnes ministrorum ordines collocanda.

II.

Ces dons singuliers sont la récompense des humiliations que Marie a endurées avec Jésus-Christ.

Les dons singuliers qu'elle reçoit dans la gloire, sont la récompense de la part qu'elle a voulu prendre aux humiliations de son Fils. Ayant servi en tout à l'accomplissement des mystères de Jésus-Christ, elle a partagé ses mépris et ses ignominies; elle a voulu être la plus basse, la plus petite, la plus abjecte de toutes les créatures. Non-seulement elle a passé pour la Mère d'un pécheur à la Circocision, à la Purification; mais au jour de la mort de Jésus, tandis qu'il était tenu pour un scélérat, pour le plus insigne de tous les fourbes, et le plus grand affronteur du monde: elle a voulu porter aussi elle-même une grande part de ces ignominies et de ces mépris (1), et passer à son tour pour une fourbe et une affronteuse insigne, qui eût travaillé si long-temps à surprendre et à tromper les hommes. De même donc que Notre-Seigneur, pour s'être humilié, a été établi par son Père, Roi, Pontife, Juge, Médiateur de toute créature: ainsi le Fils de Dieu, en récompense des humiliations que sa Mère a partagées avec lui, lui donne sa gloire, et se désapproprie de sa grandeur pour l'en revêtir.\*

\* *Mémoires*,  
Tom. III, p. 446.  
III.

Amour mutuel  
et union de Jésus  
et de Marie dans  
le ciel.

Il me semble voir Jésus et Marie dans les cieux, tout consommés en un, et n'être qu'une chose. Je ne puis exprimer ce mélange des deux, ce mutuel amour qui les transmet et les transporte l'un en l'autre; c'est un amour qui seul serait capable de faire un Paradis. Elle n'est plus dans

(1) *D. Amadei Episc. Lausanensis, de Laudib. B. V. homil. VII. Biblioth. Patrum. Tom. XX. p. 1275. Advertendum Mariam, quae super Angelos meruit exaltari, prius hic in senecta uberi debuisse multiplicari.* Quod ubi provenit ex divino munere, absconditus honor ejus, et forma quam gessit in occulto, effecta luce clarior, et omni elegantia praestantior, ora supernorum civium, animosque mirabili dilectione in se convertit.

\* *Ps. LXXXVI*,  
v. 45.

\* *Isaïe Cap.*  
I. III, v. 4.

\* *Joan. Cap.*  
XIX, v. 25.

*Richard. u S. Laurent. de Laudib. B. M. V Lib. III. § XII. p. 96. Vere dolores ipsa tulit et languores ejus ipsa portavit, scilicet per compassionem ad hoc stetit mater juxta Filii Crucem.*

la peine de demander où *il repose en son midi*;\*) c'est là qu'elle est *couverte* parfaitement et revêtue *du soleil*;\* elle ne paraît plus elle-même : mais semble être le soleil même de justice, étant toute transformée en lui, dans le séjour heureux de sa gloire (1). L'un et l'autre ne sont rien qu'une même chose, dans un même lieu, qui fait de tous les deux une parfaite unité. Aussi ne faut-il plus parler du règne et du domaine de Jésus-Christ sur elle, et en elle : Marie n'étant plus rien en soi, mais étant tout un autre lui-même. Ces deux cœurs et ces deux âmes sont possédés par le même Esprit divin, qui produit les mêmes effets dans l'un et dans l'autre, et n'a dans les deux qu'une même opération. C'est ce que l'Écriture dit des premiers chrétiens : qu'ils *n'étaient qu'un cœur et qu'une âme*,\* par l'Esprit de Jésus-Christ consommateur des cœurs, qui les faisait être une même chose avec lui. O admirable et incompréhensible communion de

\* Cant. Cap. I, v. 6.

\* Apocalyp. Cap. XII, v. 1.

\* Act. Cap. IV, v. 32.

(1) *In append. B. Bern. Tom. II. In Assump. B. Mariae. Guericci Abb. Serm. 1 p. 1030 et apud Richard. de Laudibus Lib. X. Cap. XII. p. 271. Nunc autem in ea et cum ea, sicut interminabili aevo, sic incomprehensibili modo habitans, satiat eam beatificantium gloria visionum, foris quidem glorificatae carnis formam exhibens, intus autem formam Verbi glorificantis imprimens. O Maria! non vocaberis, ait Dominus, ultra derelicta, et terra tua non vocabitur ultra desolata, ut quia Virgo, ideo sis infoecunda; sed vocaberis voluntas mea, id est, dilectus Filius meus in ea, quia complacuit Domino in te, et terra tua inhabitabitur. Habitabit enim juvenis in Virgine,\* et habitabit in te filius tuus; immo, si magis placet, ut non recedamus a verbis scripturae, habitabunt in te filii tui.\**

\* Isaiæ Cap. LXII, v. 4, 5.

*B. Petri Damiani lib. VII. Epist. p. 110. Vestis est utique Redemptoris.*

*Apud S. Bonavent. Serm. 1. in ordine XXXVII. et S. Bernard. Tom. I. Serm. sup. Apocalyp. Unde de ea dicit Bernardus: Maria totam divinae penetravit sapientiae abyssum, ut quantum, sine personali unione creaturae, conditio patitur, illi luci inaccessiblei videretur immersa. Ex quo arguitur, quod in pura creatura non potuit major esse sapientia.*

Jésus en Marie! C'est bien d'elle surtout qu'il faut dire ces paroles du Sauveur, adressées au commun de l'Église: *En ce jour là,\* c'est à dire, au jour de l'éternité et non en celui de la terre, vous comprenez que, de même que je suis en mon Père, et que mon Père est en moi: ainsi je suis en vous, et vous êtes en moi.\**

\* Joan. Cap. XIV, v. 20.

\* Recueil sur la Sainte Vierge, p. 108.

IV.

Dans le ciel, Marie est Reine des Anges, dont elle est aussi le supplément, pour louer Jésus-Christ.

Bien plus, Marie ayant été cause du salut de tous, dans un sens très-véritable, en donnant son Fils pour eux, en le livrant à la mort, et en intercédant continuellement pour eux, auprès de lui; il veut, que dans le ciel elle reçoive une gloire universelle, de la part de toute créature, puisque toutes sont redevables à sa miséricorde. Il plaisait à la sainteté de l'Esprit de Notre-Seigneur de me faire voir, en effet, cette divine Vierge, comme la Reine des Anges (1), qui tous

(1) *S. Bern. Senens. Tom. IV. p. 81. Omnes igitur Angelici Spiritus sunt hujus gloriosae Virginis ministri,\** atque servi. Quomodo enim non essent servi illius, per quam eorum quantum ad numeri integritatem reparatio facta est, per cujus Filium eorundem facta est purgatio, illuminatio, et consummatio, id est, gloriae consummatae perfectio. Vere igitur Domina dici potest, atque merito habent de illa omnes coelestes Spiritus confiteri, et dicere illud: *Servi tui sumus, quaeque jusseris faciemus.\** Merito ergo competit ei nominis etymologia; quia Dominus vel Domina dicitur, eo quod domui praesit, ipsa quippe praest domui Dei, id est, empyreo coelo.

*Richard. a S. Laurent. de Laud. B. M. p. 40 74: 146.* Supra totam coelestem curiam collata est ei plenaria potestas. Unde dicit: *in Jerusalem, scilicet supercoelesti, potestas mea,\** imperandi videlicet virtutibus angelicis et animabus sanctis ad beneplacitum meum, et introducendi in illud regnum quoscumque voluerit. Ipsi certe primum est, *Angelos Sanctos in ministerium mittere.\** Angeli enim ministri et satellites sui sunt de praecepto Creatoris; et ab beneplacitum suum primum est inferorum pacta quassare, ut de ea congrue dici possit illud. *Omne quod voluerit faciet, et sermo illius potestate plenus est: nec ei dicere quisquam potest: quare ita facis? Quis dicet tibi, quid fecisti? Aut quis stabit contra judicium tuum? Ei enim subest cum voluerit posse.*

\* Hebrae Cap. I, v. 44.

\* IV. Reg. Cap. X, v. 5.

\* Eccli. Cap. XXIV, v. 15.

\* Hebrae Cap. I, v. 44.

\* Eccli. Cap. VIII, v. 3.

ne sont à son égard que de simples serviteurs; ils forment comme le manteau royal de Marie: n'étant que l'étendue et la dilatation de sa gloire; \* et Marie étant pour eux principe de hiérarchie (1). Les saints Pères l'appellent: le *Cantique des*

\* *Mémoires,*  
*Tom. VI, pag.*  
*329, 330.*

*S. Bern. Senens. Tom. IV. p. 74. Ipsa est scala Jacob, cujus summitas caelum tangit, et per consequens ad ipsum ducit; in qua descendunt Angeli et ascendunt, \* quia per ipsam descendunt ad nos Angelici Spiritus ad nostram protectionem, atque per ipsam ascendunt homines Sancti ad gloriae coeli susceptionem.*

\* *Genes. Cap.*  
*XXVIII, v. 12.*

*S. Ephraem, graece Tom. III. p. 529. Maria scala per quam coelestes Angeli ad nos descendunt.*

(1) *S. Joannis Damasceni, Tom. II. p. 886. Filio super omnes Angelorum classes adstat: nihil enim inter Filium et Matrem medii est.*

*Engelberti, Abbatis Admontensis, de Gratiis et virtutibus B. M. V. part. IV. Cap. XLVI. Anecdotorum Pezii Tom. I. Col. 757 et Cap. XLVII. p. 758. Cum Beata Virgo in nullo gradu sit alicujus ordinis angelorum in hierarchia angelica, quia est super omnes angelorum choros exaltata; nec in hierarchia humana, quia similiter non est inter homines, sed supra omnes homines; nec habere possit locum in hierarchia divina, quia ibi non sunt nisi tres, Pater et Filius et Spiritus Sanctus: restat ut ipsa, per se, singulariter sit in quarta hierarchia, quae non habet ordinem vel gradum in se, sed respectu hierarchiae divinae tanquam superioris, et angelicae et humanae tanquam inferioris. Maria duo habet per respectum, infra se, ad omnem creaturam, quorum unum est, quod ipsa sit super omnes choros Angelorum in caelis exaltata; aliud est, quod ipsa non sit in aliqua hierarchia, divina videlicet, vel Angelica vel humana: sed per se singulariter et sola sedet et regnat in quarta hierarchia, immediate infra Deum et super omnem creaturam, collocata.*

*D. Alb. Magn. sup. Missus Q. 151. p. 106. Ipsa universalis Ecclesia cantat solemniter, quod B. Maria est exaltata super choros Angelorum: Inde sic: omnes chori Angelorum sunt de aliqua hierarchia: sed ipsa exaltata est super choros Angelorum. Impropportionabiliter differt magis Domina a servo, quam servus a servo: sed Seraphim sic se habet ad Cherubim ut servus ad servum: Domina autem ad Seraphim ut Regina sua et omnium Angelorum; ergo impropportionabiliter plus est ipsa super Seraphim quam Seraphim super Cherubim: ergo in*

*Chérubins et des Séraphins et la psalmodie des anges; et s'ils font ainsi mention des deux premiers ordres et du dernier,*

alio ordine super ipsum: sed Seraphim est supremus ordo Angelorum: ergo ipsa est super omnes hierarchias Angelorum.

*S. Bern. Senens. Tom. IV. p. 127.* Superaddendum quoque est, quod nullus inter puras creaturas ordo in coelis intantum superat ordinem immediate sibi conjunctum, quantum gloria Matris Dei superat omne quod ei in inferius est. Ad hanc intelligentiam manu ducere potest consideratio ordinum et graduum ecclesiasticorum. Nam quicquid possunt ordines inferiores, potest etiam sacerdotalis gradus, et incomparabiliter plus; sicut episcopus, super sacerdotes; et de Papa super episcopos, idem patet. In corporibus universi idem quoque intelligi valet. Nam omnia superiora continent omnia inferiora et inestimabiliter plus: sic et in gradibus gloriae infinita sapientia Dei plenissime ordinavit. Quum ergo Beata Virgo supra omnem ordinem sit in tantum, quod per se faciat ordinem incommunicabilem sicut praedictum est: sequitur quod super omnes inferiores ordines tam Angelorum quam hominum simul sumptorum, ipsa improporcionabiliter est praelata, et quicquid est gloriae in omni inferiori glorificata natura, tam Angelica quam humana, multo praeexcellentius est in Virgine Matre Dei.

*S. Antonini Florent. Biblioth. Virginal. Tom. II. p. 686.* Quo fuerit assumpta, seu ubi collocata, canit Ecclesia, asseverant omnes Doctores: Quia exaltata est super omnes choros Angelorum, unde super omnes puras creaturas. Secundum beatum Albertum, sicut inter naturam increatam divinam, et naturam creatam rationalem, medium est humanitas Christi unita deitati, et sic de extremis participat: (quia natura de extremo ad extremum transit per medium); ita inter naturam puram glorificatam, et naturam unitam deitati, quasi extremo ponitur medium, Beata Maria, utpote Mater ejus, quod unitum est, quae tamen ipsa pura creatura est, non unita deitati; et sic super omnes Angelos, et Sanctos est, sed infra Christum, et hoc ipsa innuit, dicens: *Radicali in populo honorificato.* Populus maxime honorificatus est coetus Angelorum et Sanctorum; radix autem est principium arboris. Imagine-mur ergo summitatem perfectionis gloriae beatorum esse in Seraphim, Ordine supremo: et ibi incipit perfectio gratiae, et gloriae Virginis, extendens se erga Filium incarnatum.

*Theologiae Marianae a Virgilio Sedlmayr n.º 2009. p. 830.* Beata Virgo specialem et distinctum chorum in coelis efficit, ita communis sententia, adeoque non est in aliquo certo Angelorum choro, sed *super*

\* *Eclli. Cap. XXIV, v. 16.*

c'est qu'ils renferment, dans ces trois, les six autres. (1) Par la mention des Chérubins et des Séraphins ils donnent à connaître qu'elle est la lumière et l'amour des neuf chœurs célestes; et en nommant les anges; qu'elle est encore principe, en eux, pour purifier les hommes; qu'enfin tout ce qu'il y a en eux de perfections, qui toutes se changent en louanges et en bénédictions pour Dieu: tout cela ils le reçoivent de Marie. Les Pères expriment même par là, que les anges, se reconnaissant incapables d'honorer et de louer dignement Jésus-Christ, lui offrent cette divine Vierge, comme le supplément de leurs cantiques et de leur reconnaissance. Car voyant que Dieu prend sa complaisance en tout ce qu'elle fait et ce qu'elle dit, et qu'il l'a choisie par le pur principe de son amour, comme le moyen et le canal de tous les biens qu'il veut leur faire: ils se servent, pour exprimer à Dieu leur amour et lui rendre leurs autres devoirs, du moyen dont lui-même se sert pour les inonder des richesses de sa grâce et de sa gloire; en sorte que Marie est comme *la bouche de l'Église* du ciel, aussi

*omnes exaltata* in aliquo determinato superiore et speciali choro, ita ut de ipsa melius quam de Esther, quae figura ejus est, dicatur *Ducta in cubiculum, et habuit gratiam et misericordiam coram eo super omnes mulieres, et posuit diadema regni in capite ejus.*\* Constituta nempe est omnium Domina ac Regina, et super omnes ordines et choros collocata. Idem dicit Gerson. *Tract. 4. super Magnificat*, inquit: Virgo sola constituit hierarchiam, sub Deo trino et uno, hierarchia prima et summa, apud quam hierarchiam humanitas Filii sola sublimata sedet *a dextris virtutis Dei*,\* per unitatem suppositi.

(1) *S. Ephraem, graece. Tom. III, p. 547, 576.* Salve canticum Cherubim, hymnusque Angelorum. Ave Regina, ac Domina cunctis sublimior. Ave canticum Cherubim ac Seraphim, et hymnodia Angelorum. Ave praeclarissimum coelestis hierarchiae ornamentum. Ave pulchra hymnographorum omnium oratio.

*S. Joan. Damascen. in Triod. graecor. et in Octoec. graecor.* Maria canticum Angelorum, canticum incorporeum.

\* *Esth. Cap. II, v. 17.*

\* *Act. Cap. VII, v. 55.*

• Sur Saint  
Jean l'Évangé-  
liste, p. 5, 6, 7.

V.

Marie est la  
Reine de tous  
les Saints.

bien que de l'Église de la terre, titre que les Pères lui donnent aussi (1).\*

Ce que nous disons des anges, il faut le dire également de tous les bienheureux qui, règnent au ciel. Comme Mère, elle les remplit de la vie divine; et comme Reine, elle exige d'eux tels devoirs qu'il lui plaît. Elle les applique avec une puissance souveraine à tels exercices qu'elle veut, soit de charité pour les hommes, soit de religion envers Dieu (2).

(1) *S. Andr. Cretens. Orat. 2. in Annunciat. Maria os non silens Apostolorum.*

*Georg. Nicomed. Orat. 2. in Concept. Deiparae. et Orat. Praesentat. Os nostrum ad defensionem; os foecundum humanae naturae.*

*Richard. a S. Laurent de Laudib. Lib. XII. Os Ecclesiae, quia pro Ecclesia Catholica exorat assidue et allegat.*

*Jacob. Monach. Orat. de Nativit. B. Virginis. Os a Deo humano generi concessum*

(2) *Petri Cellensis, Serm. III. de Assumpt. Biblioth. Patr. Tom. XXIII. p. 718, 719. Mariae, et novem ordines Angelorum, et omnes homines, non immerito subjecti. Suspiciunt enim Angeli Dei spontaneam ejus obedientiam, quam a dextris Filii suspiciunt super se collocatam. Quomodo autem non obediret omnis homo Mariae jam regnanti in coelo, cui in terra obedivit factus pro nobis Deus homo? Post illud autem Jesu nomen, superexaltatum in omnibus saeculis, est hoc nomen Maria, quod in conventu Angelico solemne semper habetur, et ad ejus invocationem praesto sunt suffragia coelestis exercitus. Audito hoc nomine pericula diffugiunt, commoda redeunt, et inferna pertimescant, perimuntur blasphemi, desperati reconciliantur, nullique difficultas recuperare gratiam, qui votorum suorum adjutricem habuerit Mariam.*

*Richard. a S. Laurent. de Laud. B. M. Lib. IV. Cap. XXVIII. p. 139. Si regina pro aliqua miserrima persona deferret bacinum, (le bassin ou la bourse) nullus negaret ei eleemosynam suam. Quid ergo si devote rogares Mariam, ut colligeret tibi orationes in paradiso per ordines Sanctorum. Dicit enim quidam vir Sanctus Mariae: scimus et credimus, o Domina! quoniam te orante pro nobis ad Filium tuum, omnes caeteri Sancti orabunt, omnes juvabunt: te vero tacente, nullus juvabit.*

*Paciuchellius, Ordinis Praedicat. in S. Mariae Exercit. XX. p. 615. Nonne vides, tam Sanctos, quam Angelos contra iniquos indignari,*

Elle est maîtresse de tous leurs sentiments non seulement par le respect que les saints lui rendent, comme à la Reine du ciel, que Jésus-Christ honore lui-même, comme sa Mère, et la sainte Épouse de son Père éternel ; mais aussi par l'inclination pleine de tendresse, qu'ils ont de lui plaire, et de la servir en tout ce qu'elle veut : se rappelant qu'ils ont reçu d'elle tant de témoignages de bonté, tant de grâces, tant de charités et de protections, dans le temps périlleux et misérable de leur vie sur la terre (1).\*

\* Recueil sur  
la Sainte Vier-  
ge, p. 98.

quippe qui Dei sui offensas tolerare non possunt ? Nonne audis eorum accusationes in impios ? Verum cum Virgo Sanctissima pro peccatoribus intercedit, et omnes et Sancti homines, et Angeli, et beatorum animae ejus sequuntur vestigia, deprecantur, et Deum ad misericordiam flectere enituntur. Quis curialium videt reginam genuflectere, et ipse insimul genua non flectit ?

(1) *S. Bern. Senens. Tom. IV. p. 122, 129.* Immensa dilectio beatorum, quam inter se mutuo habent, multiplicat inter eos, quasi in infinitum, numerum gaudiorum secundum perfectionem diligentium et dilectorum, ex quo crescunt stupendo modo differentiae accidentaliter gloriae inter illos. Porro statuamus ex una parte integraliter totum amorem, quam ad invicem habent Sancti, atque ex altera parte amorem, quo minor beatus diligit Virginem gloriosam : et credo quod talis amor minimi gloriosi, excedat omnium beatorum simul sumptum, tam Angelicum quam humanum, non inspiratum in beatam Virginem, aut in Christum hominem, seu in ipsum Deum.

Talis enim minimus beatus clare cognoscit, quod beata Virgo, quum sit mater Dei, plus posuit pro sua salute quam posuerit, vel ponere possit tota rationalis natura simul sumpta, considerata excellentia dilectissimi Filii sui, qui fuit instrumentum suae redemptionis, salvationis et glorificationis ; consideratis etiam Virginis meritis, et suffragiis et exemplis. Insuper talis beatus aperte intelligit, quod tota rationalis natura non sustinuit, nec sustinere posset tantum dolorem et poenam pro sua redemptione quantum sola sustinuit Mater Dei. Tandem tantus est amor beatae Virginis ad quemlibet minimum gloriosum, quod omnis amor, quo in regno coelorum natura Angelica et humana diligit aliquem jam beatum, est quasi centrum ad circumferentiam firmamenti, vel minus, respectu amoris quo ipsa Virgo gloriosa minimum

VI.  
Marie communi-  
que aux Anges  
et aux Saints du  
ciel, toute la  
splendeur dont  
ils brillent.

\* Sur Saint  
Jean l'Évangé-  
liste, p. 5.

\* Eccli. Cap.  
XI, v. 2.

Elle est appelée par les Pères la *Couronne de tous les saints*, parcequ'elle est non seulement leur lumière et leur grâce, mais aussi leur gloire et leur béatitude: Jésus-Christ, pour rendre heureuse, par Marie, toute l'Église triomphante; se donnant aux saints par elle, et la mettant en participation de tout ce qu'il est, et de tous les titres d'honneur, dont son Père l'a revêtu.\* Il se sert d'elle, en effet, pour communiquer sa gloire aux saints dans le ciel; comme il s'en sert sur la terre, pour donner la sainteté aux justes. Ils reçoivent la gloire, non pas d'elle originellement, mais du Seigneur, qui, vivant en elle, la revêt de sa propre splendeur. « Dans le ciel, dit le Père à Marie, vous rem-  
» plirez vos enfants de votre gloire, comme une vénérable  
» Mère glorifie sa famille: *sicut mater honorificata*.\* Jésus-  
» Christ en vous, et vous en lui, avez été remplis d'une ar-  
» deur, d'un amour et d'un zèle cachés, pour procurer ma  
» gloire: dans l'éternité le feu de votre ardeur, de votre  
» amour, de votre zèle, sera manifesté, et révélé à tous  
» les saints. De même que mon Fils tiendra au ciel la place  
» du soleil, et sera toute la lumière, la gloire et la splen-  
» deur des saints: ainsi étant toute remplie et revêtue de  
» lui, vous serez, en lui et par lui, leur splendeur, leur  
» lumière et leur gloire (1). Vous habiterez dans eux et ils

beatum amat, considerato fontali principio, unde talis amor originem habet. Videns autem minimus Sanctus se tantum diligi a Virgine gloriosa, in tantum inflammatur in ejus amorem, ac in tantum lactificatur de gloria ejus, quod quoties eam intelligit se in gloria superare, toties de gloria ejus plusquam de propria jucundatur. Si igitur minimus Sanctus, qui est in regno coelorum, tantum a Beata Virgine dilectus est, et tantum sicut praedicitur, diligit eam: necessario sequitur quod omnes Sancti, qui eo majores sunt in gloria, amplius diligantur ab ea atque amplius per amorem exardescant in eam. Ex quo accidentaliter gloria, secundum praedictum modum, in eam, multiplicatur.

(1) S. Ephraem, *Gracce*, Tom. III. p. 528, 529, 534. Beatissima

» habiteront en vous: de même que mon Fils habite en  
 » vous, et que vous habitez en lui; et comme vous serez en

Virgo omnium post Trinitatem, Domina, vestis immaculata ejus, qui induit lucem sicut vestimentum, Angelorum splendor et gloria.

*S. Bernardi, Tom. I. in Assumpt. B. M. Serm. I. p. 993.* Mariae praesentia totus illustratur orbis: adeo ut et ipsa coelestis patria clarius rutilet, virgineae lampadis irradiata fulgore.

*Richard. S. Viet. in Cant. Cant. par. II. Cap. XXXIX. p. 542, 543.* Haec beata est illud *signum magnum in coelo, mulier amicta sole*,\* quia sol divinitatis infulget ei, et circumfulget, et totam occupat, et post eam maxime illustratam, coeli cives illuminat. Ipsa solis hujus splendorem primo, et prae omnibus suscepit. Ipsa amicta est hoc sole, et perfecte et praecipue divinitatis fruitione perfunditur; et quasi hanc induit, dum tantam ejus plenitudinem accepit. Nec solum per eam lux gratiae in terris, sed etiam visio Dei animabus data est in coelis.

\* *Apocalyp. Cap. XII, v. 1.*

*Eadmeri, Lib. de Excellent. B. M. V. apud B. Anselm. p. 140.* Dies tam praeclarae exaltationis beata et celebris! Dies tam sublimis glorificationis festiva et omni saeculo admirabilis! Dies enim illa non solum te, Domina, ineffabiliter sublimavit; sed coelum ipsum quod penetrasti, nec non cuncta quae in eo sunt, nova et ineffabili gloria decoravit, quia priorem gloriam ejus ex praesentia tui, ultra quam dici possit aut cogitari, magnificavit. Nam cum tu, Domina, illuc ascendis nova illud et praecellenti virtutum tuarum dignitate iradias, immensaque miserationum et gratiarum luce perlustras. Eadem quoque dies ascensus tui, eos qui cives ejus ab initio creaturae esse meruerant, solito festiviori exultationis gaudio induit; quia per gloriosum foecundae virginitatis tuae fructum, semirutam vident civitatem suam redintegrari. Vere in tuo adventu, per quam tantum bonum meruerunt, gaudii sui magnitudo jure debuit augmentari.

*Albert. Mag. in Orat. B. V. et in Postillis sup. Cap. I. Matth.* Maria illuminatrix coeli et terrae, quae, in multis de secretis Filii sui et verbi Dei Patris, a saeculis in Deo absconditis, etiam ipsa angelica lumina, illuminavit, illuminatrix, quia illuminat sanctos in gloria.

*S. Bonavent. Speculum B. M. V. Tom. XII. vel XIII. p. 270.* A gloria Dei illuminata est Maria, quae sicut illuminata fuit a gratia ejus in mundo, ita nunc illuminata est a gloria ejus in coelo, ut sic illuminata, fieret illuminatrix in mundo et in coelo. Propter quod considerandum est, quod Maria illuminata, illuminatrix est. Considera, charissime, quod Maria est illuminatrix per lucidissimam gloriam suam, quae per omnia

» eux, pour me glorifier par eux, pour dilater votre amour  
 » et votre religion par leur organe: de même ils entre-

illuminat coelum, sicut sol mundum, juxta illud ecclesiastici: *Sol illuminans per omnia respexit, et gloria Domini plenum est opus ejus.*\* Sol illuminans est Maria quae est *pulchra ut luna, electa ut sol.*\* Pulchra ut luna per gratiam; electa ut sol per gloriam. Hoc opus sicut plenum fuit gratia Domini in mundo, sic plenum est gloria Domini in coelo. Sic ergo illuminans Maria in gloria sua, rutilans per omnia respicit, quia per omnes Angelos, et per omnes Sanctos gloriae suae illuminationem extendit. Quid mirum si Mariae praesentia totum illuminat coelum, quae etiam totum illustrat orbem?

S. Bernard. *Senens. Tom. IV. p. 81.* Dominatur filiis, id est Angelis, et in hoc est *electa ut sol*, scilicet, ad irradiandum totam multitudinem spirituum beatorum.

*De Ornatu et vestibus Aaron, a Didaco del Castillo et Artiga in fol. 1681. p. 440. 441.* Tanta est Mariae gloria, ut videatur felicitare Angelos existentes in gloria. Alanus ad hunc locum *Cantic. VI. N.º 12. revertere, revertere, ut intueamur te,*\* sic respondet: Angelorum personam agens: « quia sicut in faciem Filii tui *desideramus prospicere:*\* » sic in *specie et pulchritudine tua*\* vultus desigere volumus, et luce » vultus tui illustrari. » Talis namque est et tanta Mariae gloria, ut vel Angeli ipsi aeterna gloria fruentes illam desiderant intueri, ut aliquo modo gloriae, qua fruuntur, addant incrementum, et visa hac quodammodo satiati conquiescant noviter in gloria.

*Arnoldi Bostii Lib. de Patronat. et Patrocin. Decip. V. in Ord. Carmel. Cap. II. § 2.* Illuminatrix orbis et coeli, radiorum suorum foecundissima luminositate universam decorans, illuminans clarificans militantem Ecclesiam ac triumphantem.

*De Eminentia V. Mariae, a J. B. Novati Tom. II. p. 341. C. IX.* Eodem modo a Virgine gloriosa Angelos illuminari quo unus Angelus illuminat alium. Ratio est quia ipsa, cum sit vere Domina et Regina Angelorum, certum omnino videtur ut a Deo tali virtute insignita sit, qua Angelos, modo illorum naturae consequenti, illuminare possit.

*Richard. a S. Laurent. de Laud. B. M. L. X. C. XV. p. 272. Lib. XII. C. II. p. 348.* Est etiam cella vinaria, quae coelestis Jerusalem omnis laetificat mansiones, et omnia coeli replet cellaria: et de *plenitudine ejus accipiunt*\* caelicolae universi: et quanto bibunt copiosius, tanto sitiunt amplius. Unde et ipsa videtur dicere: *qui bibunt me adhuc sitiunt.*\* In hoc etiam quod dicit: *qui bibunt me*, innuit

\* Eccli. Cap  
 XLII, v. 16.  
 \* Cant. Cap.  
 VI, v. 9.

\* Cant. Cap.  
 VI, v. 12.  
 \* I. Pet. Cap.  
 I, v. 12.  
 \* Psal. XLIV,  
 v. 5.

\* Joan. Cap.  
 I, v. 16.  
 \* Eccli. Cap.  
 XXIV, v. 29.

» ront en vous, pour me rendre par vous, leurs louanges; (1)  
 » et ainsi vous me rendrez vous-même autant d'hommages  
 » et d'honneur que m'en rend toute l'Église ensemble et  
 « bien davantage encore » (2).

C'est une chose incompréhensible de voir ce que Marie est dans le ciel, par rapport au Père éternel. Elle est le Tabernacle et comme l'extérieur du Père, qui paraît en elle, et reçoit dans elle tous les hommages qui lui sont dûs, comme Père de Jésus-Christ. Ne pouvant aimer sensiblement son Fils fait chair, Dieu le Père s'est mis dans Marie, son Épouse, qu'il anime de son amour immense; et par elle il aime sensiblement Notre-Seigneur et tous ses mem-

VII.  
 Dans Marie, Dieu le Père reçoit extérieurement les hommages qui lui sont dûs, comme Père de Jésus-Christ.

se non solum cellam, sed etiam esse vinum. Et vide quomodo cuncta replet cellaria: *in plenitudine*, inquit, *Sanctorum detentio mea*, \* hoc est, omnium Sanctorum plenitudo me detinet, quasi me sibi volens ut propriam vindicare, non tamen quod aliis inuideant quod sibi zelant. *Inebriantur ab ubertate domus Dei*, quae est ipsa: *et torrente voluptatis potantur* \* ab ea. Ibi enim apponit convivis vinum praecepium et abundans in nuptiis Esther et Assueri qui interpretatur beatus, scilicet Christi et Ecclesiae, sicut Esther I. dicitur de convivio quod fecit Assuerus. \*

\* Eccli. Cap. XXIV, v. 16.

\* Ps. XXXV, v. 9.

\* Eusth. I. v. 7.

(1) *In Append. S. Bernar. Tom II. in Assum. B. M. Guerrici Abb. Serm. I. p. 1029.* Et nunc siquidem commoramur, tamquam *sub umbrarum* \* Mariae: et postmodum in consortio gloriae ipsius, tamquam in sinu ipsius *confovebimur*. Tunc erit vox una laetantium et aggratulantium Matri: *Sicut laetantium omnium nostrum habitatio est in te*, \* Sancta Dei Genitrix.

\* Psal. XVI, v. 8.

\* Ps. LXXXVI, v. 7.

\* Ps. LXXXVI, v. 7.

*Richard. a S. Laurent. de Laudib. B. M. V. lib. X. Cap. XII. p. 271.* Maria est habitatio omnium beatorum: unde dicit ei propheta: *sicut laetantium omnium habitatio est in te*, \* o Maria! Isidorus: ipsa est enim *habitatio laetantium*, scilicet perseverantium in ea, quod notat nomen habitationis.

(2) *S. Bernardin. Senens. Tom. IV. p. 121.* Inter purae creaturae gradus, omnes summi Seraphici in Virgine sublimantur; qui in quantum sunt idem, quod Virgo, in ipsa et per ipsam diligunt et fruuntur Dei Filio, ut ipsorum, Filio naturali, et inaestimabili Dei dilectione facto Filio creaturae.

\* *Ephes. Cap. III, v. 19.*

*bres dans toute la plénitude de Dieu.\** Ainsi, par la Très-Sainte Vierge, il se donne à Jésus-Christ; et après il se dérive de Jésus-Christ, par elle, dans toute l'Église. Pareillement, c'est en Marie que Dieu reçoit toutes ses louanges et toute sa gloire; en elle que Dieu le Père de Jésus-Christ est adoré; en elle qu'on adore la fécondité par laquelle il l'engendre, et toutes les perfections qu'il verse en lui avec la plénitude de la divinité. En un mot, il reçoit, en la Très-Sainte Vierge, tout ce qui lui est dû, comme principe de tout le bien et de toutes les grâces de la sainte Église, qui reçoit de la plénitude de Jésus-Christ tout ce qu'elle possède.\* Ainsi, au ciel, Marie et Jésus sont maintenant consommés dans leur vocation véritable, de représenter le Père et le Verbe hors d'eux-mêmes, d'une manière sensible: Marie étant le tabernacle de Dieu le Père, et Jésus-Christ homme le tabernacle du Verbe de Dieu; et ils sont inséparables et comme indivisibles l'un de l'autre. Car le Verbe étant dans le Père, et le Père dans le Verbe inséparablement: Marie se trouve maintenant absorbée dans son Fils, et le Fils tout de même se trouve dans sa Mère, tant tous deux sont intimes l'un à l'autre, et tous les deux ensemble ne sont qu'un.\*

\* *Mémoires, Tom. IV, pag. 551, 552, 564, 565, 566, 567, 569. Tom. VI, p. 550, 75.*

\* *Mémoires, Tom. IV, p. 552.*

VIII.

Jésus-Christ donne à Marie toute sa puissance sur la terre. Dieu le Père accorde tout aux prières de Marie.

Enfin, le pouvoir de la Très-Sainte Vierge, à l'égard de l'Église de la terre, est aussi une merveille. L'amour de Jésus-Christ pour Marie étant le vrai principe du pouvoir qu'elle exerce: Jésus prend tout son plaisir à lui procurer du bien et de l'honneur, et à la voir jouir de tout ce qu'il peut lui communiquer. Étant Seigneur de tout le monde, il la met en possession pleine et entière, et non à demi, de tout ce qu'il a et de tout ce qu'il est; et, en elle, il possède toutes choses avec plus de plaisir, que s'il ne les possédait qu'en soi-même personnellement, à cause de la joie qu'il a de voir sa Mère en possession de tout. Elle n'a de puissance en rien et sur rien que par lui: aussi, en lui,

la puissance de Marie s'étend sur toutes les créatures et sur tous les mérites de son Fils. \* (1). Pareillement, en qua-

\* *Recueil sur la Sainte Vierge*, p. 107, 103.

(1) *S. Ephraem. gracee, Tom. III. p. 535, 576. Gaude Regina generis Adamici. Domina nostra, sceptrum cunctis imperans.*

*S. Theodori Studitae. Orat. VI. in Dormit. Deip. apud Maium, Novae Biblioth. Patr. Tom. V. p. 61. Benedicere, digneris, o Deipara! orbi terrarum: intercessionibus tuis aerem salubriter temperans, imbres idoneo tempore donans, ventos apte regens, terram fructiferam faciens, Ecclesiam tranquillam etc. etc.*

*Arnoldi Carnuten. Abbatis Bonaevallis. de Laudib. Mariae, Biblioth. Patr. Tom. XXII. p. 1282. Maria lingua syriaca Domina dicitur. Constituta quippe est super omnem creaturam et quicumque Jesu curvat genu, Matri quoque pronus supplicat et acclivis. In supernis, et infernis admirationi est Virgo puerpera: stupent daemones, gaudent homines, in coelo gloriam Deo concinnunt Principatus et Potestates.*

*S. Bonavent. Speculum B. M. V. Tom. XII. vel XIII. p. 288, 289. Quam potentissimus Dominus est, qui tecum est! Et quia Dominus potentissimus, potentissime tecum est: ideo et tu es potentissima secum, potentissima es per ipsum, potentissima apud ipsum, ita ut vere dicere possis illud Ecclesiastici: In Hierusalem potestas mea.\* Hierusalem signat Ecclesiam triumphantem in coelis, signat etiam Ecclesiam militantem in terris. Jesus iste universalis omnium Dominus; etiam ipsam universalem omnium Dominam fecit: Dominam, inquam, coeli, et Dominam mundi.*

\* *Eccli. Cap. XXIV, v. 15.*

*Richard. a S. Laurent. de Laud. B. M. Lib. IV. Cap. XXVI. p. 143. etc. Quamdiu enim Mater habet filium cui debetur regnum et filius non recedit ab obedientia matris, ipsa est Domina. Beata autem Virgo habet Filium, cui tanquam haeredi debetur regnum coelorum, et nullo modo recedit ab obedientia sua: ergo ipsa est Domina. Nec solum in regno coelorum data est ei singularis omnipotentia, sed in tribus regnis, scilicet coelestium, terrestrium et infernorum, ut in nomine ejus omne genuflectatur coelestium, terrestrium et infernorum.† Propter hoc ipsi soli convenit post Filium dicere illud: Data est mihi omnis potestas in coelo et in terra.\**

\* *Philip. Cap. II, v. 10.*

\* *Matt. Cap. XXVIII, v. 18.*

*S. Bern. Senens. Tom. IV. p. 92. Tot enim creaturae serviunt gloriosae Virgini Mariae, quot serviunt Trinitati. Omnes nempe creaturae, quemcumque gradum teneant in creatis, sive spirituales, ut Angeli: sive rationales ut homines; sive corporales ut corpora coelestia vel elementa, et omnia quae sunt in coelo et in terra: sive damnati,*

lité d'Épouse du Père éternel, elle a aussi tout droit et tout pouvoir sur lui : il veut ce qu'elle veut ; il fait du bien à qui elle désire qu'il en fasse ; elle n'a qu'à vouloir et toutes choses sont faites. Celui-là est heureux qui est aimé de cette sainte Épouse, qui peut tout sur celui et en celui, qui a fait et qui opère toutes choses sur la terre et dans le ciel. Le pouvoir de la Très-Sainte Vierge, comme Épouse, se mesure sur la toute-puissance de Dieu, qui la met dans l'usage de tous ses biens ; ainsi elle est toute-puissante pour tout accorder ; (1) et ce qui est le sujet de ma confiance,

sive beati, quae omnia sunt divino imperio subjugata, gloriosae Virgini sunt subjecta. Ille enim qui Filius Dei est, et Virginis benedictae, volens (ut sic dicam) paterno principatui quodammodo principatum aequiparare maternum, ipse qui Deus erat, Matri famulabatur in terra ; unde scriptum est de Virgine et glorioso Joseph : *Et erat subditus illis.*\* Praeterea *divino imperio, omnia famulantur et Virgo* ; et iterum *imperio Virginis omnia famulantur et Deus.*

\* *Luc. Cap. II, v. 51.*

(1) *Eadmeri, Liber. de Excellentia B. M. V. apud S. Anselmum. p. 145.* Qui potuit omnia ex nihilo facere, noluit ea violata sine Maria reficere. Deus est igitur Pater rerum creatarum, et Maria est Mater rerum recreatarum. Deus illum genuit *per quem sunt omnia facta* ; et Maria illum genuit *per quem sunt omnia refecta et salvata.* Per has ergo ratiocinationes impossibile est ut aliquis homo ad eam conversus, et ab ea respectus, damnetur. Nam quia ipsa genuit eum per quem mortua reviviscunt, per quem homines ex peccato salvantur ; (quia non est justificatio, nisi quam ipsa in utero fovit ; non est salus nisi quam ipsa peperit) ; ipsa est ergo Mater justificantis et justificatorum ; ipsa est Mater salvantis et salvatorum.

\* *Joan. Cap. I, v. 3.*

*Sancti Anselmi, Oratio LI. ad B. V. Mariam.* Sicut enim, o beatissima ! omnis a te aversus, et a te despectus necesse est ut intereat ; ita omnis ad te conversus et a te respectus impossibile est ut pereat.

*Richard. a S. Laurent. de Laud. B. M. Lib. II. p. 34.* Ab ea quicumque diligitur consequenter a tota curia coelesti. Ideo dicit ipsa cum Filio suo : *Qui diligit me, diligitur a Patre meo, et a Filio meo, et ego diligam eum.*\*

\* *Joan. Cap. XIV.*

*Bartholomaei de Los Rios, de Hierarchia Mariana Lib. V. p. 507.* Adde denique quod Pater ipsius Deus inter primogeniturae ipsius pri-

ce n'est pas seulement son grand pouvoir ; mais encore sa bonté, sa douceur, sa piété, qui ne savent ce que c'est que de rien refuser à personne. \*

Toutefois, si elle a cette grande puissance pour obtenir tout ce qu'elle veut : ce n'est pas à titre de justice, comme Jésus-Christ en vertu de ses plaies ; c'est seulement par le titre de la charité, que lui portent le Père et le Fils (1), qui ne peuvent rien refuser à celle qu'ils aiment si parfaitement ; \* et par ce titre de charité, Dieu la fait maîtresse de toutes choses ; il la fait régner sur tout, et départir aux âmes les dons du Saint-Esprit. Dieu me la montrait au ciel, comme la dispensatrice universelle, des mains de laquelle toutes choses partent, et qui donne et distribue tout à chacun selon ses besoins (2). Elle a les bras ouverts à

\* *Mémoires*,  
Tom. I, p. 271.  
Tom. VI, p. 73,  
74, 71.

XI

Si Marie est toute-puissante, c'est, non pas à titre de justice, mais de la charité du Père et du Fils pour elle.

\* *Écrits spirituels*, Tom. III, p. 126.

vilegia addiderit, quod Isaac dicebat ad Jacob: *Serviant tibi populi, et adorent te tribus; esto Domina fratrum tuorum, et incurventur ante te Filii Matris tuae.* \* Conferens nimirum illi gratiam capitis, constituens eam administram et Dominam honorum nostrorum tam spiritualium quam temporalium et tutricem haereditatis illius quae nobis obtingit per adoptionem coelestem; unde resultat summa in Virgine dignitas et in nobis felicissima ei mancipiorum ad instar serviendi obligatio.

*Theologia Mariana, a Virgilio Sedlmayr n.° 2095. p. 861.* Dico nullus omnino mortalium venit ad Deum sine Deiparae Virginis intercessione, aut meritis. Ita SS. Patres.

(1) *Richard. a S. Laurent. de Laud. B. M. Lib. III. §. XI. p. 94.* Non enim evacuabitur praeceptum in patria illud Dominicum: *Honora patrem et matrem*; \* sed perfectissime adimplebitur. Nihilominus haec omnia intellige de reverentia quam Dei Filii exhibet Matri suae, et de subjectione, qua formam humilitatis nobis et obedientiae commendavit. Nec fuit illa subjectio necessitatis sed pietatis.

(2) *S. Ephraem, graece, Tom. III. p. 531, 531.* Quae supra omnem creaturam regali, et prope divina dignitate collocata es, et superemines, gloria, et oblectatio, et inexplicabilis laetitia Angelorum: regia Apostolorum, ac Prophetarum corona: egregia, atque admirabilis Martyrum fortitudo: certaminum ipsorum, et victoriae causa; atque athleticarum coronarum, aeternarumque, retributionum ac Deo dignarum conciliatrix:

\* *Genes. Cap. XXVII, v. 29.*

\* *Exod. Cap. XX, v. 12.*

tout le monde; elle est comme une reine régente, dans le trône de Dieu; comme une nourrice pour toutes les

excellentissima Sanctorum dignitas, et gloria: quietis segura dux, et magistra: revelationum, spiritualiumque mysteriorum porta, fons luminis, janua aeternae vitae, misericordiae flumen inexhaustum, omnium charismatum coelestium ac miraculorum mare indeficiens... Tu enim abstulisti omnes lacrymas a facie terrae: tu creaturam replesti omni genere beneficii, coelestibus laetitiis attulisti, terrestria salvasti, figmentum mutasti, Artificem placasti, Angelos demisisti, homines exaltasti, superiora, atque inferiora per te ipsam conciliasti, optima praeparasti, mutans omnia in melius.

*S. Augustin. Serm. de Assumpt. B. M. V. ad Eremitas. apud. Maium. Novae Biblioth. Patr. Tom I. p. 453.* O Virgo prudentissima. Tu Virgo gloriosa, omnibus generationibus vitam et gloriam genuisti. In coelo Angelis laetitiam, justis gloriam, peccatoribus veniam. Merito super omnes generationes hodie sublimaris, et a cunctis creaturis hodie magnificaris: quia in te, et per te, et de te, quicquid boni recipimus, et recepturi sumus, per te recipere vere cognoscimus.

Tu ergo Maria sola patrona humani generis,  
 Tu afflicti medicina singularis,  
 Tu desolatis mater et refugium,  
 Tu navigantibus salus et remedium,  
 Tu viduarum maritus et refugium,  
 Tu latronum dulce receptaculum,  
 Tu desperatorum lux et sustentaculum,  
 Tu clericorum forma et solatium,  
 Tu defunctorum advocata et pabulum,  
 Tu Patriarcharum et Prophetarum suave convivium etc.

*S. Anselm. Tractat. de Concept. B. M. V. p. 501.* Omne quippe bonum, ad quod homo conditus fuerat, perdidit in Adam; et idem ipsum bonum multo excellentius humana natura recuperavit in Maria.

*S. Greg. Thaum. Orat II. in Annunciat. B. M. V. Maria dispensatrix gaudii universae creaturae.*

*Albert. Mag. in Biblioth. Mariana, sup. Lib. III. Reg. et Eccle. Distributrix gratiarum; distributrix universalis omnium honorum.*

*Idiotae, de B. Virgine. part. IX. Contemplat. XIV. Dispensatrix gra-*

\* *Mémoires*,  
Tom. III, pag.  
458, 78.

âmes; (1) comme un Océan fécond en libéralité; comme une source immense de grâces et de bénédictions\* (2). Elle est

tiarum divinarum, nihil enim concedit nobis benedictus Filius ejus, quin pertranseat per manus ejus piissimas.

*S. Bern. Senens. Tom. I. Serm. XVI, etc...* Dispensatrix gratiarum coelestium ab aeterno ordinata. Dispensatrix largiflua omnium coelestium thesaurorum pro suae complacentia voluntatis. Dispensatrix thesaurorum Filii sui

(1) *Apud S. Anselm. sup. Salve Regina.* Nutrix nostra, nos lavans a foecibus peccatorum, nos consolans etiam in cunabulis vagientes, lactans parvulos esurientes, blandimentis nos alliciens, deliciis nos fovens, et nutriens

*S. Anselm. in Orat. ad B. V. Maria* nutrix salutis mentis nostrae.

*S. Bonavent. in Psalt. B. M. V.* Nutrix refovens mentem nostram.

*Dionys. Carthusian. Lib. II. de Laudib. Virginis.* 18. Nutrix totius Ecclesiae, cui competebat de concernentibus Ecclesiam praescire ventura et vaticinari.

*Ern. Prag. in Mariali. Cap. CXXXIII.* Nutrix omnium fidelium justorum et omnium fidelium peccatorum.

*Richard. a S. Laurent. de Laul B. M. Lib. XII. Cap. I. p. 346.* Pascit Maria suos convivas. Primo et digniori modo glorioso fructu suo, qui est Christus, quem summus in Sacramento qui fructus fructuum dulcis super mel et favum,\* in quo plena est et vera refectio, quantum ad militantes; vera et aeterna fruitio, quantum ad triumphantes; et propter utrosque dicit Christus: *Caro mea vere est cibus etc.*

\* *Ps. XVIII,*  
v. 11.

\* *Joan. Cap.*  
VI, v. 55.

(2) *S. Andreae Creiens. in Can. de Nativit. B. M. et Orat. III. de Dormit. B. M. V.* Fons immortalitatis, qui non potest exinaniri; fons nunquam deficiens divinorum splendorum, qui non potest exhauriri divinarum illustrationum.

*S. Sophron. in Menaeis graec. die 28 feb.* Fons vitae aeternae, animam nostram aestu cupiditatum exarescentem per gratiam suam vivificans, atque de abundantia sua adeo divitem reddens, ut salutaribus fluentis mare non desinat.

*Georg. Nicomed. in Serm. de Praesentat. B. M. V.* Fons ex quo manant fluenta purissima et irrigant orbem terrae, ex quo procedens fluvius gratiarum, circuit universam, quae est sub coelo, regionem.

*S. Joan. Damascen. Orat. I. de Nativit. B. M. V. etc...* Maria fons lucis, fons miraculorum, fons universo orbi afferens medicinam, scaturiens omnibus exultationem.

le Paradis, d'où sortent les quatre fleuves, qui vont arroser toute la terre\* (1); c'est un réservoir, où se rassemblent les eaux, qui se répandent ensuite de là, pour former des ruisseaux sans nombre; c'est enfin un trésor qui contient toutes les richesses de Jésus-Christ, c'est-à-dire tous les trésors de Dieu le Père\* (2). Approchons donc avec confiance de ce triomphe; *approchons de ce trône de miséricorde,\** (3) avec une foi parfaite aux bontés adorables et aux charités de Dieu pour la Très-Sainte Vierge, en faveur des pécheurs; puisque, pour nous obliger à aller à lui, par son Fils en

\* *Genes. Cap. II, v. 14.*

\* *Mémoires, Tom. IV, pag. 285.*

\* *Hebrae. Cap. IV, v. 16.*

*Theophan. Nicen. in Menaeis graecor. die 17 Januarii* Fons jugem animabus nostris laetitiam, et exultationem effundens.

*Richard. a S. Laurent. de Laud. B. M. Lib. IX.* Fons, quia si fons scaturit aquas novas: Maria novas gratias, quas suscipit de plenitudine Dei Patris.

*Dionys. Carthusian. de Laudib. B. M. Virg. Lib. III. art. 10.* Fons fluminis gloriosi, qui omnem terram, id est, totam irrigat ac perfundit Ecclesiam

(1) *Richard. Victorin. in Exposit. Cantici Canticor. Cap. XXIII.* Paradisus, de qua egreditur fons gratiae, qui distenditur per mundum, et extenditur usque ad mundi terminum.

*Richard. a S. Laurent. de Laud. Beatae Mariae. Lib. IX. Cap. III. p. 239.* Maria signata est per illa quatuor flumina paradisi terrestres, de quibus dicit Ecclesiasticus 24. Loquens de illo rege nato, de David, qui scilicet rex signat Christum, qui adimplet quasi Phison sapientiam, id est, Virginem sapientem, donis gratiarum signatis per aquas Phison, quae ortum habent a paradiso, et in arenis ejus gemmae pretiosae inveniuntur.

(2) *Richard. a S. Laurent. de Laudib. Beatae Mariae Lib. X. Cap. XVII. p. 273.* Graece vero Philacion custodia interpretatur. Bene Maria Gazophylacium utriusque Ecclesiae: quia quidquid boni nobis operibus dare disposuit munificentia divina, in ipsa velut in Gazophylacio congregavit. Unde dicta est *gratia plena,\** ad rasum propter se, ad cumulum propter nos.

\* *Luc. Cap. I, v. 28.*

(3) *Idiot. de B. V. part. 14. Contemplat. 30.* Maria thronus gratiae ad quam nos miserabiles peccatores accedere debemus, *ut gratiam inveniamus in auxilio opportuno\**

\* *Hebrae. Cap. IV, v. 16.*

Marie, et avec Marie, Dieu le Père se rend aveugle à l'égard de nos péchés, impuissant à nous punir, et très-ardent à nous aimer et à nous réconcilier avec lui, comme nous allons le voir bientôt.

## RÉFLEXIONS PRATIQUES.

### SUR LE PETIT OFFICE DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE.

~~~~~

Pour nous mettre devant les yeux la puissance de Marie régnant dans le Ciel, l'Église a composé le petit Office, qui comprend les grandeurs de la vie, de la mort et de la gloire de cette auguste Vierge, et est tout en mémoire de son triomphe et de sa glorieuse Assomption. Elle y donne à lire à ses enfants pour leçons communes une partie du vingt-quatrième chapitre de l'Écclésiastique, qu'elle applique à la Très-Sainte Vierge, quoiqu'il convienne premièrement à la Sagesse éternelle, exaltée par sa mort et élevée dans la gloire, et aussi à tous les Chrétiens qui participent aux mystères de mort et de vie de Notre-Seigneur; et en nous les proposant dans le petit Office, elle prétend surtout nous faire connaître les perfections et les grandeurs de Marie *. En voici un petit commentaire qui pourra vous aider à les méditer, et ensuite à réciter cet Office avec plus d'intelligence et de fruit.

La première leçon, déjà rapportée dans cet ouvrage, exprime les sentiments d'amour de la Très-Sainte Vierge pour Dieu, pendant sa vie, et aussi la puissance éminente qu'elle a sur l'Église, tant de la terre que du ciel depuis sa mort. « J'ai cherché le » repos en toutes choses, et j'ai demeuré dans l'héritage du Seigneur. Alors le créateur de tout, celui qui m'a créée, qui a reposé » lui-même dans mon tabernacle, m'a dit et m'a donné cet ordre: » Habitez en Jacob, que votre héritage soit dans Israël, et jetez » des racines dans mes élus. »

N'ayant pu trouver sur la terre le repos et la joie que dans la société des justes et dans le peuple de Dieu, Marie s'est retirée

I.

Le petit Office de la Très-Sainte Vierge a pour objet les grandeurs de Marie dans son Assomption.

* Recueil sur la Sainte Vierge, p. 97.

II.

1re leçon: l'amour de Marie pour Dieu, pendant sa vie; sa puissance après sa mort.

dès l'âge de trois ans, dans le Temple, le lieu le plus saint qui fût au monde; et parmi les lévites et les prêtres, qui étaient la portion la plus sainte du peuple, et l'héritage du Seigneur. Alors le Fils, par qui Dieu a créé toutes choses, le Verbe de Dieu, qui devait s'incarner, charmé de la fidélité de Marie, dans son ministère, au service du Temple, où elle s'offrait à lui mille fois comme hostie, à la place des animaux qui étaient immolés, lui dit: *Je veux reposer et habiter en vous, comme dans mon temple et mon tabernacle*, pour y être hostie de Dieu mon Père; et vous établir dans Jacob et dans Israël, la mère de mes Élus. Jacob signifie l'Église de la terre, qui est en combat, de laquelle la Très-Sainte Vierge est la force et le secours; et Israël, qui vit Dieu face à face,* signifie l'Église bienheureuse, qui voit Dieu dans sa beauté, l'Église du ciel, dont la Très-Sainte Vierge est la reine et la Mère: la Reine, parce qu'en Jésus-Christ elle règne sur tout le corps des élus; la Mère, parcequ'elle lui donne la vie. C'est ce qu'elle commence à faire, dès la terre, Dieu le Père se servant d'elle pour jeter des racines dans les âmes prédestinées, c'est à dire, pour produire, dans elle, les premiers effets de sa fécondité et de la vie divine qu'il leur donne.*

* Genes. Cap. XXXII, v. 28, 30.

* Recueil sur la Sainte Vierge, p. 97.

III.

2e leçon: puissance de Marie sur l'Église militante, et sur l'Église triomphante.

Dans la seconde leçon, on voit la continuation et la confirmation de ces promesses de Dieu à la Très-Sainte Vierge, établie Reine de l'Église de la terre et de celle du ciel. « J'ai été ainsi » affermie sur Sion, dit-elle; et pareillement sur la Cité sainte, » où j'ai pris mon repos, exerçant ma puissance sur Jérusalem; » j'ai jeté des racines dans le peuple comblé d'honneurs, dans le » partage de mon Dieu, qui est son héritage; et j'habite et je » règne dans la plénitude des Saints. »

En disant qu'elle est affermie sur Sion et sur Jérusalem; elle exprime la même chose que par Jacob et Israël, c'est à dire l'Église de la terre et celle du ciel: car Sion signifie trouble ou guerre, ce qui est le partage de l'Église militante; et Jérusalem signifie la paix, qui est le propre de l'Église du ciel. Elle nous apprend donc, par là, qu'après sa mort, elle a été affermie la Reine de l'Église militante, aussi bien que de l'Église triomphante. Assise dans le trône de son Fils, elle est établie dans sa force, elle y est une avec lui dans sa puissance, elle communie à toute sa vie de

gloire : son Fils lui donnant tout ce qu'il peut, de même qu'autrefois sur la terre, Marie l'avait communié à toute sa vie humaine. Étant donc entrée dans sa puissance * de sainteté, aussi bien que dans sa joie divine : * elle agit avec force et efficace sur l'Église militante, et l'attire à une parfaite sainteté.

C'est pourquoi elle ajoute : *J'ai jeté des racines dans le peuple comblé d'honneurs, dans le partage de mon Dieu, qui est son saint héritage.* Elle ne dit plus ici, comme dans la leçon précédente, qu'elle a jeté des racines dans les âmes encore exilées sur la terre, qui n'ont rien de certain, de ferme, ni de constant, et qui peuvent être abattues par les tentations, comme les arbres les plus forts, plantés dans un sable mobile, sont quelquefois déracinés par les vents. Mais elle dit, qu'après sa mort et son élévation dans la gloire, elle est affermie puissamment dans les cœurs de ceux de Jérusalem, et de la Cité sainte ; c'est-à-dire de ceux qui sont en possession de la parfaite sainteté, et jouissent en paix de la vue de Dieu : car ce mot *Jérusalem* signifie vision de paix, vision parfaite. Qu'enfin elle prend son repos dans eux ; c'est-à-dire, qu'après son bonheur éternel, elle trouve parmi les Saints du ciel, le repos qu'elle cherchait auparavant sur la terre, et qu'elle n'avait pû trouver. *

Dans la troisième leçon elle parle de la sorte : « Je suis élevée, » comme le cèdre sur le Liban et comme le cyprès, sur la montagne de Sion ; comme le palmier de Cadès et comme les plants » de rosiers de Jéricho ; comme un bel olivier dans la campagne, » et comme un platane sur le bord des eaux, dans un grand che- » min. J'ai répandu une senteur de parfum, comme le cinnamome » et comme le baume le plus précieux, et une odeur agréable, » comme celle de la myrrhe de choix. »

Ce sont autant de comparaisons tirées des propriétés de divers arbres, les plus beaux et les plus rares dans leur excellence, qui ont tous quelque chose de singulier et d'éminent dans leur perfection. L'Église commence par le plus beau des arbres et compare la Très-Sainte Vierge au cèdre du Liban. 1. Par là elle exprime son élévation au dessus de toutes les Vierges ; car le cèdre signifie l'incorruptibilité, et le mot Liban veut dire blancheur. Par son titre de Mère Vierge, et de Mère de Dieu dans sa virginité, elle est

* *Introibo in potentias Domini, Psalm. LXX, v. 16.*

* *Intra in gaudium Domini tui. Matt. Cap. XXV, v. 21, 23.*

* *Recueil sur la Sainte Vierge, p. 98, 99.*

IV.

3e leçon : Marie comparée au cèdre du Liban. Pourquoi ?

élevée au-dessus de toutes les Vierges qui ont été et qui seront jamais : sa sainteté parfaite la rendant chaste de corps et d'esprit par dessus toute autre créature (1). } 2.° Ces paroles : *je suis exaltée comme le cèdre sur le Liban*, signifient la vie divine en terre, exprimée par la blancheur qui parut dans les vêtements de Jésus-Christ transfiguré sur le Thabor et dans ceux des Anges au tombeau ; et ce mot *je suis exaltée*, montre que la Très-Sainte Vierge est éminente dans sa participation à la vie de Jésus-Christ ressuscité, plus abondante en elle que dans toutes les autres créatures. 3.° Enfin, ces mots : *je suis exaltée comme le cèdre sur le Liban*, expriment l'Assomption de la Très-Sainte Vierge, dans la splendeur de la sainteté de Dieu, étant entrée en son Fils, qui est *la candeur de la lumière éternelle*. (2)

* *Sapient. Cap. VII, v. 26.*

V.

Pourquoi Marie est comparée à un cyprès planté sur la montagne de Sion.

Il est dit ensuite : *qu'elle a été élevée comme le cyprès sur la montagne de Sion*. Le cyprès, image de la mort, signifie que la Très-Sainte Vierge a toujours vécu dans un esprit de mort, comme étant l'âme la plus parfaite dans la vie chrétienne et la plus éminente de l'Église. *Si le cèdre sur le Liban* exprime sa vie ressuscitée : le *cyprès, sur la montagne de Sion*, marque quel a été son état de mort dans la vie présente : Sion signifiant, comme nous l'avons dit, trouble ou guerre, c'est à dire, le tumulte et

(1) *Richard. a S. Laurent. de Laudibus B. M. V. Lib. XII. et Lib. V.* Si cedrus est arbor imputribilis, Maria fuit imputribilis per Virginitatem, quae carnem praeservat a putredine et corruptione. Libanus interpretatur candidatio per candorem Virginitatis.

Idiot. de B. V. part. XIV. contemplat. LXV. Cedrus est imputribilis, Beata Virgo sine corruptione concepit et ideo excellit omnes mulieres, sicut cedrus omnes arbores.

(2) *Hugonis de S. Victore Serm. in Assumpt. B. M. V. qui est LXVII.* Cedrus exaltata, quia et primum per gratiam, et post modum per gloriam, prae omnibus creaturis, se sublimatam vidit.

Richard. a S. Laurent. de Laud. B. M. V. Lib. XII. Quia si cedrus arbor procerâ et eminentissima super omnes arbores, et a quibusdam dicitur, Rex arborum : Maria coeli Regina Sanctis supereminet universis.

S. Antonini in Summa III. part. tit. XXXI. Cap. III. Cedrus exaltata in Libano : quia sicut cedrus in Libano, est altior omni arbore : ita Virgo sublimior est omni Angelo. Libanus enim interpretatur candidatio, et aperte significat Angelorum statum, qui semper fuerunt candidi puritate.

l'agitation de cette vie mortelle (1). Au milieu du siècle, elle a vécu, comme morte, sans se mouvoir, sans s'agiter, sans se ressentir de rien, de même que si rien n'eût été vivant dans sa nature, et que le seul esprit intérieur l'eût animée en tout. Car, par la part qu'elle a eue eux saints mystères de son Fils, elle a été non-seulement participante de leur grâce, mais encore conforme aux états de Jésus-Christ, surtout à ses états douloureux, ayant partagé ses confusions et ses souffrances, dans sa passion et dans sa mort (2). * \

Si elle est ensuite comparée au palmier, symbole de la victoire, c'est pour signifier qu'ayant triomphé du monde, de la chair et du démon, elle nous en fait triompher à notre tour (3). Elle est comme *les plants des rosiers de Jéricho* : la rose, regardée comme la plus belle des fleurs, exprime la beauté incomparable de l'intérieur de Marie, qui la fait qualifier dans le Cantique : *la plus belle d'entre les créatures* ; * et pour cela il est fait ici mention de *Jéricho*, les roses de ce pays surpassant toutes les autres, par la suavité de leurs parfums, par la vivacité de leurs couleurs, et par la durée de leur éclat (4).

* Recueil sur la Sainte Vierge.

VI.

Marie comparée au palmier, aux rosiers de Jéricho, à un olivier dans la campagne, à un platane dans un grand chemin.

* Cant. Cap. I, v. 7.

(1) Richard. a S. Laurent. de Laud. B. M. V. Lib. XII. Si arbor cypressi oneribus supportandis aptissima : Maria nunquam cessit oneribus tribulationum, quas patiebatur in Filio.

(2) La suite de cette 3. leçon ne se trouve point dans le manuscrit autographe de M. Olier, interrompu en cet endroit. Le complément que nous en donnons ici, est tiré des écrits des Saints-Docteurs.

(3) Idiot. de B. V. part. XIV. contemplat. LXVI. Richard. a S. Laurent. Lib. XII. Sicut palma est arbor victoriosa, et designans victoriam, Beata Virgo victoriosissima fuit, quia mundum paupertate, carnem virginitate, et diabolum vicit humilitate. Pro nobis etiam pugnat quotidie contra hostes invisibiles, et ejus adjutorio de ipsis triumphamus; nam ante eam, nunquam apparuit victoria, sed omnes tanquam devicti in carcerem trudebantur.

(4) Alan. de Insulis, in Sermon. de B. V. Rosa in Hierico : nam sicut rosa in Hierico plantata, oritur pulchrior, redolet fragrantior, majori rubore vestitur, diutius sua pulchritudine coloratur : sic Beata Virgo, quasi quaedam rosa, in defectu humanae naturae plantata : Hierico enim interpretatur defectus; fuit caeteris mulieribus virtute formosior; rubore terrenarum tribulationum, per patientiam, venustior; odore bonorum operum, redolentior.

Richard. a S. Laurent. de Laudibus B. M. V. Lib. XII. Maria, rosa pulcherrima mulierum, * sicut rosa florum, cui dicit Filius : Ostende mihi faciem tuam, quia facies tua decora. * Idem dicit ei tota Trinitas : revertere, revertere,

* Cant. Cap. V, v. 9, 17.

* Ibid. Cap. II, v. 14.

Elle est encore assimilée à un bel *olivier dans la campagne et à un platane sur le bord des eaux dans un grand chemin*. L'olivier toujours vert est le symbole de la paix; son fruit plein de douceur sert à calmer les douleurs, à guérir les blessures, à dissiper les ténèbres de la nuit, à inaugurer les rois : ce sont autant de figures des effets spirituels, bien plus excellents, que Marie produit dans les âmes ; et si on dit de cet olivier mystique, qu'il est dans la *campagne*, c'est pour signifier que les justes et les pécheurs peuvent librement s'approcher de Marie, qu'elle est accessible à tous sans acception de personnes (1).]

Ce platane, qui par son large feuillage et par l'étendue de ses branches, offre un ombrage très-épais contre les ardeurs du soleil, dans le grand chemin, exprime le refuge assuré, que ceux qui marchent dans la voie large, c'est à dire les pécheurs et les criminels, trouvent en Marie, contre la rigueur de la colère et de la vengeance de Jésus-Christ, le soleil de justice, qu'elle modère, qu'elle apaise et qu'elle adoucit par ses prières en leur faveur. (2).

* *Ibid.* Cap. VI, v. 12.

*Sunamitis, ut intueamur te; * et in hoc verbo, ut intueamur te, ostenditur quod tota Trinitas ipsius speciem desiderat intueri.*

(1) *Dionys. Carthusian. in Cap. XXIV. Eccl. Sicut oliva jugiter viret, dulcem fructum producit, et pacis est signum, et pietatem misericordiamque designat: sic Beata Virgo jugiter in omni virore profecit sapientiae ac virtutum, et suavissimum protulit fructum, reparatorem pacis generavit hominibus, et nos jugiter reconciliat Deo, estque totius misericordiae mater et pietatis fontana.*

S. Antonin. in Sum. III. part. tit. XXXI. Cap. IV. Maria, oliva speciosa in campis, ad quam et justis et peccatores accedere possunt, ut inde oleum misericordiae accipiant.

Richard. a S. Laurent. de Laudibus B. M. V. Lib. XII. Oliva speciosa in campis, propter communitatem pietatis ejus, et misericordiae, quam cunctis exhibet, quantum in se est, sine acceptione personae.

Jacob. de Voragine, in Marial. Serm. II. O Maria! oliva tenebrosos illuminans, lumen suae gratiae; vulneratos sanans, medicina suae misericordiae; famelicis satians, dulcedine suae consolationis.

Honor. Augustodun. in Sigillo B. M. V. Oliva speciosa in campis de qua profluit oleum gaudii et misericordiae, quod nos sanans ab infirmitate, nungit in regnum coelestis gloriae.

(2) *Richard. a S. Laurent. de Laudibus B. M. V. Lib. XII. Si platanus est arbor patula, quae expansis ramis uberem facit umbram, et idoneum praebet umbraculum calore solis nimio fatigatis: Maria solis, id est Christi fervorem, id est iram justitiae ejus et vindictae, suis temperat precibus, a peccatoribus devote*

Le parfum appelé cinnamome, auquel Marie est aussi comparée, pénètre si vivement et si agréablement l'odorat, il conforte si suavement les sens, qu'au milieu de divers autres parfums, il se fait sentir seul et les domine tous. C'est une image des charmes pénétrants de Marie, dont le nom seul mêlé dans nos études, dans nos lectures, dans nos conversations, répand un parfum, qui donne de l'agrément à tout le reste; et par l'odeur de sainteté dont il nous pénètre, conforte nos sens, en les disposant à agir purement pour Dieu, notre volonté, en l'enflammant d'amour pour lui, notre intelligence, en l'éclairant de ses aimables perfections (1).

Comme le baume, auquel elle est encore comparée, Marie répand au loin la bonne odeur de sa charité douce, prévenante et compatissante. Elle ne souffre pas que ceux qui ont le malheur de

VII.
Marie comparée
au Cinnamome,
au baume, et à
la myrrhe.

et fideliter exorata; et patulam se exhibet peccatoribus, omnes, quantum in se est, parata recipere sub sua protectione, et omnes refrigerare malo igne exustos.

Absalon. Abbat. Sermon. in Nativit. B. Virginis. Platanus cujus umbra in plateis dicitur diffusa, quoniam omnibus criminosis, sub peccati onere gementibus, opem suae protectionis porrigit, omnibus inquam, post lapsum redeuntibus, et desiderantibus viam salutis.

Dionys. Carthusian. in Cap. XXIV. Eccli. Sicut platanus folia molia ac lata habet: sic Beata Virgo fuit totaliter mansueta, cujus verba et opera erant latitudine caritatis amplissima, quae etiam sub alarum suarum latitudine, id est, pietatis et potestatis subventionem suscipit, ac tuetur cunctos ad ipsam confugientes, et instar platani sublimatur, ac colitur a Christi fidelibus

(1) *Ernest. Pragens. in Mariali Cap. LXIV.* Sicut ex bonitate cinnamomi, ut dicit Avicennas est, ut vincat omnem odorem, ne sentiatur praeter suum: ita ex bonitate B. Virginis est, quod si studes, aut legis, si conferas, aut doces, nihil palato sapidus lectoris, doctoris et auditoris, quam sermo de ea factus, qui quidem ubicumque emerserit, quasi condimentum omnium quae dicuntur.

Dionys. Carthusian. in Cap. XXIV. Eccli. Quemadmodum cinnamomum dulcis saporis est, et confortativam vim habet, sic Beata Virgo amantibus eam dulcis est et eos confortat, et suavitate famae, charitatis et pietatis dulcedine, sapientiae quoque fragrantia, semper suos cultores reficit.

Richard. a S. Laurent. de Laudibus B. M. V. Lib. XII. Si cortex cinnamomi, cum frangitur emitit visibile spiramentum: cum Mariae praerogativa aperitur, effectus gratiae ejus, quasi visibiliter, et manifeste sentitur. Si cortex cinnamomi confectiones quibus admiscetur, reddit sapidus: non est sermo qui non sit dulcior, si in ipso fiat mentio de Maria. Unde in omni ore, quasi mel, dulcorabitur ejus memoria. * Maria est cinnamomum, odore suae sanctitatis confortans virtutem motivam, dum eam allicit ad bene operandum; confortans virtutem affectivam, dum eam inflammat ad diligendum; confortans virtutem intellectivam, dum illam illuminat ad cognoscendum.

* *Eccli. Cap. XLIX, v. 2.*

perdre la grâce, tombent dans la corruption du péché, en croupissant dans cet état; elle leur rend promptement l'espérance du pardon, en les pénétrant du parfum de sa miséricorde, de ses vertus et de ses saints exemples; et de plus, elle préserve du péché les âmes et les corps des justes. (1) Enfin, comme la myrrhe, qui consume la pourriture des plaies, Marie guérit les âmes des pécheurs qui ont croupi longtemps dans l'habitude funeste du vice. Par sa sollicitude auprès de Dieu, elle les délivre de leur pourriture et de leur infection; et veille sur eux, pour les défendre des rechûtes. (2)

VIII.
Motifs de la distribution du petit Office en diverses Heures. De l'*Ave Maria*, qui précède chaque Heure. Matines et Laudes.

Si vous avez le bonheur de réciter le petit Office, vous efforcerez donc d'entrer d'esprit et de cœur, dans le sens de ces belles leçons, que vous lirez à Matines; et que vous répèterez encore en partie aux Capitules de Tierce, Sexte et None. Voici quelle est l'intention que l'Église s'est proposée dans la division de l'Office, et celle que vous aurez-vous-même, en le récitant.

D'abord, elle veut, qu'avant de commencer Matines, Prime, Tierce, Sexte, None, Vêpres et Complices, vous récitiez toujours

(1) *Hugo. de S. Victore in quolibet festo B. M. V. Serm.* Maria, more balsami, suae caritatis odorem longe extendit, ad superna scilicet per perfectum desiderium aeternorum; ad inferiora per perfectam misericordiam et compassionem peccatorum.

Richard. a S. Laurent. de Laud. B. M. V. Lib. XII. Sicut balsamum facit corpus mortuum, si inde perungatur, videri quasi vivum, et nulla putredine permittit illud corrumpi: ita Maria facit per peccatum mortuos in spem veniae respirare odore suae misericordiae virtutum et exemplorum. Perducit etiam amatores et servientes suos ad gloriam resurrectionis, quae incorruptibilitatem veram tribuit corporibus mortuis.

(2) *Dionys. Carthusian. in Cap. XXIV. Eccli.* Sicut optima myrrha amara est, et a corruptione praeservativa, ac boni odoris diffusiva; ita Beata Virgo in adorandi Filii sui acerbissima passione vehementissimae compassionis suae amaritudine extitit plena; et peccatoribus jugiter condolens et innumerabilibus, gratiam compunctionis obtinuit; a corruptione quoque peccati praeservat, et suavem fundit odorem, in tantum, ut pia memoriae portam, nunquam sine insitae sibi suavitatis respersione, introeat.

Idiot. de Beata Virgine part. XIV. Contemplat. III. Myrrha interpretatur amaritudo, et Beata Virgo interpretatur mare amarum, propter multas amaritudines, quas sustinuit in Filio, et fuit arbor Myrrhae in vespera sacratissimae passionis benedicti Filii sui. Si myrrha consumit putredinem vulnerum, Beata Virgo animas peccatorum putrefactas, iteratione multiplici vitorum, sanat, et in eis consumit putredinem, et factorem suis sanctissimis orationibus et exemplis, et à recidivis defendit.

l'Ave Marie. C'est afin que vous unissiez aux saints Anges, et surtout à Saint Gabriel, dont cette prière contient la salutation qu'il adressa à Marie, vous participiez à sa parfaite religion envers elle, et lui offriez vos hommages avec ceux de tous les esprits bienheureux.* Pareillement, en disant ces paroles: *Sainte Marie, Mère de Dieu* etc. unissez-vous à la religion de toute l'Eglise de la terre, exprimée par cette prière, qu'elle ajoute toujours à la salutation de l'Ange.

Les Matines et les Laudes, qu'on est censé dire la nuit, et où l'on récite des psaumes d'admiration, de bénédiction, de reconnaissance, expriment les louanges du ciel qui sont rendues à Marie dans la gloire par les Saints et les Anges. C'est pourquoi, après ces psaumes, viennent les leçons dont nous venons de parler, et qui rappellent les grandeurs de Marie dans son triomphe. Aussi regardons-nous les autres heures de la journée, comme les prières de la vie présente, c'est à dire, depuis Prime à six heures du matin, jusqu'à Vêpres à six heures du soir.*

La vie chrétienne étant une vie du ciel commencée sur la terre, de là vient que ces heures, Prime, Tierce, Sexte et None, qui partagent et occupent tout le jour, se commencent à dire de trois en trois heures, qui représentent les trois-personnes de la Sainte Trinité, à laquelle l'Eglise est consacrée, et à l'honneur de laquelle elle chante la gloire et les louanges de Marie. Depuis Tierce, c'est à dire, depuis la première heure du lever du soleil, jusqu'à la troisième, on récite trois psaumes; depuis Tierce jusqu'à Sexte, qui peut être l'heure de Midi, on récite aussi trois psaumes; depuis Sexte jusqu'à None, c'est à dire depuis Midi jusqu'à trois heures, on dit encore trois psaumes; tout de même à None, qui est la prière qui se dit depuis trois-heures jusqu'à six. L'on doit bien remarquer ici le soin inexplicable de l'Eglise, à se rappeler l'admirable Mystère de la Très-Sainte Trinité, et à le respecter. Car on voit, de trois en trois heures, trois psaumes; et à la fin de chaque psaume, on récite *Gloria Patri* etc...pour dire que les louanges qui se rendent à Marie, ont toujours rapport à ces trois divines Personnes, par les quelles Marie est tout ce qu'elle est, dans la nature, dans la grâce et dans la gloire.

Cette belle distribution en toute la journée chrétienne, à savoir

* Recueil sur la Sainte Vierge, p. 56.

* Fragments, p. 176, et suiv.

IX.

Les quatre petites Heures, signifient que toute notre vie devrait être employée aux louanges de Marie, et à invoquer sa protection sur nous.

un psaume pour chaque heure, montre bien que la religion de la terre est une imitation de celle du ciel, où il y a une louange perpétuelle de Marie, que lui rendent les Anges et les bienheureux : ainsi, au calcul de l'Église, il n'y a pas une heure du jour, et un moment, où nous ne soyons invités à offrir des prières et des louanges à cette divine Mère. Bien plus, l'intention de l'Église est, que nous honorions ses grandeurs en union avec les Anges du ciel : et pour ce dessein, elle fait précéder d'une hymne les trois psaumes de chaque heure : les hymnes étant censées être la prière que les bienheureux font avec nous.

Dans tous les psaumes qui partagent les douze heures du jour, nous demandons à Dieu, que, par la puissance dont il revêt la Très-Sainte Vierge dans le ciel, il nous protège contre les ennemis de notre salut, et nous fasse obtenir sur eux la victoire. Enfin, par les Antiennes et les Capitules, qui suivent les psaumes, après avoir rappelé à notre foi cette puissance et cette gloire magnifique, dont elle est en possession, nous demandons à Dieu, dans les oraisons, d'être toujours protégés par les prières de cette auguste Reine et d'obtenir par elle la salut, * |

* *Fragments*, pag. 178, 180, 202. *Séminaires*, p. 188. *Sacrements*, pag. 25, 24.

X.
Vêpres du petit Office.

A six heures finit le jour, et l'on commence à compter sur la nuit; d'où vient que les prières, qui, selon le dessein primitif de l'Église, sont censées être chantées au soir, vers six heures, sont nommées *Vêpres*, qui est le temps où paraît l'étoile du soir, appelée *Vesper*. Alors on commence à chanter, dans le psaume *Dixit* les louanges de Jésus-Christ, monté dans sa gloire, qui est le commencement de toute celle des bienheureux; et ensuite on ajoute quatre autres psaumes, pour célébrer la gloire et les grandeurs de Marie. Ainsi, depuis six heures, jusqu'à minuit, on dit à Vêpres, cinq psaumes, et le *Magnificat* qui fait le sixième, afin que la nuit, aussi bien que le jour soit toute pleine de louanges envers Marie. L'heure de Complies qui suit les Vêpres, n'est pas mise en effet au nombre des prières particulières; elle ne fait qu'un avec Vêpres, dont elle est l'achèvement et l'accomplissement: *Completorium*, c'est à dire la clôture, et l'achèvement des prières.

XI.
Complies du grand Office.

Les Complies du grand Office signifient l'achèvement des prières des hommes dans la vie présente. Jésus-Christ nous ayant mérité par la fin de sa vie, et par sa mort, le bonheur et la gloire

de la vie future : de là vient què tous les psaumes qu'on récite à Complies ne parlent que de Notre-Seigneur souffrant. Ainsi dans le ciel et dans la consommation de sa gloire, il fait encore mention de son état pénible; parceque cet état, qui a été le sujet de sa gloire, doit être aussi le sujet de la récompense, de la béatitude éternelle qu'il propose aux hommes. Pareillement, les Complies du petit Office, se composent de psaumes où sont exprimés les travaux, les peines et les épreuves de la Très-Sainte Vierge, sur la terre, qui lui ont acquis une si grande gloire dans le ciel. En qualité de ses enfants, nous nous proposons d'imiter la fidélité de sa conduite, au milieu des tentations et des dangers qui nous environnent dans cette vie, afin de parvenir un jour par sa protection à la jouissance de son bonheur. C'est tout ce qu'on se propose dans la récitation des Complies. *

Si vous assistez au chant de quelque partie du petit Office, ou à quelque autre chant relatif à Marie: estimez-vous heureux d'avoir cette occasion, pour lui faire hommage de votre voix. Excitez-vous d'abord à une grande pureté d'intention et unissez-vous ensuite aux chœurs des saints Anges, qui chantent sans cesse, dans les transports de l'admiration, de la reconnaissance et de l'amour, les grandeurs et les louanges de cette auguste Reine de la terre et du ciel. Car le chant de l'Église est proprement l'occupation des Saints et l'exercice du Paradis. Que fait-on dans le ciel? que glorifier Dieu et chanter ses louanges: c'est cela même que fait l'Église par le chant. Elle s'en sert pour protester hautement l'estime qu'elle fait de Dieu et l'amour qu'elle lui porte, et pour témoigner qu'elle ne peut assez exalter, ni faire entendre à tout le monde, ses grandeurs ineffables et ses bontés infinies. Que ce soient là vos sentiments en chantant les louanges de Marie.

Dieu exprime même, par le chant, les opérations de son Esprit en nous. L'âme parfois s'anéantit et s'abîme en ce divin Esprit, par respect et par révérence pour la grandeur de la Majesté de Dieu; parfois aussi elle s'élève jusqu'au sein de Dieu, par les saints transports de l'amour et les élans du cœur; parfois elle se dilate et se répand en complaisances et en consolations: tout cela se fait par l'opération du même Esprit, qui opère, comme il lui plait, dans les justes de la terre et dans les Saints du ciel, et qui les

* *Fragments,*
p. 179.

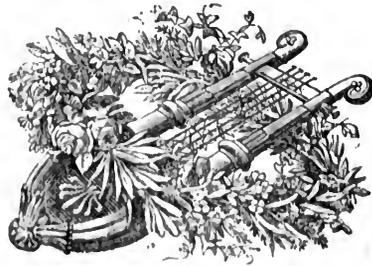
XII.

Du chant de l'Office divin en général; et du chant des Offices en l'honneur de la Très-Sainte Vierge.

meut, selon la divine sagesse. C'est ce qu'expriment, dans le chant de nos Églises, ces notes qui se baissent et se haussent et qui se multiplient tout de même. Car ces tons qui montent et qui baissent, signifient les divers mouvements que l'Esprit de Dieu imprime aux âmes, lesquels par la diversité des sentiments qu'ils excitent composent la beauté et l'harmonie de la religion intérieure de l'Église. Ceci nous montre comme tout est utile et que rien ne doit être méprisé, et nous marque le soin que l'on doit prendre de se rendre capable dans le chant et de s'y appliquer avec esprit de foi. *

* *Fragments,*
p. 215. *Séminaires,*
p. 187. 189.

Entrez donc dans ces dispositions saintes, lorsque vous avez le bonheur de chanter les louanges de Marie. Puisque la diversité de tous ces tons, usités dans l'Église, est une expression des sentiments intérieurs, que le Saint-Esprit veut produire dans les âmes : conformez-vous exactement au chant, sans y rien ajouter de vous-même. Enfin, unissez-vous alors si intimement, d'esprit et de cœur à Marie que vous soyez plus appliqué, à la considération de ses beautés intérieures, et de ses perfections, qu'à l'action matérielle que vous ferez.



CHAPITRE XXI.

MARIE EST NOTRE MÉDIATRICE AUPRÈS DE JÉSUS-CHRIST.

La religion consiste en deux points : l'un à honorer Dieu, l'autre à glorifier Jésus-Christ (1), qui est digne de la même adoration : (2) et pour cela nous avons besoin de deux médiateurs. Lorsque nous louons Dieu dans ses grandeurs et dans ses œuvres : nous avons recours à Jésus-Christ, pour être le médiateur de nos louanges ; et lorsque nous voulons glorifier Jésus-Christ, dans sa personne et dans ses mystères : nous avons besoin de la Très-Sainte Vierge, notre médiatrice envers lui. Tous les différents Ordres des esprits angéliques sont appliqués, dans le ciel, à la louange et à l'adoration des grandeurs de Dieu et de ses perfections éternelles, dont chacune a un nombre immense d'intelligences, sans cesse occupées à l'honorer ; les Séraphins rendent hommage à son amour ; les Chérubins à sa lumière ; les Thrônes, à sa majesté ; et ainsi des autres. * Mais quoique comparés au reste des créatures, les Anges honorent l'essence de Dieu très-parfaitement : pourtant, ils sont incapables de glorifier, tous ensemble, sa grandeur, par leurs hommages. Leur être est un portrait magnifique de la divinité, et leurs bouches sont des sources de cantiques et de louanges de ses perfections adorables : et néanmoins tout cela n'est encore rien qu'un portrait mort et languissant, auprès de la vivacité et de la vigueur de la vie, qui est en l'essence

1.

Les Anges destinés à honorer les perfections de Dieu, ne peuvent les honorer dignement que par Jésus-Christ, leur médiateur.

* *Recueil sur la Sainte Vierge, p. 119, et suiv. pag. 127. 149. Traité des Anges.*

(1) *Evangel. S. Joan. Cap. XVII. v. 3. Haec est vita aeterna : ut cognoscant te, solum Deum verum et quem misisti Jesum Christum.*

(2) *Ibid. Cap. V. v. 23. Ut omnes honorificent Filium, sicut honorificant Patrem.*

divine. Tout cela n'est que pauvreté; il faut qu'ils mendent en Jésus-Christ de quoi glorifier Dieu; et c'est par cet unique supplément de leur religion, que les Anges et les Archanges, les Chérubins, les Séraphins, et tous les autres, le louent, et publient sans cesse qu'il est saint, saint, saint. * (1).

* *Traité des Anges*, p. 9, 10, 11.

Les hommes destinés à honorer les perfections de Jésus-Christ ne peuvent les louer dignement, sans s'unir à Marie, leur médiatrice.

Ce que les Anges sont à l'égard de Dieu dans le ciel, les fidèles le sont sur la terre à l'égard de Jésus-Christ. Par l'ordre et l'instinct du Saint-Esprit, Dieu partage et applique les hommes à l'adoration des mystères et des vertus de son Fils, pour qu'ils rendent à chacun les hommages et les devoirs particuliers qui leur sont dus; afin qu'il n'y ait rien en lui, qui ne soit adoré. Ainsi les divers Ordres religieux, les Congrégations, sont appelés de Dieu sur la terre à honorer quelque mystère, ou quelque perfection de Jésus-Christ, ou de son corps mystique. Il en est de même des Églises Cathédrales, des Collégiales et des autres, et enfin de chaque particulier de l'Église. * Mais pour louer parfaitement Jésus-Christ, nous avons besoin de la Très-Sainte Vierge, qui seule est digne de le glorifier. Car la gloire étant une louange, qui procède d'une claire connaissance de la chose que nous voulons glorifier: * nous ne pouvons honorer dignement Jésus-Christ à cause de notre ignorance.

* *Recueil sur la Sainte Vierge*, p. 119, 120, 127, 128, 147, 148, 149.

* *Catéchisme chrétien*, part. II, leçon 14.

III.

Pourquoi l'Église a-t-elle recours à la médiation de Marie, pour louer Jésus-Christ.

* *I. Pet. Cap.* I, v. 12.

La Très-Sainte Vierge est la seule qui le connaît en plénitude: seule elle voit ce que *les Anges désirent* si ardemment *de voir*, * et ne le peuvent pas. Elle a en elle l'esprit de Dieu, pour rendre à Jésus-Christ les devoirs qu'il mérite, et qu'il prétend recevoir de l'Église; en sorte que, comme temple vivant, Marie seule contient en éminence tou-

(1) *Præfation. Missal. Roman.* Jesus Christus, per quem majestatem tuam laudant Angeli, adorant Dominaciones, tremunt Potestates coeli coelorumque Virtutes ac beata Seraphim socia exultatione celebrant... supplicii confessione dicentes: Sanctus, Sanctus, Sanctus.

tes les louanges que Jésus-Christ peut recevoir de ses adorateurs véritables ; et par dessus cela, elle se convertit elle-même en louanges parfaites, en adorations, étant pour nous l'hostie, l'autel, le prêtre, le sacrifice de notre religion envers Jésus-Christ. C'est pourquoi l'Église, incapable qu'elle est de l'honorer, comme il mérite de l'être, ne lui rend aucune louange, aucun hommage, sans s'unir à la Très-Sainte Vierge, sa médiatrice naturelle, la parfaite adoratrice de toutes les grandeurs de Jésus-Christ, et dans laquelle on trouve mille fois plus d'adorations, de louange et d'amour, que toutes les créatures ne pourront jamais lui en rendre.*

Si Dieu le Père a usé de cette convenance, que de faire son Fils homme, afin de nous faciliter l'accès vers sa Majesté, par un Dieu, qui fût homme comme nous : l'Église peut bien user de cette même bienséance, que de nous donner accès à cet Homme-Dieu, par la première et la plus sainte créature, qui soit parmi les hommes.* Ce milieu pour aller à Jésus-Christ, n'est pas un milieu de division et de séparation ; mais au contraire un moyen de liaison, d'union et d'unité. De même que Jésus-Christ, notre médiateur auprès de son Père, est un moyen d'union à lui, parcequ'il lui est tout semblable : ainsi Marie, étant toute transformée en Jésus-Christ, nous fait entrer en lui plus parfaitement. Comme donc le recours à Jésus-Christ n'est pas un moyen odieux au Père éternel, dont la miséricorde est immense et toujours prête à se répandre sur les hommes : on ne fait point non plus de peine à Jésus-Christ, en s'adressant à sa Très-Sainte Mère, qu'on reconnaît n'être remplie que de lui, et tenir tout de lui, comme Jésus-Christ tient tout de son Père.* Au reste, en allant ainsi à Jésus par Marie, l'Église ne fait que suivre l'ordre, que le Père éternel a gardé lui-même, en nous donnant son Fils. Ayant fait dépendre l'Incarnation du consentement personnel de Marie, l'ayant établie comme médiatrice du don de son Fils au

* Recueil sur la Sainte Vierge, p. 137, etc. 180, 183. Cathéchisme chrétien, *ibid.*

IV.

Le recours de l'Église à la médiation de Marie, n'est point injurieux à la miséricorde de Jésus-Christ ni au Père éternel.

* Recueil sur la Sainte Vierge, p. 181.

* Recueil sur la Sainte Vierge, p. 145, 146.

monde, et dépositaire amoureuse et fidèle de son trésor : il a appris par là à toute l'Église à aller à Marie (1), comme au tabernacle et au sanctuaire, où habite et repose l'objet de ses délices et de ses complaisances.

V.
Combien le recours à la médiation de Marie est agréable à Jésus.
* *Recueil sur la Sainte Vierge*, p. 180.

Pareillement, c'est en ce tabernacle que Jésus-Christ désire d'être adoré, d'être chéri et aimé parfaitement par tout le monde. * Remarquons d'abord que la Très-Sainte Vierge, ce sanctuaire vivant, ce ciboire animé, rend à Jésus-Christ une parfaite religion, une adoration souveraine, un éminent amour par-dessus celui de tous les Anges et de tous les hommes : de là vient qu'il en fait lui-même le lieu de ses délices. Comme il prend donc tout son plaisir en sa Mère, il est ravi que les hommes le servent et l'honorent par elle ; afin de l'avoir autant de fois présente à lui, et autant de

* *I. Tim. Cap. II*, v. 5.

(1) *Richard. a S. Laurent. de Laud. B. M. Lib. II. p. 38.* Quia sicut Filius est mediator Dei et hominum* : sic et ipsa nostra ad Filium est mediatrix, qua scilicet mediante venit ad nos Filius Dei, et qua mediatrix ad Filium pervenitur.

S. Joan. Damascen. in Paracl. B. Virg. Mediatrix apud eum, qui ex ipsa natus est.

Idiot. de B. Virg. part. VIII. contemplat. XIII. Mediatrix quae mediatorem peperit, Dei et hominum, nempe Christum.

Philipp. Abb. Lib. II. in Cant. Cantic. Cap. VII. Mediatrix bona, quae jungit quos disjunxerat Eva noxia separatrix; quae Filium ad largitatem, ad obedientiam nos invitat.

Era. Prag. in Mariali Cap. 320. Mediatrix nostra, conjungens nos Deo capiti nostro, amore ac vinculo naturali: ipsa etenim mediante *Verbum caro factum est*, et Christus Jesus caro, et *frater** noster factus est.

* *Joan. Cap. I*, v. 14.
* *Ibid. Cap. XX*, v. 17.

Theophanis Ceramei, Arch. Tauromenitani Homil. p. 427. Ploremus igitur et nos, confiteamur propria unusquisque peccata, deprecatores ad Deum Sanctos, conciliatoresque asciscamus, cum alios, tum vero prae caeteris sanctissimam Dominam eligamus, velox et inexpugnabile praesidium, provolvamur ejus genibus cum lacrymis deprecantes: Domina nostra, quae Verbum Deum in utero tuo supra naturae rationem caepisti, quae naturam nostram tuo partu Deificasti, quae inter Deum et hominem tua prole sequestra es, miserere populo tuo, et hereditati tuae.

fois présente dans l'Église, qu'il y a de fidèles qui le prient. Telle est la nature du saint amour que Jésus porte à sa divine Mère, qu'il voudrait la voir partout, et entendre parler d'elle toujours. * S'il est lui-même le cœur qui vivifie tous les membres de son Église; s'il est ce centre divin, où toutes les lignes, c'est-à-dire tous les fidèles du monde, aboutissent: il veut que Marie soit comme un cercle qui l'environne, par lequel il faut passer pour aller à lui: étant ravi de demeurer ainsi investi, enveloppé et caché sous sa Mère, afin qu'elle soit aimée, invoquée et recherchée par tous ceux qui veulent parvenir à lui (1). *

Et toutefois, rien ne pouvait nous être plus avantageux à nous-mêmes. Car Marie étant le Temple où Jésus-Christ reçoit avec plus de plaisir les devoirs suprêmes dûs à sa grandeur et à sa Majesté: il est si pleinement content et satisfait des devoirs qu'elle lui rend, qu'il admet aisément tous les respects des hommes, quand ils viennent ainsi s'unir à elle; vu même, qu'elle est toujours présente à lui pour eux (2), et que portant dans son sein maternel toute l'Église,

* *Ibid.* p. 181, 450, etc.

* *Recueil sur la Sainte Vierge*, p. 183.

VI.

Combien le recours à Marie est avantageux à l'Église.

(1) *S. Bernardin. Senens. Tom. IV. p. 93.* Totus mundus describit quamdam intelligibilem sphaeram, cujus centrum est Filius Dei, Jesus Christus, quoniam ipse est sicut centrum in circulo, a quo exeunt omnes lineae, id est, universae creaturae, sicut ostendit Beatus Dionysius *de divinis Nominibus IV. Cap.* et inter omnia brevissimum facit circumlum Beata virgo Maria, quae per mentis devotionem arctius eum constrinxit, et inter beata viscera clausit et portavit, ut ipsa sit jam facta quasi orbis.

(2) *S. Ephraem, graece, Tom. III. p. 537. 543.* Per te, o Maria, tuum Filium, ac Deum nobis propitium invenimus propter *indefessas intercessionem* tuas apud eum. Veluti Mater nobis prospicere non desistis: verum tamquam filiorum amans, atque ad amandum propensa ita tua beneficia nobis distribuis *semper* salvans, defendens, custodiens, a periculis nos liberaus, a tentationibus eximens, a peccatorum multitudine redimens.

B. Petri Damiani, Tom. II. p. 101. Scio, Domina, quia benignis-

*Recueil, p. 181.

* Matt. Cap. VI, v. 9. Luc. Cap. XI, v. 2.
* Recueil sur la Sainte Vierge, p. 181. Catéchisme chrétien, part. II, leçon 14.

comme sa fille, elle supplée amoureusement à tous ses manquements envers lui. * (1). / Aussi l'Église elle-même, instruite de la faiblesse et de l'infirmité de ses enfants, veut-elle, comme il a été dit, qu'ils ne rendent de louanges à Dieu en Jésus-Christ, qu'en s'unissant à celles que lui rend la Très-Sainte Vierge. C'est pourquoi, avant toutes les Heures canoniales, après qu'ils ont recité tout bas le *Pater*, comme la louange et la prière de Jésus-Christ, l'Église, conformément au mouvement de l'esprit de Jésus-Christ même, leur fait dire *l'Ave Maria*, * afin de leur apprendre que le moyen de s'unir à Jésus et aux louanges qu'il rend à Dieu, c'est de s'unir à sa Très-Sainte Mère, et de communier ainsi à la louange parfaite qu'elle-même lui rend. *

sima es, et amas nos amore invincibili, quos in te et per te Filius tuus et Deus tuus, summa dilectione dilexit.

Richard. S. Victor. in Cant. Cantic. part. II. Cap. XXXIX. p. 513. Maria facta est Mater Dei propter misericordiam, hanc quoque credo quod *indesinenter* exercet pro humano genere, coram Patre et Filio, et maxime pro examinandis exercebit in judicio hoc iudicium.

Ludovicus Blosius, Defensionis fidei, collyrii haereticorum appendicis § IV. haec Joannis Cantacuzeni refert verba: « Omnes etiam illam advocatam et auxiliatricem agnoscimus: quae *indesinenter* pro peccatoribus orat atque intercedit, editque et operatur miracula maxima stupendaque. Hanc autem adoramus et colimus, non ut Deum, sed ut Matrem Filii Dei secundum carnem.

Richard. a S. Laurent. de Laud. B. M. Lib. XI. C. I. p. 306. Lib. V. Cap. II. p. 160. Credimus enim Beatam Virginem Filium Patrem *sine intermissione* orasse et orare, etsi non pro se, tamen pro fidelibus universis, quos multo plus diligit quam aliqua alia Mater filios uteri sui. Beata Virgo, quae propter cadaverosos peccatores factam se recolit Matrem Dei; de ipsis, à Diabolo rapiendis, et Ecclesiae incorporandis, ejus ipsa est collum, quo mediante descendunt in ventrem cibaria, *jugiter* credimus cogitare.

(1) *Richard. a S. Laurent. de Laud. B. M. Lib. X. C. XXX. p. 283.* Virgo supplet nostros defectus: quia impetrat veniam de peccatis, ne simus quasi nihili: acquirit nobis gratiam, ne simus vacui: reparat

Mais indépendamment des devoirs que nous sommes obligés de lui rendre, nous avons à lui demander ses grâces, et c'est par Marie qu'il veut nous accorder toutes celles qu'il nous a méritées par sa mort, * l'ayant établie la distributrice universelle de tous ses biens. L'avantage est bien plus grand pour nous, qu'elle ait dans ses mains la disposition des mérites de Jésus-Christ, son Fils, que s'ils étaient entre les nôtres propres. C'est une charge étrange, que d'avoir le maniement de trésors, et d'être obligé d'en rendre compte; et bien souvent le ciel est fermé aux riches, pour le mauvais usage qu'il font des biens grossiers d'ici-bas. * Il me semble, que c'est la plus grande grâce de l'Église, que de n'être pas chargée immédiatement de Jésus-Christ, qui fait toutes les richesses et les trésors de Dieu; et de n'avoir pas à rendre un compte exact, du maniement d'un dépôt si ineffable. Car, outre que Dieu le Père aurait souvent horreur de voir ce trésor en des mains si indignes et si criminelles que les nôtres: (1) Marie, qui a été choisie de Dieu le Père, et préparée par le Saint-Esprit, pour être dépositaire du don qu'il nous a fait de son Fils, Marie a seule la grâce d'en bien user. Oh! que nous sommes heureux,

VII.

Combien il nous est avantageux que Marie soit la dispensatrice des mérites de Jésus-Christ.

* *Recueil sur la Sainte Vierge*, p. 181, 140, etc.

* *Luc. Cap. VI, v. 24.*

naturam, ne remaneamus quasi lutum. Et non solum semel hoc facit, sed etiam quoties vere poenitentes ad ipsam confugimus. Quia non tantum semel replet nos, sed multoties nos reparat peccando exinanitis Ideo dixit, *replebimur*, * id est, iterum et iterum implebitur.

* *Psalm. LXIV*, v. 5.

(1) *S. Anselmi, Tractatus de Concep. B. M. V. p. 503.* O pietas! vere bone Domine, video, videns gaudeo, gaudens amplector consilium quod per singularem misericordiam tuam providisti salubrius fore nobis.

S. Bernardi Tom. I. in Nativ. B. M. Sermo p. 1019. Quidquid illud est, quod offerre paras, Mariae commendare memento, ut eodem alveo ad largitorem gratiae gratia redeat quo influxit. Neque enim impotens erat Deus, et sine hoc aquaeducto infundere gratiam, prout vellet: sed tibi vehiculum voluit providere. Forte enim manus tuae, aut sanguine plenae, aut infectae muneribus, quod non eas ab omni munere excussisti.

qu'il l'ait confié pour nous à cette divine Mère, qui par sa sainteté et l'éminence de sa grâce, est digne de Jésus-Christ, et ne le déshonore pas en approchant de lui; et qui d'ailleurs étant toute charité pour nous, est remplie de sagesse pour user de ce trésor et le ménager à notre avantage! (1). *

* *Recueil sur la Sainte Vierge*, p. 185.

VIII.

Si nous n'employions la médiation de Marie, Jésus-Christ pourrait nous refuser nos demandes.

* *Ibid.* p. 143.

Au reste, si nous demandions quelque grâce autrement que par elle, Jésus-Christ, qui souvent opère par justice autant que par bonté, pourrait nous refuser, à cause de nos offenses et de nos infidélités journalières; au lieu qu'à la Très-Sainte Vierge il ne saurait rien refuser. * Le pouvoir de cette divine Mère, ainsi qu'il plaît à Dieu de me le montrer, étant tel dans le ciel, que son Fils lui est tout soumis.

Il n'y a rien qu'elle ne puisse sur lui, par le principe de l'amour qu'il lui porte, et qui semble le faire être dépendant d'elle: il veut toujours ce qu'elle veut, et désire ce qu'elle désire: tant il veut l'honorer! * C'est ce que nous voyons dans plusieurs figures de l'ancien Testament, par exemple, en la personne de Bethsabée, qui, à l'égard de David, est une image de la Très-Sainte Vierge et de son crédit auprès de Jésus-Christ. Ce prince la traite avec déférence et bonté: Bethsabée se présentant à lui dans l'intention de demander le trône pour son Fils Salomon: David la prévient et lui dit, *quid tibi vis?* que voulez-vous? c'est à dire, qu'ai-je en moi, que je puisse faire pour vous, que je ne le * fasse? Et Bethsabée lui ayant exposé sa demande:

* *Mémoires*, Tom. III, p. 78.

* *Mémoires*, Tom. III, pag. 373.

(1) *Theologia Mariana a Virgilio Sedlmayr Num.* 2096. p. 861. *Prob.* II. ratione. Quia in hoc ordine providentiae Deo placuit, amicos, et fideles servos suos apud homines honorare, et glorificare per dispensationes suorum honorum, idcirco enim *Matth. Cap. XXIV.* promittit, quod servum fidelem super sua bona constituere velit; quia ergo inter omnes Dei amicos et servos nemo fidelior in ministrando Virgine Deipara, nemo etiam hoc honore dignior, ideo illi haec dispensatio super omnia bona sic commissa fuit, ut nullus pateat aditus ad Deum sine Deipara.

David lui jure, par le Seigneur, que Salomon montera sur le trône; ce qui est exécuté, le jour même, avec des signes de joie et toutes les marques d'une réjouissance publique (1). Aussi quand nous allons chercher Notre-Seigneur dans la Très-Sainte Vierge, nous sommes assurés, selon Saint Bernard, qu'aussitôt elle est en prière pour nous, auprès de son Fils. Jésus-Christ se souvient de la puissance qu'il lui a donnée sur lui en qualité de Mère, pour ne la lui ôter jamais; parce que la grâce et la gloire perfectionnent la nature et ne lui font jamais perdre ses droits; et aussitôt la Très-Sainte Vierge obtient ce que nous ne sommes pas assurés d'obtenir par nous-mêmes. (2). * Indépen-

* *Catéchisme chrétien*, part. II, leçon II. Recueil sur la Sainte Vierge, p. 135.

(1) *Idiotæ de B. Virgine part. XVI. contemplat. VII. Bethsabæe Maria, quæ impetravit suis precibus a Davide regnum Israel pro Filio suo. Impetrat enim suis sanctissimis precibus a vero David, id est, a Deo, pro filiis, id est imitatoribus suis, regnum Israel, scilicet visionis divinæ.*

*Richard. a S. Laurent. de Laud. Lib. II. I. Cap. I. p. 48. Lib. III. p. 94. Bethsabæe... quæ præcibus impetrat a vero David, id est Deo Patre, Filiis suis regnum... quod illa Bethsabæe impetravit Salomoni filio suo regnum. Nam quidquid complacet ei dari, facillime orando impetrat ab Unigenito Filio suo, qui non solum dat ei secundum quod petit, sed etiam ipsam incitat ad petendum. Potentia Mariæ ad impetrandum notatur Esther ubi dixit Assuerus: Quid vis Esther Regina, et quæ est petitio tua? Etiam si dimidiam partem regni mei petieris, impetrabis? * In hoc etiam quod dicit: Quid vis Esther, et quæ est petitio tua? innuitur quod non expectat Filius ut Mater roget, imo etiam prævenit petitiones ejus, secundum quod ipse dicit et secundum quod dicitur ei de veris pauperibus: Antequam clament ad me exaudiam eos; * et illud Psalmi præparationem cordis eorum audivit auris tua. **

* *Esther, Cap. V, v. 6.*

* *Isaïæ Cap. LXV, v. 24.*

* *Psalm. X, v. 17.*

S. Antonin. in Summa part. IV. tit. XV. Cap. II. Bethsabæe figurative, quæ interpretatur puteus septimus, propter plenitudinem omnium gratiarum, quæ suis precibus petit, et obtinuit a David, regnum suum dari filio suo Salomoni.

(2) *S. Bern. Senens. Tom. IV. p. 74. Quum enim surgit Maria per piam intercessionem, tum venit auster, id est, Spiritus Sanctus,*

damment des mérites de Jésus-Christ, elle a encore à sa disposition, tout ce qu'elle a acquis de mérites en propre,

per gratiae immissionem; et perflatur hortus per dulcedinis susceptio-
nem, et fluunt aromata per multiplicium beneficiorum derivationem.

*Richard. a S. Laurent, de Laud. B. M. lib. II. Cap. XXVI. p. 40
et lib. XII. C. 6. p. 420.* Si servierimus ei, possumus illud dicere
Psal. 43. *In te*, id est, in virtute nobis à te data et à Filio impetrata,

* *Psal. XLIII, inimicos nostros*, scilicet carnem, mundum et diabolum *ventilabimus*,
v. 6. idest, quasi paleam dejiciemus. Christus enim qui solus est proprie
dator virtutum: et beata Virgo quae orando nobis ab eo impetrat vir-
tutes, dant sanctis spem qua perseverent in adversis. Spes enim pru-
dens posse humanum mutat in posse Dei: *Qui sperant in Domino,*

* *Isaiae Cap. XL, v. 51.* *mutabunt fortitudinem*. *

Sancti Germani, Arch. B. P. in Dormitionem B. M. Biblioth. Patr. Tom. XIII. p. 168. Tu autem quae materna in Deum aucto-
ritate polles, etiam iis qui enormiter peccant, eximiam remissionis gra-
tiam concilias. Non enim potes non exaudiri, cum Deus ut verae ac
intemeratae Matris suae, quoad omnia, et per omnia, et in omnibus,
morem gerat. Hinc merito, allictus quisque confugit: infirmus, tibi
adhacret: bello petitus te hostibus opponit.

Georgii, Metropolit. Nicomediensis Orationes Biblioth. Patr. Tom. XII. p. 708. Nihil enim resistit tuae potentiae; nihil repugnat
tuae virtuti: cedunt omnia jussioni tuae; universa morem gerunt prae-
cipienti: imperanti omnia serviunt. Te Filius tuus celsiorem, ac uni-
versis praecepit creatis, tuaeque illi praelationi, ex iis quae mirabi-
liter operatur, fidem astruit. Nullus tibi labor ut haec consequaris:
nullo pro his medio Deum creatorem alloqueris: placet ei petitio: inter-
cessio delectat; non recusat implere; quippe suam ipse tuam existimat
gloriam; eaque tanquam Filius exultans, postulata ceu debitor implet.

B. Petrus Damianus, Tom. II. p. 101. Nil tibi impossibile, cui
possibile est desperatos in spem beatitudinis relevare. Quomodo enim
illa Potestas tuae potentiae poterit obviare, quae de carne tua carnis
suscepit originem? Accedis enim ante illud aureum humanae reconci-
liationis altare, non solum rogans; sed imperans; Domina, non ancilla.
Moveat te natura, potentia moneat; quia quanto potentior, tanto mise-
ricordior esse debebis. Potestati enim cedit ad gloriam, injurias ulcisci
nolle cum possit.

Richard. a S. Laurent, de Laud. B. M. Lib. VI. C. 13 203 Lib. II. C. 20 p. 39 l. 3 p. 94. Summa praerogativa Mariae, cui nihil vult

pendant sa vie, par sa fidélité au Saint-Esprit; et ce trésor, que la sublimité et l'éminence de son amour a rendu plus considérable que tout ce que l'Église ensemble a jamais mérité, Marie l'offre pour nous. Car tout ce qu'elle est et tout ce qu'elle a, est pour les hommes: sa qualité de Mère la tenant toute en rapport, et en relation à ses enfants. (1). *

* Recueil sur la Sainte Vierge, p. 143.

aut potest Filius denegare. Quia autem orat Patrem, aut jubet Natum, et semper exauditur pro sua reverentia etiam antequam petat. Quia pro salute famulantium sibi, non solum potest Filio supplicare sicut alii Sancti, sed etiam potest auctoritate materna eidem imperare. Unde sic oramus eam: *Monstra te esse Matrem*. Quasi imperiose et materna auctoritate supplica pro nobis Filio. Illud: *ora Patrem, jube Natum*, dicunt autem quidam hoc non bene fuisse dictum; sed mentita est iniquitas sibi. Nonne legitur Luc. de Jesu, quod erat *subditus illis*,* scilicet Mariæ et Joseph propter Mariam.

* Luc. Cap. II, v. 51.

Theologia Mariana, a Virgilio Sedlmayr. n.° 2084. p. 858. Oratio Sanctorum non immititur alicui rei ex parte sui, sed tantum misericordiae ex parte Dei; oratio autem Virginis immititur gratiae Dei jure naturali et justitiae Evangelii. Nam Filius non tantum tenetur audire Matrem, sed et obedire, juxta illud Apostoli: *Filii obedite parentibus vestris*,* quod est etiam de jure naturae; et ideo oratio Deiparae erat nobilissimus modus orandi, tum quia habebat rationem jussionis, et imperii, tum quia impossibile erat, eam non audiri.

* Coloss. Cap. III, v. 20.

(1) *Aelred. Abbat. Serm. I. de Assumpt. B. M. V.* Maria est Mater nostra vere, per quam nati sumus, per quam nutrimur, per quam crescimus; per illam enim nati sumus, non mundo, sed Deo; per illam nutrimur, non lacte carnis, sed illo de quo dicit Apostolus, *lacte vobis potum dedi non escam*;* per illam crescimus, non magnitudine corporis, sed in virtute animae.

* I. Cor. Cap. III, v. 2.

Petri Cellen. Abbat. Serm. I. de Assumpt. B. M. V. et Serm. VIII. Mater misericordiae, omnibus amabilis, omnibus venerabilis, quia plena gratia, quae abstinere non potest lactis pleno gurgite non alere eos, pro quibus Filius suus potuit et voluit spiritum exhalare.

Albert. Mag. in Biblioth. Mariæ sup. Missus, Cap. CLXXXII. Mater hominum cura, quia in uno nobis genuit, quidquid ad hanc vitam vel futuram necessarium est.

Eru. Prag. in Mariæ, Cap. CXXII. Mater nostra peroptima,

IX.
La médiation de
Marie particulièrement utile aux
âmes qui commencent à servir
Dieu.

Que ne trouve pas tout d'un coup l'âme qui s'approche de cette source immense de bonté et de miséricorde? Comme tous les commençants sont remplis d'estime d'eux-mêmes, et de sentiments de superbe, n'étant point encore purifiés par la mortification, et par l'établissement en eux de Jésus-Christ anéanti; ils ne peuvent souffrir la honte et la confusion des reproches intérieurs que Jésus-Christ leur fait. Cela se voit dans les âmes les plus innocentes, comme en Sainte Thérèse, qui après ses chûtes, dans des infirmités très-légères, fuyait l'oraison, comme autrefois les Juifs fuyaient les reproches de Dieu, et désiraient que Moïse leur parlât, et non pas Dieu lui-même. C'est ce qui fait que tous

quae prae omnibus matribus plus nos diligit: et plus erga nos pietate movetur, omnis enim Mater diligit, at quae melior est magis diligit.

S. Bonavent. Speculum. B. M. V. Tom. XII, vel XIII. p. 278. et apud eundem *Serm. de B. Virg. in Ordine XXXVII.* Gratia Mariae utilissima, sed etiam nobis, immo toti humano generi; gratia enim Mariae colligit malos, impingnat bonos, liberat universos. Colligit a culpa, impingnat gratia, liberat a morte aeterna. Domina nostra fuit charitate in summo ardentissima, quae nec primam similem visa est, nec habere sequentem. Unde Hugo dixit quod in ea amor Spiritus Sancti singulariter ardebat: ideo in carne ejus mirabilia faciebat. Et dicit *singulariter*: quia nulla postea creatura, ita per amorem exarscet, quo amatissimum Filium suum et unicum, quem mulier plus seipsa amavit, nobis dedit, et pro nobis obtulit.

Richard. a. S. Laurent. de Laud. B. M. Lib. II. Cap. V. p. 70. Lib. II. Cap. I. p. 40. Item roganda est assidue Mater misericordiae, ut misericordiae opera nobis miseris misericorditer exhibeat; ut vide licet *frangat esurienti panem suum*:* quod fit quando particulariter distribuit gratiam cor hominis confortantem, ut *egenos vagosque inducat in domum suam*, scilicet paradisum, ut *nudos operiat vestimentis virtutum*, quae carne vestivit Filium Dei, ut *dimittat eos qui confracti sunt** liberos et onera peccatorum dirumpantur. *In umbra alarum tuarum sperabo donec transeat iniquitas.* In umbra humilitatis contra ventum inanis gloriae, vel tempestatem superbiae, in umbra mansuetudinis contra grandinem iracundiae.

* *Isaiae, Cap. LVIII, v. 6, 7.*

* *Psal. LVI, v. 2.*

les commençants ont besoin de la douceur de la Très-Sainte Vierge, qui reçoit tous les hommes avec grande clémence, pour leur donner confiance à approcher de Jésus-Christ, et à se tenir en sa présence dans la prière.*

Marie est encore toute puissante sur le cœur du Père éternel. Il est vrai que Jésus-Christ est le médiateur par justice, offrant à Dieu le Père son sang adorable, qui vaut de droit le rachat des hommes, et le paiement de toute leur dette; et que la Très-Sainte Vierge, le refuge des pécheurs, est seulement notre Médiatrice d'amour et d'impétration.* En qualité d'Épouse, elle connaît seule, avec son Fils unique, ce qui plaît le plus au Père, ce qui le console et le charme davantage; et Dieu le Père, se voyant prié par son Épouse, se rend à ses demandes et à sa voix. De la part de Marie, il reçoit tout amoureusement; se trouvant comme dans l'impuissance de rebuter l'oraison et la prière de celle qui, outre sa dignité de Mère de Jésus-Christ, porte en soi cette qualité d'Épouse du Père, qui le rend captif de l'amour qu'il a pour elle, et le lui assujettit. Marie lui plaît tellement qu'il ne saurait rien refuser de tout ce qu'elle désire; et ainsi il se laisse doucement dominer par celle à qui, par amour, il appartient en qualité d'Époux (1).*

Marie étant donc la dépositaire de tous les biens de Dieu; qui peut en manquer auprès d'elle, s'il a confiance en sa bonté? D'autre part, étant la Mère de miséricorde, elle ne peut rien refuser aux hommes, elle donne libéralement et avec plaisir aux misérables, et leur départ avec joie les dons et les trésors de Dieu et de Jésus-Christ, son Fils. Il n'y a qu'à se tenir à ses pieds, pour être aussitôt enrichi.* On ne s'approche donc point de Dieu, en la Très-Sainte Vierge, vainement et inutilement.*

* Recueil sur la Sainte Vierge, p. 182.

X.

Puissance de la prière de Marie sur le cœur du Père éternel, son époux.

* Recueil *ibid.* p. 185.

* Recueil sur la Sainte Vierge, p. 184.

* Mémoires, Tom. VI, p. 285.

* Recueil sur la Sainte Vierge, p. 144.

(1) S. Antonini Florent. in Summae, part. IV. Tit. 13. Cap. XLIV. Maria captivatrix Dei.

RÉFLEXIONS PRATIQUES

OCCUPATIONS SUR LES GRANDEURS DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE
EN RÉCITANT LE CHAPELET (1).

Sur la Croix.

Après avoir fait le signe de la Croix, on récitera le *Credo*, pendant lequel on se donnera à l'esprit de la foi, pour se renouveler dans le respect et dans l'amour de ses maximes, et de tous les mystères qui sont compris en ce Symbole, honorant en la Très-Sainte Vierge l'éminence de la foi qu'elle a eue plus grande que le reste des créatures, et lui en demandant la participation et l'esprit pour toute la sainte Église.

Sur le premier gros grain.

En disant le *Pater*, on adorera l'unité de Dieu, principe de toutes les grandeurs de la Très-Sainte Vierge et de la perfection de ses états.

Sur les trois petits grains.

En disant les *Ave Maria*, on honorera les trois états de la vie voyageuse de la Très-Sainte Vierge.

(1) Dans sa *Journée chrétienne*, M. Olier a donné deux méthodes différentes, pour s'occuper intérieurement des grandeurs de la Très-Sainte Vierge, en récitant le chapelet. Celle qu'on voit ici, et dont l'origine est rapportée dans sa *Vie Part. III. Liv. III.* a été depuis en usage au séminaire de Saint Sulpice, pour lequel elle a été composée, quoique pourtant M. Olier n'ait pas prétendu y astreindre personne. « Il » faut que chacun pense, dit-il dans la *Préface* de sa *Journée chrétienne*, que » ceci n'est pas écrit pour lui seul: ce qui ne le touche pas touchera peut-être » un autre. Il est nécessaire que dans un festin il y ait diversité de viandes, afin » que chacun en puisse trouver selon son appétit. » Au sujet de ces deux méthodes pour l'exercice du chapelet, il donne cet avertissement à son disciple: « Il sera bon, » pour éviter la distraction et l'inutilité de l'esprit, de changer de temps en temps » d'intention, et de s'occuper en détail des grandeurs de la Très-Sainte Vierge, » faisant successivement ce que l'Ange faisait tout d'un coup en la plénitude de sa » lumière ».

Au premier *Ave Maria*, il faut honorer l'état de son enfance, qu'elle passa dans le Temple, où, vivant comme une hostie de Dieu, elle adorait incessamment Jésus-Christ, sous la figure de toutes les victimes, et se préparait, dès ce temps-là, au sacrifice de son Fils, qu'elle avait présent à l'esprit, pendant qu'elle était appliquée au service des prêtres, qui offraient à Dieu les sacrifices.

Au second *Ave Maria*, on honorera l'état de son saint Mariage, durant lequel elle a vécu dans une sainteté parfaite, elle a conçu, nourri et élevé Jésus Christ, son Fils, et participé à ses divines grâces; elle a été présente à sa personne et a conversé avec lui.

Au troisième *Ave Maria*, on honorera l'état de son saint veuvage, pendant lequel elle a servi, elle a été présente, et a participé aux saints mystères de Jésus-Christ; et après, elle a aidé les Apôtres à fonder et à maintenir l'Église, qu'elle n'a point laissée que lorsqu'elle l'a vue affermie en la foi de Jésus-Christ, son Fils.

Sur le premier dizain.

En récitant le *Pater*, sur le gros grain, il faut respecter profondément Dieu le Père, en toutes ses perfections, et en toutes ses grandeurs divines, qui étant immenses, ne peuvent être vues et adorées que dans la foi.

Sur les dix *Ave Maria*, on honorera la Très-Sainte Vierge, en qualité d'Épouse du Père éternel, qui a engendré en elle, et avec elle Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Il faut honorer, en elle, toutes les perfections divines et adorables que Dieu le Père a fait passer en sa sainte personne, la mettant en communion parfaite de sa fécondité, de sa sagesse, de sa sainteté et de la plénitude de sa vie divine.

A la fin du dizain, on dira le *Gloria Patri*, pour louer Dieu le-Père d'avoir choisi la Sainte Vierge pour son Épouse, et de lui avoir communiqué tant de perfections, dont on demandera quelque part pour l'Église de Dieu.

Sur le second dizain.

En récitant le *Pater*, sur le gros grain, il faut honorer le Fils de Dieu fait homme en la Très-Sainte Vierge, et adorer toutes les

grandeurs du Verbe, anéanties dans la chair au divin mystère de l'Incarnation.

Pendant les dix *Ave Maria*, il faut respecter la Sainte Vierge comme Mère du Fils de Dieu, et honorer en elle la vie du Verbe incarné, avec tout l'intérieur et tout l'extérieur des vertus, qu'il est venu fonder en son Église, par l'Incarnation: comme sont sa patience, sa pauvreté, sa chasteté, sa douceur, son humilité, et les autres vertus chrétiennes, que Dieu n'a pu avoir en soi que par ce saint Mystère.

A la fin du dizain on dira le *Gloria Patri*, pour remercier Dieu le Fils d'avoir choisi la Sainte Vierge pour sa Mère, et de l'avoir rendue le modèle parfait de la vie chrétienne, demandant à Dieu qu'il lui plaise y conformer son Église.

Sur le troisième dizain.

En disant le *Pater*, on adorera le Saint-Esprit, comme sanctificateur de la Très-Sainte Vierge.

Pendant les dix *Ave Maria*, il faut honorer la Sainte Vierge, comme le Temple et le Sanctuaire du Saint-Esprit, dans laquelle il a versé la plénitude de ses dons. Il faut encore respecter toutes les opérations divines, qui ont rempli son âme, pendant sa vie voyageuse, et qui continuent encore dans le ciel: le Saint-Esprit opérant plus en elle dans, le temps et dans l'éternité, que dans toutes les pures créatures ensemble.

A la fin, il faut dire *Gloria Patri*, pour glorifier le Saint-Esprit d'avoir choisi la Sainte Vierge pour son Temple et de l'avoir ornée et remplie de tant de dons, desquels on demandera la participation pour soi et pour la Sainte Église.

Sur le quatrième dizain.

En disant le *Pater*, sur le gros grain, il faut adorer Dieu le Père, comme glorificateur de la Très-Sainte Vierge et de toute l'Église triomphante.

Sur les dix *Ave Maria*, il faut considérer et honorer la Sainte Vierge, comme la joie des Anges et des Bienheureux dans le ciel;

il faut s'unir à eux, pour entrer en leurs complaisances envers elle et dans les louanges et les bénédictions qu'ils lui rendent.

A la fin, il faut dire le *Gloria Patri*, pour remercier la Majesté de Dieu de l'avoir établie dans le haut point de gloire qu'elle possède, demandant la grâce de pouvoir contempler un jour sa beauté, et toutes les vertus dont Jésus-Christ l'a revêtue.

Sur le cinquième dizain.

En disant le *Pater*, il faut adorer Jésus-Christ régnaant en la Très-Sainte Vierge, et en elle régnaant aussi sur son Église militante.

Pendant les dix *Ave Maria*, on honorera la Sainte Vierge, comme la Reine de l'Église, comme l'aide des chrétiens, et comme le refuge des pécheurs: respectant la part que Dieu lui a donnée en la royauté de son Fils sur l'Église. On honorera la puissance que Dieu lui a donnée sur ses ennemis; on l'invoquera sur l'Église; on la conjurera de régner en son Fils et par son Fils sur le monde; on la priera d'y vouloir détruire le péché, abattre l'orgueil du Démon, nous fortifier en esprit contre l'infirmité de la chair: en un mot, nous remplir de la vertu de Jésus-Christ Notre-Seigneur, en qui nous passions régner sur tout ce qui s'oppose à lui durant cette vie.

On dira le *Gloria Patri*, à la fin, pour remercier Notre-Seigneur d'avoir si pleinement régné en elle et sur elle dans l'Église, et d'avoir détruit tant d'hérésies et tant d'erreurs, le priant encore qu'il achève d'extirper, par elle, ce qui en reste au monde, qui croît tous les jours en ténèbres et en malignité.

Sur le sixième dizain.

Pendant le *Pater*, qu'on récitera sur le gros grain, on adorerà le Saint-Esprit, comme consolateur de l'Église souffrante * en la Très-Sainte Vierge.

Pendant les dix *Ave Maria*, on honorera la Sainte Vierge, comme la consolation des affligés, et surtout comme le soulagement des âmes qui souffrent dans le Purgatoire.

On l'invoquera sur toutes les âmes qui gémissent en ces flammes,

* *Deus totius consolationis.*

et qui ne peuvent plus se secourir elles-mêmes, ni demander sensiblement de l'assistance au monde ; mais principalement on lui demandera, en Jésus-Christ, et par Jésus-Christ même, le soulagement et la liberté de tant d'âmes délaissées dans le fond de ce cachot, dont personne ne se souvient, et qui sont sans aucune assistance (1).

On dira le *Gloria Patri*, pour remercier Dieu de toutes les délivrances qu'il a accordées à ses prières, en y ajoutant un *Requiem*, ou un *De profundis*.

(1) *Richard. a S. Laurent. de Laud. B. M. Lib. XII. Cap. II. p. 348.*

Eos etiam, qui studiosè servierant in hac vita, creditur ipsa misericorditer in purgatorio visitare, et aut verbum solatii, aut jucunditatem suae visionis aut aliquod spiramentum jucundi odoris, aut aliquid hujusmodi quo refocillentur, et levius ferant, ipsis pie creditur impartiri. Cum sit pincerna beatorum, dicit quasi loquens ipsis beatis : *Bibite et inebriamini charissimi* ; * potest etiam dici, pincerna illorum qui sunt in purgatorio.

* *Cant. Cap. V. v. 1.*

S. Bernard. Senens. Tom. IV. p. 80. Beata Virgo dominatur etiam his qui in purgatorio sunt. Augustinus ait : « qui in aliud saeculum distulit fractum conversionis, prius purgabitur igne purgationis; hic ignis, etsi non sit aeternus, miro tamen modo gravis est; superat enim omnem poenam quam unquam passus est » aliquis in hac vita, vel pati potest. Licet mirabilia Martyres passi sint tormenta, » et multi nequam quanta saepe sustinuerunt supplicia ». Et ab his tormentis liberat Beata Virgo maxime devotos suos. Et hoc est, quod ait : *Et in fluctibus maris ambulavi*,* scilicet visitans et subveniens necessitatibus et tormentis devotorum meorum : immo et omnium, qui ibi existunt, quia filii ejus sunt, quum sint filii gratiae et in gratia confirmati, atque de gloria certificati.

* *Eccli. Cap. XXIV, v. 8.*

Theologia Mariana, a Virgilio Sedlmayr Num. 2280. p. 924. Dico Deipara Virgo est summe benefica erga animas in purgatorio detentas. Ita communis sensus fidelium. Probatur auctoritate imprimis Christi Domini, apud Sanctam Birgittam, *Lib. I. revelat. Cap. XVI.* ita ad Matrem suam loquens : « Tu es Mater mea : » Mater misericordiae : tu consolatio eorum, qui sunt in purgatorio, omnes poenas, » quae debentur purgandis pro peccatis suis in qualibet hora, propter preces tuas » quodammodo mitigantur ». Unde S. Vincentius Ferrerius, *Serm. II. de Nativit. B. Virginis*, ait : Maria bona existentibus in purgatorio, quia per eam habent suffragium. Et Bernardinus Senensis, *Serm. III. de glorioso nomine Mariae art. II.* ait : Beata Virgo in regno purgatorii dominium tenet. Consonat Venerabilis Blossius in *Monili spirituali Cap. XIII.* intrepide affirmans, quaslibet flammis purgatorii Mariae precibus mitigari, leviores, lenioresque reddi.

CHAPITRE XXII.

MARIE EST L'AVOCATE DES PÉCHEURS.

Nous n'avons pas seulement à solliciter les grâces de Jé-
sus-Christ; nous sommes encore obligés d'obtenir de lui notre
pardon, après nos infidélités, et pour cela Marie est encore
notre médiatrice. Les baptisés, qui tombent dans le péché
mortel, ne sont plus vivants de la vie des enfants de Dieu :
par le péché, ils deviennent les enfants du démon, et sont
faits un même esprit avec lui, qui foule aux pieds Jésus-
Christ dans leurs âmes, et triomphe de Notre-Seigneur dans
son propre trône. Ils le foulent eux-mêmes aux pieds, par-
ce qu'ils se moquent de ses mérites et de son sang, qui leur
ont acquis le Saint-Esprit et toutes ses grâces. Après un
pareil outrage fait à Jésus-Christ, les pécheurs sont très-in-
dignes d'approcher de lui, et il a droit de les rebuter, de
les condamner. *

Quoique déjà, pendant sa vie mortelle, il fût tout zèle
contre le péché, il l'est bien davantage encore depuis sa
Résurrection : étant entré, par ce mystère, dans l'état di-
vin, il se trouve dans les mêmes dispositions que son Père
contre les pécheurs. Dieu le Père est saint, saint, et trois
fois saint, et Jésus-Christ ressuscité est lui-même si saint,
si opposé aux vices et aux désordres du monde, qu'il ne
peut rien souffrir de contraire à sa sainteté et à celle de
son Père, qu'il ne le détruise entièrement. *

D'ailleurs au jour de l'Ascension, le Père éternel, en le
déclarant roi sur tout le monde, *l'a établi juge* en sa place, et
s'est désapproprié de cette dignité pour l'en revêtir, *en récom-
pense de ce qu'il a voulu se faire Fils de l'homme*,* être jugé
lui-même et condamné comme un criminel. Il est donc tout

1.

Jésus-Christ. de-
puis sa résurrec-
tion devrait con-
damner les pé-
cheurs.

* Recueil sur
la Sainte Vier-
ge, p. 145. Cé-
rémonies de la
messe de paroisse,
p. 264. Sur
Saint-Jean Bap-
tiste, p. 8. Caté-
chisme chrétien,
part. I, leç. 2.
Mémoires, Tom.
III, p. 74.

* Catéchisme
chrétien, part.
II, leçon 14.

II.

Jésus-Christ, com-
me hostie con-
somée au Très-
Saint Sacrement,
devrait condam-
ner les pécheurs.

* Joan. Cap.
V, v. 22.

zèle contre le péché, et tout feu pour le détruire, en sa qualité de juge. Aussi, au livre de l'Apocalypse est-il représenté *portant dans sa bouche un glaive à deux tranchants*. * indice de sa toute-puissance royale, qui fera trembler les méchants et les démons, au jour où il viendra juger toutes les nations de la terre. Bien plus, dans le Très-Saint Sacrement même, il désavoue et condamne tous les péchés du monde; et quoiqu'il y soit tout feu d'amour pour nous, il y est tout feu de haine et de vengeance contre les criminels, voyant de là, jugeant et condamnant chacun dans son crime. C'est pourquoi, quand il entre par la Communion dans une âme livrée au péché: au lieu d'y venir avec les charmes de son amour, il la condamne et la maudit, de la condamnation et de la malédiction dont, au jour du jugement, il usera contre elle. C'est Saint Paul qui le dit: *Celui qui communique indignement, reçoit son jugement et sa condamnation*. * Il ne reçoit pas seulement son juge, mais son juge irrité, son juge qui le condamne. Il vaudrait bien mieux s'éloigner de son Prince, que d'approcher de lui pour recevoir de sa bouche des reproches, pour être condamné au gibet, à la roue ou au feu. * Cependant, après nos péchés, nous ne pouvons trouver notre pardon qu'en Jésus-Christ, notre unique médiateur auprès de son Père. La difficulté est donc de lui faire changer sa qualité de juge en celle d'avocat, et de juge, de le rendre suppliant. * C'est ce que fait la Très-Sainte Vierge, qui est le bonheur et la joie des Chrétiens, dans quelque état qu'ils se trouvent. (1). *

S'ils sont pécheurs, ils ont en Marie, de quoi modérer les craintes que leur inspire la vue de leur juge: tant à cause de la grande bonté qu'elle a pour eux, que de l'accès qu'elle a toujours auprès de lui. Dieu *le Père a donné tout jugement à son Fils*, * et non à son Épouse, laquelle, pendant

* *Apocalyp.*
Cap. I, v. 16.

* *I. Cor. Cap.*
XI. v. 29.

* *Mémoires,*
Tom. IV, p. 47.

* *Recueil sur*
la Sainte Vier-
ge, p. 137. Ca-
téchisme chré-
tien, part. II,
leçon. 11.

* *Recueil sur*
la Sainte Vier-
ge, p. 181.

III.

Marie qui est constituée avocate, et non pas juge, supplie efficacement pour nous, à qui elle est obligée de son élévation.

(1) Voyez à la fin de chapitre l'observation sur ces paroles de M. Olier.

la vie des hommes, n'est qu'avocate et non point juge. En la faisant Mère de son Verbe incarné, il l'a revêtue seulement de ses entrailles de miséricorde, et de tendresse pour les hommes ; il l'a constituée pour qu'elle intercedât en leur faveur : tant à titre de leur Mère, que comme Mère de Jésus-Christ (1). Elle n'use donc d'aucun rebut pour les

* Joan. Cap
V, v. 22.

(1) *S. Ephraem, graece, Tom. III. p. 531. 540. 545 543.* Habes enim velle et posse, tanquam quae modo inexplicabili unum ex Trinitate genueris, habes quo suadeas, quo flectas: habes manus, quibus cum inenarrabiliter portasti; ubera quibus lac praebuisti: in memoriam revoca fascias et reliquam educationem ab infantia; misce cum tuis ea, quae ipsius sunt, crucem, sanguinem, vulnera, per quae salvi facti sumus. Habes enim, habes, scio, voluntati parem potentiam, tanquam Mater Altissimi. Propterea audax factus sum. Fac igitur ne frustratus maneam, purissima Domina, mea expectatione. Dele tunc omnium peccatorum meorum chirographa atque adducito me a confusione liberum, ac salutis securum, ad Tribunal Filii tui et Patris ipsius. Excipit te tanquam Matrem benignam, pro anima in desperationem adducta deprecantem, utpote quae es refugium peccatorum. Pro defensione enim, et perfugio, atque auxilio talem te constituit peccatorum mei simulum Filius, et Deus tuus.

Georgii, Metropolitanæ Nicomediensis, Orationes, Biblioth. Patr. p. 708. Habes ut Mater indespectabilem, ac nesciam repulsæ apud Filium fiduciam; habes insuperabilem potentiam; habes vim inexpugnabilem.

Theodori Studitæ, Orat. VI. in Dormitionem, Deiparæ apud Maium Novæ Biblioth. Patr. Tom. V. p. 55 56. Nunc ergo materiales oculos Deipara claudens, spiritualia nobis et magna attollit luminaria, nunquam occasura, ante scilicet conspectum Dei pro mundi tutela pervigilantia... Supplex suum pro universo hominum genere os adaperit: nunc corporales suas, quae Deum gestavere manus, ad Dominum pro mundi salute attollit; et quum in superiore evolaverit columba sanctissima, inferiora hæc protegere non desinit: corpore egressa, spiritu nobiscum est: caelo inlata, daemones fugat, facta apud Dominum mediatrix.

Eadmeri, de Excellent. Virginis apud S. Anselm. p. 145. Igitur Mater Dei, qui solus damnat, qui solus salvat, quem solum timemus, in quo solo speramus, est Mater nostrâ. Judex et salvator noster, est frater noster. Quomodo ergo desperemus, cum salus, sive damnatio

* *Recueil p. 481.* pécheurs; * au contraire, elle est ravie de leur approche, étant toujours en prières pour leur conversion et leur salut: aussi ils trouvent en elle toute douceur, toute bonté et congratulation. Ils n'ont rien qui doive les rendre timides en leur conversion, et sont tous reçus avec tendresse et bonté, *

* *Recueil sur la Sainte Vierge, p. 486.*

nostra ex boni fratris et piæ Matris pendeat arbitrio? Numquid sustinebit bonus frater puniri fratres suos quos redemit; bona Mater damnari filios suos quorum ipsa redemptorem genuit? Dulcis Mater rogabit dulcem Filium suum; pium fratrem nostrum; filium pro filiis, unigenitum pro adoptatis.

Richard. a S. Laurent. de Laud. B. M. Lib. II. p. 41. etc. Quis enim apud Filium illum accusare audeat, cui Matrem viderit patrocinantem? Et si Maria pro nobis, quis contra nos? * Et si ipsa est quæ justificat, quis est qui condemnet? Ostendit enim Filio ventrem et ubera, nec potest esse repulsa, ubi concurrunt et perorant omni lingua disertius hæc clementiæ monimenta, sicut dicit beatus Bernardus.

* *Rom. Cap. VIII, v. 34.*
* *Ibid. v. 35, 34.*

De ornatu et vestibus Aaron, Didaco del Castillo et Artiga, in fol. 1687. p. 431. Matri gratias pro humanitate rependere tenetur Christus; Patri autem gratias agere pro divinitate non debet, cum Pater Verbum æternum non gignat libere, sed necessario. Maria Virgo Verbum genuit, in quantum hominem, non necessario, sed libere. Nam si Maria, ut potuit, consensum suum non præberet, Verbum non fieret caro. Id expressit Bernardus *Homil. 4 super Missus*. Libere ergo Maria suum præstitit consensum et libere Dominum incorporavit. Ergo Deus debet Mariæ quod homo sit. Perbelle Sanctus Methodius, de Purificatione Virginis: *Euge quæ debitorem illum habes, qui omnibus mutatur: Deo enim universi debemus, tibi autem etiam ille debet.*

Theologia Mariana, a Virgilio Sedlmayr N. 1741. p. 736. Est regula patrum et scholasticorum, id esse asserendum, quod, de se fidei non repugnat, et alias cedit in gloriam Christi et ejusdem Matris ejus. Cedit autem in gloriam Christi, quod *cum sit Matris debitor*, velit ei vices reddere; et pro reddendo, omnia bona nobis conferenda, committere; quia hoc et pietatem filialem commendat, et observantiam Christi erga Matrem extollit; ac simul ostendit, quod committendo hæc uni Virgini, se huic debere fateatur, quantum alii filii utrique parenti debent. Gaudet filius orante Matre, quia omnia, quæ nobis precibus suæ Genitricis evinctus donat, ipsi Matri se donare putat, et acceptæ ab illa sine patre humanitatis vices reddere gaudet.

comme étant ceux que le Père éternel veut aimer par elle (1), et qui par leur péché, lui ont procuré à elle-même le bon-

(1) *S. Bernardi, Tom. 1. Dom. infr. Oct. Assumpt. B. M. Sermo p. 1006.* Quid ad Mariam accedere trepidet humana fragilitas? Nihil austerum, in ea, nihil terribile, tota suavis est, omnibus offerens lac et lanam. Revolve diligentius Evangelicae historiae seriem universam: et si quid forte increpatorium, si quid durum, si quod denique signum vel tenuis indignationis occurrerit in Maria, de caetero suspectam habeas, et accedere verearis. Quod si (ut vere sunt) plena magis omnia pietatis et gratiae, plena mansuetudinis et misericordiae, quae ad eam pertinent inveneris; age gratias ei, qui talem tibi mediatricem benignissima miseratione providit in qua nihil possit esse suspectum.

Richard. a S. Laurent. de Laud. B. M. Lib. IV. C. 26. p. 141. Mater est misericordiae, et Matris est suaviter et dulciter tangere puerum. Pueri sunt peccatores, quibus ipsa novit levi manu suavi attractu timorem premere, putredinem ejicere, vulnera circumligare, spem et securitatem misericordiae praestare: et ideo dicit: *In me omnis gratia.**

Ludovic. Blos. Paradisi animae fidelis, Cap. XVIII. p. 18. Ipsa (Maria) dispensatrix gratiarum liberalissima, ipsa omnium fidelium Mater misericordissima. Tota mitis est, tota serena, tota suavis, tota benigna, non solum justis et perfectis, verum etiam peccatoribus ac desperatis; quos ut ad se ex corde clamare conspexerit, statim adjuvat, suscipit, fovet, et metuendo Judici materna fiducia reconciliat. Nullum aspernatur, nulli se negat: omnes consolatur: omnibus sinum pietatis aperit, et vel tenuiter invocata, praesto adest. Sua ingenita bonitate atque dulcedine saepe eos qui Deo minus afficiuntur, ad sui cultum blande allicit, potenterque excitat: ut per hujuscemodi studium praeparentur ad gratiam, et tandem apti reddantur regno coelorum. Talis est, talis a Deo facta est, talis nobis data est: ut nemo eam horreat, nemo refugiat, nemo ad eam accedere trepidet. Fieri non potest ut pereat qui Mariae sedulus et humilis cultor fuerit. Tu igitur facito illam tibi unice familiarem.

S. Antonini Florent. Biblioth. Virginal. Tom. II. p. 676. Ex te ait sapiens, *cognosce, quae sunt proximi tui.* Cum ergo habuerit veras condiciones naturales hominis per similitudinem nostram possumus, et ipsam cognoscere. Similiter et ipsa cognoscit infirmitatem nostram per experientiam ex his, quae passa est hic, et didicit. Unde sicut *non habemus Pontificem*, scilicet Christum, qui non possit compati *infr-*

* *Eccli. Cap. XXIV, v. 25.*

heur d'être Mère du Sauveur des hommes. Car, sans le péché, Jésus ne serait pas venu dans ce monde, en ressemblance de la chair pécheresse; Marie est donc obligée de son élection à ce péché; et par là elle est redevable aux pécheurs de sa qualité de Mère de Jésus-Christ.*

* *Recueil sur la Sainte Vierge, p. 181. Mémoires, Tom. III, p. 420, 435.*

Étant ainsi obligée à notre malheur de sa condition bienheureuse, que ne fait-elle pas pour ceux qui, dans ce sens, lui ont donné la vie, et qui lui causent tout le bonheur qu'elle possède (1) dans la gloire, la plus grande qui puisse être, après celle de Dieu? Aussi avons-nous, en sa personne, une avocate toute-puissante auprès de son Fils: que

* *Hebrae, Cap. IV, v. 15.*

*mitatibus nostris, * ita nec deficit nobis patrona, quae compatiatur miseriis nostris.*

(1) (Voyez ce qui a été déjà dit sur cette matière au chapitre I.)

Eadmeri, de Excellent. Virginis Mariae, apud S. Anselm. p. 135.

Vere cum recogito sanctum Filium ejus ob hoc, ut peccatis hominum moderetur, factum esse Filium ejus; nonnihil spei concipio quid vel parum percipiendi de sublimitate tantae matris, sciens videlicet illam magis propter peccatores, quam propter justos factam esse Dei Matrem. Dicit enim ipse bonus Filius ejus *se non venisse vocare justos, sed peccatores.* * Apostolus quoque testatur quod *Christus venerit in mundum peccatores salvos facere*, * quorum se fatetur primum esse. Si igitur ipsa propter peccatores, scilicet, propter me meique similes facta est Domini Mater, quomodo immanitas peccatorum meorum cogere non poterit desperare veniam eorum; cum tam ineffabile donum sit factum ex ea ob curationem eorum?

* *Matt. Cap. IX, v. 15. Marc. Cap. II, v. 17. I. Tim. Cap. I, v. 15.*

S. Thom. a Villanov. p. 364. Nos illi tantae celsitudinis aliquantulum occasio existimus, nisi enim fuisset et peccati morbus, non tantus coelo medicus advenisset. Unde igitur nos effecti sumus rei, inde, sumpta occasione, illa effecta est Mater Dei: nisi enim peccasset homo Deus factus non fuisset homo; neque tamen propterea nobis aliquo teneris debito, quia id non factum est nostro merito, sed potius demerito. Sed pro tua benignitate, o Virgo! dum tuam celsitudinem inspicias miseriae nostrae recordaberis; vere enim peccatorum eris advocata, quae propter peccata in tantam es celsitudinem sumpta. Vere enim etsi peccati nos multum poenitet, tua tamen sublimitas, o Virgo! multum nobis placet, et peccati nostri damna hac gloria tua compensamus.

ne peut-elle pas sur celui à qui elle a donné la vie et qui est aussi toute charité pour nous! (1). *]

Cette femme de Thécua, par les pières de laquelle, Absalon fut secouru, et obtint de David la permission de rentrer à Jérusalem, image de la maison de Dieu et du Ciel, fut une figure expresse de la Très-Sainte Vierge et de sa tendre sollicitude à demander grâce pour les pécheurs. * Absalon, après avoir fait massacrer son frère Amnon, s'enfuit dans le pays de Gessur, afin d'éviter le châtement que méritait son crime: il était la figure de l'homme, qui, ayant fait

* *Mémoires*,
Tom. III, p. 445.
IV.

La femme de Thécua, qui obtint le pardon d'Absalon, fut une figure de la puissance de Marie en notre faveur auprès de Jésus-Christ.

* *Fragments*,
p. 259.

(1) *S. Ephraem, Graece, Tom. III. p. 532, 549.* Omnia potes, tanquam Dei Mater; omnia vales, veluti quae superas omnes creaturas: nihil tibi, si vis, impossibile est: duntaxat ne despicias meas lacrymas.

Sancti Anselmi, Oratio XLV. ad B. Virginem Mariam; et de Concept. B. M. V. p. 503. Ego namque de peccatoribus conceptus et natus peccator; baptizatus et salvatus, iterum peccator factus sum. Et non talis, ut antea, sed sordidior et immanior; quoniam talis sum qualem pejorem non habet mundus. Ideo talem adiutorem requiro, qualem post Filium tuum potioem et meliorem invenire non potest mundus. Habet orbis, Apostolos, Patriarchas, Prophetas, Martyres, Confessores, Virgines, bonos et optimos adiutores, quos ego supplex orare concupisco. Tu vero, Domina omnibus iis adiutoribus melior et excelsior, quia istis et aliis sanctis omnibus etiam Angelicis spiritibus, nec non regibus et potestatibus mundi, divitibus, pauperibus, dominis, servis, majoribus et minoribus Domina es; et quod possunt omnes isti tecum, tu sola potes sine illis omnibus. Quare hoc potes? quia Mater es Salvatoris nostri, Sponsa Dei, Regina coeli et terrae, et omnium elementorum. Te ergo requiro, ad te confugio, et ut me per omnia adjuves, suppliciter peto. Te Tacente nullus orabit, nullus juvabit, Te orante omnes orabunt, omnes juvabunt. Procul dubio namque scimus eam tanti esse penes te: ut nihil horum quae volet elicere, aliquatenus posset effectu carere. Salus igitur nostra in voluntate sua consistit, dum tamen quod vult potenter eliciat.

Richard. a B. Laurent. de Laudibus. Beatæ Mariæ Lib. II. p. 45. Lib. X. Cap. II. p. 255. Roganda est Maria ut velit: quia si vult, necesse est fieri, sicut dicit Augustinus de Domino. *Paravit in judicio thronum suum, et ipse judicabit orbem terræ in æquitate,* etc.

* *Psalm. IX,*
v. 9.

• *Maître des
exercices p. 154.*

mourir en soi par le péché Jésus-Christ son frère, mérite lui-même de souffrir la mort. * Cette femme se prosternant devant David, lui dit: « Seigneur, sauvez-moi. Votre ser- » vante, qui est veuve, avait deux fils, qui se sont que- » relés à la campagne: l'un d'eux a frappé l'autre et l'a » tué; et maintenant tous mes parents demandent la mort » de celui qui me reste, et veulent ainsi éteindre le seule » étincelle qui m'est demeurée. » David lui promet qu'elle sera satisfaite; et comme cette femme insistait encore: il lui déclare avec serment, qu'il ne tombera pas un seul cheveu de la tête de son Fils. « Et pourquoi, reprend-elle alors, » pourquoi refuseriez-vous au peuple de Dieu, la grâce que » vous m'accordez à moi-même; et pourquoi le Roi ne rap- » pellerait-il pas son propre Fils? Nous mourons tous, et » nous nous écoulons comme les eaux que l'on jette sur » la terre et qui ne reviennent plus; et Dieu ne veut pas » qu'une âme périsse; mais il diffère l'exécution de ses » arrêts, de peur que celui qui a été rejeté ne se perde » entièrement, comme il arriverait, s'il ne lui donnait le » temps de faire pénitence. Permettez-donc à votre servante, » de vous supplier, que ce que le Roi, mon Seigneur, a » ordonné pour mon Fils, s'exécute en faveur d'Absalom. » Cette femme, qui obtint par ses instances ce que David avait refusé jusqu'alors à son propre fils, montre donc quelle est à l'égard des pécheurs la puissance de la médiation de Marie (1).

Et hoc ideo pertinet ad Mariam : quia in humanitate quam assumpsit ex ea, in iudicio apparebit. Item quod iudicabit, accepit a Matre; unde ipse dicit : *Pater non iudicat quemquam sed potestatem dedit Filio iudicium facere, quia Filius hominis est.* *

• *Joan. Cap.
V, v. 22, 27.*

(1) *Albert. Mag. Biblioth. Mariae sup. Lib. II. regum.* Maria Mater revocationis peccatorum de regione longinqua, signata per mulierem Thecuitem, per quam revocatus est Absalom.

S. Antonini Florent. Biblioth. Virginal. Tom. II. p. 520. Haec est figurata illa prudentissima mulier Thecuites, quae ita sapienter advo-

C'est qu'en effet dans Marie, source de charité, le pécheur puise en assurance, et avec douceur, la grâce de la pénitence, qu'elle lui adoucit, par les amertumes et les douleurs qu'elle a souffertes pour lui par avance, pendant qu'elle était sur la terre (1). [Dès l'âge de quinze ans, elle a été

V.

Marie, par sa médiation, adoucit aux pécheurs l'amertume de la pénitence.

cavit apud regem David in causa Absalonis vani, superbi et fratricidae, exulis facti propter tantum scelus a Hierusalem, quod induxit patrem David ad misericordiam erga filium, et ab exilio revocandum. Sic Virgo Maria pro mundo Deo rebeli, et occisore fratris sui, id est, animi sui, propter quod exul constituitur a superna Hierusalem, ita advocat et interpellat, ut Deum Patrem placet, et conversum ad poenitentiam ad gloriam inducat.

Richard a S. Laurent. de Laudib. B. M. V. Impetrat enim a Filio his pro quibus orat, gratiam reconciliationis, signata per mulierem Thecuitem, quae reconciliavit patri suo David, Absalom fratricidam. * Impetrat eis absolutionem peccatorum, signata per Abigail, qui se obtulit in ancillam ad lavandos pedes servorum David *

* II. Reg. Cap. XIII.

* I. Reg. Cap. XXV,

* Joan. Cap. I, v. 14.

Philipp. de Greve, Serm. CCLXXV. in Psalm, CXX. Maria est Thecua, quae vertit figuram verbi, quando *Verbum caro factum est*, * et impetravit a David rege, id est a Deo, Absaloni, id est, peccatori veniam.

(1) *S. Ephraem, Graece, Tom. III. p. 550, 537, 533.* Hanc tibi offero confessionem, Domina Dei Mater, lux oculorum meorum, qui tenebris offusi sunt, consolatio animae meae, spes mea post Deum, et salus: quam libenti animo excipe, atque expurga me *ab omni inquinamento carnis et spiritus*. . . * Largire mihi, Domina, compunctionem, suspiria non intermissa et lacrymas: ablue meae animae labes, perfectamque mihi indulgentiam concede . . . Ut poenitentiae tempus mihi detur, supplex oro, ne me infructuosum mortis falx excindat, neque veluti sterilis igni tradar. Da mihi poenitentiae lumen; atque ad compunctionis diem manuducito.

* II. Cor. Cap. VII, v. 1.

Richard a S. Laurent. de Laud. B. M. Lib. II. Cap. I. p. 40. etc. Haec est vestis quam Esther, id est, Maria mittit Mardocheo, id est, poenitenti inducto sacco, quo significatur timor servilis, cum quo non intratur in palatium Assueri, hoc est, in coelum, sicut legitur Esther. 4. * Maria *sedens cum Filio in solio paradisi, oculo misericordiae respiciens peccatorem, intuitu suo dissipat omne malum*, * id est, triplex malum, malum scilicet culpae cujus impetrat veniam: malum poenae,

* Esther Cap. IV. V.

* Proverb. Cap. XX, v. 8.

déjà pénétrée du glaive de douleur, en participant pleinement aux peines de la pénitence intérieure et extérieure de Jésus-Christ, son Fils, comme il a été exposé. Elle a gémi, pleuré amèrement et souffert ce cruel martyre pour les hommes: ayant par Jésus-Christ et avec Jésus-Christ même, porté toutes nos iniquités; elle a donc adouci et abrégé la pénitence que Dieu exigeait de tous les hommes. Marie, cette porte de salut, n'est fermée à personne par aucun titre, ni par aucune raison: les plus méchants, les plus criminels trouvent en elle le lieu assuré de leur pénitence; * (1) et

* *Recueil sur la Sainte Vierge*, p. 186, 187.

quam non sinit statim infligi; malum diaboli, ne tentando, tantum nocere praevaleat, quantum desiderat.

(1) *S. Ephraem, Graece, Tom. III. p. 536.* Quomodo meas iniquitates pertulit Dominus? Quomodo statim in profundum inferni non deiecit me miserum, vivum? Quomodo securim non dimisit e coelo clam, vel gladium, ut me feriret? At tu omnino tuis deprecationibus vitam mihi, o Domina, largita es, meam quaerendo poenitentiam, quam mihi servo tuo, benignissima, fac praebeas.

Albert. Mag. Biblioth. Mariae, sup. Lib. II. Regum. Maria mater conservationis, quae tamdiu peccatores fovet, usque dum ipsis gratiam Dei impetret; significata per Respham, quae septem viros in putibulo suspensos, id est peccati, propter septem peccata mortalia, a David, id est a Christo: *Non dimisit aves lacerare eos per diem, neque bestias, per noctem* id est daemones prohibens, *donec stillaret, aqua gratiae*, id est contritionis, et confessionis *de coelo.* id est, de misericordia Dei.

* *II. Reg. Cap. XVI.*

S. Catharin. Senensis, apud Ludov. Blosium, Conclavis animae fidelis Cap. I. n. 16. Deus Pater Virgini Catharinae dixit: « Mariae, » Unigeniti Filii mei gloriosae Genitrici, a bonitate mea concessum est » propter incarnati Verbi reverentiam, ut quicumque etiam peccator ad » eam cum devota veneratione recurrit, nullo modo diripiatur a dae- » mone infernali. »

S. Bonavent. Speculum B. Mariae Virginis Tom. XII, vel XIII, p. 278. Ruth ergo in oculis Booz, Maria in oculis Domini, hanc gratiam invenit ut ipsa spicas, id est, animas a messoribus derelictas, colligere ad veniam possit. Qui sunt messoris nisi doctores et rectores? O vere

c'est cette facilité qui fera souffrir les pécheurs et les rendra inexcusables au jour du jugement. * Quand le pécheur n'oserait pas s'unir intimement à la Très-Sainte Vierge, comme étant une créature si sainte, il lui suffirait d'offrir à Jésus-Christ l'intérieur de cette divine Mère, de lui présenter tous les devoirs qu'elle lui rend; et par là même il aurait dans les mains de quoi apaiser la colère de son juge; l'excès d'amour et de respect qu'il a pour la Très-Sainte Vierge étant capable de le désarmer et de l'adoucir.*

Bien plus, Notre Seigneur en tant que Dieu, met sa toute-puissance entre les mains de sa Mère, pour qu'elle en use, comme elle voudra; et de là vient que dans l'Église, il se passe tant de merveilles, tant de miracles, sous le

* *Recueil ibid.*

* *Recueil p. 182.*

VI.

Marie lie la puissance de Jésus-Christ, pour l'empêcher de châtier les coupables.

magna Mariae gratia, qua multi ex eis ad misericordiam colliguntur, qui a Doctoribus et rectoribus tanquam incorrigibiles relinquuntur.

Richard a S. Laurent. de Laud. B. M. Lib. II. p. 39. etc. Nunquam alicui quantumlibet peccatori denegata ejus benignitas, scilicet si toto corde convertatur ad eam. Et hoc patet in Theophilo, qui ipsam cum Filio abnegaverat, propter hoc de ipsa canit Ecclesia: *Virgo singularis inter omnes mitis*, id est, super omnes... Impetrat deletionem chirographi diaboli, signata per Esther, quae litteras Aman fecit irritari. De quo chirografo dicitur: *Delens quod adversum nos erat chirographum decreti, quod erat contrarium nobis*,* quod fecit Maria Filio mediante. Quia saepe quos Filii justitia damnat, Matris misericordia liberat. Quae scilicet justitia Filii et misericordia Matris videntur sic alterari: quasi dicat Justitia Filii: *Ego occidam et percutiam*; misericordia Matris respondeat: *Et ego vivere faciam et sanabo*. Dicit etiam misericordia Matris illud quod sequitur: *Et non est qui de manu mea possit eruere*.* Fugias igitur sub protectione manus ejus, et nihil timendum est.

* *Col. Cap. II, v. 14.*

* *Deut. Cap. XXXII, v. 39.*

Ludovicus Blosius, Sacelli animae fidelis Cap. V. Nullum tam execrabilem peccatorem orbis habet, quem ipsa Maria abominetur, et a se repellat, quemque dilectissimo Nato suo (modo suam precetur opem) non possit, sciat et velit reconciliare. Quamdiu tempus gratiae agit, nequit benignissimos oculos suos a miseris et poenitentibus peccatoribus, ipsam invocantibus, avertere. Continuas enim pro eis fundit praees: ut germana soror, materque fidissima curam salutis eorum gerit.

nom de la Très-Sainte Vierge, qui sont des effets de la toute-puissance de Dieu. C'est une marque que cette divine Mère a dans ses mains la puissance de son Fils, et qu'elle en use selon sa bonté et sa grande miséricorde. Car, d'un côté, elle emploie cette puissance pour faire le bien; et d'autre part, elle lie la puissance de Jésus-Christ, pour empêcher le mal qu'il exercerait sur les coupables (1). C'est ce que

(1) *S. Ephraem, Græce, Tom. III. p. 549.* Maternis tuis precibus, misericordiae Filii tui, quae cogi non potest, vim inferens, dignare me infelicem, atque indignum famulum tuum, primum antiquumque decorem recipere animae, abjicere foeditatem pravorum affectuum, liberari a peccato.

Richard a S. Laurent. de Laudibus Beatae Mariae. Lib. II. p. 38, Lib. IV. Cap. XXII p. 139. Tam prudens etiam et discreta est advocata Maria, quod non potest Filius vindicare in eos pro quibus ipsa allegat, quod signatur in facto Abigail: *quae avertit iram David a Nabal stulto, subtilitate verborum suorum.* * Qui Nabal significat peccatorem. Tamen postea interfectus est Nabal: quia noluit emendari. Cum sit enim Mater Regis regum, coelorum Regina et Domina Angelorum, si aliquem voluerit salvare, non erit ei quicquam grave. Reginarum libertas est, ut pro sceleribus et maleficiis quempiam jam definitive sententia condemnatum, etiam jam fuisse collo circumligatum, vel jam patibulo appensum, vel jam caput super truncum gladio expositum, et jam capitali sententia puniendum, vel quemvis hujuscemodi morte plectendum: si, inquam, regina supervenerit, et adhuc vel spirantem, vel jam ultimum spiritum trahentem invenerit, possit liberare: non aestimo Reginam in regno Filii sui minorem jurisdictionem habere, vel minoribus privilegiis debere gaudere.

Epinicia, a Paulo a S. Catharina p. 395. Ideo hausit ab ipso sole virtutem universalem super omnes res inferiores et super omnes homines, quae non restringitur ad unum singularem effectum, sed ad omnes effectus se extendit; habet virtutem ad omnia facienda miracula, ad omnes infirmitates sanandas, ad convertendos peccatores ad Deum, ad trahendas animas ad coelum, ad eas liberandas e Purgatorio, atque etiam ad eas a praecipitio inferni revocandas obtinendo a Filio dilationem judicii earum.

Theologia Mariana a Virgilio Sedlmayr n.º 2089. p. 859. Dico, Deipara Virgo recte vocatur omnipotens in impetrando. Ita communis

* I. Reg. Cap. XXV.

la bonté de Dieu m'a montré dans l'histoire de Samson mettant sa force et sa puissance entre les mains de Dalila, en figure de Jésus-Christ, qui met sa toute-puissance entre celles de la Très-Sainte Vierge, pour qu'elle en use comme elle le veut en faveur des pécheurs. *)

Il est marqué dans le livre des Juges, que les Israélites, à cause de leurs péchés, furent, pendant quarante ans, sous la captivité des Philistins; et qu'après, Dieu envoya Samson pour les délivrer de cette servitude. Ces quarante ans exprimaient les quatre mille ans, pendant lesquels, le monde fut soumis à la tyrannie du diable; après quoi, Notre-Seigneur, qui est, *la force et la puissance de Dieu, * et qui porte tout le monde, ** est envoyé de Dieu son Père, pour délivrer les hommes de cette captivité. La mère de Samson, qui était stérile, reçoit la visite d'un ange, qui lui dit: *vous concevrez et enfanterez un Fils, qui commencera à délivrer Israël de la main des Philistins. ** Ce fut le même discours que l'ange Gabriel tint à la Très-Sainte Vierge: *Il sauvera son peuple et le délivrera de ses péchés. ** Le père de Samson est ensuite visité lui-même par l'ange, qui l'assure de la vérité de sa promesse: ** ce qui représentait l'apparition de l'ange Gabriel à Saint Joseph, pour lui confirmer le mystère auguste de l'Incarnation. ** (1) Après avoir battu les Phi-

* *Mémoires, Tom. III, pag. 442, 456, 457, 447. Écrits spirituels, Tom. I, p. 428.*

VII.
Samson était une figure de Jésus-Christ entré en possession de la puissance divine.

* *I. Cor. Cap. I, v. 24.*

* *Hebrae Cap. I, v. 5.*

* *Judic. Cap. XIII, v. 5, 5.*

* *Matt. Cap. I, v. 24.*

* *Mémoires, Tom. III, p. 477, et suiv. 451.*

sensus SS. Patrum: Quia B. Virgo omne id meruit de congruo quod Christus de condigno ex supradictis: ergo quia Christus Dominus propter hoc universale meritum, habet potentiam omnia impetrandi immediate a suo Patre, habet etiam B. Virgo propter suum universale meritum de congruo, potestatem omnia impetrandi per Christum.

(1) *S. Isidori Epi. Hispalensis, Op. in 4. Romae 1802. Tom. V. in Lib. Judicium. Cap. VIII.* Samson habet quiddam in typo gestum Christi. Primum quod ab Angelo natiuitas ejus annuntiatur: deinde quoniam Nazaraeus dicitur, et ipse liberat Israel de hostibus: postremo quod templum illorum subvertit, et perierunt multa millia hominum, qui illum illuserant. Natiuitas ista Samson, quae per Angelum annuntiatur, similitudinem habet Angeli, qui ad Mariam loquitur, dicens:

listins, dont il fit un grand carnage, Samson s'étant laissé lier, pour être livré à eux, est tout à coup saisi par l'Esprit de Dieu; il met en pièces ses liens, comme le feu consume le lin, et tue mille Philistins dans cette rencontre. Étant ensuite entré à Gaza, où l'on avait mis des gardes pour le saisir, il se lève au milieu de la nuit, prend les deux portes de la ville, les met sur ses épaules, et les transporte sur le haut de la montagne, se moquant ainsi de ses ennemis. Il figura Jésus-Christ, qui après s'être livré volontairement dans sa Passion, devait enlever les portes de la mort et des enfers, c'est à dire retirer des Limbes les âmes des Patriarches, pour les faire entrer dans le ciel; rendre déjà les morts à la vie, en sortant lui-même du tombeau; et surtout rappeler à la vie toute la nature humaine, au jour de la résurrection générale. *

* *Mémoires*,
Tom. III, p. 444.
VIII.

Samson découvre son secret à Dalila, laquelle le rend impuissant de nuire aux Philistins.

Il est dit dans l'Écriture, que Samson aima une femme appelée Dalila, qui était de la nation des Philistins. Cette femme d'intelligence avec eux, le presse, à plusieurs reprises, de lui découvrir, d'où lui venait cette force extraordinaire, et le moyen qu'il faudrait employer, pour le rendre faible, comme les autres hommes. La force de Samson était dans sa tête, et dans ses cheveux distribués en sept touffes. Cela exprimait mystérieusement la puissance de Jésus-Christ, qui est dépendante de Dieu le Père, appelé par Saint Paul: le chef ou la tête de Jésus-Christ* (1); au moins, la racine

* *1. Cor. Cap.*
XI, v. 5.

Maria, invenisti gratiam ante conspectum Domini, et accipies in utero, et paries Filium, et vocabitur nomen ejus Jesus; hic enim salvum faciet populum suum a peccatis eorum.

* *Luc. Cap. I,*
v. 50, 51.

* *Matt. Cap.*
I, v. 21.

(1) *S. Thomae a Villanov. p. 105.* Quis unquam vidit virtutem viri, et fortitudinem in capillis? Quis unquam audivit hominem per solam capillorum tonsionem infirmari, debilemque, et sine viribus reddi? In musculis et nervis robur esse solet, non in capillis. Non dubium est magnum aliquid portendere hanc capillorum fortitudinem, et grande aliquid in portentoso viro latere mysterium.

de la puissance de Jésus-Christ est dans Dieu le Père, comme la racine des cheveux est dans la tête: car les cheveux sont de la tête et viennent d'elle. Cette figure de Samson montre que le Saint-Esprit, ce don de force que Jésus-Christ donne, est originaire du Père: le Saint-Esprit sort, en effet, du Père, et par conséquent tous ses dons, figurés par ces sept touffes, en sortent aussi. * Samson ne voulut pas découvrir d'abord à Dalila, d'où lui venait cette force; et lui donna le change plusieurs fois. Enfin, comme elle l'importunait toujours, étant sans cesse auprès de lui, sans lui donner aucun relâche, et qu'elle l'accusait de ne l'aimer pas: la fermeté de Samson fut ébranlée, son cœur éprouva une faiblesse extrême, et il découvrit à Dalila toute la vérité. Assurée alors de le livrer aux Philistins, Dalila le fit dormir sur ses genoux, lui fit reposer la tête dans son sein; et ayant appelé un homme, lui fit raser par celui-ci, les sept touffes de cheveux; après quoi, elle commença à éloigner Samson d'elle et à le repousser. Au même instant, il sentit que sa force l'avait abandonné; et les Philistins, qui étaient cachés tout auprès, fondant sur lui, lui crevèrent les yeux; et ensuite le conduisirent à Gaza, chargé de chaînes.

Dalila, dont Samson est amoureux, et à laquelle il est ainsi assujéti, malgré sa force, fut une figure de la Très-Sainte Vierge, à qui Jésus-Christ ressuscité est soumis par amour, dans l'exercice de sa puissance divine.* (1) Il est vrai qu'elle ne fut en cela qu'une figure morte de Marie, c'est à dire, vide de l'esprit de celle qu'elle représentait,

* *Ibid.* p. 457.

IX.

Dalila fut une figure de Marie, qui empêche Jésus-Christ de punir les pécheurs, et le livre à la mort, pour assurer leur salut.

* *Mémoires*, Tom. III, pag. 442, 447.

Theophil. Antiochen. Biblioth. Patr. Tom. II. part. 2 p. 166. Samson, qui in figura fuit Salvatoris nostri, homo magnae virtutis, quia ad instar septiformis Spiritus, septem crines legitur habuisse, in quibus ideo vires gestabat, quia caput viri Christus est.*

S. Ephraem, Tom. I. Serm. adversus improb. mulieres. Septem crines in capite gestabat Samson, qui septiforme lumen designabant gratiae.

* *I. Cor. Cap. XI, v. 5.*

(1) Dalila a été tout à la fois la figure et de l'Église, qui devait

sans le savoir (1). Elle en fut néanmoins une figure très réelle, comme il a plu à la Très-Sainte Vierge elle-même de me le montrer. Dalila exprimait donc le grand pouvoir de cette divine Épouse, sur le cœur de Notre-Seigneur, qui, par amour pour elle, fait tout ce qu'elle veut. Elle lui pro-

être formée des Gentils, et de la Très-Sainte Vierge ; ou plutôt, ainsi qu'il a déjà été dit, elle n'a figuré la Gentilité qu'à cause de Marie, en qui la Gentilité était représentée, et qui seule a accompli cette figure. Aussi les Docteurs appliquent-ils également à l'une et à l'autre la figure de Dalila.

S. Hieronymi, Praefatio in Osee Propheetam. Edit. Veronae 1736. Tom. VI. p. XIX. Intelligimus quis sit Judas Patriarcha electus in regem, nec miramur cur ad Thamar quasi ad meretricem vir Sanctus introierit : quare Samson, qui interpretatur sol, Dalilam amaverit, quae transfertur in pauperem ; et propter eam irrisus et mortuus, adversariorum millia trucidavit. Cur Salmon virum justum Booz de Raab meretrice generavit etc. etc. Nec mirum si in figura Domini Salvatoris, et Ecclesiae de peccatoribus congregatae, haec facta memoremus.

S. Prosperi, de Promissionibus, Biblioth. Patr. Tom. VIII. p. 26. Descendit, dicit scriptura, Samson in Thamnatha et dilexit illic mulierem alienigenam, suosque parentes petit, ut eam sortiretur uxorem.* Descendit et noster de caelo fortissimus, de quo dicit Angelus ad Mariam: *Quoniam Nazarenus vocabitur:* * ut sibi dilectas ex Gentibus animas sociaret et fide conjungeret.

D. Aelredi, Serm. in Cap. XIV. Isaiæ Propheetæ. Biblioth. Patr. Tom. XXIII. p. 50 Revochemus ad memoriam ea quae de Philistaeis et Samson sacra narrat historia : ubi manifeste Philistaei Judaeorum, Samson autem Domini Salvatoris tenet imaginem, qui *missus ad oves quae perierant domus Israel,** meretricis Dalilae, Ecclesiae videlicet de Gentibus, concupivit amplexus.

(1) *De temporali generatione Christi, ab Isidoro a S. Michaeli, in fol. 1704. p. 177, 178.* Dixit Augustinus, *Lib. 22 contra Faustum Cap. XXXII. Illud factum cum in sancta Scriptura narratur, prophetia est: cum vero in illorum vita, qui hoc commiserunt consideratur, flagitium est.* Hoc non unam, sed omnes comprehendit figurativas scripturarum historias, eventu aliquo parum honesto vitiatas : quarum unam, illam esse reor invictissimi Samson.

* *Jud. Cap. XIV. v. 3.*

* *Matt. Cap. II, v. 23.*

* *Matt. Cap. X. v. 6.*

pose les choses qu'elle désire, et les propose avec un amour si tendre et si puissant, qu'il semble lui être assujéti : tant son amour le fait être à elle, et le rend son inférieur et son captif. * Dalila tire à Samson son secret; elle lui coupe les cheveux, lui lie les mains, et le garotte de la part des Philistins, pour l'empêcher de les étouffer, et de les mettre à mort. Cela exprimait comme la Très-Sainte Vierge, qui est constituée avocate pour les enfants d'Adam, du nombre des quels elle est elle-même, lie les mains à Jésus-Christ et l'empêche de les punir (1). Jésus-Christ, comme l'unique

* *Mémoires*,
Tom. III, pag.
436. Voyez p.
359, Note 1. Les
paroles de Saint
Antonin de Flo-
rence.

(1) *S. Thom. a Villanov. p. 105.* Extat (Mariae) eximia figura, licet in affectu carnali, in fortissimo illo Samsonae pulcherrimae Dalilae amore capto, ligato, tonso, irriso, et inimicis tradito. Qui vir a saeculo potentissimus in fortitudine corporis nemini comparandus, post tot peractas victorias, post tot res bene gestas, post mille hostes asini mandibula superatos; mirabile dictu, ipse unius puellae pulchritudine victus est, ligatus et tonsus, inimicisque suis ad illudendum expositus.

Christus crucifixus auctore Jacobo Pinto societ. Jesu, in fol. Lugduni 1624 p. 213. 219. Vulnerasti cor meum soror mea sponsa * ut olim Dalila quae cordis Samsonis conscia, eum a corde caepit, et revelato velut crine ligavit. . . Samson ille virorum fortissimus. *Septem nerviceis funibus ligatus* * a Dalila, Synagogae, seu Judaicae gentis typum gerente. Quamvis, ut hoc etiam dicamus obiter, aptissime alii in Dalila Beatissimae Virginis typum agnoscunt: nam ut illa Samsonem Philistaeis: ita haec Dei Filium Judaeis ac Gentibus tradendum ligavit, vere nerviceis, id est carnis funibus.

* *Cant. Cap.*
IV, v. 1, 9.

* *Judic. Cap.*
XVI, v. 7.

De Temporalis generatione Christi, ab Isidoro a S. Michaelis in fol. 1704 p. 177. 178. Magna quippe Dalilae gloria (si dici queat dignum laudis) eum in amatorem habuisse, quem adversus eam furentem nimis timebat omnis natio sua. Sola Dalila pulchritudine illexit, et fascinatam titillationibus abstulit secretum cordis et vires infirmavit; dormire eumque fecit super genua sua, et in sinu suo reclinare caput. * Sola Maria, non impudicis munita illecebris, sed pulchritudine sacratae virginitatis, virtutum omnium fulsa radianti splendore, et vallo septa profundissimae humilitatis et obedientiae ad se traxit fortissimum Samson, qui fascinatam tanta speciositate, orationumque incantatione, tradidit ei custodiendum secretum cordis, divinum Verbum. Sed ipsa

* *Judic. Cap.*
XVI, v. 19.

juge, à qui Dieu le Père a donné tout jugement, et comme juge clairvoyant, ne devrait pas faire aux hommes le bien qu'il leur fait; et par justice, il devrait leur dénier les grâces qu'il leur accorde. Toutefois Marie n'ayant point la qualité de juge, et ne regardant point aux mérites des hommes, mais à sa seule bonté pour eux, est toujours ardente, soigneuse, et pleine de sollicitude, pour nous faire du bien. Elle demande, elle prie, elle arrête, elle poursuit; et quelque colère, quelque vengeance, que Jésus-Christ prémédite: aussitôt que Marie a demandé, ou désiré: aussitôt, il met bas les armes, et lui accorde tout ce qu'elle veut. Dalila aveugle Samson, afin de l'empêcher de faire du mal aux Philistins: elle figurait par là, comme la Très-Sainte Vierge bouche les yeux à Jésus-Christ, pour l'empêcher de regarder nos crimes. * Son amour pour les pécheurs, dont elle plaide la cause, la porte, en effet, jusqu'à livrer Jésus-Christ à la mort pour eux; et enfin, Jésus-Christ lui-même, se laissant aveugler volontiers par son amour pour elle, sans considérer ce qu'il est, s'écrase lui-même au Calvaire, se tue et s'accable, sous le faix des péchés de hommes, comme Samson aveuglé par les artifices de Dalila, s'écrasa lui-même sous la maison des * Philistins. (1).

* *Mémoires*,
Tom. III, pag.
442, 443. *Re-*
cueilsur la Sain-
te Vierge, pag.
184.

* *Mémoires*,
Tom. III, *ibid.*

pretio sui, salutem suorum comparare desiderans, *dormire eum fecit super genua sua, et in sinu suo reclinare caput, cujus, ne amplius in filios irae saeviret, humana mortalitate infirmavit vires.*

(1) *S. Thom a Villanova p. 105.* Quae ergo eum carne vestivit, et ipsa illum ligavit, ipsa eum ludibrio et morti exposuit. Vide nunc, o anima devota! inspicie Samsonem illum potentissimum, infirmatum, ligatum, et tonsum in dilectae suae Dalilae gremio recumbentem. Ubi nunc capilli, qui de capite ejus, id est, divinitate profluunt ab aeterno, in quibus virtus ejus tota consistit? Ubi sapientia, ubi potentia, ubi aeternitas, immensitas, immutabilitas, infinitas et virtutes aliae divinae quibus sacrum illud caput inundat? Tonsus est noster Samson, tondente se Dalila: non ejus crines evulsi sunt, sed detonsi: intus in capite radices manent, sed aliquando prodibunt. *Expecta me*, inquit, in

Mais que ne peut pas Marie sur le cœur du Père éternel quand, elle se présente à lui, pour obtenir le pardon de nos offenses, et qu'elle lui offre pour nous sa pénitence et ses travaux? Elle offre elle seule, plus que toute l'Église ne saurait offrir. Elle a en elle, en éminence, tout ce que les Saints ont reçu d'elle et par elle de la vie de son Fils; et ainsi, elle seule, peut faire le vrai jubilé des âmes, et obtenir aisément la rémission de tous nos péchés. * Les ministres de l'Église, voyant les âmes périr par la malice du démon, doivent, sans doute, imiter Mardochee, lorsque cou-

X.

Puissance de Marie sur le cœur de Père éternel, lorsqu'elle lui offre sa pénitence pour les pécheurs.

* Recueil sur la Sainte Vierge, p. 184.

*die Resurrectionis meae** Expecta modicum, expecta modicum, expecta modicum, ut noster Samsonem adjungatur ad templi columnam, id est fortissimam Crucem: *exaltatus fuerit a terra, omnia trahet ad seipsum*, * et morietur Samson, et simul omnis aemulatio dissolvetur: plures enim moriendo, quam vivendo prosternet, et in morte quam in vita potentior apparebit. O sacram Dalilam! o felicissimam Virginem! quae fortissimum alligasti, et omnipotentem Deum nostris commodis, infirmasti: quam laeta, quam jucunda hodie de Samson triumphas

* Sophon. Cap. III, v. 8.

* Joan. Cap. XII, v. 32.

S. Paulini Epistola XXIII in-4° 1683 p. 129. In caecitate Samsonis et in morte, divini Sacramenta mysterii praelineata mirabimur. Quia quod scriptum est, plures illum hostes stravisse morientem, quam toto prius vitae suae tempore percussisse, arbitror principe loco vim dominicae Passionis interpretandam, qua Zabuli domus cecidit et regnum mortis solutum est. Itaque mortem ipsam moriendo destruxit, *solvens*, ut scriptum est, *inimicitias in carne sua et faciens utrumque unum*, * id est, hominem et Deum, quem in seipso connexuit Deus et homo, Christus Jesus.

* Ephes. Cap. II, v. 14.

S. Epiphani in sepulcrum Christi orat. Tom. II. p. 260. Sustulerunt in ligno petram vitae, quae descendens ipsos occidit. Colligaverunt magnum Samsonem, solem, Deum: sed solutis a saeculo vinculis, alienigenas et impios perdidit. Occidit Deus sol Christus sub terram, et tenebras perpetuas Judaeis fecit.

Ambrosii Ansberti in Apocalypsim Lib. V. Biblioth. Patr. Tom. XIII. p. 512. Quid est autem quod Samson ludens et moriens inimicos suos interficit, nisi quia Christus sputis illitus, facie velatus, veste purpurea circumdatus, spinis coronatus, et ad extremum clavis cruci affixus, incredulas nationes sua morte devicit.

vert d'un sac aux portes du palais du Roi, il gémissait sur le sort de son peuple, qui allait être détruit par la cruauté et la tyrannie d'Aman. Mais leurs prières et leurs pénitences ne suffiront pas pour procurer le salut du peuple chrétien, si Esther ne se joint à eux et ne se jette aux pieds d'Assuérus, notre grand Roi (1). La beauté incomparable d'Esther, après son jeûne, qui lui donna tant d'empire sur le cœur d'Assuérus, pour obtenir la délivrance de son peuple, était une figure des charmes si puissants, qu'exercent sur le cœur de Dieu, la pénitence et les larmes de Marie. C'est pareillement ce qui est marqué de Judith, la veuve. Munie de la force que lui fournit la prière, Judith, après avoir jeûné, comme nous le lisons dans l'Écriture, défait tout d'un coup Holopherne, et met en fuite l'armée des Assyriens.*

* *Ecrits spirituels, Tom. III, pag. 259. Sur Saint Jean Baptiste, p. 27. Lettres spirituelles, lett. 26. Recueil sur la Sainte Vierge, p. 104.*

Aussitôt donc que Marie se présente à Dieu le Père, et qu'elle paraît devant lui, pleine de larmes, de peines et de douleurs, pour le pardon de nos offenses : c'est à dire qu'elle offre sa pénitence (2), qui est vaste et profonde comme la mer : aussitôt cet auguste Époux se voit le cœur transi, il est impatient d'essuyer les pleurs et d'adoucir les larmes de son Épouse ; et pour cela, il remet les péchés des hom-

(1) *S. Antonini Florent. Biblioth. Virginal. Tom. II. p. 699. Ipsa Virgo est prima post Christum in Ecclesia triumphante, quae procurat, ut regina Esther, apud Assuerum, scilicet Deum, salutem Ecclesiae militantis, et sententias mortis revocat, ab inimicis, a manu Diaboli et ab aliis nos defendens.*

(2) *Theologia Mariana a Virgilio Sedlmayr N. 1803. p. 758. Beatissima Virgo etiam nunc in statu beatitudinis retinet habitum virtutis poenitentiae. Ita rursus communior contra Vasquez, qui admittit virtutem poenitentiae in beatis, qui aliquando peccaverunt, non vero in aliis. Probatum ex S. Thoma in IV. Sent. dist. 14 q. 1. a 3 quaest. 3. ad 2. inquam: quicumque habet habitum poenitentiae in hac vita, habet illum in futura; sed Deipara habuit habitum virtutis poenitentiae in hac vita, uti probavimus, ergo habet etiam illum in statu beatitudinis.*

mes à la seule présence de Marie. * C'est une étrange invention d'amour à Dieu le Père, de s'être mis ainsi dans l'obligation de faire miséricorde, et de vouloir que les mains de sa puissance et de sa justice, soient liées de la sorte par les mains de l'amour. Car, par Marie s'accomplit ce que dit le Prophète : *Il ne retiendra pas ses miséricordes dans sa colère*; * c'est elle qui fait lier à Dieu et comme garrotter les bras de sa justice, de sa puissance et de sa vengeance, (1), par la force de sa miséricorde et de son amour. *

Aussi voit-on par expérience, que les âmes les plus criminelles, qui se sont conservé au fond d'elles-mêmes du respect, de la tendresse et de la dévotion envers la Très-Sainte Vierge, reviennent toujours à Dieu, se voyant tôt ou tard, attirées et converties à lui. (2) Tout au contraire, lors-

(1) *Richard. a S. Laurent. de Laudibus Beatae Mariae Lib. II. p. 39.* (Maria) Ipsa est Abigail cujus prudentia retinuit furorem David ne vindicaret se de Nabal stulto. * Et hoc est, unde Dominus conqueritur : *Non est qui consurgat et teneat me.* * Item *Quaesivi virum qui interponeret sepem et staret oppositus contra pro terra*, id est pro terreno peccatore, ne dissiparem eam, et non inveni. * Quod autem sanctorum precibus Dominus teneatur, ostendit ipse loquens Moysi. *Cerno quod populus iste durae cervicis sit, dimitte me, ut irascatur furor meus.* * etc.

(2) *Richard. a S. Laurent. de Laud. B. M. Lib. VII. Cap. III. p. 211.* Similiter nec Maria a quantumcumque vilissimo peccatore ipsam fideliter invocante avertit respectum pietatis suae. Nec quantumlibet magnus fuerit quis per litteras, divitias aut honores, ipsum irradiat, si ipsam negligat invocare. Multos tamen praeventit ut velint, et volentes prosequitur, ne frustra voluerint, sicut dicit Augustinus de Filio ejus.

Cornel. a Lapide, in Proverb. Salomonis Cap. VIII. v. 36. Sicut signum praedestinationis est cultus et devotio erga Deiparam: ita signum reprôbationis, et causa damnationis est irreverentia et inobedientia erga eandem, ut patet in Nestorio, Helvidio, Constantino Copronymo, Juliano apostata. Quocirca Germanus Constantinopolitanus Patriarcha, *Orat. de Deipara* ait : * *Nemo salvatur, nisi per te, o Virgo Sanctissima* ». Et S. Bonaventura in *Psalterio Virginis* : « *Quem vis, ait, salvus erit; et a quo avertis faciem tuam, ibit in interitum* ».

* *Recueil sur la Sainte Vierge, p. 184.*

* *Ps. LXXVI, v. 10.*

* *Recueil sur la Sainte Vierge, p. 187.*

XI.

Avantage que les pécheurs trouvent dans leur affection pour Marie. Malheur de ceux qui la méprisent.

* *I. Reg. Cap. XXV.*

* *Isaïe Cap. LXIV, v. 7.*

* *Ezech. Cap. XXII, v. 30.*

* *Exod. Cap. XXXII, v. 10.*

que des âmes en viennent au mépris de la Très-Sainte Vierge, et en font trophée, comme on le voit de notre temps, dans les hérétiques, dans les schismatiques et les libertins; on peut dire que c'en est fait d'eux (1). C'est ce qu'on remar-

(1) Nous pouvons remarquer ici, que le mépris pour le culte et la personne auguste de Marie, a toujours été le caractère propre des hérétiques. Les Ebionites (1) les Manichéens (2), et tous les autres qui attaquaient la vérité de l'humanité du Sauveur; les Ariens, qui niaient sa divinité; les Nestoriens, qui divisaient l'unité de sa personne adorable; les Iconoclastes, qui l'outrageaient dans ses images et dans celles de ses Saints: (3) enfin, tous les autres hérétiques venus depuis, et notamment Luther et Calvin, qui renouvelèrent tant d'anciennes hérésies, se sont accordés, entre eux, à altérer, à déprécier, ou à anéantir le culte de Marie (4), comme le font encore aujourd'hui les sectes sans

* Luc. Cap. I,
v. 55.

(1) *S. Irenaei, Adver. Haeres. Lib. V. Cap. I. Num. 5.* Vani autem et Ebionaei neque intelligere volentes, quoniam *Spiritus Sanctus advenit in Mariam, et virtus Altissimi obumbravit eam*: * quapropter et quod generatum est, Sanctum est, et Filius Altissimi Dei Patris omnium etc.

(2) *Formula receptionis Manichaeorum in Ecclesiam. Jacobi Tollii, itinerarii italici p. 147.* Anathema omnibus qui Ecclesias christianorum rejiciunt ac damnant, quos ipsi Romanos vocant: quippe Beatam Virginem Deiparam Mariam ac venerandam crucem, sacrasque imagines, ac salutare baptismi sacramentum contumeliose spernunt.

(3) *S. Nicephori Patriarchae Const. adversus Constantinum Copronymum antirreticus l. Num. 9. apud Maium, Novae Patrum Biblioth. Tom. V. p. 49.* Jactat autem se Ecclesiae conservare traditionem, Verbiq; Dei humanati mysterium magnificare videtur; simulque honorare simulat Sanctissimam Virginem Dei Matrem, quam alibi multimodis dehonestatam traducere moliebatur; nec non ejusdem apud Deum intercessionem negare, a qua christianis omnibus cum salutis conciliatrice, spe immobili fretis, salvari contingit. Fictis autem hujusmodi verbis mores auditorum fascinat, ut sic eos transversos agere possit.

(4) *Ludovicus Blosius, Paradisi animae fidelis Cap. XVIII p. 18.* Vae miseris atque infelicibus haereticis, qui tantae Virgini iniquiores sunt, qui ejus gloriam et splendorem offuscare nituntur! Vae, inquam, his quibus tantae Imperatricis cultus jam viluit! Indignantur, freudent, quod eam appellemus *spem vitae, conciliatricem salutis*. Quid, inquam, Mariam habetis pro dea? Sicine spem vestram in homine ponitis? Non quidem adoramus Mariam ut deam; sed ut Dei Matrem, Deo proximam veneramus (quamvis non immerito dea dici queat, cum Sancti in Scriptura vocentur Dei). Non sic constituimus spem nostram in homine, non ita confidimus in Maria, quasi ipsa id quod est, id quod habet, id quod potest, non

que encore par expérience, dans les hérétiques; ceux qui ont quelque tendresse pour elle, se convertissent toujours

nombre, qui divisent les protestants. D'où vient donc un accord si désolant et si lamentable? c'est que Marie étant en Jésus-Christ, la seconde source de la foi de l'Église, les hérétiques ne peuvent se séparer de l'Église en renonçant à la vraie foi, sans se séparer aussi de Marie (1); ou plutôt, sans se mettre en opposition ouverte avec cette adversaire invincible de Satan, établie de Dieu, pour combattre et pour détruire toutes les hérésies qui s'élèveront jusqu'à la fin des siècles. Aussi voyons nous que parmi les simples schismatiques, les Grecs conservent encore la dévotion à Marie; et c'est un puissant motif pour nous, d'attendre leur retour tôt ou tard à l'unité catholique; comme aussi d'espérer la conversion de ceux des hérétiques, qui, comme le remarque M. Olier, conservent quelque tendresse pour Marie, malgré les erreurs dans les quelles ils se trouvent engagés.

Quant à ceux, qui tombent dans l'affreux malheur de professer le mépris pour elle, et même *d'en faire trophée: on peut dire*, ajoute-t-il, que *c'en est fait d'eux*. Des sentiments si impies et si détestables ne sont inspirés à ces hérétiques, que par l'esprit d'erreur, par le Père du mensonge, par Satan, dont ils sont les suppôts et les

acceperit a Domino: sed confitemur eam accepisse omnia ab eo a quo creata electaque est, et eam posse omnia in eo quem enixa est. Dedit creator creaturae, Filius Matri ineffabilem quamdam potestatem et eam singulari privilegio honorare voluit: ob idque salutis spem in illa collocamus, non quidem ante Dominum, sed post Dominum; nam a Domino quem totius boni originem esse agnoscimus saltem principaliter expectamus.

Sancti Epiphani, ad Haeres. Lib. III. Tom. II. Cap. LXXIX. Num. 7. p. 1065. Licet enim pulcherrima arbos esset, non tamen ad cibum constituta (in paradiso): ita quamvis Maria vel optima fuerit, ac sancta, et honore dignissima, non ideo tamen adoratione prosequenda.

(1) *Richard. a S. Laurent. de Laud. B. M. Lib. II. Cap. I. VIII. p. 35.* Obliti estis eam qui nutrit vos, et matrem vestram contristatis, ie est, Ecclesiam, vel Mariam. Vir catholicus dicere valet de Maria illud quod dicitur de Sapientia: *Super salutem et speciem dilexi eam, et proposui pro luce habere illam, quoniam inextinguibile est lumen illius.**

S. Bernardi Tom. I. In Nativ. B. M. Sermo p. 404. Tolle corpus hoc solare quod illuminat mundum; ubi dies? Tolle Mariam, hanc maris stellam, *Maris utique magni et spatiosi: * quid nisi caligo involvens, et umbra mortis, ac densissimae tenebrae relinquuntur?*

* *Sapient. Cap. VII, v. 10.*

* *Psal. CIII, v. 25.*

aussi n'est-il rien dans l'Église, à quoi le démon travaille plus, qu'à détourner de la piété pour Marie, qu'à éteindre

membres (1). Qui aurait pû, en effet, remplir Luther et Calvin de tant d'aversion et de haine, pour cette aimable et innocente Vierge, pour cette très-digne Mère, à qui les hommes doivent leur Sauveur : que l'antique serpent, qui possédant ces malheureux hérésiarques, comme ses membres, se servait de leurs cœurs, de leurs langues et de leurs plumes, pour exercer, dans sa fureur, ses implacables inimitiés, contre l'adversaire invincible, qui lui avait écrasé la tête, en ruinant dans le monde l'empire qu'il avait usurpé. *On peut dire que c'en est fait de tous ceux* qui sont ainsi obstinés dans leurs blasphèmes, parce qu'outre que ne recourant pas à Marie, ils se privent du moyen établi de Dieu, pour rentrer en grâce avec lui (2) : ils commettent un

(1) *Richard. a S. Laurent. de Laud. B. M. Lib. VII. Cap. 1. p. 205.* *Mariae cogitatus et opera, malignis omnibus, tam scilicet perversis hominibus, hoc est haereticis, quam potestatibus acris, contraria, quos appellat Judas: Sidera errantia, quibus procella tenebrarum conservata est in aeternum.**

* *Judae, v. 13.*

(2) *Paciuchellius, Ordinis Praedicator. in fol. 1677. in Psalm. 86. Exercit. IV. Num 4. p. 23.* Qui B. Virginem non colit, nec praesentis, nec futurae vitae poenas effugiet. Quare? quia excludit ea remedia, per quae quis ad consequendam peccatorum remissionem, et dona divina, et salutem assequendam aeternam pervenit. Quenam haec sunt? Devotio, amor, et cultus noster erga Sanctissimam Virginem; ejus intercessio et tutamen, ejus merita; Virginitas, Dei maternitas, humilitas, caritas, caeteraeque virtutes supereminentes Deo pro nobis oblatae. Potest ne Deus sine his hominem salvare? Inficias non eo: omnipotens enim est, et omnipotenti non est aliquid denegandum. At esset perrarum miraculum, extra statutum ordinem, et praescriptas jam leges, juxta quas nos totum habere voluit per Mariam. Hinc divus Bonaventura in Speculo Virginis cum Beata Virgine loquens, affatur: *Non solum in te peccant, o Domina, qui tibi injuriam irrogant, sed etiam qui te non rogant.* Sic idem in Psalterio Virginis ps. 116. *Qui digne coluerit illam, justificabitur: qui autem neglexerit illam, morietur in peccatis suis.* Et rursus ps. 86. *Qui sperat in te, inveniet thesauros pacis; et qui te non invocat in hac vita non perveniet ad regnum Dei.*

De Eminentia V. Mariae J. B. Novat. Tom. II. p. 396. Cap. XII. Neminem posse, qui Mariae patrocinium non implorat, longo tempore ab omnibus peccatis mortalibus declinare.

Richard. a S. Laurent. de Laud. B. M. L. VIII. Cap. 1. p. 229. Subtracto nobis adjutorio Mariae, statim labimur in peccatum et inde in infernum. Quia fere quidquid vivit, vivit de Terra. Sic et quidquid vivit per gratiam, per Mariam vivit quae genuit vitam. Ideo ipsa dicit: *In me gratia omnis vitae.**

* *Eccli. Cap. XXIV, v. 25.*

l'amour et la tendresse pour elle dans les cœurs qu'à étouffer l'estime pour ce trésor de grâce et de bénédiction, pour

crime énorme (1), qui les rend indignes de la protection des Saints du ciel, et attire sur leurs têtes la colère et la malédiction de Jésus-Christ leur souverain juge (2).

À cause de l'amour infini qu'il porte à sa Mère, Jésus-Christ est bien plus vivement et bien plus douloureusement blessé par les outrages qui tombent sur elle, que par ceux qui n'ont que lui seul pour objet. Ces derniers, il est toujours prêt à les pardonner; mais les autres, il veut les punir dans toute la rigueur de sa vengeance et de sa colère: jusques là qu'il semble vouloir que Marie, quoique d'ailleurs l'avocate des pécheurs, n'intercède pas pour ceux qui s'obstinent à blasphémer contre elle. C'est ce dont nous voyons une effrayante figure dans Adonias (3). En punition de ce qu'il avait voulu donner atteinte à la virginité de la Sunamite, image de Marie, la Vierge par excellence, Adonias est condamné au dernier supplice par Salomon, figure expresse de Jésus-Christ, souverain juge régnant dans les cieus; et il est condamné, malgré les prières de Bethsabée, la propre mère de Salomon, et malgré l'assurance générale, que ce prince venait de lui donner, en la faisant asseoir sur un trône à sa droite, de l'exaucer dans toutes ses demandes. Cette figure peut servir à expliquer comment il arrive,

(1) *Richard. a S. Laurent. de Laud. B. M. Lib. XII. Cap. II. p. 548.*
Verumtamen faex ejus non est exinanita. Faex hujus calicis, poena perpetua est.
 Et hoc est quod sequitur: *Bibent ex eo calice omnes peccatores terrae.* * Hoc nomen peccator saepe sonat in quandam antonomasiam: ideo illi qui directe peccant in Mariam, ut haeretici, Judaei, blasphemi, et quilibet male sentientes de ea dici debent antonomastice peccatores; cum de facili non possit quis peccare gravius quam in Matrem Salvatoris.

* *Ps. LXXIV,*
v. 9.

(2) *Richard a S. Laurent. de Laud. B. M. Lib. II. Cap. I. VIII. p. 35. 56.*
 Etiam dicitur a Filio, imo a tota Trinitate: *Gens et regnum quod non servierit tibi, peribit: et gentes solitudine vastabuntur.* * Bene dicit solitudine: quia destituti tantae Matris auxilio, et per consequens destituuntur auxilio Filii et totius curiae coelestis. Confundantur omnes qui repugnant ei, ut Judaei, pagani, haeretici, et blasphemi. Item. *Maledictus est a Deo, qui exasperat matrem suam,* * id est Mariam.

* *Isaiae Cap.*
LX, v. 15.

* *Ecclesi. Cap.*
III, v. 18.

(3) *Richard. a S. Laurent. de Laud. B. M. Lib. II. Cap. I. XLI. p. 45.* De his autem qui contemnunt servitium ejus, nolentes ipsam orare vel collaudare, videtur ei Filius dicere illud: *Noli orare pro populo isto, nec assumas pro eis laudem et orationem et non obsistas mihi: quia non exaudiam te.* * Quod signatum est in hoc quod Salomon non exaudivit matrem orantem pro Adonia. *

* *Jerem. Cap.*
VII. v. 16.

* *III. Reg.*
Cap. I.

* *Recueil sur la Sainte Vierge, 186.*

XII.

M. Olier redevable de sa conversion à Marie ; la mère Agnès reçoit ordre de prier pour lui.

* *Ibid. p. 10.*

* *Mémoires, Tom. I, p. 89.*

cette source de miséricorde, pour ce refuge assuré des pécheurs. *

Quant à moi, je me voue à Dieu, pour employer tous les moments de ma vie à la faire honorer. Je demeurerai dans une dépendance perpétuelle à son égard, la reconnaissant comme ma sainte Mère, et comme la source de ma double vie, celle de mon corps, et celle de mon âme ; et si tous les enfants de l'Église la nomment leur *vie*, leur *douceur*, leur *espérance* : (*) je puis bien la nommer comme telle, en Jésus-Christ ; et lui dire encore, qu'en lui, elle est ma *voie*, ma *vérité* et ma *vie*. * Car c'est cette divine Vierge, qui, dans le temps de mes égarements, lorsque son Fils retenait justement ses miséricordes enfermées dans les bras de sa justice, a voulu le faire apaiser par les prières d'une de ses plus fidèles épouses ; et qui, par des secours empruntés, a voulu me retirer, comme par force, de mon bourbier, pour me faire connaître ma faiblesse, mon infidélité, ma résistance. *

Je dirai ici, par amende honorable de mes ingratitude à la miséricorde de la Très-Sainte Trinité, source inépuisable de toute grâce ; par reconnaissance pour son ineffable bonté, et par obéissance à mes supérieurs ; à l'honneur de Jésus, mon Seigneur et mon maître, médiateur de tous nos biens ; et en l'honneur de la Très-Sainte Vierge, l'avocate des pécheurs, dont je suis le premier : protestant à ses pieds, que je suis redevable à son intercession de toutes les grâ-

que tandis que tant de pécheurs, tant d'incrédules et d'impies se convertissent sincèrement à Jésus-Christ, après l'avoir beaucoup outragé et blasphémé : on voye si peu de ces blasphémateurs obstinés des grands et de la sainteté de Marie, être touchés et se convertir. Ne dirait-on pas que c'est là le péché contre le Saint Esprit, dont Notre-Seigneur dit, qu'il ne sera remis ni dans cette vie, ni dans l'autre? *

* *Mat. Cap. XII, v. 32.*

(*) *Breviar. Roman. Antiphon. Salve Regina, Mater Misericordiae, vita dulcedo, spes nostra Salve !*

ces que j'ai reçues : je dirai donc , couvert de confusion , qu'au milieu de mes crimes , ou , s'il me semble , encore à peine sorti des abîmes des péchés , où je m'étais plongé pendant plusieurs années de ma jeunesse , jusqu'à l'âge de vingt-deux ans , cette reine du ciel , plus ravissante dans sa bonté que dans sa grandeur , prit le soin , et si j'osais le dire , la peine de descendre sur la terre , et de visiter une de ses servantes d'admirable sainteté , à laquelle elle dit : *Prie mon Fils pour l'abbé de Pébrac* , parlant de ce misérable pécheur. Ce qui fut observé si soigneusement , qu'à tout moment cette sainte âme m'avait présent à sa pensée , sans m'avoir jamais vu , étant à cent lieues d'elle. Depuis , elle me disait , que quand elle priait pour moi , elle reconnaissait bien que cette sainte Princesse prenait un singulier plaisir à me voir recommandé par elle : ce qu'elle m'apprit trois ans après. Sa vie admirable , ses grâces , ses vertus , ses miracles seront bientôt connus dans l'Église (1). *

* *Mémoires* ,
Tom. I, p. 81,
82, 83, 84, 88.

(1) Cette prédiction de M. Olier , faite en 1642 , a été justifiée , après sa mort , de la manière la plus incontestable. La vie de la *Mère Agnès de Jésus* , prieure du couvent de Sainte Catherine de Langeac , dont il est ici question , publiée en français par M. De Lantages en 1665 , fut traduite en latin par le P. Cunibert , Dominicain , et imprimée à Cologne en 1670. Elle fut traduite encore en allemand , et ensuite de l'allemand en flammand , par le P. Heckrmans , et imprimée à Louvain en 1675. On en fit aussi une traduction en italien , qui fut imprimée à Naples. Dix ans après qu'il l'eut publiée , M. De Lantages en donna une nouvelle édition. Une troisième parut en 1718 ; une quatrième a été publiée au commencement de notre siècle par M. Émery , Supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice ; enfin , M. L'Abbé Lucot vient d'en donner une cinquième , plus ample que les précédentes , dans laquelle il a su faire entrer une multitude de particularités , ignorées ou négligées par les autres éditeurs , et qui ne laissent rien à désirer sur cette vie admirable. Toutes ces éditions en français , et en langues étrangères , et surtout le décret solennel de Pie VII ; du 17 Mars 1808 , qui a déclaré que la mère Agnès avait pratiqué les vertus dans un degré héroïque , ont fait connaître dans l'Église , comme s'exprimait M. Olier ,

XIII.

Pénitence affreuses de la mère Agnès pour M. Olier.

Je remercie l'ineffable bonté de Dieu, qui fait à ses ennemis des biens qu'ils ne connaissent pas, et suscite pour eux des avocats puissants, pour se faire gagner et apaiser; et même qui se satisfait sur des victimes innocentes, pour des péchés qu'elles n'ont pas commis; afin de soulager les criminels, qui ne sont pas assez purs pour faire pénitence, et lui offrir un sacrifice qui soit agréable à sa Majesté. Car cette sainte âme, après avoir souffert pour mes péchés abominables des peines excessives, de la part du Fils de Dieu, qui lui faisait endurer les impressions de sa passion et de sa mort: vraie et unique source de toute satisfaction digne de Dieu et suffisante pour nos péchés: employait encore pour moi toutes les inventions que l'amour a coutume de fournir aux âmes pénitentes, comme ceintures, cilices, haires, disciplines de fer; et avec tant de générosité, qu'elle ensanglantait les murs de sa cellule, et que les ardillons de ses disciplines se retroussaient contre ses os, qui en demeuraient découverts et dépouillés de chair. Tels étaient les excès de sa sainte pénitence, à quoi elle joignait ce qui était plus précieux encore: les soupirs de son cœur, ses contritions si violentes, qu'elles eussent brisé des rochers; et, enfin, ses larmes abondantes, qu'elle répandait, tous les jours, une heure entière.*

* *Mémoires*,
Tom. I, *ibid.*

XIV.

Sentiments d'action de grâce de M. Olier envers Dieu, et envers la Très-Sainte Vierge.

Béni soyez-vous, ô mon Dieu! qui trouvez de si puissantes et de si saintes inventions, pour convertir les plus rebelles, et pour triompher de leur infidélité; qui trouvez des moyens si sûrs et si secrets, pour faire ouvrir les trésors de vos grâces, et qui faites si doucement pleuvoir le lait de vos libérales bontés! Béni soit mon Jésus! qui me les a méritées avec tant d'obéissance et de fidélité à son Père, et tant d'amour pour moi! Bénie soit la Très-Sainte

la vie admirable, les grâces, les vertus, et les merveilles de cette grande servante de Dieu.

Vierge! * l'avocate des pécheurs, la protectrice des malheureux, la trésorière universelle de tout bien, qui a voulu faire apaiser son Fils par les prières de cette sainte âme! C'est donc à Marie que je suis redevable de tout auprès de son Fils, pour le corps et pour l'âme. Je la prie de tout mon cœur, qu'elle m'obtienne la grâce d'employer l'un et l'autre à son service et que je n'aie rien en moi qui ne l'honore à tout jamais; enfin, qu'autant qu'il me sera possible, je la fasse honorer dans le monde; et même partout, si je le pouvais. Je me souviens des souhaits, que je faisais avec cette bonne âme, qui l'aimait uniquement et qui m'a bien aidé à l'aimer: d'être prosterné dans le ciel, aux pieds de la Très-Sainte Vierge, pour y chanter ses louanges à satiété et les faire entendre à tout le paradis.*

* *Mémoires,*
Tom. I, p. 89.

Que la divine bonté soit donc à jamais louée, bénie et adorée; et que tous les anges et les saints publient à haute voix, sa sainte, adorable, et infinie miséricorde pour moi! Que je cesse de vivre et d'être, pour publier, par ma destruction et mon silence, qu'il est par-dessus toute louange: puisque tout ce qui existe, converti en bouches et en langues, ne serait pas capable de raconter la moindre de ses gloires, dont la plus grande est celle de sa miséricorde! En attendant, Seigneur! que mon cœur, ma vie, mon être, soient convertis en Jésus, votre Fils, pour être à votre gloire une hostie de louange, qui magnifie votre bonté et chante votre miséricorde infinie!*

* *Ibid.* p. 118.

* *Mémoires,*
Tom. I, p. 88.

OBSERVATION

SUR CES PAROLES DE M. OLIER :

La difficulté est de faire changer à Jésus-Christ sa qualité de juge, en celle d'avocat; et c'est ce que fait la Très-Sainte Vierge.

~~~~~

Nous ne pouvons nous empêcher de regretter, que ces paroles de M. Olier, nous mettent dans une sorte de nécessité, de faire ici une remarque, sur le jugement, peut-être un peu précipité, que semble en avoir porté un pieux et très-estimable écrivain, le Père Faber, de l'Oratoire. Dans son ouvrage sur *le Saint Sacrement*, Livre IV, Sect. IV, il paraît affirmer que M. Olier s'est éloigné du véritable enseignement des Docteurs, en supposant que la sainte humanité de Notre-Seigneur a éprouvé, par sa glorification, quelque changement, soit de gloire extérieure, soit de dispositions intérieures. Le Père Faber ajoute: « M. Olier dit que les dispositions intérieures de Notre-Seigneur, ont subi un changement depuis sa » glorification, et qu'il est entré plus parfaitement dans les dispositions de son Père à l'égard des pécheurs: tellement qu'il a de » la difficulté pour changer son caractère de juge en celui d'avocat; » et il donne ceci comme une raison de la dévotion à Notre-Dame ».

1.° Nous aurions de la peine à comprendre ce que veut dire ici le P. Faber, s'il affirmait, que la Résurrection de Notre-Seigneur, n'eût apporté dans son humanité, aucun changement de *gloire extérieure*. Cette assertion serait, en effet, contraire au langage formel de l'Apôtre Saint Pierre, qui, après la Résurrection, dit expressément aux Juifs: *que Dieu a glorifié son Fils Jésus*, le même qu'ils avaient crucifié.\* Elle serait contraire au langage de Notre-Seigneur lui-même, qui, avant sa Passion, dit ces paroles, rapportées par Saint Jean: *Mon Père, l'heure en est venue: glorifiez votre Fils... et maintenant, glorifiez-moi, mon Père, de cette même gloire que j'ai eue auprès de vous, avant la création du monde.*\* Notre-Seigneur parle manifestement, ici, d'un changement qui devait

\* Act. Cap. III, v. 13, et suiv.

\* Joan. Cap. XVII, v. 1, 5.

s'opérer en lui, et qui n'avait pas encore eu lieu. Ce changement a été au moins extérieur, et a eu pour objet son corps, alors mortel, passible et semblable au corps de péché. Par conséquent, la Résurrection a dû produire dans le corps de Notre-Seigneur, au moins les changements extérieurs, qu'elle doit opérer, au dernier jour, dans les corps des justes, et que l'Apôtre Saint Paul énumère dans sa première Épître aux Corinthiens (1).

On aurait aussi de la peine à comprendre le Père Faber, s'il assurait, que, d'après l'enseignement des saints Docteurs, la Résurrection n'eût opéré aucun changement dans les dispositions intérieures de la sainte humanité. Nous avons déjà montré, au chapitre de la *Résurrection*,\* que les Docteurs les plus célèbres, Saint Athanase, Eustache d'Antioche, Saint Basile, Saint Grégoire de Nazianze, Saint Cyrille d'Alexandrie, Saint Hilaire de Poitiers, Saint Ambroise, Théodoret, et d'autres encore, ont admis un changement intérieur survenu dans la sainte humanité, après la Résurrection. M. Olier a donc pu y supposer aussi quelque changement, sans s'éloigner de l'enseignement des Pères, comme nous allons le montrer en peu de mots. Il assure, dit le P. Faber, « que *Notre-Seigneur, depuis sa glorification, est entré plus parfaitement dans les dispositions de son Père à l'égard des pécheurs: tellement, qu'il a de la difficulté à changer son caractère de Juge, en celui d'Avocat: ce qui est un motif, selon M. Olier, de la dévotion à Notre-Dame.* » Mais nous ne voyons pas, ce qu'il y a de répréhensible dans cette doctrine. Il est assuré que si Notre-Seigneur est *notre Avocat*, auprès du Père éternel: la Très-Sainte Vierge nous a été donnée pour *Avocate* auprès de son Fils, puisque l'Église ne se lasse pas de l'invoquer elle-même sous ce titre: *Advocata nostra*. Or, Marie ne peut nous avoir été donnée pour *Avocate*, auprès de Jésus-Christ, notre Juge, que parce qu'il a de la difficulté à changer son caractère de Juge en celui d'Avocat. Comme Juge, en effet, il devrait condamner les mêmes pécheurs, pour lesquels il intercédait

\* Pag. 134.

(1) *I. Cor. Cap. XIV. v. 52, 55, 54.* Mortui resurgent incorrupti: et nos IMMUTABIMUR. Oportet enim corruptibile hoc induere incorruptionem; et mortale hoc induere immortalitatem. — v. 42, 43, 44. Seminatur in corruptione: surget in incorruptione; seminatur in ignobilitate: surget in gloria; seminatur in infirmitate: surget in virtute; seminatur corpus animale: surget corpus spiritale.

dans sa vie mortelle, lorsqu'il ne faisait encore pour eux que l'office de Médiateur et d'Avocat. Ainsi, sur la croix, il a prié pour ceux qui le mettaient à mort; et sur le trône de sa justice, lui-même doit les condamner. Mais cette qualité de *Juge des vivants et des morts*,\* il l'a acquise au jour de sa Résurrection, lorsque Dieu le Père lui a donné toute puissance dans le ciel et sur la terre; \* et s'il se l'est déjà comme attribuée durant sa vie mortelle, dans une circonstance où il parlait au peuple, ce n'a été que par anticipation: la sainte humanité ne l'ayant reçue réellement que dans sa Résurrection, en entrant dans la qualité de Fils de Dieu: *Praedestinatus Filius Dei, ex resurrectione mortuorum*. \* Il s'est donc opéré un changement dans ses dispositions intérieures, lorsqu'à sa qualité de Sauveur des hommes pécheurs, il a joint celle de Juge.

Au reste, par sa Résurrection, la sainte humanité est entrée dans l'état divin: Notre-Seigneur, comme le dit Saint Ambroise, étant devenu Dieu en tout lui-même: *Totus ex resurrectione Deus*. En sorte que par là, on doit à la sainte humanité, la même adoration qui est due à l'essence divine, le même culte de latrie. Mais, Jésus-Christ comme homme, étant un seul et même Dieu avec son Père: le péché l'outrage lui-même, aussi bien qu'il outrage son Père, et il l'outrage au même titre; par conséquent, il lui inspire les mêmes sentiments de haine et d'aversion, que Dieu son Père éprouve. S'il n'a donc pu comme homme être associé à la divinité, sans entrer par-là-même dans le zèle de Dieu, pour venger sa propre gloire: il s'est opéré par-là quelque changement dans ses sentiments intérieurs, c'est-à-dire: il est survenu en lui de la difficulté pour changer son caractère de Juge en celui d'Avocat: C'est ce qu'enseigne expressément Saint Bernard parlant sur cette matière: *Jésus-Christ homme, est sans doute un fidèle et puissant Médiateur de Dieu et des hommes; mais les hommes craignent en lui la divine Majesté: car l'humanité semble être absorbée dans la Divinité: non que sa substance ait été changée; mais que ses sentiments ont été divinisés; SED AFFECTIO DEIFICATA*. Voilà précisément le changement survenu, par la Résurrection, dans les sentiments de Notre-Seigneur envers les pécheurs, comme l'enseigne M. Olier. De-là Saint Bernard conclut aussi le besoin du recours à Marie, pour faire changer à Jésus son caractère de Juge en celui d'Avocat,

\* Act. Cap. X, v. 42.

\* Matt. Cap. XXVIII, v. 18.

\* Rom. Cap. I, v. 4.

comme on va le voir par le contexte de ces paroles, que nous rapporterons ici. Au reste, cette doctrine n'est pas particulière à Saint Bernard. Les autres saints Docteurs fondent également le besoin du recours à Marie, sur la qualité de Dieu ou de Juge en Notre-Seigneur, comme on le verra par les témoignage de Saint Ephrem, de Saint Pierre Damien, de Saint Thomas de Villeneuve, de Saint Antonin, de Saint Bernardin de Sienne et de beaucoup d'autres, dont M. Olier est ici le fidèle interprète, ou pour mieux dire, le simple écho.

*S. Bernard. Abbat. Tom. I. p. 1006. et. p. 1014, Fidelis plane et praeptens Mediator Dei et hominum homo Christus Jesus, sed divinam in eo reverentur homines majestatem. Absorpta videtur in deitatem humanitas, non quod mutata sit substantia, sed affectio deificata. Non sola illi cantatur misericordia, cantatur pariter et judicium: quia etsi didicit ex his qui passus est compassionem, ut misericors fieret,\* habet tamen et judiciariam potestatem. Denique Deus noster ignis consumens est. Quidni vereatur peccator accedere, ne, quemadmodum fluit cera a facie ignis, sic pereat ipse a facie Dei?\** Jam itaque nec ipsa Mulier, *benedicta in mulieribus*, videbitur otiosa: inveniatur equidem locus ejus in hac reconciliatione. Opus est enim mediatore ad Mediatorem istum, nec alter nobis utilior quam Maria: in omnibus siquidem et per omnia providens miseris, trepidationem nostram solatur, fidem excitat, spem roborat, diffidentiam abigit, erigit pusillanimitatem. Ad Patrem verebaris accedere, solo auditu territus, ad folia fugiebas? Jesum tibi dedit Mediatorem, quid non talem Patrem Filius talis obtineat! Sed forsitan et in ipso majestatem vereare divinam, quod licet factus sit homo, manserit tamen Deus. Advocatum habere vis et ad ipsum? ad Mariam recurre. Pura siquidem humanitas in Maria, non modo pura ab omni contaminatione, sed et pura singularitate naturae. Nec dubius dixerim, *exaudietur* et ipsa *pro reverentia sua*.\* Exaudiet utique Matrem Filius, et exaudiet Filium Pater. Filioli, haec peccatorum scala, haec mea maxima fiducia est, haec tota ratio spei meae. Quid enim? Potest ne Filius aut repellere, aut sustinere repulsam; non audire, aut non audiri Filius potest? Neutrum plane. *Invenisti*, ait Angelus, *gratiam apud Deum*.\* Feliciter, semper haec inveniet gratiam, et sola est gratia qua egemus.

\* *Hebrae. Cap. V, v. 8.*

\* *Psal. LXVII, v. 3.*

\* *Hebrae. Cap. V, v. 7.*

\* *Luc. Cap. I, v. 30.*

*S. Thom. a Villanov. p. 574.* Maria electa est, ut esset Advocata nostra. Nam licet *Advocatum habemus Filium*,\* ut ait Joannes: opus etiam fuit habere Matrem Advocatam ad Filium. Nam peccatis nostris non solus Deus offenditur, cujus praecepta violamus, sed et Filius Dei, cujus sanguinem peccando *conculcamos, rursus crucifigentes Filium Dei.*\* Et ideo sicut apud Patrem interpellat Filius, sic apud Filium interpellat Mater. Unde Bernardus: Filius ostendit Patri latus, et vulnera, et Mater ostendit Filio pectus, et ubera. Unde facta est idonea Advocata: idonea, quia purissima; idonea, quia acceptissima; idonea, quia piissima; haec enim omnia ad Advocatam requirunt.

*S. Bernardini Senensis, Tom. IV. p. 96.* Adstat, inquam, talis Regina pro devote postulantibus ad intercedendum contra *indignationem judicis* ad excusandum defectum nostrae infirmitatis, ad subveniendum, accipiens pro nobis plene influxum divinitatis.

*S. Antonini Florent. Biblioth. Virginal. Tom. II. p. 520.* *Advocatum habemus apud Patrem Jesum Christum justum.*\* *Qui etiam interpellat pro nobis,*\* ait Apostolus: sed quia non solum *Advocatus*, sed et *Judex* est constitutus vivorum et mortuorum, cuncta utique discussurus, ita quod nihil inultum remanebit: poterat forte humana fragilitas, et praecipue peccator, cum vix justus ante eum sit securus, ad eum accedere tanquam Advocatum. Et ideo piissimus Deus providit nobis de Advocata, quae tota mitis et suavis est. Nihil in ea invenitur aspersum, nunquam ex ea processit verbum durum.

*Eadmeri, apud. S. Anselmum, lib. de Excellent. Virg. Cap. VI. p. 504.* Velocior est nonnunquam salus memorato nomine Mariae, quam invocato nomine Domini Jesu, unici Filii ejus, et id quidem non fit, quod ipsa major, aut potentior eo sit, neque ipse magnus, et potens est per eam, sed illa per ipsum. Quare ergo potentior salus in recordatione ejus, quam Filii sui saepe percipitur? Dicam quid sentio: Filius ejus *Dominus* est, et *Judex omnium*, discernens merita singulorum; dum igitur ipse a quovis suo nomine invocatus, non statim exaudit, profecto id juste facit; invocato autem nomine Mariae, etsi merita invocantis non merentur, ut exaudiatur, merita tamen Matris intercedunt, ut exaudiatur. Hoc denique usus humanus quotidie probat, cum quis proposito amici sui

\* I. Joan. Cap. II, v. 1.

\* Hebrae Cap. VI, v. 6.

\* I. Joan. Cap. II, v. 1.

\* Rom. Cap. VIII, v. 54.

nomine, efficaciter ab illo aliquid impetrat, quod simpliciter sua prece nequaquam impetrare valebat.

*Corneille de La Pierre cite ce même passage sous le nom de Saint Anselme\* a qui on l'attribuait de son temps; mais en voici un autre où ce Saint docteur enseigne la même doctrine.*

\* In Proverb.  
Cap. VIII, v.  
35.

*S. Anselmi, tract. de Concept. B. M. V. p. 504. Judex tuus, videlicet frater tuus, docuit te fugere ad subsidium Matris suae; et ipsa eadem mater tua monuit te protectioni alarum Filii sui fiducialiter inhaerere; seque tibi, ne ejus justitia gravareris, non negavit affuturam.*

*Albert. Mag. super. Missus, Cap. CXXXV. et sup, Jerem. in Biblioth. Marian. Advocata sapientissima, jura civilia, et canonica, et leges et decreta in summò sciens. Cum sapientia advocati manifestetur in tribus: unum, quod obtineat contra judicem justum et sapientem; secundum, quod contra adversarium astutum et sagacem; tertium, quod in causa desperata: Beatissima Virgo Maria contra judicem sapientissimum Deum, contra adversarium callidissimum diabolum, in causa nostra desperatissima, veniam et gratiam obtinens.*

*Richard. a S. Laurent. de Laud. B. M. Lib. VI. C. 13. 20. lib. 2. p. 41 p. 35. Regnum Dei consistit in duobus, scilicet in misericordia et justitia, et Filius Dei sibi quasi retinuit justitiam, velut dimidiam partem regni; Matri concessit misericordiam, quasi dimidiam aliam partem. Unde et dicitur Regina misericordiae, et filius Sol justitiae. Et haec quasi participatio figurata est Esther, ubi dixit ei Assuerus: Quid vis, Esther, et quae est petitio tua? Etiam si dimidiam partem regni mei petieris, impetrabis.\* Decenter enim moderata est matris petitio in his verbis. Quamvis enim regnet Assuerus, id est, Christus, in misericordia et justitia, tamen ante beatam Virginem non erat dimidiatum regnum, nec erat dimidiata misericordia cum justitia, quando major sentiebatur severitas justitiae, quam clementia misericordiae, quando lugebat Job, dicens: Multiplicas vulnera mea etiam sine causa,\* id est, sine meo actuali peccato.*

\* Esth. Cap.  
VIII, v. 2.

*Filio irato potentissime reconciliat servos et amatores suos: loquitur enim pacem in plebem suam et super servos suos, etc. imo et super omnes se suppliciter invocantes.*

\* Job. Cap.  
IX, v. 17.

*Christus enim dicitur ostium paradisi, quo ad pastum vitae*

\* Joan. Cap.  
X, v. 9.

*intrans oves*, Beata autem Virgo fenestra caeli est, sicut canit ei Ecclesia, unde: *Intrent ut astra flebiles, coeli fenestra facta es.\** Solet autem contingere in quibusdam conviviis, quod pauperes timentes iracundiam janitoris clamant ad fenestram, ut ei aliquid jaciatur. Modo autem discumbunt Sancti et Angeli in convivio caelesti, ubi Christus ostium, janitor justitia ejus. Quam si reformidas, clama ad fenestram, quae est Maria, orando, et pauperiem tuam allegando, ut saltem de micis illius convivii, ubi sunt plena fercula, jaciatur tibi aliquantulam consolationem, aliqua fragmenta gratiarum.

*S. Ephraem, graece, Tom. p. 575. 530. 532. 539.* Per te reconciliati sumus Christo Deo nostro, Filio tuo dulcissimo. Tu peccatorum et auxilio destitutorum unica Advocata es, atque adjutrix. Tu justis Judicis placatio, lapsorum resurrectio. Ecce ipse quoque ad te venio ferventi animo, minime audens secure accedere ad tuum Filium, sed supplex oro, ut per tuam intercessionem, apud eum salutem consequar. Noli igitur despiciere famulum tuum, qui omnem spem meam repositam habeo in te post Deum. In futuro tremendo, atque incorrupto judicio adesto mihi adjuvando, et liberando ab omnibus rebus infaustis; ut gratia tua salvus factus, benedicam et laudem te, et tuis splendoribus illustratus, ad laudationem, ad gloriam, ad adorationem extollar optimae, et omnium effectricis et beatæ Trinitatis.

*B. Petrus Damianus, Tom. II. p. 101.* Quis scit quoties refrigeras iram Judicis, o Maria! cum justitiæ virtus a praesentia Deitatis egreditur?

*Theologia Mariana, a Virgilio Sedlmayr. N. 810. p. 376.* In veritate dicitur, quod ex voluntate Dei, Mariæ nomen cum nomine Jesu in actu exercito efficacius sit ad bona consequenda, quam augustissimum nomen Jesu solitarie sumptum. Ita Mendoza in Viridario, lib. 2. problem. C. 2. Vega, Num. 1379, et probatur primo ex Joan. *Amen dico vobis, qui credit in me, opera, quae ego facio, et ipse faciet, et majora horum faciet,* \* quo optimus Salvator declarat, quod ex divina voluntate, majora opera, et miracula futura sint per ministros et servos suos, adeoque etiam per Reginam servorum, quam per Regem ipsum. Videtur etiam constare experientia quod majora miracula fiant et velociori tempore patrentur invocato nomine Mariæ, quam solo invocato Nomine Jesu.

\* Joan. Cap.  
XIV, v. 12.

## CHAPITRE XXIII.

DÉVOTION À LA VIE INTÉRIEURE  
DE JÉSUS EN MARIE.

Le Fils de Dieu a promis à chaque âme de l'Église, qu'il vivrait en elle, et qu'elle vivrait en lui; et cela, de même que Dieu le Père habite en lui, et que lui habite dans son Père. \* Cette prophétie a été parfaitement accomplie en la Très-Sainte Vierge, dans laquelle Jésus-Christ vivait tout autrement, qu'il ne vivait pas en toute l'Église entière. À l'Église, il ne donne que quelque portion de sa vie divine: il la communique à Marie tellement en plénitude, et dans une telle éminence, qu'il n'y a rien de comparable dans toutes les autres effusions de ses dons. Après les communications éternelles du Père au Fils; et du Père avec le Fils, au Saint-Esprit; et après celles de la divinité à la nature humaine, en Jésus-Christ: il n'y a rien d'admirable comme la communication de Jésus à Marie. \* Saint Paul que Dieu avait instruit particulièrement de celle que Jésus-Christ fait à l'Église, dit que c'est là le grand mystère, dont l'étendue est aussi vaste que les bornes du monde. \* Contemplant l'Église en elle-même, ce saint Apôtre la nomme parfois: *le mystère caché en Dieu de toute éternité*, \* et dans l'épître aux Ephésiens et ailleurs, il se consomme, pour l'expliquer et la faire connaître au monde, comme la plus grande merveille, qui soit sortie de Dieu, afin de la faire honorer de tous les fidèles, et d'attirer les hommes à y entrer, par l'estime d'une grâce si ineffable. \* Si ce mystère est si grand, si excellent: que sera-ce de celui de Jésus avec sa sainte Mère, à qui il se donne d'autant plus, par dessus toute l'Église, que la communication que Dieu fait de la lumière

I.

La communication que Jésus-Christ fait de sa vie à la Très-Sainte Vierge, surpasse incomparablement celle qu'il en fait à l'Église.

\* *Recueil sur la Sainte Vierge*, p. 172.

\* *Ibid.* p. 153, *ter.* et *suiv.* p. 123.

\* *Ibid.* p. 125.

\* *Ephes. Cap. III*, v. 9. *Coloss. Cap. I*, v. 26.

\* *Recueil sur la Sainte Vierge*, p. 161.

\* *Ibid.* p. 125,  
155, ter versò  
et quater.

naturelle est plus pleine et plus abondante dans le soleil, auquel la Très-Sainte Vierge est comparée, que dans la lune, figure de l'Église (1).\*

(1) *S. German. Const. serm. in Nativ. B. M. V.*

*S. Hildephons. Serm. de Assumpt. B. M. V.* Maria sol, in quo posuit Rex tabernaculum suum, et processit Sponsus ad nos de thalamo suo.

*S. Joan. Damascen. Orat. I. de Assumpt. B. M. V.* Maria sol mysticus; quemadmodum enim splendidissimus hic perpetua luce præditus sol, ad eum quoque modum Beata Virgo fons perennis veri luminis, atque inexhaustus, ipsius per se ac subsistentis vitæ thesaurus, et uberrima benedictionis scaturigo, quæ nobis honorum omnium parens et causa extitit.

*Idiot. de B. M. Virgine part. XIV. Contemplat. XIII.* Sicut sol fulgore suo totum illustrat orbem terrarum: sic ipsa fulgore miraculorum totum illustrat orbem terrarum, et illustrabit usque ad diem iudicii.

*S. Angel. in Hymno II. B. M. Dei genitricis.* Maria sol dei mystici.

*Serlon. Abbat. Serm. I. de Assumpt. B. M. V.* Maria sol in quo Filius Dei, veniens ad nos, posuit tabernaculum suum et de utero ejus velut de thalamo etc. etc.

*Philipp. Abbat. Lib. VI. in Cantic. Cap. X.* Maria sol sanctitate rutilans, qui mundum pressum tenebris gaudet cura pervigili circuire, ruinas frigescentes affectu ferventissimo resarcire, nostras culparum nebulas interventu lucido proturbare, nostrarum terram mentium respectu benignissimo fecundare.

*Absalon. Abbat. Serm. de Assumpt. B. M. V.* Sol spiritualiter, quia sicut sol claritate luminis, et majoritate caeteris sideribus affertur: sic in coelestis vitæ gaudio illa sanctis omnibus jucunditate et gloria supraponitur.

*Richard. a S. Laurent. de Laud. B. M. V. Lib. VII.* Maria sol, quia sicut sol ad hoc factus est, ut illuminet totum mundum, sic Maria ad hoc facta est a Deo, Trinitate, ut misericordiam, veniam, gratiam et gloriam, quasi lumen a Deo impetret toti mundo... Et totam illustrat Ecclesiam suorum radiis exemplorum.

*S. Thom. Aquinat. in Psal. 18.* Maria sol, qui nullum habuit obscuritatem peccati, in quo Deus posuit tabernaculum suum, id est, corpus suum.

Il est vrai, que Saint Paul et les autres Apôtres, si éclairés sur la conduite de Jésus-Christ envers son Église, n'ont parlé qu'en général de la distribution qu'il a faite de son Esprit à ses membres, sans distinction de la communication qu'il en a faite à la Très-Sainte Vierge, sa Mère. Mais ils savaient bien qu'en donnant ainsi connaissance de l'Église, ils donnaient assez à connaître l'excellence de la Très-Sainte Vierge, qui a possédé éminemment tout ce que l'Église elle-même a reçu : \* ayant été établie la médiatrice et la dépositaire du don que Dieu voulut faire de son Fils au monde, par l'Incarnation ; et Jésus-Christ ayant versé en elle toute la plénitude de sa vie, qu'il pouvait communiquer hors de lui-même. Il faut donc le considérer vivant en Marie, en la plénitude de la vie de Dieu, tant de celle qu'il a reçue de son Père, que de celle qu'il a acquise et méritée aux hommes par le ministère de la vie tirée de sa Mère. C'est en elle qu'il fait voir tous les trésors de ses richesses, l'éclat de sa beauté, et les délices de sa vie divine. C'est là que l'on voit, en raccourci, la gloire que ses ignominies ont attirée sur l'Église, toute la joie et la félicité qu'il lui a acquises par ses souffrances, et toutes les richesses qu'il lui a méritées, par la misère et par la pauvreté de la croix. Là, Jésus triomphe en ses dons : là il est glorieux du chef d'œuvre qu'il a fait : là il est en sa joie et en la couche de délices, qu'il s'est acquise, et qu'il s'est préparée. La commu-

II.

Les Apôtres, en parlant de la communication de Jésus-Christ à l'Église, ont exalté, par là même, celle qu'il a faite à Marie, bien supérieure à l'autre ; et que nous ne pouvons comprendre.

\* Recueil sur la Sainte Vierge, p. 152, 153. Catéchisme chrétien, part. II, leçon 15.

*Albert. Mag. in Biblioth. Mariam Super Eccles. Maria Sol, qui ortus est toti Ecclesiae, quando nata fuit, sol, quia sua praesentia ornat coelum ecclesiasticum.*

*Dionys. Carthusian. Lib. I. de Laud. B. M. V. art. IV. Sicut sol oriens in mundo etc. sic felicissima Virgo, omnium optima mulierum, universam decorat, illustrat, laetificat militantem, ac triumphantem Ecclesiam. Domus enim Bonae mulieris est Sancta Ecclesia tam militans Virgini gloriosae commissa, quam triumphans ex Angelis atque hominibus constituta.*

\* *Eclii. Cap. XXVI, v. 21.*

nication de Jésus à Marie est donc le mystère des mystères, parcequ'elle exprime en soi, et montre à l'Église, la communication la plus parfaite et la possession la plus éminente de Jésus-Christ en toute ses vertus, qui ait jamais été et qui sera jamais. Qui pourra donc comprendre ce qu'est Marie à Jésus, et ce que Jésus est à Marie? Si Jésus-Christ n'a point eu de termes pour expliquer ce qu'il était à son Église, si les appellations d'épouse, de sœur, de mère, de bien-aimée, de toute belle, ne peuvent suffire au Fils de Dieu, pour exprimer ses sentiments envers elle: comment pourra-t-on expliquer l'amour et la tendresse de Jésus-Christ envers la Très-Sainte Vierge? \* Si les Anges, selon Saint Paul, ne peuvent voir ni contempler la résidence, la communion et le mystère de la société spirituelle de Jésus et de son Église, si Jésus même dit aux Apôtres, *qu'ils n'entendront que dans le ciel, sa demeure en eux, et leur résidence réciproque en lui*: qui seront ceux qui pourront voir cette demeure, cette habitation céleste et divine de Jésus en Marie, et de Marie en Jésus? On ne peut pas comprendre ce que Jésus est en elle, et de quelle manière Dieu le fait être à elle. On ne peut connaître ni l'étendue de la dilection de Jésus envers Marie, ni la force et la pureté de l'amour de Marie envers Jésus: c'est une œuvre de foi, et plus elle est de foi, plus elle est sainte et divine, et donne plus à goûter dans l'intérieur de l'âme. O séjour adorable que celui de Jésus en Marie! O secret digne du silence! ô mystère profond digne d'adoration! ô commerce incompréhensible! ô société de Jésus et de Marie inaccessible aux yeux de toute créature! Dans notre impuissance à parler là dessus, nous dirons, que Jésus est en Marie, et que Jésus est Marie, en tant qu'il vit en elle; et qu'en elle, il est un autre lui-même. Car il est tout le fond des grandeurs et des mystères de la Très-Sainte Vierge, qui a tout en lui et par lui.

\* *Recueil sur la Sainte Vierge*, p. 155, quatre, 161, 162, 163.

\* *Joan. Cap. XIV*, v. 20.

Ce tout aimable Jésus occupe tout en sa bien-aimée, et remplit tellement ce qu'elle est, que non-seulement il ne reste pas à Marie de capacité pour aimer autre chose que Jésus; mais qu'il ne lui reste rien d'elle-même, qui ne soit (transformé en) Jésus, qui la possède, la consomme en lui et la fait être avec lui une même chose. Si elle veut agir, c'est toujours en lui et par lui; si elle veut rendre à Dieu quelque devoir, c'est en Jésus-Christ et par Jésus-Christ; si elle reçoit de Dieu quelque faveur, c'est pour Jésus-Christ qu'elle la reçoit. Elle ne peut rien avoir, ni posséder que pour lui: n'étant rien du tout à elle-même; parceque rien n'a jamais été si parfaitement, si souverainement, si saintement un avec l'âme de Jésus, par la communication de son Esprit et de sa vie divine, que l'âme de sa sainte Mère. Jésus-Christ vit véritablement en elle, dans toute la plénitude de son Esprit: ce divin Esprit opère en elle, tout ce qu'il opère en lui; il remplit l'âme de Marie des mêmes sentiments et des mêmes dispositions, dont celle de Jésus-Christ est remplie, et consomme ces deux âmes dans l'unité de son opération; en sorte que la Très-Sainte Vierge peut dire à l'égard de son Fils ce que Notre-Seigneur disait à l'égard de son Père: « Je ne vois rien et je n'opère rien par moi » que ce que mon Père voit et opère dans moi, avec moi, » et par moi-même ». En un mot, de même que le Père n'a rien, qu'il n'ait mis en son Fils, et qu'il n'opère aussi au dehors que par son Fils: ainsi la Très-Sainte Vierge, ayant en soi Jésus-Christ, elle le voit opérant en elle, et par elle, tous les biens de l'Église, et communiquant par elle tous ses dons.\*

Les Saints que Dieu a suscités pour renouveler son Église, par l'institution des divers Ordres religieux, ont été si persuadés de cette vérité, savoir: que tous les biens devaient descendre dans leurs membres par la Très-Sainte Vierge, que toujours ils ont eu des oratoires particuliers, dédiés à

III.

Par cette communication parfaite, Marie est toute transformée en Jésus, qui ne veut rien et n'opère rien qu'avec elle.

\* Recueil sur la Sainte Vierge, p. 160, p. 153, ter et suiv.

IV.

Les fondateurs d'Ordres ont honoré Marie comme tutrice de leurs sociétés. Il faut faire un pas

de plus, et rendre nos devoirs à Jésus vivant en Marie.

\* *Recueil*, p. 470.

\* *Ibid.* p. 147, 148.

Dieu sous le vocable de Marie (1). Ils l'ont considérée comme la tutrice, la patronne, l'avocate de leurs sociétés, et ont parlé du recours à elle, comme d'une dévotion qui pouvait beaucoup agréer à Jésus-Christ, qui se plaît à être invoqué par sa divine Mère. \* (2). D'autres Instituts, venus depuis, se sont consacrés à Dieu, pour honorer quelques mystères particuliers de la Très-Sainte Vierge: les uns sa sainte Conception, les autres sa Présentation; ceux-ci son Annonciation; ceux-là sa sainte Assomption; d'autres enfin, ses vertus. \* Mais il semble qu'il y ait encore un pas à faire; et que, pour contenter d'avantage Notre-Seigneur, il faut le regarder résidant en Marie, comme dans l'achèvement de son amour et de sa complaisance (3). Car si Marie est nom-

(1) *Hugo Cardinal. in Eccli. XXIV. v. 18. Quasi palma exaltata sum in Cades quod bene convenit Templariis, quorum Ecclesiae omnes fundatae sunt ad honorem B. Virginis.*

*Apud S. Bernardum Tom. I. Not. (6) Epist. LXXXVI. Petrus Celsensis de Bernardo in Lib. VI. Epist. XXIII. Alumnus enim familiarissimus fuit Dominae nostrae, cui non unam tantum Basilicam, sed totius ordinis Cisterciensis Basilicas dedicavit.*

(2) *Spinelli, Maria Deipara in-fol. 1677. p. 423. Cap. XXX. Sanctus Franciscus, quemadmodum scriptum reliquit S. Bonaventura in ejus vita Cap. IX. Matrem Domini indicibili complectebatur affectu, in ipsa post Christum praecipue fidens, eam sui, ac suorum advocatam constituit; et in ejus honorem a festo SS. Apostolorum Petri et Pauli, usque ad Assumptionem devotissime jejunabat*

(3) *Aelredi Rievallis, Abbatis, de Nativ. B. Mariae Biblioth. Patr. Cisterc. Tom. V. p. 212. Dicit Scriptura: Laudate Dominum in Sanctis ejus, \* Si Dominus noster laudandus est in illis Sanctis, per quos ille facit virtutes et miracula: quantum laudandus est in ista, in qua fecit seipsum, qui super omnia mirabilia est mirabilis! Si illi sunt laudandi qui proponunt servare castitatem: quomodo est illa laudanda, quae sine exemplo elegit servare Virginitatem, et tamen cum Virginitate obtinuit foecunditatem! Si illi laudandi, per quos Deus suscitavit mortuos: quomodo est illa laudanda, per cujus sanctitatem totum mundum de morte perpetua suscitavit.*

\* *Psalm. CL, v. 1.*

mée par l'Église, l'Arche d'alliance (1), c'est afin que nous allions honorer en elle Jésus-Christ, qui y réside, pour y recevoir nos hommages. \*) En Marie, il est, comme dans un trône (2), où il veut être honoré; dans un tabernacle, où il veut être adoré (3); dans un oracle, où il veut être

\* *Recueil p. 170.*

(1) *Litan. B. M. Virginis : Foederis arca.*

*S. Gregor. Thaumatur. Orat. B. M. V. Arca Sanctificationis intrinsecus et extrinsecus deaurata, quae universum sanctificationis thesaurum suscepit.*

*S. Andr. Cret. Orat. de Dormit. B. M. V. Arca nova gloriae Dei, in qua est urna aurea et virga Aaron quae germinavit, et tabulae Testamenti.*

*Petr. Cellens. Abb. Lib. de Panibus Cap. XXI. Maria arca foederis continens in se quidquid est sanctificationis, vel creaturae vel creantis.*

(2) *S. Joann. Damascen. in Paracl. B. V. Maria Thronus cherubicus, portans illum quem Angelorum acies intueri non possunt.*

*S. Bonav. in Spec. B. Mariae V. Cap VIII. Maria Thronus Salomonis grandis omnino in gratia et in gloria.*

*Albert. Mag. in Biblioth. Mariae super lib. III. Reg. Maria Thronus veri Salomonis, de chore castitatis, puritatis et innocentiae, grandis in natura, in gratia, in gloria, in misericordia, in humilitate, in bonitate, in largitate, et in pulchritudine: vestibus totaliter, regaliter, plus quam omnis creatura pura, auro fulvo nimis, id est, caritate suprema, imo et ipso Deo.*

*Ern. Pragen. in Mariali Cap. 148 et 98. Maria Thronus Salomonis cui nulla anima par in Thronis. Non enim omnes sedes in quibus rex sedet dicuntur throni, sed in quibus sedet cum ornatu regali. Similiter, licet omnis anima viri sancti sit spiritualiter sedes Dei, tamen non omnes dicuntur throni Dei, sed singulariter in qua sedet Rex noster indutus stola purpurea et in diademate quo coronavit eum Mater sua in die desponsationis suae, id est, Incarnationis.*

*S. Bernard. Senens. Tom. III. Serm. de Assumpt. B. M. V. Maria thronus in quo sedet et requiescit David, manu fortis et vultu desiderabilis, Jesus Dei Filius. Maria thronus Filii Dei sicut sol fulgens, quantum ad gloriam animae, et sicut luna perfecta in aeternum,\* quantum ad gloriam corporis sine defectu*

\* *Psalm.*

*LXXXVIII, v.*

58.

(3) *Petri Cellensis, Serm. II. de Annunciat. Maria, sanctuarium, ad cujus linen, per humilitatem, et per continuam devotionem praec-*

écouté (1). Il est en Marie, comme dans un lieu de délices (2), où il veut être loué; dans un trésor, où il veut distribuer ses richesses (3); dans un lit de justice, où il veut

dicantes gloriam Dei, et venerantes *scabellum* divinitatis adorare debemus, quoniam sanctum est. \*

\* Psalm.  
LXXXVIII, v.  
5.

S. Ephraem. *græce*. Tom. III. p. 529. Tabernaculum Sanctum, quod spiritalis Beseleel aedificavit, regium vehiculum, vas manna repletum, hortus conclusus, fons signatus, \* Cujus rivi purissimi irrigant totum mundum.

\* Cant. Cap.  
IV, v. 12.

S. Theodori Studitæ Orat. VI. in Dormit. Deiparæ N. 2. apud Maium Tom. V. p. 59. Ave universale mortalium propitiatorium, per quod ab ortu solis, usque ad occasum nomen Domini glorificatur in Gentibus; et in omni loco thurificatio nomini ejus offertur, \* sicut ait sanctissimus Malachias.

\* Malach. Cap.  
I, v. 11.

(1) Rupert. Abbat. in Cantic. Cantico. lib. V. Maria oraculum Spiritus Sancti

Ern. Prag. in Mariali Cap. CXIII. CXIV. Maria oraculum, ex quo loquitur Dominus peccatoribus et respondet in dubiis. Oraculum verum ad quod confugere debemus, quoties verba propitiatoria, et bona, et completoria, audire volumus. Oraculum enim, locus dicebatur proprie unde responsa divina dabantur.

S. Thom. a Villanova Serm. 4. de Assumpt. B. M. V. Maria oraculum divinum et coeleste.

(2) S. German. Constant. Orat. 1. in Præsent. B. M. Virginis. Maria paradus Dei amoenissimus, et rationalis, ad orientem voluntatis Dei plantatus, ipsi Deo floridum liliam, et immarcessibilem proferens rosam.

S. Pracl. Orat. 1. de Laudib. B. M. V. Maria paradus rationalis et spiritalis secundi Adam, floridus et immarcessibilis.

Albert. Magn. in Postillis sup. Cap. II. Luc. et sup. Missus Cap. CL. Maria paradus divinarum deliciarum, *paradus voluptatis* a principio, in quo posuit Deus hominem, id est Christum, quem formaverat. \*

\* Genes. Cap.  
II, v. 8, 15.

S. Thom. a Villanova Serm. 2 de Assumpt. B. M. V. Maria paradus Dei.

Lud. Blosii in Endologia 3. et 2. ad B. Virginem. Maria paradus amœnus sacrarum deliciarum, paradus affluens consolationum delictis.

(3) Richard. a S. Laurentio de Laudibus B. M. V. Lib. IV. Maria thesaurus Domini, de quo dicitur: *Infinitus est thesaurus hominibus,*

pardonner (1); dans le lieu de son repos. où il veut être félicité. Enfin, en Marie, Jésus est dans son paradis, d'où

*quo qui usi sunt participes facti sunt amicitiae Dei, propter disciplinae dona commendati.* \* Thesaurus est Maria, quia si thesaurus est ubi diversarum opum divitiae quasi minutatim recludantur, ut quasi singuli in unum ibi eumulum reperiantur: in Maria, ut in gazophylacio, reposuit Dominus omnia dona gratiarum, meritorum, virtutum, praerogativarum, et charismatum.

\* *Sapient. Cap. VII, v. 44.*

*Abb. magn. in Biblia Mar. super Matthaeum. Thesaurus bonus de quo bonus homo, id est Christus Deus et homo, profert bona, id est, misericordiae, gratiae et gloriae.*

\* *Luc. Cap. VI, v. 45.*

(1) *Bonav. in Spec. B. M. V. Cap. VIII. Maria solum divinae misericordiae in quo omnes inveniunt solatia misericordiae.*

*Albert. Magn. in Biblioth. Mariae, super Jeremiam. Maria solum misericordiae, solum propitiationis, ad quod peccatores misericorditer, congregantur, et ibi absolvuntur et non secundum merita puniuntur.*

*Idiot. de B. Virg. part. XIV. contemplat. XXX. Maria thronus gratiae, quia plena gratiae ad quam nos miserabiles peccatores accedere debemus, ut gratiam inveniamus in auxilio opportuno.*

*Guerric. Abb. Serm. 2. de Assumpt. B. M. Maria thronus Jesu, de quo judicia decernit et per quam preces exaudit.*

*Petr. Bles. Serm. XXXIII. Maria thronus de quo Christus jurisdictionem exercet pacificam. Filius enim per praesentiam, per preces et merita Matris suae, largitur captivis indulgentiam, clausis apertionem, caecis illuminationem, laborantibus requiem, infirmantibus sanitatem, indigentibus abundantiam, metuentibus securitatem, inter amicos fidem, inter inimicos pacem, in dubiis certitudinem, in errore consilium, in tribulatione solatium, in bello propugnaculum, in exilio refugium, in naufragio portum, ignorantibus Sapientiam, humiliatis exaltationem, pupillis et viduis consolationem, incipientibus et proficientibus gratiam, perficientibus et triumphantibus gloriam et coronam.*

*Philipp. Abb. Tom. II. Moralit. in Cantic cantic. Maria thronus ille, de quo Psalmista dicit: Thronus tuus. Deus, in saeculum saeculi.* \* *Psal. XLIV,*

*v. 7.*

*Richard. a Laurent. de Laud. B. M. Virg. Lib. X. Maria thronus gratiae, quia in ea sedet et regnat gratia, quae plenum habet in Maria dominium: ibi enim invenitur gratia, quam jugiter parit et emittit in lucem; unde et dicitur Mater gratiae. Ibi invenitur misericordia, id est remissio peccatorum; ibi gratia, quae parit et educat omne bonum: unde dicitur Domino omnium: Nutrici gratiae tuae deserviebant. Maria*

\* *Sapient. Cap. XVI, v. 25.*

il ne veut jamais bouger (1), et duquel, dans le temps et dans l'éternité, il sera toujours inséparable. (2) De même que le sein de son Père est toute sa félicité, et qu'il ne peut le quitter comme Dieu : ainsi sa demeure et sa résidence au sein de sa divine Mère, lui est, comme homme, une félicité et une béatitude de laquelle il ne se séparera jamais. \*

\* Recueil sur la Sainte Vierge, p. 153, ter. 153 quater.

Thronus quem fecit sibi Salomon, rex pacificus, id est Christus. Fecit enim hunc thronum pacificus ut pacem faceret, quia mediante Filio hominis pacificati sumus Deo Patri, mediante etiam Matre Dei viri pacifici pacem apud Filium, quoties volumus, possumus invenire.

S. Laurent. Justin. de Ligno vitae, de spe Cap. V. Maria thronus gratiae, de cujus plenitudine accipiunt universi, captivus redemptionem, aeger curationem, tristis consolationem, peccator veniam, justus gratiam, Angeli laetitiam, Filii persona humanae carnis substantiam, denique Trinitas tota gloriam.

Maurit. de Villaprobata Serm. LIV. Coronae novae B. M. et Serm. XIV. Maria thronus Dei, de quo Paulus ad Hebraeos ait: *Adeamus cum fiducia ad thronum gratiae: ut misericordiam consequamur, et gratiam inveniamus in tempore opportuna.* \* Maria thronus in quo sedens Christus rex pacificus, praebet se populo clementem, et benignum ac praesto omnibus ad hunc thronum accedentibus dona largitur {

\* Hebrae Cap. IV, v. 16.

(1) Serl. Abbat. Serm. II. de Assumpt. B. M. V. Maria requies Domini in saeculum saeculi. Sapientia namque Dei Patris, quae in omnibus requiem quaesivit, in ea velut in hereditate Domini habitare\* disposuit.

\* Eccli. Cap. XXIV, v. 11.

Richard. u S. Laurent. de Laud. B. M. Lib. X. Maria requies Domini gloriosa, quam in omnibus quaerebat Filius Dei, qui est Sapientia, quam invenit in ea, sicut ipsa dicit: *Qui creavit me requievit in tabernaculo meo.* \*

\* Eccli. Cap. XXIV, v. 12.

S. Bernard. Senens. Serm. de Assumpt. B. M. Virginis. Maria requies Christi non tantum quia in ea novem mensibus requievit, verum etiam, quia plus per quietum amorem requievit in ea quam in tota alia rationali creatura.

(2) Anton. Paquet. Ord. Coelestin. de Concept. Virgin. Serm. I. Maria, locus voluptatis, quia habitavit in ea Sanctorum deliciae Deus,

Par conséquent, soit qu'on considère Jésus-Christ, comme résidant dans le ciel, soit qu'on l'envisage au Très-Saint Sacrement de l'autel, ou enfin, en nous-mêmes, qui sont les trois lieux où il réside réellement, et où nous pouvons le chercher comme principe de notre nouvelle vie: on ne doit pas le regarder, comme séparé de sa divine Mère. Vivant au ciel, dans le sein de son Père, il communique aux saints la vie dont ils vivent, et remplit sa Mère de la plénitude de cette même vie. Là, il est en Marie, comme dans un tabernacle, bien plus saint, bien plus auguste, bien plus aimable que tous nos tabernacles; si bien, que là on peut aller à Jésus vivant en Marie, comme nous le faisons tous les jours au Très-Saint Sacrement de l'autel. \*

Si on le considère dans ce Sacrement adorable, ou comme vivant dans le cœur des chrétiens; (quand on ne croirait pas ce que dit l'Apocalypse: que toutes *les Vierges*, par privilège particulier, et la Très-Sainte Vierge par dessus toutes, ne quittent point le saint Époux; et qu'ainsi Marie *le suit partout où il va*,\* et cela dans le sens de la foi, qui surpasse toute pensée et toute voie humaine): on doit pourtant être assuré, que Jésus-Christ porte dans soi toute la vie qu'il communique à sa Très-Sainte Mère; et que l'on peut aller chercher cette vie en lui, et la puiser en sa personne, partout où il est. Car, outre cette vie suréminente du Dieu-Homme, incommunicable à tout autre qu'à lui-même, quant à sa perfection et à sa plénitude originaire: Jésus-Christ porte en soi, et il est lui-même la vie éminente de sa divine Mère, qui est sa diffusion première, la participation la plus féconde qui descend hors de lui, et par laquelle il la remplit éminemment de toute la substance, dont il forme son Eglise. Il porte donc partout en soi cette vie éminente; et

V.

Partout où est Jésus, il n'est pas séparé de Marie, portant toujours en lui la source de la vie qu'il lui communique sans cesse.

\* *Recueil sur la Sainte Vierge, p. 151.*

\* *Apocalyp. Cap. XIV. v. 4.*

non solum corporaliter, sed potissimum spiritualiter, idque perpétuo, et inseparabiliter per gratiae plenitudinis effusionem.

\* *Recueil sur la Sainte Vierge, p. 152, etc.*

VI.

Dieu réservait pour notre temps la dévotion à la vie de Jésus vivant en Marie.

partout où il est, elle peut être adorée; par conséquent l'on peut aspirer à l'union et à la participation de cette même vie, communiquée à Marie, vie que Dieu aime et chérit plus que tout autre répandue hors de son Fils.\*

Cette vie adorable de Jésus en Marie, ce degré d'éminence si inconnu, si peu aimé et respecté jusqu'à présent, mérite, ce me semble, que dans les temps qui restent encore à parcourir, on s'applique et on se dévoue à l'honorer. Saint Augustin et tous les autres docteurs, après les Apôtres, ont donné tout leur zèle pour adorer et pour aimer la communication de Jésus-Christ à tous ses membres, en général, sans faire de distinction entre Marie et l'Église. Si la sagesse de Dieu n'a porté les Apôtres qu'à faire connaître Jésus-Christ, qu'ils devaient donner pour fondement à la religion chrétienne, si dans les commencements, elle n'a pas voulu manifester au commun de l'Église, par les saints Docteurs, les hautes communications de Jésus-Christ à sa Très-Sainte Mère, qui l'élèvent si fort au dessus du reste de l'Église; si Jésus-Christ a voulu sceller l'union éminente qu'il a avec elle, et qui la fait regarder et nommer par tout l'Église *égale au soleil*\* de justice, par communication parfaite de lui-même: *electa ut sol*: il est juste, à présent de s'appliquer aux saints mystères, que dans le progrès des siècles, la providence de Dieu prend plaisir de manifester.\*

\* *Cant. Cap. VI, v. 9.*

\* *Recueil sur la Sainte Vierge, p. 153.*

VII.

En nous appelant à honorer sa vie dans Marie, Jésus-Christ veut nous en rendre nous-mêmes participants.

Les Anges, dans le ciel, appelés à honorer la Majesté de Dieu entrent en participation des perfections que chacun d'eux adore, et sont tous comme autant de divers degrés, de chiffres et de caractères particuliers des beautés infinies et des grandeurs divines. Pareillement, Dieu ne nous appelle sur la terre, à honorer particulièrement quelque mystère, que pour nous en rendre participants: ne voulant rien avoir en soi, qu'il ne mette en commun avec nous. Il faut donc nous estimer bienheureux, si Dieu nous appelle

à honorer spécialement cette vie suraimable et suradorable de Jésus en Marie, à respecter et à vénérer cette communication éminente, qu'il lui fait de toutes ses vertus, et à nous mettre, ainsi, en état, d'avoir nous-mêmes quelque part à ce trésor incomparable (1). Marie étant la Mère de l'Église et établie de Dieu pour être la nourrice de ses \* enfants (2): qui aura l'honneur d'approcher d'elle y trou-

\* *Ibid.* p. 155.  
444 etc.

(1) *S. Ambrosii. de Institutione Virginis. Tom. II. p. 267. Unguentum exinanitum est nomen tuum, ideo adolescentulae dilexerunt te.\**  
Descendat istud unguentum in ima praeecordia viscerumque secreta, quo non deliciarum odores Sancta Maria sed divinae gratiae spiramenta redolebat.

\* *Cant. Cap. I.*  
v. 2.

(2) *S. Anselm. Lucens. super Salve Regina.* Nutrix nostra Maria nos lavans a foecibus peccatorum, nos consolans etiam in cunabulis vagientes, lactans parvulos esurientes, blandimentis nos alliciens, deliciis nos fovens et nutriens.

*Dionys. Carth. de Laudib. Virginis Lib. III. a XVIII.* Maria Nutrix totius Ecclesiae.

*Richard. a S. Laurent. de Laudib. B. M. Lib. XII. Cap. I. p. 307. L II Cap. I. p. 346.* Maria nos pascit seipsa, quasi totaliter. Ipsam enim comedere, est amore et devotione ipsam spiritualiter reficere. Ipsam enim comedit quasi favum mellis, qui in ejus eloquiis delectatur dicens illi: *Quam dulcia faucibus meis eloquia tua.\** Item qui virtutes ejus et beneficia saepissime ad mentem revocans prorumpit in vovem confessionis et laudis. Propter hoc ei competit, illud quod dicitur de superna Jerusalem: *Gaudium et laetitia invenietur in ea*, ab illis scilicet qui eam comedunt: *Gratiarum actio et vox Laudis.\** Maria nos pascit omni edulio delicato et sapido: nam ipsa est Arca, de qua dixit Deus Pater vero Noe, id est, Filio carnem sumpturo: *Tolles tecum ex omnibus escis quae mandi possunt, et comportabis apud te\** Haec est terra de qua dicitur et quae promittitur amatori Mariae: *Dominus Deus tuus introducet te in terram bonam, terram rivorum aquarumque et fontium, in cujus campis et montibus erumpunt fluviorum abyssi, terram frumenti, hordei ac vinearum. in qua ficus et malogranata et oliveta nascuntur: Terram olei ac mellis ubi absque penuria comedes panem tuum et rerum omnium abundantia perfrueris, cujus lapides ferrum sunt: et de montibus ejus aeris me-*

\* *Ps. CXXIII.*  
v. 105.

\* *Isaiae, Cap*  
*LI, v. 5.*

\* *Genes. Cap.*  
*VI, v. 21.*

vera la vie de Jésus-Christ, pour lui être communiquée. Comme les espèces du Très-Saint Sacrement, contiennent Notre-Seigneur, en qualité de nourriture, et nous communiquent à Jésus-Christ et à ses mystères, sous leur titre de pain et d'aliment, (quoique, d'elles-mêmes, ces espèces ne soient pas précisément de cette qualité, et de cette nature d'aliments surnaturels): ainsi la Très-Sainte Vierge, contenant Dieu en soi par son Fils, qui la rend Mère de l'Église et pleine de fécondité pour ses enfants, est remplie de la vie divine, afin de la communiquer aux hommes.\*

\* Recueil sur la Sainte Vierge, p. 144.

## VIII.

Invitation que Marie nous fait de participer à la vie de Jésus en elle, et d'être les Apôtres de cette dévotion.

Pour ce sujet, elle les invite tous à aller à elle; et de quelque état, de quelque condition qu'il soient, et dans quelque voie que Dieu les appelle, elle les conduit à lui: ayant en soi, et donnant à chacun, tout ce qui lui est utile pour le faire parvenir à sa fin: *En moi est la grâce de toute voie et de toute vérité, dit-elle; en moi est toute l'espérance de la vie et de la vertu* \* (1). Enfin, comme cette dévotion

\* Recueil ibid.

*talla fodiuntur: ut cum comederis et saturatus fueris benedicas Domino Deo tuo, pro terra optima quam dedit. \* tibi.*

\* Deut. Cap. VIII, v. 7, 8, 9, 10.

(1) Richard. S. a Laurent. de Laudib. B. M. Lib. XII. T. I. p. 345. C. II. p. 353. Licet Christus ipse quasdam habeat delicias speciales in Virgine, utpote qui ejus prerogativas novit, quas mens humana non capit, nihilominus tamen quilibet fidelis secundum mensuram acceptam invenit in Beata Virgine quid comedat et quid bibat, invenit unde pascatur et confirmetur in bonum, invenit ut laetificetur cor suum, invenit unde inebriari valeat, ut quae prius in mundo dilexerat, de coetero ad memoriam non reducat. Dicit ergo: *Comedit amici, id est, delectamini in fructibus hujus horti, bibite et inebriamini charissimi,* de vino quod vobis propinat vitis illa quae dicit: *Ego quasi vitis fructificavi suavitatem odoris.* \* Quae etiam dicit: *A generationibus meis implemini.* \* Imo quae expressius dicit: *Qui edunt me adhuc esurient: et qui bibunt me, adhuc sitient.* \* Quasi diceret: qui dulcedinem meam gustaverit in praesenti, adhuc plus de ea desiderabit experiri. Cum igitur tanta plenitudine deliciarum abundet, miser est qui non esurit, aeger qui fastidit, foetidus aut mortuus qui ejus odores non sentit, fastidicus cui non sapit, ut qui ejusmodi sunt, videantur

\* Cant. Cap. V, v. 1.

\* Eccl. Cap. XXIV, v. 25.

\* Ibid. v. 26.

\* Ibid. v. 29.

est si utile, si profitable à ceux qui la pratiquent, Marie dit tout haut à l'Église: que ceux qui la feront connaître, qui la propageront, qui éclaireront le mystère caché de sa Maternité, et de la vie inconnue de son Fils dans elle, auront part à la vie divine, qu'elle possède en soi: Qui elucidant me, vitam aeternam habebunt. \* La moindre part à l'intérieur de Marie, la plus petite participation à sa grâce, est un trésor plus grand, que tout ce que les Séraphins et le reste des Anges et des Saints diront jamais à Dieu. Le ciel et la terre n'ont rien qui approche de cette vie, de cet intérieur admirable, où l'on trouve toutes les adorations, toutes les louanges, tous les amours de l'Église, des hommes et des Anges; et encore mille fois plus que ce que toutes les créatures ne lui en rendront jamais. Telle est son éminence de grâce et de sainteté.\*

C'est pour cela, qu'on avance plus à procurer la gloire de Dieu, le bien de l'Église et sa propre perfection, par l'union à Marie, qu'en usant de toutes les autres pratiques qu'on pourrait employer. (1) Car cette divine Mère, étant

\* *Ibid.* p. 161.

\* *Recueil*, p. 183.

IX.

Avantages inappréciables de la dévotion à la vie de Jésus vivant en Marie.

dicere cum miseris Hebraeis: *Anima nostra nauseat super cibo levissimo.*\* Similes etiam illi miserrimo duci de quo legitur: qui fertilitatem quam praedicavit Elisaeus crastino secuturam, audivit, nec credidit.\* Similiter multi sunt qui fertilitatem et copiam beneficiorum Mariae audiunt, sed non credunt; et ideo nec inde comedunt. Dux ille miser qui hanc fertilitatem audivit prius, sed non credidit, postea vidit, sed inde non comedit incredulos designat. De hujusmodi incredulis dicitur: *Vae dissolutis corde, qui non credunt Deo: et ideo non proteguntur ab eo.*\*

\* *Num. Cap. XXI*, v. 5.

\* *IV. Reg. Cap. VII.*

\* *Eccli. Cap. II*, v. 15.

(1) *S. Joannis Damasceni Tom. II. p. 867.* Sufficit certe iis qui tui memoriam pie recolunt, pretiosissimum recordationis tuae donum; quippe quae ejusmodi laetitiam pariat, quae a nemine auferatur. Quae enim voluptate, quibus bonis non impletur, qui mentem suam sanctissimae recordationis fecit.

*Richard. a S. Laurent. de Laud. M. Lib. II. p. 35, 39, 76.* Quia ipsa est lignum vitae his qui apprehenderint eam, \* speciali amore

\* *Proverb. Cap. III*, v. 18.

\* *Recueil sur la Sainte Vierge*, p.

en participation parfaite de Jésus-Christ, qui est la louange de Dieu, et une louange égale à lui-même : par Marie nous pouvons nous approcher de Jésus-Christ avec confiance, et entrer en part de lui-même, et de tous ses biens.\* Enfin, comme après l'amour et la religion de Jésus envers le Père éternel, il n'y a rien, dans son divin intérieur, de comparable à l'amour et à la tendresse qu'il a pour sa Très-Sainte Mère : il n'y a rien aussi qui demande plus nos respects et notre amour, que cette occupation intérieure de l'âme de Jésus envers Marie. Il prend ses délices à trouver des cœurs disposés à recevoir les opérations de son amour envers elle, et qui continuent ainsi la vie qu'il menait à son égard sur la terre, qui était tout son soulagement, et qu'il mène encore dans le ciel. Par cette dévotion à l'intérieur de Marie, Jésus fait donc passer dans ses amis les plus chers, l'exercice le plus agréable de son esprit et l'emploi le plus doux de son cœur. Il les rend participants de son amour pour sa Sainte Mère, ce qui est un effet de la grâce de Saint Jean, à laquelle les clercs et les prêtres sont surtout invités à participer : Saint Jean étant le modèle de leur vocation et des desseins de Dieu sur eux.\*

\* *Ibid.* p. 155, 154, 155, 162.

X.

Nécessité pour les prêtres d'être unis à Marie, afin de remplir dignement leurs fonctions.

Ce qui doit les y exciter particulièrement, c'est d'abord l'amour que Notre-Seigneur porte à la Très-Sainte Vierge, qui, après celui qu'il a pour Dieu, son Père, est le plus pressant et le plus fort des amours. Si l'esprit de Jésus vit dans les prêtres, il ne peut y demeurer oisif et inutile ; il

\* *Proverb. Cap. XXXI, v. 21.*

et servitio, non omnibus, sed his tantum qui apprehenderunt eam quasi duplici manu, scilicet amore et servitio. Ideo *omnes enim domestici ejus vestiti sunt duplicibus*.\* Domestici Mariæ specialiter sunt illi fideles, tam viri quam mulieres, qui tamquam servi et ancillæ ipsius obsequiis se et sua impendunt; et caventes ea quæ credunt tantæ Dominae displicere, pro posse suo, moventur ad omnia quæ beneplacita credunt ei. Maria donis et charismatibus aedificat servos suos, ut Filii sui et Spiritus Sancti digna habitatio fiant.

doit donc les remplir, pour Marie des mêmes inclinations.) L'amour pour Jésus doit être d'ailleurs le trésor du prêtre; mais le prêtre ne se sentira jamais plus porté à cet amour pur, qu'en s'unissant à l'intérieur de Marie, laquelle, par son amour excessif pour Jésus, est tout à lui, n'a d'être et de vie que pour lui, ne respire, ne voit, ne parle, n'opère intérieurement et extérieurement que pour lui seul. Les prêtres, chargés par devoir et par état, d'attirer les âmes à Dieu, trouveront de plus, dans cette union intime à Marie, les moyens nécessaires pour les gagner: Dieu se servant de la douceur, de la suavité, et des charmes puissants de Marie, comme d'un appât au bout d'une ligne, pour attirer les âmes à son Fils\* (1). Aussi, dans un sens, va-t-on à elle la première, pour avoir tout ce qu'on désire, comme étant la source visible et la fécondité originaire de Dieu, opérant sensiblement hors de lui-même. C'est pourquoi, toutes les bonnes âmes qui s'unissent à Dieu et à son Fils, Notre-Seigneur, ont auparavant aimé la Très-Sainte Vierge, avec une grande tendresse, et semblent commencer par elle toute leur piété. Cela arrive de la sorte, afin que Marie puisse attirer ensuite elle-même les cœurs à Jésus-Christ, lorsqu'elle

\* Recueil sur la Sainte Vierge, p. 97, 159.

(1) *S. Epiphani de Laodicibus B. M. V. Tom. II. p. 293. Ave gratia plena \* hami esca spiritalis: in te siquidem hamus divinitas. Apud. S. Joan. Chrysostom. Homil. in Christi Natal. apud Cambridge. Tom. I. suae Biblioth. Maria esca spiritalis hami.*

\* Luc. Cap. I, v. 28.

*Jacob. monach. in Mariuli, Orat. V. Maria esca quae non exhauritur, cibus aeternae vitae.*

*Bernardin. de Busto, Serm. III. de Assimilat. B. Mariae, in Mariuli Serm. II. de Coronat. B. Mariae. Maria cibus delectabilis, cibus humanae mentis.*

*Lud. Blosii, Conclaris animae fidel. Cap. I. N. 16 (item, de Eminentia V. M. a Novati Tom. II p. 61). Deus Pater Virgini Catharinae Senensi dixit: « Maria est a me electa, parata et posita » tanquam esca dulcissima ad capiendos homines, et praecipue animas » peccatorum. »*

les possède : et aussi, parce que, sur la terre, son travail pour le salut des hommes a précédé le travail de son Fils, quoique pourtant il lui ait été conforme. \* Enfin, en qualité de Mère de Jésus-Christ, elle a la fécondité de le produire dans les âmes ; et comme les prêtres sont obligés de le former dans celles que Dieu leur confie, ils doivent s'unir sans cesse à Marie, pour être rendus participants de cette divine vertu d'engendrer Jésus-Christ dans les cœurs. \*

\* *Fragments*, p. 232, 235.

\* *Recueil sur la Sainte Vierge*, p. 133, 142.

XI.

Nécessité pour les clercs et les prêtres du Séminaire de Saint Sulpice d'honorer la vie de Jésus en Marie.

La maison de Saint Sulpice ayant à travailler, et à prier pour le renouvellement de l'Église, et surtout pour le saint Clergé, qui est la voie visible, dont Dieu se sert, à cette heure, pour opérer ce renouvellement : il ne faut point aller ailleurs, ni prétendre trouver Jésus-Christ dans un mystère plus saint, plus riche, plus puissant, et où il se communique avec plus d'abondance, que dans celui de sa résidence en Marie. \* Le séminaire de Saint Sulpice, entrant dans le dessein de Dieu, se dévoue et se consacre à respecter ce trésor magnifique, et à manifester par la sainteté de ses mœurs cette vie inconnue. Il se propose de puiser, dans cette source intarissable d'esprit et de vie divine, \* tout ce qu'il pourra acquérir de dons, de grâces et de vertus. Si bien que la dévotion importante et solide de la maison, doit être, selon que Jésus a réglé et ordonné les choses, d'aller à Marie, comme à la hiérarchie première, où il habite en plénitude, pour se communiquer à nous. \*

\* *Ibid.* p. 170.

\* *Ibid.* p. 151.

\* *Recueil*, p. 171.

L'Apostolat de Jésus-Christ en (la Très-Sainte) Vierge renouvellera le monde ; et Jésus-Christ sera ravi, que sa sainte Mère renouvelle le Clergé et sanctifie les peuples de l'Église. \* C'est pourquoi les clercs du séminaire doivent s'adresser beaucoup à elle, comme au Sacrement de Jésus-Christ, Apôtre de tout le monde, qui, en elle, et par elle, distribue invisiblement son esprit et sa grâce à ses disciples et aux hommes apostoliques. \* C'est là que versant tous ses biens dans elle, par la communication la plus intime, et la

\* *Ibid.* p. 107.

\* *Ibid.* p. 171.

plus universelle, il est source de tout le renouvellement de l'Église. Jésus, en Marie, n'est-il pas l'Apôtre de son Père? N'est-il pas tout amour, tout ardeur, tout zèle, pour renouveler sa religion dans le monde? Et Marie, en Jésus, n'est-elle pas tout amour, tout ardeur, et tout zèle, pour faire honorer et glorifier Dieu par toute la terre? (1) N'est-elle pas possédée de tout l'esprit apostolique de Jésus-Christ, incomparablement d'avantage que tous les Apôtres\* ensemble? Elle est le chandelier à sept branches, qui illumine tout le temple de Dieu, qui l'éclaire par la diffusion et la distribution de la lumière de Jésus-Christ, l'unique lumière du monde, qu'elle répand partout.\* Tout le soin de la Compagnie de Saint Sulpice sera donc d'entrer en participation de la sainteté éminente de Marie envers Dieu, de son zèle envers l'Église, de la perte d'elle-même en Jésus pour la gloire du Père, et pour l'établissement de son royaume dans les âmes.\*

\* *Ibid.* p. 170.

\* *Ibid.* p. 172.

\* *Recueil*, p. 175, 162, 163.

O Jésus, qui vivez en Marie dans la beauté de vos vertus, dans l'éminence de vos pouvoirs, dans la splendeur de vos richesses éternelles et divines; donnez-nous part à cette sainteté qui nous applique uniquement à Dieu; communiez-nous au zèle qu'elle a pour votre Église; enfin, revêtez-nous universellement d'elle, pour n'être rien en nous, et pour vivre uniquement en votre esprit, comme elle, à la gloire de votre Père.\*

\* *Ibid.* p. 174.  
XII.

Il n'y a point de société, de communauté, point d'âme sainte, qui suivant la dévotion naturelle de l'Église envers Marie, ne doive s'estimer heureuse de se consacrer à honorer cet admirable intérieur: sachant que la Très-Sainte

Bonheur des âmes qui se consacrent à honorer la vie de Jésus en Marie.

(1) *Richard. a S. Laurent. de Laud. B. M. Lib. II. Cap. V. p. 76.*  
Ipsa enim videtur dicere omnibus Christianis cum Apostolo: *Testis mihi Deus est: quomodo vos omnes cupiam in visceribus Christi, Filii mei: et hoc oro, ut charitas vestra magis ac magis abundet.*\*

\* *Philip. Cap. I, v. 8, 9.*

Vierge mérite des respects et des hommages tout singuliers ; voyant d'ailleurs que l'Église entièrement obligée à l'honorer, est toute portée d'elle-même à lui rendre toutes sortes d'honneurs ; sachant, enfin, que les devoirs que l'on rend à Marie font les délices de Jésus. \* Je vois que cette dévotion, par les opérations singulières du Saint Esprit, fait du progrès et gagne les âmes les plus pures et les plus saintes. Elles consommeraient volontiers leur vie en cette occupation : et s'il y avait quelque Institution pour cela, quand elle serait la plus pauvre et la plus misérable du monde, elle s'y perdraient bien volontiers. \* } Celles qui sont particulièrement appelées à rendre les devoirs de leur religion à Jésus vivant et habitant en sa divine Mère, doivent s'anéantir devant Dieu, en reconnaissance d'une si heureuse vocation, qui les attire à être toujours présentes à la reine du ciel, à l'Épouse du Roi des rois, pour l'orner des plus riches louanges de leur cœur, pour contempler les beautés et les richesses de Jésus-Christ, dont elle est revêtue, et y avoir part elles-mêmes. \*

\* *Ibid.* p. 161.

\* *Lettres autobiographiques de M. Olier* p. 441 etc.

\* *Recueil sur la Sainte Vierge*, p. 121.

XIII.

A quelles marques peut-on reconnaître qu'on est appelé à honorer particulièrement la vie intérieure de Marie ?

\* *Ibid.* p. 139, 120, 128.

Cela n'est donné qu'aux âmes attirées à la vie intérieure et divine, et à l'occupation continuelle de la présence de Dieu ; aux âmes, qui, vides d'elles-mêmes, et de leur esprit propre, se laissent animer et remplir de l'Esprit Saint, qui les élève et les applique, comme il lui plaît, au respect, à l'amour et aux louanges des choses divines : enfin à ces âmes, qui, entrées en vérité dans l'estime des biens de Dieu, ont déjà témoigné le mépris qu'elles font de ceux de la terre, de ses plaisirs, de ses richesses et de ses honneurs \* (1).

(1) *S. Joannis Damasceni, Tom. II. p. 840.* Ave, quoniam multi nobiles, indicos pellucidisque, uti chrysellum, lapides, tui gratia, aspernati sunt. Ave, quod multae, ut sic dicam, ex ipsis etiam illustribus mulieribus, tui causa, nihili duxerunt quaecumque ex bysso, coccino, purpura et serico contexta, admiratione digna videbantur. Quoniam propter te juniorum etiam complures juvenularum, albican-

Cette vocation dépend de l'appel particulier du Saint-Esprit. Il imprime dans les âmes qu'il a choisies le respect, l'amour et la religion pour la vie de Jésus en Marie, et les attire avec force et avec joie à lui rendre leurs devoirs. Nous reconnaitrons cette sainte et heureuse vocation : 1.° à l'intelligence et à l'ouverture qu'il nous donnera de ce mystère ; 2.° à la facilité que nous aurons, pour l'avoir présent à notre souvenir, et pour y rappeler notre esprit dans ses distractions ; 3.° à l'affection que nous éprouverons et à la suavité que nous goûterons, en nous en occupant ; 4.° à l'utilité que nous en retirerons, pour pratiquer les vertus de notre état, et celles auxquelles nous aspirons ; 5.° au respect, à l'amour, à la tendresse, à la confiance que nous ressentirons pour l'intérieur de Marie ; 6.° enfin, à la reconnaissance envers Dieu, dont nous serons pénétrés de ce qu'il nous appelle à la vénération, et à la participation d'un mystère si touchant, si sublime, et si adorable, que l'est la résidence de Jésus en sa divine Mère. \*

Comme Dieu n'augmente en nous ses lumières, que pour nous exciter à augmenter aussi en vertu et en sainteté : il est manifeste, qu'en commençant à nous découvrir l'éminente communication de Jésus-Christ à Marie, il nous appelle à l'éminente pureté de cette vie incomparable. C'est pourquoi, il est nécessaire de proposer ici la méthode de s'appliquer utilement et efficacement à ce divin mystère, afin de correspondre aux intentions de Jésus-Christ, qui ne nous montre rien de ses trésors que pour nous en rendre participants. \*

Prenez garde d'abord de n'entreprendre pas l'édifice de la perfection, à laquelle Dieu vous appelle, sans y mettre

\* *Recueil sur la Sainte Vierge*, p. 149, 150.

XIV.

Fondement de la solide piété envers l'intérieur de de Marie: L'amour de notre propre abjection.

\* *Recueil*, p. 153, 154, 159, 160.

tes, auroque fulgentes stolas, vitam omnem abjecerunt. Ave quoniam multae tandem mulierum quae auro ornabantur, nigras lancasque vestes gestare tua causa destinaverunt.

des fondements, proportionnés à la hauteur qu'il doit avoir. Rien d'humain, rien de terrestre, rien du vieil homme ne doit entrer dans cette sainte entreprise. Voyez si vous voulez être humilié au point où le demande l'Évangile, qui est de vivre comme étant toujours le dernier dans votre estime, et dans celle de tout le monde : si vous consentez à être privé de tout, délaissé de toute créature, dépourvu de toute consolation intérieure et extérieure; et même à porter toutes sortes de douleurs dans l'âme et dans le corps : en un mot, si vous voulez aimer la croix, et la considérer comme votre trésor, disant avec l'Épouse des Cantiques, qui est la Très-Sainte Vierge elle-même: *Mon bien-aimé sera mon faisceau de myrrhe; je le tiens et ne le laisserai point aller.*\*

\* Cant. Cap  
I, v. 12.  
\* Cant. Cap.  
III, v. 4.

Pour cela donc, vous adorerez d'abord, dans l'intérieur de cette divine Vierge, l'humilité de Jésus-Christ, c'est-à-dire l'esprit divin, qui remplit tout le cœur de Jésus d'une inclination profonde et d'un amour immense pour toute abjection, tout mépris, toute confusion, comme il dit lui-même: *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur.*\* Ce même sentiment est imprimé dans le cœur de Marie, par l'esprit même qui vivifie celui de Jésus, et fait dire à cette très humble Vierge, dans son Cantique: que Dieu a eu égard aux dispositions d'humilité que l'esprit de Jésus avait mis dans elle, pour la préparer et la disposer à sa venue en elle par l'Incarnation. Ce qui marque, en passant, un motif particulier de préparer la formation de Jésus-Christ en vous, par l'évacuation de la superbe, et par l'anéantissement de toute complaisance et de toute vanité.\* (1).

\* Recueil sur  
la Sainte Vier-  
ge, p. 156.

(1) Richard. a S. Laurent. de Laud. B. M. Lib. VIII. Cap. I. p. 237. Lib. IV. C. 21. p. 135. Maria clamat cum Filio: *Omnes sitientes per desiderium, venite ad aquas* gratiarum mearum. A parvulis pauperibus, servis et ancillis frequentius hauritur: hi sunt humiles et suos defectus attendentes, et pro aeterna mercede obedientes servientes: ancillae enim proprium est obedire. *Duo ubera* quae debemus petere jugiter

\* Isaïe, Cap.  
LI, v. 1.  
\* Cant. Cap.  
IV, v. 5.

La grâce dont Dieu se sert pour mettre le fondement de la sainte humilité dans une âme, c'est la conviction de ce qu'elle est par elle-même. Il est donc important de travailler à vous établir solidement dans cette connaissance parfaite, et d'employer pour cela le secours de l'oraison et des lectures spirituelles, si vous n'avez pas encore été prévenu d'une lumière particulière, qui vous ait montré à fond votre néant ; c'est-à-dire que l'on n'est rien de soi : que tout ce que l'on est, est de Dieu ; enfin, que son ouvrage en nous a été tellement gâté par la corruption du péché, que la chair se voit toujours abreuvée d'une inclination universelle au mal. Cette inclination nous porterait à chaque instant à tout péché, et nous aurions peine à nous en défendre, sans une grâce particulière de Dieu ; dont nous lui sommes redevables, et pour cela obligés de l'en remercier, disant avec Saint Augustin ; que si nous ne tombons pas dans tout péché à chaque instant, c'est la bonté de Dieu qui l'empêche. \* (1).

Par-dessus toute inclination au mal, celle qui assiège plus ordinairement l'homme, et qui ne finit point qu'avec la vie : c'est la pente à l'orgueil. Quoique même l'esprit soit revêtu intérieurement de la grâce, et qu'il ait éloignement du mal, par la charité de Dieu envers lui ; il ne laisse pas d'être assiégé continuellement de pensées de vanité et de désirs de yaine gloire. C'est qu'il est environné de la chair, c'est-à-dire de la partie inférieure, toute infectée de

XV.

Nous convaincre d'abord de notre néant et de notre inclination à tout mal.

\* Recueil sur la Sainte Vierge, p. 129.

XVI.

Nous convaincre de notre orgueil ; en gémir et nous en condamner devant Dieu.

ad sugendum, sunt puritas carnis contra luxuriam, et humilitas mentis contra superbiam. Unde petimus : *Nos culpâs solutos mites fac et castos*; et sic : *Vitam præcæta puram*.

(1) *Sancti Anselmi, Oratio XLI. ad B. Virg. Mariam*. Et quamvis professionem christianitatis minus recte observaverim post baptismum ; tamen nunquam in negationis foveam corde vel ore incidî. Omnipotenti Deo gratias, qui me tenuit tuis sanctis orationibus, o Maria!

superbe, qui exhale toujours de malignes vapeurs, lesquelles suffoquent et blessent l'âme, si elle n'est retirée intérieurement en Jésus-Christ, son refuge, qui la couvre et la défend de cette malignité.

Il faut donc souvent gémir auprès de Dieu, de se voir environné de cette chair de péché, si opposée à Jésus-Christ et à la sainteté de son esprit rempli d'humilité et de douceur. Il faut souffrir en pénitence ces désirs et ces sentiments malins; et se confondre avec Notre-Seigneur anéanti, qui se voyant chargé de nos péchés, disait à Dieu ces paroles exprimées par le Prophète; *La confusion couvre ma face.* \* Il sera bon encore d'entrer souvent en horreur, et en détestation des sentiments de cet esprit malin, et de demander mille fois pardon à Dieu, d'avoir si lâchement cédé à ses inclinations et à ses sentiments; et en particulier, d'avoir si souvent adhéré, contre l'instinct de la grâce chrétienne, à tant de sentiments de complaisance et d'estime de soi. \* (1).

Tel est le fondement qu'une âme appelée de Dieu a ho-

\* Ps. LXVIII,  
v. 8.

\* Recueil sur  
la Sainte Vier-  
ge, p. 129, 150.

(1) Richard. a S. Laurent. de Laud. B.M. Lib. VIII. Cap. II. p. 238. Lib. II. Cap. I. p. 43. Si vis haurire gratiam a Maria, oportet ut per humilitatem dicere valeas: *Sitivit anima mea ad te* \*, *recogitando omnes annos tuos in amaritudine anime tue* \*, et omnes defectus tuos, donec dicas ex vero corde: *Loquar ad Dominam meam, cum sim pulvis*, id est, inutilis, *et cinis* \*, id est, consumptus a peccatis. Nam si aliter de te sapis, desipis: quia major non es patre nostro Abraham, qui hoc de se dixit Domino. Porro Maria volens, ut perveniamus ad coronam et sciens quia *non coronabitur nisi qui legitime certaverit.* \* Procurat forte bella et tentationes amatoribus suis, et ipsos quandoque permittit tribulari. *Sed facit cum tentatione proventum, ut valeant sustinere* \* et eis virtutem subministrat ut perveniant ad coronam: nam ipsa est quae precibus suis, meritis et exemplis, *dat virtutem* \* et coronam, *quoniam omnium potentior est Sapientia* \* id est Maria quae emphatice dicitur Sapientia.

\* Psal. LXII,  
v. 2.

\* Isaiæ Cap.  
XXXVIII, v.  
15.

\* Genes. Cap.  
XVIII, v. 27.

\* II. Tim. Cap.  
II, v. 5.

\* I. Cor. Cap.  
X, v. 45.

\* Psal. LXVII,  
v. 36.

\* Sapient. Cap.  
X, v. 12.

norer spécialement la vie intérieure de Marie, doit donner à l'édifice de sa perfection. (1).

Cette âme doit considérer ensuite, qu'elle est vouée et qu'elle appartient à cette vie admirable; qu'elle dépend de cette même vie; qu'elle est appelée à y demeurer unie, pour être vivifiée par elle; enfin à la retracer dans sa propre vie. Ce sont là les devoirs qu'elle s'efforcera de rendre à la vie intérieure de Marie, et qu'on peut appeler devoirs d'appartenance, de dépendance, d'adhérence, de ressemblance.

1.° L'âme qui lui est ainsi consacrée et dédiée, se considèrera comme choisie de la part de Dieu, pour n'être et ne vivre plus qu'à ce divin mystère; et se regardera comme étant quelque chose de Marie, vivant en Jésus. Elle fera donc état, qu'elle n'est plus à soi-même, mais qu'elle est passée dans le domaine entier de Marie: qu'elle lui appartient totalement, pour l'honorer et la servir, pour publier et magnifier sa gloire: comme un religieux, en qualité de membre de l'Ordre particulier auquel il a été appelé, doit manifester la vie de son fondateur et la dilater en soi (2).\*

2.° Cette âme sera convaincue qu'elle est dans une dépendance totale de la vie de Jésus en Marie: en tant qu'elle tire de Marie tout son être, toute sa vie propre, et tous ses mouvements, tant dans l'ordre de la nature que dans

XVII.

Divers devoirs à rendre à l'intérieur de Marie. Devoir d'appartenance.

\* Recueil sur la Sainte Vierge, p. 150.

XVIII.

Devoir de dépendance.

(1) *Richard. a S. Laurent. de Laud. B. M. Lib. X. C. 7. p. 267.*  
Quia qui videre vult, hoc est, intelligere magnalia Mariae, de carnali necesse habet prius fieri spiritualis: ideo resurgat prius a culpa, qui vult instrui de dignitate Mariae.

(2) *In append. S. Bern. Tom. II. Meditatio in salve Regina p. 733.* O Domina. quae rapis corda hominum dulcore, nonne cor meum Domina rapuisti? Cum in me reversus iterum illud postulo, me complexaris dulcissima, et statim inebrior tui amore: tunc cor meum non discerno a tuo, nec aliud scio petere, nisi tuum. Sed ex quo est cor meum tuo dulcore sic inebriatum, gubernat illud cum tuo, et in sanguine Agni conserva, et in latere Filii colloca. Tunc assequar quod intendo, et possidebo quod spero, quia tu es spes nostra.

\* *Recueil, ibid.* celui de la grâce.\* (1) Car Dieu, la source de tout, est le fond de cette plénitude divine qui est en Marie, et qu'il se plaît à nous communiquer par elle. Je prie Dieu qu'en aucun moment de ma vie, je ne cesse d'avoir les yeux de l'âme fixés sur la Très-Sainte Vierge vivant de Jésus, de laquelle l'ordre de Dieu m'a rendu entièrement dépendant: (2.) Il

(1) *Richard. a S. Laurent. de Laud. B.M. Lib. II. Cap. III. p. 65. 61. Lib. XII. C. I. p. 346. Cum ignoremus quid agere debeamus, hoc solum residui habemus, ut oculos nostros dirigamus ad te, ut dicamus: Providebam Dominum in conspectu meo semper.* \* Cum ipsa dispensatrix et pincerna gratiarum, imo vitis et cella vinaria, non solum potatur a Dilectô suo, quin et amicis suis hauriens refundit, qui de ejus plenitudine omnes recipiunt gratiam pro gratia,\* dilectores suos et convivas potat vino et potu multiplici, et largitur differentias potuum, secundum differentias potatorum. Antiqua et nova, affectu desiderabilis, experientia dulcis, fructu aeterna jocunditate plena, reficiens et satians, nec unquam fastidium generans.

(2) *Sancti Anselmi, Oratio XLVIII. ad S. Virg. Mariam. Hoc unum precor et obsecro in nomine dilecti Filii tui, dona mihi misero jugem et perennem memoriam suavissimi nominis tui. Sit cibus dulcissimus, cibus suavissimus animae meae. Adsit mihi in periculis, adsit in angustiis, adsit in principio laetitiae meae.* \* Si enim hoc, Dei dono et tuo, mereor obtinere; nullatenus certe, nunquam funditus mereor interire.

*Petri Cellensis, Serm. III. de Assumpt. Biblioth. Patr. Tom. XXIII. p. 719. Cum artus meos resolvero in somnum, requiescat in ore et mente Maria; cum evigilavero, labia mea aperiat* \* Maria, cum extremum emisero Spiritum adsit Maria; cum ad judicium venero, occurrat cum patrocinio Sancta Maria; non periclitabitur judicium, cui Maria praestaverit suffragium. Domina nostra potiora de te et meliora, quam dicam, expecto.

*Richard. a S. Laurent. de Laud. B.M. Lib. II. Cap. III. p. 64 65. Debemus igitur et nos, quantum permittit humana fragilitas, frequenter et assidue de illa cogitare, et in cogitatu nostro pertractare de his quae ad ejus pertinent gloriam et honorem. Cogitare de illa, sensus est consummatus: et qui vigilaverit propter illum, cito securus erit.* \* Cogitatus illius infert somnum, \* peccati scilicet. Unde Psalmista: *Si non meminero tui, scilicet cum amore, et si non proposuero Jeru-*

\* *Psalm XV. v. 8.*

\* *Joan. Cap. I, v. 16.*

\* *Ps. CXXXVI, v. 6.*

\* *Psalm. I, v. 17.*

\* *Sapient. Cap. VI, v. 16.*

\* *Ecdi. Cap. XXVI, v. 1.*

me semble que je suis infiniment heureux, et obligé à la divine Majesté de m'avoir mis dans cette dépendance, et dans l'obligation et la nécessité d'être uni à Marie, pour opérer mon salut, et assurer mon éternité. J'avais demandé autrefois de tout mon cœur cette grâce: elle m'est présentée maintenant, et je la tiens infiniment chère à mon âme.

3.° Étant ainsi dépendant en tout, et pour tout, de Marie, en tant qu'elle est animée de Jésus-Christ se communiquant par elle à nous: il est nécessaire que nous soyons unis intérieurement à elle, afin d'être vivifiés, nourris, animés, conduits, éclairés, par l'esprit qui anime Marie; et de recevoir continuellement par elle, la vie, les vertus, les sentiments et les dispositions dont nous devons être sans cesse revêtus (1). Il faut donc que vous laissiez tout votre

XIX.  
Devoir d'adhé-  
rence.

*salem*, id est, o tu, Maria. *in principio laetitiae meae*, id est, si non est mihi praecipua de te, et in te, laetitia, post Filium tuum, *oblivioni detur dextera mea*, \* vel obliviscatur me.

\* Ps. CXXXVI,  
v. 6.

*Pacinchellius Ordinis Praedicator. in-fol. 1677. in Psalm. 86. Exercit. V. p. 34. Pepigi foedus cum oculis et corde meo, ut semper quidem de beatissima Virgine cogitarem.* \* Firmissimum praebui assensum, ut nullo non tempore, et die, noctuque de ea meditarer, eam intimioribus, propensioribusque affectibus diligerem, ei toto vitae meae curriculo plena fide servirem, ab ea nunquam oculos mentis averterem. Et merito quidem.

\* Job. Cap.  
XXXVI, v. 1.

*S. Bernardi Tom. I. in Nativ. B. Mariae Sermo p. 1014* Totis ergo medullis cordium, totis praecordiorum affectibus et votis omnibus Mariam hanc veneremur: quia sic est voluntas ejus qui totum nos habere voluit per Mariam.

(1) *S. Ephraem, Graece Tom. III. p. 538.* Et illustrari horum participatione, ac reliquum vitae meae in poenitentia, et castitate, atque humilitate percurrere doce, in operibus, in sermonibus, in cogitationibus, in omnibus animae et corporis motibus semper assistens, dirigens, praesidens, manuducens, contrarias evertendo potestates.

*S. Germanus Constantinop. Patriarcha Orat. de Deipara.* Sicut continua respiratio non solum est signum vitae, sed etiam causa: sic Sanctae Mariae nomen, quod in Dei servorum ore assidue versatur

\* Recueil sur  
la Sainte Vier-  
ge, p. 150.

intérieur et votre extérieur à l'esprit de Marie, qui, vous possédant pleinement, doit user lui seul de tout vous-même, sans que vous souffriez que rien de la créature extérieure trouve place en vous \* (1). Ainsi, dans vos prières, dans

simul argumentum est, quod vere vivam, simul etiam hanc ipsam vitam elicit et conservat, omnemque eis laetitiam et opem ad omnia impertitur

*Cornel. a Lapide, Eccli. Cap. XXIV. In Append. S. Bernard. Tom. II. Meditatio in Salve Regina p. 732. Fragmentum Cap. XIX. part. III. Stimuli amoris, inter opuseula S. Bonaventurae. Quidam putant esse Anselmi Lucensis Episcopi, qui ante Bernardum natum devixit. Non ergo Bernardus esset auctor clausulae hujus Antiphonae, O clemens etc. Cum ab hoc auctore afferatur. Admirans ergo magnificentiam Matris nostrae, devote et reverenter dico: Salve Regina. Sub tuo tegmine Domina, volo de caetero militare: me totaliter dominationi tuae committo, ut plenarie regas, nihil meae insipientiae dimittere de mei regimine. Quicquid enim mihi dimiseris noveris miserrime destruendum. Sed cum plenus sim miseria a vertice usque ad pedum plantas: quia tu es *Regina misericordiae*; et qui sunt misericordiae subditi, nisi miseri? multum es sollicita de miseris: hos in tuos filios adoptasti, hos regere Domina voluisti: et ideo *Regina misericordiae* vocaris. Nos ergo miseri tecum de caetero consolemur, tecum, amodo Domina habitemus, te mentis visceribus amplectamur, quia tu es *Vita*. Vita vere, quae mortem superbiae humilis vicisti, et nobis vitam gratiae impetrasti.*

*Richard. a S. Laurent. de Laudibus B. M. Virginis Lib. II. Cap. II. et III. p. 48. 65. Lib. XII. Cap. I. p. 336. Maria desiderat nobis omne bonum, ut ei dicere valeat servus ejus: Domina ante te omne desiderium meum.\* Anima mea desideravit te in nocte praesentis vitae.\* Concupiscentia enim illius, sicut dicitur de sapientia, deducit ad regnum perpetuum.\* Ideo etiam invitat ad se concupiscentes se. Transite ad me omnes qui concupiscistis me, et a generationibus meis adimplemini.\* Sicut dicitur: Desiderium suum justis dabitur,\* Beatus Bernardus ait: qui esurit esuriat amplius, et qui desiderat, adhuc amplius desideret: quia quantumcumque desiderare potuerit, tantum est accepturus.*

(1) *S. Joannis Damasceni Tom. II. p. 849, 867. Tu itaque, bona Domina, boni Domini parens, nos velim inspicias, resque nostras arbitrio tuo regas ac modereris; foedissimarum nostrarum affectionum im-*

\* Ps. XXXVII,  
v. 10.

\* *Isaiae, Cap.*  
XXVI, v. 9.

\* *Sapient. Cap.*  
VI, v. 21.

\* *Eccli. Cap.*  
XXIV, v. 26.

\* *Proverb. Cap.*  
XI, v. 24.

vos autres actions de religion, dans vos occupations d'état, unissez-vous à Marie, et vous abandonnez à elle (1). Le

petum comprimam, ut compositis fluctibus, nos ad tranquillum divinae voluntatis portum dirigas, ac futura beatitudine dones. Vitam meam fauste gubernas, ut ad coelestem beatitatem per te ducar; pacemque mundo concilia, universis hujus civitatis orthodoxis, absolutam numeris suis laetitiam sempiternamque salutem praesta.

*Richard. a S. Laurent. de Laud. B. M. Lib. XII. Cap. II. p. 352, 353.*

*Curremus in odore unguentorum tuorum.* \* Curremus pluraliter, ego scilicet et alii quos pro posse meo ad amorem tuum inflammabo. *In odore:* odores Mariae, fragrantia ejus virtutum scilicet, umbra, id est imitatio ejus: vel opera ejus et mores, quae velut unguenta redolent et fragrant, dolores mitigant, vulnera sanant, et sunt quasi odorifera sequentibus. Mariae nominis devota invocatio et crebra recordatio, sedula imitatio et dulcis salutatio sunt quasi quaedam fercula, quasi quaedam deliciae non carnales, sed spirituales; quasi quaedam aromaticae species, quibus reficimur. Horum autem sapor perfecte non perpenditur, nisi diutius masticientur sicut patet in aromaticis speciebus.

(1) *S. Bernard. Serm. in Nativit. B. Mariae Tom. I. p. 1019. et S. Bonavent. Speculum B. Mariae Virginis Tom. XII, vel XIII. p. 271.* Oculi Ecclesiae, oculi omnium nostrum ad manus Mariae semper debent respicere, ut per manus ejus aliquid boni accipiamus, et per manus ejus quidquid boni agimus, Domino offeramus. Per manus enim hujus Dominae habemus, quidquid boni possidemus. Per manus quoque hujus Dominae offerre Deo debemus, quidquid boni egerimus, quemadmodum B. Bernard. hortatur, dicens: *Modicum illud quod offerre desideras, gratissimis illis, et omni acceptione dignissimis Mariae manibus tradere cura, si non vis sustinere repulsam.*

*Richard. a S. Laurent. de Laud. B. Mariae Lib. V. Cap. II p. 172.* Sicut mediante collo descendit in corpus quidquid ei est necessarium, cibi, potus, potiones, medicinae, et hujusmodi: sic et ipsa mediante venit ad nos Christus qui medicina est animarum nostrarum, et cujus caro et Sanguis vere cibus est et potus, \* saliva a capite in corpus trahitur collo: et per Mariam gratia a Deo humano generi impetratur, qua homo interior ungitur et delimitur.

*Aelredi, Rievallis Abbatis, de Nativit. S. Mariae Biblioth. Patr. Cister. Tom. V. p. 212.* Maria pro nobis intercedat ad Dominum nostrum. Si aliquid boni fecerimus per gratiam Dei, si ipsa illud Filio suo praesentaverit, non spernet. De malo quod fecimus, sine dubio veniam

\* Cant. 1 Cap. I, v. 3.

\* Joan. Cap. VI, v. 55.

temps où l'Église célèbre les mystères de Jésus est surtout celui où nous devons avoir plus d'union et plus de liaison avec la Très-Sainte Vierge, parceque c'est alors que nous avons plus d'hommages à rendre au Sauveur, et qu'il n'y a qu'elle seule qui puisse fournir et suppléer abondamment à notre indigence (1).

XX.  
Devoir de res-  
semblance. Ma-  
rie modèle pour  
les Vierges et  
pour les person-  
ne mariées.

4.° Enfin, l'âme ainsi abreuvée et nourrie à cette source de grâce et de vertu sanctifiante, doit être exacte à vivre en ressemblance parfaite de Marie et à en reproduire les vertus, soit à l'extérieur, soit à l'intérieur (2). Marie ayant reçu de Jésus-Christ tout ce que l'Église doit recevoir, et

impetrabit. Hoc est ergo nobis necessarium, ut ita nos habeamus coram illa, ut ipsa velit suscipere causam nostram.

(1) *S. Bernardini Senensis, de Observantia Abbat. Serm. X. art. I. Cap. III. Tom. II. p. 54.* In solemnitatibus etiam Beatae Virginis Mariae feriandum est propter summas perfectiones quas in se habuit, et nobis divino munere inspirante, participat et confert.

*Richard. a S. Laurent. de Laud. B. Mariae Lib. II. Cap. V. et XII. p. 76, 77.* Solemnitatum Christi, Mariae, et Sanctorum, jejundandae sunt in parca et tenui dieta, vel etiam in pane et aqua, maxime Virginis gloriosae, prius abstinentiae purificatione praemissa, quo et digniores et capaciores inveniamur spiritualium gaudiorum. Solemnizanda est enim in omni tempore ab omni fideli, et maxime in Sabbatis et Vigiliis et specialibus Festis suis. Et voluit Christus custodiri ad honorem Matris suae diem, scilicet (Sanctificationis suae), diem Nativitatis, diem Conceptionis, diem Partus sui, diem Purificationis, diem Assumptionis et quamlibet diem Sabbati solemnem, solemnizando, recitando, praedicando virtutes et mirabilia ejus, ut scilicet *reliquiae cogitationum nostrarum diem festum agant ei* in serenitate conscientiae. Et hoc in condensis omnium articulorum fidei, de his quae pertinent ad gloriam Partus sui, ad virtutes et opera sua. Vos dico qui accedere cupitis *usque ad corru altaris*, \* ad literam, ad sumendum sacramentum Filii sui, vel ad celebrandum de ea.

\* *Psal. LXXV, v. 11.*

\* *Psal. CXXII, v. 27.*

(2) *Richard. a S. Laurent. de Laud. B. M. L. XII. Cap. I. p. 346. 347.* Propinat haec pincerna mustum forte et calidum, spiritualement gratiam, primo gustantibus, quo calefacti et a se alienati in amorem Matris et Filii, dulciter inardescunt. (Pascit nos Maria) exem-

étant le membre le plus auguste de ce corps, elle est aussi la règle de tous : parce que le premier et le plus parfait en chaque genre, est le modèle de tous les autres (1). L'âme qui aura donc puisé en Marie cette vie de grâce et de sainteté s'efforcera d'en montrer les fruits dans ses œuvres. \*

\* *Recueil ibid.*

Ainsi, les Vierges, dont elle est la Reine, doivent puiser en elle, et reproduire par leur conduite, l'esprit de séparation du monde, pour être dignes de posséder Jésus, leur époux, leur tout et leur vie. Les personnes qui sont engagées dans l'état du mariage, puiseront en elle, l'amour du cœur et la charité parfaite, dans lesquelles elle a vécu avec Saint Joseph. L'union de ces deux augustes personnes, est ce qu'il y a eu, et ce qu'il y aura jamais, de plus parfait dans l'état du mariage, qui, selon saint Paul, est un grand sacrement, en ce qu'il exprime la charité de Jésus-Christ envers son Église; et comme la perfection de Jésus-Christ contient en éminence celle de toutes les créatures avec exclusion de tout défaut: de même la Très-Sainte Vierge possède en éminence la grâce de toutes les personnes mariées, sans mélange d'aucune imperfection. \*

\* *Ibid p. 164.*

Dieu a voulu pareillement, que le clergé la regardât comme sa règle et son modèle, l'ayant remplie de tous les dons et de toute la grâce que les clercs recevront jamais. C'est pourquoi leur soin principal doit être d'honorer en

XXI.

Marie modèle pour le clergé en général.

plis suae sanctissimae et virtuosissimae conversationis; unde dicit : *Qui edunt me*, id est, qui meam conversationem sibi incorporant, *adhuc esurient* : \* quia non parit fastidium, sed desiderium. Conversatio enim sanctae ejuscumque, quae trahitur in exemplum, cibus est spiritualis reficiens et saginans. Unde dictum est Petro : *Pasce oves meas*, \* exemplo scilicet honestae conversationis. Multo fortius ergo pascit et reficit conversatio Virginis, cum ipsa sit *panis omne delectamentum in se habens et omnis saporis suavitatem*. \* Ideo dicit ipsa *comedite*, et eritis *amici* : *bibite et inebriamini*, et eritis *charissimi*. \*

\* *Eccli. Cap. XXIV, v. 29.*

\* *Joan. Cap. XXI, v. 17.*

\* *Sapient. Cap. XVI, v. 20.*

\* *Cant. Cap. V, v. 1.*

(1) *S. Ambros.* Talis fuit Maria, ut ejus unius vita, omnium sit disciplina.

elle la communication pleine et entière de sa grâce, dont Jésus-Christ l'a revêtue éminemment, et qui, pour cela, la fait considérer par l'Église, comme le raccourci du clergé, duquel elle contient toute la beauté et la force. Elle n'a rempli au dehors aucun ministère, soit à l'égard de Jésus-Christ, soit à l'égard de ses membres, sans avoir en son Intérieur une abondance admirable de grâces, non seulement pour sanctifier les actions qu'elle faisait alors en sa personne; mais encore pour communiquer la sanctification à tous ceux, qui seraient un jour appelés à remplir des ministères analogues à ceux qu'elle exerçait dans le temple, ou dans la reste de sa vie. Notre Seigneur est admirable en sa conduite et montre une sagesse ineffable partout. Le clergé, dans le quel il a *promis d'être présent, jusqu'à la consommation des siècles*, \* étant la partie de l'Église la plus sainte et la plus éminente, il se trouve à cause de cela le plus proche de la grandeur de la Très-Sainte Vierge; et doit être uni à sa personne et à sa grâce, avoir avec elle une particulière liaison. C'est la loi générale que Dieu observe en tout : le premier d'un ordre inférieur est toujours dépendant de l'ordre supérieur et lui est uni. Parmi les Anges, il y a liaison de nature et participation particulière de grâce d'un ordre avec un autre : ainsi Notre-Seigneur a-t-il lié le clergé, comme un ordre inférieur, à la Très-Sainte Vierge, qui seule est un ordre supérieur. \*

\* *Matt. Cap. XXVIII, v. 20.*

\* *Recueil sur la Sainte Vierge, p. 164, 165, 166. XXII.*

Marie modèle pour chaque ordre particulier du clergé.

Les clercs la contempleront donc, se présentant au Temple, comme patronne de la cléricature, dont elle possédait l'esprit en éminence; et leur donnant l'exemple de la séparation du siècle, et de la parfaite consécration à Dieu. Ceux qui sont promus aux Ordres mineurs et au sous-diaconat, pourront la considérer servant les prêtres dans le Temple, et s'appliquant aux sacrifices jusqu'à l'âge de quinze ans. Les Diacres, qui offrent le Saint Sacrifice avec le prêtre, contempleront la Très-Sainte Vierge, sur le Calvaire, offrant

avec Jésus-Christ l'hostie de la Rédemption. Les prêtres la respecteront, offrant elle-même son Fils à Dieu le Père, par ses propres mains, au jour de la Purification, dans le Temple. Les missionnaires et les hommes apostoliques l'honoreront, dans son apostolat, visitant sa cousine Sainte Élisabeth, lui annonçant Jésus-Christ, et lui en communiquant la grâce, ainsi qu'à S. Jean-Baptiste. Enfin, les Prélats et les Pontifes l'honoreront sanctifiant et confirmant Saint Jean dans la grâce, (1) le remplissant de l'esprit aposto-

(1) S. Antonini, Florent. Archiep. Biblioth. Virginal. Tom. II. p. 527. Licet autem Beatissima Virgo Maria sacramentum non receperit, quidquid tamen vel dignitatis, vel gratiae in ipsis confertur, de hoc plena fuit. Cum Ostiariis habuit mundorum introductionem et immundorum exclusionem; cum Exorcistis daemonum expulsionem; cum Lectoribus prophetiarum expositionem; cum Acolythis illuminationem; cum Sudaconibus doctrinæ Apostolicae ostensionem; cum Diaconibus verbi divini conservationem; cum Sacerdotibus Corporis Christi formationem, contrectationem, et communicationem. Ipsa a culpis et poenis per Filium suum nos absolvit. Habet et officia Episcoporum aliquo modo spiritualium, quoniam consecrat templa et altaria quae ad ejus honorem fiunt; consecrat Virgines, interius confirmando, et hujusmodi. Habet Beatissima Virgo cum Papa omnium Ecclesiarum sollicitudinem, potestatis spiritualis plenitudinem, privilegiorum actuum universitatem.

D. Alb. Mag. Super Missus Q. 44. § II. p. 43. Ne videatur virtutes sive dignitates generales tantum habuisse et specialibus caruisse, dicimus ipsam singulorum Ordinum dignitates et gratias per aequipollentiam et cum excellentia possedisse. Habuit autem cum Exorcistis daemonum expulsionem. Unde: *Ipsa conteret caput tuum;* et Judith Holophernem interfecit; et Esther vicit Aman. Cum Ostiariis habuit introductionem mundorum et exclusionem immundorum; unde: *Porta haec erit clausa principi, princeps egredietur per eam;* \* quasi diceret: porta haec Principem et imitatores ejus introducet, et indignis erit clausa. Habet etiam cum Acolythis illuminationem; unde: *Quae est ista quae ascendit* \* etc. et illud: *Orietur stella ex Jacob.* \* Item cum Lectoribus omnium Prophetarum expositionem ad litteram in seipsa; unde: *Ecce Virgo concipiet et pariet filium;* \* et Angelus ad seipsam: *Ecce*

\* Genes. Cap. III, v. 15.

\* Ezech. Cap. XLVI, v. 2.

\* Cant. Cap. III, v. 6.

\* Num. Cap. XXIV, v. 17.

\* Isaiae, Cap. VII, v. 14.

lique, par la vertu et la puissance du Père éternel qui résidait en elle; et le rendant par là comme sa propre voix et l'organe de sa grâce et de son amour. \*

\* Recueil sur la Sainte Vierge, p. 167.

- \* *Luc. Cap. I, v. 51.* *conciplies* \* etc. *Doctrix est enim disciplinae Dei* : \* habet cum Subdiaconis doctrinae Apostolicae ostensionem unde significatur per arcam in qua fuit manna, et virga Aaron. \* id est, Sapientia. Habet autem cum Diaconis Verbi Domini conservationem, aliis ad describendum narrationem, consiliorum Dei perfectam impletionem; unde : *Maria conservabat omnia verba* \* etc. Habet cum Sacerdotibus Domini corporis per seipsam formationem, tractationem, communicationem, hoc est, quod corpus Domini, mediante ejus verbo et consensu de ejus carnibus et sanguinibus formatum fuit, et ipsum familiarissime et diutissime tractavit, et in cibum et potum nobis communicavit; et per hoc nos omnes ad *jugum suum suave* et *onus suum leve* \* charitate ligavit, et ab omnibus culpis et poenis non solum solutos ostendit, sed etiam absolvit, juxta illud : *Qui manducat meam carnem* \* etc. Item, habet cum Episcopis clericorum ordinationem, praebendarum collationem, templorum consecrationem, sacrarum Virginum velationem. Ordinat enim Episcopus sacerdotes per Sacramenti collationem : Beatissima autem Virgo per continentiae obligationem, juxta illud : *Mundamini qui fertis vasa Domini*. \* Confert etiam Episcopus templa corporalia dedicando : Beatissima autem Virgo templa spiritualia, castimoniam inspirando, et illam sibi specialiter vendicando. Consecrat etiam Episcopus Virgines exterius benedicendo : consecrat autem Beatissima Virgo Virgines interius virtutibus adornando, et eas Filio suo desponsando, et non tantum Virgines, sed et Virginitatem consecrando, et opprobrium sterilitatis eis auferendo, et eas sibi specialiter in filias adoptando et ad statum dignissimum exaltando : Juxta illud : *Incorruptio facit proximum Deo*. \* Habet convenientiam cum Papa Beatissima Virgo, omnium Ecclesiarum sollicitudinem, potestatis spiritualis plenitudinem, privilegiatorum actuum universalitatem. Ecclesiarum sollicitudinem : quia Papa est pater patrum : ipsa autem est Mater omnium Christianorum, imo omnium bonorum, juxta illud : *Omnium bonorum Mater est*. \* Potestatis plenitudinem : habet enim Dominus Papa potestatis plenitudinem in vita ista, sed non in coelo, nec in Purgatorio, nec in Inferno; totam autem habet Beatissima Virgo potestatem in coelo, et in Inferno.
- \* *Matt. Cap. XI, v. 30.*
- \* *Joan. Cap. VI, v. 54, 56.*
- \* *Isaiae, Cap. LII, v. 11.*
- \* *Sapient. Cap. VI, v. 20.*
- \* *Sapient. Cap. VII, v. 12.*

## EXERCICE

POUR FORMER EN SOI L'INTÉRIEUR  
DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE, AVANT DE COMMENCER  
LES PRINCIPALES ACTIONS DE LA JOURNÉE.

Après s'être anéanti en tout soi-même devant Dieu, après avoir renoncé à toutes les intentions et aux dispositions du propre esprit : on adorera Jésus-Christ animant l'Intérieur de la Très-Sainte Vierge, et remplissant toutes ses œuvres de la plénitude de son Esprit et de sa vie.\* On admirera, dans l'âme de Marie, l'étendue de cet esprit et de cette vie divine, qui donnait un tel mérite à ses actions, que la moindre et la plus basse, en elle-même, était rendue immense par la dilatation de la divine Charité. Car, recevant en elle les propres sentiments d'amour et de reconnaissance de Jésus-Christ envers son Père, Marie servait à Jésus pour les dilater, autant qu'en toute l'Église ensemble; ou plutôt, elle lui servait plus pleinement, plus magnifiquement encore à étendre les louanges, l'amour et les adorations qu'il lui rendait. Marie se servait aussi elle-même de cette plénitude de vie divine, pour témoigner sa propre reconnaissance à Dieu le Père, de l'avoir choisie, afin d'en faire la Mère de son Fils et la dépositaire du mystère auguste de son amour et de ses miséricordes envers les hommes. \*

On bénira l'Esprit Saint de Jésus de cette abondance de grâces, qu'il répand si pleinement en l'âme de cette divine Mère; et qui, la rendant conforme à lui en toutes ses vertus, la fait encore agir, en tout, dans les mêmes dispositions intérieures. \*

On invoquera sur soi ce même Esprit de Jésus-Christ, en lui représentant qu'il veut habiter ainsi en Marie, pour

\* Recueil sur la Sainte Vierge, p. 155.

\* Ibid. p. 157

\* Recueil p. 155.

faire vivre de cette même vie tous ses enfants, qui, de leur part, ne désirent avoir d'autres intentions, ni d'autres dispositions, à l'égard de toutes choses, que celles qui sont en la Très-Sainte Vierge, comme étant toute consommée avec Jésus-Christ.

On ouvrira ensuite son âme à cet Esprit Divin, afin qu'il vienne y opérer les mêmes sentiments intérieurs de grâce, qui rendent nos actions agréables à Dieu; et après s'être laissé posséder quelque temps par ce Divin Esprit, pour recevoir la part, qu'il lui plaira nous donner, aux intentions et aux dispositions intérieures de Marie; on s'unira de son côté à ce même Esprit, pour coopérer en lui et avec lui, selon toute l'étendue de sa sainte grâce.\*

\* Recueil p.  
153, 156.

On demandera à Dieu, que l'Intérieur de Notre Sainte Mère soit connu, aimé et honoré de tous, et qu'il passe pleinement dans le cœur de l'Eglise, afin qu'il lui soit un sujet nouveau de complaisance sur la terre. En attendant, on priera Dieu de prendre toutes ses délices en Marie, et on lui offrira mille fois ce trésor magnifique, en supplément des œuvres de l'Eglise, et en particulier de celle qu'on va faire : protestant à Dieu qu'on n'oserait la lui présenter, si l'Esprit Saint de Jésus, en Marie, n'en consummait les défauts et ne la sanctifiait.\*

\* Ibid. p. 156,  
157.

Approchons-nous donc, avec confiance, de ce trône de grâce, et unissons-nous avec simplicité à cette source de vie la plus pure, la plus sainte que Jésus nous ait ouverte pour en être abreuvés; espérant puiser avec abondance, en notre divine Mère, l'éminence des vertus et la sainteté de vie, requise dans l'état sublime où il nous a appelés.

## AUTRE EXERCICE

PLUS COURT, QU'ON PEUT FAIRE AVANT LES  
PRINCIPALES ACTIONS DE LA JOURNÉE.

1.° Adorer les intentions que l'Esprit de Jésus inspirait à la Très-Sainte Vierge, dans les actions semblables à celles que nous allons faire.

2.° Demander à ce divin Esprit, qu'il lui plaise de verser en nous les mêmes intentions, qu'elle avait alors.

3.° Anéantir en nous toutes les dispositions contraires à celles que l'Esprit de Jésus produisait en Marie.

4.° Attendre avec confiance que ce même Esprit, qui est en nous, les produira aussi dans notre propre cœur.

5.° Offrir à Dieu les intentions de la Très-Sainte Vierge dans l'action que nous allons faire; et nous unir de tout notre cœur à l'Esprit de Jésus, qui les opérerait en elle, afin d'entrer nous-mêmes en part de ses saintes opérations.

## ACTE

À JÉSUS POUR QU'IL FORME EN NOUS L'INTÉRIEUR DE MARIE.

Je vous adore, ô Divin Jésus! résidant et vivant en Marie. J'adore vos grandeurs et vos perfections, dont son âme est revêtue. J'adore votre règne sur elle, et votre pouvoir absolu, qui régit tout son être. J'adore votre vie qui remplit et anime son cœur en toutes ses puissances. J'adore l'abondance des dons, la plénitude des vertus, et la fécondité de grâce, que vous mettez en elle, pour toute votre Église.

Divin Seigneur! votre puissance est adorable, votre règne est toujours suave; mais il n'est jamais plus suave que dans ce trône d'amour! Que volontiers nous venons vous rendre nos devoirs, aux pieds de ce divin tabernacle, et vous prier de détruire en nous tout ce qui s'oppose à votre règne et à votre vie.

Divin Jésus! réglez en votre Sainte Mère, et par elle sur nous à jamais. Vivifiez nos cœurs; ne souffrez plus en nous d'autre vie que la vôtre: détruisez et anéantissez tout ce qui lui est contraire. Faites en nous, comme en votre Mère; que seul vous y soyez vivant; et que tout ce qui est de terrestre, soit absorbé par votre vie. Faites que vos vertus s'établissent en nous, comme en elle; et que par la puissance de votre Esprit, tout ce qui se sent de la corruption de la chair, soit détruit et anéanti.

O ma Divine Mère! quelle admirable communion que celle que Jésus fait à votre âme, de son Esprit, de sa vie et de ses vertus! Il semble que vous n'êtes qu'un avec Jésus, tant il est en vous, et vous consomme en lui. Adorable modèle de la communion des chrétiens! plutôt à Dieu que votre divin souvenir pût remplir notre âme de sa sainte abondance, et que Jésus nous vivifiât de la plénitude de sa vie, comme il vous vivifie vous-même! O Jésus! vivez en nous par votre Mère, et répandez dans nos cœurs la plénitude de vos dons et de vos saintes grâces, afin qu'avec vous, et votre très-chère Mère, nous soyons un à tout jamais.



## RÉFLEXIONS PRATIQUES.

### SUR LA VIE DE JÉSUS EN MARIE,

OU LA VIE INTÉRIEURE

### DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE.

SUJETS DE PEINTURES ET DE GRAVURES RELATIFS À CETTE DÉVOTION.

M. Olier particulièrement éclairé touchant les fruits de grâce que, dans ces derniers temps, Dieu voulait attacher à la dévotion envers la vie de Jésus en Marie, n'eut pas recours à d'autres moyens pour procurer l'accomplissement des œuvres dont la divine Providence l'avait chargé; et le succès qui les couronna bientôt, justifia et surpassa même ses espérances. Il avait à entreprendre la réforme de la paroisse la plus dépravée et la plus populeuse qui fût alors dans le monde entier : et l'on sait, qu'après un ministère de dix ans, il eut le bonheur de la voir tellement renouvelée et si totalement changée de face, qu'elle servit dès lors de modèle à toutes les autres paroisses de Paris et de la France. Il devait s'employer aussi à la réforme du Clergé ; et l'on peut voir dans sa Vie les bénédictions singulières que Dieu se plut à répandre sur ses travaux et sur ceux de ses premiers disciples. Enfin, l'œuvre capitale qu'il avait à entreprendre et à laquelle il voua la compagnie de prêtres qu'il formait, cette œuvre propre de sa vocation, avait pour objet l'éducation des clercs dans les Séminaires; et s'il eut le bonheur de la voir prospérer, se propager et s'étendre, ce fut en faisant passer dans le cœur de ses clercs les sentiments de respect, de confiance, d'amour, de dévouement envers la vie de Jésus en Marie dont il était lui-même tout pénétré. Aussi s'efforça-t-il jusqu'à son dernier soupir de répandre cette dévotion dans le clergé non moins que parmi les simples fidèles.

Pour la rendre accessible à tous les esprits, il fit graver, sur les dessins de Le Brun, deux estampes fort répandues depuis : l'une, qui exprime la vie de Jésus en Marie, représente la Très-

I.

La dévotion à la vie intérieure de Marie, moyen dont M. Olier se sert, pour assurer le succès des œuvres qu'il avait à entreprendre.

II.

M. Olier fait graver deux estampes, pour rendre

sensible cette dévotion, et en faciliter la pratique.

\* *Cum ipsa, per ipsam et in ipsa.*

Sainte Vierge dans des nuées, les mains croisées sur la poitrine, où l'Esprit de Notre-Seigneur sous la forme d'une colombe, répand toutes les richesses de sa grâce. Cette divine Mère a les yeux élevés au ciel et fixés sur le monogramme de Jésus Sauveur des hommes, pour signifier, que si le Saint-Esprit fut toujours le principe de ses actions, figurées par ses mains : l'amour de Jésus et du salut des âmes en fut la fin et le terme ; on lit au dessous ces paroles, qui sont comme une invitation pour s'unir à ses dispositions intérieures : *Avec elle, par elle et en elle.* \* Il répandit cette gravure dans les familles, et fit peindre en outre, dans l'un des vitraux de son église, le même sujet, comme pour le tenir continuellement présent aux yeux de ses paroissiens. (1)

La seconde gravure exprime l'abandon de soi-même entre les mains de Marie. Cette aimable et puissante protectrice est représentée recevant dans ses bras et soutenant amoureusement l'âme fidèle, qui, languissant de la durée de son exil, paraît mettre toute sa joie à se reposer ainsi en Marie. On lit au-dessous ces paroles du Cantique des Cantiques : *C'est le puits des eaux vivantes ;* \* et celles-ci du livre des Proverbes, que Marie est censée nous adresser : *Celui qui m'aura trouvée trouvera en moi la vie, et tirera du Seigneur son salut.* \* A cette douce et consolante invitation, l'âme fidèle, représentée dans ce sujet, semble répondre, en adressant à Marie la touchante invocation qu'on lit au-dessous : c'est la prière, *O Domina mea*, attribuée à Saint François d'Assise, \* et que dans tous les Séminaires dépendants de celui de Saint Sulpice, on récite tous les jours. Dieu, qui veut bien attacher des grâces particulières au culte des saintes images, quand on s'en sert en esprit de foi, semble avoir pris plaisir à accréditer celles-ci, par les bénédictins dont elles ont été l'instrument. A peine furent-elles connues, qu'une multitude d'âmes pieuses voulurent les avoir devant les yeux ; et il est difficile, en effet, de les considérer avec une attention religieuse, sans se sentir touché de quelque sentiment de piété envers Marie.

III.

Les premiers disciples de M. Olier

Le plus puissant motif de confiance, que M. Olier pût avoir avant sa mort, pour la conservation et l'accroissement de l'œuvre

(1) On voit encore aujourd'hui cette peinture ; elle orne l'une des fenêtres du chœur de l'Église de Saint Sulpice à Paris.

des Séminaires, qu'il avait si heureusement entreprise, ce fut de voir les disciples, qu'il laissait après lui pour la continuer, remplis des sentiments de piété, et affectionnés aux pratiques de dévotion, qu'il s'était efforcé de leur inspirer envers l'Intérieur de Marie. Nous lisons de M. de Bretonvilliers, son successeur immédiat: « L'on » ne saurait dire le grand progrès qu'il fit dans cette dévotion, sous » un si excellent maître que M. Olier, ni le nombre et la diversité de devoirs qu'il rendait à cette divine Mère: il en avait » même pour l'honorer à chaque heure, et presque à chaque moment. Il ne manquait jamais, à son réveil, de se donner à elle, » pour répondre fidèlement, durant toute la journée, aux desseins » que Dieu avait sur lui. Entre autres pratiques, il avait un grand » soin, tous les samedis, de mettre entre les mains de la Très- » Sainte Vierge ce qu'il avait fait de bonnes œuvres durant la semaine, la priant très-instamment de vouloir suppléer, à ce qui y » manquait, pour rendre ses œuvres de bonne odeur devant Dieu: » pratique à laquelle il était encore fidèle le dernier jour de chaque » mois et de chaque année. » \* La plupart de ces dévotions étaient communes à tous les autres disciples M. de Olier. L'un d'eux, M. Maillard, dit de M. d'Hurtevent, qui établit le Séminaire de Lyon: « Il n'entreprenait rien sans consulter auparavant la Très- » Sainte Vierge, et lui mettre dans les mains l'adorable Sacrifice » de l'autel. Dans les affaires de moindre conséquence, ou qui ne » permettaient pas une longue délibération, il se contentait d'élever » son esprit et son cœur vers son refuge ordinaire, mais avec une » telle fidélité, qu'il n'aurait pas parlé à un homme, ni écrit » la moindre lettre, qu'il n'eût pratiqué cette dévotion. » \* C'était aussi ce qu'observait M. Tronson, second successeur de M. Olier, et ce qu'il conseillait à ses disciples, leur recommandant entre autres pratiques, « de n'entreprendre aucune affaire sans son secours, » d'avoir une grande reconnaissance de ses bienfaits, avouant que » tout nous vient de Dieu par elle; de lui faire une offrande totale » de nous-mêmes, désirant que Jésus en elle gouverne notre être, » nos puissances et nos actions, et qu'elles soient toutes consacrées » à son service. » \*

Voilà tout le secret que M. Olier a laissé à ses disciples, pour attirer sur leurs travaux les bénédictions du ciel. Si dans

furent les imitateurs de sa piété envers l'Intérieur de Marie.

\* *Mémoires sur la vie de M. de Bretonvilliers, par M. Bourbon, p. 56, 57, 41.*

\* *Esprit de M. d'Hurtevent, par M. Maillard, Ms. in-4, p. 114.*

\* *Retraite de dix jours, par M. Tronson, in-12, p. 596*

propre de Saint  
Sulpice.

les divers diocèses où ils sont répandus, ils n'ont cessé, par la miséricorde divine, de servir l'Église en lui formant de saints ministres; si l'assemblée du Clergé de France de 1730, écrivant à Clément XII, appelait le Séminaire de Saint Sulpice: *Une citadelle de la religion, et une école de toutes les vertus, d'où sortaient, sans nombre, soit des Prélats, soit des Ecclesiastiques de tous les autres rangs, puissants en paroles et en exemples, et propres à toute sorte de bien*: tous ces succès ont été la suite et l'effet immédiat de cette dévotion, toujours persévérante dans Saint Sulpice, et ont été en proportion avec la ferveur de cette même dévotion. On ne saurait en douter raisonnablement, après les assurances si expresses de M. Olier lui même à ses disciples, comme on l'a déjà rapporté. « La Maison de Saint Sulpice, dit-il, ayant à travailler pour » le renouvellement de l'Église, il ne faut point aller ailleurs, ni » prétendre trouver Jésus-Christ dans un mystère plus saint, » plus riche, plus puissant, et où il se communique avec plus » d'abondance, que dans celui de sa résidence en Marie. Le Sé- » minaire de Saint Sulpice, entrant dans le dessein de Dieu, se dé- » voue et se consacre à respecter ce trésor magnifique, et à ma- » nifester par la sainteté de ses mœurs cette vie inconnue. Il se » propose de puiser dans cette source intarissable d'esprit et de » vie divine, tout ce qu'il pourra acquérir de dons, de grâ- » ces et de vertus: si bien que la dévotion importante et » solide de la maison doit être, selon que Jésus a réglé et » ordonné les choses, d'aller à Marie, comme à la Hiérarchie » première, où il habite en plénitude, pour se communiquer à » nous. » \*

\* *Recueil sur  
la Sainte Vier-  
ge, p. 151, 170,  
171.*

#### V.

Pour conserver et répandre cette dévotion, les premiers disciples de M. Olier composèrent l'Office de la Vie intérieure de Marie.

Dociles à ces enseignements de leur fondateur, et voulant les pratiquer à la lettre, pour assurer par là l'œuvre dont il les avait laissés chargés, les disciples de M. Olier, les plus pénétrés de son esprit et de sa doctrine, composèrent, peu de temps après sa mort, un Office particulier en l'honneur de la Vie intérieure de Marie, auquel ils joignirent une Octave; et cet office, qui n'a cessé d'être récité chaque année depuis, dans toutes les maisons de Saint Sulpice, spécialement dans celle de Paris, a été un nouveau moyen pour aider les aspirants au sacerdoce à former en eux l'intérieur de cette divine Mère, et leur rendre familière une si im-

portante dévotion. (1) Les Antiennes, les Hymnes, les Leçons et les Répons dont il se compose, sont un résumé fidèle de tout ce qu'on a vu exposé dans cet écrit ; et pour la satisfaction de ceux de nos lecteurs qui sont étrangers à langue latine, nous en donnerons ici la traduction française, à côté du texte original. (2) Toutefois, nous regrettons de ne pouvoir faire passer dans notre langue, les beautés du texte latin, qui naissent d'une multitude d'allusions heureuses et touchantes, faites aux paroles de l'Écriture, relatives à la Très-Sainte Vierge, et aux éloges que beaucoup de saints Docteurs lui ont donnés dans leurs écrits.

Les religieuses Bénédictines de l'Adoration perpétuelle du Très-Saint Sacrement, établies à Paris, sur la paroisse de Saint Sulpice, comme il est rapporté dans la Vie de M. Olier,\* recitèrent d'abord l'Office de la Vie intérieure de Marie, ainsi que celui de la Vie intérieure de Notre-Seigneur et celui de son Sacerdoce, qui furent approuvés le 30 mai 1668 par le cardinal de Vendôme, Légat à Latere en France, pour le Souverain Pontife Clément IX. \* Pendant la révolution française, lorsque tous les Séminaires de Saint Sulpice étaient dispersés, ces mêmes Offices furent expressément approuvés, au mois de septembre 1792, en faveur du Séminaire de Saint Sulpice de Baltimore, dans les États-Unis d'Amérique, par un indult du Souverain Pontife Pie VI, envoyé à M. Jean Carroll, évêque des États-Unis, par le cardinal Antonelli, alors préfet de la Propagande. (3) Enfin en 1854, ils ont été approuvés de nouveau pour l'usage de toutes les maisons de Saint Sulpice, par Notre Saint Père le pape Pie IX, qui a approuvé également

VI.

Approbation de cet Office par l'autorité du Saint-Siège Apostolique.

\* Vie de M. Olier, part. II, liv. VIII.

\* Propre des fêtes de la Congrégation des Religieuses Bénédictines de l'Adoration; Paris, 1675, in-4.

(1) Grandet, curé de Sainte-Croix à Angers, connu par plusieurs écrits donnés au public, et qui avait été élevé au Séminaire de Saint Sulpice, attribue cet Office à M. de Bretonvilliers. Il composa, dit-il, les Offices et les Hymnes en l'honneur de l'Intérieur de Notre-Seigneur, de l'Intérieur de la Très-Sainte Vierge, et du Sacerdoce de Jésus-Christ, dont on fait les fêtes particulières au Séminaire de Saint-Sulpice, avec permission ; et ces Offices, tirés de l'Écriture et des Saints Pères, sont des effusions de la plénitude de son cœur. \*

(2) A l'imitation de ce qui à été fait à Rome, pour rendre intelligibles à ceux qui n'entendent pas le latin, certains livres de l'Écriture Sainte, tels que les Épîtres de Saint Paul \* ; ou divers Offices de l'Église, comme celui de la Semaine Sainte \*\*.

(3) Archives de l'Archevêché de Baltimore, Régistre de la correspondance

\* Archives du Séminaire de Saint Sulpice, Mss. de Grandet: Vie de M. Bretonvilliers.

\* Le lettere di San Paolo, tipografia della rev. cam. apostolica, 1866.

\*\* Ufficio della Settimana Santa con la versione italiana. Stamperia Salvioni, 1821.

les Offices propres des fêtes patronales de cette Congrégation aujourd'hui en usage, avec faculté de pouvoir joindre aux anciens Offices de la Vie intérieure de Jésus, de celle de Marie, et du Sacerdoce, des hymnes nouvelles composées dans le siècle dernier.

*avec le Saint-Siège, Tom. I, p. 79. Epistola Cardinalis Antonelli, 29 septembris 1792; et Archives de la S. Congrégation de la Propagande, à Rome. Sacerdotibus, qui e Seminario Sancti Sulpitii Parisiorum, Baltimori commigrarunt, ut iis liceat Officia propria Seminarii Parisiensis, prout antea consueverunt, recitare . . . Indultum ipsis impetravimus a Sanctissimo Domino Nostro, cujus exemplum authographum ad te mittimus. Ex eo intelliges plurimi nos facere presbyteros illos, eorumque operam apud nos mirifice commendari.*



## OFFICE

EN L'HONNEUR  
DE LA VIE INTÉRIEURE  
DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE

## AUX PREMIÈRES VÊPRES.

*Psaumes comme aux Fêtes de  
la Très-Sainte Vierge.*

*Antiphones.*

1.° Jésus s'est communiqué tout entier à Marie, et a imprimé en elle tous ses traits.

2.° Marie est pour Dieu même un jardin de délices: un jardin fermé, une fontaine scellée du sceau des trois Personnes divines.

3.° Voilà celle qui mettant en Dieu et en son Fils tout son contentement, n'eut pas un regard pour les créatures et s'attacha uniquement et parfaitement au Créateur.

4.° Voilà l'image la plus parfaite de Jésus; tableau vivant, chef-d'œuvre de l'Esprit Saint.

5.° Voilà l'Arche Sainte, où Dieu cache tous ses trésors; le temple où il déploie les richesses de son amour envers les enfants des hommes.

## OFFICIUM

IN HONOREM  
VITAE INTERIORIS  
BEATÆ MARIE VIRGINIS (\*)

## AD PRIMAS VESPERAS.

*Psalmi ut in Festis Beatae  
Mariae Virginis.*

*Antiphonae.*

1.° In Mariam se totum Christus infudit, et plene in ea se expressit.

2.° Maria hortus deliciarum Dei, hortus conclusus, fons signatus sigillo totius Trinitatis.

3.° Haec est quae solo Deo Filioque contenta, ad creaturas non respexit, sed in Deo perfecte et unice quievit.

4.° Haec est imago Christi perfectissima, quam ad vivum depinxit Spiritus Sanctus.

5.° Haec est Arca, in qua reconduntur thesauri Dei; et templum in quo explicantur divitiae ejus pro filiis hominum.

(\*) La plus ancienne édition de cet Office, que nous connaissons, a été imprimée à Paris en 1665, sous ce titre: *Officium in honorem Vitae interioris B. Mariae Virginis, Parisiis, apud Viduam Dionysii Thierry, via Jacobaea, ad insigne Sancti Dionysii. M. DC. LXV.* L'office supplémentaire pour l'Octave fut imprimé ensuite par L. Langlois, imprimeur du Roi à Paris. Nous reproduisons ici ces deux éditions; toutefois, comme on jugeait, avec raison, que quelque parties de cet Office, surtout les Répons, malgré la piété qu'ils respirent, étaient beaucoup trop longs, nous les avons abrégés, avec l'approbation du souverain Pontife, et nous avons introduit de nouvelles leçons en remplacement des anciennes, de celles surtout dont les auteurs étaient inconnus.

## CAPITULE.

CAPITULUM *Eccl.* 24.

J'ai été créée dès le commencement et avant tous les siècles; je ne cesserai pas d'être dans la suite des âges; et c'est devant lui, dans sa sainte maison, que j'ai exercé mon ministère.

¶ Rendons grâces à Dieu.

Ab initio, et ante saecula creata sum, et usque ad futurum saeculum non desinam, et in habitatione sancta coram ipso ministravi.

¶. Deo gratias.

## HYMNE. (\*)

## HYMNUS.

Salut, Épouse de Dieu le Père;  
Mère de son Fils Jésus Christ;  
temple du Saint-Esprit, de la  
Trinité la gloire !

Sanctuaire où Dieu se renferme,  
prodige de sainteté, mystère du  
ciel et de la terre, occupation  
des siècles passés.

Ave Sponsa Dei Patris,  
Christi Mater altissimi,  
Sanctique templum Spiritus,  
Trinitatis ave decus.

Capax Dei Sacrarium,  
Sanctitatis prodigium,  
Terrae, coeli mysterium,  
Saeculorum negotium.

## (\*) AUTRE HYMNE.

## HYMNUS.

*Pour les premières et les secondes Vêpres.*

*Ad primas et secundas Vesperas.*

Que les voûtes de nos temples retentissent d'hymnes sacrés; et vous, habitants célestes, joignez vos cantiques aux nôtres: voici la Vierge, que le ciel s'est plu à enrichir de ses dons; elle mérite bien d'être célébrée par des concerts sublimes.

Arche Auguste de la nouvelle alliance: elle renferme en son sein une manne plus précieuse que celle du désert, et porte dans son cœur une loi toute parfaite, gravée par le doigt même du Tout-puissant.

Mère de Dieu, tandis que l'Esprit Saint vous couvre de son ombre, quels feux n'allume-t-il pas sur l'autel de votre cœur? Hôte sacré de votre sein virginal, il embrase de ses ardeurs, la demeure où il réside.

Hymnis alta Sacris templa resultent;  
Vestros, ô Superi, jungite cantus;  
Cœli dives adest munere Virgo,  
Extolli modulis digna supernis.

Haec augusta novi foederis arca  
Antiquo melius manna recondit,  
Lex perfecta latet corde sub imo,  
Supremi digito scripta Tonantis.

Sanctum te, Genitrix Flamen obm-  
brans, )  
Quo non interius te litat igne!  
Astans virginei pectoris hospes,  
Urit tecta suis hospita flammis.

Arche vivante où Dieu le Verbe,  
sortant du sein de l'Éternel, vit  
seul, seul règne, triomphe seul  
en souverain.

Fidèle image de Jésus, délas-  
sement de cet époux des âmes,  
couche sans tache, où il prend son  
repos, où s'opère le salut du monde.

Chaire sublime, où notre Maître  
nous apprend toute vérité : où  
il nous parle et nous éclaire, nous  
attire et nous émeut.

Palais de Jésus, le roi de gloire,  
Souveraine de l'univers, rempart  
assuré des fidèles, la racine de  
tous les biens.

Gloire à vous Seigneur, qui ré-  
sidez dans la Vierge, avec le Père  
et l'Esprit-Saint, dans les siècles  
éternels !

Ainsi Soit-il.

ÿ. Je vous salue, Marie, pleine  
de grâce.

ñ. Le Seigneur est avec vous.

Arca vivens, in qua Deus,  
E sinu Patris exiens,  
Solus vivit, solus regnat,  
Solus plene rex imperat.

Vera Christi effigies,  
Sponsi lassicierta quies,  
Innocens Christi thalamus,  
Universi mundi salus.

Praeclara Christi cathedra,  
In qua nos docet omnia,  
Ibi dicit, ibi docet,  
Ibi trahit, ibi movet.

Regis Christi palatium,  
Domina rerum omnium,  
Turris firma fidelium,  
Radix bonorum omnium.

Gloria tibi Domine,  
Qui resides in Virgine,  
Cum Patre et Sancto Spiritu,  
In sempiterna saecula !

Amen.

ÿ. Ave Maria, gratia plena.

ñ. Dominus tecum.

Et vous, de quel retour ne payez-  
vous pas ce Dieu de munificence ! chaste  
épouse du Père, vous lui donnez un  
Fils ; mère du Verbe, vous le revêtez  
de votre chair ; et Vierge sans tache,  
vous offrez au Saint-Esprit un temple  
intérieur, digne de lui.

O par combien de prières et d'ar-  
dentes supplications, vous désarmez le  
courroux vengeur du Tout-Puissant !  
toutes les grâces que peut faire la charité  
d'un Dieu, l'amour du Fils les accorde  
à l'amour de la Mère.

Gloire suprême au Père, gloire  
suprême au Fils, honneur égal au Saint-  
Esprit : Dieu de bonté, allumez dans vos  
cœurs le feu sacré, dont vous embrâsez  
le cœur de cette divine Vierge !

Ainsi Soit-il.

Et tu quanta Deo dona rependis !  
Natum casta parvis Sponsa Parentis,  
Verbum carne tegis Mater, et intus  
Templum Spiritui Virgo ministras.

O quot supplicibus fervida votis  
Ultrices reprimis Numinis iras !  
Quidquid grande potest tradere Numen,  
Matri Natus amans tradit amanti.

Sit laus summa Patri, summaque  
Nato ;

Compar Spiritui gloria Sancto :  
Quos in corde foves Virginis aectus,  
Nostris, alma Deus, cordibus infer.  
Amen.

*À Magnificat.*

*Antienne.* Le Seigneur a formé Marie et l'a placée dans l'Église, comme un paradis de délices ; et en faisant son Fils homme, il l'a mis dans ce jardin, pour qu'il le cultivât, le préservât de toute atteinte, et l'ornât de sainteté.

*Oraison.*

Ô Dieu, qui avez fait à la Très-Sainte Vierge Marie la grâce de participer, plus qu'aucune autre créature, à l'Intérieur de Jésus, et qui l'en avez rendue l'image la plus parfaite: accordez-nous, nous vous en supplions, une telle dévotion pour l'Intérieur de Marie, que, par cette divine Mère, nous devenions conformes à Jésus, et que, par Jésus, nous ayons le bonheur, d'être consommés, en vous, dans une entière unité. Par le même etc.

*À MATINES.**Invitatoire.*

Honorons l'immaculée Mère de Dieu, toute consommée en lui : \* Adorons le Seigneur, son Fils, qui la consume de la sorte.

*Ad Magnificat*

*Antiph.* Plantavit Dominus Mariam in Ecclesia sicut Paradisum voluptatis, in qua posuit Filium suum hominem, qui operaretur in illa, custodiret, orna- ret, et sanctificaret eam.

ŷ. Dominus Vobiscum.

ñ. Et cum Spiritu tuo.

*Oremus.*

Deus qui beatissimam Virginem Mariam, supra omnes creaturas Interiorum Christi participem et imaginem perfectissimam esse tribuisti: concede nobis, quaesumus, sic Interiora Mariae venerari, ut per ipsam Christo conformes fieri, et per ipsum in te ipso in unum consummari mereamur. Per eundem Dominum etc.

*AD MATUTINUM**Invitorium.*

Immaculatam Dei Genitricem, consummatam in Deum, honoremus: \* Filium, ejus consummatorem, adoremus Dominum.

## HYMNE.

Chante, ô malangue, le mystère  
de la glorieuse Marie : qu'on cé-  
lèbre dans cette Mère de Dieu  
le miracle de la Vierge, et qu'on  
aime dans cette fille de Sainte  
Anne le prodige du Ciel !

Pour nous elle naquit, à nous  
elle fut donnée par la bonté suprême;  
et ayant vécu dans le monde,  
pour y répandre le Verbe dans les  
cœurs, elle a couronné admirable-  
ment sa vie par une mort pré-  
cieuse.

Jésus par compassion pour ses  
frères, à la dernière heure de sa  
vie, nous la donna vraiment pour  
Mère à tous : ayez donc pour vos  
enfants, ô bienheureuse Marie,  
une affection toujours maternelle !

## HYMNUS.

Pange lingua gloriosae  
Mariae Mysterium ;  
Laudetur in Dei Matre  
Virginis miraculum ;  
Ametur in Annae prole  
Coeleste prodigium.

Nobis nata, nobis data  
A supremo Numine :  
Et in mundo conversata,  
Sparso Verbi semine,  
Vitam morte pretiosa  
Miro clausit ordine.

In extremo vitae fine,  
Compatiens fratribus ,  
Christus Matrem dedit vere  
Omnibus fidelibus.  
Nos Beata semper fove  
Maternis affectibus.

## HYMNE.

Approchez, tribu Sainte, consacrée  
à Jésus-Christ; écoutez avec docilité :  
c'est Marie qui vous donne de sages  
enseignements; ses exemples portent  
la lumière au fond des cœurs; et tous  
ses pas vous montrent le chemin que  
vous avez à suivre.

La ferveur de son âme se révèle de  
mille manières; tandis qu'elle gague le  
cœur de Dieu, elle se méprise elle-même;  
et celle qui dans son sein conçoit le Roi  
des cieux, fait son bonheur et sa gloire  
d'être appelée sa servante.

Connaitre Dieu seul, c'est son désir  
unique; aussi son recueillement est-il  
parfait: nul épanchement au dehors;  
Vierge sans tache, elle craint tous les  
regards, et n'aspire qu'à rester ignorée  
dans son humble demeure.

## HYMNUS.

Hic asta docilis, gens sacra Christo:  
Audi, docta datur Virgo magistra :  
Factis corda suis erudit intus,  
Et virtutis iter praevia monstrat.

Fervet mille modis pectoris aestus,  
Dum fit grata Deo, fit sibi vilis ;  
Quae Regem Superum concipit alvo,  
Ancillae titulo laeta superbit.

Unum scire Deum spiritus ardet :  
In se totus, abit non vagus extra ;  
Hlibata timet Virgo videri ,  
Abscondique suis aedibus ambit.

Par sa parole, la Mère de Jésus a fait chair le Verbe du Père, et l'a renfermé dans son sein; et si la nature était incapable de former un tel Fils: la foi de la Mère a suffi pour opérer ce prodige.

Offrons donc à l'incomparable Mère de Dieu, nos plus religieux hommages; à son Époux, le Père de Jésus, rendons la plus profonde adoration; et à son Fils, notre frère, notre culte et nos services.

Que par vous, ô Marie, le Père en nous soit honoré et y fasse sa résidence; que par vous le Fils nous soit donné, et grandisse dans nos âmes; que par vous l'Esprit-Saint y soit aimé et nous embrâse de ses flammes!

Ainsi Soit-il.

Christi Mater, Patris Verbum,  
Verbo, carnem efficit:  
Fitque Verbum breviatum;  
Et si sensus deficit:  
Ad Filium sic formandum,  
Matris fides sufficit.

Tantum ergo Dei Matrem  
Veneremur famuli:  
Sponsum ejus, Christi Patrem,  
Adoremus cernui:  
Natum ejus nostrum fratrem  
Honoremus servuli.

Per te Pater honoretur,  
Et in corde maneat;  
Per te nobis Christus detur,  
Et in corde floreat;  
Per te Spiritus ametur,  
In ipso cor ardeat!

Amen.

Dans le sanctuaire secret d'une âme calme et paisible, elle écoute les douces paroles que lui adresse le Seigneur; et son cœur n'y répond que par les gémissements intérieurs, que Dieu même lui inspire.

Chaste épouse, c'est là qu'elle donne à son Époux des gages assurés d'un éternel amour; c'est là qu'enflammée de désirs célestes, son âme soupire sans cesse vers Dieu, qui s'est fait, dès ici-bas, son aliment.

Gloire suprême au Père, gloire suprême au Fils, honneur égal au Saint Esprit: Dieu de honte, allumez dans nos cœurs le feu dont vous embrâsez le cœur de cette divine Vierge.

Ainsi Soit-il.

Secreta placidae mentis in aula,  
Audit blanda Dei verba loquentis;  
Pro verbis, tacitos quos Deus afflat,  
De puro gemitus corde pendit.

Sponso casta suo Sponsa fidele  
Hic dat perpetui pignus amoris:  
Hic desiderii iecta supernis,  
Mens jam pasta Deo praeripit astra.

Sit laus summa Patri, summaque Nato,  
Compar Spiritui gloria Sancto:  
Quos in corde foves Virginis aestus,  
Nostris, alma Deus, cordibus infer.  
Amen.

*Psaumes, comme aux Fêtes de la  
Très-Sainte Vierge.*

*Psalmi ut in Festis  
B. Mariae V.*

AU PREMIER NOCTURNE.

IN PRIMO NOCTURNO.

*Antiennes.*

*Antiphonae*

1.<sup>o</sup> Marie est le Saint des Saints, dans lequel n'a eu entrée que le seul Pontife Suprême, Jésus-Christ, notre Seigneur.

1.<sup>o</sup> Maria Sanctum Sanctorum est, in quo solus Summus Sacerdos Christus Dominus ingressum habuit.

2.<sup>o</sup> Comme tous les fleuves se déchargent dans la mer, et que la mer ne déborde pas: ainsi toutes les grâces se réunissent en Marie, et Marie les renferme toutes.

2.<sup>o</sup> Sicut omnia flumina inrant in mare, et mare non redundat: sic omnes gratiae inrant in Mariam, et Maria non redundat.

3.<sup>o</sup> Marie est une mer vaste et profonde, où se trouvent des grâces, des vertus, et des dons innombrables.

3.<sup>o</sup> Haec mare magnum et spatiosum; illic gratiae, virtutes et dona, quorum non est numerus.

γ. Tout ce qu'Ève avait répandu sur nous de malédictions.

γ. Quidquid maledictionis infusum est per Evam.

η. Tout cela même la bénédiction de Marie l'a ôté.

η. Totum abstulit benedictio Mariae.

Du Cantique de Cantiques.

De Canticis Canticorum.

LEÇON I. *Chap. 4.*

LECTIO I. *Cap. 4.*

Que vous êtes belle, o ma bien-aimée! que vous êtes belle! Vos yeux sont des yeux de colombes, sans parler encore de ce qui est caché intérieurement! Votre chevelure est semblable à la toison des chevreaux qui paissent sur le sommet du Galaad. Vos dents sont comme autant de brebis qui sortent du lavoir: dont chacune

Quam pulchra es, amica mea, quam pulchra es! Oculi tui columbarum, absque eo, quod intrinsecus latet. Capilli tui, sicut greges caprarum, quae ascenderunt de monte Galaad. Dentes tui sicut greges tonsarum, quae ascenderunt de lavacro, omnes gemellis foetibus, et sterilis non est inter eas. Sicut vitta coccinea,

marche entre deux agneaux jumaux. Nulle d'entre elles n'est stérile. Vos lèvres sont comme une bandelette de pourpre, et votre parler est plein de douceur. Vos joues sont comme une moitié de grenade, sans parler de ce qui est caché en votre intérieur.

η. 1. Marie était tellement unie à Dieu, et remplie de son amour, que \* toute sa vie consistait uniquement à l'aimer et à s'occuper de lui. γ. Ainsi, ravie en Dieu par l'amour, elle trouvait son bonheur dans la contemplation. \* Toute sa vie etc.

## LEÇON II.

Votre cou est comme la tour de David, couronnée de créneaux, où sont suspendus mille boucliers, et toute l'armure des forts. Vous êtes toute belle, ô ma bien-aimée, et il n'y a point tache en vous. Venez du Liban, ô mon Épouse, venez du Liban : venez et vous recevrez la couronne ; quittez les hauteurs d'Amarna, les sommets de Sanir et d'Hermon, repaires affreux des lions et des léopards. Vous avez blessé mon cœur, ô ma sœur, mon Épouse ; vous avez blessé mon cœur d'un seul de vos regards, d'un seul de ces cheveux qui tombent sur votre cou.

η. 2.° O âme vraiment séparée des créatures, \* l'immensité du sein de Dieu était votre solitude,

labia tua : et eloquium tuum dulce. Sicut fragmen mali punici, ita genae tuae, absque eo, quod intrinsecus latet.

η. Maria ita Deo unita erat, et ejus amore plena, \* ut vita ejus unicus esset amor et Dei occupatio. γ. Sicque per amorem in Deum rapta, contemplatione satiaretur. \* Ut vita ejus.

## LECTIO II.

Sicut turris David collum tuum, quae aedificata est cum propugnaculis : mille clypei pendent ex ea, omnis armatura fortium. Tota pulchra es, amica mea, et macula non est in te. Veni de Libano, Sponsa mea, veni de Libano, veni : coronaberis de capite Amarna, de vertice Sanir et Hermon, de cubilibus leonum, de montibus pardorum. Vulnerasti cor meum, soror mea Sponsa, vulnerasti cor meum in uno oculorum tuorum, et in uno crine colli tui.

η. 2. O vere solitaria anima ! \* vastissima tua solitudo Deus erat ; murus tuus sanctitas Dei, qua ab

et la sainteté de Dieu, le rempart qui les séparait de vous. †. Image de Dieu même, présent partout par son immensité, séparé de tout par sa Sainteté; toujours tout entier en lui-même, et sans nul épanchement au dehors. \* L'immensité du sein etc.

## LEÇON III.

Vos lèvres, ô mon Épouse, sont un rayon d'où coule le miel; le miel et le lait sont sous votre langue; et l'odeur de vos vêtements est comme l'odeur de l'encens. Vous êtes un jardin fermé, ma Sœur, mon Épouse, un jardin fermé, une fontaine scellée, un bosquet délicieux, où les arbres les plus rares sont chargés de fruits exquis. Le trône et le nard, le nard et le safran, la cannelle et le cinnamome, tous les arbres du Liban, la myrrhe et l'aloës y répandent les plus douces odeurs. Vous êtes la fontaine des jardins: la source des eaux vives, qui se précipitent du Liban.

¶. 3. Plus élevée que tous les contemplatifs, Marie était tellement ravie hors d'elle-même, qu'elle \* jouissait quelquefois, dès cette vie, de la vision de l'Essence de Dieu; autant que le permet la condition présente. †. Toutes ses puissances étant absorbées en Dieu, elle offrait sur la terre l'image de la divinité, et \* jouissait etc.

omnibus separabilis. †. Deum imitata, qui sic per immensitatem ubicumque praesens est, ut tamen Sanctitate sua separatus ab omnibus, extra se nunquam, in se semper sit. \* Vastissima tua etc.

## LECTIO III.

Favus distillans labia tua, Sponsa, mel et lac sub lingua tua: et odor vestimentorum tuorum, sicut odor thuris. Hortus conclusus soror mea Sponsa, hortus conclusus, fons signatus. Emissiones tuae paradisi malorum punicorum cum pomorum fructibus. Cypri cum nardo, nardus, et crocus, fistula, et cinnamomum cum universis lignis Libani, myrrha, et aloë cum omnibus primis unguentis. Fons horticorum: puteus aquarum viventium, quae fluunt impetu de Libano.

¶. 3. O supra contemplationem elevata, quae sic nonnumquam raptata fuit, \* ut dum viveret ad visionem divinae essentiae aliquando pertigerit, quantum viatoris status caperet; †. Potentissimae ejus in Deum absorptis, similitudinem ejus in terris expresserit. \* Ut dum viveret etc.

## AU SECOND NOCTURNE.

*Antiphœnes.*

1.° Il n'y eut jamais rien en Marie, qui ne fût sous l'empire du Saint-Esprit.

2.° Chaque Saint a sa part aux dons de Dieu; mais dans Marie tous ces dons ont été versés sans exception.

3.° O miracle de la sainteté de Marie! O charité prodigieuse de Marie, qui ne souffrit jamais d'éclipse!

ψ. Vous êtes toute belle, ô Marie.

η. Et il n'y a point de tache en vous.

Discours de Saint Bernard abbé.

## LEÇON IV.

*Des douze prérogatives de la  
B. V. Marie.*

Ce n'est pas sans raison que le soleil est donné pour vêtement à Marie: cette auguste Vierge ayant pénétré à une incroyable profondeur, les abîmes sans fond de la Sagesse divine, semble plongée, autant qu'une pure créature en est capable, dans les flots de cette lumière inaccessible. Car le feu divin, qui purifie les lèvres du Prophète, et qui enflamme les Séraphins, produit sur Ma-

## IN SECUNDO NOCTURNO.

*Antiphœnes.*

1.° Totum quidquid in Maria fuit, possedit Spiritus Sanctus.

2.° Caeteris per partes praestatur, Mariae vero simul se tota infudit plenitudo gratiae.

3.° O prodigium sanctitatis Mariae! o miraculum dilectionis, quae nullam in amore sensit eclipsim!

ψ. Tota pulchra es Maria.

η. Et macula non est in te.

Sermo S. Bernardi abbatis.

## LECTIO IV.

*De duodecim praerogativis Beatae  
Mariae Virginis.*

Jure Maria sole perhibetur amicta, quae profundissimum divinae Sapientiae ultra quam credi valeat, penetravit abyssum: ut quantum sine personali unione creaturae conditio patitur, luci illi inaccessiblei videatur immersa. Illo nimirum igne Prophetarum labia purgantur, illo igne Seraphim accenduntur: longe vero aliter Maria meruit non velut summum tangi, sed operiri magis undi-

rie de tout autres effets : il ne l'effleure pas seulement d'un de ses rayons : il l'enveloppe de toutes parts : il l'entoure de ses flammes et semble comme l'absorber dans son foyer.

η. 4. Toujours éclairé de la lumière de Dieu, \* l'Esprit de Marie se reportait continuellement vers l'Essence divine, de la contemplation de laquelle elle avait joui quelquefois. γ. Son cœur soupirait sans cesse vers cet objet infini qui l'avait pleinement rassasiée. \* L'Esprit de Marie etc.

que et circumfundi, et tanquam ipso igne concludi.

η. 4. Divino semper lumine illustratus intellectus, illuc continuo ferebatur, \* ubi per contemplationem Essentiae divinae aliquando quieverat. γ. Illuc tendebat voluntas, ubi senserat se plenè satiatam, \* ubi per contemplationem etc.

## LEÇON V.

Discours du même,  
sur la Nativité de la B. V. Marie.

Voyez, en pénétrant plus avant, quelle dévotion et quelle ardeur Dieu a voulu nous inspirer pour le culte de Marie : il a mis en elle la plénitude de tous les biens, afin de nous montrer, que ce qu'il peut y avoir en nous d'espérance, de grâce et de salut : nous l'avons reçue par elle. Otez le soleil, ce foyer de lumière qui éclaire le monde : où sera le jour ? Otez Marie, l'Étoile de la mer, de cette mer si profonde et si vaste : que vous restera-t-il ? Qu'une prison ténébreuse, les ombres de la mort, et l'horreur de la nuit ?

## LECTIO V.

Ex sermone ejusdem  
de Nativitate B. M. V.

Altius intueamini quanto devotionis affectu a nobis eam voluerit honorari, qui totius boni plenitudinem posuit in Maria : ut proinde si quid spei in nobis, si quid gratiae, si quid salutis ab ea noverimus redundare. Tolle corpus hoc solare, quod illuminat mundum : ubi dies ? Tolle Mariam hanc maris Stellam, maris utique magni et spatiosi : quid nisi caligo involvens, et umbrae mortis, ac densissimae tenebrae relinquuntur ? Totis ergo medullis cordium, totis praecordiorum affectibus, et votis omnibus Mariam hanc venere-

Honorons donc la divine Marie de toute la tendresse la plus intime de nos cœurs, de toutes nos affections, et de tous nos vœux; parceque telle est la volonté de celui qui a voulu que tout nous fût donné par Marie.

ñ. 5. En vous, ô Bienheureuse Vierge, se trouvent l'Esprit des Patriarches, la lumière des Prophètes, la grâce des Apôtres, la force de Martyrs, la sagesse des Docteurs, le zèle des Confesseurs, la pureté des Vierges, la candeur des Saints innocents; \* En vous se trouvent réunies les grâces de tous les Saints. ý. Chacun d'eux a reçu quelque don particulier du Saint Esprit \* En vous se trouvent etc.

## LEÇON VI.

Discours de Saint Cyrille d'Alexandrie, prononcé dans le concile d'Éphèse

Nous vous saluons, ô Marie Mère de Dieu, trésor vénérable de tout l'univers; Vous par qui la Sainte Trinité est glorifiée et adorée, par qui la précieuse Croix du Sauveur est exaltée et célébrée dans toute la terre; par qui le ciel triomphe, les Anges et les Archanges se réjouissent, les démons sont chassés; le tentateur est tombé des cieus; la nature fragile y est élevée; la créature raisonnable, qu'avaient

mur, quia sic est voluntas ejus, qui totum nos habere voluit per Mariam.

ñ. 5. In te est, Virgo beatissima Spiritus Patriarcharum, Prophetarum lumen, Apostolorum gratia, Martyrum fortitudo, Doctorum sapientia, zelus Confessorum, puritas Virginum, simplicitas Innocentium: \* in te omnis Sanctorum gratia congregata est. ý. In aliis Sanctis particularis Spiritus. In te omnis etc. Gloria Patri etc. In te omnis etc.

## LECTIO VI.

Ex Sermone Sancti Cyrilli Alexandrini, in concilio Ephesino habito.

Salve a nobis, Deipara Maria, venerandus totius orbis thesaurus; per quam sancta Trinitas glorificatur et adoratur; per quam pretiosa Crux in universo orbe celebratur; per quam cœlum exultat; Angeli et Archangeli lætantur; daemones fugantur; tentator diabolus cœlo decidit; prolapsa creatura in cœlum adsumitur; universa creatura idolorum vesania detenta ad Veritatis agnitionem pervenit. Salve per

infectée les idoles, est venue à la connaissance de la vérité ; vous par qui les fidèles obtiennent le baptême ; par qui toutes les églises du monde ont été fondées , et toutes les nations amenées à la pénitence ! Que dirai-je davantage ? Vous par qui les Prophètes ont prédit l'avenir ; les Apôtres ont annoncé le salut aux nations ; vous par qui les morts sont ressuscités, par qui les rois règnent. Quel homme peut donc louer dignement la très-louable Vierge Marie ? )

ñ. 6. O la plus aimée et la plus aimante de toutes les créatures ! \* O la plus élevée dans les cieux , et tout à la fois la plus humble ! ý. Vraie source des grâces, vous que l'Esprit Saint a choisie pour se l'associer dans la sanctification de l'Église. \* O la plus élevée etc.

## AU TROISIÈME NOCTURNE

*Antiennes.*

1.º O Sainteté de Marie ! On trouve en elle les fleurs et les parfums de toutes les vertus.

2.º L'oraison de Marie ne fut jamais interrompue, et dura autant que sa vie.

3.º O précieux hameçon, dont le Sauveur se sert pour attirer les âmes, les amener et les gagner à son Père !

quam sanctum Baptisma obtigit credentibus ; per quam toto terrarum orbe fundatae sunt ecclesiae ; per quam gentes adducuntur ad poenitentiam. Et quid plura dicam ? Per quam Prophetæ praenuntiarunt ; Apostoli salutem Gentibus praedicarunt ; mortui exsuscitantur ; reges regnant. Ecquis hominum laudabilissimam illam Mariam pro dignitate celebrare queat ? )

ñ. 6. O supra omnem creaturam dilecta, quae supra omnes dilexit ! \* O supra omnes in caelis elevata, quae prae caeteris humilis fuit. ý. Vere puteus gratiarum, quam sibi in sociam Spiritus elegit, ut Ecclesiam sanctificaret. \* O supra omnes in caelis etc.

## IN TERTIO NOCTURNO

*Antiphonae.*

1.º O Sanctitas Mariae, in qua sunt universa florum genera, et odora menta virtutum !

2.º Unica Mariae oratio fuit, quae non minus quam ipsius vita duravit.

3.º O pretiosus hamus, quo homines Christus allicit, adducit et trahit ad Patrem.

ÿ. Seigneur, j'ai aimé la beauté de votre maison.

ñ. Et le lieu où habite votre gloire.

ÿ. Domine dilexi decorem domus tuæ.

ñ. Et locum habitationis gloriæ tuæ.

Leçon du Saint Évangile selon Saint Luc. *Cap. 1.*

Lectio Sancti Evangelii secundum Lucam. *Cap. 1.*

LEÇON VII.

LECTIO VII.

En ce temps là, l'Ange Gabriel fut envoyé de Dieu dans une ville de Galilée, nommée Nazareth, à une Vierge, qu'un homme appelé Joseph, de la maison de David, avait épousée; et le nom de cette Vierge était Marie. Et l'Ange étant entré dans le lieu où elle était, lui dit: Je vous salue, pleine de grâce. etc.

In illo tempore: Missus est Angelus Gabriel a Deo in civitatem Galilæe, cui nomen Nazareth, ad Virginem desponsatam viro, cui nomen erat Joseph, de domo David, et nomen Virginis Maria. Et ingressus Angelus ad eam dixit: Ave gratia plena: Et reliqua.

Homélie de Saint Bernardin de Sienne.

Homilia Sancti Bernardini Senensis. *Tom. IV. p. 93.*

Le sein de la B. Vierge ayant renfermé toute la nature divine, son être, sa puissance, sa science, sa volonté; je ne crains pas de dire qu'elle a eu une sorte de juridiction sur les épanchements de toutes les grâces, elle du sein de la quelle sont sortis, comme d'un océan de la Divinité, les fleuves et les rivières de toutes les grâces. Je trouve en notre Roi Jésus deux dignités admirables; savoir: qu'il est Dieu éternel éternellement engendré, et

Quum tota natura divina, totum esse, posse, scire et velle divinum, intra Virginis uterum existerit clausum: non timeo dicere, quod in omnium gratiarum effluxus quamdam jurisdictionem habuerit hæc Virgo, de cuius utero, quasi de quodam divinitatis oceano, rivi et flumina emanabant omnium gratiarum. Reperio namque in rege nostro Jesu, duas mirabiles dignitates, videlicet: quod sit æternus Deus genitus ab æterno, et æternum

qu'il produit un Dieu éternel en exerçant, pendant même son séjour dans le sein Virginal, l'acte non interrompu par lequel il est avec le Père co-principe du Saint-Esprit. Pendant l'éternité, Dieu éternel il était engendré de Dieu le Père; et dans cette même éternité, il inspirait et produisait un Dieu: opération qu'il n'interrompait pas, tandis que fait petit enfant, il reposait dans le sein de sa Mère.

ñ. 7. Le Père éternel se communiqua à Marie, autant qu'elle en fut capable; de sorte \* Que le Fils descendu dans elle, y voyant comme dans un miroir son Père éternel, qui y faisait sa résidence, honorait ainsi en terre dans sa Mère, celui qu'il adorait régnañt dans les cieux, et dont la claire vue faisait sa béatitude. ý. O fécondité admirable de Marie, qui se trouva tellement remplie de Dieu le Père. \* Que.

## LEÇON VIII.

Quant à la première dignité du Fils, savoir d'être engendré de Dieu, la bénite Vierge y a concouru d'une manière si parfaite que Jésus n'est pas plus véritablement Fils de Dieu, que Fils de la Vierge; et qu'il n'est ni plus grand, ni plus petit, ni plus digne Fils de Dieu lorsqu'on le considère assis sur le trône

Deum producat; eo quod Spiritum Sanctum spiret, et ipse clausus in Virgineo utero. In aeternitate a Deo Patre Deus generabatur aeternus, et in eadem aeternitate, ipse puer in ventre Matris, Deum inspirabat et producebat.

ñ. 7. Mariae, quantum ipsa capere potuit, Pater se perfectissime communicavit. \* Ut in eam descendens Filius, in illa quasi in speculo Patrem considerans, eum in Matre manentem honoraret in terris, quem vere beatus videbat et adorabat regnantem in caelis. ý. O vere foecunda, quae sic Deo plena inventa est. \* Ut in çam descendens, etc.

## LECTIO VIII.

Primam Filii dignitatem, scilicet quod sit generatus a Deo: tam supremo modo Virgo benedicta participavit, quod Jesus non dicatur verius, Filius Dei quam Filius Virginis, nec major, nec minor, nec dignior est Dei Filius in thono paterno sedens, vestitus claritate, quam habuit antequam mundus fieret; quam pannis pau-

de son Père, revêtu de la gloire, qu'il avait avant le commencement du monde, qu'enveloppé de pauvres langes et couché sur le foin de la crèche.

℞. 8. O sein admirable! \* où repose, dans le temps, celui qui de toute éternité a reposé dans le sein du Père, le vrai Fils de Dieu devenu vraiment le Fils de Marie! †. Ces deux seins sont pour lui, un lieu de délices et de fécondité, un paradis de volupté pure, un océan de joies. \* Où repose etc.

## LEÇON IX.

Puisque telle est la grandeur de la Mère du Fils de Dieu lequel produit le Saint-Esprit: tous les dons, toutes les vertus et toutes les grâces du Saint-Esprit lui-même sont donc distribués par ses mains à qui elle veut, quand elle veut, de telle manière et en telle abondance qu'il lui plaît: en sorte qu'aucune créature n'a jamais obtenu une grâce ni une vertu que par la dispensation de cette bonne Mère.

## À LAUDES.

*Les psaumes comme aux Laudes du Dimanche.*

*Antienne.*

1.° Celui qui voit le Fils de Dieu, voit aussi le Père, à cause de l'unité de leur essence: ainsi

peribus involutus, et intra fœnum in praesepio reclinatus.

℞. 8. O sinus admirabilis! \* in quo requiescit in tempore, qui in sinu Patris quievit in aeternitate, verus Dei, et Mariae Filius! † Uterque sinus deliciarum et fœcunditatis locus, voluptatis paradisus, abyssus gaudiorum. \* In quo, etc.

## LECTIO IX.

Et quia talis est Mater Filii Dei, qui producit Spiritum Sanctum: ideo omnia dona, virtutes et gratiae ipsius Spiritus Sancti, quibus vult, quando vult, quomodo vult, et quantum vult, per manus ipsius administrantur; ita quod nulla creatura aliquam a Deo obtinuit gratiam vel virtutem, nisi secundum ipsius pie Matris dispensationem.

## AD LAUDES.

*Psalmi ut in Dominica ad Laudes.*

*Antiphonae.*

1.° Qui videt Filium Dei, videt et Patrem, propter unitatem essentiae; qui Mariam videt, videt

celui qui voit Marie voit Jésus, Jesum propter conformitatem gratiae.  
à cause de la conformité de leur grâce.

2.° O tabernacle vivant de la divinité ! où Jésus-Christ veut vivre et être adoré des Anges et des hommes ! 2.° O Tabernaculum Dei vivum ! in quo vivens Christus vult ab Angelis et hominibus adorari.

3.° O Marie, harpe très-harmonieuse ! qui, sous la main de Jésus, fait les délices du Père. 3.° O suavissima cithara ! qua Christus utitur ad delicias Patris.

4.° Le trésor de Jésus, c'est Marie, comme le trésor de Marie, c'est Jésus. 4.° Thesaurus Christi, Maria est ; Thesaurus Mariae Christus.

5.° O maternelle sollicitude ! les regards de Marie se portent sans cesse vers le Seigneur, pour qu'il rompe les liens de ses enfants captifs. 5.° O Mater vigilantissima ! cujus oculi sunt semper ad Dominum, ut ipse evellat de laqueo pedes filiorum suorum.

CAPITULE. *Cant.* 4.

Que vous êtes belle, o ma bien-aimée ! que vous êtes belle ! Vos yeux sont des yeux de colombe ; et l'on ne saurait dire vos beautés cachées.

## HYMNE.\*

Louons par nos cantiques cette arche de la divine alliance, la source de notre joie, la réparatrice du monde perdu.

CAPITULUM. *Cant.* 4.

Quam pulchra es amica mea !  
Quam pulchra es ! Oculi tui columbarum, absque eo quod intrinsecus latet.

## HYMNUS.

Nostris laudetur canticis  
Arca divini foederis ;  
Genitrix nostri gaudii,  
Orbis Salvatrix perditii,

## \* AUTRE HYMNE.

Quelle gloire brille sur vous, ô Vierge Marie ! le divin Fils du Père éternel descend du ciel en votre sein, et s'y forme lui-même les membres de son tendre corps.

## HYMNUS.

Qualis, Virgo, tibi gloria surgit !  
Aeterni soboles diva Parentis  
En illapsa tuam coelitus alvum  
Mollis membra sui corporis aptat.

C'est un ouvrage que l'Ouvrier seul surpasse en beauté et en éclat; c'est l'abîme de toutes les grâces; c'est le temple de la divine gloire.

Quoi de plus ravissant que l'Épouse de Dieu? quoi de plus élevé que la Mère de Dieu? quoi de plus saint que le Temple de Dieu? quoi de plus excellent que Marie?

O étoile qui annonce le jour; nuée qui porte Dieu dans son sein; aurore que le Soleil doit suivre; jour qui n'aura pas de nuit!

Opus quod solus Opifex  
Vincit decore ac lumine;  
Omnis abyssus gratiae,  
Divinae templum gloriae.

Quid Dei Sponsa pulchrius?  
Quid Dei Matre celsius?  
Quid Dei templo sanctius?  
Quid Maria praestantius?

O stella lucis nuntia,  
Nubesque Dei baja,  
Aurora Solis praevia,  
Diesque noctis nescia!

Heureuse Marie! ce fardeau ne vous pèse point : c'est un Dieu qui est en vous! Vierge digne de tout respect, vous nourrissez de votre lait maternel celui-là même qui est l'aliment des deux mondes.

De quel amour n'est pas embrasée intérieurement, celle qui a donné naissance à la source même de l'amour! elle couvre de tendres baisers ce cher Fils; et plus elle l'aime, plus l'amour s'accroît dans son cœur de Mère.

Tout ce qu'on dit à la louange de son Enfant, Marie l'écoute d'une oreille attentive; elle en garde en son cœur un profond souvenir; elle y applaudit en secret, et en fait l'un des sujets de ses complaisances

La gloire du Fils rejaillit sur la Mère, et celle de la Mère rejaillit sur le Fils. O qu'elle est chérie de Dieu, celle que Dieu daigne ainsi appeler à partager sa gloire!

Bénie soit l'auguste Trinité, qui s'est consacrée ce cœur virginal pour son sauveur! Puisse nous, ô Mère de Jésus, avoir toujours pour vous autant d'amour que le désire votre Fils.

O felix, leviter quam gravat intus  
Ipsam numen onus! Virgo colenda,  
Quae nutrice parens ubere factat  
Natum, quo geminus pascitur orbis.

Quo non interius fervet amore,  
Quae fontem peperit Mater amoris!  
Nato blanda frequens oscula figit;  
Et maternus amor crescit amando.

Quotquot de Puero celsa feruntur,  
Attenta Genitrix arripit aure;  
Laudes sub memori pectore servat,  
Applaudensque sibi complacet intus.

In Matrem resilit gloria Nati;  
In Natum resilit gloria Matris:  
O quam cara Deo, quam Deus ipse  
Consortem proprii reddit honoris!

Laus summae Triadi, quae sibi sacra  
Pectus virgineum templa dicavit;  
Quo vult te, Genitrix, Natus amari,  
Te mens nostra colat semper amore.  
Amen.

Vigne véritable, vigne sacrée.  
vigne dont le sarment est Jésus,  
et qui en le portant contenez tous  
ses membres.

Par vous le Seigneur s'abaisse  
et vient petit enfant vers nous;  
et s'il est l'aliment des forts dans  
le sein de son Père, dans sa Mère  
il se fait le lait des enfants.

O Mère admirable, nourrice  
objet de nos désirs! appelez à  
vous vos petits enfants, pour les  
nourrir de ce lait divin.

Gloire à vous Seigneur, qui ré-  
sidez dans la Vierge, avec le Père  
et le Saint-Esprit, dans les siècles  
éternels.

Ainsi soit-il

☩. Jamais pareil chef-d'œuvre

☩. N'a paru sur la terre.

À PRIME.

*Antienne.* Celui qui voit, etc.

À TIERCE.

*Antienne.* O Tabernacle etc.

*Capitule, comme à Laudes.*

☩. Vous êtes belle et ravissan-  
te,\* Fille de Jérusalem. Vous ef-  
facez les chœurs des Anges,\* fille  
de Jérusalem. Gloire au Père etc.  
Vous êtes belle etc.

☩. En Marie réside la pléni-  
tude l'Esprit Saint.

☩. Pour la gloire de Dieu et le  
salut des hommes.

Vitis, vera, sacra vitis,  
Sed vitis Christi palmitis,  
Vitis in se Christum ferens,  
Ejusque membra continens.

Per te lactescit Dominus,  
Et ad nos venit parvulus,  
In Patre cibus fortium,  
In Matre lac infantium.

O Mater admirabilis,  
Nutrix desiderabilis!  
Voca adolescentulas,  
Hoc sancto lacte nutrias.

Gloria tibi Domine,  
Qui resides in Virgine,  
Cum Patre et Sancto Spiritu,  
In sempiterna saecula.

Amen.

☩. Non est inventum tale opus.

☩. In universa terra.

AD PRIMAM.

*Antiphona.* Qui videt Filium.

AD TERTIAM.

*Antiphona.* O Tabernaculum.

*Capitulum, ut ad ad Laudes.*

☩. Pulchra es et decora,\* Fi-  
lia Jerusalem. *Repetitur.* Pul-  
chra etc. ☩. Super omnes choros  
Angelorum. ☩.\* Filia Jerusalem.  
☩. Gloria Patri etc. ☩. Pulchra  
es etc.

☩. In Maria habitat plenitudo  
Spiritus Sancti.

☩. Ad gloriam Dei, et salutem  
hominum.

## À SEXTÉ.

*Antienne.* O Marie, harpe très-harmonieuse etc.

*Capitule. Cant. 4.* Vous êtes toute belle, ô ma bien-aimée, et il n'est pas de tache en vous. Venez du Liban, venez: vous recevrez la couronne.

℣. En Marie réside\* la plénitude de l'Esprit Saint. En Marie etc.

ψ. Pour la gloire de Dieu et le salut des hommes.\* ℣. La plénitude etc. ψ. Gloire au Père, etc.

℣. En Marie etc. ψ. Comme nous avons tous reçu de votre plénitude. ℣. Nous chantons avec transport au Seigneur un cantique de réjouissance.

## À NONE.

*Antienne.* O Maternelle etc.

*Capitule. Cant. 4.* Vous avez blessé mon cœur, ma sœur, mon Épouse; vous avez blessé mon cœur, d'un seul de vos regards, d'un seul des cheveux qui tombent sur votre cou.

℣. De votre plénitude\* nous sommes tous enrichis. De votre, etc. ψ. Aussi chantons-nous avec transport au Seigneur un cantique de réjouissance;\* nous sommes tous etc. Gloire au Père etc.\* De votre plénitude etc.

ψ. O Israël! combien Marie, la maison par excellence du Seigneur, est vaste!

## AD SEXTAM.

*Antiphona.* O suavissima cithara.

*Capitulum. Cant. 4.* Tota pulchra es amica mea, et macula non est in te. Veni de Libano, veni; coronaberis.

℣. In Maria habitat\* plenitudo Spiritus Sancti. *Repetitur.* In Maria habitat, etc.

ψ. Ad gloriam Dei et salutem hominum. ℣. Plenitudo Spiritus Sancti. ψ. Gloria Patri etc. ℣. In Maria habitat. etc. ψ. De plenitudine tua omnes accepimus. ℣. Ut laeti canamus canticum Domini.

## AD NONAM.

*Antiph.* O Mater vigilantissima.

*Capitulum. Cant. 4.* Vulnerasti cor meum, soror mea Sponsa, vulnerasti cor meum in uno oculorum tuorum, et in uno crine colli tui.

℣. De plenitudine tua\* omnes accepimus. *Repetitur.* De plenitudine. ψ. Ut laeti canamus canticum Domini. ℣. Omnes accepimus. ψ. Gloria Patri, etc. ℣. De plenitudine tua omnes, etc.

ψ. O Israël: quam magna est Domus Dei.

ñ. Qu'immense est l'étendue de sa possession.

ñ. Et ingens locus possessionis ejus.

AU SECONDES VÉPRES.

AD SECUNDAS VESPERAS.

*Antiennes.*

1.<sup>o</sup> Le cœur de Marie est le trône de Jésus. Là il vit dans la plénitude de sa force, et il agit selon la perfection de ses voies, pour la gloire de son Père.

2.<sup>o</sup> Marie est le sceau divin, où Jésus a gravé sa propre image, pour l'imprimer dans ses Saints.

3.<sup>o</sup> Marie est le siège des opérations divines, où se forme la nouvelle créature; et par Jésus-Christ, habitant en elle, nous entrons en participation de la nature de Dieu.

4.<sup>o</sup> Quelle fidélité que celle de Marie, qui a vu s'accomplir exactement en elle tous les mystères et tous les desseins de la Divinité!

5.<sup>o</sup> Marie est un doux asile, où Jésus est reçu avec les plus grands honneurs, et où il repose avec autant de paix que d'amour.

CAPITULE. *Comme à Laudes.*

HYMNE

Salut, repos de la Trinité,  
miroir de sainteté, paradis de  
délices, merveille de l'univers,  
sceau de la divinité, vase de la  
véritable manne.

*Antiphonae.*

1.<sup>o</sup> Cor Mariae thronus Christi est, ubi vivit in plenitudine virtutis suae, et in perfectione viarum suarum agit, ad gloriam Patris.

2.<sup>o</sup> Maria sigillum Dei est, quo Christus expressus, in Sanctis suis se imprimit.

3.<sup>o</sup> Haec est sacra Dei officina, ubi formatur nova creatura, atque per Christum in ea habitantem divinae sumus consortes naturae.

4.<sup>o</sup> O fidelis Maria! in qua omnia consilia Dei, et mysteria ad apicem completa sunt.

5.<sup>o</sup> Locus quietis Christi Maria, ubi summo cum honore excipitur, et magna cum pace et amore quiescit.

CAPITULUM. *Ut ad Laudes.*

HYMNUS.

Salve, quies Trinitatis,  
Sanctitatis speculum,  
Paradisus voluptatis,  
Orbisque miraculum,  
Sigillum Divinitatis,  
Veri manna vasculum.

Jardin des délices de Jésus, qui lui-même s'y change en fleur; salut, hameçon, dont il se sert pour attirer à lui les âmes; canal des grâces divines dont tous nous sommes abreuvés!

Appas de ce divin hameçon, qui nous attirez par votre douceur; laboratoire de toutes les grâces qui font les parfaits chrétiens; manne de Jésus, arche sacrée, qui contenez la source de la vie.

Restauration des siècles, fondatrice de l'Église, abîme de merveilles, trône de la sagesse, unique espérance des pécheurs, mère de toute grâce!

Fontaine de toute sainteté, régénératrice des hommes, doux rayon dont le miel est Jésus, sanctuaire des vertus, source pour tous intarissable: vous êtes la consolation de l'univers.

Que par vous le Père en nous soit honoré, et y fasse sa résidence; que par vous le Fils nous soit donné, et grandisse dans nos âmes; que par vous l'Esprit Saint y soit aimé et nous embrase de ses flammes! Ainsi soit-il.

ψ. Marie est une terre de bénédiction.

η. Où toutes les nations sont bénies.

*Antienne de Magnificat.* C'est dans cette fille bien-aimé que le

Hortus Christi deliciarum,  
In quo se florem efficit;  
Hamus sanctus animarum,  
Quo mortales allicit;  
Aquaeductus gratiarum,  
Quo nos omnes reficit.

Hami spiritalis esca,  
Dulciter nos attrahens;  
Gratiarum officina,  
Christiferos faciens.  
Christi manna, sacra arca,  
Fontem vitae continens.

Restauratrix saeculorum,  
Fundatrix Ecclesiae;  
Abyssus miraculorum,  
Sedes Sapientiae;  
Spes unica peccatorum,  
Omnis mater gratiae.

Fons totius sanctitatis,  
Reparatrix hominum;  
Favus dulcis Christi mellis,  
Virtutum sacarium;  
Universi fons perennis,  
Et mundi solatium.

Per te Pater honoretur,  
Et in corde maneat;  
Per te nobis Christus detur,  
Et in corde floreat;  
Per te Spiritus ametur,  
In ipso cor ardeat. Amen.

ψ. Maria locus benedictionis est.

η. In quo benedicentur omnes tribus terrae.

*Ad Magnificat. Antiphona.*  
Haec est filia Patris dilecta, in

Père à toujours pris ses complaisances ; c'est dans cette tendre Mère, que le Fils a trouvé son plus doux repos ; c'est à cette très chère Épouse que le Saint-Esprit s'est uni de la manière la plus parfaite.

*Oraison p. 248.*

qua semper sibi bene complacuit. Haec est amantissima Filii Mater, in qua suaviter quievit. Haec est charissima Spiritus Sancti Sponsa quam sibi perfectissime univit.

*Oremus p. 428.*

## II. JOUR DANS L'OCTAVE.

### AU PREMIER NOCTURNE.

Du Cantique des Cantiques.

#### LEÇON I. *Chap. 2.*

*J'entends* la voix de mon Bien-aimé : le voici qui vient, bondissant sur les montagnes, franchissant les collines : mon bien-aimé est semblable à la chèvre, et au faon. Le voici qui se tient derrière notre muraille, qui regarde par les fenêtres, qui jette sa vue au travers des treillis. Voilà mon bien-aimé qui me dit : Levez-vous, hâtez-vous, ma bien-aimée, ma colombe, ma toute belle et venez. Car l'hiver (*de l'infidélité*), est déjà passé, les pluies se sont dissipées, et ont cessé entièrement : les fleurs paraissent sur notre terre : le temps de tailler la vigne (*du Seigneur*) est venu : la voix de la tourterelle s'est fait entendre dans notre terre : le ligier a poussé ses premiers fruits : les vignes en fleurs ont fait sentir leur odeur *suave*.

#### LEÇON II. *Chap. 2.*

Levez-vous, mon amie, ma toute belle et venez, ma colombe, qui vous retirez dans les creux des pierres, et des murailles (*pour éviter vos ennemis*) : montrez-moi votre visage, que votre voix se fasse entendre à mes oreilles ; car votre voix est douce, et votre visage est agréable. Délivrez-nous des petits renards (*c'est-à-dire des méchants*), qui détruisent les vignes : car notre vigne, (*la vigne du Seigneur, la sainte Église*) est en fleur. Mon Bien-aimé est à

## II. DIE INFRA OCTAVAM.

### IN PRIMO NOCTURNO.

De Canticis Canticorum.

#### LECTIO I. *Cap. 2.*

Vox dilecti mei, ecce iste venit, saliens in montibus, transiliens colles: similis est Dilectus meus capreae, hinnuloque cervorum. En ipse stat post parietem nostrum, respiciens per fenestras, prospiciens per cancellos. En Dilectus meus loquitur mihi: Surge, propera, amica mea, columba mea, formosa mea, et veni. Jam enim hiems transiit, imber abiit, et recessit: flores apparuerunt in terra nostra: tempus putationis advenit: vox turturis audita est in terra nostra. Ficus protulit grossos suos: vineae florentes dederunt odorem suum.

n). 1. Maria ita Deo etc. p. 432.

#### LECTIO II. *Cap. 2.*

Surge amica mea, speciosa mea, et veni, columba mea, in foraminibus petrae, in caverna maderiae: ostende mihi faciem tuam: sonet vox tua in auribus meis: vox enim tua dulcis, et facies tua decora. Capite nobis vulpes parvulas quae demoluntur vineas: nam vinea nostra floruit. Dilectus meus mihi, et ego illi, qui pascitur inter lilia, donec

moi, et je suis à lui, qui mène son troupeau parmis les lys, jusqu'à ce que le jour (*de l'éternité*) commence à paraître et que les ombres (*de la vie présente*) soient dissipées. Retournez (*donec*) mon Bien-aimé, avec la vitesse du chevreuil et du faon, qui court sur les montagnes de Béther.

LEÇON III. *Chap. 3.*

Je l'ai cherché, et je ne l'ai point trouvé. Je me lèverai, je ferai le tour de la ville, et je chercherai dans les rues et dans les places publiques celui qui est le Bien-aimé de mon âme. Je l'ai cherché et ne l'ai point trouvé. Les sentinelles qui gardent la ville m'ont rencontrée: N'avez-vous point vu, (*leur ai-je dit*.) celui qu'aime mon âme? Lorsque j'eus passé tant soit peu au-delà d'eux, je trouvai (*enfin*) celui que j'aime: je l'arrêtai, et je ne le laisserai point aller, jusqu'à ce que je le fasse entrer dans la maison de ma mère, dans le logis de celle qui m'a donné le jour.

## AU SECOND NOCTURNE.

## LEÇON IV.

Sermon de Saint Pierre Chrysologue, évêque.

Bienheureuse parmi les créatures celle qui seule mérita d'entendre ces paroles: *Vous avez trouvé la grâce auprès du Seigneur.* Combien grande fut (*donec*) cette grâce? L'ange l'avait indiqué déjà, en disant que Marie en était pleine; et elle en était vraiment pleine, puisqu'elle avait à la répandre comme une pluie abondante et à la déverser sur toute créature. Aussi, l'Ange lui-même en disant ces paroles: *Vous avez trouvé la grâce auprès de Dieu,* admire-t-il qu'une femme en possède une si grande plénitude; et que par cette femme tous les hommes puissent recevoir eux mêmes (*la grâce*) et la vie.

aspiret dies et inclinentur umbrae. Revertere: similis esto, Dilcte mi, capreae, hinnuloque cervorum super montes Bether.

¶. 2. O vere solitaria etc. p. 432.

LECTIO III. *Cap. 3.*

Quaesivi illum, et non inveni. Surgam et circuibo civitatem: per vias et plateas quaeram quem diligit anima mea: quaesivi illum, et non inveni. Invenerunt me vigiles, qui custodiunt civitatem: num quem diligit anima mea vidistis? Paululum cum pertransissem eos, inveni quem diligit anima mea: tenui eum, nec dimittam, donec introducam illum in domum matris meae, et in cubiculum Genitricis meae. ¶. 3. O supra contemplationem, etc. p. 433.

## IN SECUNDO NOCTURNO.

## LECTIO IV.

Sermo Sancti Petri Chrysologi, Episcopi. *Serm. 142.*

Beata quae sola inter homines audire meruit prae omnibus: *Invenisti gratiam apud Dominum!* Quantam? Quantam superius dixerat, plenam; et vere plenam, quae largo imbree totam funderet et infunderet creaturam. *Invenisti enim gratiam apud Deum:* haec cum dicit, et ipse Angelus miratur, aut foeminam tantum, aut omnes homines vitam meruisse per foeminam.

¶. 4. Divino semper etc. p. 435.

## LEÇON V.

Sermon de Saint Irénée, évêque.

Le nœud formé par la désobéissance d'Ève, a été défait par l'obéissance de Marie: ce que la vierge Ève avait lié par son incrédulité, la Vierge Marie l'ayant délié par sa foi. En effet comme Ève fut séduite par le discours de l'ange *tentateur*, pour qu'elle s'éloignât de Dieu, en transgressant sa défense, ainsi la Vierge Marie fut évangélisée par l'ange (*Gabriel*), pour qu'elle portât Dieu (*dans son sein*), en obéissant à sa parole; et si la première désobéit à Dieu, la seconde fut inclinée à lui obéir, afin que la Vierge Marie devint l'avocate de la vierge Ève. De la même manière que le genre humain a été assujéti à la mort par une Vierge: il est sauvé par une Vierge: la désobéissance de la première ayant été exactement compensée par l'obéissance de la seconde.

## LEÇON VI.

Sermon de Saint Épiphane, Évêque.

C'est de deux femmes qu'il a été dit: *Qui a donné l'adresse à la femme et l'art de faire des tissus?* Car Ève, la première de ces femmes industrieuses, ourdit pour Adam, des vêtements visibles, après qu'elle l'eût elle-même dépouillé (*de la robe invisible de l'innocence*): ayant été condamnée à cette sorte de travail. Mais Marie fut choisie divinement pour engendrer pour nous, (*le Fils de Dieu, comparé dans les Écritures à*) un agneau et (*à*) une brebis, de la splendeur et de la gloire duquel comme d'une toison elle nous a fait sagement par son industrie un vêtement d'immortalité.

TOME II.

## LECTIO V.

Sermo Sancti Irenaei Episcopi.  
*Lib. III. Cap. XXII, Num. 4. Lib. V.  
Cap. XIX.*

Evae inobedientiae nodus solutionem accepit per obedientiam Mariae: quod enim alligavit virgo Eva per incredulitatem, hoc Virgo Maria solvit per fidem. Quemadmodum enim Eva, per angeli sermonem seducta est ut effugeret Deum, praevariicata verbum ejus; ita et Virgo Maria per Angelicum sermonem evangelizata est, ut portaret Deum, obediens ejus verbo; et si ea inobedierat Deo, sed haec suasa est obedire Deo, ut virginis Evae Virgo Maria fieret advocata. Et quemadmodum adstrictum est morti genus humanum per virginem, salvatur per virginem: aequa lance disposita, virginalis inobedientia per virginalem obedientiam.

rl. 5. In te est virgo, p. 436.

## LECTIO VI.

Sermo Sancti Epiphanii Episcopi.  
*Adversus haereses Lib. III. N. 18.  
Tom. I. p. 1050.*

De duabus feminis dictum illud est: *Quis dedit mulieri sapientiam, aut variegandi scientiam?* Etenim Eva illa prior sapiens mulier Adamo, quem ipsa nudaverat, aspectabilia quaedam vestimenta contexit: quippe hujusmodi est labore damnata. At Mariae divinitus illud obtigit, ut Agnum nobis, atque ovem pareret: cujus ex splendore ac gloria, tanquam e vellere, per ejusdem virtutem immortalitatis nobis, vestis sapienter est confecta.

rl. 6. O supra omnem p. 437.

29

## AU TROISIÈME NOCTURNE.

Leçon du Saint Évangile selon saint Luc.

LEÇON VII. *Chap. 1.*

En ce temps là: L'Ange Gabriel fut envoyé de Dieu dans une ville de Galilée, nommée Nazareth, à une Vierge, qu'un homme appelé Joseph, de la maison de David, avait épousée; et le nom de cette Vierge était Marie. Et l'Ange étant entré dans le lieu où elle était, lui dit: Je vous salue pleine de grâce. etc.

Homélie de Saint Thomas de Villeneuve.

Je me suis demandé souvent, et cette question m'a longtemps arrêté: pour-quoi, tandisque les Évangélistes ont parlé si longuement de Saint Jean-Baptiste et des Apôtres: ils ont parcouru si sommairement l'histoire de la Vierge Marie, qui les surpasse tous par la sainteté de sa vie et par sa dignité? Toutes les fois que cette question s'est présentée à mon esprit et que je me suis demandé, pourquoi l'on n'avait pas composé un livre des actes de la Vierge, comme on l'a fait pour Saint Paul? la seule réponse qui se soit offerte à moi, c'est qu'il a plu ainsi au Saint-Esprit; et que par sa providence les Évangélistes ont gardé le silence parce que la gloire de la Vierge, comme on le lit dans le Psaume, était toute intérieure et qu'il était plus facile de la concevoir que de la décrire.

## LEÇON VIII.

Son histoire tout entière est renfermée dans ce peu de mots: *C'est d'elle que Jésus est né.* Que voulez vous de plus? Que cherchez-vous davantage dans la Vierge? Il vous suffit qu'elle soit la Mère de Dieu. Le Saint-Esprit ne l'a point dépeinte dans l'Écriture, mais il vous a laissé le soin d'en tracer un tableau dans votre esprit, afin que vous compreniez qu'aucun degré de grâce, de perfection ou de gloire, concevable dans une simple créature, ne lui a manqué: et que même elle a dépassé toutes

## IN TERTIO NOCTURNO.

Lectio Sancti Evangelii secundum Lucam.

LECTIO VII. *Cap. 1.*

In illo tempore: Missus est Angelus Gabriel à Deo in civitatem Galileae, cui nomen Nazareth, ad Virginem desponsatam viro, cui nomen erat Joseph, de domo David, et nomen Virginis Maria. Et ingressus Angelus ad eam dixit: Ave gratia plena. Et reliqua.

Homilia Sancti Thomae a Villanova.

*Operum. p. 559. 560.*

Cogitanti mihi ac diu haesitanti quid sit, quod eum Evangelistae de Joanne Baptista, et aliis Apostolis tam longum fecere tractatum: de Virgine Maria, quae vita et dignitate omnes antecedit, ita summatim percurrant historiam? Haec inquam, mihi haesitanti cur de actibus Virginis, sicut de actibus Pauli non est compositus liber? nihil aliud occurrerit quam ita placuisse Spiritui Sancto; ejusque providentia Evangelistas siluisse, propterea quia Virginis gloria sicut in Psalmo legitur, *omnis intus erat*, et magis cogitari poterat, quam describi. rj. 7. Mariae quantum ipsa etc. p. 439.

## LECTIO VIII.

Sufficit ad ejus plenam historiam, quod scriptum est in themate: *Quia de illa natus est Jesus.* Quid amplius quaeris? Quid ultra requiris in Virgine? Sufficit tibi quod Mater Dei est. Non eam Spiritus Sanctus litteris descripsit, sed tibi eam animo depingendam reliquit; ut intelligas nihil illi gratiae, aut perfectionis, aut gloriae, quam animus in pura creatura concipere pos-

nos conceptions. Ce que vous désirez savoir ou comprendre de la Vierge, est donc tout renfermé dans cette courte parole: *De laquelle est né Jésus.*

## LEÇON IX.

Le silence est donc le plus digne hommage que nous puissions rendre à la Bienheureuse Vierge, comme il est dit dans l'Écriture: *Le silence est pour vous une louange*, là où nous lions (suivant la Vulgate): *Il convient de vous chanter des hymnes dans Sion.* Toute louange en cette matière, n'est en effet, que le silence, puisque lorsque l'homme a fini de louer, c'est alors qu'il commence de le faire; jusque là il n'a rien dit. Pour cette raison les saints Évangélistes se taisent sur ses louanges, parceque sa grandeur est ineffable: il leur a suffi de dire: *De laquelle est né Jésus.*

A Benedictus, *Antienne.* O intelligence de Marie! qui éclairée sans-cesse de la lumière divine, a connu à fond ce qu'il a jamais été donné à une pure créature de sonder.

A Magnificat, *Antienne.* La volonté de Marie était si étroitement attachée à celle de Dieu, que partout où la poussait le mouvement divin, elle s'y portait à l'instant avec un empressement infatigable.

sit, desinisse: imo reipsa intellectum omnem superasse. Quidquid igitur de Virgine scire, aut intelligere cupis, totum in hoc clauditur breviloquio: *De qua natus est Jesus.*

n). 8 O sinus admirabilis. p. 440.

## LECTIO IX.

Unde melius Beatissimam Virginem silentio veneramur: sicut scriptum est: *Tibi silentium, laus, ubi dicimus: Te deest hymnus Deus in Sion.* Quia vere omnis laus silentium est; et cum finierit homo laudare, tunc incipit, imo nec locutus est. Propter quod Sancti Evangelistae de ejus laudibus silent, quoniam ineffabilis est ejus magnitudo: satis fuit de ea dicere: *De qua natus est Jesus.*

Te Deum laudamus.

*Ad Benedictus, Antiphona.* O intellectus Mariae! divino semper lumine illustratus, qui quodcumque purae creaturae perscrutari concessum fuerit, illud plane cognoverit.

*Ad Magnificat, Antiphona.*

Voluntas Mariae sic divinae voluntati erat allixa, ut ubicumque esset impetus ejus, illuc continuo et sine intermissione raperetur.

## III. JOUR DANS L'OCTAVE.

## AU PREMIER NOCTURNE.

Du Cantique des Cantiques.

## LEÇON I. Chap. 5.

Mon âme s'est comme fondue au son de la voix de mon Bien-aimé: je l'ai cherché et ne l'ai point trouvé. Je vous conjure, ô filles de Jérusalem! si vous trouvez mon Bien-aimé de lui dire que je languis d'amour. Quel est donc votre Bien-aimé par dessus tout autre, ô la plus parfaite d'entre les femmes? quel

## III DIE INFRA OCTAVAM.

## IN PRIMO NOCTURNO.

De Canticis Canticorum.

## LECTIO I. Cap. 5.

Anima mea liquefacta est, ut locutus est: quaesivi, et non inveni illum. Adjuro vos filiae Jerusalem! si inveneritis Dilectum meum, ut nuntietis ei quia amore langueo. Qualis est Dilectus tuus ex dilecto, o pulcherrima mulierum? qualis est Dile-

est votre Bien-aimé, au sujet duquel vous nous avez conjurées de la sorte? Mon Bien-aimé éclate par sa blancheur (*qui est le symbole de sa vie glorieuse et divine*), et par sa rougeur (*qui exprime sa vie humiliée et souffrante*); il est choisi entre mille, il est l'objet de tous mes désirs. Tel est mon bien-aimé; et c'est lui qui (*véritablement*) est mon ami, ô filles de Jérusalem.

LEÇON II. *Chap. 6.*

Je suis à mon Bien-aimé et mon Bien-aimé est à moi, lui qui conduit son troupeau parmi les lys. Vous êtes belle ô mon amie, et pleine de douceur; vous êtes belle comme Jérusalem, (*la sainte Église dont vous possédez toutes les grâces*). Elle seule est ma colombe, ma parfaite (*épouse*); elle est l'unique que sa mère, celle qui lui a donné le jour, ait choisie de (*préférence*). Les filles l'ont vue et l'ont publiée Bienheureuse, et les reines lui ont donné des louanges (*en disant*): Qu'elle est celle-ci, qui s'avance comme l'aurore à son lever, qui est belle comme la lune (*c'est-à-dire, comme l'Église, dont elle réunit toutes les beautés*), choisie (*de toute éternité*) comme (*Jésus-Christ*), le soleil de justice, par un seul et même décret, et terrible (*aux enfers*) comme une armée rangée en bataille?

LEÇON III. *Chap. 8.*

Mettez-moi, (*dît le Verbe à sa sainte Épouse,*) comme un sceau sur votre cœur, (*afin qu'il n'aime que moi*), comme une sceau sur votre bras, (*afin que je sois la fin de toutes vos œuvres*): car l'amour est invincible comme la mort, et le zèle (*de l'amour*) est aussi inflexible que (*la nécessité de descendre dans*) la tombe. Ses ardeurs sont semblables à des lampes de feu et de flammes. Les grandes eaux qui étouffent le feu, ne peuvent étouffer la charité, ni les fleuves des tribulations l'éteindre: si l'homme pour (*acquiescer*) la charité donne tous les biens de sa maison, il croira n'avoir rien donné, ou que des choses méprisables.

etus tuus ex dilecto, quia sic adjurasti nos? Dilectus meus candidus et rubicundus, electus ex millibus et totus desiderabilis. Talis est dilectus meus, et ipse est amicus meus, filiae Jerusalem.

rl. 1. Maria ita Deo p. 432.

LECTIO II. *Cap. 6.*

Ego dilecto meo, et dilectus meus mihi, qui pascitur inter lilia. Pulchra es amica mea, suavis et decora sicut Jerusalem. Una est columba mea, perfecta mea, una est matris suae, electa genitricis suae. Viderunt eam filiae, et Beatissimam praedicaverunt, et Reginae laudaverunt eam: Quae est ista, quae progreditur quasi aurora consurgens, pulchra ut luna, electa ut sol, terribilis ut castrorum acies ordinata?

rl. 2. O vere solitaria, p. 432

LECTIO III. *Cap. 8.*

Pone me ut signaculum super cor tuum, ut signaculum super brachium tuum: quia fortis est ut mors dilectio, dura sicut infernus aemulatio. Lampades ejus, lampades ignis, atque flammaram. Aquae multae non potuerunt extinguere caritatem, nec flumina obruent illam: si dederit homo omnem substantiam domus suae pro dilectione, quasi nihil despiciet eam.

rl. 3. O supra contemplationem. p. 433.

AU SECOND NOCTURNE.

IN SECUNDO NOCTURNO.

LEÇON IV.

Sermon de Saint Hippolyte, Evêque et Martyr.

Le Sauveur a la même substance que le Père et le Saint-Esprit, c'est-à-dire, la même Divinité; d'où il suit qu'il est appelé et qu'il est Dieu par nature. En sorte aussi que Marie, notre souveraine, qui est véritablement la plus sainte des simples créatures, doit être vénéralée et célébrée par dessus tous les autres saints, comme étant proprement, véritablement et réellement Mère de Dieu et toujours Vierge. Dites-moi, ô bienheureuse Marie! qu'aviez-vous conçu dans votre sein, et que portiez-vous dans ce virginal sanctuaire? C'était le Verbe, le premier-né de Dieu, descendu du ciel en vous, et l'homme premier-né, formé dans vos entrailles; afin que le Verbe, premier-né de Dieu, fut uni (*hypostatiquement*) au premier-né d'entre les hommes.

LEÇON V.

Sermon de saint Épiphane, Evêque.

*Salut plein de grâce!* C'est celle qu'Ève a figurée, lorsqu'elle a été appelée d'une manière mystérieuse: *La Mère des vivants*. Car Ève ne fut ainsi dénommée qu'après avoir entendu cette sentence: *Tu es terre, et tu retourneras en terre*, c'est-à-dire, qu'après le péché commis. Cependant c'est par Marie que la Vie a été introduite dans le monde, puisque (*engendrant celui qui est la vie*), Marie est la mère des vivants. C'est pourquoi ces paroles de l'Évangile: *Il ne la connut pas, jusqu'à ce qu'elle eût engendré son fils premier-né*, sont à la gloire de Marie. Car en di-

LECTIO IV.

Sermo Sancti Hippolyti Episcopi et Martyris.

*De Incarnat. et in Elcanam et Annam, apud Gallandum. Tom. II.*

Ejusdem utrisque illis (Patri et Spiritui Sancto) substantiæ, id est Deitatis Salvator existit: secundum quod est et dicitur natura Deus. Ita ut subsequenter et Dominam nostram vere sanctissimam, super omnes Sanctos venerandam scilicet et laudandam, ut proprie et non fallaciter, veraciter dei Genitricem semperque Virginem describamus. Dic mihi, o beata Maria! quid erat a te in utero conceptum, et quid a te in virginali thalamo gestabatur? Verbum enim erat, Dei primogenitum, de coelis in te descendens, et homo primogenitus in utero formatus, ut primogenitum Verbum Dei, homini primogenito unitum ostenderetur.

R<sup>l</sup>. 4. Divino semper lumine p. 435.

LECTIO V.

Sermo Sancti Epiphani Episcopi.

*Adversus haereses Lib. III. Tom. II. Vol. I.*

*Ave gratia plena!* Haec est quam adumbravit Eva, quae *Viventium mater*, quodam aenigmatis involuero, nuncupatur. Siquidem Eva tum *viventium* est appellata *mater*, cum jam illud audiisset: *Terra es, et in terram reverteris*, post admissum videlicet peccatum. Revera tamen a Maria Virgine Vita ipsa est in mundum introducta, ut *viventium* Maria sit *Mater*. Quamobrem istae voces: *Non cognovit eam donec peperit Filium suum primo-*

sant de (Jésus-Christ qu'il est son) premier-né, l'Évangile fait allusion non à d'autres enfants qu'elle ait eugendrés (depuis, puisqu'elle est restée toujours *Vierge*); mais à tous ceux qui, par sa bonté, ont obtenu la grâce de la filiation adoptive.

## LEÇON VI.

Sermon de saint Augustin Evêque.

Cette femme seule est mère et *Vierge*, non seulement corporellement, mais encore spirituellement. Elle est mère spirituellement, non pas de notre chef, (qui est le Sauveur lui même, duquel elle est plutôt née spirituellement: puisque tous ceux qui auront cru en lui, parmi lesquels elle se trouve elle même, sont justement appelés les fils de l'Époux); mais elle est véritablement la mère de ses membres, du nombre desquels nous sommes, parcequ'elle a coopéré par sa charité, à faire naître dans l'Église les fidèles, qui sont les membres de ce chef; et corporellement elle est mère du chef lui même.

## AU TROISIÈME NOCTERNE.

Leçon du Saint Évangile, selon S. Luc.

LEÇON VII. *Cap. 1.*

En ce temps là: L'Ange Gabriel fut envoyé de Dieu dans une ville de Galilée, nommée Nazareth, à une *Vierge*, qu'un homme appelé Joseph, de la maison de David, avait épousée; et le nom de cette *Vierge* était Marie. Et l'Ange étant entré dans le lieu où elle était, lui dit: Je vous salue; pleine de grâce. etc.

Homélie de Saint Jean Damascène.

Quand nous disons qu'un Dieu est né de la *Vierge*, ce n'est pas que la Divinité du Verbe ait tiré d'elle le principe de

*genitum*, \* ad *Mariae* gloriam spectant. *Primogenitum* vero nominat, non respectu ad *Mariae* liberos habito, quasi alios illa pepererit, sed et ad omnes qui adoptionem, illius beneficio consecuti sunt.

n). 5. In te est *Virgo* p. 436.

## LECTIO VI.

Sermo Sancti Augustini Episcopi.

*De Sancta Virginitate; Operum.*

*Tom. VI.*

Ille una femina non solum spiritu verum etiam corpore et Mater est et *Virgo*. Et mater quidem spiritu, non capitis nostri, (quod est ipse Salvator, ex quo magis illa spiritualiter nata est: quia omnes qui in eum crediderint, in quibus et ipsa est, recte filii Sponsi appellantur); sed plane mater membrorum ejus, quod nos sumus, quia cooperata est caritate, ut fideles in Ecclesia nascerentur, quae illius capitis membra sunt: corpore vero ipsius capitis Mater.

n). 6. O supra omnem p. 437,

## IN TERTIO NOCTURNO.

Lectio Sancti Evangelii secundum Lucam.

LECTIO VII. *Cap. 1.*

In illo tempore: Missus est Angelus Gabriel a Deo in civitatem Galileae, cui nomen Nazareth, ad *Virginem* desponsatam viro, cui nomen erat Joseph, de domo David, et nomen *Virginis* Maria. Et ingressus Angelus ad eam dixit: Ave gratia plena. Et reliqua.

Homilia S. Joannis Damasceni

*Tom. I. p. 222. Tom. II. p. 845. 848.*

Deum ex *Virgine* natum esse dicimus, non quod Verbi divinitas

son existence ; mais nous voulons dire que le Verbe lui même, qui a été engendré avant les siècles sans espace de temps, et qui, avec le Père et le Saint-Esprit est de toute éternité sans commencement, a sur la fin des temps, pris sa demeure dans le sein de la Vierge, afin d'opérer notre salut ; et que s'étant uni à notre humanité, il a été par elle engendré, sans subir de changement.

## LEÇON VIII.

Celui qui par nature engendre Dieu (*le Fils*), sans souffrir aucune altération, a ensuite, par une disposition de sa bonté, engendré le même Fils, sans souffrir non plus d'altération quelconque. C'est ce que témoigne David (*l'un des*) ancêtres du Dieu (*fait homme*) : *Le Seigneur m'a dit : vous êtes mon Fils : je vous ai engendré aujourd'hui*. Car ce mot *aujourd'hui*, ne se rapporte pas à cette génération qui précède les siècles, puisqu'elle est opérée sans espace de temps.

## LEÇON IX.

O Vierge! remplie des grâces divines, temple saint de Dieu, que le vrai Salomon, le prince de la paix, a construit, et dont il a fait sa demeure; temple, non pas décoré avec l'or et les pierres inanimées; mais, au lieu d'or tout resplendissant du Saint-Esprit; et au lieu de pierres précieuses, possédant Jésus-Christ, la perle incomparable, le charbon ardent de la divinité, dont nous devons humblement demander que nos lèvres soient touchées, pour que purifiés de la sorte nous le louions avec le Père et le Saint-Esprit, disant: *Saint, Saint, Saint*. Saint est Dieu le Père, lui qui a voulu qu'en vous et par vous, fût accompli le mystère qu'il avait créé avant les siècles.

existendi principium ex ipsa traxerit; sed quia Verbum ipsum, quod ante saecula, citra ullum tempus genitum est, ac sine exordio et sempiterno una cum Patre et Spiritu Sancto est, in extremis diebus, salutis nostrae causa, in utero ipsius habitavit, et assumpta carne ex ea genitum est sine sui demutatione. *uj. 7. Mariae quantum ipsa p. 439.*

## LECTIO VIII.

Divinum Numen, qui nulla perpe-  
 • pessione, suapte natura prius genuit, nulla quoque perpe-  
 • sione eumdem ipsum postea Filium genuit, certa dispensationis ratione. Cujus testis est Dei pater David, ubi ait: *Dominus dixit ad me: Filius meus es tu; ego hodie genui te.* illud namque, *hodie*, in ea nativitate quae saeculis est anterior, locum non habet; quippe quae sine tempore est.

*uj. 8. O Sinus admirabilis. p. 440.*

## LECTIO IX.

O Virgo! divinis gratiis affluens, templum Dei sanctum, quod spiritalis Salomon, ille princeps pacis ab se constructum inhabitavit; templum, inquam, non auro et inanimis lapidibus decoratum, sed auri loco Spiritu fulgens, pro lapidibus pretiosis, pulcherrimam margaritam habens Christum, Deitatis illum carbunculum, quem ut labia nostra tangat supplex precare, ut sic purgati ipsum cum Patre et Sancto Spiritu laudemus clamantes: *Sanctus, sanctus, sanctus*. Sanctus Deus et Pater, qui in te et ex te mysterium perfici voluit, quod ante saecula praefinierat.

Te Deum laudamus

*A Benedictus, Antienne.* O Vierge toute sainte! en qui le Fils de Dieu demeurant, était principe de toutes ses œuvres; dans laquelle l'Esprit Saint faisait continuellement tout ce qu'elle même opérerait.

*A Magnificat, Antienne.* Remplie de l'esprit sacerdotal, Marie offrait son Fils au Père éternel, comme l'hostie divine dans laquelle résidait le sacerdoce en plénitude.

*Ad Benedictus, Antiphona.*

O Sanctissima Virgo! in qua manens Filius, ipse facit opera: in qua usquequaque operatur Spiritus Sanctus, et ipsa operatur.

*At Magnificat, Antiphona.*

Sacerdotii spiritu plena Maria Filium suum offerebat Patri, ut divinam hostiam in qua sacerdotii plenitudo residebat.

#### IV. JOUR DANS L'OCTAVE.

##### AU PREMIER NOCTURNE.

Du livre de l'Écclésiastique. *Chap. 24.*

##### LEÇON I.

Je suis sortie de la bouche du Très-Haut, et je suis engendrée (*dans ses desseins*) avant toute créature. C'est moi qui ai fait naître dans le ciel une lumière qui ne s'éteindra jamais, et qui comme une nuée ai couvert toute la terre. J'ai habité dans les lieux très-hauts (*dans le sein de Dieu le Père*), et mon trône est dans une colonne de nuée. J'ai fait seule tout le tour du ciel, j'ai pénétré la profondeur des abîmes, j'ai parcouru les mers, et j'ai posé mon pied par toute la terre; j'ai en l'empire sur tout peuple et sur toute nation; et les cœurs de tous les grands, aussi bien que ceux des petits, ont été assujétis à ma puissance.

##### LEÇON II.

Cherchant le repos dans tous ces objets (*et ne le trouvant pas*), j'ai choisi une demeure dans l'héritage du Seigneur. Alors le Créateur de l'univers m'a fait connaître sa volonté; celui qui m'a créée a reposé dans mon tabernacle, et m'a dit: Habitez dans Jacob, qu'Israël soit votre héritage et jetez des racines dans mes élus.

#### IV. DIE INFRA OCTAVAM.

##### IN PRIMO NOCTURNO

De Libro Ecclesiastici. *Cap. 24.*

##### LECTIO I.

Ego ex ore Altissimi prodivi primogenita ante omnem creaturam: Ego feci in coelis ut oriretur lumen indeficiens, et sicut nebula texi omnem terram. Ego in altissimis habitavi, et thronus meus in columna nubis. Gyrum coeli circuiti sola, et profundum abyssi penetravi, in fluctibus maris ambulavi, et in omni terra steti: et in omni populo, et in omni gente primatum habui: et omnium excellentium et humilium corda virtute calcavi.

n. 1. Maria ita Deo, *p. 432.*

##### LECTIO II.

Et in his omnibus requiem quaesivi, et in haereditate Domini morabor. Tunc praecepit, et dixit mihi Creator omnium. et qui creavit me requievit in tabernaculo meo, et dixit mihi: In Jacob inhabita, et in Israel haereditare et in electis meis mitte radices.

n. 2. O vere solitaria, *p. 432.*

## LEÇON III.

J'ai été créée dès le commencement, avant les siècles (*dans les décrets de Dieu*); et je ne cesserai point dans la suite de tous les âges. (*Étant venue au monde dans le temps*), j'ai exercé devant lui mon ministère (*de charité et de miséricorde*) dans sa maison sainte (*qui est l'Église, sur laquelle il m'a établie*). J'ai été ainsi affermie dans Sion (*l'Église militante*), et j'ai trouvé mon repos dans la cité sanctifiée, (*qui est le ciel*), et ma puissance est (*établie*) dans (*cette*) Jérusalem (*céleste*). J'ai jeté mes racines dans le peuple honoré (*de la protection de Dieu*), qu'il a pris pour son héritage; et j'ai établi ma demeure dans l'assemblée de (*tous les*) saints.

## AU SECOND NOCTURNE.

## LEÇON IV.

Sermon de Saint Ambroise, Evêque.

Au tressaillement de Saint Jean, Elisabeth, fut remplie du Saint-Esprit, Marie cependant n'en fut pas remplie; mais nous savons que son esprit tressaillit: car l'Incompréhensible opérait d'une manière incompréhensible dans sa Mère; Elisabeth est remplie de l'Esprit-Saint après sa conception; et Marie l'avait été avant d'avoir conçu. *Heureuse* lui dit Elisabeth, *heureuse qui avez cru*; mais vous aussi qui avez entendu, et qui avez cru, vous êtes heureux: car toute âme qui croit en lui, conçoit aussi elle-même et engendre le Verbe de Dieu, et expérimente ses opérations. Que l'âme de Marie soit donc en chacun de nous, pour *magnifier le Seigneur*; que l'esprit de Marie soit en chacun, pour *tressaillir en Dieu*.

## LEÇON V.

Ce n'est pas sans raison que Jean-Baptiste conserve son corps exempt de toute souillure, lui que la Mère du Seigneur avait préparé au combat, en l'oignant en quelque sorte trois mois entiers, de sa sainte présence et du parfum

## LECTIO III.

Ab initio, et ante saecula creata sum, et usque ad futurum saeculum non desinam, et in habitatione sancta coram ipso ministravi. Et sic in Sion firmata sum, et in civitate sanctificata similiter requievi, et in Jerusalem potestas mea. Et radicavi in populo honorificato, et in parte Dei mei haereditas illius, et in plenitudine sanctorum detentio mea.

R. 3. O supra contemplationem, p. 433.

## IN SECUNDO NOCTURNO

## LECTIO IV.

Sermo Sancti Ambrosii Episcopi.

*Expos. Ev. Luc. Lib. II,*

*Tom. I, col. 4289.*

Exultante Joanne, repletur Elisabeth; Mariam tamen non repleri Spiritu, sed spiritum ejus exultare cognovimus: Incomprehensibilis enim incomprehensibiliter operabatur in Matre, et illa post conceptum repletur, ista ante conceptum. *Beata*, inquit, *quae credidisti*; sed et vos beati, qui audistis et credidistis; quaecumque enim crediderit anima, et concipit et generat Dei Verbum, et opera ejus agnoscit. Sit in singulis Mariae *anima*, ut *magnificet Dominum*; sit in singulis *spiritus* Mariae ut *exultet in Deo*.

R. 4. Divino semper, p. 435.

## LECTIO V.

*De Institutione Virgin. Tom. II*  
*col. 262. Et in Luc. col. 4291.*

Nec immerito mansit integer corpore, quem tribus mensibus oleo quodam suae praesentiae et integri-

de sa virginale intégrité. Car la cause de ce long séjour, fut non pas la seule amitié, mais l'avancement spirituel de ce si grand prophète. S'il avança si fort dès que Marie entra dans la maison, qu'à sa seule salutation, il tressaillit dans le sein maternel, et que la mère de l'enfant fut remplie du Saint-Esprit : que pensons-nous, que pendant un si long temps, la présence de Marie, leur aura procuré de grâces? Elle resta trois mois avec sa cousine; ce prophète, comme un athlète vigoureux, était oint et exercé, durant ce temps dans le sein de sa mère, et son courage était fortifié pour le grand combat qu'il aurait à soutenir.

tatis unguento Domini Mater excoxit. Non enim sola familiaritatis est causa quod diu mansit, sed etiam tanti vatis profectus. Nam si primo ingressu tantus processus extitit, ut ad salutationem Mariae exultaret infans in utero, repletetur Spiritu Sancto Mater infantis: quantum putamus usu tanti temporis Sanctae Mariae addidisse praesentiam? *Mansit autem Maria cum illa mensibus tribus*; ungebatur itaque, et quasi bonus athleta exercebatur in utero Matris propheta; amplissimo enim virtus ejus certamini parabatur.

n). 5. In te est Virgo beatissima p. 436.

## LEÇON VI.

Sermon de Saint Denis d'Alexandrie.

*Le Dieu des Dieux sera vu dans Sion.* Il a été vu par les Saints Apôtres, après que revenus de la montagne appelée des Oliviers, ils se rendirent en Sion, et qu'alors fut accompli ce que dit l'Écriture (*d'une manière mystérieuse*): *Là les sièges s'assirent pour juger; les sièges sur la maison de David.* Elle a appelé ici *Sièges* les Apôtres eux-mêmes, parce que le Saint-Esprit se reposa sur chacun d'eux. *Sur la maison de David*: car avec eux se trouvait la Maison de Dieu par excellence, la Montagne de Dieu visible à tous, Marie, la Mère de Dieu, ce Tabernacle si célèbre de Dieu, non pas fait de la main des hommes, mais affermi par l'Esprit-Saint, et couvert par la Vertu du Très-haut.

## LECTIO VI.

Sermo Sancti Dionysii Alexandrini. *Advers. Paulum Samosat. Quaest. X. p. 274.*

*Videbitur Deus deorum in Sion.* Visus est Sanctis Apostolis, postquam exierunt ex monte qui vocatur Oliveti; inde venerunt in Sion, et impletum est quod ait Scriptura: *Illic sederunt sedes in judicium; sedes super domum David.* Sedes autem vocavit Apostolos, quia sedit supra singulos eorum Spiritus Sanctus. *Domum*: erat enim eum eis Domus magna Dei, manifestus Mons Dei, Deipara Maria, Tabernaculum Dei laudatissimum, non ab hominibus fabricatum, sed Spiritu Sancto firmatum, et virtute Altissimi protectum.

n). 6. O supra omnem p. 437.

## AU TROISIÈME NOCTURNE.

Leçon du Saint Évangile, selon S. Luc.

LEÇON VII. *Chap. 1.*

En ce temps là : L'Ange Gabriel fut envoyé de Dieu dans une ville de Galilée, nommée Nazareth, à une Vierge, qu'un homme appelé Joseph, de la maison de David, avait épousée; et le nom de cette Vierge était Marie. Et l'Ange étant entré dans le lieu où elle était, lui dit: Je vous salue, pleine de grâce. etc.

Homélie de Saint Thomas de Villeneuve.

L'Ange dit à Marie: *Vous enfanterez un fils, et il sera appelé Fils de Dieu.* A bon droit et avec vérité il sera appelé Fils de Dieu et de la Vierge; car de ce qu'il a été conçu du Saint-Esprit, il ne suit pas qu'il soit Fils du Saint-Esprit. Vous aurez donc, ô Vierge un Fils commun avec Dieu, et serez Mère de celui là même dont Dieu est Père: Mère du Fils, Épouse du Père, demeure du Saint-Esprit, et sanctuaire de la Trinité.

## LEÇON VIII.

O Vierge! vous êtes donc seule à jouir de cet honneur; il n'est donné qu'à vous; vous êtes la seule à avoir un Fils commun avec le Père céleste. Et autant qu'il est permis à une créature, la Vierge l'aime non comme Seigneur, mais comme Fils; par conséquent, si l'ange est aimé de lui comme serviteur, la Vierge en est aimée comme Mère: bienheureuse tout à la fois, et de l'aimer ainsi et d'en être aimée de la sorte.

## LEÇON IX.

Il y a, sans doute, une sorte d'infinité à être Mère de l'Infini et du Tout-puissant: mais quelle excellence, quelle

## IN TERTIO NOCTURNO

Lectio Sancti Evangelii secundum Lucam.

LECTIO VII. *Cap. 1.*

In illo tempore: Missus est Angelus Gabriel a Deo in civitatem Galileae, cui nomen Nazareth, ad Virginem desponsatam viro, cui nomen erat Joseph, de domo David, et nomen Virginis Maria. Et ingressus Angelus ad eam dixit: Ave gratia plena. Et reliqua.

Homilia S. Thomae a Villanova.

*Operum. p. 564, 567, 580.*

Ait Angelus Mariae: *Paries Filium; et vocabitur Filius Dei.* Merito vocabitur, et vere vocabitur, quia et Filius Dei et Virginis erit; non enim quia ex Spiritu Sancto conceptus est, ideo Spiritus Sancti Filius est. Communem ergo cum Deo Filium habebis, o Virgo! et illius Mater eris, cujus Deus Pater est: Filii Mater, Patris Sponsa, Spiritus Sancti domicilium, totiusque Trinitatis sacrarium.

rj. 7. *Mariae quantum ipsa p. 439.*

## LECTIO VIII.

Hoc itaque Matris honore sola Virgo gaudes, sola dotaris, tibi soli cum superno Parente communis est Filius, et, quantum creaturae fas, non ut Dominum amat Virgo, sed ut Filium; ac proinde Angelus ab ipso redamatur ut servus, sed virgo redamatur ut Mater: in utroque beata, et quia sic amat, et quia amatur ab illo.

rj. 8. *O sinus admirabilis p. 440.*

## LECTIO IX.

Utique habet quamdam infinitatem esse Matrem Infiniti et Omnipotentis: quae autem excellentia,

perfection, quelle grandeur ne convenait-il pas qu'elle eût pour être une digne Mère de Dieu? Qu'ici toute langue humaine se taise, car la grandeur de la Vierge dépasse notre intelligence et aucune parole humaine ne peut l'exprimer; je ne dis pas seulement la nôtre, mais peut-être même la sienne: *Le Tout-puissant*, dit elle, *a fait en moi de grandes choses*. Mais combien grandes ne sont-elles pas? Je ne sais si elle-même a pu comprendre sa propre grandeur.

*A Benedictus, Antienne.* Remplie de l'Esprit de Jésus, Marie offrait une image si parfaite de la modestie de son Fils, qu'elle attirait à lui tous les cœurs, et inspirait à chacun la pureté du corps et celle de l'âme.

*A Magnificat, Antienne.* Qu'en Marie tous admirent l'expression de la charité de Dieu le Père, lequel a tant aimé le monde, que pour le sauver il a sacrifié son propre Fils.

quae perfectio, quae magnitudo de-  
cuit eam, ut esset idonea Mater Dei?  
Hic jam sileat lingua carnis; ex-  
cedit enim intellectum et loquelam  
Virginis magnitudo, non modo nos-  
tram, imo forte et suam: *Fecit*,  
inquit, *mihî magna qui potens est*.  
Sed quam magna? Nescio an ipsa-  
met valuit comprehendere suam ma-  
gnitudinem.

Te Deum laudamus.

*Ad Benedictus, Antiphona.* Spi-  
ritu Christi plena, divinae illius mo-  
destiae effigiem sic praeferebat, ut  
enctos alliceret ad Filium, et ad  
puritatem mentis. et corporis sin-  
gulos traheret.

*Ad Magnificat, Antiphona.* Mi-  
rentur omnes in Maria expressam  
Patris charitatem, qua sic dilexit  
mundum, ut pro ejus salute Filium  
suum Unigenitum daret.

## V. JOUR DANS L'OCTAVE.

### AU PREMIER NOCTURNE.

Du livre de l'Écclésiastique, *Chap. 24.*

#### LEÇON I.

Je suis élevée comme le cèdre sur le Liban, et comme le cyprès sur la montagne de Sion. J'ai poussé mes branches en haut comme le palmier de Cadès, et comme le plan de rosier de Jéricho; comme un bel olivier dans la campagne, et comme le platane, planté dans un grand chemin, sur le bord des eaux. J'ai répandu une odeur de parfum, comme le cinnamome, et comme le baume le plus précieux; et une odeur agréable, comme celle de la myrrhe la plus excellente.

#### LEÇON II.

J'ai enhaumé ma demeure, comme des parfums du storax, du galbanum, de l'onyx, de la myrrhe, de la goutte d'en-

## V. DIE INFRA OCTAVAM.

### IN PRIMO NOCTURNO

De Libro Ecclesiastici. *Cap. 24.*

#### LECTIO I.

Quasi cedrus exaltata sum in Libano et quasi cypressus in monte Sion. Quasi palma exaltata sum in Cades, et quasi plantatio rosae in Jericho; quasi oliva speciosa in campis; et quasi platanus exaltata sum juxta aquam in plateis. Sicut cinnamomum et balsamum aromatizans odorem dedi: quasi myrrha electa dedi suavitatem odoris.

ij. 1. Maria ita Deo, p. 432.

#### LECTIO II.

Et quasi storax et galbanus, et unguis, et gutta, et quasi Libanus non incisus vaporavi habitationem

cens tombée d'elle-même; et mon odeur est comme celle d'un baume très-pur, et sans mélange. J'ai étendu mes branches comme un térébinthe, et mes branches sont (*pleines*) d'honneur et de grâce. Comme la vigne, j'ai poussé des fleurs d'une odeur agréable; et mes fleurs sont des fruits de gloire et d'abondance. Je suis la mère de la belle dilection, de la crainte (*de Dieu*), de la science et de l'espérance sainte. En moi est toute la grâce de la voie et de la vérité; en moi est toute l'espérance de la vie et de la vertu.

## LEÇON III.

Venez à moi vous tous qui me désirez avec ardeur, et remplissez-vous des fruits que je porte: car mon esprit (*qui les produit*), est plus doux que le miel, et mon héritage surpasse (*en douceur*) le miel le plus excellent. La mémoire de mon nom s'étendra dans la suite de tous les siècles. Ceux qui me mangent auront encore faim, et ceux qui me boivent auront encore soif, (*en sorte qu'il se nourriront toujours de moi avec le même plaisir*). Celui qui m'écoute, ne sera point confondu (*dans son espérance en mes promesses*); et ceux qui agissent par moi, ne pécheront point. Ceux qui expliquent mes perfections (*aux autres*), auront la vie éternelle (*en récompense de leur travail*).

## AU SECOND NOCTURNE.

## LEÇON IV.

Sermon de Saint Augustin, Evêque.

Dites-moi; qu'ils nous le disent, ceux qui écoutaient si volontiers Marie, qu'ils croyaient trouver en elle un ange de Dieu; qu'ils nous le disent ceux là même qui l'ont vue, ou qui ont pu l'avoir appris des autres: quand est-ce que Marie a dédaigné le petit; quand a-t-elle méprisé la fable; quand a-t-elle rebuté l'indigent? C'est une vérité certaine, qu'on n'a rien pu trouver en elle qui ne fût doux et saint, dans son re-

meam, et quasi balsamum non mistum odor meus. Ego quasi terebinthus, extendi ramos meos, et rami mei honoris et gratiæ. Ego quasi vitis, fructificavi suavitatem odoris: et flores mei fructus honoris et honestatis. Ego Mater pulchrae dilectionis, et timoris, et agnitionis et sanctæ spei. In me gratia omnis viæ et veritatis, in me omnis spes vitæ et virtutis.

R). 2. O vere solitaria, p. 432.

## LECTIO III.

Transite ad me omnes qui concupiscitis me, et a generationibus meis implemini: Spiritus enim meus super mel dulcis, et hæreditas mea super mel et favum. Memoria mea in generationes sæculorum. Qui edunt me, adhuc esurient: et qui bibunt me, adhuc sitient. Qui audit me, non confundetur; et qui operantur in me, non peccabunt. Qui elucidant me, vitam æternam habebunt.

R). 3. O supra contemplationem, p. 433.

## IN SECUNDO NOCTURNO.

## LECTIO IV.

Sermo Sancti Augustini, Episcopi.  
*Apud Maium, Novæ Patr.  
Biblioth. T. I. p. 455.*

Dicite mihi; dicant, qui Mariam audiebant libenter, ut Angelum Dei esse crederent; dicant et ipsi qui viderunt vel audire potuerunt: quando Maria fastidivit humilem, quando contempsit debilem, quando despexit inopem? Verum quod nec in oculo, nec in gestu, nec in progressu, nec in auditu, nec in ol-

gard, dans son geste, dans son marcher, dans l'usage de l'ouïe, du flairer; en sorte qu'aux yeux des hommes elle paraissait dignement telle dans l'extérieur de son corps, qu'elle était au dedans de son âme, l'image parfaite de la sainteté.

## LEÇON V.

O Vierge très-prudente! C'est vous glorieuse Vierge, qui avez procuré la vie et la gloire à toutes les générations: la joie aux Anges dans le ciel, la gloire aux justes, le pardon aux pécheurs. C'est donc avec raison, qu'aujourd'hui vous êtes élevée au-dessus de toutes les générations; que vous êtes glorifiée aujourd'hui par toutes les créatures: puisque tout ce que nous avons reçu, et tout ce que nous recevons de bien, est en vous, est par vous, est de vous; et que nous reconnaissons le recevoir par vous véritablement. Vous donc ô Marie! êtes la seule patronne du genre humain, vous êtes la mère et le refuge des affligés, le modèle et le soulagement des clercs.

## LEÇON VI.

Sermon de saint Méthode,  
Evêque et Martyr.

O Mère Vierge! si l'arche d'alliance, comme image et type de votre sainteté a reçu par l'ordre de Dieu tant d'honneur, que nul ne pouvait s'en approcher, qui n'appartint à l'ordre sacerdotal; ni même en avoir facilement connaissance, un voile fermant l'entrée du vestibule, comme devant une reine: qu'elle vénération, nous qui sommes les derniers de tous, ne devons-nous pas avoir pour vous, notre véritable Reine, pour vous, qui êtes en vérité, l'arche vivante de Dieu l'auteur même de la Loi, vous, qui êtes au ciel, vraiment capable de renfermer celui qui ne peut-être contenu nulle part!

factu, aliquid nisi sanctum, et justum inveniri potuerit in Maria, ut dignè talis appareret hominibus in corporis specie, sicut intus erat simulacrum sanctitatis in mente.

¶. 4. Divino semper lumine, p. 435.

## LECTIO V.

O Virgo prudentissima! Tu Virgo gloriosa, omnibus generationibus vitam et gloriam genuisti: in coelo Angelis lætitiã, justis gloriam, peccatoribus veniam. Merito super omnes generationes hodie sublimaris, et a cunctis creaturis hodie magnificaris: quia in te, et per te et de te, quicquid boni recipimus et recepturi sumus, per te recipere vere cognoscimus. Tu ergo Maria sola Patrona humani generis, tu desolatis Mater et refugium, tu clericorum forma et solatium.

¶. 5 In te est Virgo Beatissima, p. 436.

## LECTIO VI.

Sermo Sancti Methodii Episcopi et Martyris.

*De Simeone et Anna, apud Gallandum Tom. III. p. 806.*

Si arcae, tuæ illius sanctitatis imagini typoque, o Mater Virgo! tantus a Deo honor habitus est, ut nemini, nisi tantum ordini Sacerdotali, ad eam pateret accessus; autè facilis esset ad cognitionem ingressus: distinguente velo, ac cœu Reginae, ad januam vestibula servante: quis tandem qualisve venerationis cultus a nobis minimis, tibi veræ Reginae fuerit exhibendus? vere inquam, Dei legislatoris animatæ arcae: coelo vere Dei capaci, qui nusquam capi potest. ¶. 6. O supra omnem creaturam, p. 437.

## AU TROISIÈME NOCTURNE

Leçon du Saint Évangile selon saint Luc.

LEÇON VII *Chap. 1.*

En ce temps là : L'Ange Gabriel fut envoyé de Dieu dans une ville de Galilée, nommée Nazareth, à une Vierge, qu'un homme appelé Joseph, de la maison de David, avait épousée; et le nom de cette Vierge était Marie. Et l'Ange étant entré dans le lieu où elle était, lui dit: Je vous salue, pleine de grâce, etc.

Homélie de Saint Fulgence, Evêque.

Le Sauveur est appelé avec vérité Fils unique de Dieu, non pas seulement dans la divinité, mais encore dans la chair: parceque selon sa divinité et selon son humanité, il est seul engendré du Père. C'est pourquoi l'une et l'autre naissance est propre au seul Fils unique de Dieu, savoir l'une qui vient de la vérité de sa nature divine, et l'autre de l'humanité qu'il a prise par grâce. D'où vient que saint Jean l'Évangéliste l'appelle: *Le Fils unique du Père, plein de grâce et de vérité.*

## LEÇON VIII.

La nature de la Vierge, en le concevant, lui donna de son propre fonds cette chair, au moment même, où arriva le Dieu qui devait être conçu; il ne faut donc pas supposer aucun intervalle de temps, entre le commencement de la conception de la chair, et l'arrivée de la Majesté qui allait être conçue. Car dans le sein de la Vierge Mère, ce fut une même conception, que celle de la divinité et celle de l'humanité: puisque dans l'une et l'autre nature, il n'y eut de conçu qu'un seul Christ, le Fils unique de Dieu.

## IN TERTIO NOCTURNO

Lectio Sancti Evangelii secundum Lucam.

LECTIO VII. *Cap. 1.*

In illo tempore : Missus est Angelus Gabriel a Deo in civitatem Galilaeae, cui nomen Nazareth, ad Virginem desponsatam viro, cui nomen erat Joseph, de domo David, et nomen Virginis Maria. Et ingressus Angelus ad eam dixit: Ave gratia plena. Et reliqua.

Homilia Sancti Fulgentii, Episcopi. *De Fide incarnationis Biblioth. Patr.**Tom. XXVII. p. 355.*

Non solum in divinitate, verum etiam in carne veraciter Unigenitus Dei Filius dicitur, qui et secundum divinitatem, et secundum carnem solus genitus invenitur. Solius itaque Unigeniti Dei propria est utraque nativitas, una scilicet ex veritate naturae divinae, altera vero gratia humanitatis assumptae. Propter quod Evangelista Joannes Unigenitum a Patre, asserit, plenum gratiae et veritatis.

R). 7. Mariae quantum, p. 439.

## LECTIO VIII.

*De Incarnat. ad Petr. Diacon. Cap. III. apud Galland. Tom. XI. p. 254.*

Hanc ergo carnem, tunc ex se, natura Virginis concipientis exhibit, cum in eam Deus concipiendus advenit; non est igitur aliquod intervallum temporis aestimandum, inter conceptae carnis initium, et concipiendae Majestatis adventum. Una quippe fuit, in utero Matris Virginis conceptio divinitatis et carnis; et unus est Christus, Dei Filius, in utraque natura conceptus.

R). 8. O Sinus admirabilis p. 440.

## LEÇON IX.

Notre Sauveur assure lui même qu'il est le Fils unique, envoyé de Dieu le Père: et il n'y a pas de doute, que autre est personnellement celui qui envoie, et autre celui qui est envoyé. Or le Père a envoyé la Vérité éternelle qu'il engendre, il a envoyé la Sagesse dans laquelle il a fait toutes choses, il a envoyé le Verbe qu'il a tiré de son sein. Tout ce que le Père fait, il le fait avec la coopération du Fils et du Saint-Esprit; par conséquent, si le Père seul a engendré le Fils, ce n'est pas seul qu'il l'a fait homme. Car le Fils unique est le terme de la génération du Père seul, et dans le même Fils fait homme est l'opération de toute la Trinité.

**A Benedictus, Antienne.** O sainte victime, morte (dans l'exercice) de l'amour de Dieu, après avoir vécu de cet amour! une vie si sainte ne devait pas se terminer autrement, que celle de son divin Fils.

**A Magnificat, Antienne.** O reine des martyrs! elle s'endort dans le repos de la contemplation divine la plus parfaite, et expire dans les bras de son divin Fils.

## LECTIO IX.

*De Fide Incarnationis, Biblioth. Patr. Tom. XXVII. p. 353.*

Ipse Salvator noster se Filium Unigenitum et a Patre missum esse asserit; sine dubio personaliter alter misit, et alter missus. Misit autem Pater *Veritatem* quam genuit, misit *sapientiam in qua fecit omnia*, misit *Verbum quod corde eructavit*. Quidquid fecit Pater, cooperante Filio et Spiritu Sancto fecit; Filium ergo suum solus quidem Pater genuit, sed non solus fecit. In Filio enim Unigenito, solius aeterna generatio Patris; et in eodem Filio facta, una totius est operatio Trinitatis.

Te Deum.

**Ad Benedictus, Antiphona.** O sacra victima amore vivens et amore moriens! non alium habere exitum sanctitas ejus patiebatur, quam Filius ejus habuerit.

**Ad Magnificat, Antiphona.** O Regina Martyrum! in perfectissima Dei contemplatione quiescens, et inter dulcissimos Filii sui amplexus expirans.

## VI. JOUR DANS L'OCTAVE.

Des proverbes de Salomon.

LEÇON I. Chap. 8.

Moi, qui suis la Sagesse, j'habite dans le conseil (de Dieu), et je suis présente aux pensées des sages. La crainte du Seigneur hait le mal: je déteste l'insolence et l'orgueil, la voie corrompue et la langue double. De moi viennent le conseil et l'équité, de moi la prudence et la force. Les Rois règnent par moi; et c'est par moi que les législa-

## VI. DIE INFRA OCTAVAM

De parabolis Salomonis

LECTIO I. Cap. 7.

Ego Sapientia habito in consilio, et eruditus intersum cogitationibus. Timor Domini odit malum: arrogantiam et superbiam, et viam pravam, et os bilingue detestor. Meum est consilium et aequitas, mea est prudentia, mea est fortitudo. Per me reges regnant, et legum con-

teurs ordonnent ce qui est juste. Les princes commandent par moi; et c'est par moi que ceux qui sont puissants rendent la justice.

## LEÇON II.

J'aime ceux qui m'aiment; et ceux-là me trouveront, qui veillent dès le matin pour me chercher. Les richesses et la gloire (*spirituelles*) sont avec moi, la magnificence et la justice. Car les fruits que je porte sont plus estimables que l'or et que les pierres précieuses, et ce qui vient de moi vaut mieux que l'argent le plus pur. Je marche dans les voies de la justice, au milieu des sentiers de la prudence, pour enrichir ceux qui m'aiment et pour remplir leurs trésors.

LEÇON III. *Chap. 9.*

La sagesse s'est bâti une maison (*qui est l'Église*); elle a taillé sept colonnes (*qui sont les sacrements*); elle a immolé ses victimes, préparé le vin (*qui fait germer les vierges*) et disposé sa table (*eucharistique*). Elle a envoyé ses servantes (*et ses serviteurs les Apôtres, pour dire à haute voix*) sur la forteresse et sur les murs de la ville (*qui est le monde*): si quelqu'un (*a le cœur*) simple, qu'il vienne à moi; et elle a fait dire à ceux qui manquaient de prévoyance: Venez, mangez le pain (*de vie*) que je vous offre; et buvez le vin (*céleste*) que je vous ai préparé. Quittez l'enfance, vivez (*de la véritable vie*), et marchez par les voies de la prudence.

## AU SECOND NOCTURNE.

## LEÇON IV.

Sermon de Saint Bernardin de Sienne.

Au moment où couverte de l'ombre du Saint-Esprit, la bienheureuse Vierge conçut le Fils de Dieu, elle reçut toute la mesure de grâce que pouvait recevoir une créature, encore vivant en ce monde, qui ne serait pas unie à la divinité en unité de personne. Car toute la plénitude de grâce qui est en Jésus-Christ, se trouve dans Marie, quoique par un

ditores justa decernunt. Per me principes imperant, et potentes decernunt justitiam.

R. 1. Maria ita Deo, p. 432.

## LECTIO II.

Ego diligentes me diligo: et qui mane vigilans ad me, inveniet me. Mecum sunt divitiæ, et gloria, opes superbae, et justitia. Melior est enim fructus meus auro, et lapide pretioso, et gemina mea argento electo. In viis justitiæ ambulo, in medio semitarum judicii, ut ditem diligentes me, et thesauros eorum repleam.

R. 2. O vere solitaria, p. 432.

LECTIO III. *Cap. 9.*

Sapientia aedificavit sibi domum, excidit columnas septem. Immolavit victimas suas, miscuit vinum, et proposuit mensam suam. Misit ancillas suas, ut vocarent ad arcem, et ad moenia civitatis: si quis est parvulus, veniat ad me; et insipientibus locuta est: Venite, comedite panem meum, et bibite vinum quod miscui vobis. Relinquitte infantiam, et vivite, et ambulate per vias prudentiæ.

R. 3. O supra contemplationem, p. 433.

## IN SECUNDO NOCTURNO.

## LECTIO IV.

Sermo Sancti Bernardini Senensis. *Operum Tom. IV. p. 87.*

In illa Spiritus Sancti obumbratione quæ Beata Virgo concepit Filium Dei, tantam largitatem et copiam Spiritus Sancti accepit, quantum potest creatura viatrix recipere, non Deo unita, unitate personæ. Nam tota gratiæ pleni-

autre titre. Elle est en Jésus-Christ comme dans le chef du corps de l'Église: et en Marie comme dans le cou, par lequel elle est transmise à tout le corps. Oh! qui pourrait assez comprendre quel fût l'incendie d'amour parti du ciel, la douceur, la consolation, répandues alors tant dans l'âme que dans le corps de cette Très-Sainte Vierge!

## LEÇON V.

Sermon de Saint Ephrem.

O la seule immaculée parmi les créatures! par vous ont été communiqués toute gloire, tout honneur, toute sainteté aux Prophètes, aux Apôtres, aux justes et aux humbles de cœur, depuis le premier Adam; par vous ces dons sont communiqués encore; ils le seront jusqu'à la fin des temps; et en vous, ô pleine de grâce! toute créature trouve le sujet de sa joie. Car vous avez fait disparaître toutes les larmes de la face du monde, vous avez comblé les créatures de toute espèce de bienfaits. Vous avez apporté la joie au ciel, le salut à terre, vous avez réparé l'ouvrage, apaisé le Créateur, abaissé les mauvais anges, élevé les hommes, reconcilié le ciel avec la terre.

## LEÇON VI.

Sermon de Saint Bonaventure, Evêque.

Comme l'arbre de vie, planté au milieu du paradis terrestre, avait la vertu de conserver la vie naturelle: ainsi le fruit du sein de Marie, qui est l'arbre de vie et le fruit de vie, conserve au milieu du paradis de l'Église, la vie de la grâce; et au milieu du paradis de la patrie céleste, la vie de la gloire. Il conserve la vie de la grâce, en préser-

tudo quae est in Christo in Mariam venit, quamquam aliter; quia in Christo, ut in capite influente; et in Maria, ut in collo corpori Ecclesiae transfundente. O quis posset sufficienter intelligere quale fuit illud e coelo emissum incendium, collatum refrigerium, infusum solatium, tam in sacratissimae Virginis mente quam carne!

n). 4. Divino semper lumine, p. 435.

## LECTIO V.

Sermo Sancti Ephraem.

*Græce Tom. III. p. 531-532.*

Per te omnis gloria, honor et sanctitas, ab ipso primo Adam et usque ad consummationem saeculi, Apostolis, Prophetis, justis et humilibus corde, sola immaculatissima, derivata est, derivatur, ac derivabitur, atque in te gaudet, gratia plena, omnis creatura. Tu enim abstulisti omnes lacrymas a facie terrae, tu creaturam replesti omni genere beneficii. Coelestibus laetitiam attulisti, terrestria salvasti, figmentum mutasti, Artificem placasti, angelos demisisti, homines exaltasti, superiora atque inferiora per te ipsam conciljasti.

n). 5. In te est, Virgo benedicta, p. 436.

## LECTIO VI.

Sermo S. Bonaventurae, Episcopi  
*In Speculo B. Mariae Virginis p. 319.*

Sicut lignum vitae, quod fuit in medio paradisi terrestris, virtutem habuit servandi vitam naturae: sic certe fructus ventris Mariae, qui est lignum vitae, et fructus vitae, in medio paradisi Ecclesiae, conservat vitam gratiae; in medio paradisi coelestis patriae, vitam glo-

vant de la corruption du péché, et la vie de la gloire, en préservant de la corruption de toutes les misères; en sorte que nous recevons par le fruit de Marie, tout ce que par le fruit d'Adam et d'Ève nous avons perdu.

### AU TROISIÈME NOCTURNE.

Leçon du Saint Évangile  
selon Saint Luc.

#### LEÇON VII. *Chap. 1.*

En ce temps là: L'Ange Gabriel fut envoyé de Dieu dans une ville de Galilée, nommée Nazareth, à une Vierge qu'un homme appelé Joseph, de la maison de David, avait épousée; et le nom de cette Vierge était Marie. Et l'Ange étant entré dans le lieu où elle était, lui dit: Je vous salue, pleine de grâce, etc.

Sermon de Saint Pierre Damien, Evêque.

La fécondité virginal qui est en Marie ne peut être comparée à rien, non seulement parce qu'en elle la virginité a été féconde, mais parce que cette fécondité a eu pour terme la personne d'un Dieu. Qu'une Vierge enfântât, c'était une chose nouvelle et unique: mais qu'elle enfântât un Dieu, cela surpasse si fort toute nouveauté et toute rareté, l'emporte si incomparablement sur toutes les merveilles, et les excède tellement, que ni l'esprit ne peut le concevoir, ni la langue l'exprimer d'aucune sorte.

#### LEÇON VIII.

Rien n'est impossible à vous, ô Marie! qui avez le moyen de rendre à ceux qui ont perdu tout espoir, l'espérance de la béatitude éternelle. Comment pourrait-il y avoir en effet quelque opposition entre votre puissance, et la puissance de celui dont la chair a été formée de la vôtre? Aussi, étant maîtresse, et non simple servante, vous approchez-vous (*du Verbe fait chair*).

riae. Conservat quidem vitam gratiae a corruptione culpae; vitam vero gloriae a corruptione omnis miseriae, ut sic recipiamus fructu Mariae, quod amisimus in fructu Adam et Evae.

℟. 6. O supra omnem, p. 437.

IN TERTIO NOCTURNO.  
Lectio Sancti Evangelii  
secundum Lucam.

#### LECTIO VII. *Cap. 1.*

In illo tempore: Missus est Angelus Gabriel a Deo in civitatem Galileae, cui nomen Nazareth, ad Virginem desponsatam viro, cui nomen erat Joseph, de domo David, et nomen Virginis Maria. Et ingressus Angelus ad eam dixit: Ave gratia plena. Et reliqua.

Sermo Sancti Petri Damiani, Epi.

Tom. II. p. 153. 101. 102.

Fœcunditas virginalis, quae est in Maria, nullis omnino meritis comparanda: et non solum quia fœcunda, sed quia Deifica. Virginem enim parere, novum ac singulare est: Deum vero parere, ita omnem novitatem singularitatis exsuperat, ita omnia quae miranda sunt antecedit, atque incomparabiliter supereminet, ut nec mente concipi, nec lingua valeat aliquatenus explicari.

℟. 7. Mariae quantum, p. 439.

#### LECTIO VIII.

Nil tibi impossibile, o Maria! cui possibile est desperatos in spem beatitudinis relevare. Quomodo enim illa Potestas tuae potentiae poterit obviare, quae de carne tua carnis suscepit originem? Accedis enim ante illud aureum humanae reconciliationis Altare, non solum rogans, sed imperans, Domina, non ancilla.

cet autel d'or de la réconciliation des hommes avec Dieu, non pour supplier seulement, mais pour commander. Suivez (*donc les mouvements que*) la nature (*inspire aux mères*); que votre pouvoir vous rappelle, que plus vous êtes puissante, plus vous devez être miséricordieuse; puisque c'est une gloire pour la puissance de pardonner les offenses, lorsqu'elle pourrait les punir.

## LEÇON IX.

Quelles obligations n'avons-nous pas à cette bienheureuse Mère de Dieu? quelles actions de grâces ne lui devons-nous pas rendre après Dieu, pour le bienfait de notre rédemption? Car ce même corps de Jésus-Christ, que la bienheureuse Vierge a engendré, qu'elle a emmailloté, qu'elle a nourri avec une sollicitude maternelle: je le dis sans aucune hésitation, ce même corps et non pas un autre, nous le recevons maintenant au saint autel, et nous buvons son sang, comme étant le Sacrement de notre rédemption. Telle est la foi catholique, telle est de la Sainte Église le fidèle enseignement.

*A Benedictus, Antienne.* Le Fils en sa Mère, et la Mère en son Fils, chantaient ensemble un cantique nouveau, que nul ne pouvait chanter, sauf l'Agneau et celle qui lui a donné le jour.

*A Magnificat, Antienne.* Marie vivant toute en Jésus, dont l'esprit surabondait en elle, il lui faisait chanter un cantique nouveau, un hymne à notre Dieu, que ne pouvait chanter tout le cœur des Anges.

Moveat te natura, potentia moneat, quia quanto potentior, tanto misericordior esse debet; potestati enim cedit ad gloriam, injurias ulcisci nolle cum possit.

R. 8. O sinus admirabilis, p. 440.

## LECTIO IX.

Quam debitores sumus huic Beatissimæ Dei Genitrici, quantas illi post Deum de nostra redemptione gratias agere debemus! Illud siquidem corpus Christi, quod Beatissima Virgo genuit, quod in gremio fovit, quod in fasciis cinxit, quod materna cura nutritiv: illud, inquam, absque ulla dubietate, non aliud, nunc de sacro altari percipimus, et ejus sanguinem in Sacramentum nostræ Redemptionis haurimus. Hoc catholica fides habet, hoc Sancta Ecclesia fideliter docet.

Te Deum.

*Ad Benedictus, Antiphona.* Filius in Matre, et Mater in Filio simul cantabant canticum novum, quod nemo cantare poterat, nisi Agnus et Mater ejus.

*Ad Magnificat, Antiphona.* Erat in Christo vivens Maria et superplena Spiritu ejus, et sic immittebatur in os illius canticum novum, carmen Deo nostro, quod nec cantare poterat universus Angelorum chorus.



## VII. JOUR DANS L'OCTAVE.

## AU PREMIER NOCTURNE.

Des Proverbes de Salomon. *Chap. 3.*

## LEÇON I.

Mon Fils, n'oubliez point ma loi, et que votre cœur con-serve mes préceptes, car ils vous procureront avec de longs jours la vie, et la paix (*éternelles*). Que la miséricorde et la vérité ne vous quittent pas; qu'elles vous servent comme de collier; gravez-les sur les tables de votre cœur; et vous trouverez grâce devant Dieu et devant les hommes par votre sage conduite. Mettez de tout votre cœur votre confiance en Dieu et ne vous appuyez point sur votre prudence; pensez à lui dans toutes vos voies, et lui-même dirigera vos démarches.

## LEÇON II.

Heureux celui qui a trouvé la Sagesse, et qui est riche en prudence! l'acquisition de la Sagesse vaut mieux que la trafic de l'argent; et les fruits qu'elle produit, sont préférables à l'or le plus précieux: son prix est au dessus de toutes les richesses, et tout ce que les hommes désirent, n'est rien en comparaison. Elle dispose en leur faveur de la vie éternelle et des richesses de la gloire. Ses voies sont belles et tous ses sentiers ne tendent qu'à la paix. Elle est un arbre de vie pour ceux qui l'aiment; et heureux celui qui l'embrasse étroitement.

## LEÇON III.

C'est par la Sagesse que le Seigneur a fondé la terre, et par la prudence qu'il a affermi les cieux. C'est par la Sagesse que l'abîme des eaux a paru, et que la rosée se change en nuages. Mon fils, que ces choses ne s'éloignent point de devant vos yeux: gardez ma loi et observez mon conseil: ils seront

## VII. DIE INFRA OCTAVAM.

## IN PRIMO NOCTURNO.

De Parabolis Salomonis. *Cap. III.*

## LECTIO I

Fili mi, ne obliviscaris legis meae, et praecepta mea cor tuum custodiat: longitudinem enim dierum, et annos vitae, et pacem apponent tibi. Misericordia et veritas non te deserant, circumda eas gutturi tuo, et describe in tabulis cordis tui: et invenies gratiam, et disciplinam bonam coram Deo, et hominibus. Habe fiduciam in Domino ex toto corde tuo, et ne ininitaris prudentiae tuae; in omnibus viis tuis cogita illum, et ipse diriget gressus tuos.

R. 1. Maria ita Deo, p. 432.

## LECTIO II.

Beatus homo, qui invenit Sapientiam, et qui alluit prudentia: melior est acquisitio ejus negotiatione argenti, et auri primi, et purissimi fructus ejus: pretiosior est cunctis opibus: et omnia, quae desiderantur, huic non valent comparari. Longitudo dierum in dextera ejus, et in sinistra illius divitiae, et gloria. Viae ejus, viae pulchrae, et omnes semitae illius pacificae. Lignum vitae est his qui apprehenderit eam: et qui tenuerit eam beatus.

R. 2 O vere solitaria, p. 432.

## LECTIO III.

Dominus Sapientia fundavit terram, stabilivit coelos prudentia. Sapientia illius eruperunt abyssi, et nubes rore concresecunt. Fili mi, ne effluant haec ab oculis tuis: custodi legem, atque consilium: et erit vita animae tuae, et gra

la vie de votre âme et comme un ornement à votre cou. Alors vous marcherez avec assurance dans vos voies et votre pied ne se heurtera pas. Vous ne craignez point durant votre sommeil et il sera plein de suavité. La frayeur soudaine ne tombera pas sur vous : et vous n'appréhendez point que la ruine, de la part des impies, vienne vous accabler. Car le Seigneur sera à vos côtés : il conduira vos pieds, et vous empêchera de tomber dans les pièges.

## AU SECOND NOCTURNE.

## LEÇON IV.

Sermon de Saint Thomas de Villeneuve, Evêque.

Quelles ont été dans Marie les lumières répandues par ce soleil de justice qui remplissait son sein ; quels sentiments lui faisait-il éprouver ? Elle seule l'a connu, après Dieu qui lui faisait de telles largesses. Apprenez-nous ! ô Bienheureuse Vierge, ces dialogues si doux, ces conversations intimes, ces secrets colloques que vous avez eus avec votre Fils, lorsque reposant dans votre sein, il vous découvrait des secrets célestes ; et qu'en retour de ce qu'il vous enseignait, vous lui donniez des baisers pleins de douceur. Que vous enseignait-il ? que lui demandiez-vous ? que vous répondait-il ? car vous connaissiez très-bien ce qu'il était : vous saviez qu'il renfermait en lui les trésors de la Sagesse divine ; vous connaissiez que, dans le petit espace de votre sein, était caché cet abîme de lumière sans fond.

## LEÇON V.

Mais passons maintenant à ses dons, à ses grâces et à ses vertus. Que pouvons-nous en dire : si non qu'il en a été donné à Marie, autant qu'une simple créature était capable d'en recevoir ? Comme dans la création du monde, Dieu recapitulait dans l'homme toutes les autres créatures : ainsi dans la réformation

tia faucibus tuis. Tunc ambulabis fiducialiter in via tua, et pes tuus non impinget: si dormieris, non timebis: quiesces, et suavis erit somnus tuus. Ne paveas repentino terrore, et irruentes tibi potentias impiorum. Dominus enim erit in latere tuo, et custodiet pedem tuum ne capiaris.

¶. 3. O supra contemplationem; p. 433.

## IN SECUNDO NOCTURNO.

## LECTIO IV.

Sermo S. Thomae a Villanova Epis.

*Operum p. 574 647.*

Quales fuerint in Maria revelationum radii, ab illo sole quem gestabat in utero ; qui sensus ? Sola novit ipsa, et cui dedit Deus. Ediscere nobis, o Virgo Beata ! dulcissimos illos dialogos, familiares locutiones, et arcana colloquia, quae habuisti cum Filio, quando in gremio tuo recubens, coelestia tibi secreta pandebat; et dulcia illi in doctrinae praemium oscula referebas. Quid tunc disserebat ? Quid docebat ? Quid illum percontabaris ? Quid tibi respondebat ? noveras enim optime eum quis esset: noveras divinae sapientiae in eo latere thesauros, noveras abyssum luminis profundissimam, intra tenerissimi pectoris angustias latentem.

¶. 4. Divino semper, p. 435.

## LECTIO V.

Sed jam ad dona, gratias, et virtutes transeamus. De his quid dicere possumus, nisi quod Mariae datum est, quantum capax est pura creatura ? Unde sicut in creatione mundi, in homine collecta est omnis creatura : sic in reformatione

du monde, il renferma dans la Vierge toute l'Église et toute la perfection des Saints. Tout ce qu'il y a eu de plus remarquable dans chacun d'eux, s'est trouvé en elle, ainsi que tous les dons du Saint-Esprit, et toutes les grâces pour l'utilité du prochain, énumérées par l'Apôtre. *Mille boucliers sont attachés à Elie, toute l'armure des forts, c'est-à-dire: toute la vertu dont les Saints se soat armés contre les vices.*

## LEÇON VI.

## Sermon de Saint Ephrem.

Mère de Dieu, ô notre Souveraine, vous avez la volonté et le pouvoir de nous aider, comme ayant engendré d'une manière inexplicable (*le Fils de Dieu*), l'une des trois divines personnes. Vous avez de quoi le persuader, de quoi le fléchir: vous avez ces mains avec lesquelles vous l'avez ineffablement porté, ces mamelles avec lesquelles vous l'avez allaité; rappelez-lui les langes dans lesquels vous l'avez enveloppé, et les autres soins que vous avez pris de lui depuis son enfance. Vous pouvez, oui, je le sais, vous pouvez tout ce que vous voulez, en qualité de Mère du Très-Haut: puisque vous avez pour débiteur celui qui a dit: *Honorez votre père et votre mère*; et combien plus, lui qui a voulu se faire homme, conservera-t-il pour de vous de la reconnaissance, et observera-t-il son commandement à l'égard de vous-même, qui avez été l'instrument de sa génération, pour notre rachat.

## AU TROISIÈME NOCTURNE.

Leçon du Saint Évangile selon S. Luc.

## LEÇON VII. Chap. 1.

En ce temps là: L'Ange Gabriel fut envoyé de Dieu dans une ville de Galilée, nommée Nazareth, à une Vierge, qu'un homme appelé Joseph, de la maison de David, avait épousée: et le nom

mundi in Virgine collecta est omnis Ecclesia et Sanctorum perfectio. Quicquid in quolibet Sancto fuit illustre, in illa fuit: omnia dona Spiritus, et omnis gratia gratis data, quam ponit Apostolus. *Mille clypei pendunt ex ea, omnis armatura fortium,\** id est, omnis virtus Sanctorum, qua armati sunt contra vitia.

¶. 5. In te est Virgo, p. 436.

## LECTIO VI.

## Sermo Sancti Ephraem.

*Græce Tom. III. p. 531.*

Habes, Domina, Dei Mater, velle et posse, tanquam quae modo inexplicabili unum ex Trinitate genueris. Habes quo suadeas, quo flectas: habes manus, quibus eum inenarrabiliter portasti; ubera, quibus lac praebuisti; in memoriam revoca fascias et reliquam educationem ab infantia. Habes enim, habes, scio, voluntati parem potentiam, tanquam Mater Altissimi, debitorem enim habes illum qui dixit: *Honora Patrem tuum et Matrem tuam*; et quanto magis ipse, qui inter servos recenseri voluit, servabit gratiam, propriumque decretum tecum, qui ei ministra fuisti generationis ad redemptionem.

¶. 6. O supra omnem creaturam p. 437.

## IN TERTIO NOCTURNO.

Lectio Sancti Evangelii secundum Lucam.

## LECTIO VII. Cap. 1.

In illo tempore: Missus est Angelus Gabriel a Deo in civitatem Galileae, cui nomen Nazareth, ad Virginem desponsatam viro, cui nomen erat Joseph, de domo David,

de cette Vierge était Marie. Et l'Ange étant entré dans le lieu où elle était, lui dit: Je vous salue, pleine de grâce, etc.

Homélie de Saint Anselme, Evêque.

Il était convenable qu'elle brillât d'une pureté supérieure à tout ce qu'on peut concevoir de plus grand, après la sainteté de Dieu, cette Vierge, à qui Dieu le Père se proposait de donner son Fils unique, (qu'il engendre de son propre sein en égalité de nature, et qu'il aime comme soi-même), et le lui donner de telle sorte, qu'il fût naturellement un seul et même Fils appartenant en commun à Dieu le Père et à la Vierge; cette Vierge que le Fils se choisissait lui-même pour mère, prenant plaisir à être formé de sa substance; et de laquelle le Saint-Esprit voulait que fût conçu par son opération et que naquît celui duquel il procède lui-même.

#### LEÇON VIII.

Chose admirable! Rien n'est égal à Marie, rien si ce n'est Dieu n'est plus grand qu'elle. Dieu a donné son Fils lui-même à Marie, et de Marie il s'est fait un Fils, non pas un autre, mais le même. Nous disons dans le symbole, autre est la personne du Père, autre celle du Fils, autre celle du Saint-Esprit. Or si le Fils est quelque chose de distinct du Père, il n'est pas distinct pour cela du Fils de la Vierge, il est la même personne, la même absolument; il est une personne différente de celle du Père, mais non différente du Fils de la Vierge, il est la même personne.

#### LEÇON IX.

Celui qui a pu faire toutes choses de rien, n'a pas voulu réparer sans Marie ces mêmes créatures gâtées par le péché. Dieu est donc le père des choses

et nomen Virginis Maria. Et ingressus Angelus ad eam dixit: Ave gratia plena. Et reliqua.

Homilia Sancti Anselmi, Episcopi.  
*De Conceptione Virginis et de origin. pecc. Cap. 18.*

Decens erat, ut ea puritate, qua major sub Deo nequit intelligi, Virgo illa niteret, cui Deus Pater unicu[m] Filium suum, quem de corde suo aequalem sibi genitum, tamquam seipsum diligebat, ita dare disponebat, ut naturaliter esset unus idemque communis Dei Patris et Virginis Filius: et quam ipse Filius substantialiter facere sibi Matrem eligebat, et de qua Spiritus Sanctus volebat, et operaturus erat, ut conciperetur et nasceretur ille de quo ipse procedebat.

¶ 7. Mariae quantum, p. 439.

#### LECTIO VIII.

*Oratio ad B. Virg. Lib. I. Epist. Lib. IV. Cap. 3.*

Mira res: nihil est aequale Mariae; nihil, nisi Deus, majus Maria. Deus Filium suum ipsum dedit Mariae: et ex Maria fecit sibi Filium, non alium, sed eundem. Sicut igitur nos dicimus quia alia est persona Patris, alia Filii, alia Spiritus Sancti, et in eo quidem quod aliud est Filius Dei a Patre, non est alius a Filio virginis, sed idem ipse, idem est; alia persona est a Patre, et et non a Filio virginis, sed eadem persona.

¶ 8. O sinus admirabilis, p. 440.

#### LECTIO IX.

*Oratio ad B. Virginem. Lib. I.*

Qui potuit omnia de nihilo facere noluit ea violata sine Maria reficere.  
Deus igitur est Pater rerum crea-

créées, et Marie, la mère des choses remises dans un nouvel état. Dieu est le père de la formation de toutes choses, Marie est mère de leur rétablissement. Car Dieu a engendré celui par qui toutes choses ont été faites, et Marie a mis au monde celui par qui toutes choses ont été sauvées. Dieu a engendré celui sans lequel rien absolument n'a l'existence; et Marie a enfanté celui sans lequel rien absolument ne peut être bon.

*A Benedictus, Antienne.* Rendue participante des perfections de Dieu, et des vertus de son (divin) Fils, Marie remplie des torrents de la grâce, est devenue le puits des eaux vives (dont l'Écriture fait mention.)

*A Magnificat, Antienne.* Les desirs ardents du cœur de Marie s'élevant jusqu'au sein du Père (éternel), se changeaient en pluies abondantes de grâce et de miséricorde, pour inonder désormais le monde entier.

tarum, et Maria mater rerum re-creatarum. Deus est Pater constitutionis omnium, et Maria est Mater restitutionis omnium. Deus enim genuit illum, per quem omnia facta sunt, et Maria peperit illum, per quem omnia sunt salvata. Deus genuit illum, sine quo penitus nihil est; et Maria peperit illum sine quo omnino nihil bene est.

Te Deum.

*Ad Benedictus, Antiphona.* Particeps Maria perfectionum Dei, ac virtutum Filii sui, et plena gratiarum aquis, puteus facta est aquarum viventium.

*Ad Magnificat, Antiphona.* Cum emissiones cordis Mariae ad Patris sinum exurgerent, in imbres misericordiae et gratiarum abundantiam convertebantur, quibus universus deinceps mundus inundaretur.

## JOUR DE L'OCTAVE.

### AU PREMIER NOCTURNE.

Des Proverbes de Salomon. *Chap. 8.*

#### LECTON I.

Le Seigneur n'a possédée au commencement de ses voies, avant qu'il eût encore commencé de rien créer. J'ai été établie dès l'éternité et dès le commencement avant que la terre existât. Les abîmes n'étaient point encore, et déjà j'étais conçue (dans les desseins de Dieu): les fontaines n'étaient point encore sorties (de la terre): la pesante masse des montagnes n'était pas encore formée: et moi j'étais enfantée avant le collines (dans les décrets du Tout-puissant), lorsqu'il n'avait point encore créé la terre, ni les fleuves, ni affermi le monde sur ses pôles.

#### LECTON II.

Lorsqu'il disposait les cieux, j'étais présente; lorsqu'il environnait les abîmes

## IN DIE OCTAVA.

### IN PRIMO NOCTURNO.

De Parabolis Salomonis. *Cap. 8.*

#### LECTIO I

Dominus possedit me in initio viarum suarum, antequam quidquam faceret a principio. Ab aeterno ordinata sum, et ex antiquis antequam terra fieret. Nondum erant abyssi, et ego jam concepta eram: necdum fontes aquarum eruperant: necdum montes gravi mole constiterant: ante colles ego parturiebar, adhuc terram non fecerat, et flumina, et cardines orbis terrae.

R). 1. Maria ita Deo, p. 432.

#### LECTIO II.

Quando praeparabat coelos aedram: quando certa lege, et gyro

de leurs bornes et qu'il leur prescrivait une loi inviolable; lorsqu'il créait le firmament, et qu'il mettait dans leur équilibre les eaux des fontaines; lorsqu'il renfermait la mer dans ses limites et qu'il imposait une loi aux eaux pour qu'elles ne passassent point leurs bornes; lorsqu'il posait les fondements de la terre: j'étais avec lui réglant toutes choses; et chacun des (six) jours (de la création) j'étais dans les délices, me jouant sans cesse devant lui, me jouant dans (l'œuvre de la création du) monde; et mes délices sont d'être avec les enfants des hommes.

## LEÇON III.

Maintenant donc, mes enfants, écoutez-moi: heureux ceux qui gardent mes voies. Écoutez mes instructions, soyez sages et ne les rejetez pas. Heureux celui qui m'écoute, qui veille tous les jours à l'entrée de ma maison, et qui se tient à ma porte, (pour avoir mon audience). Celui qui m'aura trouvée trouvera la vie, et puisera le salut de la bonté du Seigneur: mais celui qui péchera contre moi, blessera son âme. Tous ceux qui me haïssent, aiment la mort.

## AU SECOND NOCTURNE.

Sermon de Saint Antonin, Evêque de Florence.

## LEÇON IV.

La Bienheureuse Vierge fut comme le Livre par excellence, parce qu'elle renferma en soi le Fils de Dieu, la Sagesse divine qui contient tout: puisque dans lui, comme l'enseigne l'Apôtre, sont tous les trésors de la Sagesse et de la science de Dieu. Qui peut douter que cette Vierge, pleine de Dieu même, à qui tout est connu et présent, n'ait vu en son esprit toutes les choses futures, dans le Verbe même qu'elle portait en son sein? On ne peut pas plus douter que la Vierge, ainsi pleine du

vallabat abyssos: quando aethera firmabat sursum, et librabat fontes aquarum: quando circumdabat mari terminum suum, et legem ponebat aquis, ne transirent fines suos: quando appendebat fundamenta terrae: cum eo eram cuncta componens: et delectabar per singulos dies. ludens coram eo omni tempore; ludens in orbe terrarum: et deliciae meae esse cum filiis hominum.

n). 2. O vere solitaria, p. 432.

## LESTIO III.

Nunc ergo, filii, audite me: beati qui custodiunt vias meas. Audite disciplinam, et estote sapientes, et nolite abjicere eam. Beatus homo, qui audit me, et qui vigilat ad fores meas quotidie, et observat ad postes ostii mei. Qui me invenerit, inveniet vitam, et hauriet salutem a Domino: qui autem in me peccaverit, laedet animam suam. Omnes, qui me oderunt, diligunt mortem.

n). 3. O supra contemplationem, p. 433.

## IN SECUNDO NOCTURNO.

Sermo Sancti Antonini, Episcopi.

Biblioth. Virginal.

Tom. II. p. 734, 517.

## LECTIO IV.

Beata Maria fuit liber grandis, quia continuit divinam Sapientiam, cujus non est numerus; in ipso enim secundum Apostolum sunt thesauri Sapientiae et scientiae Dei. Quis enim valet dubitare, quin haec Virgo, plena Deo cui omnia nuda et aperta sunt, in ipso Verbo quod gerebat, et in pectore gerebat, in mente futura cuncta viderit? Tam dubitabile est, quod Virgo gravida

Verbe, n'ait connu l'avenir, que douter si les Anges, présents devant Dieu, qui voit tout, ne voient eux-mêmes toutes choses.

## LEÇON V.

Le Fils de Dieu voulut qu'après l'Ascension, sa Bienheureuse Mère restât quelque temps dans le monde, pour instruire par elle les Apôtres et les éclairer. C'est qu'aucune simple créature n'a eu une aussi grande connaissance des choses divines et qui concernent le salut, que celle qu'avait Marie. Elle fut donc la maîtresse des Apôtres et des Évangélistes, pour leur apprendre les Mystères de son divin Fils; et il n'est pas étonnant qu'elle ait possédé un immense trésor de sagesse, puisque dans elle avait reposé Jésus-Christ. Voilà pourquoi, il est écrit: que *Marie conservait* dans son cœur toutes ces circonstances, c'est-à-dire, pour qu'elle pût ensuite, en temps convenable, en instruire les Apôtres et les Évangélistes, et leur apprendre aussi d'autres choses, qu'ils ont, en effet, consignées dans leurs écrits.

## LEÇON VI.

Marie Mère de miséricorde a été l'aide de notre Rédemption et la Mère de notre régénération; et c'est de ce double enfantement de la Vierge qu'il est écrit (dans le Prophète Isaïe): *Avant qu'elle fût en travail d'enfant, elle enfanta; et avant le temps de son enfantement, elle mit au monde l'enfant mâle. Qui a jamais rien entendu de semblable? Qui a jamais rien vu de pareil?* D'abord, la Bienheureuse Marie mit au monde l'enfant mâle, c'est-à-dire, son premier-né, qu'elle enveloppa de langes; ensuite, auprès de la croix elle fut en travail d'enfant, et engendra alors, non plus un seul, mais beaucoup d'enfants, que le Seigneur racheta. *Qui entendit jamais parler d'une aussi grande joie que celle qu'elle éprouva dans le premier enfantement? Qui vit jamais une*

Dei, sciverit futura, quam dubitare, quod Angeli Deo praesentes qui omnia videt, videant universa.

n. 4. Divino semper lumine, p.435.

## LECTIO V.

Voluit Filius, ut post Ascensionem Mater Beatissima remaneret ad tempus in mundo, doctrix et illuminatrix Apostolorum. Nulla enim creatura pura habuit tantam cognitionem de divinis rebus et pertinentibus ad salutem, sicut ipsa. Magistra fuit Apostolorum et Evangelistarum ad docendum eos de mysteriis Christi: nec mirum si thesaurum habuit immensum sapientiae, cum in ea Christus requieverit. Et propterea dicitur quod *Maria conservabat omnia verba haec, ut postea, tempore suo, posset Apostolos instruire et Evangelistas de his, et aliis quae ipsi scripserunt.*

n. 5. In te Virgo Beatissima p.436.

## LECTIO VI.

Mater misericordiae adjutrix facta est nostrae redemptionis, et Mater nostrae spiritualis regenerationis. Et de hoc duplici partu Virginis dicitur: *Antequam parturiret peperit, et antequam veniret partus ejus peperit masculum. Quis audivit unquam tale? ut quis vidit huic simile? Peperit primo Beata Maria sine dolore, et peperit masculum, suum primogenitum, quem pannis involvit; parturivit postea juxta crucem, dolorem immensum sentiendo cum Filio in cruce, non unum, sed multos filios, qui redempti sunt a Domino. Quis audivit tantum gaudium, ut in primo? quis*

si vive douleur, que celle qu'elle souffrit dans le second ? Assurément, personne.

AU TROISIÈME NOCTURNE.

Leçon du Saint Évangile selon S. Luc.

LEÇON VII. *Chap. 1.*

En ce temps là: L'Ange Gabriel fut envoyé de Dieu dans une ville de Galilée, nommée Nazareth, à une Vierge, qu'un homme appelé Joseph, de la maison de David, avait épousée; et le nom de cette Vierge était Marie. Et l'Ange étant entré dans le lieu où elle était, lui dit: Je vous salue, pleine de grâce, etc.

Homélie de Saint Bernardin de Sienne.

Qu'une femme conçût et enfantât un Dieu, ça été et c'est le miracle des miracles. Car il a fallu, en quelque sorte, que cette femme fût élevée à une espèce d'égalité avec Dieu, par une quasi-infinité de perfections et de grâces: égalité qui n'a jamais été accordée à aucune créature. C'est pourquoi je crois que nulle intelligence humaine ou angélique, n'a jamais pu pénétrer l'abîme inscrutable de toutes les grâces, que le Saint-Esprit a fait descendre en la Bienheureuse Vierge au moment où elle a conçu le Fils de Dieu.

LEÇON VIII.

Il faut tenir pour assuré, que la Bienheureuse Vierge a été élevée en gloire au-dessus de toute autre simple créature, comme formant et contenant elle seule toute une Hiérarchie entière, à laquelle il est manifeste qu'aucune autre personne ne peut être convenablement associée, parceque cette Hiérarchie exige par elle-même l'imité, à cause de la dignité incommunicable de Marie. Car

*vidit tantum dolorem ut in secundo partu ? Certe nullus.*

n). 6. O supra omnem, p. 437.

IN TERTIO NOCTURNO.

Lectio Sancti Evangelii secundum Lucam.

LECTIO VII. *Cap. 1.*

In illo tempore: Missus est Angelus Gabriel a Deo in civitatem Galilee, cui nomen Nazareth, ad Virginem desponsatam viro, cui nomen erat Joseph, de domo David, et nomen Virginis Maria. Et ingressus Angelus ad eam dixit: Ave gratia plena. Et reliqua.

Homilia Sancti Bernardini Senensis.

*Operum Tom. IV. p. 93.*

Quod foemina conciperet, et pareret Deum est, et fuit miraculum miraculorum. Oportuit enim, ut sic dicam, foeminam elevari ad quamdam aequalitatem divinam, per quamdam quasi infinitatem perfectionum et gratiarum, quam aequalitatem nunquam creatura experta est. Unde credo quod ad illam abyssum imperscrutabilem omnium charismatum Spiritus Sancti, quae in Beatam Virginem descenderunt in hora divinae conceptionis, intellectus humanus vel angelicus nunquam potuerit attingere.

n). 7. Mariae quantum ipsa, p. 439.

LECTIO VIII.

Tenendum est, quod Beata Virgo sit super omnem puram creaturam in gloria exaltata, tamquam per se impleus et continens unum integrum et totalem statum, cui secundum rectam rationem altera persona congrue non potest addi; quia ipse status ex sui ratione, propter dignitatem incommunicabilem, exigit

de même qu'il ne conviendrait pas qu'il y eût plusieurs Jésus-Christ, ou que le Fils de Dieu fût incarné dans plusieurs natures humaines: ainsi il ne conviendrait nullement qu'il eût plus d'une seule mère naturelle. La simple raison montre donc et dit manifestement, que la Mère du Roi de tous, doit être placé sur le trône royal, et au-dessus des serviteurs de tous les ordres.

## LEÇON IX.

Autant de créatures servent la glorieuse Vierge, qu'il y en a qui servent la Trinité. Car toutes, quelque rang qu'elles tiennent parmi les choses créées: soit les spirituelles, tels que les Anges; soit les raisonnables, tels que les hommes; soit les corporelles, comme les corps célestes et les éléments, qui toutes sont soumises à l'empire de Dieu, sont assujéties à cette glorieuse Vierge. Celui qui est le Fils de Dieu et le Fils de la Vierge bénie, voulant en effet égalé en quelque manière (pour ainsi dire) l'autorité de sa Mère, à celle de son Père éternel: lui, tout Dieu qu'il était, se soumettait, sur la terre à sa Mère; d'où il est écrit de la Vierge et du glorieux Joseph: *Et il leur était soumis*. Toutes choses et la Vierge elle-même sont soumises à Dieu; et pareillement toutes choses et Dieu lui-même sont soumis à la Vierge.

*A Benedictus, Antienne.* O fournaise (figurée par celle de Babylone, et pour cela) embrasée (comme) sept fois par le Saint-Esprit, dans laquelle les cœurs simples sont enflammés et glorifient parfaitement le Seigneur.

*A Magnificat, Antienne.* O Tabernacle de Dieu avec les hommes! (figuré grossièrement par l'ancien): ordonnez que nous aillons à vous, afin que par vous celui-là nous reçoive, qui par vous, nous a rachetés.

unitatem. Sicut enim nullatenus decet plures esse Christos, nec Deum plures homines esse: sic nullatenus decet Dei Filium, nisi unam solam Matrem naturalem habere. Sed ratio naturalis ex gratuita lege aperte ostendit atque dictat: quod Mater Regis omnium, est in sede regia super omnes ministrorum ordines collocanda.

q). 8. O sinus admirabilis, p. 440.

## LECTIO IX.

Tot creaturae serviunt gloriosae Virgini Mariae, quot serviunt Trinitati. Omnes nempe creaturae, quaecumque gradum teneant in creatis, sive spirituales ut Angeli, sive rationales ut homines, sive corporales ut corpora coelestia vel elementa, quae omnia sunt divino imperio subjugata, gloriosae Virgini sunt subjecta. Ille enim qui Filius Dei est, et Virginis benedictae, volens (ut sic dicam) paterno principatu quo lammodo principatum aequiparare maternum, ipse qui Deus erat, Matri famulabatur in terra; unde scriptum est de Virgine et de glorioso Joseph: *Et erat subditus illis*. Divino imperio omnia famulantur, et Virgo; et iterum imperio Virginis omnia famulantur, et Deus.

Te Deum laudamus etc

*Ad Benedictus, Antiphona.* O Fornax septuplum accensa a Spiritu Sancto, in qua simplices corde inflammantur et Dominum perfecte glorificant.

*Ad Magnificat, Antiphona.* O tabernaculum Dei cum hominibus jube nos venire ad te, ut per te nos recipiat qui per te nos redemit.

## MESSE

POUR LA FÊTE

DE LA VIE INTÉRIEURE  
DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE

## INTROIT.

Le Seigneur a désiré ardemment la beauté (*intérieure*) de Marie, parceque lui-même est son Seigneur; et elle sera pour toujours le trône de Dieu, son sceptre de commandement le sceptre (*avec le quel il gouvernera*) son royaume.

*Psaume 44.* Toute la gloire de cette fille du Roi (*des rois*) est au-dedans d'elle-même: son vêtement (*intérieur*) est orné de franges d'or (*symboles de sa charité*), et tout environné de variétés (*figures de tous les autres dons de Dieu en elle*).

ÿ. Gloire au Père etc. Le Seigneur, etc.

*Oraison pag. 428.*

Leçon du livre de la Sagesse  
*Cant. Cap. 2.*

Je suis la fleur des champs, et le lys des vallées. Tel qu'est un lys entre des épines, telle est mon amie entre les (*autres*) filles. Mon bien-aimé est entre les enfants des hommes, ce qu'est un pommier (*fécond*) entre les arbres (*stériles*) des forêts. Je me suis reposée sous l'ombre de celui que j'avais (*tant*) désiré, et (*j'ai goûté de*) son fruit, (*qui*) est plein pour moi de douceur. Il m'a introduite dans le cellier (*de son divin amour*), et a réglé en moi la charité. Soutenez-moi avec

## MISSA

IN FESTO

VITAE INTERIORIS  
BEATÆ MARIE VIRGINIS

## INTROITUS.

Concupivit Dominus decorem Mariae, quoniam ipse est Dominus ejus; et illa erit sedes Dei in saeculum saeculi, virga directionis, Virga regni illius.

*Psal. 44.* Omnis gloria ejus filiae Regis ab intus: in fimbriis aureis, circumamicta varietatibus.

ÿ. Gloria Patri etc. Concupivit.

*Oratio pag. 428.*

Lectio libri Sapientiae. *Cant. 2.*

Ego flos campi, et lilium convallium. Sicut lilium inter spinas, sic amica mea inter filias. Sicut malus inter ligna silvarum, sic Dilectus meus inter filios. Sub umbra illius quem desideraveram, sedi: et fructus ejus dulcis gutturi meo. Introduxit me in cellam vinariam, ordinavit in me charitatem. Fulcite me floribus, stipate me malis: quia amore langueo. Laeva ejus sub capite meo, et dextera illius amplexabitur me.

des fleurs, fortifiez-moi avec des fruits, car je languis d'amour. Il met sa main gauche sous ma tête, et il m'embrasse de sa main droite. Filles de Jérusalem, je vous conjure par les chevreuils et par les cerfs de la campagne, de ne point réveiller celle que j'aime, et de ne la point tirer de son repos, jusqu'à ce qu'elle s'éveille d'elle-même. J'entends la voix de mon Bien-aimé : le voici qui vient, bondissant sur les montagnes, franchissant les collines ; mon Bien-aimé est semblable à la chèvre et au faon ; le voici qui se tient derrière notre muraille, qui regarde par les fenêtres, qui jette sa vue au travers des treillis. Voilà mon Bien-aimé qui me dit : Levez-vous, hâtez-vous, mon amie, ma colombe, ma toute belle, et venez. Car l'hiver est déjà passé, les pluies se sont dissipées et ont entièrement cessé. Les fleurs paraissent sur notre terre, le temps de tailler (*la vigne*) est venu, la voix de la tourterelle s'est fait entendre dans notre-terre ; le figuier a commencé de pousser ses premiers fruits ; les vignes en fleur ont donné leur odeur agréable. Levez-vous (*donc*), mon amie, ma toute belle, et venez : vous ma colombe, qui vous retirez dans les creux de la pierre, dans les enfoncements de la muraille (*pour vous dérober à la vue de vos ennemis*). Montrez-moi votre visage : que votre voix se fasse entendre à mes oreilles : car votre voix est douce, et votre visage, plein de beauté.

Adjuro vos filiae Jerusalem, per capreas cervosque camporum, ne suscitatis, neque evigilare faciatis dilectam, quoadusque ipsa velit. Vox Dilecti mei, ecce iste venit saliens in montibus, transiliens colles: similis est Dilectus meus capreae, hinnuloque cervorum; en ipse stat post parietem nostrum, respiciens per fenestras, prospiciens per cancellos. En dilectus meus loquitur mihi: Surge, propera amica mea, columba mea, formosa mea, et veni. Jam enim hiems transiit, imber abiit, et recessit. Flores apparuerunt in terra nostra, tempus putationis advenit: vox turturis audita est in terra nostra: ficus protulit grossos suos: vineae florentes dederunt odorem suum. Surge, amica mea, speciosa mea, et veni: columba mea in foraminibus petrae, in caverna maceriae, ostende mihi faciem tuam, sonet vox tua in auribus meis: vox enim tua dulcis, et facies tua decora.

*Graduel. Psaume 131.* Seigneur, montez au lieu de votre repos, vous et votre arche sainte. *ψ.* Le Seigneur a fait avec serment cette promesse à Marie, et il y sera fidèle : Je placerai sur mon trône le Fils qui naîtra de vous. Marie sera éternellement le lieu du repos de Dieu ; il habitera en elle, parce qu'il l'a choisie pour en faire son tabernacle.

Louez le Seigneur ! *ψ.* Il couvra de confusion les ennemis de Marie ; et fera paraître en elle tous les effets de sa sainteté.

## PROSE.

Toute la gloire de la fille du Roi est dans son intérieur, comme renfermant la plénitude de la grâce.

La charité de son cœur innocent l'emporte sur son titre de Mère de Dieu, et sur les lys de sa virginité.

Dans ce cœur règne la pureté, une paix inaltérable, une lumière sans nuage.

De quelque côté qu'on la considère, même dans les moindres détails de sa vie, on ne trouvera en elle aucune espèce de tache.

Avant que le Fils de Dieu se renferme corporellement dans son sein, il y est porté par amour, d'une plus excellente manière.

Étant déjà pleine de grâces : de quelle surabondance de dons n'est-elle pas comblée par son Fils lorsqu'elle devient sa mère !

*Graduale. Ps. 131.* Surge Domine in requiem tuam, tu et arca sanctificationis tuae. *ψ.* Juravit Dominus Mariae veritatem, et non frustrabitur eam: De fructu ventris tui ponam super sedem meam. Haec requies ejus in saeculum saeculi; hic habitabit, quoniam elegit eam.

Alleluia, Alleluia. *ψ.* Inimicos ejus induet confusione, super ipsam autem effloreat sanctificatio ejus.

## SEQUENTIA.

Tota Regis Filiae,  
Opus plenae gratiae,  
Est ab intus claritas.

Vincit Matris titulos,  
Virginisque flosculos,  
Puri cordis charitas.

Regnat hic mundities,  
Non turbanda requies,  
Lux absque nubecula.

Quaqua parte quaerites,  
Quod momentum pensites,  
Non est ulla macula.

Nondum sine clauditur,  
In amantis geritur  
Deus corde melius.

Ante plenam gratia,  
Quot donorum copia,  
Implet matrem Filius! )

Cette âme vile à ses propres yeux, humble, magnanime, est un objet de complaisance aux yeux de Dieu.

À la parole de l'Ange, elle croit, elle comprend, elle espère le prodige qui lui est annoncé, et elle recueille aussitôt les fruits de sa foi inébranlable, (*qui attire en elle le Verbe de Dieu*).

À l'annonce des joies (*de la Maternité divine*), comme à celles du glaive de douleur, elle se soumet sans aucune résistance.

*Enfin*, ne pouvant supporter plus long-temps la violence de son amour, (*qui l'attire à son Fils dans les cieux*), elle quitte, par la mort, la maison de son corps et se revêt de l'immortalité.

O Marie ! Vous n'êtes plus dans les langueurs de l'exil: vous brûlez maintenant des feux célestes, et jouissez de l'objet de vos désirs.

Vous aimez avec d'autant plus de plénitude, que placée sur un trône destiné pour vous seule, vous êtes élevée par dessus tous.

Faites que nous brûlions nous-mêmes des flammes dont vous êtes embrasée, sans qu'elles vous consomment.

O Mère des vivants ! faites vivre votre Fils dans nos cœurs. Ainsi soit-il ! Louez le Seigneur.

Sibi vilis anima,  
Humilis, magnanima,  
Oculis placet Dei.

Credit, et intelligit,  
Sperat, et jam colligit  
Firmæ fructus fidei.

Ut ad lætum nuntium,  
Sic ad tristem gladium,  
Subdit se nil regerens.

Domum mortis exiit,  
Immortalem induit,  
Vim ætheris non ferens.

Non jam languens deficiis;  
Fervens flammis coelicis;  
Quod ardebas, obtines.

Amas tanto plenius,  
Quanto cunctis celsius  
Una superemines.

Fac, his quibus ureris,  
Tota nec consumeris,  
Ardeamus ignibus.

Mater o viventium,  
Tuam nobis Filium  
Vivere fac cordibus. Amen.

Alleluia.

Suite du Saint Évangile selon Saint Luc. *Chap. 1.*

En ce temps là : L'Ange Gabriel fut envoyé de Dieu dans la ville de Galilée appelée Nazareth, à une Vierge, qu'un homme de la maison de David, nommé Joseph, avait épousée, et le nom de la Vierge était Marie. L'Ange étant entré où elle était, lui dit : Je vous salue pleine de grâce, le Seigneur est avec vous, vous êtes bénie entre toutes les femmes. Marie l'ayant entendu, fut troublée de ses paroles, et elle pensait en elle-même qu'elle pouvait être cette salutation. L'Ange lui dit : ne craignez point, Marie, vous avez trouvé grâce auprès de Dieu. Voilà que vous concevrez en votre sein, et que vous enfanterez, un Fils et vous lui donnerez le nom de Jésus. Il sera grand, et sera appelé le Fils du Très-Haut, et le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David son père, et il règnera éternellement sur la maison de Jacob, et son règne n'aura point de fin. Marie dit à l'Ange : Comment cela se fera-t-il, car je ne connais point d'homme? L'Ange lui répondit : L'Esprit Saint surviendra en vous, et là vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre; c'est pourquoi le (*fruit*) saint qui naîtra de vous sera

Sequentia Sancti Evangelii secundum Lucam. *Cap. 1.*

In illo tempore : Missus est Angelus Gabriel a Deo, in civitatem Galilee, cui nomen Nazareth, ad Virginem desponsatam viro, cui nomen erat Joseph, de domo David; et nomen Virginis Maria. Et ingressus Angelus ad eam, dixit : Ave gratia plena, Dominus tecum : benedicta tu in mulieribus. Quae cum audisset, turbata est in sermone ejus, et cogitabat qualis esset ista salutatio. Et ait Angelus ei : Ne timeas, Maria; invenisti enim gratiam apud Deum. Ecce concipies in utero, et paries Filium, et vocabis nomen ejus Jesum. Hic erit magnus, et Filius Altissimi vocabitur, et dabit illi Dominus Deus sedem David patris ejus; et regnabit in domo Jacob in aeternum; et regni ejus non erit finis. Dixit autem Maria ad Angelum : Quomodo fiet istud, quoniam virum non cognosco? Et respondens Angelus dixit ei : Spiritus Sanctus superveniet in te, et virtus Altissimi obumbrabit tibi; ideoque et quod nascetur ex te Sanctum, vocabitur Filius Dei. Et ecce Elisabeth cognata tua, et ipsa concepit filium in senectute sua, et hic mensis sextus est illi quae vocatur sterilis; quia non erit impossibile apud Deum

appelé le Fils de Dieu. Et voilà qu'Élisabeth, votre parente, a conçu elle-même un fils dans sa vieillesse, et ce mois est le sixième de la grossesse de celle qu'on appelle stérile : car rien n'est impossible à Dieu. Marie dit alors : Voici la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole.

Je crois en Dieu, etc.

*Offertoire.* La sainteté est (le) propre de (Marie), cette Maison de Dieu (par excellence). Adorons Jésus-Christ son Epoux, qui habite dans elle (à jamais). Louez le Seigneur.

*Secrète.* Seigneur ! faites que le Saint-Esprit possède parfaitement nos cœurs, lui qui en blessant (de son amour) le cœur de la Très-Sainte Mère de votre Fils, l'embrasa d'un feu si ardent de charité, que comme il a toujours opéré à son gré dans-elle, ainsi il daigne opérer en nous, selon toute sa sainteté, en crucifiant notre chair avec ses vices et ses convoitises. Par le même Seigneur...dans l'unité du même Saint-Esprit, etc.

*Préface de la Bienheureuse Marie.* Et vous dans la Vie intérieure de la Bienheureuse Vierge Marie, etc.

*Communion.* Celieu, (l'intérieur de Marie) est saint, dans lequel

omne verbum. Dixit autem Maria: Ecce Ancilla Domini, fiat mihi secundum Verbum tuum.

Credo etc.

*Offertorium.* Domum Dei decet sanctitudo. Sponsum ejus Christum, habitantem in ea, adoremus. Alleluia.

*Secrète.* Corda nostra, Domine, Spiritus Sanctus perfecte possideat, qui sanctissimae Filii tui Matris cor vulnerando, tanto charitatis inflammavit ardore; ut sicut in illa ad nutum semper operatus est, sic in nobis, carnem nostram cum vitiis et concupiscentiis crucifigendo, in sanctitate sua operari dignetur. Per eundem Dominum...in unitate ejusdem Spiritus Sancti, Deus, per omnia etc.

*Prefatio de Beata Maria.* Et te in Vita interiori Beatae Mariae etc.

*Communio.* Locus iste sanctus est, in quo orat Sacerdos pro

le (*Souverain*) Prêtre prie pour la rémission des fautes et des péchés du peuple. Louez le Seigneur.

*Postcommunio.* Seigneur! que (*Jésus*) votre (*aimable*) Fils repose dans nos cœurs, et s'y complaise; afin que comme vous avez voulu qu'il devint nôtre par la Vierge Marie, dans laquelle il a pris son parfait repos, et ses plus douces complaisances: ainsi, par elle nous méritions d'être vôtres, toujours et partout, en votre même Fils. Par le même Seigneur, etc.

*Pendant l'Octave de la Fête et le jour de son Octave, on dit la Messe comme ci-dessus.*

*Si cette Messe doit être dite après la Septuagésime, on omet l'Alleluia avec le Verset qui le suit, et l'on dit:*

*Trait. Cant. Cap. 2.* Je me suis reposée à l'ombre de celui que j'avais désiré, (*à l'ombre de l'arbre de sa croix*), et son fruit est pour moi plein de douceur. Il m'a introduite dans le cellier (*de son divin amour*) et a prescrit une règle à la charité (*que je dois avoir pour tous les hommes, à qui il m'a donnée pour mère*). *ψ.* Soutenez-moi (*mes enfants*), avec des fleurs et avec des fruits (*de cet arbre de vie*), parceque je languis d'amour. *ψ.* Mon Bien-aimé

delictis et peccatis populi. Alleluia.

*Postcommunio.* Quiescat in nobis, Domine, Filius tuus, et sibi bene complaceat: ut qui per Virginem Mariam, in qua perfecta quievit, sibi bene complaceat, illum nostrum esse voluit, sic per eam in eodem Filio tuo, tui semper et ubique esse mereamur. Per eundem Dominum nostrum Jesum Christum. etc.

*Infra Octavam Festi et in die ejus Octava, dicitur Missa ut supra.*

*Si haec Missa dicenda sit post Septuagesimam, omissis Alleluia et versu sequenti, dicitur:*

*Tractus. Cantic. Cap. 2.* Sub umbra illius quem desideraveram, sedi, et fructus ejus dulcis gutturi meo. Introduxit me in cellam vinariam, ordinavit in me charitatem. *ψ.* Excite me floribus, stipate me malis, quia amore langueo. *ψ.* Dilectus meus mihi et ego illi; anima mea liquefacta est, ut locutus est mihi. Adjuro vos, filiae Jerusalem, ut nuntietis ei quia amore langueo.

est à moi et je suis à lui. Mon âme s'est comme fondue lorsqu'il m'a dit: (*Femme, voilà votre Fils*). Je vous conjure, Filles de Jérusalem, de lui dire que je languis d'amour (*pour lui et pour tous ses membres, qui sont mes enfants*).

Au temps Pascal on omet le Graduel, et l'on dit à sa place: Louez-le Seigneur! Louez le Seigneur! *ψ. Cant. Chap. 2*. Le voici qui vient bondissant sur les montagnes, franchissant les collines. Voilà mon Bien-aimé qui me parle: Levez-vous (*me dit-il*), hâtez-vous, mon amie, ma colombe, ma toute belle, ma gracieuse, et venez.

Louez le Seigneur! *ψ. comme dessus*. Montrez-moi votre visage: que votre voix se fasse entendre à mes oreilles: car votre voix est douce et votre visage est plein de beauté.

Suite du Saint Évangile, *comme ci-dessus*.

*Tempore Paschali omittitur Graduale, et ejus loco dicitur:*

Alleluia, Alleluia. *ψ. Cant. 2*  
 Ecce iste venit saliens in montibus, transiliens colles. En dilectus meus loquitur mihi: Surge, propera, amica mea, columba mea, formosa mea, speciosa mea, et veni.

Alleluia. *ψ. ibid.* Ostende mihi faciem tuam; sonet vox tua in auribus meis: vox enim tua dulcis, et facies tua decora.

Sequentia, *ut supra*.



## LA TRÈS-SAINTE VIERGE

HONORÉE PAR M. OLIER COMME LA REINE DU SÉMINAIRE  
DE SAINT-SULPICE, ET COMME LE CANAL DE TOUTES  
LES GRACES DE DIEU SUR CETTE MAISON.

Un serviteur de Marie, aussi convaincu et pénétré que l'était M. Olier, de la part que Dieu veut donner à cette divine Mère dans toutes ses œuvres, devait dans l'établissement du séminaire qu'il institua, faire paraître au dehors ses pieux sentiments envers elle, et ne rien négliger pour les laisser après lui, en les rendant comme héréditaires parmi ses disciples. Assuré, ainsi qu'on le voit dans sa Vie, que cette maison devait être l'ouvrage de Marie, et ne recevoir de bénédictions de Dieu que par cette sainte Fondatrice, il voulut qu'on en posât la première pierre dans l'Octave de la Fête de sa Nativité. \* C'était en l'année 1649. Tout ayant été disposé pour cette cérémonie, les Ecclésiastiques du séminaire et ceux de la communauté de la paroisse de Saint-Sulpice se rendirent en procession au lieu où l'édifice devait être bâti ; et pendant qu'ils chantaient des hymnes et des psaumes, pour demander à Dieu de fonder cette maison par sa divine Mère, et de répandre sur tous ceux qui devaient l'habiter, l'esprit qu'elle avait apporté au monde dans sa naissance, M. Olier benit la première pierre, et la posa au nom de cette auguste Reine du clergé. Il mit dans les fondations plusieurs grandes médailles d'or, où elle était représentée au-dessus de ce bâtiment, quelle semblait défendre et protéger, comme un bien dont elle avait la propriété et le domaine. Sur les revers on lisait cette pieuse inscription : *Cum ipsa, et in ipsa, et per ipsam omnis aedificatio crescit in templum Dei*; c'est à dire : tout édifice (construit), avec elle, et en elle, et par elle, augmente, pour devenir un temple de Dieu. En vue de mettre ainsi cette divine Mère à la tête de toutes ses œuvres, M. Olier n'entreprenait jamais rien de considérable que dans des jours, ou des temps, qui lui fussent spécialement consacrés. Nous venons de

1.

Construction du Séminaire de Saint-Sulpice; M. Olier veut que Marie en soit considérée comme la fondatrice et la Reine.

\* Vie de M. Olier, partie III, livre 1. N. 5 et suivants.

dire qu'il posa la première pierre de l'édifice dans l'Octave de la Nativité de Marie : la saison d'hiver qui survint l'ayant obligé de suspendre les travaux, il les fit interrompre dans l'Octave de l'Immaculée Conception, et reprendre ensuite dans l'Octave de la Purification suivante. Enfin, on les poussa avec tant d'activité que, selon ses désirs, ils furent achevés à l'Assomption de la même année 1630. Le nouveau bâtiment étant presque entièrement terminé, il eût la dévotion d'aller à Chartres, pour en offrir les clefs à la Patronne de cette ville, comme à la Reine de l'établissement. Il célébra la Sainte Messe dans cette cathédrale, ayant sur lui les clefs du séminaire, et conjura la Très-Sainte Vierge de prendre possession d'une maison qui était son propre ouvrage, et de la bénir à jamais. Ce fut dans cette circonstance, qu'il lui offrit, comme à l'Épouse du Père éternel, une robe précieuse, brodée en or et en soie, conservée encore dans le trésor de cette Église ; et pour rendre perpétuelle dans la maison, la dévotion à Notre-Dame de Chartres, il voulut y attacher tout le Séminaire par un lien particulier, en obtenant à cet effet, du Chapitre de la cathédrale, des lettres d'association.

## II.

M. Olier refuse le titre de fondateur du Séminaire, et veut que tout y annonce que Marie en est la Dame et la Souveraine.

Il avait si fort à cœur de faire honorer Marie comme la Reine et la Fondatrice du Séminaire, qu'il refusa toujours la qualité de fondateur ; et quelqu'un la lui ayant donnée sur l'adresse d'une lettre : « Vous savez, répondit-il, que c'est Jésus en sa divine Mère » qui l'est, et qui l'en a établie fondatrice : *Fundavit eam Altissimus*. » Il fit même graver ces paroles sur un tablette dans le fronton de l'édifice, au fond de la cour, en face de la porte d'entrée, Pour cette même fin, il fit placer au-dessous du fronton, une statue de la Très-Sainte Vierge, qui fût comme le symbole du domaine et de la royauté que Jésus-Christ lui donnait sur la maison. Cette statue, excellemment exécutée par Buistel, représentait Marie assise, tenant debout sur ses genoux l'Enfant Jésus, qui lui mettait une couronne sur la tête, et on lisait au bas ces paroles : *Interveni pro clero*. Enfin, désirant de laisser aux siens sa tendre et filiale dévotion envers Marie, comme l'héritage le plus précieux, il s'efforça de rappeler par tout dans le séminaire de Saint-Sulpice, le souvenir de cette aimable souveraine, jusque là qu'il voulût que le monogramme de Marie parût sur toutes les portes, sur

les meubles, le linge, les ferrures, les vitres. « J'espère, écrivait-il, » que le Saint nom de Marie sera béni à jamais dans notre pauvre » maison; tout mon désir, c'est de l'imprimer dans l'esprit de nos » frères; elle en est la conseillère, la présidente, la trésorière, la » princesse, la reine et toutes choses ».

Mais ce fut surtout dans la décoration de la chapelle, que sa dévotion pour l'auguste Mère de Dieu parut avec éclat. S'il désira que la maison ne se fit remarquer, que par sa noble simplicité, il voulut que la chapelle fût magnifique: et les artistes de l'époque secondèrent si parfaitement ses religieux desseins, qu'on la comptait au nombre des plus rares curiosités de la capitale, et qu'on lui donnait même le premier rang pour ses tableaux. On y admirait surtout la peinture du plafond, regardée alors comme l'un des plus beaux ouvrages de ce genre, qui fut exécutée par Le Brun, sur l'idée que lui en fournit M. Olier. Cette magnifique composition représentait le triomphe de la Très-Sainte Vierge couronnée dans le ciel de la main de Dieu le Père, aux acclamations de toute l'Église triomphante, et proclamée Mère de Dieu par l'Église militante, dans la Saint concile d'Éphèse. Ce sujet a été gravé plusieurs fois; M. Baudrand de Montréal, l'un des disciples de M. Olier, nous en a laissé cette courte description. « Les Pères » du Concile d'Éphèse, et les patriarches d'Orient, ayant Saint » Cyrille à leur tête, paraissent dans le fond sur la partie infé- » rieure; et ensuite le Pape Saint Célestin et l'Église latine. Ils » sont portés sur des nuées; et dans l'attitude de l'humilité et de » l'admiration, ils rendent leurs respects profonds à la Très-Sainte » Vierge, en la proclamant Mère de Dieu. On voit à un angle, » dans un enfoncement, l'hérésiarque Nestorius, saisi d'effroy, qui » semble vouloir s'opposer à ce divin concert de toute l'Église, » en produisant sur un rouleau d'écriture son *Christotocos*, ou *Mère » du Christ*, qui est l'hérésie par laquelle il voulait lui enlever » sa dignité de *Mère de Dieu*. La Sainte Vierge paraît au milieu » beaucoup élevée au dessus de ces saints docteurs; elle est portée » sur un manteau d'azur, soutenu par une multitude d'Anges, dont » les attitudes sont toutes différentes, mais très-hardies, dégagées, » naturelles et sans confusion, quoiqu'ils soient pressés et comme » enroulés. D'autres Anges s'écartent dans les extrémités du ta-

## III.

Triomphe de Marie, que M. Olier fait représenter, dans la chapelle du séminaire.

» bleau, et témoignent par les fleurs qu'ils répandent, par les instruments dont ils jouent, et par leurs manières pleines de joie d'admiration et de respect, que le ciel s'accorde avec la terre, pour publier de concert les grandeurs et le triomphe de l'auguste Mère de Dieu. Elle est placée dans une gloire, au milieu de laquelle, le visage éclatant de lumière, elle s'élève insensiblement vers le Père éternel : elle le regarde avec des yeux pleins d'amour et de douceur, et lui tend les bras pour lui marquer ses empressements. Une infinité d'anges, touchés avec la dernière délicatesse, l'entourent de tous côtés. La plupart sont perdus dans la gloire, ce qui n'empêche pas néanmoins d'en remarquer tous les traits; de sorte qu'il est difficile de voir sur la terre une image du ciel plus vive et plus belle. M. Olier ne put s'empêcher de le témoigner lui-même à Le Brun, en lui disant : Que vous êtes heureux, Monsieur ! de pouvoir nous donner par le moyen de votre pinceau, une si belle expression de la gloire du ciel » (\*).

L'espace renfermé entre le cadre de ce riche tableau et la corniche de la chapelle, était rempli par différents médaillons, où l'on voyait représentées, sous divers symboles, les perfections que l'Eglise attribue à la Très-Sainte Vierge dans ses litanies; et ces médaillons étaient réunis les uns aux autres par des festons, et des guirlandes de fleurs, avec des vases, des candélabres, et d'autres ornements tout éclatans de dorures. Pour témoigner son respect envers le Saint-Siège apostolique, M. Olier désira que le Nonce du Pape, Monseigneur Bagni, célébrât le premier le Saint Sacrifice dans la chapelle; et lorsque le bâtiment du séminaire eut été en-

(\*) Cette peinture a été détruite au commencement de ce siècle, lorsque par ordre du gouvernement consulaire, on démolit la chapelle et le séminaire, de Saint-Sulpice, afin de découvrir le portail de l'Eglise paroissiale, malgré les vives instances de M. Émery pour obtenir leur conservation. La peinture de Le Brun n'est pas cependant entièrement perdue pour les arts, du moins le sujet en a été gravé sur de grandes proportions par Simonneau en deux feuilles, ou plutôt en trois, qu'on trouve difficilement réunies. Le Brun, qui attachait un grand prix à cette magnifique composition, s'était proposé d'en dédier la gravure au grand duc de Toscane, mais n'ayant point assez vécu pour voir terminer un ouvrage de si longue haleine, il chargea Charles Le Brun son neveu et son héritier, de faire en son nom cette dédicace. C'est ce qu'on y lit sous les armes de ce prince.

tièrement terminé, il voulut encore, qu'avant qu'on l'habitât, il fût solennellement béni par le même prélat, ce qui eut lieu le jour de l'Assomption 1651.)

En vue de rendre sensible la médiation de Marie dans la distribution de toutes les grâces, M. Olier désira que le tableau principal de la chapelle représentât cette auguste Reine du clergé, remplie de la grâce de l'ordre ecclésiastique, et établie comme le canal qui la répand sur tous les ministres sacrés. Dans cette grande et sublime composition, l'un des plus beaux ouvrages de Le Brun et qui fit la réputation de ce grand artiste, la Très-Sainte Vierge élevée sur un lieu éminent, avec les saintes femmes, séparées des hommes, selon la coutume des Juifs, semble recevoir, en effet, la plénitude de l'Esprit Saint, qui se divise ensuite par portions sur les Apôtres et sur le reste de l'assemblée. Le Brun se proposait de peindre encore, d'après les idées que M. Olier lui en avait communiquées par écrit, dix autres tableaux pour la chapelle du séminaire, tous destinés à montrer que Marie est l'instrument universel de toutes les grâces dans l'Église; mais M. Olier étant mort peu après, Le Brun n'en exécuta qu'un seul, celui de la Visitation, où, suivant l'expression du serviteur de Dieu, il représenta l'Apôtolat de la Très-Sainte Vierge en exercice envers Saint Jean et Sainte Élisabeth, à qui elle porta la connaissance et la grâce du Rédempteur. Dans cette composition pleine de douceur et de naturel, et qui a été gravée plusieurs fois, Sainte Élisabeth semble honorer l'Enfant Jésus vivant dans sa sainte Mère, et lui adresser la prière: *O Jésus vivant en Marie*, que nous avons rapportée, déjà.

La dévotion envers Marie, dont le séminaire de Saint-Sulpice devait faire une singulière profession, fut le motif, qui porta M. Olier, ou plutôt qui détermina la divine Providence, à donner à cet établissement Saint Jean l'Évangéliste, et le glorieux Saint Joseph pour patrons. Indépendamment de ce que nous avons dit des rapports intimes de Marie avec Saint Jean, pour l'établissement de l'Église, on a vu que ce fut dans le cœur de ce disciple bien-aimé, que Jésus mourant fit passer l'amour filial qu'il portait à sa Sainte Mère. « L'amour de Jésus et de Marie était si saint, disait le Père de Condren, qu'il fallait qu'il en restât quelque chose dans l'Église; » et afin de le conserver, Saint Jean fut substitué à Jésus-Christ,

IV.

M. Olier veut que les autres tableaux de la chapelle représentent Marie comme canal de toutes les grâces.

V.

S. Jean l'Évangéliste et Saint Joseph, donnés pour seconds patrons au séminaire.

» qui dit de lui à sa Sainte Mère: Voilà votre Fils, et non pas,  
 » un autre Fils. Aussi, Marie le reçut comme son propre Fils, qui  
 » se survivait ainsi à soi-même; et Saint Jean de son côté, s'ou-  
 » bliant soi-même pour prendre la place de Jésus, continua de  
 » rendre à Marie les mêmes devoirs, et de la servir avec le même  
 » amour filial que Jésus lui témoignait. Je voudrais bien, (ajoutait  
 » le Père de Condren) renouveler dans les esprits cette grâce,  
 » cette première odeur du ciel, cette bénédiction singulière, qui fut  
 » donnée au commencement; mais parce que je n'en suis pas digne,  
 » je supplie Notre-Seigneur de donner abondamment son Esprit  
 » à quelques autres pour un si bon effet ». On peut croire avec  
 fondement, que M. Olier, disciple du Père de Condren, fut l'un de  
 ceux en qui cette prière a été exaucée. Au moins, s'efforça-t-il  
 d'inspirer à tous les chrétiens, surtout aux prêtres, la tendre con-  
fiance et l'amour filial de Saint Jean pour Marie. Il donna aussi  
 pour patron au séminaire le grand Saint Joseph, dont la vocation  
 a eu des rapports si particuliers avec celle des prêtres. « C'est  
 » aux prêtres surtout, dans lesquels Dieu réside en sa fécondité  
 » pure et vierge, dit-il, à se conduire sur le modèle de ce grand  
 » Saint, à l'égard des enfants qu'ils engendrent à Dieu. Il condui-  
 » sait et dirigeait l'Enfant Jésus dans l'esprit de son Père, dans  
 » sa douceur, sa sagesse, sa prudence. Ainsi en devons-nous faire  
 » de tous les membres de Jésus-Christ, qui nous sont confiés, et  
 » qui sont d'autres Christs, les traitant avec la même révérence  
 » que Saint Joseph traitait l'Enfant Jésus ».

## VI.

La Présenta-  
 tion de Marie au  
 Temple, fête pa-  
 tronale du sé-  
 minaire; rénova-  
 tion des promes-  
 ses cléricales.

En donnant la Très-Sainte Vierge pour première patronne au séminaire, M. Olier choisit comme fête principale de la maison, celle de sa Présentation au Temple, à cause des rapports que son grand esprit de foi lui montrait, entre la consécration de Marie à Dieu, et celle que les Ecclésiastiques font d'eux-mêmes en entrant dans l'état cléricale. Il considérait, en effet, ainsi qu'on l'a vu déjà, le mystère de la Présentation comme le modèle le plus accompli de la séparation du siècle et de la consécration à Dieu, qui forment l'essence de la profession cléricale. Pour honorer un mystère si cher à tout le clergé, comme aussi pour porter les Ecclésiastiques du Séminaire de Saint-Sulpice, à entrer dans les dispositions de Marie, s'offrant à Dieu dans le Temple, il établit une

cérémonie assez semblable à celle qui était en usage dans la plupart des maisons religieuses, pour se renouveler dans l'esprit de l'institut : ce fut une rénovation publique des promesses cléricales, que tous devaient faire en ce jour. Il voulut donc que chacun, s'unissant aux dispositions intérieures de la fille bien-aimée du Roi des rois, vint de nouveau se donner au Seigneur, par le dépouillement du cœur le plus sincère, et le renoncement le plus universel, en prononçant, aux pieds de quelque Evêque les paroles : *Dominus pars hereditatis meae et calicis mei, tu es qui restitues hereditatem meam mihi*. Quelques jours avant la fête de la Présentation, M. Olier, par un mouvement de sa tendre confiance envers la Très-Sainte Vierge, eut le désir d'aller à l'Église cathédrale de Notre-Dame de Paris, pour l'inviter à se rendre présente à cette cérémonie. Il voulut que chacun s'y préparât en jeûnant la veille; et c'est une jeûne de règle qu'on a toujours gardé depuis. Enfin, le 21 novembre, jour de cette solennité, le Nonce du Pape célébra pontificalement les saints mystères dans la chapelle du séminaire: et ce fut aux pieds de ce représentant du Vicaire de Jésus-Christ, que M. Olier, et après lui tous les ecclésiastiques de la maison, renouvelèrent ainsi, pour la première fois, la profession qu'ils avaient faite en recevant la tonsure, et se consacrèrent de nouveau, sur les pas de Marie, au service de Dieu, l'unique partage des clercs.

La ferveur extraordinaire dont tous ces ecclésiastiques se trouvèrent pénétrés, fit comprendre à chacun que cette rénovation serait une nouvelle source de grâces pour le séminaire. « On ne » l'a jamais renouvelée depuis, écrivait dans la suite M. De Bre- » tonvilliers, sans une bénédiction toute particulière, comme l'ex- » périence l'a fait voir ». M. Olier dit lui-même dans ses *Mémoires*: « Le soir de notre fête, comme plusieurs me témoignaient avoir » été touchés extraordinairement, et que remerciant la grande » bonté de la Très-Sainte Vierge d'avoir été présente à notre so- » lennité, je lui demandais ce qu'elle désirait de moi, et ce que » je pouvais faire qui lui fût agréable, n'y ayant rien que je ne » voulusse faire pour son contentement : elle me fit l'honneur de » me dire : *Prépare-moi des cœurs*; et ensuite, elle me faisait » sentir que rien ne lui était plus agréable, que d'avoir ainsi des » cœurs, afin de servir son cher Fils dans l'Église ». Ce pieux

## VII.

La rénovation des promesses cléricales, source de grâce pour le séminaire de Saint-Sulpice

usage, introduit d'abord dans toutes les maisons de Saint-Sulpice, et adopté ensuite par la plupart des séminaires de France, est devenu l'un des exercices les plus édifiants des retraites pastorales, aux quelles il sert de clôture. Voici le rit qu'on y observe au séminaire de Saint Sulpice.

*De la rénovation des promesses  
de la Tonsure Cléricale.*

*De renovatione promissionum  
clericalis Tonsurae.*

## VIII.

Rit observé  
dans cette céré-  
monie.

Dans la rénovation des promesses de la Tonsure cléricale, le célébrant ayant entonné l'Hymne, *Veni creator Spiritus*, le chœur continue cette Hymne. On chante ensuite l'Hymne: *Qu'elle est belle la démarche*; et après chaque strophe, on intercale la strophe: *Maintenant donc... votre tribu*. S'il faut répéter l'Hymne à cause du nombre des renouvelants, on la reprend à la seconde strophe; et la doxologie n'est chantée que lorsque la rénovation finit.

In renovatione promissionum clericalis Tonsurae, intonato a celebrante Hymno: *Veni Creator Spiritus*, Hymnum chorus prosequitur. Deinde cantatur Hymnus: *Quam pulchre graditur*, et post singulas strophas interponitur strophe: *Ergo nunc tua gens*. Si propter numerum renovantium Hymnus sit repetendus, resumitur a secunda strophe; doxologia autem non cantatur nisi finiente renovatione.

## HYMNE.

Qu'elle est belle la démarche de la fille du Prince, se hâtant d'arriver au parvis du Seigneur! elle prélude, par le sien propre, au sacrifice de l'hostie plus précieuse qu'elle offrira bientôt.

Encore enfant, elle accourt, non d'un pas incertain, des bras de sa Mère dans le sein de Dieu; et cette Vierge dont le cœur est un autel consacré à la divinité, se présente devant les autels comme victime.

En prenant Dieu pour son Époux, elle lui voue son tendre corps; elle lui dédie l'intérieur de son cœur Virginal; et consacre déjà son propre sein au Verbe, dont elle doit être la Mère.

## HYMNUS.

Quam pulchre graditur filia Principis,  
Templi cum properat limina tangere!  
Praeludit meliori  
Quam mox offeret hostiam.

E matris gremio, Numinis in sinum  
Infans non dubiis passibus advolat;  
Virgo Numinis ara,  
Aris victima sistitur.

Sponso membra Deo mollia devovet;  
Cordis Virginei dedicat intima:  
Verbo debita Mater,  
Verbo viscera consecrat.

O Vierge prudente, qui dans votre ferveur vonez à Dieu toutes choses avec vous: de quelle usure le Dieu qui habite dans votre cœur ne paye-t-il pas les biens que vous lui sacrifiez de la sorte ?

Pourquoi de méprisables joies nous retiennent-elles ? pourquoi différer encore de rompre tous nos liens ? Vierge et Prêtre, elle nous ouvre la voie : qu'il nous soit donc donné de marcher à sa suite !

Maintenant donc, ô Dieu, votre tribu se consacre à vous seul; donc vous donnez notre unique partage, vous qui étant né de cette divine Vierge, voulez bien par nous renaitre fréquemment.

Gloire suprême au père, gloire suprême au Fils, égale gloire à vous Esprit Saint ! si vous nous enflamez intérieurement, nous offrirons d'un cœur pur le divin Sacrifice.

*La rénovation étant achevée tous chantent le Canticum d'action de grâces, Te Deum, après lequel le célébrant chante :*

ŷ. Bénissons le Père et le Fils avec le Saint-Esprit.

ŕ. Louons-le, et le sur-exaltons à jamais.

ŷ. O Dieu ! confirmez ce que vous avez opéré en nous.

ŕ. De votre saint temple, qui est en la Jérusalem céleste.

ŷ. Priez pour nous, Sainte Mère de Dieu.

ŕ. Afin que nous soyons rendus dignes des promesses de Jésus-Christ.

ŷ. Seigneur exaucez ma prière.

ŕ. Et que le cri de mon cœur parvienne jusqu'à vous.

ŷ. Le Seigneur soit avec vous.

ŕ. Et avec votre esprit.

PRIONS.

O Dieu Tout puissant et éternel, qui dans la confession de la vraie foi, avez accordé à vos serviteurs la grâce de

Tecum cuncta Deo prodiga dum vover,  
Numen, virgo tui pectoris incola,  
Quanto fenore pensat  
Terrae quae bona despicias !

Quid nos illaqueant improba gaudia ?  
Cur nos jam pigeat vincula rumpere ?  
Dux est Virgo Sacerdos :  
Fas sit quo properat sequi !

Ergo nunc tua gens se tibi consecrat ;  
Ergo nostra manes portio tu Deus,  
Qui de Virgine natus,  
Per nos saepe renasceris.

Sit laus summa Patri, summaque Filio ;  
Sit par, sancte, tibi gloria, Spiritus !  
Si nos intus aduris  
Puro corde litabimur.

Amen.

*Renovatione facta ab omnibus, praecinitur pro gratiarum actione Canticum Te Deum: quo absoluto, cantat celebrans :*

ŷ. Benedicamus Patrem et Filium, cum Sancto Spiritu ;

ŕ. Laudemus; et superexaltemus eum in saecula.

ŷ. Confirma hoc Deus, quod operatus es in nobis ;

ŕ. A templo sancto tuo quod est in Jerusalem.

ŷ. Ora pro nobis sancta Dei Genitrix.

ŕ. Ut digni efficiamur promissionibus Christi.

ŷ. Domine exaudi orationem meam :

ŕ. Et clamor meus ad te veniat ;

ŷ. Dominus vobiscum ;

ŕ. Et cum Spiritu tuo.

OREMUS.

Omnipotens sempiternae Deus, qui dedisti famulis tuis, in confessione veracitatis fidei, aeternae Trinitatis gloriam

connaître la gloire de l'éternelle Trinité et d'adorer l'Unité dans la puissance de la Majesté, nous vous prions d'être toujours fortifiés contre toutes les adversités, par la fermeté de cette même foi.

O Dieu, dont la miséricorde n'a pas de bornes et dont la bonté est un trésor infini, nous rendons grâce à votre Majesté très douce des dons que nous en avons reçus : suppliant toujours votre clémence, que comme vous accordez leurs demandes à ceux qui recourent à vous, vous ne les abandonniez pas et les rendiez dignes des récompenses futures.

Seigneur, nous vous prions par l'intercession de la Bienheureuse Marie toujours Vierge, de défendre de toute adversité cette famille, qui est prosternée devant vous de tout son cœur, et de la mettre à couvert par votre clémence des embûches de ses ennemis. Par Notre-Seigneur etc.

ŷ. Le Seigneur soit avec vous, etc.

ŷ. Bénissons le Seigneur, etc.

agnoscere, et in potentia Majestatis adorare Unitatem: quaesimus, ut ejusdem fidei firmitate, ab omnibus semper muniamur adversis.

Deus cujus misericordiae non est numerus, et bonitatis infinitus est thesaurus: piissimae Majestati tuae pro collatis donis gratias agimus, tuam semper clementiam exorantes, ut qui peccentibus postulata concedis, eosdem non deserens ad praemia futura disponas.

Defende quaesumus, Domine, Beata Maria semper Virgine intercedente, istam ab omni adversitate familiam, et toto corde tibi prostratam, ab hostium propitius tuere clementer insidiis. Per Dominum etc.

ŷ. Dominus vobiscum, etc.

ŷ. Benedicamus Domino, etc.



# TABLE ALPHABÉTIQUE

## DES MATIÈRES.

### A

**ABANDON DE L'ÂME** entre les mains de Marie, sujet de gravure, effet de la piété de M. Olier. Tom II. p. 420.

**ABSALON**, qui obtient sa grâce de David, à la prière de la femme de Thécua, figurait le pécheur, qui obtient son pardon de Jésus-Christ, par la médiation de Marie, dont celle femme était l'image Tom. II. p. 351.

**ADAM**, chef du genre humain : corruption qu'il communique à sa race. Tom. I. p. 88, 89. La chair communique à l'âme cette corruption. p. 86. Après le péché, Dieu promet au genre humain, dans la personne d'Adam et d'Ève, son Fils unique pour Époux p. 147. La Très-Sainte Vierge devait être issue d'Adam, p. 85, 86, 169. Adam du côté duquel Ève fut tirée, figura Jésus-Christ qui devait donner naissance à l'Église. Tom. II p. 106.

**AFRICAIN**, Jules; il tient que les soixante-dix semaines prédites par Daniel, ont été composées d'années lunaires. Tom. I. p. 160, 161.

**AGNÈS DE JÉSUS**, prieure de Sainte Catherine de Langeac : elle reçoit ordre de prier pour M. Olier, sans le connaître encore. Tom. II. p. 370.

Ses pénitences affreuses pour M. Olier. p. 372. Elle est d'avis que M. Olier ne doit pas courir la carrière du doctorat. Tom. I. p. 6.

**AMOUR-PROPRE**. L'amour général pour les créatures qu'Adam avait reçu dans sa création, s'est changé en amour-propre par suite du péché. Tom. I. p. 89.

**ANGELUS**. Fin que l'Église s'est proposée par cette pratique de religion. Tom. I. p. 196. Moyens pour réciter utilement l'Angelus. p. 197 et suiv.

**ANGES**: Jésus-Christ a mérité la grâce et la gloire aux Anges fidèles Tom. I. p. 324 Marie, dans un sens, a secouru les Anges fidèles au moment de leur tentation. p. 323, 324. Elle a eu part, par avance, à leur glorification. p. 321. Joie et admiration des Anges au moment de la conception de Marie et à sa naissance. p. 115. Ils vénèrent Marie à cause de la plénitude incompréhensible de grâces qui est en elle. p. 267. Les Anges, et Saint-Gabriel surtout, nous servent de médiateurs pour honorer et aimer Marie plus dignement p. 195. Ils ne peuvent honorer Dieu dignement que par Jésus-

Christ. Tom. II. p. 327. Dans le ciel, Marie est la Reine des Anges et leur digne supplément pour louer Jésus-Christ. p. 298. Dieu leur communique, par Marie, toute la splendeur de laquelle ils brillent. p. 304.

ANGES (MAUVAIS). Raisons de leur chute et de leur réprobation. Tom. I. p. 308. Ils furent précipités du ciel par les Anges fidèles, spécialement par Saint Michel. p. 309. A la place des Anges déchus, Dieu a voulu substituer des hommes, et non d'autres Anges. p. 322.

ANNONCIATION DE L'ANGE À MARIE. Saint Gabriel est envoyé comme médiateur du saint mariage du Père éternel avec Marie. Tom. I. p. 177, 180. Il dit à Marie qu'elle est *pleine de grâce* et non pas *de mérites*: pourquoi? p. 181. Le trouble volontaire de Marie est une preuve de sa très-profonde humilité. p. 181, 182. Raisons puissantes alléguées par Saint Gabriel pour obtenir le consentement de Marie. p. 182. Obstacle tiré du vœu de virginité de Marie: comment Saint Gabriel lève cet obstacle. p. 183. Explication de ces paroles: *Le Saint-Esprit surviendra en vous*. p. 185; des paroles: *La vertu du Très-Haut vous ombragera*. p. 187. Marie donne son consentement: Explication de ces paroles: *Ecce Ancilla Domini*. p. 191. Vertus que la Très-Sainte Vierge pratique dans le mystère de l'Annonciation p. 192.

APOCALYPSE de Saint Jean; c'est une participation légère des lumières communiquées à Jésus-Christ et à Marie, au jour de la résurrection de Notre-Seigneur, et qui sont encore cachées à l'Église. Tom. II. p. 131 et suiv.

APOSTOLAT DE MARIE. *Dans le mystère de la Visitation*, Marie est un exemple et une règle de conduite pour tous les hommes Apostoliques. Tom. I. p. 291, 292. Elle part en toute hâte pour porter à Saint Jean la sanctification, et lui communiquer la connaissance de Jésus-Christ. p. 284, 285. Elle est le prototype des hommes Apostoliques dans les effets qu'ils produiront sur les cœurs. p. 288, 289. Sa parole produit les effets des paroles sacramentelles. p. 290. *A Cana*, les Apôtres reçoivent par Marie le perfectionnement de la foi en Jésus-Christ. Tom. II. p. 18. *Au Cénacle* elle reçoit l'Esprit de Notre-Seigneur sans aucune mesure. p. 150. Elle contient en éminence toute la force des hommes Apostoliques, toute la perfection de l'Église et celle des Anges. p. 210. Cette femme de l'Apocalypse, revêtue du soleil, exprime la plénitude de la communication que Jésus-Christ fait de soi-même à Marie p. 213; et que Marie est principe de Hiérarchie pour toute l'Église militante. p. 216. Jésus-Christ est la source, Marie un simple canal p. 218. Marie éclairait et animait les Apôtres p. 207. Elle envoyait secrètement

des ouvriers partout, et dirigeait les Apôtres, quoique toujours soumis à Saint Pierre. p. 192. Si elle dirigeait les Apôtres, c'est qu'ils ne recevaient aucun don de Jésus-Christ, qu'elle ne l'eût reçu elle-même de Dieu le Père, qui par elle communiquait tout à son Fils. p. 198. et qu'ils ne recevaient rien de Jésus-Christ que par elle. p. 199. étant comme le cou du corps de l'Église. p. 202. et ayant une pleine puissance sur les dons du Saint-Esprit, qui conduisait les Apôtres à son gré. p. 204. Sentiments admirables de Marie dirigeant ainsi les Apôtres. p. 196. Elle ne pouvait procurer l'établissement de l'Église que par l'efficacité du Saint-Sacrifice de l'autel. p. 225. *Voyez Saint Jean l'Évangéliste.*

L'apostolat de Marie proposé pour modèle aux sœurs de la Congrégation de Villemarie en Canada, par leur fondatrice. Tom. I. p. 314. Marie honorée par elles comme Reine des Apôtres. p. 313.

ASCENSION DE NOTRE-SEIGNEUR. Comme partie du sacrifice de Notre-Seigneur, l'Ascension devait être visible aux hommes. Tom. II. p. 143. Marie aurait suivi Jésus-Christ au ciel, si elle n'eût été chargée de l'établissement de l'Église. p. 144. L'Ascension a pour témoins l'ancien et le nouveau Testament; et même les Anges. p. 146. Jésus-Christ monte au ciel. p. 147.

ASSOMPTION. Marie souffrait des peines excessives dans l'attente où

elle était d'aller se réunir à Jésus-Christ dans le ciel. Tom. II. p. 271. Aussi ayant à choisir entre trois partis, elle choisit la mort pour jouir de Jésus-Christ aussitôt. p. 274. Encore exilée sur la terre, elle adresse ses amoureuses plaintes à Jésus-Christ. p. 276. Jésus-Christ l'invite à quitter la terre. p. 277. Par sa bienheureuse mort, Marie laisse l'Église toute embaumée du parfum de ses vertus. p. 279. Affliction de l'Église à la mort de Marie. p. 283. Le repas de Béthanie avait été une allégorie de ce qui arriverait alors dans l'Église. q. 284. et suiv. et la correction de Jésus-Christ à Marthe s'adressait mystérieusement à l'Église elle-même. p. 288. Voilà pourquoi le jour de l'Assomption, on récite l'Évangile du repas de Béthanie. p. 289. Motifs personnels pour l'Église de se réjouir en ce jour.

AVE MARIA. Pourquoi l'Église commence-t-elle le Saint Office par la récitation de l'*Ave Maria*. Tom. II. p. 322, 323, 332. Combien la récitation de cette prière nous est utile. Tom. I. p. 197. *Note.* S'unir à Saint Gabriel en la récitant. p. 198.

AVE MARIS STELLA. Explication de cette hymne. Tom. I. p. 83.

AVOCATE (MARIE NOTRE) Depuis sa résurrection Jésus-Christ, qui est devenu le juge des hommes, devrait condamner les pécheurs. Tom. II. p. 345. et pour le fléchir, Marie est établie notre Avocate. p. 375,

376. Marie adoucit aux pécheurs l'amertume de la pénitence. p. 353. Elle intercède efficacement pour nous auprès de Jésus-Christ. p. 346, 347 et suiv. Elle a été figurée par la femme de Thécua obtenant la grâce d'Absalon. p. 351. Elle lie même la puissance de Jésus-Christ, pour l'empêcher de châtier les coupables. p. 355; et a été figurée en cela par Dalila. p. 359. Puissance de Marie auprès du Père éternel, lorsqu'elle lui offre en notre faveur sa propre pénitence. p. 363. Avantage que les pécheurs trouvent dans leur affection pour Marie; affreux malheur de ceux qui la méprisent. p. 365.

## B

**BAPTÊME.** Depuis leur Baptême les chrétiens ne doivent plus user de leurs cœurs et de leurs sens que pour Dieu, à qui ils ont été consacrés par ce sacrement. Tom. I. p. 156, 398. Dans le Baptême nous avons reçu l'esprit de mort de Jésus-Christ, pour vivre comme des hosties immolées. p. 399. Ce que cette immolation demande. p. 400. Dans le Baptême nous avons aussi reçu l'esprit de Jésus-Christ ressuscité. p. 401; c'est-à-dire le commencement de la vie divine. Tom. II. p. 106, 156. Dans la fête de la Chandeleur nous renouvelons la profession de notre Baptême. Tom. I. p. 402, 403

**BATAILLE, (DOM HUGUES),** procureur général de l'Abbaye de Saint Germain-des-près, à Paris, oblige M. Olier à mettre par écrit les lumières qu'il recevait de Dieu. Tom. I. p. 8. Il lui ordonne de prêcher sur le champ, le jour de la translation de Saint Benoit. p. 15.

**BAUME.** Pourquoi Marie est-elle comparée au baume? Tom. II. p. 321.

**BÈDE (LE VÉNÉRABLE).** Il tient que les soixante-dix semaines d'années prédites par Daniel ont été composées d'années lunaires; et qu'on ne peut pas les supputer autrement. Tom. I. p. 162, 163.

**BERGERS DE BÉTHLÉEM.** Image de la partie fidèle de l'Église. Judaique: ils montrent mystérieusement que pour trouver Jésus il faut aller à Marie. Tom. I. p. 353. Ils offrirent à Marie leurs présents pour Jésus; et parlèrent à Jésus en parlant à Marie. p. 354.

**BERTHIER (DE) Evêque de Soissons,** témoignage qu'il rend aux lumières de M. Olier. Tom. p. 1.

**BETHSAMÉ,** en demandant à David le trône pour Salomon, est une figure de Marie, toute puissante sur le cœur de Jésus-Christ. Tom. II. p. 334; (mais non, comme on le suppose souvent), en demandant pour Adonias la Sumamite à Salomon. Tom. II. p. 369. note.

**BOSSUET,** Evêque de Meaux, son embarras dans l'explication des soixante-dix semaines prédites par

Daniel. Tom. I. p. 159, 160. Sa doctrine sur la fécondité divine de Marie, conforme à celle de M. Olier. p. 236.

BRETONVILLIERS (Alexandre le Ra-

gois de), disciple de M. Olier: ses pratiques de piété pour honorer Marie. Tom. II. p. 421. Il est auteur de l'Office de la Vie intérieure de Marie. p. 423. *Note.*

## C

CALVAIRE. Voyez, *Passion.*

CANA. Paroles de Notre-Seigneur à la Très-Sainte Vierge: *Quid mihi et tibi est mulier?* L'explication donnée par les Manichéens, ne pouvait porter atteinte à la réalité du corps humain que Jésus-Christ avait pris par l'Incarnation, comme le montre Saint Augustin. Tom. II, p. 11, 12, Explication donnée par les Calvinistes. p. 13. Explication, donnée par M. Olier. p. 11, 12, 13. Les Noces de Cana figuraient celles de Jésus-Christ avec l'Église. p. 3. Ces paroles: *Ils n'ont point de vin*, montrent la grande bonté de la Très-Sainte Vierge. p. 8, 9. Notre-Seigneur ne pouvait faire encore ce miracle, ni comme homme, ni comme Dieu. p. 13, 14, 15, 16. A la considération de Marie Dieu le Père avance le temps, où Jésus-Christ aurait dû commencer à faire des miracles p. 16, 17. En demandant le miracle du changement de l'eau en vin, Marie avait en vue d'affermir la foi des Apôtres. p. 18. Elle demanda aussi l'institution du Sacrement de l'Eucharistie. p. 21. Voyez *Eucharistie.*

CANAL (MARIE EST LE) de toutes les grâces, comme il parut dès le

mystère de la Visitation. Tom. I. p. 291. Voyez, *Apostolat de Marie. Gloire de Marie. Distribution de toutes les grâces. Épouse (Marie) de Jésus-Christ ressuscité. Fécondité de Marie.*

CANTIQUES DES CANTIQUES. On ne peut les comprendre que par le secours d'une lumière divine. Tom. I. p. 146. Ils sont le pour parler de Jésus-Christ avec l'Église dans la personne de Marie. p. 147. Car on ne peut les appliquer littéralement à l'Église militante que parce que Marie en a fait partie. p. 422. Explication des paroles du Cantique des Cantiques qui servent de matière à l'Épître de la Visitation. p. 281 et suiv. Autres paroles expliquées p. 149 et suiv.

CAPITULE des Fêtes de la Très-Sainte Vierge, *Ab initio*: explication de ce Capitule. Tom. I. p. 82.

CAULET (DE) Evêque de Pamiers, témoignage qu'il rend aux lumières de M. Olier. Tom. I. p. 1.

CÈDRE DU LIBAN. Pourquoi Marie est-elle comparée à cet arbre? Tom. II. p. 317, 318.

CHANDELEUR (Fête de la). Par la cérémonie des cierges et de la procession, l'Église nous invite à re-

nouveler publiquement la profession de notre Baptême. Tom. I. p. 402, 403.

CHANT ECCLÉSIASTIQUE. Motifs de son institution. Tom. II. p. 325.

CHAPELET. Occupations sur les grandeurs de la Très-Sainte Vierge en récitant le Chapelet. Tom. II. p. 340. Autre manière de le réciter. p. 186.

CIERGES. Signification du cierge pascal Tom. I. p. 401.

CINNAMOME. Pourquoi Marie est elle comparée au cinnamome? Tom. II. p. 321.

CLERGÉ. Marie modèle pour tout le clergé en général. Tom. II. p. 411; pour chaque ordre du clergé en particulier. p. 412.

COLOMBES. Les deux colombes offertes dans la Présentation de Notre-Seigneur, figuraient l'une sa mort, l'autre sa résurrection. Tom. I. p. 370, 401. Elles figuraient aussi les sacrifice intérieur des chrétiens. p. 398, 378.

CONCEPTION IMMACULÉE de Marie. Marie devait être issue d'Adam. Tom. I. p. 55, et suiv. 86. Seule de la race d'Adam elle est préservée du péché originel. p. 86 et suiv. Elle est sanctifiée dans sa chair, dont pour cela tous les mouvements tendaient directement vers Dieu. p. 89, 90. Ce que les trois personnes divines font pour elle. p. 93. et suiv. Dons incompréhensibles qu'elle reçoit. p. 90, 91. Dieu met en elle la plénitude des dons communiqués aux Saints de l'ancien

Testament. p. 96; et tout ce que devaient recevoir les Saints du Nouveau. p. 97.

Lumières prodigieuses qu'elle reçoit. p. 101, 102. Dieu verse en elle plus de charité, qu'il n'en répandra jamais dans toutes les autres simples créatures. p. 103, 104. Elle est le chef-d'œuvre de Dieu, après Jésus-Christ; gloire qu'elle rend à Dieu. p. 206 et suiv. Dans Marie, Dieu voit déjà toute l'Église p. 112. Elle se consacre à Dieu, et nous consacre tous avec elle. p. 113, 114. Le mystère caché de la Conception immaculée de Marie devait un jour être manifesté, et réjouir l'Église. p. 118. Joie de l'Église au jour anniversaire de la Conception de Marie. p. 119. Cette fête était d'abord célébrée sans Octave. Pourquoi? p. 121, 122.

CONCEPTION SPIRITUELLE du Verbe par les âmes justes: son excellence. Tom. I. p. 344. Comparaison entre la formation du Verbe dans les âmes, et celle du corps de Jésus-Christ en Marie. p. 345. Le chrétien donne en soi la vie et l'accroissement à Dieu même: tandis que la maternité divine n'a pour objet que l'humanité du Fils de Dieu. p. 347. Le péché et la confusion éternelle, incompatibles avec la conception spirituelle du Verbe: au lieu qu'ils pourraient compatir avec la simple maternité. p. 348. Excellence du bonheur du chrétien qui conçoit le Fils de Dieu. p. 350. Moyens de faire croître et gran-

dir Jésus-Christ dans nos âmes. p. 359.

CONDREN (Charles de), général de l'Oratoire en France, empêche M. Olier de courir la carrière du doctorat. Tom. I. p. 6. M. Olier plus éclairé dans les mystères de la religion, que ne l'avait été le Père de Condren lui-même. p. 17. Pourquoi? p. 18.

CONGRÉGATION DE NOTRE-DAME de

Villemarie. Fin de cet institut. Tom. I. p. 313. Pieux usage pour honorer la Sainte Nativité de Marie. p. 123.

CURIOSITÉ. Elle rend inutile et même nuisible la lecture des meilleurs écrits. Tom. I. p. 24, et 25.

CYPRÈS. Pourquoi la Très-Sainte Vierge est-elle comparée à un cyprès planté sur la montagne de Sion? Tom. II. p. 105, 313, 319.

## D

DALILA, figure de Marie qui empêche Jésus-Christ de punir les pécheurs, et le livre à la mort pour assurer leur salut. Tom. II. p. 359.

DANIEL. Les soixante dix semaines d'années, prédites par Daniel, paraissent avoir été composés d'années lunaires. Tom. I. p. 159. et suiv. Par là Dieu, à la considération des prières de Marie, aurait avancé la venue du Messie, d'environ quatorze ans, p. 164; par là aussi les soixante dix semaines auraient été abrégées, comme le dit Daniel p. 167.

DÉMONS : Occasion de leur chute. Tom. I. p. 308; précipités du ciel par la force de Dieu, qui éclata en Saint Michel. p. 309. Le démon, singe du Verbe incarné, se faisait traiter de

Dieu dans le monde. p. 148. Les démons effrayés à la naissance de Marie. p. 116. Puissance de Marie sur les démons. p. 310, 311.

DISTRIBUTION DE TOUTES LES GRACES par Marie. Voyez *Apostolat de Marie. Épouse de Jésus-Christ ressuscité*. Cette distribution exprimée par les encensements du chœur et du peuple, dans le Magnificat et les autres Offices de l'Église. Tom. I. p. 318, 319.

DOGME CATHOLIQUE. Jésus-Christ suscite des docteurs qui développent certains dogmes, Tom. I. p. 34; sans que ces dogmes changent pour cela. p. 35. M. Olier semble avoir été appelé à développer les conséquences de la Maternité divine. p. 36. 37.

## E

ECCLÉSIASTIQUE. (Livre de l') Le chapitre vingt-quatrième de ce Livre s'applique au Verbe incarné,

et aussi à Marie Tom. I. p. 72. et suiv.

ÉGLISE, figurée dans les Écritures

par la vigne et le figuier. Tom. I. p. 281, 232. *Marie territ sur le sein de Dieu la place de l'Église future* : De là, Marie fut-elle censée immonde pendant les 33, ou plutôt pendant les 40 jours, qui suivirent la naissance de Jésus-Christ. Tom. I. p. 366. et suiv. De là encore offrit-elle Notre-Seigneur dans le Temple au nom de l'Église p. 373. À Cana elle parla et agit comme tenant la place de l'Église. Tom. II. p. 20. *Marie représentait à Jésus-Christ, l'Église*, sa future épouse, et était pour cela une même victime d'expiation avec lui. Tom. I. p. 429. C'était à Marie, comme renfermant toute l'Église, que Jésus-Christ adressait les beaux éloges du Cantique des Cantiques p. 420. La vue de Marie faisait désirer à Jésus l'établissement de l'Église p. 426. En priant avec tant d'ardeur pour Marie, Jésus priait pour l'Église p. 427, 428. À Cana ce qu'il y eut de dur dans la réponse de Jésus à Marie, ne s'adressait qu'à l'Église future. Tom. II. p. 20. *Au Calvaire Marie contribua à la naissance de l'Église* : Jésus-Christ devait être le père de l'Église sur le Calvaire et la prendre ensuite pour épouse p. 70. L'Église n'étant pas encore, Jésus-Christ l'épouse sur le Calvaire dans la personne de Marie p. 72, 74, 75. Douleurs de Marie pour contribuer à la naissance de l'Église. p. 79. Sur la croix Jésus est pour Marie et pour l'Église un époux de sang. p. 84. Marie

nous cons dérant dans la personne de Saint Jean, nous offre à Dieu le Père. P. 86. La mission que Marie remplit alors, expliquée sa constance au pied de la croix p. 97. Elle ne fait paraître aucune faiblesse. 101. Au Calvaire elle est la Reine des Martyrs. p. 104. Jésus-Christ ne devait procurer à l'Église la grâce des sacrements que par sa mort. p. 30. En engendrant l'Église sur le Calvaire, il obtient pour elle l'unité p. 106. *Marie contribua à l'établissement de l'Église dans le monde*. Voyez *Apostolat*. Affliction de l'Église, à la mort de Marie, qui avait été sa plus douce consolation p. 283. Marthe dans ses plaintes figura celles de l'Église dans cette occasion. p. 284. et suiv. La correction de Jésus-Christ à Marthe, s'adressait mystérieusement à l'Église p. 288. Motifs personnels pour l'Église de se réjouir de l'Assomption de Marie p. 290. — Voyez *Saint Pierre*.

ÉLIE, figure de Jésus-Christ glorifié. Tom. II. p. 143.

ÉLISABETH. Au moment où par l'Incarnation Marie va devenir la Mère de Dieu, elle apprend qu'Élisabeth a conçu. Tom. I. pag. 230. Tressaillement de Saint Jean dans Sainte Élisabeth à la parole de Marie p. 285. Élisabeth reçoit la connaissance du Sauveur p. 290. Elle est remplie du Saint-Esprit et de l'abondance de ses dons. p. 292. Élisabeth publiant les grandeurs de la Mère du Seigneur, Marie détourne

d'elle l'attention de sa cousine, et renvoie à Dieu toute la gloire du mystère de l'Incarnation p. 294. Élisabeth s'écrie que Marie est heureuse d'avoir cru ; réponse de Marie p. 297.

ÉLISÉE, figure de l'Église militante. Tom. II. p. 143.

ENCENSEMENTS: ce qu'ils signifient. Tom. I. p. 315. Pourquoi l'on fait les encensements de l'autel? p. 316. Ceux de Magnificat expriment que Jésus-Christ et l'Église doivent à Marie les louanges qu'ils rendent à la Très-Sainte Trinité p. 317. De quels sentiments il convient d'être aimé pendant les encensements de l'autel. p. 318. Les encensements du chœur et ceux du peuple expriment la distribution que Marie fait à chacun des grâces de Jésus-Christ. p. 318. 319.

ENFANCE (l'esprit de sainte) rare dans l'Église; pour l'acquérir, il faut honorer la Sainte Enfance de Jésus et celle de Marie. Tom. I. p. 123.

ENFANTEMENT (Saint) de Marie. Elle mit Jésus-Christ au monde sans douleur: pourquoi? Tom. I. p. 329, 330; et sans rien perdre de son incomparable pureté p. 331.

ENFANTS, sentiment des enfants chrétiens envers leurs parents Tom. I, p. 134.

ÉPOUSE (MARIE) DU PÈRE ÉTERNEL. *De toute éternité prédestinée comme telle*: en décrétant l'Incarnation, Dieu s'était choisi Marie pour épouse, avec beaucoup de convenance. Tom. I. p. 51. et suiv. Comme épouse Marie est censé être entrée

en part de tous les desseins de Dieu le Père, son saint Époux p. 60. Ainsi, de toute éternité, Dieu déterminait-il comme de concert avec elle le mystère de l'Incarnation. p. 60, 61; comme aussi la vocation de chacun des membres de Jésus-Christ. p. 62, 63; et la création de l'univers. p. 67, 68, 69, 70. et suiv. Dans la création, il figura Marie par la lune p. 164, 165.; et sembla avoir rendu l'année lunaire plus courte de onze jours que l'année solaire, afin d'avancer à la considération de Marie, son Épouse, le temps de l'Incarnation. p. 164, 165, 166. *Dans le temps, Dieu le Père prend Marie pour son Épouse.* Il l'épouse mystérieusement par le ministère de Saint Joseph p. 173, 174. Pour avoir son consentement exprès, il lui envoie Saint Gabriel p. 177. Par cet ambassadeur, il lève les obstacles qui auraient pu empêcher Marie de donner son consentement: d'abord sa profonde humilité, p. 180; puis, son vœu de virginité p. 185. La vertu du Très-haut vous ombragera, c'est-à-dire Dieu le Père vous épousera. p. 187. Marie donne son consentement p. 191. *Marie est vraiment l'Épouse du Père éternel* p. 224. et suiv. Dieu le Père tire en effet son Verbe de son propre sein, et l'envoie dans le sein de Marie p. 228. Dieu engendre alors son Verbe, et Marie l'engendre aussi, en lui donnant une nouvelle manière d'être p. 239. Dieu le Père est vraiment

Père de Jésus-Christ homme. p. 237. Les saints Docteurs donnent en effet à Marie le titre d'Épouse du Père éternel p. 239. Le saint mariage de Dieu le Père avec Marie est le plus mystérieux, le plus véritable et le plus grand de tous les mariages p. 58. L'amour de Dieu le Père pour Marie, son Épouse, n'est pas compréhensible p. 59. Union de Marie avec le Père éternel en cette qualité d'Épouse p. 243 et suiv. p. 248 et suiv. Par Marie son Épouse le Père éternel veut conduire sa famille, qui est l'Église. p. 76.

ÉPOUSE (MARIE) DE JÉSUS-CHRIST RESSUSCITÉ. Dans sa résurrection, Jésus-Christ prend Marie pour Épouse, afin de communiquer par elle la vie divine à ses membres; et de la rendre ainsi la mère de tous les vivants. Tom. II. p. 124. Comme Épouse de Jésus-Christ glorifié, Marie a la fécondité, pour le produire dans les âmes. p. 165. Jésus-Christ Père du siècle futur, met Marie en participation de sa fécondité, pour donner la vie nouvelle aux âmes. p. 166. Comme Mère du Dieu de gloire, Marie a aussi la fécondité pour le produire dans les âmes, par les sacrements. p. 167. Jésus-Christ ne pouvant être époux visible de l'Église, met Saint Pierre à sa place, et exerce par lui les fonctions d'Époux. p. 171.

ESPRIT-SAINTE. Il était communiqué aux Saints de l'ancien Testament, et leur inspirait déjà les sen-

timents de Jésus-Christ. Tom. I. p. 96. Intervention du Saint-Esprit dans l'Incarnation : explication de ces paroles : *Le Saint-Esprit surviendra en vous*. p. 185, 186. Dieu le Père et non le Saint-Esprit épouse la Très-Sainte Vierge dans l'Incarnation. 187. Le Saint-Esprit n'est pas appelé le Père de Jésus-Christ; l'Église ne le tolère pas. p. 190, 218 et suiv. Dans l'Incarnation le Saint-Esprit fut envoyé de Dieu le Père à Marie, pour qu'il versât en elle la plénitude des dons la plus magnifique, qui pût être dans une simple créature. p. 203. Le Saint-Esprit conjointement avec les deux autres personnes, sépara et sanctifia la plus pure substance de tout le sang de Marie, et l'offrit au Père éternel, pour en former le corps de Jésus-Christ. p. 204. Le Saint-Esprit, avec les deux autres personnes, forma l'âme la plus parfaite; Dieu le Père montra son Verbe à Marie, laquelle l'engendra en donnant son consentement. p. 206, 207, 208. Pourquoi donc attribue-t-on l'Incarnation au Saint-Esprit, quoiqu'il ne soit pas Père de Jésus-Christ? p. 222. Par suite de la Maternité divine, toutes les grâces du Saint-Esprit, sont administrées par les mains de Marie. p. 246, 247.

ESTHER figure de la Très-Sainte Vierge Tom. II. p. 364.

EUCARISTIE. Figurée par le changement de l'eau en vin à Cana. Tom. II. p. 7. A Cana Marie demande à Jésus-Christ l'institution

de l'Eucharistie p. 21, 22. L'Eucharistie instituée et laissée à l'Église à cause de Marie. p. 23 et suiv. Les autres Sacrements institués à la prière de Marie. p. 26. Dessein de Jésus-Christ en instituant l'Eucharistie; il s'y produit glorieux en prévenant le temps de son sacrifice. p. 38. Marie ne fut point présente de corps à la Cène, quoiqu'elle y fut en esprit. p. 38, 39. Avant que les Apôtres célébrent le saint Sacrifice, il fallait que Jésus-Christ fût monté aux cieux. p. 154, 155. L'Église est le banquet toujours ouvert aux Gentils; explication de l'Invitoire de la Fête-Dieu p. 9. Par l'Eucharistie Jésus-Christ épouse chaque âme en particulier. p. 5, 6. La sainte Communion devrait nous rendre semblables à Saint Jean l'Évangéliste. p. 61; en nous rendent participants de la vie ressuscité de Jésus-Christ,

qui fut communiquée à Saint Jean p. 62. Dans l'Incarnation Marie a consenti à nous donner Jésus en nourriture par l'Eucharistie. p. 32. Elle nous le donne par la sainte Communion. p. 33, 34. Voyez, *Saint Sacrifice de la Messe. Pentecôte.*

EUSÈBE DE CÉSARÉE. Il tient que les soixante-dix semaines d'années prédites par Daniel, ont été composées d'années lunaires. Tom. I. p. 160.

ÈVE, fille d'Adam et ensuite son épouse pour produire le genre humain, a été une figure de l'Église. Tom. II. p. 71. Après le péché de nos premiers parents, Dieu promit son Fils unique pour époux au genre humain dans la personne d'Adam et d'Ève. Tom. I. p. 147. Marie est la nouvelle Ève substituée à la place de l'ancienne, pour contribuer à notre salut. p. 56, 57. *Notes.*

## F

FÉCONDITÉ SPIRITUELLE DE MARIE. Par Marie, Dieu le Père veut former tous ses enfants adoptifs, et pour cela il l'associe à sa fécondité. Tom. I. 331. La fécondité de Marie pour engendrer des enfants à Dieu, vient en effet de celle du Père éternel, résidant en elle. p. 337 et suiv. En engendrant ainsi par elle ses enfants, Dieu exauce les vœux ardents que Marie lui avait adressés pour le salut des hommes. p. 340. Jésus-Christ

à son tour veut répandre par Marie la vie qu'il reçoit de son Père éternel. p. 341. Dieu le Père est la source de la vie des justes; Jésus-Christ et Marie en sont les canaux. p. 342, 343.

FEMME. A Cana et au Calvaire, Marie est appelée femme par Jésus-Christ, parce qu'elle agissait comme représentant l'Église. Tom. II. p. 20.

FÉNELON, Archevêque de Cambrai, assure que la dévotion envers Ma-

rie, avec celle du Très-Saint Sacrement, doivent être le véritable héritage du Séminaire de Saint-Sulpice. Tom. I. p. 31.

FÊTES DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE. Lui témoigner dans ces jours, surtout, notre reconnaissance; occupations pendant les Vêpres. Tom. I. p. 82, 83. Explication de l'Épître: *Dominus possedit me.* p. 77; de l'Épître: *Dominus creavit me.* p. 72; de ces paroles: *Nigra sum sed formosa.* p. 86; de celles-ci: *Dum esse Rex in accubitu suo,* etc.

p. 152. Voyez, *Petite Office. Magnificat. Nativité. Præsentation. Conception immaculée. Noël. Purification. Visitation. Assomption.*

FIGUIER. Figure de l'Église. Tom. I. p. 281, 282.

FIGURES qui avaient annoncé la Très-Sainte Vierge. Tom. I. p. 84, 85. Il y a eu des figures dans le Nouveau Testament aussi bien que dans l'Ancien. Les actions de Jésus-Christ étaient pleines de Mystères. Tom. II. p. 2.

## G

GABRIEL. SON NOM exprimait le sujet de son message pour l'Incarnation; grandeur de Saint Gabriel. Tom. I, p. 178, 179. Saint Gabriel, notre médiateur envers Marie, pour l'honorer et l'aimer plus dignement. p. 196. Honneurs qu'on peut rendre à Saint Gabriel en récitant *l'Angelus.* p. 197. Nous unir à lui en récitant, *Ave Maria.* p. 198. et *Ecce Ancilla.* p. 199.

GENTILITÉ, ou le genre humain. Après le péché, Dieu lui promit son Fils unique pour Époux. Tom. I. p. 147. Dans son séjour au Temple, Marie était le supplément de la Gentilité envers Jésus-Christ. p. 146. Elle l'appelait avec ardeur au nom de la Gentilité. p. 148, 149. La vocation de la Gentilité à Jésus-Christ, figurée par le festin de l'Évangile, qu'un roi prépare pour les noces de son fils. Tom. II. p. 8, 9.

GÉNÉRATION temporelle du Verbe dans l'incarnation. Pour l'engendrer dans la chair d'Adam, Dieu le Père voulut se pourvoir d'une aide, la Très-Sainte Vierge. Tom. I. p. 53; et avec beaucoup de convenance. p. 54, 55. Voyez, *Incarnation.* Dieu le Père engendre continuellement son Verbe p. 243. Depuis l'Incarnation Dieu le Père lui fait toutes ses communications par Marie. p. 243, 244. Et c'est la merveille de la Maternité divine. p. 245, 246.

GÉNÉRATION temporelle du Verbe dans la résurrection: voyez, *Résurrection.*

GLOIRE DE MARIE dans le ciel. Tom. II. p. 298. Elle est la Reine de tous les Saints. p. 302. Elle communique aux Anges et aux Saints toute la splendeur dont ils brillent. p. 304. Dans elle, Dieu le Père reçoit extérieurement les hommages

qui lui sont dus, comme Père de Jésus-Christ. p. 307. Les dons que Jésus-Christ lui fait ne seront jamais communiqués à personne. p. 293. Ces dons sont la récompense des humiliations que Marie a endurées avec Jésus-Christ. p. 296. Amour mutuel et union de Jésus et de Marie dans le ciel. p. 296. Jésus-Christ donne à Marie toute sa puissance sur la terre; Dieu le Père

accorde tout aux prières de Marie. p. 308. Elle est puissante non à titre de justice, mais par la seule charité du Père et du Fils pour elle. p. 311.

GODEAU, Evêque de Vence, témoignage qu'il rend aux lumières de M. Olier. Tom I. p. 1.

GRACES, Distribution de toutes les grâces par Marie. Voyez, *Distribution*.

## H

HEURES (PETITES) de l'Office divin, motif de leur institution. Tom. II. p. 323.

HIVER, figure des temps de stérilité qui ont précédé l'Incarnation. Tom. I. p. 282, 283.

HUGUES DE SAINT-CHEP; il tient que les soixante dix semaines d'années, prédites par Daniel, ont été composées d'années lunaires; et que par là elles ont été abrégées, comme l'assure ce prophète Tom. I. p. 163.

HUMILITÉ. En quoi elle consistait

dans Marie? Tom. I. p. 180, 181.

Le trouble volontaire de Marie à la parole de l'Ange, est une preuve de son humilité p. 181 Comment Dieu triomphe de l'humilité de Marie, pour tirer d'elle son consentement? p. 182. L'humilité, condition nécessaire pour profiter dans nos études. Tom. I, p. 25, 26, 27.

HURTEVENT (Damien d'), disciple de M. Olier, sa dévotion à la vie intérieure de Marie Tom. II, p. 421.

HYMNE *Ave Maris Stella* expliquée. Tom. I. p. 83.

## I

IMMOLATION, voyez, *Sacrifices. Victimes*.

INCARNATION. *Décret de l'Incarnation*; il a été un effet de la libre volonté de Dieu. Tom. I. p. 53. Si le Verbe se fût incarné dans un état de gloire, il n'aurait point eu de mère p. 51, 55. De toute éternité Dieu déterminait, comme de

concert, avec Marie le saint mystère de l'Incarnation p. 60, 61., se proposant de lui faire ratifier dans le temps ce qu'il avait ainsi décrété éternellement. p. 63, 64. Jésus-Christ devait naître d'une mère innocente et d'une Vierge Mère p. 169, 170. *Marie avant l'Incarnation*. Le Verbe Incarné,

formé dans les décrets divins, se communiquait à l'âme de Marie avant l'Incarnation Tom. I. p. 144. Marie, par l'ardeur de ses désirs, a avancé le moment de l'Incarnation. p. 151. Il semble qu'elle l'a avancé de quatorze ans. p. 159. et suiv. p. 164, et suiv. Marie était agée de quatorze ans lorsqu'elle devint la Mère du Fils de Dieu. p. 166. *Comment s'est opérée l'Incarnation.* Le Saint-Esprit fut envoyé de Dieu, pour remplir Marie des dons les plus magnifiques. p. 203. conjointement avec les deux autres Personnes. le Saint-Esprit sépara et sanctifia la plus pure substance du sang de Marie, pour en former le corps de Jésus-Christ p. 204. La Très-Sainte Vierge s'est trouvée passive dans cette opération en elle. p. 205. Les trois divines personnes formèrent l'âme la plus parfaite; et Dieu le Père montrant son Verbe à Marie, elle l'engendra en donnant son consentement. p. 206, 207, 208. Elle le conçut parfait. p. 209. 210. Elle est véritablement Mère de Dieu. p. 211. et suiv. Au moment de l'Incarnation Jésus-Christ s'offrit à Dieu son Père, qui prit de lui une entière possession, ce qui avait été figuré par l'offrande des victimes dans le Temple p. 363. *Effets de l'Incarnation relatifs à Marie.* Au moment de l'Incarnation, Jésus-Christ verse dans sa Mère les prémices de son esprit. Tom. I. p. 252.

Il épouse l'Église dans la personne de Marie. p. 253. Dans Marie il offre le sacrifice du temps et de l'éternité, p. 255, 256. Il associe dès lors Marie à tous les hommages qu'il rend à son Père. p. 257. et suiv. Il découvre à Marie les motifs et les raisons de la composition de l'univers p. 259, 301, 302. Il lui manifeste l'œuvre de la rédemption et celle de l'Église p. 260. et suiv. Il lui fait connaître ses desseins sur chaque âme en particulier. p. 303, 304; comme aussi la ruine de l'empire du démon, la vocation des Gentils, la réprobation des Juifs, et leur retour à Dieu p. 305, 306; les effets de la justice exercés dans le ciel sur les anges apostats p. 307. et suiv. Il renferme en Marie toute la plénitude de ses dons, pour les distribuer par elle. p. 262. et suiv. Union incompréhensible de Marie avec le Verbe incarné. p. 244. et suiv. p. 250. et suiv.

INTÉRIEUR DE MARIE, voyez, *Vie de Jésus en Marie.*

ISAAC, figure de Dieu le Père. Tom. II. p. 90. et suiv. Comme un autre Isaac aveugle, Dieu le Père nous bénit, et décharge sa colère sur Jésus-Christ, son fils premier-né p. 94.

ISSY, chapelle de Notre Dame de Lorette; dévotion qu'on y pratiquait envers la Nativité de Marie. Tom. I. p. 123.

## J

Jacob, figure de l'Église. Tom. II. p. 90. Signification de la substitution de Jacob à Ésau p. 91.

JANSÉNISTES, témoignage qu'ils ont rendu, sans le vouloir, aux lumières de M. Olier. Tom. I. p. 2. Ils ont affaibli la dévotion à Marie, en expliquant témérairement les éloges que les Saints docteurs lui ont donnés p. 41.

JEAN BAPTISTE (Saint) l'un des plus grands hommes qui aient jamais été. Tom. I. p. 291. Il devait remplir les fonctions de la Loi et des Prophètes, en annonçant Jésus-Christ p. 277; être même supérieur aux Prophètes et à la Loi p. 278. Il est cependant conçu dans l'iniquité. p. 279. Dieu ne lui donne d'abord que la vie naturelle, afin de lui communiquer ensuite sa grâce et ses dons par Marie. p. 279. Pour cela, il invite Marie à porter à Saint Jean la grâce de la sanctification. p. 280, 281. Marie, par l'efficacité divine de sa parole, la lui communique avec l'esprit de précurseur, et la grâce d'Apôtre du Père éternel. p. 285 et suiv. Il reçoit tout d'un coup par Marie la plénitude de l'Esprit Saint. p. 289. Pourquoi Saint-Jean Baptiste chargé d'annoncer Jésus-Christ, dit-il qu'il ne la connaît pas? p. 396.

JEAN-CHRYSOSTOME (SAINT) Il tient que les soixante-dix semaines d'années, prédites par Daniel, ont été

composées d'années lunaires Tom. I. p. 161.

JEAN L'ÉVANGÉLISTE (Saint), choisi parmi les Apôtres pour être l'expression de l'amour de Jésus-Christ envers la Très-Sainte Vierge. T. II. p. 249. *A la cène*, Jésus-Christ voulut transformer Saint Jean en soi-même, afin de se laisser à Marie, après l'Ascension. p. 42, 44, 45. Il le remplit alors de son amour filial envers Marie, et lui apprit ce qu'il devait être pour elle. p. 46. Jésus devant être époux de Marie, après sa résurrection, veut cacher son état glorieux sous l'extérieur de Saint Jean. p. 47. À la cène il le fait entrer en soi, ce qu'exprima le sommeil de Saint Jean, sur la poitrine de Jésus. p. 43. Par l'Eucharistie Saint Jean n'a plus en lui de principe de mort. p. 47, 48. Son sommeil exprima la mort à sa propre vie, et son passage à la vie de Jésus-Christ ressuscité. p. 48, 49. De là Saint Jean, à cause de son état ressuscité, ne peut être mis à mort. p. 49, 50. et suiv. Observation sur l'immortalité de Saint Jean p. 52. Ancienne tradition sur la mort de Saint Jean. p. 53. Docteurs latins favorables à l'immortalité de Saint Jean. p. 55. et suiv. Docteurs grecs favorables à cette opinion. p. 58. Liturgies grecque et latine p. 59. et suiv. *Au Calvaire*, Jésus-Christ donne Marie pour Mère à Saint Jean, et Saint Jean pour fils à

Marie. p. 66. Efficacité de ces paroles: *Voilà votre fils*. p. 67. Saint Jean sur le Calvaire figura tous les chrétiens p. 72. Il représentait le corps mystique de Jésus-Christ, comme Saint Pierre représentait le chef de ce corps auguste. p. 253. *Après l'Ascension*, Marie ne pouvait procurer l'établissement de l'Église, que par l'efficace du Sacrifice adorable de l'autel p. 225. Marie ne devant pas l'offrir, Saint Jean lui est donné pour supplément p. 225, 226; et pour la faire rentrer dans ses droits sur Jésus-Christ, dont elle s'était dépossédée au Calvaire. p. 226. Devant transporter ainsi à Marie le fruit du Saint Sacrifice, Saint Jean avait reposé seul sur la poitrine de Jésus à la cène, et fut seul témoin du sacrifice de la croix entre tous les Apôtres. p. 228. *Société de Saint Jean avec Marie*: Il était pour Marie comme un ciboire qui lui offrait l'intérieur de Jésus-Christ ressuscité p. 231; et l'expression de Jésus-Christ, Père du siècle futur, communiquant avec Marie sa vie aux hommes. p. 230. Saint Jean profitait pour lui même des communications de Jésus-Christ à Marie. p. 131, 241. Union inexprimable que Jésus, vivant en Saint-Jean, avait avec la Très-Sainte Vierge; leur amour mutuel. p. 239. Respect et amour de Saint Jean pour Marie p. 242. Vue que Marie avait de l'intérieur de Saint Jean; sa sollicitude maternelle pour lui. p. 243. *Parmi les Apôtres*, Saint

Jean était destiné pour représenter Notre-Seigneur dans sa vie ressuscitée p. 52, 251. et suiv. Il était comme le cœur de l'Église: pour cela sa vie était cachée. p. 255. Par Saint Jean, Jésus-Christ vivant en lui, éclairait les autres Apôtres. p. 256. Saint Jean représentait Jésus-Christ pasteur invisible, régnant après sa résurrection. p. 258. Saint Jean, pasteur invisible était soumis à Saint Pierre. p. 260. Explication des paroles de Saint Jean: que le monde ne contiendrait pas les livres où seraient rapportées les autres œuvres du Sauveur. p. 264. et suiv.

JÉRICO (rosiers de) pourquoi Marie est-elle comparée aux plants de rosiers de Jéricho? Tom. II. p. 319.

JÉSUS-CHRIST. *Avant l'Incarnation*, il vivait déjà par son Esprit dans les saints de l'ancien Testament. Tom. I. p. 96. Il communiqua à Marie tout ce qu'il avait répandu de dons dans eux. p. 97. *Au moment de l'Incarnation* il communiqua à Marie les prémices de son Esprit. p. 252. Jésus-Christ épousa l'Église dans la personne de Marie. p. 253. Il glorifia son Père dans Marie, le premier temple de la religion p. 255. Amour incompréhensible de Jésus pour Marie, et de Marie pour Jésus, par suite de l'Incarnation p. 250, 251. Il reçoit par sa Mère les communications du Père éternel. p. 243; et suiv. *Durant sa vie publique*, Jésus ne témoignait point extérieurement à sa

Sainte Mère tout l'amour qu'il lui portait : pourquoi ? Dans sa fuite au Temple il est le modèle des enfants en ce qui regarde le service de Dieu. p. 407. Il estimait plus dans les autres la qualité d'enfant de Dieu, que la parenté naturelle avec soi. p. 416. Son affection filiale pour Marie. p. 412. 413. Son union intérieure avec elle. p. 417. et suiv. C'était pour elle surtout qu'il offrait ses prières et ses souffrances. p. 419. 420. Voyant dans Marie toute l'Église, c'était à Marie qu'il adressait les beaux éloges du cantique des cantiques. p. 420. et suiv. La résidence de Dieu le Père en Jésus et en Marie était le fondement de l'unité de leurs sentiments. p. 432. *Avant sa résurrection*, la partie inférieure de son âme était privée de la vision de Dieu; p. 403, 406. manière d'être de cette partie inférieure. Tom. II. p. 134. et suiv. Selon cette partie, il ignorait le jour du jugement. 136, 137. *Dans la résurrection*, Dieu le lui a fait connaître. p. 129. Les premiers chrétiens distinguaient en Jésus-Christ le temps qui avait pré-

cédé sa résurrection, de celui qui l'avait suivi. p. 138, 139. Jésus-Christ doit à Marie la gloire dont il jouit dans le ciel comme Rédempteur. p. 146.

JOSEPH (Saint) raisons de son mariage avec la Très-Sainte Vierge. Tom. I. p. 173. Ce mariage est l'expression de Dieu le Père engendrant son Fils; p. 174. pour cela Saint Joseph devait être Vierge, aussi bien que Marie. p. 175. Saint-Joseph image de la pureté et de la sainteté de Dieu le Père. p. 176. Dieu lui donne son esprit de Père. p. 176. Dieu le Père se rendait sensible, dans la personne de Saint Joseph à la partie inférieure de l'âme de Jésus-Christ. p. 406, 407. Jésus obéissait à Saint Joseph, comme il obéissait à son Père céleste. p. 413, 414. Son affection filiale pour Saint Joseph. p. 412. Fidélité de Saint Joseph à garder le plus inviolable secret sur la divinité de Jésus. p. 393. et suiv. p. 410. Il faut aller à Joseph et à Marie pour trouver sûrement Jésus. p. 353. 354.

JUDITH, figure de la Très-Sainte Vierge Tom. II. p. 364.

## L

LAZARE figurait le genre humain enseveli dans l'ombre de la mort du péché. Tom. II. p. 2, 3. Lazare ressuscité par Jésus-Christ à la prière de Madeleine, qui figurait Marie l'avocate du genre humain. p. I.

LECTURE des livres spirituels; di-

spositions dont elle doit être accompagnée pour être chrétienne. Tom. I. p. 24. et suiv.

LUC (Saint) témoigne être plus instruit de la génération temporelle de Notre-Seigneur, que pas un des autres Évangélistes. Tom. I. p. 177.

## M

**MAGES**, à Bethlém ils trouvèrent Jésus, en trouvant Marie. Tom. I. p. 353. Ils offrirent à Marie leurs présents pour Jésus, et parlèrent à Jésus en parlant à Marie. p. 354.

**MAGNIFICAT**, ce cantique est plein de merveilles incompréhensibles à nos esprits. Tom. I. p. 293. Marie offrit par là à Dieu la reconnaissance de l'Église future, pour le bienfait de l'Incarnation. p. 314. L'Église chante tous les jours le cantique Magnificat, pour s'approprier à elle même et présenter à Dieu la reconnaissance de la Très-Sainte-Vierge, qui a été le membre le plus auguste de cette même Église. p. 314. De quels sentiments il convient d'être animé pendant le chant du cantique Magnificat. p. 317, 319, 320 *Explication* du cantique Magnificat: mon ame glorifie le Seigneur. p. 294. et mon Esprit a tressailli de joie en Dieu mon Sauveur, p. 295, 296: parcequ'il a regardé la bassesse de sa servante. p. 296. A Cause de cela toutes les nations m'appelleront Bienheureuse. p. 297, 298, 299. Celui qui est puissant a fait en moi des grandes choses; p. 301, 302. et sa miséricorde se répandra de génération en génération sur ceux qui le craignent. p. 303, 304. Par son bras, qui est Jésus-Christ, Dieu fera éclater sa puissance: il confondra les princes de l'orgueil dans leurs desseins. p. 305 et suiv. Il exaltera

les hommes humiliés. p. 305, 306. Il remplira de biens ceux qui périssent de faim, et dépouillera ceux qui sont comblés de richesses. p. 306. Il recevra Israël son serviteur, se ressouvenant de sa miséricorde, selon la promesse qu'il avait faite à Abraham. p. 307.

**ΜΑΡΔΟΧΙΕΪ**, Figure des prêtres. Tom. II. p. 363.

**MARIAGE** de la Très-Sainte Vierge. avec le Père éternel, le plus mystérieux, le plus vrai et le plus grand de tous les mariages. Tom. I. p. 58. Marie devait y donner son consentement exprès. p. 58, 59. Dieu lui envoie Saint Gabriel pour tirer d'elle ce consentement nécessaire. p. 177. L'humilité de Marie, premier obstacle à son consentement; comment Dieu le lève par son Ambassadeur. p. 180, 181. Raisons puissantes qui triomphent de l'humilité de Marie. p. 182. Vœu de Virginité de Marie, second obstacle à son consentement; comment Dieu le lève aussi par son Ambassadeur. p. 183: et suiv.

**MARIAGE** de Saint Joseph avec la Très-Sainte Vierge: Voyez, *Joseph*.

**MARIE MÈRE DE DIEU**. *Perfections* de Marie durant sa vie mortelle. Elle était l'expression des perfections de Jésus-Christ, mais inférieure à cet adorable original. Tom. II. p. 430. Elle était le simple écho de Jésus-Christ. p. 431. Elle soupirait toujours après l'accroisse-

sent des perfections de Jésus-Christ en elle. Tom. II. p. 272. Marie était pour Dieu une hostie de louange, même durant son sommeil. Tom. I. p. 431. L'extérieur de Marie attirait les cœurs à Dieu. Tom. II. p. 269. Marie était pour Jésus homme, une image vivante de son Père éternel. Tom. I. p. 406, 407. Fidélité de Marie à ne pas faire connaître, avant le temps, la divinité de Jésus-Christ. p. 395, 397, 410.

*Marie, Mère spirituelle des chrétiens* 1.<sup>o</sup> dans l'Incarnation. En prenant Marie pour son unique épouse, Dieu voulait produire par elle tous ses enfants d'adoption. Tom. I. 277. 331. et suiv. Marie nous a conçus dans l'Incarnation, et dès ce moment nous a aimés avec toute l'affection, d'une Mère. p. 356. Si nous sommes enfants de Dieu, nous le devons donc au consentement de Marie. p. 355. La fécondité de Marie pour engendrer des enfants à Dieu, vient de celle du Père éternel, résidant en elle. p. 337. Dieu exauce par là les vœux ardents de Marie pour le salut des hommes. p. 340. Elle commence par Saint Jean-Baptiste. p. 280, 284. Par l'efficacité de sa parole, elle lui communique la sanctification et la grâce de Précurseur. p. 285, 286. Dans notre Baptême Marie avec le Père éternel nous a donné à chacun la vie spirituelle. p. 357. 2.<sup>o</sup> *Au Calvaire*, Marie a contribué à donner des

enfants à Dieu. L'Église n'existant point encore, Jésus-Christ l'épouse sur le Calvaire dans la personne de Marie. Tom. II. p. 72, 74, 75. Sur la croix, Jésus est un époux de sang pour Marie et pour l'Église c'est à dire, qui doit leur faire partager ses douleurs. p. 84. Douleurs incompréhensibles de Marie pour contribuer à la naissance des chrétiens. p. 79, 109, 110. Marie nous considérant dans la personne de Saint Jean l'Évangéliste, nous offre au Père éternel. p. 86. Elle accomplit en notre faveur la figure qu'exprima Rébecca, en substituant Jacob à Ésau. p. 90, 92, 93. Les douleurs de Marie étaient causées surtout par la considération de nos péchés. p. 109. Elle a souffert ces douleurs pour nous communiquer ses propres sentiments de pénitence. p. 111, 112, 113. 3.<sup>o</sup> *Après la résurrection*, Jésus-Christ veut répandre par Marie la vie qu'il reçoit de son Père. Tom. I. p. 341. Par là il la fait la véritable Mère de tous les vivants. Tom. II. p. 124. Dieu le Père est la source première de la vie des justes : Jésus et Marie en sont les canaux. Tom. I. p. 342. et suiv. Marie porte ainsi toute l'Église dans son sein, en récompense du zèle qu'elle a fait paraître pour elle. Tom. II. p. 182. Marie est associée aux trois Personnes divines dans la sanctification et la glorification des âmes. Tom. I. p. 45. et suiv. Elle veut nous communiquer ses mérites. Tom. II.

p. 161. Elle n'a acquis tant de mérites que pour suppléer à l'indigence de ses enfants. p. 162. Ses mérites lui sont comme superflus pour elle même. p. 163. Reconnaissance que nous devons à Marie pour ses soins maternels envers nous. Tom. I. p. 80, 81. Dès notre naissance, elle a pris de nous toute sorte de sorte de soins. p. 357. Lui témoigner notre reconnaissance surtout dans ses fêtes. Tom. I. p. 81. Pratiques pour honorer Marie comme notre Mère : recevoir de sa main tout ce qui sert à notre usage p. 360. Ne rien entreprendre de considérable sans lui en demander la permission. 361. Demander à Marie sa sainte bénédiction. p. 361, 362.

**DÉVOTION ENVERS MARIE.** Dieu suscite d'âge en âge des hommes qui raniment cette dévotion dans l'Église. Tom. I. p. 29, 36. M. Olier semble avoir été de ce nombre; Voyez, *Olier*. La dévotion envers Marie est aujourd'hui la dévotion de tous les peuples catholiques. p. 42. L'écrit de M. Olier sur la Très-Sainte Vierge, semble avoir été destiné pour notre époque. p. 42, 43, 44.

**MARIE-MAGDELEINE.** Dans le repas de Béthanie, Marie-Magdeleine était une figure de la Très-Sainte Vierge montée aux cieux. Tom. II. p. 284. et suiv. Jésus-Christ ressuscita Lazare à la prière de Magdeleine, qui figurait Marie. Tom. II. p. 1.

**MARTHE** figura l'Église militante, dans le repas de Béthanie. Tom. II.

p. 284. Les plaintes de Marthe, dans cette occasion, furent une allégorie de celles de l'Église à l'Assomption de la Très-Sainte Vierge. p. 287. La correction de Jésus-Christ à Marthe s'adressait mystérieusement à l'Église. p. 288. Pour cela le jour de l'Assomption, l'Église récite l'Évangile où est rapporté le repas de Béthanie. p. 289.

**MATERNITÉ DIVINE, Dans l'Incarnation.** Marie est vraiment la Mère du propre Fils de Dieu, dignité qui élève Marie au-dessus de tout ce qui n'est pas Dieu lui-même. Tom. I. p. 57. Dieu le Père, par suite de la Maternité divine, fait par Marie toutes ses communications à son Fils fait homme. p. 268. Cette communication est possible; p. 270. elle est une conséquence de la génération temporelle du Verbe, qui en Dieu le Père est un acte fixe et permanent. p. 271. La sainte humanité, quoique créature, est associée à l'acte par lequel le Verbe produit le Saint-Esprit; Marie quoique créature peut donc être associée à Dieu le Père, dans la génération temporelle du Verbe. p. 272. Cette communication du Père à Jésus-Christ par Marie, explique nettement ce que disent les saints Docteurs, sur la perfection d'état et de grâce à laquelle Marie a été élevée. p. 273. 274. Cette communication par Marie est incompréhensible. p. 275.

**MATERNITÉ DIVINE, dans la Résurrection** de Notre-Seigneur. Marie

avait souffert du déchet, dans sa qualité de Mère du Fils de Dieu, en l'engendrant dans l'infirmité de la chair mortelle. Tom. II. p. 113. Dieu le Père répare cette perte en l'engendrant à la gloire par Marie, le jour de la Résurrection. p. 121, 122. Après la Pentecôte, Jésus-Christ se donne à Marie dans l'Eucharistie, afin de la rendre pleinement Mère du Dieu de gloire. p. 159, 160. Comme Mère du Dieu de gloire, Marie a la fécondité de le produire dans les âmes par les Sacrements, surtout par l'Eucharistie. p. 167.

MAUPAS, Evêque du Puy et ensuite d'Evreux, témoignage qu'il rend à la doctrine de M. Olier. Tom. I. p. 1.

MÉDIATRICE (MARIE) AUPRÈS DE JÉSUS-CHRIST. Les hommes ne peuvent louer dignement Jésus-Christ sans s'unir à Marie. Tom. II. p. 328. Le recours à Marie n'est point injurieux à Jésus-Christ, ni au Père éternel. p. 329. Combien il est agréable à

Notre-Seigneur, p. 330; et avantageux à l'Église p. 331. Si nous n'employons pas la médiation de Marie, Jésus-Christ pourrait nous refuser nos demandes. p. 334. La médiation de Marie est particulièrement utile aux âmes qui commencent à servir Dieu. p. 338. Puissance de la prière de Marie sur le cœur du Père éternel. p. 339. Marie adoucit aux pécheurs l'amertume de la pénitence. p. 353. Marie est notre Médiatrice naturelle auprès de Jésus-Christ, comme il parut sensiblement à Béthléem dans la personne des Bergers et dans celle des Mages p. 353. Voyez, *Angelus*.

MÈRE (MARIE) DES VIVANTS. Voyez, *Marie*.

MICHEL (SAINT) Archange; par la force de Dieu qui éclata en lui, Saint Michel précépa les Anges rebelles. Tom. I. p. 309.

MYRRHE. Pourquoi Marie est-elle comparée à la myrrhe? Tom. II. p. 322.

## N

NATIVITÉ DE MARIE. Marie issue de la tribu de Juda et de celle de Lévi, reçoit en éminence l'esprit sacerdotal. Tom. I. p. 98 et suiv. Sa sainte Nativité remplit les Anges de joie et d'admiration, p. 113. et les démons d'effroi. p. 116. Elle fut l'aurore de Jésus-Christ; allégresse de l'Église dans cet anniversaire. p. 119. Excellence de la dé-

votion envers la Nativité de Marie. p. 122. Pratique de M. Olier pour honorer ce Mystère. p. 122 et suiv. Pratique du Séminaire de Saint-Sulpice à Issy, près Paris; et de la Congrégation de Notre-Dame à Villemarie, en Canada. p. 123. Dans sa Nativité comme dans sa Conception, Marie nous a tous consacrés à Dieu avec elle. p. 113, 114. Nous

devons ratifier nous-même cette consécration, le jour anniversaire de la Nativité de Marie; p. 124; nous efforcer d'imiter les vertus de Marie enfant. p. p. 125, 126. Voyez, *Conception*.

NATIVITÉ DE SAINT JEAN-BAPTISTE. L'Église fait une plus grande solennité dans la nativité de Saint Jean, que dans sa mort. Pourquoi? Tom. I. p. 289.

NICOLE, écrivant à Arnauld et à Quesnel, traite M. Olier de visionnaire. Tom. I, p. 2.

NOËL. Pourquoi dit-on trois Messes ce jour-là? Tom. I. p. 335. Dispositions dans lesquelles on peut entendre les trois Messes de Noël. p. 358, 359. Moyens pour faire croître Jésus-Christ dans nos âmes. p. 359, 360.

## O

OFFICE DE LA VIE INTÉRIEURE de Marie. Tom. II, p. 425, composé par les premiers disciples de M. Olier, p. 422, approuvé par l'autorité du Saint-Siège Apostolique. p. 423, 424.

OFFICE (PETIT) de la Très-Sainte Vierge. Il a pour objet les grandeurs de Marie dans son Assomption. Tom. II. p. 315. Explication des leçons de cet Office. p. 315 et suiv. Motifs de la distribution du petit Office en diverses heures. Des Matines et des Landes. p. 322. Des quatre petites heures. p. 323. Vêpres et Complies. p. 324. Du chant des Offices. p. 325. Occupations pendant le Capitule, *Ab initio*, Tom. I. p. 82, pendant l'hymne *Ave Maris Stella*. Explication de ces paroles: *Nigra sum*. p. 86. Tom. II. p. 269, de celles-ci: *Nardus mea*. Tom. I. p. 152. Voyez, *Magnificat*.

OFFRANDE. Cérémonie de l'offrande des victimes, partie essentielle

du sacrifice, qui figurait celle de Notre-Seigneur. Tom. I. p. 363. L'offrande appropriait la victime à Dieu seul. p. 372. Dans la Présentation de Notre-Seigneur, Marie l'offrit à Dieu le Père, qui en devint par là légalement possesseur p. 373. et suiv.

OLIER, fondateur du séminaire de Saint-Sulpice, témoigne être redevable de sa conversion à la Très-Sainte Vierge; la Mère Agnès reçoit ordre de prier pour lui. Tom. II. p. 370. Ses sentiments d'action de grâces. p. 372, 373. *Ses lumières*; il se rejouit d'avoir été empêché de courir la carrière du doctorat: pourquoi? Tom. I. p. 6. Il ne put acquiescer par l'étude la science qu'on remarque dans ses écrits. Les mystères de Jésus Christ ne peuvent être manifestés, que par une clarté divine, que la Théologie scholastique ne donne pas. p. 23. 24. Dieu lui promet de l'éclairer sur les mystères de la religion, plus que

ne l'avait été aucun de ses contemporains. p. 17. M. Olier éclairé de Dieu à cause de sa vocation particulière, qui avait pour sujet la sanctification des docteurs. p. 3, 4. Il assure lui même que Dieu l'éclairait miraculeusement. p. 11, 12, 13, 18. Dieu ne lui manifeste que l'intérieur des mystères de Jésus-Christ et des saints : pourquoi? p. 22. Estime que ses contemporains font de ses lumières. p. 1. Sa science regardée comme miraculeuse. p. 9, 10, 11, 23. Elle n'a point eu de progrès. p. 15, 16. Étendue des lumières que Dieu lui donne. p. 18. La forme des écrits de M. Olier, prouve l'infusion en lui de lumières divines. p. 19, 20, 21. Dans quelles dispositions on doit lire les écrits de M. Olier. p. 24. et suiv. *Son zèle pour la dévotion à Marie* : Il parut être appelé à la propager de plus en plus. p. 29. Il la propage en France et en Amérique. p. 30. Il semble avoir été destiné à la propager encore après sa mort. p. 32, 42 ; en développant les conséquences de la Maternité divine, p. 36, 38, 39., et en justifiant les saints docteurs sur les éloges qu'il donnent à la Très Sainte Vierge, desquels il montre

la raison foncière et le fondement. *Sa dévotion personnelle* à la Nativité de Marie. p. 122. et suiv. Sa dévotion envers la vie de Jésus en Marie, moyen dont-il se sert pour assurer le succès des œuvres qu'il avait à exécuter. Tom. II, p. 419. Ses premiers disciples sont les imitateurs de sa dévotion envers la vie intérieure de Marie. p. 421. Cette dévotion doit être la grâce propre de Saint-Sulpice. p. 422. Peintures et gravures que M. Olier fait exécuter pour exciter dans les âmes la dévotion envers la vie intérieure de Marie. p. 419, 420. Autres sujets de peintures à l'honneur de Marie p. 489. et suiv. Inventions de sa reconnaissance et de sa piété pour faire honorer Marie comme la fondatrice et la reine du Séminaire de Saint Sulpice, et comme le canal de toutes les grâces de Dieu sur cette maison. p. 487. et suiv.

OLIVIER, pourquoi Marie est-elle comparée à un Olivier dans la campagne? Tom. II. p. 320.

ORAISONS, Occupations pendant l'Oraison de l'Angelus. Tom. I. p. 200, 201. pendant l'oraison qui suit le Magnificat, dans les Offices de l'Église p. 319, 320.

## P

PALMIER, pourquoi Marie est-elle comparée au palmier? Tom. II. p. 319.

PARENTS, Sentiments des parents

chrétiens envers leurs enfants. Tom. I. p. 435.

PASSION DE NOTRE-SEIGNEUR, Marie devait être présente au Sacrifice

de Jésus-Christ sur le Calvaire. Tom. II. p. 65. Douleurs de Jésus-Christ sur la croix, causées par la vue de nos péchés et de la colère de Dieu le Père. p. 76. Douleurs que lui causait la vue de sa Sainte Mère. p. 78. Dieu le Père considère sur la croix, non la personne de son Fils, mais celle de tous les pécheurs, dont il tenait la place. p. 87. Jésus-Christ nous substituant lui-même à sa propre place, se considère comme couvert de nos crimes. 99. p. Dieu le Père décharge sur Jésus-Christ tout le poids de sa colère, allumée contre nous p. 91, 95, 96. Le Sang et l'eau qui coulèrent du côté de Notre-Seigneur, après sa mort, furent une merveille sans autre exemple. p. 229. Marie dans la passion : Voyez. *Marie; Eglise.*

PASSIONS naturelles; elles furent dérègles dans l'homme après le péché. Tom. I. p. 89. En Marie elles ne tendaient qu'à Dieu seul, *ibid.*

PATRIARCHES. L'Esprit Saint leur communiquait d'avance les sentiments qu'aurait un jour Jésus-Christ. Tom. I. p. 96. Ils se sont sanctifiés par la foi en Jésus-Christ, leur hostie. p. 134.

PENTECÔTE. Au jour de la Pentecôte, Jésus-Christ descendit par son Esprit dans les Apôtres, pour publier par eux les ordres de son Père dans tout l'univers Tom II p. 191. Pourquoi Marie fut-elle présente au cénacle? p. 148. Marie y reçut les

dons de l'Esprit Saint en plénitude, tandis qu'il ne furent donnés aux Apôtres que par portions. p. 149. Différence des effets produits par l'Esprit Saint dans Marie, le jour de la Pentecôte, d'avec ceux qu'il y avait produit le jour de l'Incarnation. p. 151. Elle y reçoit des dons proportionnés à sa vocation, qui était de procurer l'établissement de l'Église. p. 153. L'Eucharistie nécessaire à l'Église. même après la descente du Saint-Esprit. p. 156. Première communion de Marie sous les espèces sacramentelles p. 154, 155. Jésus-Christ se donna à Marie dans l'Eucharistie, pour lui témoigner son amour; p. 157., pour lui communiquer ses lumières avec plus d'abondance; p. 157. pour opérer avec elle la conversion du monde; p. 158. pour la rendre pleinement Mère du Dieu de gloire. p. 159.

PÈRE ÉTERNEL. Il est l'Époux de la Très-Sainte Vierge, Voyez *Épouse*. Marie est l'Épouse du Père éternel. Tom. I. p. 239. Dans l'Incarnation le Père seul envoya la personne du Verbe à l'humanité. p. 203. Il l'appliqua à la chair et à l'âme au moment de leur formation p. 207. D'après les Saints Docteurs, Dieu le Père a tiré son Verbe de son sein, et l'a envoyé dans le sein de Marie p. 228. Dieu le Père l'a engendré alors et Marie l'a engendré aussi, en lui donnant par l'Incarnation une nouvelle manière d'être. p. 229. Le Père éternel est le vrai

Père de Jésus-Christ en tant que homme. p. 237.

PERROCHEL, Évêque de Boulogne, témoignage qu'il rend aux lumières de M. Olier. Tom. I. p. 1.

PIE VI. ET N. S. P. LE PAPE PIE IX approuvent l'Office de la Vie intérieure de la Très-Sainte Vierge. T. II. p. 423.

PIERRE (SAINT). Jésus-Christ ne pouvant être Époux visible de l'Église, met Saint Pierre à sa place; et exerce par lui les fonctions d'Époux. Tom. II. p. 171. Saint Pierre est l'expression de Jésus-Christ chef de l'Église. p. 253. La vie de Saint Pierre, comme chef de l'Église, est visible et éclatante. p. 255. Comme chef, il prononce les oracles. p. 256. Les autres Apôtres étaient soumis à Saint Pierre, et travaillaient dans l'Apostolat de Saint Pierre. p. 173. Saint Jean était soumis à Saint Pierre. p. 260. L'Apostolat persévère toujours dans les seuls successeurs de Saint Pierre; ils sont l'hypostase de l'Église. p. 260 et suiv. Saint Pierre Époux visible de l'Église, à la place de Jésus-Christ. engendrait avec Marie des enfants à Dieu. p. 180. Il avait puissance à l'extérieur sur Marie, quoiqu'à l'intérieur il reçut tout par elle. p. 179. Marie envoyait secrètement des ouvriers partout, et dirigeait les Apôtres, quoique toujours soumis à Saint Pierre leur chef. p. 192. Parallèle entre Saint Pierre et Saint Jean. p. 249. Saint Pierre choisi pour représenter Notre-Seigneur

dans son état d'infirmité. p. 251.

Saint Pierre donné pour modèle de pénitence à l'Église. p. 252.

PLATANE. Pourquoi Marie est-elle comparée à un platane sur le chemin? Tom. II. p. 320.

PRÉDESTINATION DE MARIE à la Maternité divine. Tom. I. p. 53 et suiv. Voyez, *Épouse du Père éternel*.

PRÉSENTATION DE MARIE au Temple. Dieu lui inspire d'aller s'y concrer à lui extérieurement. Tom. I. p. 127, 128. Agée de trois ans, elle monte seule les degrés du Temple. p. 129, 130. Elle y renouvelle la consécration qu'elle avait faite d'elle-même et de toute l'Église dans sa Conception. p. 131, 132. Marie demeure dans le Temple, pour suppléer aux devoirs de la Synagogue envers Jésus-Christ qui devait venir. p. 133. Les prêtres du Temple ne l'honoraient plus alors par leurs sacrifices. p. 135. Marie adorait Jésus-Christ sous toutes les figures de la Loi, que seule elle connaissait entièrement. p. 136 et suiv. Elle offrait Jésus-Christ à Dieu sous toutes ces figures. p. 141. Elle s'immolait en esprit avec Jésus-Christ. p. 142, 143. Elle appelait le Messie de toute l'ardeur de ses désirs. p. 143. Elle l'appelait au nom de la Gentilité et de la Synagogue. p. 148, 149, 150. Par l'ardeur de ses désirs elle bâta la descente du Fils de Dieu en terre. p. 151, 152, 153. Elle suppléait à l'impuissance de la Gentilité pour témoigner son amour au Messie

promis. p. 146. Communications que le Verbe, formé dans les décrets de Dieu, faisait à Marie dans son séjour au Temple. p. 144, 145. Moyens d'honorer et d'imiter la vie de Marie dans le Temple. p. 134. Se considérer comme offert à Dieu. p. 153. Ne vivre plus que pour Dieu, en esprit d'immolation. p. 156. S'unir à Jésus-Christ immolé, et à Marie. p. 157, 158. Cérémonie instituée par M. Olier, en faveur des clercs, pour honorer et imiter la consécration de Marie à Dieu dans le Temple. Tom. II. p. 492.

PRÉSENTATION DE JÉSUS-CHRIST. ET PURIFICATION DE MARIE. Jésus-Christ après s'être offert à son Père dans le sein de Marie, devait renouveler cette offrande extérieurement, et dans le Temple. Tom. I. p. 363. Il fallait qu'il y fût offert par les mains de sa Mère. p. 364; et qu'il accomplit dans sa personne la figure exprimée par l'oblation des premiers-nés. Pourquoi Jésus-Christ et Marie furent-ils réputés immondes trente-trois jours, ou plutôt quarante ? p. 366, 367, 368. Marie se démit de tout droit sur Jésus-Christ hostie, en l'offrant au Père éternel. p. 372. et suiv. Jésus-Christ serait mort dans ce moment, s'il n'eût dû satisfaire à d'autres devoirs; et pour qu'il pût les remplir, Marie le racheta par deux colombes. p. 375.

et suiv. Jésus-Christ s'offre à son Père comme hostie d'expiation et comme hostie de louange pour toute l'Église, qu'il consacre par avance avec lui à Dieu p. 377. Vertus que Jésus et Marie pratiquent dans la Présentation p. 400.

PRÊTRES DU TEMPLE, dispositions qu'ils devaient avoir, pour que leurs sacrifices fussent agréables à Dieu. Tom. I. p. 134. Au temps de Marie, ils irritaient Dieu, au lieu de l'honorer. p. 135, 136.

PROCESSIONS. Esprit de l'Église dans la procession de la Chandeleur Tom. I. p. 402.

PROMESSES CLÉRICALES (rénovation des), cérémonie instituée par M. Olier Tom. II. p. 492.

PROPHÈTES. L'Esprit saint parlait par leur bouche et se faisait voir par eux Tom. I. p. 96.

PROVERBES (Livre des) paroles du VIII. Chapitre appliquées par l'Église à Marie. Tom. I. p. 77. et suiv.

PUISSANCE DE MARIE sur l'Église militante et sur l'Église triomphante. Tom. II, p. 316. Jésus-Christ lui donne toute sa puissance sur la terre; et Dieu le Père de son côté, accorde tout aux prières de Marie. p. 308. Elle est toute puissante, non à titre de justice, mais à cause de la charité du Père et du Fils pour elle. p. 311.

## R

RÉBECCA. Figure de Marie dans la substitution qu'elle fit de Jacob

à la place d'Ésau. Tom. II. p. 90. et suiv.

RECONNAISSANCE que tous les chrétiens doivent à Marie. Tom. I. p. 80, 81.

RECouvreMENT de l'Enfant Jésus, exemple donné aux enfants de la fidélité qu'ils doivent à Dieu. Tom. I. p. 407. et suiv.

REINE (MARIE) reine des Anges, et leur supplément pour louer Jésus-Christ. Tom. II. p. 298. Reine de tous les Saints. p. 302. Elle communique aux Anges et aux Saints toute la splendeur dont il brillent. p. 304.

RÉNOVATIONS DE PROMESSES CLÉRICALES, cérémonie instituée par M. Olier, et depuis pratiquée tout les ans, le jour de la Présentation de Marie au Temple. Tom. II. p. 492.

RÉSIDENCE DE JÉSUS EN MARIE par le mystère de l'Incarnation; L'Église nous donne six mois entiers, chaque année, pour vénérer ce mystère. Tom. I. p. 313. Voyez, *Séjour*.

RÉSURRECTION DE JÉSUS-CHRIST. Dieu le Père ressuscité son Fils: le corps de Jésus-Christ dans le tombeau était la réalité des hosties qui attendaient leur consommation par le feu. Tom. II. p. 118. Comment Dieu le Père opéra-t-il la clarification du corps de son Fils? p. 119: c'est un mystère incompréhensible. p. 120. *Marie Épouse du Père* avait souffert du déchet dans sa condition de Mère de Dieu, en engendrant Jésus-Christ mortel dans l'Incarnation: au jour de la résurrection Dieu le Père veut réparer cette perte et la rendre Mère du

Dieu de gloire. p. 115. Marie avait dû acquérir la Maternité du Dieu de gloire par ses douleurs, sur le Calvaire. p. 116. Au jour de la Résurrection, Dieu engendre son Fils à la gloire par Marie. p. 121, 122. et note 122, et 123; voilà pourquoi l'Évangile ne parle point d'apparition de Jésus-Christ à Marie. p. 123, et note. Après la Résurrection, Dieu le Père communiquait toujours ses dons à Jésus-Christ par Marie. p. 198, 199. *Marie Épouse de Jésus-Christ*. Dans sa résurrection, Jésus-Christ est établi *Père du siècle futur*, pour communiquer la vie divine aux hommes. p. 121. Il prend la Très-Sainte Vierge pour épouse, afin de communiquer par elle la vie divine, et de la rendre *Mère de tous les vivants*. p. 124. Jésus-Christ donnera par Marie la vie de la gloire aux hommes. p. 127. Il reçoit la lumière de son nouvel état de roi et de juge, et la communique à Marie. p. 129; c'est ce que Saint Jean voit aussi, comme associé à Marie, pour lui représenter Jésus-Christ ressuscité p. 131. Après la résurrection, il communiquait plus pleinement à Marie les effets de ses mystères, qu'il ne l'avait fait durant sa vie mortelle. p. 236. Les communications de Jésus-Christ à Marie étaient continues. p. 237. Union inexprimable que Jésus vivant en Saint Jean, avait avec Marie; leur mutuel amour. p. 237. Depuis sa Résurrection, Jésus-Christ a

eu pour Marie des sentiments tout autres que ceux qu'il avait auparavant. p. 238. Par les communications que Jésus-Christ fait à Marie, elle est élevée incomparable-

ment au dessus de tout le reste de l'Église. p. 133.

ROSIERS DE JÉRICHO, pourquoi Marie est-elle comparée aux plants de rosiers de Jéricho? Tom. II. p. 319.

## S

SACREMENTS de la nouvelle Loi, institués à la prière de Marie. Tom. II. p. 26. Voyez, *Eucharistie*. Pourquoi et comment le Baptême et l'Eucharistie furent-ils figurés par l'eau et le sang sortis du côté de Jésus-Christ? p. 106, 107.

SACRIFICES ANCIENS. Dessein de Dieu dans l'institution de ces sacrifices. Tom. I. p. 133, 134. Quatre parties dans les sacrifices anciens. Tom. II. p. 37. Les sacrifices d'animaux figuraient celui de Notre-Seigneur, et ses quatre parties. Tom. I. p. 363. Les Sacrifices d'expiation, figures de la mort de Notre-Seigneur; les sacrifices d'holocaustes figures de sa résurrection. p. 370. L'immolation des victimes figurait l'immolation intérieure des chrétiens. p. 157. Ces sacrifices de la Loi figuraient la ruine du vieil-homme, et sa résurrection à l'homme nouveau p. 378. et suiv. Jésus-Christ seul pouvait produire dans les hommes ce double effet. p. 380. et suiv. Voyez *Victimes*.

SACRIFICE (SAINT) de la Messe. Pieux usage de l'offrir dans les intentions de la Très-Sainte Vierge, Tom. II. p. 244; pratique particulièrement chère au Père de Bérulle,

au Père de Condren, à M. Olier; p. 246. Avantages de cette pratique. p. 247, 248. Voyez *Eucharistie*. *Cana*.

SAMSON, figure de Jésus-Christ entré, par la Résurrection, en possession de la puissance divine. Tom. II. p. 357. Samson découvre son secret à Dalila, qui le rend impuissant de nuire aux Philistins. p. 358. Dalila en le livrant à ses ennemis qui l'enchaînent, figura la Très-Sainte Vierge, empêchant Jésus-Christ de punir les pécheurs, et le livrant à la mort pour assurer leur salut. p. 359. et suiv.

SÉJOUR de Jésus dans le sein de Marie. Combien ce séjour lui à été agréable. Tom. I. p. 328. 329. Il ne l'a quitté qu'après neuf mois accomplis. p. 327. L'Église nous donne la moitié de l'année pour honorer ce mystère. p. 313.

SEMAINES prédites par Daniel; Voyez, *Daniel*.

SIMÉON (le vieillard). Il était prêtre de la Loi ancienne. Tom. I. p. 374. Il figurait la Loi Mosaïque p. 386. 387. Il figura aussi le Père éternel acceptant le Sacrifice de son Fils. p. 373. Cantique de Siméon p. 389.

SULPICE (Séminaire de Saint). Idée les grâces de Dieu sur cette maison p. 491.  
 que le Janséniste Nicole donne de cette Institution. Tom. I. p. 2.  
 Établie pour répandre la dévotion envers Marie. p. 30, 31. Nécessité pour cette communauté d'honorer la vie de Jésus en Marie. Tom. II. p. 389, 421, 422. Pratique particulière pour honorer le mystère de la Nativité de Marie. Tom. I. p. 123.  
 M. Olier honore Marie comme la fondatrice du Séminaire de Saint-Sulpice, et s'efforce de la faire considérer comme telle; Tom. II. p. 487. et aussi comme le canal de toutes

SYNAGOGUE. Marie demeure dans le Temple de Jérusalem, pour suppléer aux devoirs de la Synagogue envers le Messie. Tom. I. p. 133.  
 La vue des dérèglements de la Synagogue, faisait désirer à Jésus l'établissement de l'Église. Tom. II. p. 426. et suiv. La conduite de la Synagogue à l'égard du Messie qu'elle attend encore, figurée mystérieusement, par Joseph et Marie cherchant l'Enfant Jésus parmi leurs parents. Tom. I. p. 411, 412.

## T

TEMPLE DE JÉRUSALEM, seul sanctuaire de la vraie religion, avant Jésus-Christ. Tom. I. p. 127. Dieu l'avait destiné pour s'y faire adorer, et pour y faire contempler Jésus-Christ dans ses figures. p. 133. Esprit dans lequel on devait y offrir des sacrifices. p. 134, 135.

TUÉCUL (la femme de), qui obtint la grâce d'Absalon, figura la Très-Sainte Vierge qui obtient aux pécheurs leur pardon. Tom. II. p. 351, 352.

TUÉFOPRET. Il tient que les soixante-dix semaines d'années prédi-

tes par Daniel, ont été composées d'années lunaires. Tom. I. p. 161.

TUOMAS (Saint) d'Aquin, tient que les soixante-dix semaines de Daniel, ont été composées d'années lunaires. Tom. I. p. 162.

TRONSON (Louis) disciple de M. Olier; témoignage qu'il rend aux lumières de son maître. Tom. I. p. 1, 2. Sa dévotion envers la vie intérieure de Marie. Tom. II. p. 421. Il fait construire à Issy une chapelle sur le modèle de celle de Lorette en Italie. Tom. I. p. 123.

## V

VENDÔME (le cardinal de), légat à Latere, approuve l'Office de la vie intérieure de Marie. Tom. II. p. 423.

VÊPRES de l'Office divin; motif de leur institution. Tom. II. p. 327.

VICTIMES. Les sacrifices des victimes figuraient le sacrifice de Noë

tre-Seigneur et ses quatre parties. Tom. p. 363. Ils figuraient aussi l'immolation intérieure des chrétiens. p. 137. Les deux colombes immolées le jour de la Présentation de Notre-Seigneur figuraient le sacrifice intérieur des fidèles. p. 378. Esprit de victime, nécessaire à tous les membres de Notre-Seigneur. p. 134. Pour vivre en esprit de victime, il faut se considérer comme dédîé à Dieu; p. 155; vivre comme des hosties immolées; p. 157; s'unir à Marie. p. 158.

VIE DE JÉSUS-CHRIST EN MARIE, ou *vie intérieure de Marie*. Sa connaissance bien plus utile à l'Église, que ne le serait celle de sa vie extérieure. Tom. I. p. 33. Jésus a donné à Marie dans l'Incarnation la plénitude de sa vie divine, en retour de la vie naturelle qu'il reçut par elle. p. 50. Après la Nativité de Notre-Seigneur, Marie est restée possédée de la plénitude de la vie de Jésus. 49. La communication que Jésus fait de sa vie à Marie, surpasse incomparablement celle qu'il fait à l'Église. Tom. II. p. 381. Cette communication faite à Marie est incompréhensible. p. 383 et suiv. Jésus-Christ n'est point séparé de sa Mère, et porte partout la source de la vie qu'il lui communique sans cesse. p. 391. Par cette communication parfaite, Marie est transformée en Jésus, qui ne veut rien, et n'opère rien qu'avec elle. p. 383. Aller à Jésus vivant en Marie. Tom. I. p. 50, 51. Cette

vie est la source de notre sainteté. p. 49. *Manifestation de la vie de Jésus en Marie*; M. Olier appelé à la faire connaître aux âmes. p. 32. Les fondateurs d'Ordres ont honoré Marie comme tutrice de leurs Instituts; il reste à faire un pas de plus: c'est de rendre nos devoirs à Jésus vivant en Marie. Tom. II. p. 366. et suiv. Dieu réservait à notre temps la dévotion envers la vie de Jésus en Marie. p. 392. Il veut nous rendre participants de cette vie. p. 393. *Motifs et avantages* pour nous attacher à cette dévotion et pour la répandre. p. 394, 395. Avantages particuliers pour les prêtres. p. 396. Nécessité pour le Séminaire de Saint-Sulpice de s'attacher à cette dévotion. p. 398. Bonheur des âmes qui se consacrent à honorer la vie de Jésus en Marie. p. 399. *Vocation à cette dévotion*; marques pour reconnaître qu'on est appelé de Dieu à honorer particulièrement la vie de Jésus en Marie. p. 400. Conditions pour répondre à cette vocation; l'amour de notre propre abjection. p. 401. Nous convaincre de notre néant, de notre inclination au mal, et de notre orgueil. p. 403. *Devoirs à rendre* à la vie de Jésus en Marie: devoir d'appartenance, p. 405; de dépendance. p. 406; d'adhérence, p. 407; de ressemblance. p. 410. Marie modèle pour le clergé en général. p. 411; pour chaque ordre du clergé, en particulier. p. 412. *Moyens* pour former en soi l'intérieur de

Marie: exercice avant les principales actions. p. 415. Autre exercice plus court. p. 417. Prière à Jésus pour qu'il forme en nous l'intérieur de Marie. *Ibid.* Office en l'honneur de la Vie intérieure de Marie. p. 422, 423 et suiv. Approbation de cet Office. p. 423. Office pour les jours de l'Octave. p. 447. Messe de la vie intérieure de Marie. p. 478. Gravure de la Vie intérieure de Marie, monument de la piété de M. Olier. p. 419. Gravure de l'abandon de l'âme à Marie, p. 420.

VIGILES DES SOLENNITÉS. Leur origine dans l'Église. Tom. I. p. 312.

VIGNE. Image de l'Église. Tom. I. p. 281, 282.

VILLEMARIE en Canada; fondée pour propager en Amérique la dévotion envers Marie. Tom. I. p. 30. Pratiques des sœurs de la Congrégation de cette ville, pour honorer Marie dans le mystère de sa Nativité. p. 123.

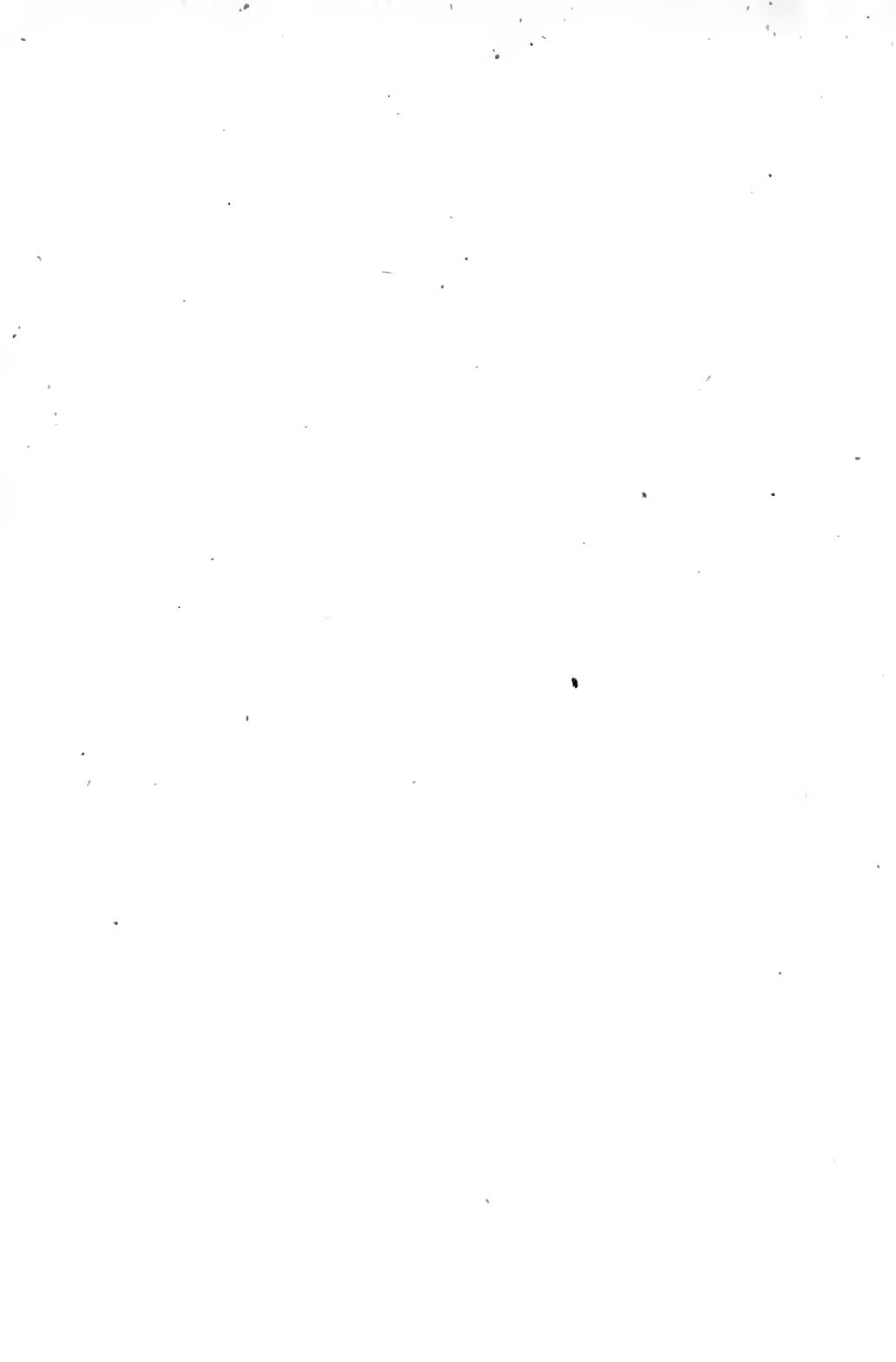
VINCENT (Saint) DE PAUL, empêche M. Olier de reprendre ses étu-

des en Sorbonne, et de parvenir au doctorat. Tom. I. p. 6.

VISITATION (mystère de la). Marie usant des droits d'Épouse et de Mère de Dieu, porte à Saint Jean-Baptiste la grâce de la sanctification. Tom. I. p. 280. et suiv. Dans la Visitation, Jésus-Christ montre déjà qu'il n'accordera aucune grâce que par Marie. p. 291. Dans ce mystère Marie est la règle offerte à tous les hommes apostoliques. p. 291, 292. Elle est le modèle proposé aux sœurs de la Congrégation de Villemarie, par leur fondatrice. p. 314. Les merveilles du mystère de la Visitation sont inconnues. p. 292, 293. Pour cela on le célèbre sans Octave. p. 312. Pourquoi est-il célébré trois mois après son accomplissement? p. 312, 313. *L'Ordre de la Visitation*, suscité pour honorer l'intérieur de ce mystère. p. 313.

VERTU (LA) Du TRÈS-HAUT *vous ombragera*. Explication de ces paroles. Tom. I. p. 187, 188, 189. Sens divers. p. 214. et suiv.





## INDICATION

DES PARTIES DE CET OUVRAGE QUI PEUVENT SERVIR  
DE SUJET DE LECTURE  
DANS LES DIVERS TEMPS DE L'ANNÉE,  
OU AUX PRINCIPALES FÊTES.

~~~~~

JANVIER.

Les Noces de Cana. Tome II. page 1.
Mariage de la Très-Sainte Vierge avec Saint Joseph. Tome I^{er}
page 169 jusqu'à la page 177.

FÉVRIER.

Mystère de la Purification de Marie, et de la Présentation de
Jésus au Temple. Tome I^{er} page 363.
Société de Jésus et de Marie. Tome I^{er} page 405.

MARS.

Mystère de l'Annonciation. Tome I^{er} page 177.
Accomplissement du Mystère de l'Incarnation, par lequel Marie
devient Mère de Dieu. page 203.
Effets de la Maternité divine. page 243.

SEMAINE SAINTE.

Institution de l'adorable Sacrement de l'Eucharistie. Tome II.
page 37.
Marie au Calvaire. Tome II. page 65.

TEMPS PASCAL.

Mystère de la Résurrection de Notre-Seigneur. Tome II. page 115.
Ascension et Pentecôte. Tome II. page 143.

MOIS DE MARIE.

Marie contribue à donner des enfants à Dieu par les Sacrements, et coopère avec Saint Pierre à la formation de l'Église. Tome II. page 165.

Marie forme Jésus-Christ dans les âmes, par la prédication des Apôtres. Tome II. page 191.

Marie, avec Saint Jean l'Évangéliste, travaille à l'établissement et à la sanctification de l'Église. Tome II. page 225.

Marie notre Médiatrice auprès de Jésus-Christ. Tome II. page 327.

Marie l'Avocate des pécheurs. Tome II. p. 345.

Gloire de Marie dans le ciel. Tome II. page 293.

JUN.

(Sur Saint Pierre Prince des Apôtres. Tome II. page 249).

JUILLET.

Mystère de la Visitation. Tome I^{er} page 277.

AOUT.

Assomption de la Très-Sainte Vierge. Tome II. page 269.

SEPTEMBRE.

Pour la Nativité de Marie : sa prédestination à la dignité de Mère de Dieu. Tome I^{er} page 53. Pratiques de M. Olier. page 121.

OCTOBRE.

Pour la Fête de la Vie intérieure de Marie. Tome II. page 381, et pratiques. page 419.

NOVEMBRE.

Présentation de Marie au Temple. Tome I^{er} page 127.

DÉCEMBRE.

Conception immaculée de Marie. Tome I^{er} page 84.

Nativité de Notre-Seigneur. Tome I^{er} page 327.

ERRATA.

Cette édition ayant été imprimée en pays étranger, il s'y est glissé plusieurs fautes, dont nous indiquerons ici les plus considérables du texte français.

TOME PREMIER.

TOME SECOND.

non, <i>pour</i> nos.	p. 3	curent, <i>pour</i> eurent.	p. 18
bon, <i>pour</i> saint.	p. 39	puisque ualors, <i>pour</i> puisque alors.	p. 30
vous, <i>pour</i> vous.	p. 50	par Ève, <i>pour</i> pas Ève.	p. 33
cordonne, <i>pour</i> coordonne.	p. 60	elle ne, <i>pour</i> elle en.	p. 39
participation, <i>pour</i> participation.	p. 75	sorte, <i>pour</i> sort.	p. 50
que, <i>pour</i> qui.	p. 68	en, <i>pour</i> on.	p. 52
cnue, <i>pour</i> nue.	p. 73	tiendraient, <i>pour</i> tendraient.	p. 54
maintenant, <i>pour</i> maintenant.	p. 74	le Cène, <i>pour</i> la Cène.	p. 67
maître, <i>pour</i> naitre.	p. 208	comparaison, <i>pour</i> comparaison.	p. 67
de Très-Haut, <i>pour</i> du Très-Haut.	p. 214	le personne, <i>pour</i> la personne.	p. 72
représente, <i>pour</i> représenté.	p. 316	contenant, <i>pour</i> contenant.	p. 74
naitre, <i>pour</i> naitre.	p. 329	le vue, <i>pour</i> la vue.	p. 78
et, <i>pour</i> est.	p. 353	notre Mère, <i>pour</i> votre Mère.	p. 90
du, <i>pour</i> des.	p. 354	perdu, <i>pour</i> pendu.	p. 90
le seule, <i>pour</i> la seule.	p. 355	de trois, <i>pour</i> des trois.	p. 118
le vie, <i>pour</i> la vie.		s'entendant, <i>pour</i> s'étendant.	p. 120
de Sauveur, <i>pour</i> du Sauveur.	p. 359	intérieure, <i>pour</i> inférieure.	p. 135
non, <i>pour</i> mon.	p. 381	conter, <i>pour</i> consulter.	p. 174
partir, <i>pour</i> partie.	p. 382	de côté, <i>pour</i> du côté.	p. 229
alle, <i>pour</i> elle.	p. 391	celles Dieu, <i>pour</i> celles de Dieu.	p. 228
tout. La fois, <i>pour</i> tout à la fois.	p. 402	gloire Dieu, <i>pour</i> gloire de Dieu.	p. 239
ils sont vu, <i>pour</i> ils ont vu.	p. 411	le seul, <i>pour</i> la seule.	p. 252
las, <i>pour</i> les.	p. 436	toute, <i>pour</i> tout.	p. 399

FIN.

IMPRIMATUR

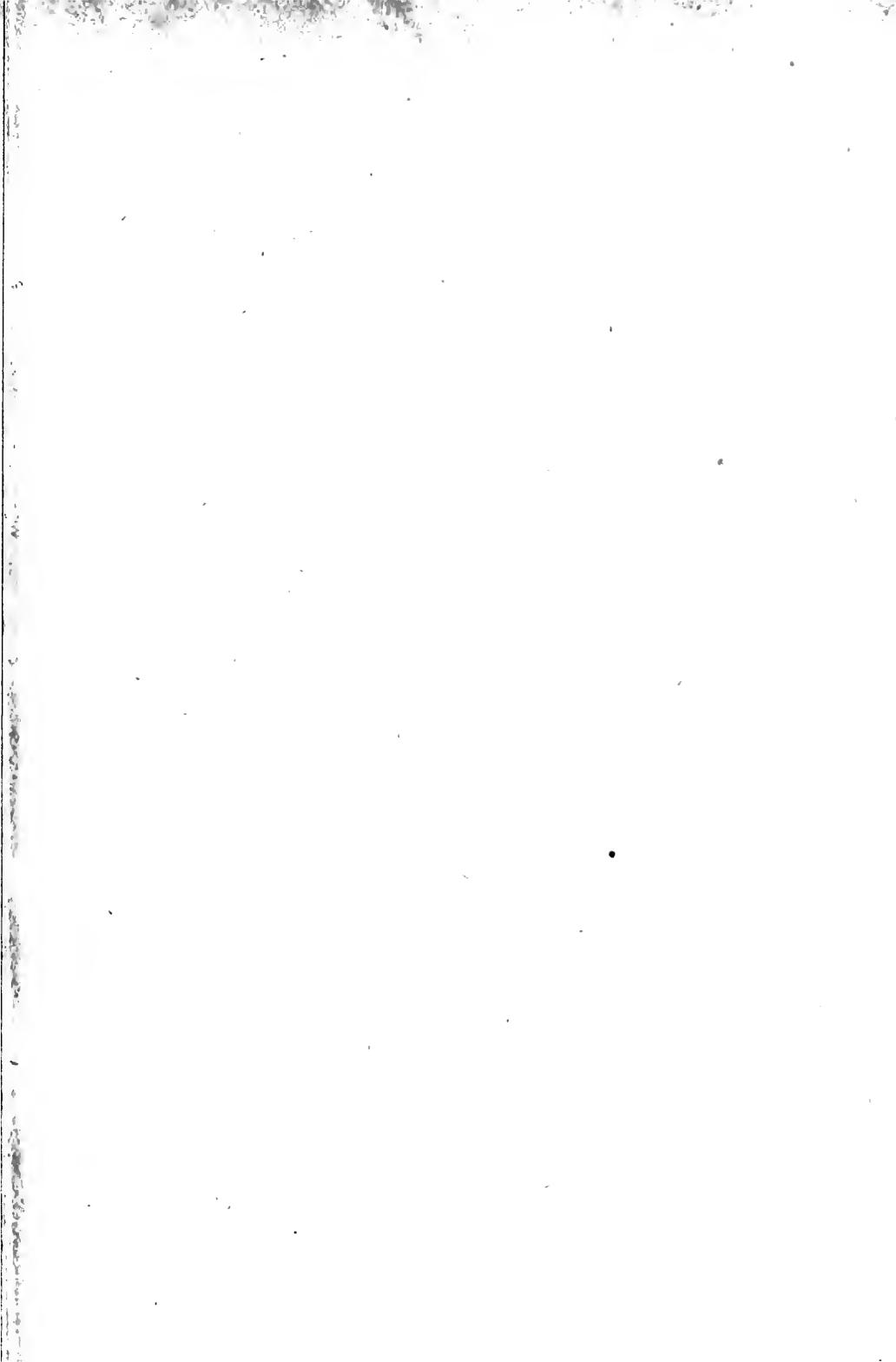
Fr. H. Gigli, S. P. A. Mag.

—

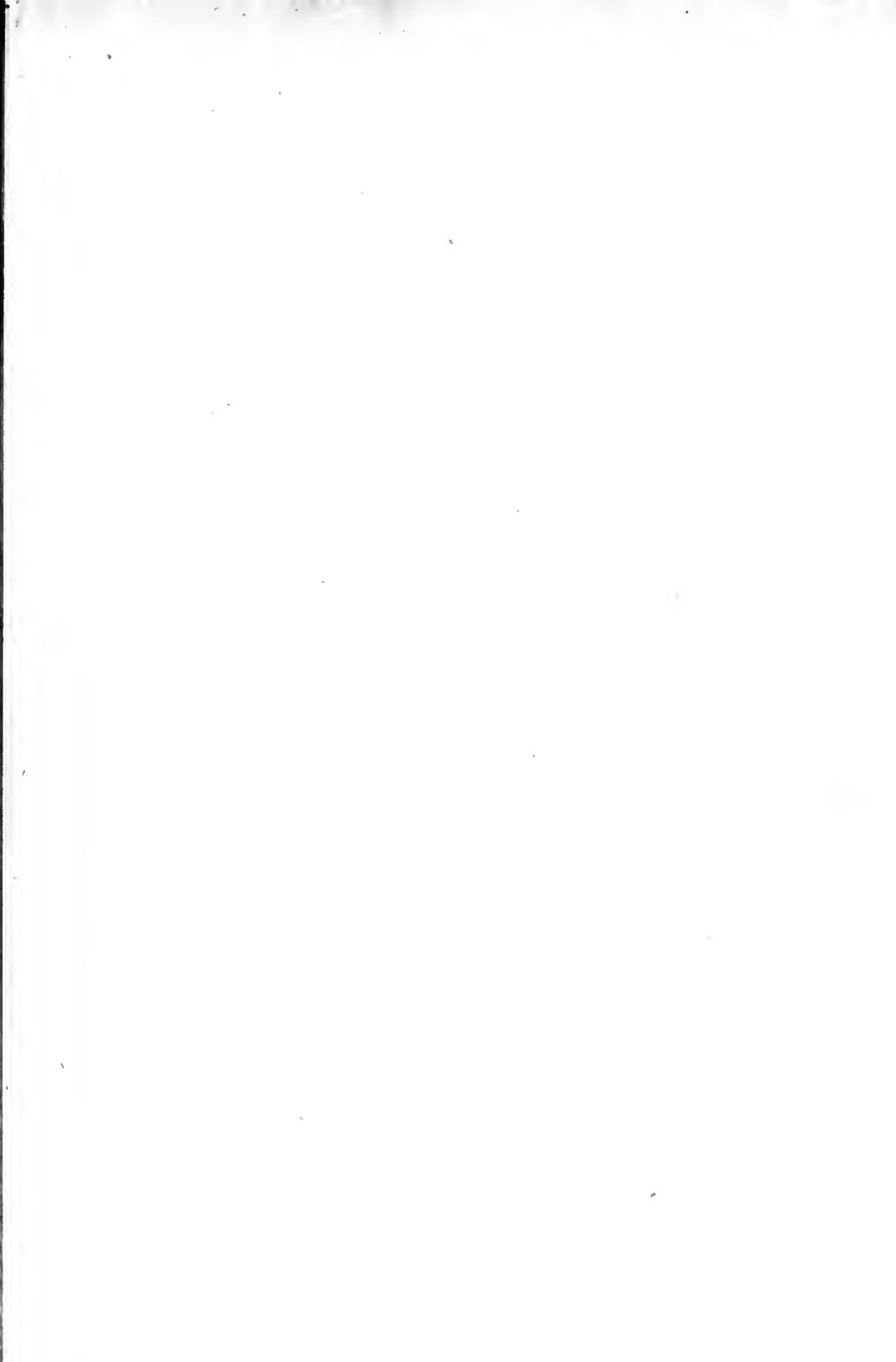
IMPRIMATUR

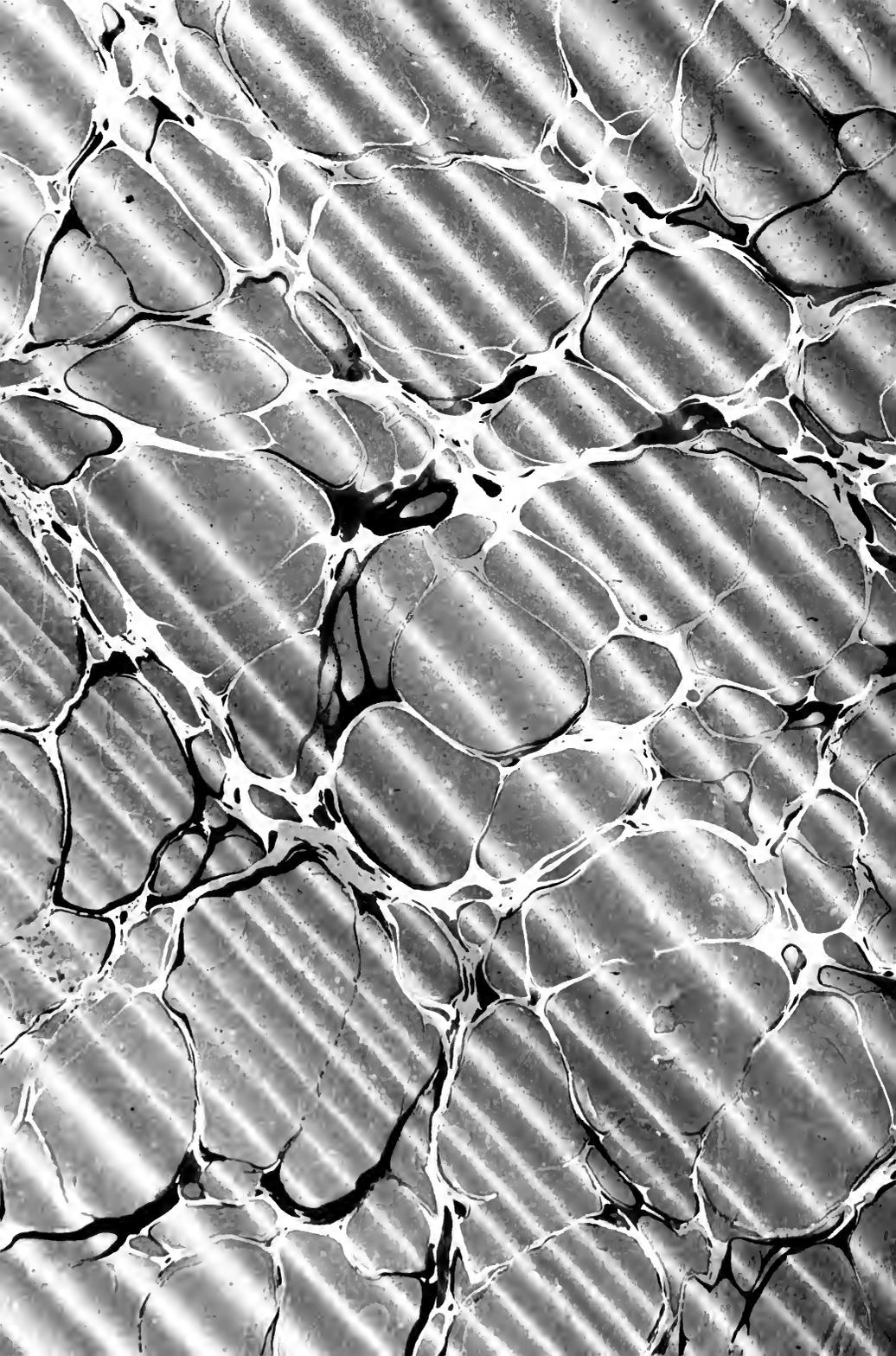
Petrus Villanova-Castellacci Arch. Petr. Vicesg.

22









BT 601 .042 1866

v.2 SMC

Olier, Jean-Jacques,

1C08-1657.

Vie intérieure de la

Trhs-Sainte Vierge /

AZE-3852 (mcih)

